

Université de Rennes 2 - Haute Bretagne  
École Doctorale Humanités et Sciences de l'Homme  
CREDILIF (EA ERELLIF 3207)

***THÈSE SUR TRAVAUX***

pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2**

***Discipline*** : Sciences du langage

présentée et soutenue publiquement

par

Jean LAFITTE

le 17 octobre 2005

**SITUATION  
SOCIOLINGUISTIQUE  
ET  
ÉCRITURE DU GASCON  
AUJOURD'HUI**

---

***Directeur de thèse*** : Professeur Philippe BLANCHET

---

**JURY**

Madame Liselotte **BIEDERMANN-PASQUES**, Directeur de recherche, Paris III-Sorbonne.  
Monsieur Jean-Michel **ELOY**, Professeur, Université de Picardie – Jules Verne – Amiens.  
Monsieur Francis **MANZANO**, Maître de Conférences HDR, Université Rennes 2.  
Monsieur Philippe **BLANCHET**, Professeur, Université Rennes 2.

TOME I

## AVERTISSEMENT

Cette thèse n'a été imprimée qu'en 20 exemplaires en vue de la soutenance. Or depuis dix ans, plusieurs personnes m'en ont demandé la communication, mais je n'ai pu le faire que partiellement pour une raison trop simple : passé d'*Appleworks* qui fait tout (texte, base de données, tableaux, dessin) mais n'est pas commun, à *Word* de tout le monde, les polices API de l'un n'allaient pas sur l'autre, et réciproquement ; j'ai cherché celles qui allaient sur *Word*, et quand je les ai eues, m'a manqué le temps de les changer dans mon texte. Ce que je n'ai fait que par petits morceaux...

Ayant décidé d'en finir, je présente ici une réédition .pdf aussi fidèle que possible ; en particulier, la pagination a été strictement respectée pour ne pas modifier les tables et les renvois internes.

Cependant, à la demande du jury, j'ai corrigé ou supprimé quelques courts passages et corrigé quelques termes impropres ; ont été aussi corrigés les titres de deux premiers membres du jury, extérieurs à l'Université de Rennes 2, que j'avais noté d'abord, respectivement, « Directeur de recherche, CNRS » et « Professeur, Université d'Amiens ». Et aussi, bien sûr, les fautes de frappe apparues au fil des relectures ont été corrigées.

Sur le fond, la finale posttonique notée par  $\varepsilon$  a été corrigée en  $\alpha$ , plus conforme à la prononciation observée entre 1941 et 1963 par les enquêteurs de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*.

Mais depuis, l'eau a coulé sous les ponts de la Garonne, de l'Adour et des gaves...

Le principal évènement date de la fin Juillet 2008 ; c'est l'introduction dans le titre XI "Collectivités territoriales" de la Constitution d'un article 75-1 selon lequel « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France. » Cela n'a l'air de rien, mais est gros de conséquences : ces collectivités sont placées au premier rang de la conservation de ce « patrimoine », qui ne peut être que celui de leur territoire, et comme tout patrimoine, il ne peut s'agir que de la langue transmise continuellement de génération en génération, avec son nom propre et son système d'écriture ; ne sont plus légalement possible que les innovations dans la continuité, pour adapter le patrimoine aux changements de la société. En matière de graphie, sont donc consacrées les graphies modernes (voir définition, p. 98), tandis que les classiques sont écartées en tant qu'elles rompent la tradition par un retour à un lointain passé, qui n'est même pas toujours celui du territoire.

Comme à ce cadre légal s'ajoute aujourd'hui l'impérative nécessité de ne pas gaspiller les fonds publics, une graphie conçue pour un enseignement plus facile n'en sera que plus utile.

Pratiquement, mes propositions pour actualiser la graphie moderne des Félibres répondent à cet objectif ; mais celles qui tendaient à améliorer la graphie classique ne sont plus de mise. Cependant, en labourant à cette fin le champ phonétique de l'ensemble gascon à travers les siècles, je pense avoir facilité la reprise de la graphie moderne comme une plante chétive reprend dans une bonne terre, et ainsi orienté son adaptation aux changements sociaux intervenus en un siècle.

Dans cette perspective, j'ai poursuivi ma réflexion et envisagé quelques nouvelles menues retouches aux règles proposées dans cette thèse ; cette édition .pdf n'en tient pas compte.

J'envisage donc un complément à cette thèse qui réunira les études que j'ai rédigées depuis dix ans. Après, s'il plait à Dieu, je pense à une refonte de la thèse en rangeant dans le passé tout ce qui concerne la graphie classique et en faisant des graphies modernes le thème central de l'ouvrage.

Une remarque pour finir : le lecteur aura tôt fait de constater la place prépondérante des occitanistes ou sympathisants parmi les auteurs que je cite. Depuis 50 ans en effet, ils ont presque été les seuls à publier sur la langue gasconne et béarnaise ; mais convaincus de détenir la Vérité, tout comme les "hussards noirs de la République" qui apportaient le français aux patoisants arriérés, ils ont découragé la réflexion critique et précipité le déclin de la langue vivante. Hélas !

5 novembre 2011

Université de Rennes 2 - Haute Bretagne  
École Doctorale Humanités et Sciences de l'Homme  
CREDILIF (EA ERELLIF 3207)

***THÈSE SUR TRAVAUX***

pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 2**

***Discipline*** : Sciences du langage

présentée et soutenue publiquement

par

Jean LAFITTE

le 17 octobre 2005

**SITUATION  
SOCIOLINGUISTIQUE  
ET  
ÉCRITURE DU GASCON  
AUJOURD'HUI**

---

***Directeur de thèse*** : Professeur Philippe BLANCHET

---

**JURY**

Madame Liselotte **BIEDERMANN-PASQUES**, Directeur de recherche, Paris III-Sorbonne.  
Monsieur Jean-Michel **ELOY**, Professeur, Université de Picardie – Jules Verne – Amiens.  
Monsieur Francis **MANZANO**, Maître de Conférences HDR, Université Rennes 2.  
Monsieur Philippe **BLANCHET**, Professeur, Université Rennes 2.

**TOME I**

A la mie moulhè Annick,  
qui'm soustienou capvath de plân loungs estùdis  
enta la loengue dous mêns payrans.

A tous lous més amics  
qui, dou paysân gascoûn au proufessou d'universitat,  
e's hidèn a you  
e m'encouradyèn sus ûn camîn pas toustém exenyè de trebucs.

E especiauméns a la memòrie dou proufessou Jacques Allières  
qui m'oubri amistouseméns las portes dous mieylocs de la lingüistique.

Aus regéns e proufessous  
chepicous d'ue loengue vive, blousse e de boûn enseigna.

# SOMMAIRE

## Tome I<sup>er</sup>

<b>Prologue</b>	5
<b>Chapitre préliminaire</b> - La langue gasconne	13
<b>Première partie - Situation sociolinguistique du gascon</b>	35
<b>Chapitre I<sup>er</sup></b> - La représentation de la langue chez les Gascons et Béarnais	36
<b>Chapitre II</b> - La pratique de la langue par les Gascons et Béarnais	54
<b>Chapitre III</b> - La transmission artificielle : l'enseignement	65
<b>Chapitre IV</b> - Les institutions qui militent pour la langue	76
<b>Chapitre V</b> - Y a-t-il un avenir pour des langues "régionales" ?	90
<b>Deuxième partie – Écrire le gascon aujourd'hui</b>	97
<b>Chapitre I<sup>er</sup></b> - Historique des graphies du gascon	98
<b>Chapitre II</b> - Sociolinguistique des graphies du gascon	193
<b>Chapitre III</b> - Graphie "classique" ou graphie "moderne" ?	221
<b>Chapitre IV</b> - Pour une graphie "classique" vraiment gasconne	233
<b>Chapitre V</b> - Pour une graphie "moderne" améliorée	307
<b>Chapitre VI</b> - Bilan	341
<b>Épilogue</b>	345
<b>Bibliographie</b>	349
<b>Tables</b>	359
Table des abréviations et sigles	359
Table des auteurs et personnages cités	360
Table des matières	365
Table des illustrations	374

## Tome II

<b>Annexes</b>	377
I - Le domaine linguistique gascon	377
II - Les linguistes donnent leur avis sur le gascon	378
III - Traits linguistiques comparés entre catalan, gascon et occitan (langued.)	381
IV - Synopse Alibert-Palay	382
V - Extrait de <i>La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn</i>	384
VI - "gascon", "béarnais" et "occitan" dans les annonces de presse des organisations occitanistes du Béarn	385
VII - « L' "occitan", c'est pas du béarnais »	388
VIII - Marc Cazalets témoigne	389
IX - Extrait du dépliant quadriptyque "Apprendre l'occitan et le basque dans les lycées aquitains"	391

X - L'espace juridique selon les Fors anciens de Béarn	394
XI - Écriture et lecture du béarnais selon Arnaud de Salette	395
XII - Les idées de l'abbé Pédegert (1809-1889) sur la graphie du gascon	401
XIII - Les textes officiels de l'I.E.O.	405
XIV - La graphie moderne dans la presse quotidienne	413
XV - Lettre ouverte aux occitanistes, par Sèrgi Bec	415
XVI - Les débuts de la graphie classique en Béarn	418
XVII - <i>L'orthographe occitane normalisée</i> , par Michel Grosclaude (extraits)	422
XVIII - Œuvres "normalisées", œuvres et normes malmenées	426
XIX - Dictionnaires gascons avec notation fiable de la prononciation	437
XX - L'apophonie du <i>a</i> intérieur	439
XXI - Le <i>i</i> du graphème <i>ish</i> (ou <i>ix</i> )	447
XXII - Synopsis des graphies "DiGaM"	451
XXIII - Dictionnaire gascon français (échantillon : lettres A et B-V)	461

## Prologue

Dans un article sur les langues dites “régionales”, M. Alain Peyrefitte, ancien ministre et membre de l’Académie française, fondait notamment son opposition à leur emploi public sur le fait que ce n’étaient que des langues orales, sans écriture, et donc impropres à un tel usage. C’est sans doute vrai pour un certain nombre d’entre elles, surtout si l’on considère l’impressionnante liste dressée par le Pr. Bernard Cerquiglini qui en compte 75 sur le territoire de la République. Mais l’éminent académicien connaissait sans doute mieux la Chine que nos pays, car pour peu que l’on ait ouvert des livres d’histoire, on s’aperçoit que l’écrit en langues d’oc fut celui de l’administration et de la justice de la France, de l’Angleterre, de l’Empire et même de la petite Navarre, dans ce qui est devenu le Midi de la France.

Il a cependant tout à fait raison en ce sens qu’à l’époque moderne des relations à distance, l’écrit est un des principaux vecteurs de toute langue, comme celle-ci l’est de toute pensée. D’où l’identification que l’on fait entre *lettres* — le signe matériel qui sert à écrire — et pensée, qui ne relève pas du domaine quantifiable des mathématiques et des sciences de la matière; et la tendance à considérer qu’une langue n’a pas de littérature quand il n’y a pas d’écrit pour transmettre sa poésie, son histoire et ses légendes. Pourtant, Homère s’est chanté bien avant d’être écrit !

Quoi qu’il en soit, le gascon s’écrit au moins depuis le XII<sup>e</sup> s. (Chartes du Comminges éditées par C. Brunel) et a produit aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> de nombreuses œuvres littéraires de valeur. Mais chaque fois que s’est manifesté un courant *littéraire* — encore les lettres ! — en faveur d’une langue traditionnelle qui tendait à disparaître devant une autre, on s’est posé la question de son écriture. Et à chaque fois, on s’est efforcé d’établir un système qui soit à la fois fidèle à la tradition et accessible au commun des locuteurs.

Ainsi, au fil des siècles, les générations de clercs et d’écrivains ont perfectionné l’outil de l’écriture des langues du Midi de la France... même si les avancées sur certains points s’accompagnèrent parfois de reculs sur d’autres. Mais si l’on avait trouvé LE système parfait, mes travaux n’auraient pas leur raison d’être; mon itinéraire personnel dans la connaissance de la langue gasconne m’a en effet conduit à étudier les deux grands systèmes orthographiques en usage pour constater qu’aucun n’était pleinement satisfaisant pour les besoins de notre époque. D’où mes travaux sur ces questions, travaux principalement publiés dans ma petite revue *Ligam-DiGaM*; et d’où la présente thèse, dont l’idée m’est venue de l’accueil fait à ces travaux par des personnes bien plus compétentes que moi. Mais avant d’entrer dans le sujet, il me paraît utile de rappeler succinctement ce que fut mon itinéraire.

### MON ITINÉRAIRE PERSONNEL

À l’origine, il y a quelque évènement fortuit qui m’a conduit, à 50 ans passés, à retrouver la langue de mes pères, comme béarnais d’abord, puis comme gascon, tous membres de la famille d’Oc. Le désir d’en savoir plus me fit aussi découvrir l’*Escole Gastoû Febus*, le manuel de Michel Grosclaude *Lo gascon lèu e plan*, les stages béarnais de Bedous, l’association occitaniste *Per Noste* et plus encore sans doute, les hommes et les femmes qui, Béarnais de souche ou non, œuvrent pour maintenir vivante la *lengue mayrane*. Leur exemple m’entraîna.

Mettant à profit mon admission à la retraite, le Président de l'association occitaniste de la région parisienne, l'I.E.O.-Paris (Section parisienne de l'*Institut d'études occitanes*), m'invita à me charger d'un cours de gascon à partir de l'automne 1989. Le besoin de mieux connaître cette langue qu'il allait falloir enseigner m'engagea alors dans des études assidues qui devaient profiter de ma petite expérience en micro-informatique. Le doigt était dans l'engrenage...

Or à la même époque se créait à Montpellier un *Groupe d'initiative pour un dictionnaire informatisé de la langue occitane*, le GIDILOc, qui ne semblait pas prévoir d'inclure le gascon dans ses travaux. Le Secrétaire général de l'I.E.O.-Paris me suggéra alors d'en faire autant pour le gascon. J'aurais aimé agir dans le cadre de l'*Escole Gastoû Febus*, dont le Dictionnaire de Simin Palay porte les armes, voire dans celui de l'association occitaniste de Béarn *Per Noste*. Je rencontrais donc les présidents de ces associations en février 1990. Mais trop engagés dans d'autres tâches pour pouvoir diriger une telle entreprise, ils déclinèrent mes offres de service. Cependant, la Présidente de l'*Escole Gastoû Febus* m'invita à rencontrer son Secrétaire général, M. Jean Salles-Loustau, que ses compétences désignaient tout particulièrement pour cela; quand je lui présentai mon projet, il me donna comme premier conseil de réunir une équipe de gens compétents et de fixer dès le départ les règles générales qui seraient suivies pour ne pas avoir à les modifier sans cesse au fur et à mesure que se rencontreraient les problèmes. Il exposa d'ailleurs aussitôt ses vues techniques sur le sujet, mais aussi qu'une telle œuvre ne pouvait être l'affaire que de l'État ou plus vraisemblablement des régions, le rôle de l'*Escole Gastoû Febus* se limitant à faire « tout son possible pour sensibiliser les responsables sur la nécessité d'élaborer un dictionnaire moderne » (*Per un diccionari, Reclams*, Mars 1990).

### LE PROJET *DiGaM*

Plutôt partisan du proverbe gascon « Lou qui's mude, Diu l'ayude » {celui qui se remue, Dieu l'aide}, j'ai estimé que la mise en branle des régions pourrait demander beaucoup de temps — quinze ans après, on n'a encore rien vu —, et mis au pied du mur, je me suis lancé seul dans l'aventure. J'ai appelé cette entreprise lexicographique **DiGaM**, *Dictionnaire du Gascon Moderne*, et j'ai reçu le soutien juridique et administratif de l'I.E.O.-Paris, tant qu'une association du “pays” ne s'en serait pas chargée. Le projet tendrait à préparer des dictionnaires répondant aux besoins contemporains, ceux d'une langue de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle dont l'usage quotidien disparaît et dont la transmission repose sur l'école; et ils seraient établis à partir de l'œuvre de Palay et de tous les autres lexicographes gascons accessibles.

Devant l'ampleur de la tâche qui m'attendait, j'ai alors voulu m'associer tous les Gascons de bonne volonté grâce à une modeste publication de linguistique et lexicographie gasconnes, *Ligam-DiGaM* (n° 1, Avril 1993). Cela m'a révélé que si ce genre de revue a des lecteurs, fussent-ils peu nombreux, très rares sont ceux qui ont à la fois les connaissances, le temps et la documentation qui leur permettraient d'y écrire.

Quoi qu'il en soit, ce sont aujourd'hui 24 cahiers de 48 pages de format A5 qui sont parus, sans compter quelques numéros hors-série dont le plus vendu est le n° 4, *Le Gascon, langue à part entière et le Béarnais, âme du gascon* (1996; 2<sup>ème</sup> éd. 1999). On y trouve donc de nombreuses études, pour la plupart de ma plume, sur le vocabulaire, la syntaxe, la graphie, la vitalité réelle de la langue, l'attente de ceux qui s'y intéressent encore et, question essentielle, la place du gascon parmi les langues romanes; la prise en compte de cet arrière-plan sociologique et linguistique est en effet

déterminante pour le choix des solutions aux problèmes que le lexicographe ne manquera pas de rencontrer, tant pour ce qui est de la langue elle-même que de son écriture.

### DE *DiGaM* À UNE THÈSE DE DOCTORAT ?

Le volume de ces études et surtout l'accueil qu'elles ont rencontré de la part de lecteurs "éclairés" m'ont laissé penser que, jointes à mon expérience de quatorze années d'enseignement, elles pourraient fournir la matière d'une thèse de doctorat "sur travaux". Et comme les études sur la graphie étaient celles qui me paraissaient constituer un corps cohérent, abouti et, à lui seul, d'un volume suffisant, j'ai pensé pouvoir en faire l'objet central de cette thèse et le proposer ainsi à discussion et validation scientifiques.

Cette thèse, j'avais d'abord envisagé de l'intituler « Écrire le gascon aujourd'hui ». Mais quand mon directeur de thèse Philippe Blanchet, Professeur des universités en sociolinguistique et didactique des langues, m'a suggéré le titre « Situation sociolinguistique et écriture du gascon aujourd'hui », je l'ai accepté d'emblée; j'ai en effet pris conscience de ce que ma recherche portait d'un constat sociolinguistique, parce que l'écriture d'une langue vivante ne peut être envisagée hors de son contexte sociolinguistique.

Cependant, cela devait renforcer mon attention à tout ce qui est sociolinguistique dans mon approche des problèmes du gascon contemporain et m'a conduit à un changement complet dans mon appréciation des systèmes graphiques en présence.

### *DiGaM* ET LA GRAPHIE CLASSIQUE

Je connaissais déjà assez bien la graphie moderne<sup>1</sup> de l'*Escole Gastoû Febus*, apparentée à celle du Félibrige et qui était celle des *Reclams de Biarn e Gascougne* lors de mon premier abonnement en 1981. Mais je lui avais très vite préféré la graphie classique, préconisée par le mouvement occitaniste et désignée souvent comme « graphie occitane » : elle me paraissait alors plus logique et donc plus propre à l'enseignement rationnel de personnes qui ne parlent guère la langue. C'est donc elle que j'ai adoptée sans hésiter pour mon projet *DiGaM*, d'autant qu'elle s'avérait la seule en usage chez les enseignants en place.

Pour l'appliquer correctement, j'ai donc voulu m'appuyer sur les textes officiels de l'I.E.O. publiés en 1950 pour l'occitan et en 1952 pour le gascon; paradoxalement, je dus m'adresser au *Centre international de documentation occitane* de Béziers pour en obtenir des copies, car ils n'ont jamais été réédités ! Inutile de dire qu'ils sont parfaitement méconnus de la très grande majorité de ceux qui pratiquent et même enseignent la graphie "occitane", transmise de bouche à oreille, ou au mieux par des ouvrages de seconde main ou plus... Roger Teulat, professeur d'occitan à la faculté de lettres de Clermont-Ferrand, n'écrivait-il pas en octobre 1982 qu'il venait de découvrir le document I.E.O. de 1950 ? (voir plus loin, p. 143). L'étude de ces textes me fit vite découvrir que, loin du discours ambiant qui vante leur rationalité, les règles qu'ils énonçaient pour notre langue comportaient des faiblesses dont ne pouvait s'accommoder l'enseignement d'une langue que maîtres et élèves n'entendent plus guère dans la rue.

Problème après problème, j'ai donc recherché des solutions cohérentes qui permettraient l'écriture correcte d'une langue gasconne mieux connue que du temps où ces règles classiques furent

---

<sup>1</sup> Pour le sens que je donne à "classique" et à "moderne", voir p. 98.

formulées par un non-gascon, et ensuite une lecture qui retrouverait l’oral de façon univoque. J’ai ainsi défini une **graphie classique du gascon**, dite graphie **DiGaM**, qui n’est en fait qu’une variante proprement gasconne de la graphie classique occitane; au demeurant, aucune des solutions que je propose n’est originale (sauf peut-être *ô* pour /o/ non tonique...), toutes ayant été déjà utilisée, parfois pendant très longtemps, parfois seulement par quelques auteurs, mais des plus avertis (Pey de Garros, Coromines...).

J’étais pratiquement au bout de cette tâche quand l’éditeur *Princi Néguer* m’a engagé dans la réédition du *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de Vastin Lespy et Paul Raymond; cela m’a donné l’occasion d’ajouter à chaque entrée sa graphie classique selon DiGaM (1998). Cette graphie y est exposée dans les tableaux d’écriture et de lecture de l’*Introduction*, avec des développements explicatifs dans les notes ajoutées à certains articles, notamment en tête de certaines lettres.

Certes, cette présentation de ma graphie n’a pas convaincu ceux qui restent viscéralement attachés à ce que l’I.E.O. leur a enseigné comme une vérité éternelle, mais les esprits les plus avertis y ont trouvé des réponses satisfaisantes à des questions qu’ils se posaient depuis longtemps et que les premiers avaient écartées comme des blasphèmes. Il en est résulté que des livres gascons sont publiés dans ma variante de la graphie classique et que les habitués de la variante selon Alibert n’ont aucun mal à les lire. En revanche, les habitués de la graphie moderne ne s’y retrouvent pas mieux que dans celle de l’I.E.O.

Je comptais donc constituer ma thèse par l’exposé des problèmes à résoudre et des règles d’écriture classique que je proposais, avec un lexique orthographique qui en illustrerait l’application. Or, comme je l’ai dit plus haut, l’approfondissement de ma réflexion sociolinguistique a complètement modifié la donne.

## RETOUR À LA GRAPHIE MODERNE

Un premier doute sur la graphie classique m’était venu, il y a quelques années déjà, en voyant l’enseigne « Lou Marmitou » d’un charcutier béarnais au Salon de l’Agriculture de Paris; je ne tardai pas à constater alors que tous ceux qui voulaient vendre quelque produit du pays sous un nom du pays, l’écrivaient toujours en graphie moderne.

À cela s’est ajoutée, tout au long des années, mon expérience d’enseignement du gascon à des adultes de la région parisienne; il s’agit de personnes dont les emplois actuels ou passés sont gages d’une instruction plutôt au-dessus de la moyenne. Or il est très difficile de les accoutumer à une lecture de la graphie classique sans fautes ni hésitations, même s’il s’agit de jeunes qui l’ont pratiquée au cours de leur scolarité; alors que tous se sentent vite à l’aise avec des textes en graphie moderne. Au demeurant, mes contacts avec mes amis béarnais du pays n’ont jamais démenti cette impression parisienne : même très instruits, ils considèrent spontanément l’écrit classique comme une autre langue, de l’“occitan”, voisin mais différent de leur langue naturelle.

Or à partir de mon “inscription en thèse”, je devais être encore plus sensible à cet aspect des choses. C’est ainsi que vers la fin de 2002, je lus avec le plus grand intérêt les Actes d’un colloque tenu à Marcinelle en 1997 sur le thème « Écrire les langues d’oïl ». Pour presque toutes ces langues, la conclusion était que la place majeure du français dans la vie quotidienne des locuteurs imposait d’utiliser au maximum les graphèmes du français, avec la même valeur.

Puis, en février 2003, dans une communication sur la phonologie du gascon et sa graphie, je fis observer que si la notation classique de /u/ était théoriquement réglée par l'opposition *o* ou *ó* ~ *ò*, en pratique, le public n'arrivait pas à s'y accoutumer. Un auditeur me répondit : « C'est simplement une affaire d'enseignement ». Certes ! Mais que de temps passé dans les écoles à enseigner ces différences d'avec le français, alors que sont si réduits les temps dont on dispose pour enseigner tout le reste de la langue !

Enfin, parut chez l'éditeur *Princi negue*, en mars 2003, un petit livre qui sans doute fera date, *Ninete bajole...*; l'auteur en est Jan Bonnemason, naguère conseiller pédagogique d'"occitan" en Gironde; après avoir propagé la graphie classique de l'I.E.O. pendant des années, il déclare : « j'ai utilisé la graphie de l'*Escole Gastoû Febus* pour respecter l'engagement moral de rendre à mes informateurs ce qu'ils m'avaient donné et **comme ils me l'avaient donné**. » Chez un homme qui doit savoir ce qu'il dit et écrit, c'est avouer que la graphie classique ne permet pas d'exprimer la langue telle qu'elle a été parlée.

Et voilà que pour achever de me "convertir", il s'est trouvé qu'en juin suivant, j'assistais à la messe d'un village béarnais le jour de la fête patronale; la petite église était pleine et à la fin, tous de chanter en chœur *Boune May dou Boun Diu* {Bonne Mère du Bon Dieu}, écrit en graphie fébusienne sur la feuille distribuée l'entrée. C'était la confirmation pratique de ce que je sentais depuis longtemps : à quoi sert une graphie savante du gascon lue par les lettrés de Montpellier ou Nice, voire de Boston, Vienne ou Tokyo, si les Gascons et Béarnais ordinaires ne peuvent la lire ? J'abandonne ainsi sans regret l'illusion de la graphie classique à laquelle je crus depuis mon entrée à l'I.E.O.-Paris en 1982.

Ceux qui ont fait des questions de graphie une affaire quasi religieuse me jugeront peut-être digne du bucher. Mais religion pour religion, après l'*Histoire Sainte* béarnaise du XIV<sup>e</sup> s. (Lespy et Raymond, 1876-7, t. I, p. 124), je rappellerai l'histoire des "Septante", ces 70 ou plus exactement 72 docteurs juifs qui, selon la Lettre d'Aristée (II<sup>e</sup> s. av. J.-C.), auraient été invités par le pharaon Ptolémée II pour traduire en grec la Torah juive, parce que les Juifs hellénisés de la Diaspora ne comprenaient plus l'hébreu. Dieu sait pourtant la vénération des Juifs pieux pour la Bible et sa langue originelle... Malgré tout, ces Juifs hellénisés ont jugé la parole divine plus importante que la forme linguistique qui l'exprimait. Pour moi, c'est bien moins grave, je garde la langue, mais j'estime qu'elle vaut mieux que la graphie qui la représenta au Moyen-Âge, et que son intelligence par les gens du XXI<sup>e</sup> s. est infiniment plus importante que la conservation de formes graphiques anciennes... et somme toute contingentes.

Mais cela m'oblige à modifier un peu mes plans ! Dans le dossier réuni pour la validation de mon acquis en vue de l'inscription en thèse, j'avais projeté de présenter « la description d'un système de graphie "classique" ou savante, ainsi que des suggestions pour rendre plus fiable la graphie "moderne", bien plus populaire ». Je garde ce plan, mais en l'infléchissant quelque peu : ma présentation du système classique aura surtout pour but de faire apparaître en quoi j'estime devoir modifier celui de l'I.E.O. pour en atténuer les défauts, tant que l'enseignement officiel restera de fait attaché au système classique. Cela expliquera en outre certains de mes choix pour améliorer le système moderne, conséquence de quelque quatorze ans de travaux et réflexions dans le cadre "classique". Car j'exposerai ensuite en détail les améliorations qu'il me paraît très utile, voire parfois indispensable d'apporter à la graphie moderne pour qu'elle réponde à l'état actuel de la langue dans la société gasconne. Et je terminerai par une brève comparaison entre les deux systèmes retouchés.

Au fond, il s'est passé ce que j'ai déjà éprouvé pour plusieurs études ayant abouti à des articles de *Ligam-DiGAM* ou à des notes de la réédition du *Lespy* : les faits rencontrés et ma réflexion m'ont conduit à des conclusions fort différentes de ce que je pensais en début d'étude, voire à l'opposé.

Mais il est temps d'entrer dans le vif du sujet.

## PLAN

Comme le titre nous y invite, je traiterai de la sociolinguistique du gascon dans une première partie et de son écriture dans une seconde; mais avant toutes choses, un **chapitre préliminaire** essaiera de situer le gascon parmi les langues romanes, et tout particulièrement parmi les langues d'oc :

– la **première partie** traitera successivement de la représentation de la langue dans l'esprit des Gascons et Béarnais, et spécialement sur la façon de la nommer, de son état actuel, qui n'en assure plus la transmission naturelle, et donc également de la transmission "artificielle" par l'école; puis sera faite une brève présentation des institutions qui militent pour la langue et j'achèverai cette partie en évoquant les perspectives d'avenir; en revanche, la sociolinguistique de la graphie sera renvoyée à la seconde partie, car elle ne se comprend bien qu'après avoir vu l'histoire des graphies;

– la **seconde partie** débutera donc par un historique des systèmes graphiques du gascon, suivi d'une réflexion sociolinguistique sur la réception des systèmes actuels par le public gasconophone; ainsi éclairé sur les besoins de ce public, j'exposerai mes propositions pour amender les deux systèmes en usage, classique et moderne.

## UNE REMARQUE DE FOND

### Sur la place du Béarn dans ce travail

Ce travail fait une large place au gascon dans sa forme béarnaise et à sa pratique en Béarn.

Il y a à cela une raison très personnelle, c'est mon enracinement dans cette terre; c'est en Béarn que j'ai passé mon adolescence et "fait mes humanités", Béarn où ma mère était née et dont elle avait pratiqué la langue dans son enfance, Béarn où j'ai toujours mes amis de jeunesse, Béarn dont je suis la vie par la lecture quotidienne de *L'Éclair*, journal de Pau que lisaient mes parents et qui partage aujourd'hui la majeure partie de ses pages avec l'autre titre palois, *La République*.

Cette première place du Béarn dans ma recherche est néanmoins légitimée par son importance objective dans le maintien de la langue gasconne depuis plus d'un siècle. Sans doute faut-il y voir un reste du prestige de l'ancienne principauté qui en conserva l'usage officiel, en droit jusqu'en 1620, en fait jusqu'en 1789 (voir p. 54), au fait que Pau fut le siège du Parlement de Navarre, puis de la Cour d'appel avant d'y recevoir une Université.

C'est un fait en tout cas, comme on le verra plus loin, pp. 76 sqq., que c'est en Béarn que sont nées les premières associations gasconnes du Félibrige, puis de l'occitanisme, et qu'elles existent toujours; que c'est d'elles que sont sortis le seul grand *Dictionnaire* du gascon (Simin Palay, 1934, puis 1961) et la première méthode moderne d'enseignement du gascon, *Lo gascon lèu e plan* (Grosclaude, 1977); que c'est en Béarn que sont édités le plus grand nombre d'écrits gascons ou sur le gascon; que c'est sa langue classique qu'ont adoptée ou prise pour référence la plupart des auteurs

gascons du XX<sup>e</sup> s. et que P. Bec a qualifiée de « gascon-standard » (préface de *Lo gascon lèu e plan*).

Enseignant personnellement le gascon à des adultes à Paris, j'ai pour étudiants des Landais du sud, des Béarnais, des Bigourdans, mais jamais ne se sont manifestés des Gascons des autres régions, signe probable d'un recul plus grand d'une langue qu'on ne souhaite retrouver que si on l'a déjà vécue plus ou moins au Pays.

Au demeurant, si l'ensemble gascon dans sa totalité est bien connu par l'*Atlas linguistique* de Jean Séguy, sa littérature l'est beaucoup moins, celle du Béarn étant la plus accessible; et les quelques enquêtes linguistiques réalisées éclairent davantage le Béarn, et un peu moins la Bigorre, que les autres régions; de fait, c'est en Béarn que les professeurs suisses A. M. Kristol et J. T. Wüest sont d'abord venus faire leurs enquêtes linguistiques de 1983 sur la pratique du gascon.

Enfin, ce qui se constate dans les Hautes-Pyrénées, aujourd'hui très dynamiques pour la conservation de leur gascon propre, n'est jamais venu démentir ce que l'on observait en Béarn.

De toute façon, je me suis toujours efforcé de m'ouvrir aux autres terres gasconnes et à leurs auteurs, même si j'ai regretté bien des fois de ne pas y rencontrer davantage de personnes effectivement engagées dans la défense de notre langue commune.

C'est cette même ouverture qui m'a fait observer avec la plus grande attention ce qui se passe sur les autres terres d'oc, qui rencontrent à des degrés divers les mêmes problèmes et dont les réalisations peuvent toujours donner de bonnes idées pour la Gascogne.

### TROIS REMARQUES DE FORME

#### **Sur l'orthographe du français**

Soucieux d'une orthographe gasconne à la fois fidèle à la langue et facile à enseigner, je ne pouvais pas moins que d'appliquer à mon français les simplifications orthographiques adoptées par l'*Académie française* en 1990. Donc, notamment, *règlementaire*, *connaître*, *bruler* etc.

#### **Sur la traduction des citations**

Les nombreux auteurs que je cite ont écrit le plus souvent en gascon ou en occitan. J'ai estimé que les citer dans leur texte allongerait ce travail sans utilité majeure sur le fond. J'ai donc traduit toutes ces citations en français (une ou deux exceptions, tellement transparentes que c'eût été faire offense au lecteur que de les lui traduire !). Comme il s'agit le plus souvent de textes "savants", les mots autres que les outils grammaticaux sont ceux de beaucoup de langues occidentales et leur traduction est facile.

Mais parfois, les auteurs usent d'un langage plus familier, et là, le Gascon peut être embarrassé devant un mot, une expression occitane, provençale ou autre. J'ai donc essayé de rendre le mieux possible l'esprit de ce qui était dit. Par exemple, p. 72, "hérissé" traduit *espolofit* de R. Lafont (Alibert ignore *espolofit*, mais donne : *espolofir*, ébouriffer, hérisser).

#### **Sur les tables**

On trouvera à la fin de ce travail plusieurs tables destinées à en faciliter la lecture, et spécialement une table des **abréviations et sigles** et une table des **personnes citées**.



# Chapitre préliminaire

## La langue gasconne

La langue d'oc est-elle unique et le gascon l'un de ses dialectes ou variantes, ou faut-il dire « les langues d'oc », groupe linguistique comprenant notamment la langue gasconne ? Pour ceux qui tiennent à l'unité de la langue d'oc, avec derrière la tête l'idée de l'unifier pour en faire la langue d'un pays indépendant qu'on appellerait "Occitanie", poser une telle question relève des disputes des gens de Byzance sur le sexe des anges au moment où les Turcs assiégeaient la ville.

Pourtant, définir une graphie pour une langue qui n'est pas unifiée implique d'en fixer les contours, pour que cette graphie reflète le mieux possible toute la langue dans ses variétés, sans en sacrifier aucune. Et c'est parce que l'habit graphique conçu pour l'"occitan" à partir du languedocien du pharmacien audois Alibert s'adapte mal à « la » langue d'oc dans son ensemble, et spécialement au gascon, qu'il m'a paru nécessaire d'éclairer d'abord la place du gascon dans cet ensemble linguistique. Ce chapitre préliminaire a donc pour objet de rendre compte de ma recherche.

Mais d'abord, pour permettre au lecteur de situer d'emblée notre problème dans l'espace, je dirai deux mots du domaine linguistique gascon.

### **Le domaine linguistique gascon (Carte en Annexe I)**

Que l'on considère le gascon comme un dialecte d'une langue d'oc unique ou comme une langue indépendante, il est une question sur laquelle tout le monde s'accorde : le domaine du gascon coïncide sensiblement avec le triangle aquitain que César délimitait par la Garonne, l'Océan et les Pyrénées (*Guerre des Gaules*, Ch. I<sup>er</sup>). En fait, les faisceaux d'isoglosses particulièrement serrés qui délimitent ce domaine l'étendent en outre sur la rive droite de la Garonne, avec le Couserans au sud-est et l'Entre-deux-Mers au nord; et lui enlèvent le Pays Basque au sud-ouest, où se parle ce que l'on pense être la continuation de l'ancienne langue des Aquitains de César.

### **Langue ou dialecte ? Pourquoi je me suis posé la question**

Historiquement, la question de la vision des linguistes sur le gascon est la première que je me suis posée. Mon cheminement personnel, évoqué dans le *Prologue*, m'a en effet très vite mis en contact avec le mouvement occitaniste; certes, l'écoute des cassettes du manuel de M. Grosclaude *Lo gascon lèu e plan* m'a vite rassuré sur la langue qu'il y proposait, même si sa graphie "occitane" m'avait d'abord semblé bien loin de ce que j'attendais.

Mais bientôt, au sein de l'I.E.O.-Paris, j'ai été en contact avec le languedocien, "dialecte" d'oc largement dominant dans les revues occitanistes, et là, il m'a semblé franchir une frontière. Certes, ma connaissance progressive du gascon, celle du latin et de l'espagnol toujours vive, m'a toujours permis d'en comprendre l'écrit ordinaire, souvent calqué sur le français dans lequel les auteurs modernes l'avaient d'abord pensé; mais j'ai eu le sentiment que ce n'était pas "ma" langue, malgré le discours occitaniste ordinaire. Mon malaise s'accrut encore plus quand je découvris que le but de l'occitanisme était d'arriver à ce que la langue commune de l'"Occitanie" future soit une sorte de languedocien revisité par des théoriciens fascinés par le XII<sup>ème</sup> siècle méridional et le XX<sup>ème</sup> siècle catalan, l'occitan standard (cf. pp. 23 sq.).

Ce qui me retint de partir, ce fut la découverte d'un rapport totalement oublié des occitanistes d'aujourd'hui et néanmoins fondamental pour ce sujet, celui que le Pr. Pierre Bec avait fait approuver

par l'assemblée générale de l'I.E.O. de septembre 1972, *Per una dinamica novèla de la lenga de referència* : le gascon était une langue distincte, hors du processus en cause. J'y reviendrai.

Cela explique que je me sois préoccupé de savoir ce que les linguistes, notamment étrangers et français non occitanistes, pensaient de tout cela. Et comme mon projet lexicographique supposait des idées claires sur le sujet, je l'ai abordé dès le n° 1 de *Ligam-DiGaM* sous le titre *Pour un gascon standard* : Après avoir donné l'avis de quelques auteurs de marque, comme P. Bec, mais aussi Carl Appel, Simin Palay, Gehrard Rohlf, Louis Alibert et enfin Roger Teulat, je finissais par dire « Dialecte occitan ou langue *spécifique* ou *à part entière*, mais *très voisine* de l'occitan proprement dit, peu importe ! » L'essentiel étant au plan pratique, je poursuivais :

« La Langue d'oc du Félibrige n'est qu'une expression symbolique pour désigner les langues du Midi de la France comme étant d'une même famille. [...] Pratiquement, le gascon est donc une langue qui sera normalisée par les Gascons... s'ils le veulent; et l'aranais lui-même, souvent cité comme l'idéal des occitanistes aussi bien que des félibres, est une langue autonome et officielle. »

Par la suite, en butte à des critiques globales de ma position de la part de gens qui manifestement n'avaient pas les mêmes lectures, je fus amené en 1996 à consacrer un numéro spécial à la question, *Le gascon, langue à part entière et le béarnais âme du gascon*, puis à le rééditer avec de nouveaux témoignages en 1999 et à en reprendre l'essentiel l'année suivante dans un chapitre d'un "livre blanc" *10 ans au service du gascon : DiGaM*. J'y puise l'essentiel de ce qui suit.

### **Le témoignage des linguistes occitanistes...**

Destiné d'abord aux occitanistes, *Le gascon, langue à part entière...* privilégiait le témoignage des maîtres à penser de l'occitanisme déjà nommés; d'abord, Louis Alibert (1884-1959), auteur d'une remarquable *Gramatica occitana segón los parlars lengadocians* (1935); et plus encore Pierre Bec (1921- ), professeur d'université, auteur notamment d'un *Manuel pratique de philologie romane* (1970-1) ainsi que d'un *Manuel pratique d'occitan moderne* (1973), et président de l'I.E.O. de 1962 à 1980.

**Alibert**, avait été à Toulouse l'étudiant du Pr. Joseph Anglade et avait obtenu un diplôme supérieur d'études méridionales. Mais n'ayant guère bougé du canton de l'Aude où il était né, sa connaissance du gascon tenait surtout du ouï-dire, et la bibliographie qu'il annexa à sa *Gramatica* révèle une particulière pauvreté en ouvrages sur cette langue. De fait, son œuvre contient quelques erreurs notables sur le gascon (cf. Lafitte, 2002-3).

Mais cela ne doit pas étonner, car en plusieurs occurrences, il a traité le gascon et le catalan — qu'il écrivait couramment — comme des langues distinctes de l'occitan. Ainsi, quand, en tête de la *Gramatica*, il compare le languedocien aux « langues et dialectes qui l'entourent », le pluriel du mot « langues » ne peut viser que le catalan et le gascon cités en premier. Plus tard, dans un grand article sur *La langue d'oc* (1951, p. 53), il écrit :

« Dès la naissance de notre langue, le *gascon* et le *catalan* ont des caractères phonétiques bien tranchés qui les distinguent de la langue des troubadours. Cependant, les futurs dialectes sont déjà reconnaissables : *limousin*, *auvergnat*, *provençal*, *languedocien*, *dauphinois*. L'unité de la langue des troubadours était toute relative. »

On ne peut dire plus clairement que le gascon et le catalan sont des langues à part de celle d'où sortiront les cinq grands dialectes occitans actuels; et le gascon lui-même comporte des dialectes comme l'écrira le même Alibert en p. 5 de *L'application...* de 1952 (cf. infra, 144 et Annexe

XIII). Tout cela, sans nier que ces langues forment un ensemble que l'approximation littéraire appelle *Langue d'oc* et que les linguistes, Alibert en tête, nomment plus rigoureusement l'ensemble *occitano-roman*. Au demeurant, la même vision était déjà, trente ans plus tôt, chez **Joseph Anglade** (1921, p. 19) :

« Le gascon et le catalan ont évidemment dès le début de la langue la plupart de leurs traits distinctifs; mais ces traits ne sont pas encore tellement accusés et tellement nombreux qu'ils soient un obstacle insurmontable — comme ils le sont devenus aujourd'hui — à une unité linguistique, au moins relative. »

**Pierre Bec** reprend le concept d'ensemble *occitano-roman* et s'y tient dans son premier *Manuel* (1970-1); il y présente en trois chapitres de même niveau l'occitan, le catalan et le gascon et l'achève (t. II, 472) par un tableau général de langues romanes, particulièrement explicite sur ce point :

2) Gallo-roman « occitan » (ou d'oc) ou occitano-roman :

– occitan	{	nord-occitan (limousin, auvergnat, provençal alpin) → gallo-roman d'oïl	
		occitan moyen : languedocien, provençal	
– gascon	{	catalan oriental → langue littéraire	} → ibéro-roman
– catalan		catalan occidental → aragonais	

Et dans son second *Manuel* (1973), l'auteur reprend textuellement en français ce qu'il a écrit en occitan dans le rapport des *Annales de l'I.E.O.* de 1972 évoqué plus haut (p. 13) :

« Nous retrouverons [...] la même adéquation [entre graphie et phonie] (peut-être plus étroite même) en **gascon**, dialecte également très conservateur dans l'ensemble *aquitano-pyrénéen*. Mais il s'agit là, on le sait, d'un autre diasystème difficilement réductible aux structures d'ensemble de l'occitan; en fait d'une **langue** très proche, certes, mais **spécifique** (et ce dès les origines), **au moins autant que le catalan**. »

Il est intéressant de mentionner ici l'attitude pas toujours cohérente du Pr. **Robert Lafont** sur ce sujet, lui qui passe aujourd'hui pour le maître à penser d'un occitanisme peu enclin à reconnaître l'autonomie du gascon. D'une part, il ne protesta jamais contre cette affirmation de son collègue et ami Bec, alors qu'il signait un autre rapport du même numéro des *Annales*, mais encore il a souvent cité les deux *Manuels* de ce dernier. Par exemple, dans les *Éléments de phonétique*, 1983-2, p. 6 :

« Nous ne pensons certes pas remplacer les ouvrages fondamentaux de P. Bec, le *Manuel pratique de philologie romane*, pour deux chapitres (**l'occitan, le gascon**) du tome I [...] et le *Manuel pratique d'occitan moderne...* »

Il ne bronche pas en énumérant ces deux chapitres distincts du premier manuel, et ne fait aucune restriction sur la reprise en français, dans le second, de la phrase clé du rapport de 1972 que je viens de citer.

Il y revient à la rubrique "Linguistique" de sa revue *Amiras* (n° 6, oct. 1983, pp. 71-81) et spécialement pp. 72-73, sur le gascon :

« On sait que ses traits phonético-phonologiques, mais aussi morpho-syntaxiques et lexicaux, tels qu'ils sont concentrés sur les Pyrénées et dans l'extrême Ouest béarnais ou landais, ont servi, dans l'analyse linguistique, à fonder quelquefois une langue distincte de l'occitan central ou septentrional. Mais on remarquera que le plus souvent c'est relativement à l'indépendance du catalan que la question est posée (chez Carl Appel, G. Rohlfs, P. Bec). Il s'agit donc bien non des faits intrinsèquement considérés, mais du statut. Une dialecte est établie sur trois termes : occitan, catalan, gascon. Si le catalan n'est pas de

l'occitan, le gascon n'en est pas non plus. Et si le gascon en est, il faut bien que le catalan en soit. Pierre Bec en a tiré la conclusion classificatoire d'un occitano-roman à trois instances : occitan proprement dit, catalan, gascon (*Manuel pratique de philologie romane*, Picard, Paris, 1970, t. I). »

Non seulement R. Lafont ne critique pas ce point de vue, mais encore légitime la prise en compte du catalan pour juger du gascon quand il écrit un peu plus loin, p. 75 :

« Quand l'italien, l'espagnol, le catalan serviront à éclairer l'occitan de façon normale, les Occitans seront plus à l'aise pour comprendre ce qu'est leur propre occitan. »

Et même, il arrive à R. Lafont de reconnaître dans le gascon une “vraie langue” :

- Dans l'*Anthologie...*, 1974, p. 286 : « À l'exception de Jean de Nostredame [...] et surtout de Pey de Garros qui a réfléchi d'une façon remarquable aux problèmes d'une **langue gasconne** moderne... »;

- dans les *Éléments de phonétique*, 1983-2, il traite par principe le gascon comme un dialecte de l'occitan mais il le mentionne quelque 35 fois comme s'écartant de la règle générale, alors que les autres parlers d'oc ne sont ainsi mentionnés que de 23 (provençal) à 5 fois (gévaudanais, carcinol, rouergat); par deux fois, il va jusqu'à opposer explicitement le gascon à l'« ensemble occitan », ce qui, si le français a un sens, place le gascon en dehors de cet « ensemble » :

« /w/ pour le **gascon**, /w̃/ pour l'**ensemble occitan** sont apparus aussi dans *uò* et *uè*. » (p. 39);

« Le phonème /gw/ conservé en **gascon** devant *a* : *guarir*, ou même *e*, *güeitar*, “regarder”, est réduit à *g* dans l'**ensemble occitan** : *garir*, *gaitar*. » (pp. 53-54).

**Jean Séguy** et son “école” (cf. p. 148) ne sont pas à proprement parler des “militants” de l'occitanisme, mais le climat occitaniste de Toulouse a dû les marquer, car leurs écrits dénotent un certain flou sur la place du gascon par rapport à l'« occitan ». Voici par exemple ce que l'on peut remarquer dans le volume VI de l'ALG, qui, daté de 1973, est de la main de Séguy : le texte accompagnant la carte 2504 débute par « En occitan du Sud-Ouest... », mais la carte suivante 2505 “corrige” aussitôt par « En gascon... »; et le mot *gascon* ou ses dérivés reviennent dans une vingtaine d'autres cartes alors que *occitan* ne se retrouve que pour qualifier l'adverbe *aquí* {ici} (c. 2281) et le nom *lairon* {voleur} (c. 2516) et surtout à la carte 2530 « Champ gradient de la gasconité ».

Or l'analyse du texte assez long qui présente cette carte révèle bien le fond de la pensée de ce maître du gascon, au terme de l'immense travail que fut la réalisation de l'ALG. Deux passages doivent être cités in extenso, la première phrase et le troisième et dernier alinéa :

« Nous avons tenté de cerner les traits spécifiques du gascon qui opposent cet ensemble non seulement au reste de l'occitan, mais au gallo-roman en général. »

« Précisons que ces traits ne peuvent servir à opposer le gascon à l'ibéro-roman, catalan compris, si nous avons écarté ceux qui sont communs au gascon et à l'ibéro-roman, il ne serait resté que peu de chose. La distinction du gascon et de l'ibéro-roman demanderait un travail spécial qu'il n'est pas question d'entreprendre ici; il est d'ailleurs probable que les traits pertinents seraient alors communs au gascon et au gallo-roman. »

La première phrase situe bien le gascon dans l'occitan, mais il s'oppose « au gallo-roman en général », donc au français notamment, par les mêmes traits qu'au « reste de l'occitan »; en revanche, selon le dernier alinéa, si l'on écartait de ces traits tous « ceux qui sont communs au gascon et à l'ibéro-roman, il ne [resterait] que peu de chose », tandis que si l'on voulait réunir les traits qui opposent le gascon à cet ensemble, « les traits pertinents seraient alors communs au gascon et au gallo-roman. » Bien sûr, tout cela n'est qu'une appréciation globale qu'une étude détaillée devrait

nuancer, mais j'en conclus ceci : pour Séguy, arrivé au bout de l'ALG, le gascon n'est pas plus « occitan » que gallo-roman quand on l'oppose à ces ensembles, ou est autant « occitan » que gallo-roman quand on l'oppose à l'ensemble ibéro-roman.

Et quand on considère les cartes de ce volume VI, qui sont des cartes de synthèse, on est frappé de constater que la grande majorité comporte une isoglosse schématique (droite oblique) sur le cours de la Garonne, séparant systématiquement le gascon de l'occitan languedocien; ce n'est qu'au sud-est que les traits gascons se poursuivent souvent en languedocien pyrénéen, ce que P. Bec constatait en définissant un « complexus aquitano-pyrénéen » (1963, pp. 38 et 54). Si l'on ajoute à cela les cartes 2525 et 2526 qui tentent de définir les « Frontières dialectales du gascon », donc les aires de ses "dialectes", on est bien en présence d'une langue divisée en dialectes, comme P. Bec l'écrivait au même moment (1973, p. 171). Mais sept ans plus tôt, c'est bien J. Séguy lui-même qui par deux fois avait nommé explicitement « la **langue gasconne** » (1966, pp. 4 et 13) et assuré la qualité des enquêtes par le fait que « tous les enquêteurs [étaient] gascons » (*ib.*, p. 5). La clé, c'est que pour Séguy l'« occitan » n'était probablement pas une langue, mais un ensemble linguistique, ce qui lui permettait d'écrire aussi « mots occitans (gascon compris) » (*ib.*, p. 15).

Le même décalage entre ce qui semble la pensée profonde du savant et un discours souvent convenu apparaît chez **Jacques Allières**; par exemple, les mots gascons du volume V sont des « formes occitanes » (ALG V, Fasc. 2, p. V) et la Gascogne est à l'extrême ouest de l'« Occitanie » ... mais « c'est en opposition à la Romania toute entière que le gascon occidental manifeste son originalité » (*ib.* pp. 30 et 32). Et plus encore, il concluait en 1988 une communication faite à Valence d'Espagne — loin des pressions toulousaines ? — en donnant à la « **langue gasconne** » une place comparable à celle du catalan parmi les langues romanes (citation complète en Annexe II).

Et de **Xavier Ravier**, je ne citerai qu'un de ses derniers articles (2002) : il définit le « gascon médiéval » comme « la forme qu'avait prise l'occitan gascon à l'époque de rédaction des actes » (p. 400), pour dire un peu plus loin que dans les actes engageant l'autorité comtale, « la *lingua mixta* et la **langue gasconne** sont l'une et l'autre sollicitées » (p. 408).

De semblables hésitations se retrouvent chez **André Hourcade**, inspecteur départemental de l'éducation nationale et auteur d'une remarquable *Grammaire béarnaise* (1986). Dans une interview donnée à *Per Noste-Païs gascons* (n° 93, 11-12/1982, p. 13), il admet d'abord que « Le béarnais est une variété du gascon, lui-même variété de la langue occitane »; mais un peu plus loin, sur son rôle de formateur des instituteurs : « L'an dernier, il n'y eut rien pour la formation à la **langue béarnaise** », ce qu'il renforce quelques lignes plus bas : « le béarnais est une langue véritable, avec une syntaxe, des structures tout à fait particulières. » Il y reviendra sans ambages dans la *Grammaire* : son but est de donner « une description aussi détaillée que possible de la **langue béarnaise** » (p. 19); « La **langue béarnaise** est, ici, objet d'étude, mais pour l'étudier, on se sert de la langue française » (p. 22).

On verra bientôt, p. 20, comment J.-P. Chambon et Y. Greub (2002) réfutent et même ridiculisent quelque peu ces hésitations sur l'autonomie du gascon, hésitations que J.-P. Chambon (2003) met avec vraisemblance sur le compte de la « coalescence » entre militantisme et linguistique (cf. p. 24). Nous en avons confirmation dans les vues des linguistes indépendants, non-militants.

### ... et des linguistes indépendants, français et étrangers

En cela, rien de nouveau non plus, puisque l'idée avait été avancée dès les premières études linguistiques sur le gascon. Il devait en être de même de la part de tous les grands linguistes qui ont étudié de près notre langue. Pour s'en convaincre, il suffit de lire leurs témoignages, échelonnés sur 120 ans, et venant de partout; des seize donnés dans mon livre blanc, je ne retiens ici que les quatre reproduits, avec celui de P. Bec déjà cité, dans ma réédition 1998 du *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de Vastin Lespy (p. 14); d'autres figurent en Annexe II :

1879 – **Achille Luchaire**, *Étude sur les idiomes pyrénéens de la région française*, p. 193. — « Si, à l'exemple de l'un de nos meilleurs romanistes, M. Chabaneau, nous qualifions le gascon de langue, ce n'est pas que nous méconnaissions le lien qui le rattache à la langue d'oc; c'est en raison du grand nombre de caractères originaux qui lui font une place tout-à-fait à part parmi nos dialectes du Midi. »

1962 – **Kurt Baldinger**, *Revue de linguistique romane*, p. 331. — Le gascon, « on doit le considérer comme une quatrième unité linguistique, s'opposant au domaine français, occitan et franco-provençal. » (Voir aussi p. 19).

1985 – **Tomás Buesa Oliver**, *Lengas y hablas pirenaicas, 4<sup>o</sup> cours d'été à San-Sebastián*, p. 15. — « Le gascon a une telle individualité qu'on ne peut le subordonner à l'occitan. »

1996 – **André Martinet**, *Lettre à Jean Lafitte*, 18 novembre 1996. — « Si l'on s'en tient à la forme linguistique des parlers, il paraît indispensable de mettre à part, parmi les parlers du midi, le catalan et le gascon, celui-ci profondément influencé par le contact avec le basque. [...] Il ne me paraît pas qu'il y ait à faire des distinctions aussi tranchées entre les parlers restants, provençaux, languedociens, auvergnats et autres.

« Il serait utile, dans la terminologie linguistique, de mieux marquer l'originalité du gascon par rapport à ses voisins. »

Avec ce dernier témoignage du regretté Pr. Martinet, mon "livre blanc" de 2000 bouclait en quelque sorte la boucle en retrouvant la présentation d'Alibert dans la *Gramatica* et l'étude de 1951 : deux langues d'une part, gascon et catalan, et quatre ou cinq grands dialectes occitans de l'autre (sans préjudice des aspects sociolinguistiques qui en font des langues à part entière).

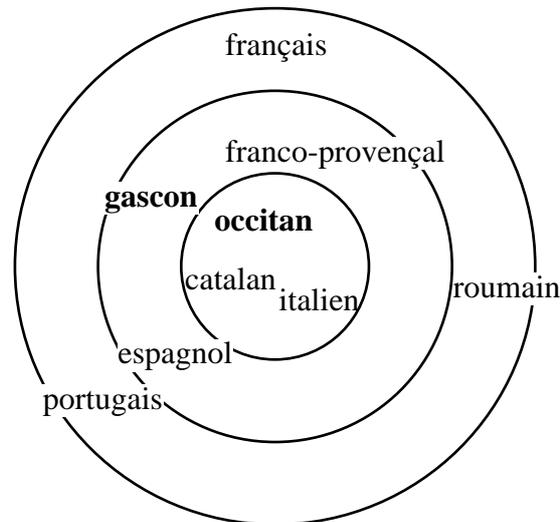
J'en ai eu une nouvelle confirmation de la part de M. **Anthony Lodge**, professeur de linguistique romane à l'Université St-Andrews en Écosse, lors du *Colloque sur les langues latines* organisé par la ville de Sceaux et le Félibrige le 1<sup>er</sup> juin 2002.

Sa communication avait pour titre développé *Les langues romanes dans le contexte européen : unité face aux langues germaniques; intelligibilité réciproque; artificialité de leurs divisions au sein de la Romania; focalisation autour du français*.

D'une part, à côté des « langues officielles » (catalan, espagnol, français, italien, portugais, rhétoroman et roumain), il compte séparément, parmi « les autres », le corse, le franco-provençal, le galicien, le **gascon**, l'**occitan**, le picard, le piémontais, le sarde etc.

D'autre part, tout en soulignant le continuum entre langues voisines, M. Lodge a voulu montrer par un schéma, particulièrement significatif, que du temps où nos langues d'oc étaient d'usage généralisé, ce continuum se hiérarchisait en « zones d'intercompréhension dégressive » : avec l'occitan en zone centrale — l'organisation du colloque par le Félibrige justifiait ce point de vue —, on

trouve dans la même zone le catalan et l'italien tandis que le gascon est dans une première couronne, avec l'espagnol et le franco-provençal :



Outre que nous retrouvons là les quatre « unités linguistiques » du gallo-roman selon K. Baldinger, et le « au moins autant que le catalan » de P. Bec, la proximité constatée entre italien et catalan rejoint l'argument des Catalans du *Manifest* de 1934 (traduit du catalan) :

« Nul n'aura l'idée de dire que le catalan et l'italien appartiennent à une même unité linguistique par le seul fait qu'un public catalan puisse suivre avec une relative facilité une représentation théâtrale en italien, langue facile si on la compare avec certains parlers occitans comme l'auvergnat ou le gascon, compréhensibles seulement pour qui s'est adonné spécialement à leur étude. »

Plus près du concret, on peut citer l'avis de Gaston Guillaumie (1948) sur Jasmin :

« Il est fort heureux que le poète, croyant restaurer la langue des troubadours [gascons, Cercamon et Marcabru], ait écrit et déclamé dans son dialecte d'Agen, si proche du languedocien. S'il avait utilisé le gascon, il aurait couru le risque de ne pas être universellement compris, comme il l'a été, dans toute l'étendue du domaine occitan. »

C'était aussi l'avis d'André Hourcade dans l'interview citée plus haut :

« ...j'ai aussi passé 5 ans à Albi [...] et même si les différences [entre béarnais et languedocien] sont nombreuses, je n'ai jamais eu aucune difficulté pour comprendre les Tarnais... Pour eux, par contre, c'était un peu plus difficile de me comprendre à cause des particularités du gascon et du béarnais. » (P.N.-P.G. n° 93, 11-12/1982, p. 13).

Mais locuteur béarnais depuis l'enfance, inspecteur départemental chargé des langues régionales, il était particulièrement préparé à comprendre un autre parler roman, et peut-être aussi ses interlocuteurs tarnais, s'il s'agissait d'enseignants d'occitan.

En tout cas, plus près de nous, un sympathique « saltimbanque » — il se qualifie ainsi lui-même — le chanteur français bien connu **Marcel Amont**, à qui il arrive aussi de chanter en béarnais, rejoint étonnamment les Pr. Lodge et Guillaumie quant à la douteuse « intercompréhension » entre locuteurs de Bayonne à Nice; voulant se documenter sur la langue de ses pères, le gascon d'Aspe, auprès de « ceux qui sont censés en savoir plus long », il a surtout interviewé deux occitanistes avérés, M. Grosclaude et J. Salles-Loustau, pour qui le gascon s'intègre à l'occitan; mais ils ne l'ont pas du tout convaincu (2001, p. 155) :

« Mais moi je continue à constater qu'AUJOURD'HUI, quoi qu'on en dise, si je parle ou chante en béarnais au pays de Mistral, devant des Carcassonnais ou même des

Toulousains, plus proches géographiquement, je ne serai pas compris de la plupart des autochtones, sauf des spécialistes, tout au moins de ceux qui ont un peu étudié la question. »

Mais ce sont des linguistes qui auront ici le dernier mot : en démontrant que les sept traits spécifiques qui caractérisent le gascon depuis Luchaire étaient déjà acquis autour de l'an 600, donc avant ce que le premier appelle l'émergence de l'occitan, le Pr. **Jean-Pierre Chambon** et **Y. Greub** (2002) ont établi, semble-t-il définitivement, que

« le gascon n'a pu se détacher d'un ensemble linguistique qui n'existait pas — ou, si l'on préfère, qui n'existait pas encore — au moment où il était lui-même constitué. Il ne peut par conséquent être considéré comme un dialecte ou une variété d'occitan au sens génétique de ces termes («forme idiomatique évoluée de»). Du point de vue génétique, le (proto)gascon est à définir comme une langue romane autonome ».

Certes, dans son *Introduction à la linguistique occitane* (2003), J.-P. Chambon ne parle plus que de langue occitane; mais en affirmant qu'elle est « une langue dialectale [qui] se réalise concrètement et dès les débuts de son histoire, sous la forme de variétés géographiques (ou diatopiques) bien marquées » (p. 3), il aboutit au même résultat pratique qu'en admettant une pluralité de langues plus ou moins apparentées. Il vient en effet d'insister (p. 3) :

« Il N'existe donc PAS (malgré les efforts de certains militants dans ce sens) de variété standard qui soit reconnue comme telle de manière unanime par la communauté linguistique et possédant de ce fait une existence sociale réelle. Au Moyen Âge, il N'a PAS existé davantage de *koinè* occitane (variété commune au-dessus des variétés géographiques régionales ou locales). Il N'existe PAS non plus — plus modestement — une variété qui soit reconnue comme plus prestigieuse que les autres par les usagers. »

Et sur l'«intercompréhension», il a confirmé ce que j'ai rapporté plus haut (ib.) :

« Bien qu'on ne dispose que de peu de données à ce sujet, l'intercompréhension est sans doute difficile entre locuteurs de Gascogne, du Limousin ou de Provence (lesquels, du reste, s'ils se rencontrent, ne communiquent plus en occitan...). »

Pour finalement faire une large place à la situation «à part» du gascon (p. 4) :

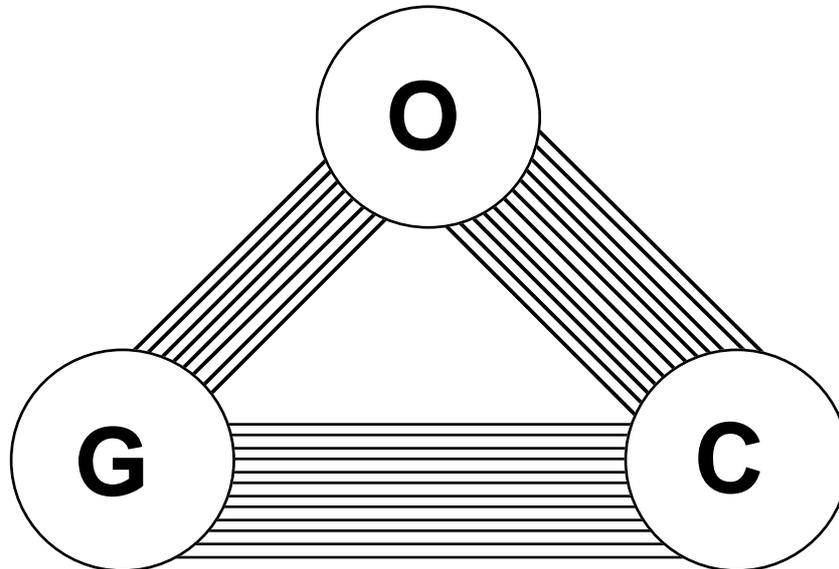
« 7/ L'unité de l'objet de la linguistique occitane est problématique - On a souligné plus haut [...] le fort degré de variation diatopique qui caractérise la langue occitane. Mais il y a plus : un vaste ensemble de parlers, le gascon, présente des caractéristiques si fortement divergentes et surtout si anciennes que tous les linguistes romanistes s'accordent pour dire que le gascon, presque toujours considéré comme une des grandes variétés dialectales de l'occitan, pourrait être considéré comme une langue spécifique (au sens génétique du mot 'langue', qui permet de dire, par exemple, que le francoprovençal est une langue romane autonome). D'autre part, au contraire du gascon, les autres parlers occitans ne présentent aucune innovation majeure à la fois ancienne et commune : il est donc difficile, voire impossible, de dire qu'il constituent une 'langue' au sens génétique de ce terme. »

### **Derrière ces avis : la distance linguistique en schéma et statistique**

Il est difficile de mettre en doute des témoignages aussi concourants de la part de maîtres incontestés de la linguistique, romane notamment. Mais s'agissant là d'avis synthétisant une pensée formée par des travaux multiples, on peut légitimement souhaiter en avoir quelque justification concrète. C'est ce que j'ai essayé, pour moi-même comme pour les lecteurs de *Ligam-DiGaM*.

Par le schéma ci-dessous, je synthétise les comparaisons phonétiques, morphologiques et syntaxiques du tableau de l'Annexe III tiré de ma brochure *Le gascon, langue à part entière...*, comparaisons qui prolongent celles entre languedocien et « langues et dialectes qui l'entourent » de la *Gramatica* d'Alibert.

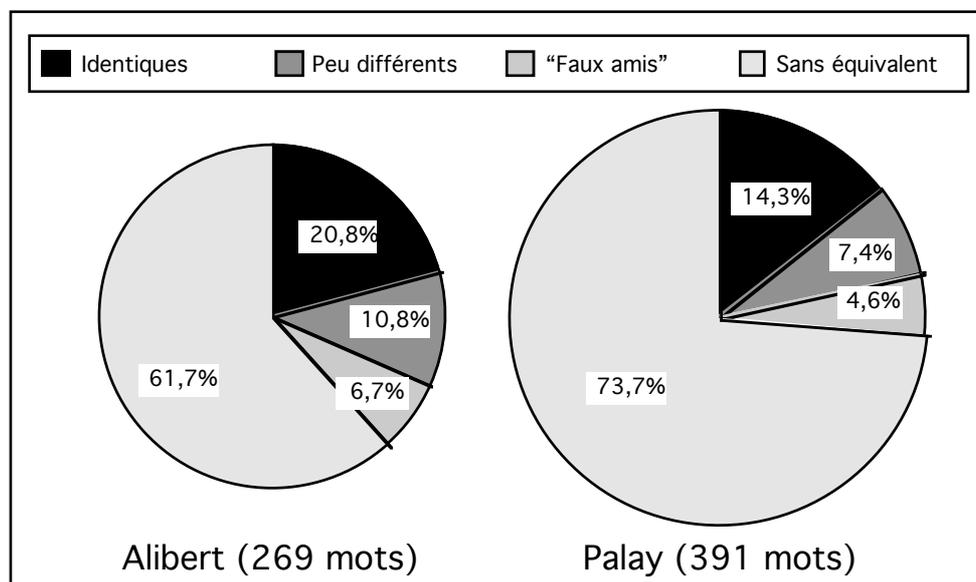
Chacun des traits qui réunissent deux à deux le gascon, l'“occitan” (représenté par le languedocien “standard”) et le catalan symbolise un “trait” linguistique. Sept de ces traits sont différents dans les trois langues; pour les autres, on voit que le gascon n'en a que huit communs avec l'“occitan”, mais douze avec le catalan, qui en a autant avec l'“occitan”, ce qui explique bien les avis des linguistes.



Par ailleurs, mon expérience personnelle m'avait conduit à douter de l'affirmation suivante :

« Le lexique gascon est **à peu près le même**, dans son ensemble, que celui de tout le gallo-roman méridional. Mais ce dialecte possède en plus un nombre assez important de mots dont ni le latin ni le gaulois ne rendent compte. » (P. Bec, *La langue occitane*, p. 50).

Pour en avoir le cœur net et en attendant une étude plus vaste, j'ai donc effectué un sondage sur le lexique, sondage réalisé en rapprochant trois pages tirées au sort dans le *Dictionnaire* d'Alibert et les portions correspondantes du *Dictionnaire* de Simin Palay (détails et exemple en Annexe IV). Certes, l'échantillon n'est que 0,5 %, mais à la même échelle, un sondage de la SOFRES devrait s'appuyer sur plus de 300 000 Français ! Nous prendrons donc ces résultats avec prudence, tout en considérant qu'ils sont un bon indicateur de tendance.



Voici comment sont définies les quatre catégories de mots présentés :

- identiques (ou ayant au moins une variante identique) et ayant au moins une acception identique;
- peu différents (ex. *archiprèire/arquiprèstre*, *ardit/hardit...*), et ayant au moins une acception identique;
- “faux amis”, identiques mais d’*acception totalement différente*;
- sans équivalent dans l’autre dictionnaire.

Pratiquement, donc, dès que nous sortons du vocabulaire abstrait commun aux langues modernes, c’est plus de 78 % des mots gascons que l’“Occitan” ne trouvera pas chez Alibert, et plus de 68 % des mots “occitans” que le Gascon ne trouvera pas chez Palay, avec encore le risque de se fourvoyer sur des faux amis ! Un seul exemple concret, le titre d’un “album-disque” en “occitan” dont je reçus fin 2000 l’appel à souscription, *Lo pastre, lo caramèl e la sèrp* : sur trois substantifs, le gascon ne connaît que *sèrp*; il traduit les deux autres par *pastou* et *calamèth* ou *calumèth*. Et cela, sans compter les particularités des mots grammaticaux, des paradigmes verbaux et de la syntaxe...

### La réalité des actions linguistiques

On ne sera donc pas étonné de constater que chaque fois qu’il a fallu agir effectivement sur le catalan, l’occitan et le gascon, on a été obligé de les traiter séparément :

- tandis que leurs grands intellectuels proclamaient solennellement que leur langue n’était pas un dialecte de l’occitan (*Manifest* de Mai 1934 évoqué p. 19), les Catalans ont fait leurs choix linguistiques et orthographiques sans se soucier de l’occitan;
- malgré son admiration pour les Catalans, Alibert établit lui-même ses normes orthographiques de l’occitan en rejetant explicitement des solutions qu’il jugeait trop spécifiquement catalanes;
- et quand, en 1950, il eut publié ces normes orthographiques en français, il s’empressa d’établir un document distinct et parallèle pour le gascon, dument approuvé par l’I.E.O. (1952);
- enfin, quand il s’agit de définir les orientations de l’I.E.O. pour établir un « occitan de référence », si le rapport de P. Bec de 1972 mentionnait le gascon, c’était pour ajouter aussitôt « que nous laisserons à part ».

Or P. Sauzet (1990, p. 45) voyait dans ce texte de P. Bec un « article décisif »; c’est donc logiquement qu’il a écarté le gascon de « la langue occitane » objet du GIDILoc qu’il venait de créer (voir p. 6), et que, dans son article *La lenga foncciona* (1996), il ne mentionne pas le gascon, ni DiGaM parmi « les lieux divers où l’on travaille sur la langue et avec la langue ». De même, dans un article *Pron de la mòrt!* (2000), sa collaboratrice Josiane Ubaud n’y fait pas la moindre allusion : en citant d’abord Alibert comme base du futur *Diccionari ortografic* du GIDILoc (« Alibert + Mistral + lexique contemporain »), elle laisse supposer une focalisation sur l’“occitan”, languedocien surtout, alors que l’accent mis sur Mistral aurait supposé l’inclusion du gascon et la primauté du provençal; en outre, le rejet des particularismes (aveyronnais, gardois, audois, provençal marseillais etc.) ne laisse de place au gascon que dans l’« etc. ».

Le gascon n’est pas séparatiste, ce sont les “Occitans” qui l’écartent depuis au moins les *Leys d’amor* du XIV<sup>e</sup> siècle (cf. p. 36), car telle est la nature des choses, linguistiquement parlant.

### Le témoignage des libraires

Au demeurant, les libraires des pays d’oc savent cela depuis longtemps, eux qui vendent bien peu de livres occitans dans les terres gasconnes et presque aucun livre gascon en dehors d’elles. Je

n'en donnerai qu'un témoignage, le rapport de Jean Jaurion et Serge Viaules, chargés du "Secteur Diffusion" de l'I.E.O., en vue de l'assemblée générale des 3 et 4 novembre 1984 :

« En fait, un petit nombre de livres de la collection *Pròsa gascona* suffit au *Secteur Diffusion* pour répondre à une demande assez faible (*estequida* = "épuisée, étique, chétive"), étant donné que le gros des commandes se fait par l'intermédiaire de *Per Noste* [...]. Il vaudrait mieux, à notre avis, que ces livres fussent principalement dans les dépôts des Cercles locaux de Gascogne. Pour qu'un livre se vende il faut qu'il soit vu par un public potentiellement intéressé. » (*Occitans !*, supp. au n° 13, p. 35).

Ce n'est là pourtant que la conséquence "commerciale" d'une réalité sociolinguistique qui sera étudiée plus spécialement au chapitre suivant, pp. 35 sqq.

### **L'autonomie du gascon, un obstacle pour l'expansion occitaniste**

Mais voilà que la spécificité linguistique du gascon et la conscience qu'en ont ses locuteurs sont un sérieux obstacle sur la route des occitanistes les plus engagés vers un « occitan standard », unique pour toute l'« Occitanie ». Certes, ce but n'a jamais figuré dans les statuts de l'I.E.O., inchangés depuis 1946 (cf. p. 78), mais il est inexact d'écrire « À l'heure actuelle, le but de créer un occitan moyen ne figure plus au programme de l'I.E.O. » (P. Boschung et M. Frick, 1985, p. 154) car le rapport d'orientation vers une langue de référence de 1972 n'a jamais été désavoué, encore qu'il laissât le gascon en dehors de son champ d'action (cf. pp. 13 et 15). Et la marche vers la langue unique reste une tendance forte de l'occitanisme languedocien, avec l'aide de quelques supplétifs dont la langue maternelle était autre, soit le provençal pour le Nîmois Robert Lafont ou le gascon pour le Lomagnol Jacques Taupiac.

En pratique, ce que l'on appelle souvent le centralisme ou le jacobinisme languedocien se traduit par l'usage fréquent du mot « occitan » sans autre précision pour désigner la langue et les ouvrages languedociens. Ainsi la méthode *L'occitan lèu lèu e plan* (infra, p. 42); ou encore le lapsus d'une occitaniste au Colloque Albert Dauzat de Thiers, le 7 novembre 1998 : « Excusez-moi de ne pas parler en auvergnat, je vais le faire en occitan... Pardon ! en languedocien ». Et quand un lecteur italien demande à la revue très modérée *Lo Gai Saber* de lui indiquer des titres de dictionnaires occitan-français, à part le *Trésor du Félibrige* de Mistral qui reste « l'ouvrage le plus riche », ne sont donnés que des ouvrages sur le languedocien (*Lo Gai Saber*, n° 481, 2001, p. 95).

Et dans les faits, la pression demeure; ainsi ce témoignage oral, soigneusement noté, du président de l'I.E.O.-Paris de l'époque, Jean-François Blanc, le 20 février 1999 :

« L'autre jour, je me suis heurté avec un de ces occitanistes qui ont une croix occitane à la place du cerveau. Comme je parlais gascon qu'il ne comprend pas et n'essaie pas de comprendre, il me l'a reproché en me disant que tous les vrais Occitans devraient faire l'effort de parler *occitan*. »

...c'est à dire *languedocien* comme lui.

Peu après, le 19 avril, l'*Institut occitan* de Pau lance un appel au secours, ses finances étant mal en point; en quelles langues ? en occitan standard (languedocien) et, pour être sûr d'être compris, en français; pas un mot en « occitan de Gascogne » ou « de Béarn » ! d'ailleurs, tout ce que j'en ai reçu au titre de sa "communication" générale est en occitan standard (et en français) : vœux du Président en début d'année, carton de présentation de l'*Institut*, lettre circulaire du 24 juillet 2000 sur un *Annuaire de la culture occitane* etc.

L'année suivante, le mensuel occitaniste de Provence *Aquò d'Aquí* présentait ainsi un long

article du même R. Lafont écrit en languedocien (alors que sa langue propre est le provençal) : « Le message adressé aux Provençaux par le plus grand écrivain provençal vivant est **en occitan “futuriste”, c’est-à-dire en languedocien** : une page se tourne ! » (n° 146, Juin 2001). Certes, dans le numéro suivant, on répondait aux protestations des lecteurs (surtout Provençaux) en disant que c’était une plaisanterie à lire au second degré. Mais cela allait tellement dans le sens des idées du “maitre” que l’on peut douter de la vérité de la qualification de « plaisanterie »...

### Le refus occitaniste

Si donc des “provinces satellites” du domaine languedocien s’avisent qu’elles ne parlent pas “occitan” et ne veulent entendre parler ni d’“occitan standard” ni d’“Occitanie”, c’en est fait de tous ces beaux plans sur l’avenir. Aussi faudra-t-il contrer ces tendances centrifuges, et donc combattre toute opinion linguistique qui pourrait les soutenir. Pour le gascon en particulier, on aura définitivement oublié ce que le Pr. P. Bec exposait dans son rapport de 1972 comme une évidence (« on le sait ») et qu’une assemblée générale de l’I.E.O. approuvait sans broncher.

Le linguiste occitaniste va ainsi se trouver dans la « situation de porosité ou de coalescence, voire d’identification déclarée entre le champ militant et le champ scientifique » (J.-P. Chambon, 2003, p. 5), situation qui fait obstacle en fait à la liberté du chercheur, notamment sur la place du gascon :

« si, dans le cas du gascon [...], tous les linguistes reconnaissent que celui[-ci] pourrait être considéré comme une langue indépendante, alors que très peu d’entre eux le comptent effectivement comme langue indépendante, c’est qu’en réalité la main invisible du renaissantisme a tranché le débat [...]. » (*ib.*).

J’illustrerai cet avis par quatre témoignages.

Le premier est celui d’**Henri Giordan**, dans un article *Occitan vs Langues d’oc, Culture subalterne et culture dominante* paru dans les *Annals de l’I.E.O.* de 1977. Le monde occitaniste était alors en émoi parce que la *Circulaire* “Haby” du 29 mars 1976 avait usé de l’expression *langues d’oc* au lieu de *langue occitane* (voir pp. 29 et 32); mais faute d’arguments linguistiques décisifs et encore moins de l’adhésion des intéressés eux-mêmes — à l’époque, essentiellement des Provençaux de la mouvance félibréenne — H. Giordan plaçait résolument (et honnêtement) le problème sur le terrain de la lutte des classes :

« Surtout en Provence, les organisations félibréennes constituent des regroupement d’intellectuels qui sont spécifiques à la culture occitane : ces groupes existent encore de nos jours car ils répondent à une fonction, justement subalterne, de l’hégémonie bourgeoise, celle d’orienter de l’intérieur une culture minoritaire vers les valeurs bourgeoises. [...]

« Les langues autres que le français [...], l’occitan comme le breton, le corse, etc..., sont un élément de la culture d’une partie des classes subalternes de notre pays et la façon de les traiter peut mettre en évidence leur fonction narcotique ou, au contraire, ouvrir la voie à leur utilisation dans le travail en cours pour l’invention d’une nouvelle culture intégrant la culture des classes subalternes.

« [...] Ce n’est pas, en effet, parce que des linguistes ont défini des critères unissant les dialectes d’oc dans un ensemble unitaire, *l’occitan*, [...] que la référence à d’éventuelles *langues d’oc* est nulle et non recevable. À ce compte-là, la revendication culturelle corse serait à renvoyer aux poubelles d’une histoire dirigée par les linguistes. Donner la préférence à une vision des choses qui privilégie les facteurs d’unité par rapport aux facteurs d’opposition est un choix imposé par la volonté de substituer un discours construisant une culture alternative en France à un discours dont le rôle est de maintenir en place la culture hégémonique de la bourgeoisie dans ce pays. »

Le second témoignage vient d'un "majoral" du Félibrige, **Jean Monestier** (1930-1992), restaurateur à Bordeaux et très engagé dans le Félibrige bordelais et périgourdin dont il présida les "écoles", *Jaufré Rudel* à Bordeaux (voir plus loin, p. 77) et *Lo Bornat* à Périgueux. En 1980, le Pr. Robert Escarpit avait élaboré, dans le cadre de l'association *Maine gascon* {Domaine gascon}, un projet de *Charte culturelle de la Gascogne* à proposer aux autorités régionales d'Aquitaine. Mais craignant que cela ne marginalisât les autres langues d'oc d'Aquitaine, J. Monestier publia dans le *Courrier français* du 10 octobre un article *Pour une Charte culturelle occitane* :

« [...] Malgré le "vœu pieux" de soutenir les autres chartes culturelles occitanes. Il est bien évident que lorsque tous les crédits auront été absorbés par le domaine gascon, lorsque tout le temps d'antenne sera occupé : il ne restera rien pour les autres.

« De plus, le concept de langue gasconne est dangereux et contraire du reste à la loi n° 51-46 du 11 Janvier 1951 (Loi Deixonne) qui ne parle avec juste raison que de Langue Occitane et d'ensemble culturel Occitano-Catalan.

« Si nous acceptons la notion de langue gasconne, nous aurions demain la langue périgorde, la langue limousine ou la langue auvergnate, alors qu'il n'existe qu'une langue d'oc une, et diverse, ainsi que l'écrit fort justement le Majoral Fournier dans son ouvrage *Mon premier livre d'Oc*.

« Il serait impensable de parler des langues italiennes ou des langues françaises, alors repoussons tout ce qui peut prêter à une confusion aux buts inavouables : il n'y a pas des langues d'oc. »

*Per noste-Païs gascons* qui reproduisait cet article (n° 83 de 3/4-1981, p. 15) le faisait précéder d'une "note de la rédaction" approuvée, en gascon, qui s'achevait ainsi :

« Personne ne s'étonne quand le Québec se lie au Français pour demander l'autonomie ou quand le général De Gaulle cria : "Vive le Québec ! le Québec... LIBRE !" mais le vieux centralisme jacobin crie au scandale quand nous affirmons l'unicité et l'unité possible du continent occitano-catalan dans une Europe des Ethnies. »

D'emblée, J. Monestier affiche les enjeux : il y a concurrence entre les parlers d'oc, et s'il craint d'être marginalisé face au gascon, il compte bien inverser la tendance dans un grand ensemble d'oc. Mais sur la question linguistique proprement dite, aucun argument scientifique.

À la place, une référence juridique, par l'invocation de la loi *Deixonne* sur laquelle je reviendrai plus loin, p. 31. Mais ici même, on doit observer que J. Monestier abuse le lecteur en faisant mention d'un « ensemble culturel Occitano-Catalan » qu'on chercherait en vain dans le texte de loi ! Bien au contraire, son article 10 énumère distinctement le « catalan » et « la langue occitane » ; et l'article 11 de même, traite successivement de « la langue et de la littérature catalanes » (art. 11, c) et « de la langue, de la littérature, de l'histoire occitanes » (art. 11, d).

Enfin, J. Monestier poursuit par des affirmations bien martelées, mais sans preuves, ceux qui seraient d'avis contraire ne pouvant poursuivre que des « buts inavouables ».

La "note de la rédaction" de *Per noste* vient honnêtement confirmer ma lecture : la question est (géo)-politique, un point, c'est tout.

C'est encore semble-t-il dans ce contexte de réaction au pluriel de "langues d'oc" que se place la présentation de la « Situation du parler de Béarn dans l'ensemble occitan », paragraphe signé par **Michel Grosclaude** aux pages 10-13 du *Petit dictionnaire français-occitan (Béarn)* publié sept ans plus tard, en 1984 (cf. pp. 43 et 159). Même force d'affirmation chez cet homme de foi protestante et de foi occitane que je présenterai plus longuement p. 40 :

« Il existe indiscutablement une **langue occitane** ou **langue d’oc**. Cette vérité est reconnue par tous les linguistes du monde : elle n’est contestée que par des détracteurs incompetents ou malveillants. [...] Traditionnellement, on s’accorde à considérer qu’il y a quatre grands dialectes occitans : le **gascon**, le **languedocien**, le **nord-occitan** et le **provençal**. »

En réalité, personne n’a jamais nié l’existence de la « langue d’oc »; mais il faut lire entre les lignes : c’est sur son unité, sur le « la », qu’il y a débat : tant qu’on en est resté au discours des Félibres qui exaltaient « la langue d’oc des Alpes aux Pyrénées » (Mistral) mais laissaient les grands “dialectes” se parler et s’écrire comme bon leur semblait, ce « la » unitaire ne gênait personne, et donnait même l’impression d’une grande force qu’on célébrait par discours, toasts et folklore dans les grandes réunions de printemps qu’étaient les fêtes de Ste Estelle; mais du jour où l’occitanisme a montré son intention d’unifier tous les parlers du Midi en un “occitan standard” ou “référentiel” ou “fédéral” ou autre (multiples sont les qualificatifs, suivant les promoteurs) à base de languedocien, l’unité est apparue comme un nouveau danger pour tous les autres parlers d’oc. Autrement dit, la haie basse d’arbustes non épineux et de fleurs fait très joli entre bons voisins; mais quand l’un d’eux prend ses aises et empiète délibérément chez l’autre, le mur de béton ne tarde pas à s’élever, tandis que le voisin envahissant essaie de se donner le beau rôle en en dénonçant la laideur.

Ceci dit, pour M. Grosclaude, « indiscutablement », « vérité [...] reconnue », excluent toute discussion; « par tous les linguistes du monde », le dispense d’en nommer un seul; et bien sûr, la contester ne peut être l’affaire que de « détracteurs incompetents ou malveillants ». Procéder ainsi, y compris par des termes injurieux à l’encontre de ceux qui ne partagent pas les idées occitanistes, rappelle fâcheusement ce qu’un autre occitaniste reprochait au Front national de J.-M. Le Pen :

« [ce] discours [...] n’a pas peur d’affirmer sans démontrer, de montrer le coupable comme une évidence, et ainsi de donner le sentiment que les choses sont simples. [...] l’imprécation au lieu du discours ou de la discussion, le rejet au lieu du respect de la différence, la violence au lieu de la parole, montrent un fonctionnement bâti sur l’illusion [...]. » (J.-P. Darrigrand, psychologue, président de *Per noste*, 2002, pp. 11 et 12).

En fait, on est dans le dogme, pas dans la réflexion scientifique. Et l’on peut sans doute imputer à ce climat irrationnel l’étonnante contradiction qu’une lecture attentive a tôt fait de découvrir entre les propos ci-dessus rapportés de M. Grosclaude, en p. 10 du *Petit dictionnaire français-occitan (Béarn)*, et la justification de ce titre en p. 9, dans la *Présentation du dictionnaire* signée par les deux associations éditrices, *La Civada* et *Per Noste*. Comme je le montrerai p. 43, en écrivant « l’occitan du Béarn est **un** occitan à part entière et non pas une variante plus ou moins marginale », les auteurs sous-entendent qu’il y a plusieurs occitans, donc plusieurs langues d’oc.

Pourtant, c’est au nom de la science que deux ans plus tard, en 1986, l’*Introduction* de *La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l’évolution de l’occitan du Béarn* sera la tribune de M. Grosclaude pour condamner l’expression « langue béarnaise » dont il use dans le titre :

« Si je m’étais exprimé autrement, j’aurais couru le risque de ne pas être compris de certains lecteurs éventuels qui sont justement ceux à qui principalement ce travail s’adresse. Qu’ils sachent donc désormais que seul le sous-titre **ÉTUDES SUR L’ÉVOLUTION DE L’OCCITAN DU BÉARN** est correct scientifiquement. »

En clair, « langue béarnaise » dans le titre, c’est le parfum de miel dans la glu du papier attrape-mouches d’autrefois. Au demeurant, cette *Introduction* est tellement caractéristique du discours de cet occitaniste que j’estime indispensable de la reproduire en Annexe V. Elle mêle comme souvent l’exposé de faits incontestables et des contre-vérités affirmées avec force, ce qui n’est guère scientifique ni respectueux du lecteur, mais là n’est pas la question, il faut répandre une religion.

Ainsi, en écrivant « en toute correction scientifique, le béarnais n'est pas une langue, mais un sous-dialecte du gascon qui est à son tour un dialecte occitan », l'auteur contredit l'affirmation précédente « l'occitan du Béarn est **un** occitan à part entière et non pas une variante plus ou moins marginale ».

De même, dans l'approche de la notion de *langue*, l'auteur fait intervenir les éléments linguistiques intrinsèques et la « psychologie » des locuteurs, autrement dit la fameuse intercompréhension. Or sur les premiers, il se garde bien de se souvenir qu'Alibert lui-même traitait le catalan et le gascon comme des *langues* qui "entouraient" le languedocien (cf. p. 14 ci-dessus) juste avant d'énumérer les traits phonétiques qui rapprochaient ou distinguaient ces divers idiomes. Et de l'intercompréhension, il ne donne aucune preuve, alors qu'à peine trois ans avant, lors du Colloque Arnaud de Salette de 1983 (cf. p. 107), il doutait publiquement de l'intercompréhension entre Béarnais :

« Le Psautier est écrit dans la langue de la plaine, comment les habitants des vallées pyrénéennes pouvaient-ils le comprendre ? » (Darrigrand, 1983-1, p. 154).

C'est d'ailleurs en insistant sur les différences entre parlers du Béarn, souvent plus fortes qu'entre les parlers du nord et ceux du reste de la Gascogne, que M. Grosclaude est le plus crédible. Il l'est aussi quand il reconnaît que dire « langue béarnaise » est

« une habitude de parler courante en Béarn, habitude qui relève (je l'accorde) d'une sorte de nationalisme béarnais latent mais toujours vivant. Les Béarnais sont habitués à dire que leur parler est une langue. C'est ainsi. »

Mais cela, c'est justement l'aspect sociolinguistique de l'identification des « langues », aspect que M. Grosclaude semble totalement ignorer ou traiter comme complètement négligeable. Il ne retient que l'existence d'un état qui puisse caractériser une langue et notamment la distinguer des voisines par une graphie propre...; or l'état béarnais n'a pas perduré, il n'y a donc pas de « langue béarnaise ». C.Q.F.D.

Étonnamment, ces affirmations seront pulvérisées par les propos de R. Lafont sur la Corse et sa langue, propos sur lequel nous reviendrons en conclusion de ce chapitre, p. 34.

Avec le quatrième témoignage, nous revenons à plus de rationalité. Comme Robert Lafont qui fut « un militant de la langue d'oc avant que de devenir sociolinguiste » (Chambon, 2003, p. 4), **Jean Sibille** a été connu comme membre de l'I.E.O.-Paris dont il est toujours président avant de publier divers travaux comme spécialiste des langues régionales et notamment de l'"occitan" (cf. Bibliographie). Il dirigeait *Estudis occitans* quand parut ma brochure *Le gascon, langue à part entière* (1996); cela suscita des échanges courtois dans cette revue, dont un premier article de J. Sibille, *Lo gascon dialècte occitan o lenga a part entiera : es que la question a un sens* (1996); l'auteur y exprime un avis nuancé tout à fait défendable pour qui ignore l'aspect « génétique » exposé depuis par J.-P. Chambon et encore plus les contraintes de l'efficacité que nous dicteront les observations sociolinguistiques :

« vu que l'intercompréhension ne peut pas être un critère objectif, il n'y a aucune raison de dire que le gascon est ou n'est pas un dialecte de l'occitan. Dire que le gascon n'est pas un dialecte occitan est une prise de position idéologique, dire le contraire en est une aussi. Et de même pour le catalan ».

Puis un second article *Gascon, occitan : per n'acabar* [pour en finir] (1997); à défaut de critère linguistique non contestable, J. Sibille se réfère à l'existence d'une « civilisation occitane »

(supposée différente de celle des autres citoyens de l'hexagone) à laquelle il croit et clôt le débat par cette phrase lapidaire :

« **LO GASCON ES UN DIALECTE OCCITAN PERQUÉ LOS GASCONS SON OCCITANS** »

On est donc hors du domaine de la science, c'est celui de la foi en une civilisation particulière, probablement encore plus difficile à distinguer d'une autre qu'une langue de sa voisine. La discussion n'est donc plus possible, mais au moins, on sait pourquoi.

Pourtant, c'est au nom de la science, mais sans davantage de preuves, que Jean Sibille devait stigmatiser la pluralité des langues d'oc dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Les langues de France* publié en 2003, p. 179 :

« L'emploi du terme langues d'oc (au pluriel) est relativement nouveau et très minoritaire, mais il tend à être mis en avant par des minorités agissantes ou des individus isolés qui, pour des raisons plus idéologiques que scientifiques, voudraient voir reconnaître autant de langues que de régions ou anciennes provinces. »

Évidemment, le « relativement nouveau » montre les limites — excusables, certes — des lectures de l'auteur, puisque, en se limitant au domaine gascon, l'expression critiquée se lit à la une des *Reclams de Biarn e Gascougne* de Juin 1906 : sous le titre *Un bel exemple*, le Majoral Jean-Victor Lalanne, secrétaire général de l'*Escole Gastou Febus* et son futur *capdau* {président} (1919-1923), fait l'éloge du Provençal Jules Ronjat qui vient de verser une cotisation à vie de 200 francs or; et d'ajouter « Avec la plus jolie facilité, il écrit et parle **toutes les langues d'Oc...** » (*toutes las loéngues d'O*). Par la suite, ce pluriel reviendra sans doute plus d'une fois chez les auteurs gascons. Par exemple, le professeur agrégé René Cuzacq (1950, pp. 5, 7, 11 etc.); ou encore chez les responsables de l'*Escole*; comme le *capdau* Denis Palu-Laboureu, professeur de lycée, dans son discours de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai 1977 : « tous ceux qui travaillent à maintenir et faire fleurir le **gascon et toutes les autres langues d'Oc.** » (*Reclams*, 7/8-1977, p. 101); et l'année suivante, à la Ste-Estelle d'Avignon, Micheline Turon, "reine" du Félibrige, achève son toast par ces mots : « je lève [la Coupe Sante] au Félibrige et à la vie des **langues d'Oc.** » (*Reclams*, 9/10-1978, p. 133). En 1985, enfin, ces mêmes *Reclams*, dirigés par Jean Salles-Loustau, publiaient dans leur n° 3/4-1985, p. 45, une intéressante étude de R. Saint-Guilhem, *L'influence du français sur le gascon*, qui s'ouvrait par ces mots : « La **langue gasconne** appartient au **groupe des langues d'oc** »<sup>2</sup>.

Hors du domaine gascon et même du domaine d'oc et de ses divisions, on peut aussi citer un manuel d'enseignement comme l'*Initiation au latin 5e* de MM. Cousteix, Hinard et Weinberg (Paris, SOCODEL, 1975) : p. 56, il mentionne parmi les langues romanes « les *langues d'oc* ou *langues occitanes* » parallèlement aux « *langues d'oïl* », et ses auteurs sont si peu hostiles à l'occitanisme qu'ils donnent en exemples des mots provençaux notés en graphie occitane unifiée... Et bien "au-dessus" de ces pédagogues de terrain, c'est le linguiste **Claude Hagège**, professeur au Collège de France, qui parle de « langues d'oc » dans la conférence donnée à Thiers le soir du 5 novembre 1998, dans le cadre du colloque Albert Dauzat (*La Montagne* du 7, p. 9); les protestations des organisateurs ne le font pas changer de langage.

Mais surtout, Jean Sibille passe totalement sous silence l'usage de l'expression « les langues

<sup>2</sup> Il est vrai que dans le numéro suivant (5/6-1985, p. 95), on trouvait la « Reaccion » d'un certain Pèire Baile qui considérait la publication de cet article comme « une honte pour une revue littéraire gasconne » et y voyait « les réflexions profondes d'un analphabète ». Le ton et l'absence totale de démonstration suffisent à juger cette « Reaccion ».

Mais un troisième numéro (7/8/9/10-1985, p. 154) allait publier « avec le plus grand plaisir » un complément que R. Saint-Guilhem avait adressé à la revue, et « les langues d'oc » y étaient encore mentionnées.

d'oc » dans *Circulaire* "Haby" du 29 mars 1976 déjà évoquée p. 24, et encore plus le rejet par le Conseil d'État de la requête en annulation dirigée contre elle (détail, p. 32). Or c'est lui et Michel Alessio qui, comme fonctionnaires sous les ordres de Bernard Cerquiglini, *Délégué général pour la langue française et les langues de France*, ont réuni les textes de l'ouvrage collectif en cause. Que peut signifier un tel silence dans un ouvrage officiel ?

Que signifie encore, de la part d'un fonctionnaire censé œuvrer pour la protection des langues « minoritaires », le fait qu'il déprécie une opinion parce que « très minoritaire » (Galilée ne l'était-il pas aussi ?) ou mise en avant par des « minorités » (mais l'occitanisme, n'est-il pas une « minorité agissante » qui sait bien placer ses partisans dans l'appareil de l'État ?)

Enfin, pour le caractère « scientifique » du singulier « langue d'oc », on se reportera au texte de Charles de Lespinay cité au paragraphe suivant...

Mais ces quatre opinions émanent de non-Gascons, même si M. Grosclaude a servi la langue gasconne et béarnaise avec une loyauté exemplaire. Or on verra plus loin, p. 43, que les occitanistes gascons refusent tout amoindrissement de leur "dialecte" en face d'un occitan standard menaçant.

### **Refus curieusement repris dans le rapport du Pr. Bernard Cerquiglini de 1999**

Il faut rappeler ici qu'en prévision de la ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, les ministres de l'Éducation nationale (Claude Allègre) et de la Culture (Catherine Trautmann) avaient chargé le Pr. Bernard Cerquiglini, alors Directeur de l'*Institut national de la langue française*, de dresser la liste des langues de France (lettre du 23 décembre 1998). Son rapport fut rendu public en avril 1999; comme la *Charte* exclut de son champ d'application les « dialectes de la langue officielle », le Rapporteur montre par un bref rappel de l'émergence du français que l'écart qui n'a cessé de se creuser entre lui et les autres variétés de la langue d'oïl ne permet plus de considérer celles-ci comme des « dialectes du français »; on doit donc opérer entre elles et le français une « disjonction » et retenir chacune comme langue régionale de la France; il est vrai que, sans s'en expliquer, H. Giordan avait déjà admis la pluralité des langues d'oïl (1982, p. 56). Mais pour B. Cerquiglini, leur situation s'oppose

« à la situation que montre l'occitan. Celle-ci pourrait être qualifiée de conjonction, l'occitan étant la somme de ses variétés. L'unité linguistique est en effet fort nette, même si une diversité interne est perceptible. Cinq grands ensembles au moins sont repérables : gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin et alpin-dauphinois. Des subdivisions plus fines sont possibles (vivaro-alpin ? nissard ?); elles relèvent toutefois moins de la linguistique que de la géographie, voire de la politique. » (p. 10).

Ainsi rédigé, ce passage laissait entendre que si les subdivisions des « grands ensembles » pouvaient relever de la *politique*, la « conjonction » mentionnée résultait d'une constatation *scientifique*, selon ce qu'on était en droit d'attendre de l'auteur, linguiste et membre du Centre national de la recherche *scientifique*.

Or une consultation du site internet de la D.G.L.F. faite le 5 janvier 2003 me fit découvrir une présentation générale des « Langues régionales et "trans-régionales" de France » par un texte de Charles de Lespinay, daté du 20 janvier 1999. Et dans ce texte, le seul du site qui fût signé et daté, on lisait cette déclaration d'une honnêteté exemplaire :

« Le fait que l'on parle aujourd'hui de langues d'oïl (au pluriel) et de dialectes d'oc, mais de **langue occitane** (au singulier), est un **choix politique et non scientifique, répondant aux enjeux du moment.** »

Comme ce texte est antérieur à la publication du rapport de M. Cerquiglini, mais contemporain de sa rédaction hâtive (la lettre des ministres souhaitait obtenir ce rapport avant le 31 janvier !), il y a tout lieu de supposer qu'il a inspiré la conclusion du Rapporteur sur ce point, essentiel pour l'ensemble linguistique le plus important de France après le français.

Quels étaient donc les « enjeux du moment » auxquels était censé répondre ce « choix politique et non scientifique » ? On ne peut faire que des conjectures sur ce point, ce dont ne s'est pas privé l'écrivain Pierre Pessemesse, dont l'engagement occitaniste ne peut se satisfaire de ce qui paraît pourtant consacrer les thèses occitanistes. Il le fait dans un truculent billet en provençal intitulé « Document ou provocation ? » publié par *Lo Lugarn*, organe du Parti nationaliste occitan (n° 73, Automne 2000, p. 8). Il stigmatise cette liste à laquelle il reproche d'abord de ne pas avoir distingué les langues métropolitaines, souvent dotées d'une écriture et d'une littérature depuis des siècles, des langues d'outre-mer, exclusivement orale jusqu'il y a peu; probablement parce que l'« occitan » lui paraît un peu seul en face de soixante-quatorze autres « langues de France », dont vingt-huit pour la seule nouvelle-Calédonie, et autant de créoles que de territoires; puis, ignorant sans doute le précédent du rapport Giordan de 1982, Pierre Pessemesse poursuit :

« La grande erreur a été de faire des dialectes de la langue d'oïl des langues à part entière (berrichon, poitevin, picard, morvandiau, etc.) alors que la langue d'oc est mentionnée correctement "occitan qui comprend les dialectes suivants...". Cela pose une petite énigme car l'auteur du texte aurait dû ignorer également l'occitan et ne mentionner que le provençal, le gascon, le rouergat, etc... Moi, je fais l'hypothèse que dans les bureaux moquetés de la haute administration le linguiste de pacotille qui nous a fait cette bévue était "collègue" [au sens provençal d'ami] d'un de ses pairs, occitaniste de conviction et de carrière, et que celui-ci est judicieusement intervenu. Mais quand même, cet homme de l'ombre aurait dû nous corriger l'erreur des langues de la famille d'oïl. [Erreur qui va pousser les partisans de la pluralité des langues d'oc à demander un égal traitement.] En outre, je constate que depuis des mois que ce document extravagant et foufou est paru, il n'y aura pas une seule voix occitane pour le contester et le critiquer. Et à ce propos, je ferai une seconde hypothèse encore plus terrible que la première. Ne serait-ce pas l'un des nôtres l'auteur de la nomenclature ? »

Plus mesuré mais aussi net, le linguiste occitaniste Fritz Peter Kirsch trouve cette liste grosse de « conséquences désastreuses » (Vers une histoire interculturelle de la littérature occitane, *Oc*, n° 70-71-72, Prima - Estiu 2004, p. 105). Et sans nommer la liste, en ignorant aussi, semble-t-il, le précédent du rapport Giordan, le Pr. Patrick Sauzet en condamne le fond : « ...la langue d'oïl (mais curieusement pas le français, alors que les deux termes sont supposés synonymes) est pluralisée en langues multiples (picard, angevin, morvandiau...) et en écho la pluralisation de la langue d'oc tente ceux que la prise en compte globale de l'espace occitan dérouté, dépasse ou effraie. » (Compte rendu d'un ouvrage valencien, *Nouvelle revue d'onomastique* n° 43-44, 2004, p. 281).

Quoi qu'il en soit, il est certain que le peu de temps dont disposait M. Cerquiglini l'a contraint à limiter ses consultations à l'avis des seuls « savants », à savoir douze personnalités, dont les directeurs de recherches au C.N.R.S. Mme Marie-Rose Simoni pour les langues d'oïl et M. Jean-Philippe Dalbera pour l'« occitan », plus M. Jean Salles-Loustau, en tant qu'*inspecteur général de l'éducation nationale, chargé des langues régionales*, mais qui est connu pour son engagement public et déterminé en faveur de l'occitan. Dommage qu'il n'ait pas eu le temps de consulter ces autres « savants » que sont les sociolinguistes, qui s'intéressent notamment à la représentation des langues dans l'esprit de leurs locuteurs.

Du moins le texte de Ch. de Lespinay m'a permis une fois encore de constater que le rejet de

l'autonomie linguistique du gascon et plus généralement de la pluralité des langues d'oc ne s'appuie pas sur des données scientifiques. Et pour l'avenir, on ose espérer que les « choix politiques » de 1999 seront bientôt révisés selon la volonté affichée de M. Cerquiglini (2002) :

« La volonté de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, est de fonder les politiques linguistiques non pas sur des impressions, des sentiments, voire des ressentiments, mais sur des savoirs **scientifiques** et sur les pratiques linguistiques réelles. »

De fait, hirondelle annonçant peut-être leur printemps, les langues d'oc étaient bel et bien détaillées dans la liste des langues de France placée en arrière-plan des documents diffusés par la Délégation générale avant et après les *I<sup>ères</sup> Assises des langues de France* du 4 octobre 2003.

### **Le faux prétexte juridique**

De toute façon, on ne saurait reprocher au Pr. Cerquiglini de s'être retranché derrière le paravent de la légalité pour justifier « la langue occitane » par sa mention dans la loi *Deixonne* du 11 janvier 1951. Mais on a pu voir que les occitanistes ont souvent combattu la thèse d'une pluralité des langues d'oc au nom de cette prétendue légalité.

Comme en toute autre matière, pourtant, on ne peut manier les arguments de droit sans quelques connaissances juridiques. Il convient donc de rappeler que cette « loi relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux », publiée au Journal officiel du 13 janvier 1951, p. 13, fut adoptée sous le régime de la Constitution de 1946 qui ne distinguait pas un domaine de la loi, réservé en principe au Législateur, c'est-à-dire au Parlement, et un domaine du règlement, réservé à l'Exécutif. La loi de 1951 contenait donc des dispositions d'exécution pratique que la Constitution de 1958 placerait dans le domaine règlementaire, comme les dispositions transitoires de l'article 10 fixant à la rentrée suivante l'application des articles 2 à 9 « dans les zones d'influence du breton, du basque, du catalan et de la langue occitane ».

Les circonstances qui conduisirent à l'adoption de cette loi nous ont été contées dans *Lo Gai Saber* (1951) par le Gascon Pierre-Louis Berthaud, qui fut le « Délégué général du Cartel de Défense des langues et dialectes régionaux de France » constitué en février 1950 à l'initiative du Dr. Max Rouquette, écrivain languedocien. P.-L. Berthaud, journaliste, était lui-même syndic général de la presse parlementaire et majoral du Félibrige; il est vrai qu'à l'époque, l'hégémonisme languedocien ne s'était pas encore manifesté.

Selon cet acteur majeur de l'affaire, il faut en voir l'origine dans trois initiatives de députés, l'une en faveur du catalan, les deux autres du breton, auxquels se joignirent ensuite les Occitans. Cela devait aboutir, en juillet 1949, à la proposition de loi élaborée par le rapporteur des trois propositions initiales, le député de la Dordogne M. Deixonne. Mais l'hostilité que rencontrait cette proposition dans une partie agissante de l'opinion devait conduire ses promoteurs à manœuvrer auprès du ministre de l'Éducation pour qu'il acceptât que la proposition fût soumise à la procédure parlementaire de l'adoption sans débat, les « débats » s'étant déroulés préalablement au sein du ministère, entre militants et services administratifs. Le choix de l'expression « langue occitane » — on remarque que les autres langues sont désignées par leur seul nom — ne résulte donc pas véritablement d'un « débat » démocratique, encore moins d'une étude sociolinguistique, mais d'une démarche militante et d'un processus bureaucratique qu'expliquent les circonstances.

Vingt-cinq ans plus tard, nous l'avons vu p. 24, la *Circulaire* n° 76-123 du 29 mars 1976 du

ministre de l'Éducation nationale M. Haby (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale* n° 14 du 8 avril 1976, pp. 1465-69) allait mettre en émoi le monde occitaniste; on y lisait en effet, p. 1468 :

« Je rappelle que les langues reconnues par la **règlementation** en vigueur sont : le breton, le basque, le catalan, les langues d'oc et le corse. »

« Chaque fois qu'une langue est pratiquée sous forme de dialectes différenciés, c'est le dialecte correspondant au lieu où l'enseignement est dispensé et la graphie la plus appropriée à ce dialecte qui seront utilisés. »

On observe d'emblée que la liste des langues est fixée par « la règlementation », comme modalité de l'organisation de l'enseignement, ainsi que l'avait reconnu le Conseil d'État lorsque fut pris le décret n° 70-650 du 10 juillet 1970 portant une première modification de la loi de 1951; que « les langues d'oc » remplace « la langue occitane » de cette loi, et qu'y est ajouté « le corse », selon un décret du 16 janvier 1974.

Mais les occitanistes ne pouvaient voir disparaître la mention unitaire de « langue occitane », indispensable pour bâtir une « Occitanie » politique et dotée d'une langue unifiée et standardisée. Ce fut la *Fédération de l'enseignement occitan* qui se chargea d'exercer un recours, d'abord « gracieux » auprès du ministre, le 10 mai 1976, puis contentieux devant le Conseil d'État, le 19 octobre; la requête était présentée par le secrétaire général de la Fédération, M. Philippe Carbonne, jeune maître-assistant à l'université de Toulouse II qui agissait aussi en son nom personnel.

Au terme de la procédure, le commissaire du Gouvernement M. Denoix de Saint-Marc démontra dans ses conclusions que tout l'esprit de la loi *Deixonne* était « de favoriser l'étude des langues et dialectes **locaux** dans les régions où ils sont en **usage** » (art. 1<sup>er</sup>), et que rien ne permettait de dire que par le singulier « langue occitane » de l'article 10, le législateur avait entendu « poser en règle de droit l'unité de la langue d'oc ». Et de citer les dictionnaires et encyclopédies contemporains qui définissent au contraire l'occitan « comme l'ensemble des dialectes de langue d'oc », donc comme multiple. Se conformant à cet avis, le Conseil d'État rendit son arrêt le **7 octobre 1977** : il rejetait la requête et déclarait donc légale la mention des « langues d'oc » au pluriel, car elle était « purement interprétative ».

Ainsi, aux requérants qui souhaitaient une application à la lettre — et, osons le mot, centralisatrice et « jacobine » — des mots « langue occitane » de l'article 10, le Conseil d'État opposait l'esprit de la loi, qui voulait être au plus près des réalités de terrain.

Au demeurant, un illustre occitaniste René Nelli (1906-1982) allait bientôt approuver ce pluriel de « langues d'oc » dans un ouvrage de réflexion critique et sans concession sur l'occitanisme, achevé peu avant l'arrêt et publié l'année suivante : *Mais enfin qu'est-ce que l'Occitanie ?*. Ancien professeur de lettres et de philosophie au lycée de Carcassonne, puis à la Faculté de lettres de Toulouse, ancien président de la *Société d'études occitanes* (1943-1944) et l'un des fondateurs de l'I.E.O. en 1945 (d'après J. Fourié, 1994), Nelli dénonçait en particulier, p. 31, la confusion qui...

« consiste à traiter l'occitan comme un langage existant en tant que tel. En réalité, il est partout et nulle part. Personne n'écrit en occitan, mais en provençal, en languedocien, en gascon... **Les circulaires ministérielles ont donc raison de parler de l'enseignement des « langues d'oc » et non pas de l'occitan.** Reconnaître que chacune des langues est occitane ne change rien au fond du problème. Ce n'est pas parce que le Provençal, l'Espagnol et l'Italien sont trois langues « néo-romanes » que le Néo-roman existe. Le provençal est de l'occitan, mais l'occitan n'est pas le provençal ! »

Le sociologue Pierre Bourdieu (1982, p. 140) devait aller dans le même sens :

« Le fait d'appeler "occitan"<sup>5</sup> la langue que parlent ceux que l'on appelle les "Occitans" parce qu'ils parlent cette **langue (que personne ne parle à proprement parler** puisqu'elle n'est que la somme d'un très grand nombre de parlers différents) et de nommer "Occitanie", prétendant ainsi à la faire exister comme "région" ou comme "nation" (avec toutes les implications historiquement constituées que ces notions enferment au moment considéré), la région (au sens d'espace physique) où cette langue est parlée, n'est pas une **fiction sans effet**<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> L'adjectif "occitan", et, *a fortiori*, le substantif "Occitanie" sont des mots *savants et récents* (forgés par la latinisation de langue d'oc en *lingua occitana*), destinés à désigner des réalités savantes qui, pour le moment au moins, **n'existent que sur le papier**.

<sup>6</sup> En fait, cette langue est elle-même un **artefact social, inventé au prix d'une indifférence décisive aux différences**, qui reproduit au niveau de la "région" l'imposition arbitraire d'une norme unique contre laquelle se dresse le régionalisme et qui ne pourrait devenir le principe réel des pratiques linguistiques qu'au prix d'une inculcation systématique analogue à celle qui a imposé l'usage généralisé du français. »

Et dans la perspective de la reconnaissance du seul occitan pour le Midi roman de la France, l'historien Jean Favier, de l'Institut, devait écrire (*Le Figaro*, 17 septembre 1999, Opinions) :

« ...c'est oublier que l'occitan est une construction politique, et que d'Arles à Limoges et Bordeaux en passant par Toulouse, vingt parlers d'Oc à la riche histoire font pendant aux parlers d'Oïl que sont le Bourguignon, le Picard ou le Normand. »

Néanmoins, le monde occitaniste fit un black-out total sur l'arrêt du 7 octobre 1977 et sa non-publication dans le *Recueil des arrêts du Conseil d'État* contribua à son oubli. Ainsi, lorsque en août 1981 M. Jack Lang, ministre de la culture, chargea **Henri Giordan** d'un rapport pour la mise en œuvre d'une politique tendant notamment à « l'épanouissement des différences linguistiques et culturelles dont la France est riche », M. Giordan reprit ses critiques de la circulaire "Haby" sans souffler mot de l'arrêt de 1977 qui ne l'avait pas désavouée (1982, p. 60); et bien que ses consultations aient ignoré Auvergne, Limousin et Gascogne (p. 9), il put affirmer tranquillement l'unité de l'occitan, à la fois aux yeux des linguistes et dans la conscience des dialectophones (p. 60), et proposer de rendre obligatoire sa graphie occitane unifiée, dans laquelle seraient transcrits les textes littéraires à usage pédagogique (pp. 62, 63). Mais cela fut vite oublié semble-t-il; en particulier, si le rapporteur critiquait les gouvernements de droite pour n'avoir jamais publié le décret qui eût énuméré les sept langues régionales pouvant bénéficier des dispositions de l'art. 12 de la loi "Haby" du 11 juillet 1975 (p. 86) et proposait une ambitieuse législation sur les langues régionales, rien de tout cela ne fut réalisé par les gouvernements de gauche venus au pouvoir depuis 1981.

Pire encore, c'est à l'initiative du même M. Jack Lang, devenu ministre de l'éducation nationale, qu'une ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 (J. O. du 22, p. 9 346) allait **abroger la loi Deixonne** en instituant un *Code de l'éducation, partie Législative*; ce code intègre certes les parties législatives de la loi de 1951, mais non ses dispositions transitoires, non législatives, dont la mention de la « langue occitane ». Est maintenu par ailleurs, comme article L 311-2, l'article 8 de la loi de 1975 selon lequel « le contenu des formations [est défini par] arrêtés du ministre de l'éducation »; ainsi en est-il sans doute de la désignation des « langues et cultures régionales » dont l'enseignement « peut être dispensé tout au long de la scolarité » (art. L 312-10 du Code).

Pour le moment, en tout cas, cette désignation ne figure que dans des arrêtés : les plus anciens emploient encore « langue occitane » ou « occitan », parfois associé à « langue d'oc »; mais depuis l'*Arrêté du 6 janvier 2003 relatif à la liste des académies et des territoires d'outre-mer dans lesquels peuvent être subies certaines épreuves de langues vivantes à la session 2003 du baccalauréat [...]* (J.O. du 15, p. 856), chacune des langues d'oc est traitée comme langue à part entière, au

même titre que le grec moderne, le russe ou le vietnamien..., son nom propre étant préfixé par « langue d’oc » : « langue d’oc auvergnat, **langue d’oc gascon**, langue d’oc languedocien, langue d’oc limousin, langue d’oc nissart, langue d’oc provençal, langue d’oc vivaro-alpin ». Les mêmes dispositions ont été reprises pour 2004 par l’arrêté du 13 janvier 2004 (J.O. du 22, p. 1653) et pour 2005 par l’arrêté du 31 décembre 2004 (J.O. du 12 janvier 2005, p. 489).

Toute référence à la loi *Deixonne* relève donc désormais de l’histoire ancienne.

### **Mais le refus occitaniste n’est peut-être pas définitif**

Cela pourrait peut-être aider à une évolution des idées dans le monde occitaniste. À cet égard, voici un extrait fort intéressant d’une carte illustrant sans commentaire un article sur l’*Eurocongrès 2000 de l’espace occitano-catalan* ouvert à Narbonne le 26 mai 2001 et clôturé à Barcelone le 5 avril 2003 (*Aquò d’Aquí* n° 167, Septembre 2003, p. 8) :



Comme “par hasard”, on y retrouve les quatre domaines romans de France selon K. Baldinger : français, occitan, franco-provençal et gascon.

Mais cela ne tient compte que des langues en elles-mêmes, étudiées *in vitro* pourrait-on dire; ainsi la Corse est-elle partagée entre deux domaines linguistiques, italien et sarde. Or le Pr. Robert Lafont, bien connu comme sociolinguiste, devait se plaire à souligner dans la revue *Septimanie* (Lafont, 2000) que les Corses se moquaient bien de l’avis des linguistes quand ils voulaient une langue corse, et que c’est eux qui avaient raison : « le linguiste doit toujours s’incliner devant le socio-linguiste, et celui-ci devant la décision des usagers ».

Une même recherche sur l’ensemble du domaine d’oc montrerait très probablement que l’« Occitania » de cette carte devrait être partagée entre les domaines des autres langues d’oc dont les locuteurs, Provençaux en tête, ne se reconnaissent absolument pas comme “Occitans”. Sauf à admettre « Vérité en Corse, erreur sur le Continent »...

D’où, pour notre recherche, l’importance de la suite : comment la langue gasconne est-elle perçue par les Gascons eux-mêmes et encore plus, comment en usent-ils ?

## Première partie

### Situation sociolinguistique du gascon

Il peut paraître surprenant de vouloir définir un système d'écriture pour une langue dont les premiers témoignages écrits ont plus de neuf siècles. Mais si l'on écrit, c'est pour être lu, et en gascon comme en français, bien peu aujourd'hui sont capables de lire et de comprendre l'écrit d'il y a neuf cents ans. Or depuis plus de cent-vingt ans, le mouvement que l'on appelle aujourd'hui occitaniste a fait du retour à la graphie médiévale la clé du rétablissement de la langue d'oc dans sa dignité de jadis, le gascon n'étant pas oublié dans l'opération.

Pourtant, le déclin accéléré de toutes les langues d'oc me porte à m'interroger sur l'efficacité des remèdes qui leur ont été appliqués et en particulier sur l'adaptation de la graphie médiévale, même retouchée, aux besoins d'une langue moderne dans son contexte social effectif.

La première partie de ce travail va donc essayer d'ausculter la société gasconne contemporaine pour connaître l'état actuel de la langue gasconne et déterminer dans quel sens devra s'orienter ma recherche pour que la graphie de cette langue convienne à cet état social.

Un premier chapitre fera le point de la représentation de la langue dans l'esprit des Gascons et Béarnais, et spécialement sur la façon de la nommer.

Un deuxième chapitre donnera un aperçu de l'état de la langue en Gascogne, état qui n'en assure plus la transmission naturelle, de telle sorte qu'un troisième chapitre abordera la question du palliatif utilisé : la transmission "artificielle" par l'école, avec ses difficultés et ses limites.

Un quatrième chapitre présentera et "auscultera" les institutions qui militent pour la langue.

Un dernier chapitre évoquera les perspectives d'avenir.

## Chapitre I<sup>er</sup>

### La représentation de la langue chez les Gascons et Béarnais

#### I – Aux temps passés

« Edmond de Kent se dispensa d’interroger les barons de Budos et de Fargues de Mauvezin; ceux-là ne parlaient ni le français ni l’anglais, mais seulement le gascon, et Kent ne comprenait rien à leurs palabres. » (Maurice Druon, *Les rois maudits - 5, La louve de France*, p. 131).

Selon l’académicien et romancier Maurice Druon, la langue des Gascons était donc désignée comme *gascon* à la fin d’août 1324, quand les Français vinrent mettre le siège devant La Réole. Et ce n’est pas un anachronisme, car c’est bien sous ce nom qu’elle est écartée par les fameuses *Leys d’amor*, solennellement promulguées à Toulouse en 1356, alors que ces *Leys* n’ont pas de nom propre pour la langue de Toulouse : « Et appellam lengatge estranh : frances, engles, espanhol, *gasco*, lombart, navares, aragones e granre d’autres. » (Ed. Joseph Anglade, 1920, t. III, p. 164) {Et nous appelons langue étrangère : (...) et beaucoup d’autres}. En 1431, la confirmation des privilèges de Montory, en Soule, faite en latin par le duc de Lancastre en 1383, est traduite « en romans et bon *gascon* » (J. Dumonteil et B. Cheronnet, 1980, p. 168). En 1554, le Béarnais Bernard Du Poey publie à Toulouse un recueil de *Poésie en diverses langues sur la naissance de Henry de Bourbon* etc. (le futur Henri IV), parmi lesquelles trois en béarnais, un « Sonnet en gascon » et un « Dixain al langaige de Tolosa », toujours dépourvu de nom propre (textes annexés à Ph. Gardy, 1983). En 1562, dans une affaire de succession intéressant la Maison de Foix, un arrêt du Parlement de Paris du 22 mai mentionne des « pièces vieilles et antiennes estans en langaige<sup>3</sup> *byernois et gascon* » qui ont été traduites en « langaige vulgaire François » (*Archives Nationales*. Parlement de Paris X<sup>1a</sup> 1602, f° 285 v°, copie de M. Henri Courteault publiée par les *Reclams de Biarn e Gascougne*, 1<sup>er</sup> juin 1910, pp. 118-119).

C’est donc le plus naturellement du monde que, cinq ans après, Pey de Garros appelait sa langue « gascon », avec une vue particulièrement claire de son domaine : « nostre lāgage par vn mot general est appelé Gascon [...] le langage specialement apelé Gascon, naturel a nous de Bearn, de Comenge, de Armagnac & autres, qui somes enclos entre les mons Pyrenees & la Garone » (*Poesias gasconas*, Au Lecteur, pp. 6, 7). Et cette langue méprisée par les Toulousains probablement autant que par ceux qui accédaient au français du Roi, Garros entendait bien la défendre et l’orner grâce à l’arme de sa plume (*ib.*, Épitre III, 5-39, passim, traduction d’A. Berry, sauf le dernier vers) :

5 La causa damnada	La cause condamnée
De nosta lenga mesprezada :	de notre langue méprisée :
Damnada la podétz entene,	condamnée, cela se peut entendre,
Si degun no la vo dehene :	si personne ne veut prendre sa défense.
Cadun la leixa e desempara,	Chacun la laisse et l’abandonne;
10 Tot lo mond’ l’apera barbara,	tout le monde l’appelle barbare,
E, q’es causa mes plañedera	et, chose plus déplorable,
Nosautz medix nos trupham d’era	nous-mêmes nous moquons d’elle.
[...]	[...]
23 Mes de ma part, jo bz asseguri,	Mais pour ma part je vous assure
E religiosament vos juri,	et vous jure religieusement
25 Que jo scriuré dam vehementia,	que j’écrirai avec véhémence;

<sup>3</sup> On remarque qu’à l’époque, en oc comme en français, *languaige* signifie « langue, idiome », comme *language* en anglais.

No m' cararé, n'aure patientia, Deqia qe siam totz acordatz E d'ua conspiration bandatz, Per l'hono deu pays sostengue, 30 E per sa dignitat mantengue : [...]	je ne me tairai, ne me tiendrai tranquille que nous ne soyons tous accordés et unis en une conspiration pour soutenir l'honneur du pays et pour maintenir sa dignité : [...]
37 Més au loc de lansas pontxudas, Armém nos de plumas agudas, Per orná lo gascon lengatge [...]	Mais, au lieu de lances pointues, armons-nous de plumes aiguës pour orner le langage gascon [...].

Plus connu, son contemporain Michel Montaigne s'affirmait Gascon (*Essais*, II, ch. VIII, p. 367) et écrivait sa fameuse phrase : « Il y a bien au-dessus de nous, vers les montaignes, un Gascon que je treuve singulierement beau, sec, bref, signifiant [...] » (*ib.*, III, ch. XVII, p. 622).

Et en 1790, quand Pierre Bernadau, correspondant bordelais de l'abbé Grégoire, participait à l'enquête sur les « patois », il n'avait que le mot *gascon* pour nommer celui de Bordeaux et de sa région : « je peux, Monsieur, vous faire connaître : 1° le peu d'écrits qui nous restent en *gascon* de Bordeaux; 2° un dictionnaire ms. de ce dialecte [...] » (Lettre du 4 septembre 1790); six jours après, il envoyait à l'abbé *Les Droits de l'homme et du citoyen* « Mis en patois le plus généralement approprié aux diverses nuances du *gascon* que l'on parle dans le district de Bordeaux... » etc. (cité d'après de Certeau, 1975, 2002, pp. 190-1).

Même chose du côté d'Agen et surtout d'Auch, chez d'autres correspondants de l'abbé Grégoire : la mention fréquente qu'ils font de Dastros (ou d'Astros, cf. p. 115) est pour Ph. Gardy « bien plus qu'une référence un peu isolée : une œuvre agréable, et même une sorte de symbole de la culture et de la langue gasconnes. » (*Reclams*, 1-2-3/1994, p. 35).

En Béarn, principauté indépendante depuis plusieurs siècles, la langue de l'administration vicomtale et des notaires est le béarnais, comme les États de Béarn le rappelèrent énergiquement au Roi et à la Reine de Navarre (requête antérieure au 24 juillet 1556, date de la décision favorable des souverains; Arch. dép. Pyr.-Atl. C 684 et 685, d'après R. Darrigrand, 1984, note 9, p. 169) :

« Remonstren las gentz deux tres estatz de Bearn cum per temps immemorial lor ayen usat et acostumat haber toutes pattentes priviliages et far toutes scriptures et pleyteyatz en justicie en lo **lengadge bearnes** supplican tres humblement placie mandar aquero far entertenir et no expedir aucunes pattentes de provisions de tiltres appuntamentz ny autres affars de justicie confirmacions de priviliages ni autrement que en ledit **lengadge bearnes** aixi signat De Castanher, Sindicq Bearn »<sup>4</sup>.

Mais déjà, en 1554, nous avons vu que B. du Poey avait publié trois poésies béarnaises, et deux d'entre elles étaient présentées comme écrites « en Bernes ». En 1583, ce sera la langue d'Arnaud de Salette pour sa traduction des *Psaumes*, et, dans l'*Advertissement* placé en tête, il la nommera sans aucune hésitation « **lengoa Bernesa** » (Salette, 1583, 1983, p. XLI).

Par la suite, une tradition ininterrompue utilisera ce nom de *béarnais*; en voici quelques jalons, tous les 100 ans : vers 1690, l'avocat béarnais Jean-Henri de Fondeville décrit la prédication des pasteurs protestants « En frances, en biarnes, chens nat mout de latii » (*Églogues*, v. 123); en 1796, un autre avocat Pierre Hourcastrémé glisse neuf poésies en « béarnais » dans l'un des quatre tomes de ses mélanges *Les Aventures de messire Anselme, chevalier des loix* (III, pp. 35-47); en

<sup>4</sup> « Les gens des trois états de Béarn rappellent que de temps immémorial, leur us et coutume fut d'avoir toutes patentes et privilèges et de faire toutes écritures et plaidoiries en justice dans la langue béarnaise; ils les supplient donc très humblement qu'il leur plaise d'ordonner de faire maintenir cela et de ne délivrer aucune patente de concession de titres, jugement, ni autres affaires de justice, confirmacions de privilèges, etc. que dans ladite langue béarnaise. Signé De Castanher, Syndic de Béarn »

1887, l'érudit Vastin Lespy sera le premier à publier un *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*; enfin, en 1986, est parue la remarquable *Grammaire béarnaise* de l'Inspecteur départemental de l'Éducation nationale André Hourcade, préfacée par le Pr. Robert Lafont.

De toute façon, nommée ou innommée, la langue était sentie comme signe d'identité, surtout sur les "marches", confrontées au languedocien; ainsi les Gascons du Couserans s'opposaient aux "Contadins" du pays de Foix, malgré les "interférences" entre leurs langues que P. Bec a étudiées dans sa thèse (1968); de même, J. Allières voit dans les participes passés en *-it* ou *-èit* du verbe gascon correspondant à "ouvrir" un moyen d'affirmer la gasconité d'une "ceinture" séparant le centre du domaine de la zone languedocienne :

« il suffit de confronter la "ceinture" avec les isoglosses *crampa/cramba* (c. 907) et *lua/luna* (c. 1010), évoquées en 4.1.5, pour comprendre que la zone qu'elles définissent toutes trois est une "marche" gasconne, où les populations ont confusément cherché à **se différencier de leurs voisins à dominante languedocienne** : le néologisme en *-it* était une marque comme une autre, sans qu'il s'agisse précisément d'un gasconnisme caractérisé; il a été adopté, tandis que plus loin vers le SO, où il n'y avait plus confrontation d'ethnies, le type en *-èrt* est demeuré intact. » (ALG V-2, p. 288-290).

Mais l'abandon de l'usage officiel de la langue et plus encore sans doute le ralliement des élités au français ont malheureusement englobé tous les autres parlars de France sous la dénomination de "patois".

## II – Le temps de Félibres

Il est impossible de parler des langues d'oc à partir du XIX<sup>e</sup> s. sans mentionner le mouvement culturel que Mistral et ses amis fondèrent en 1854 sous le nom de Félibrige, ni même l'occitanisme qui devait le concurrencer à partir des années 1920. Je n'ai pas manqué de le faire déjà en plusieurs occurrences et je vais continuer, tout en renvoyant au Chapitre IV, p. 76, une présentation plus détaillée de ces mouvements et des institutions qui s'en réclament.

Pour le Félibrige, il n'était plus question d'user du mot "patois", à connotation péjorative, et sans attendre la naissance de la première *Escole* félibréenne gasconne en 1896, les milieux "éclairés" parlaient de *gascon* et de *béarnais* tandis que le Pr. **Achille Luchaire** ouvrait dès 1879 les études universitaires gasconnes à la Faculté de Lettres de Bordeaux.

On a vu plus haut, p. 18, l'avis de ce linguiste sur la langue gasconne. Sans doute n'est-il pas étranger au fait qu'en 1894, c'est le gascon qui a été officiellement nommé par l'administration française parmi les quatre idiomes de France considérés comme « langage clair » pour la rédaction des télégrammes; il s'agit du décret du 12 janvier 1894 (Journal officiel du 11 février, p. 675-679) signé par le Président **Sadi Carnot** et contre-signé par le ministre du commerce, de l'industrie et des colonies dont le nom, J. Marty, fait supposer des origines méridionales :

« Art. 17 – Le langage clair est celui qui offre un sens compréhensible dans l'une quelconque des langues autorisées pour la correspondance télégraphique internationale (tableau n° 3), ou dans l'un des idiomes basque, breton, *gascon* et provençal. »

Reconduites de décret en décret, ces dispositions aboutirent à l'article D. 113 et à son *tableau annexe n° 1* dans le *Code des postes et télécommunications*, 3<sup>ème</sup> partie, décrets, institué par le Décret n° 62-275 du 12 mars 1962 (J. O. du 14, rect. aux J. O. des 30 mars et 8 avril). Mais depuis quelques années, le service des télégrammes a été abandonné...

Et la personnalité particulière du gascon dans l'ensemble d'oc était déjà parfaitement perçue par des écrivains de l'époque.

Ainsi, dès 1891, dans l'Introduction de son *Anthologie populaire du Labrit*, l'abbé **Léopold Dardy**, folkloriste de l'Albret, refusait toute subordination du gascon au provençal :

« Les écarts qui existent entre notre dialecte et le provençal sont tels que je n'ai pas à dire pourquoi je n'accepte pas certaines concessions de priorité, de droit d'aînesse en faveur de ce dernier. Notre degré de parenté avec la langue de Mistral est des plus éloignés, et la prétention de lui subordonner toute la famille de la langue romane ne saurait nous atteindre; nous sommes d'un foyer bien distinct, bien différent, bien indépendant. La meilleure preuve à l'appui serait de faire parler ensemble un vrai provençal et un vrai gascon, le gascon croirait entendre un italien, et le provençal un espagnol. L'idiome est d'ailleurs pour chaque province comme pour les nations une providentielle délimitation contre le capricieux morcellement qui n'atteindra jamais le caractère distinctif, les coutumes et le parler des populations comme il fait le territoire. La Provence, le Languedoc, la Gascogne gardent ainsi dans leur dialecte leur ancienne démarcation que les cartes officielles n'ont pas fait disparaître, et que n'affecteront pas davantage des prétentions que rien ne justifie.

[...] « La gerbe que j'ai moissonnée dans le champ de la **langue gasconne** constitue un génie littéraire fort original dont les poétiques inspirations, ignorées jusqu'ici, sont près de s'éteindre. » (d'après la réédition I.E.O. d'A. de Gavaudan en 1984).

En 1901, c'était un autre prêtre, l'abbé **Césaire Daugé**, d'Aire-sur-Adour, qui souhaitait l'élaboration de grammaires de « tous les dialectes qui sont parlés des Pyrénées à la Garonne », d'où une commission tirerait une orthographe unifiée « de **la langue gasconne** » (préface de son recueil de poésies *Flous de Lane*, p. XV); ce qui n'empêcha pas Mistral, destinataire de la dédicace, de mentionner dans sa réponse « le *parler du Midi*, de la Gascogne à la Provence ».

Et l'on a vu, p. 28, qu'en 1906, le Majoral **Jean-Victor Lalanne** disait de Jules Ronjat qu'il écrivait et parlait « **toutes les langues d'Oc...** ».

Son successeur à la tête de l'*Escole Gastoû Febus*, **Simin Palay**, n'a apparemment jamais écrit ouvertement que le gascon fût autre chose qu'un dialecte de la langue d'oc. Mais en pratique, s'il n'a jamais perdu de vue ses affinités avec les autres parlars d'oc, il l'a toujours traité comme une langue autonome. Et surtout, devant les prétentions du félibre languedocien Sully-André Peyre d'imposer aux écrivains d'oc de n'écrire que dans le provençal de Mistral, il a "poussé" un « Cri de doctrine » qui affirme sans équivoque que provençal et gascon sont des langues différentes :

« Comme **chaque langue** a son esprit, un génie propre que nous portons en nous à la naissance, S.-A. Peyre niera-t-il que celui qui aurait abandonné sa langue maternelle pour une autre ne perdrait pas beaucoup au change ? Car il en serait, pour me servir d'un exemple facile, comme d'un primaire qui s'exprime en français : il fait toujours une traduction et... *traduttore traditore*. Non ! à chacun ce qui lui est propre par droit de naissance. Quand S.-A. Peyre rime en français — comme il le connaît très bien — il ne fait pas une traduction du languedocien, mais tous n'ont pas sa compétence, et j'ai le sentiment que celui qui aurait appris le provençal dans les livres y perdrait une bonne part de sa personnalité. Et enfin, dans son pays natal, la plupart de ses compatriotes perdrait une grande part de son œuvre. » (Lou dret de cap d'obre, *Reclams*, 1958, pp. 2-3).

### III – Le tournant de 1951 : le gascon vu par l'occitanisme

#### La « langue occitane » entre à l'école

Entre temps, la loi n° 51-46 du 11 janvier 1951, dite loi *Deixonne* avait introduit « la langue occitane » dans l'appareil juridique français (cf. p. 31). C'est donc en toute légalité que l'Éducation

nationale allait désormais enseigner le gascon et le béarnais sous le nom d’“occitan”, la pluralité dialectale étant affirmée en maintes occasions (circulaires et arrêtés ministériels).

### **Le gascon renommé « occitan de Gascogne »**

Mais cela ne suffisait sans doute pas aux plus engagés des occitanistes, et à la fin des années 70, l’I.E.O. adopta en assemblée générale la dénomination d’« occitan de Gascogne » pour remplacer le nom de gascon, jugé peut-être trop “séparatiste” pour une future “Occitanie” (cf. p. 24).

On observera d’abord qu’une telle dénomination est tautologique, puisque la Gascogne politique ou administrative a changé maintes fois de frontières pour disparaître officiellement en 1790 avec la création des départements, et qu’on ne définit plus — savamment — la Gascogne que comme le territoire où l’on parle gascon ! Il est vrai qu’une nouvelle appellation d’« ouest-occitan » (remarquer l’ordre déterminant-déterminé très anglo-saxon !), mentionnée par Y. Vidal (2002, v° *gascon*), évite la tautologie... mais élimine toute référence à la Gascogne ou au gascon !

De plus, comme il n’y a pas de raison de ne pas parler aussi d’« occitan d’Auvergne », d’« occitan de Provence » etc..., cela signifie qu’il y a autant d’« occitans » que de grandes régions d’oc, donc autant de « langues d’oc » — horresco referens ! (cf. pp. 26 et 43).

Enfin, on peut sourire de la prétention d’une simple association de quelques centaines d’adhérents pour tout le Midi de vouloir effacer le nom de « gascon », en usage incontesté depuis six ou sept siècles au moins !

Mais cela correspondait aux vues des occitanistes béarnais, qui étaient de fait les plus actifs des Gascons pour la défense et la promotion de la langue du pays. Ou plus exactement sans doute, cela correspondait aux vues de celui qui fut le maître à penser de l’occitanisme gascon, le professeur de philosophie du lycée d’Orthez, Michel Grosclaude.

### **L’influence de Michel Grosclaude**

Bien des choses s’expliquent en effet pour peu que l’on examine le rôle de cet homme, de son adhésion à *Per Noste* dès sa fondation jusqu’à son décès en mai 2002. Les lignes qui suivent s’appuient sur l’article de son ami G. Narioo (2002) et sur celui de L. Laborde-Balen (2002).

Né à Nancy en 1926 d’un père protestant et d’une mère catholique, M. Grosclaude fut d’abord élevé dans la foi de sa mère; sa famille paternelle établie à Marseille venait du Jura suisse et sa mère était lorraine; d’abord à Paris, ses parents vinrent en 1939 s’établir à Marseille, où il reçut du pasteur protestant Théodore Gounelle des cours d’instruction religieuse et d’histoire exceptionnels et passionnants, notamment sur la Croisade albigeoise, la Réforme, les Camisards... Quant à la langue d’oc, il l’avait entendue avec le provençal de Marseille puis le parler de la Haute-Loire où il passa la dernière année de la guerre dans un village entièrement protestant et connu pour ses faits de résistance. Il sentit alors que « Cathares, camisards protestants et langue d’oc avaient en commun d’avoir été victimes de l’intolérance, de la persécution, de l’absolutisme. Et la langue d’oc avait été au cours des siècles celle des persécutés. »

Jeune professeur de philosophie, il fut d’abord affecté à Chinon en 1953, puis muté en Béarn en 1958 parce qu’il désirait « “aller dans le Midi”, attiré par le soleil, affecté de ce “phototropisme” qui atteint tous ceux qui vivent dans le Nord » nous a-t-il conté (Grosclaude, 1969); et d’expliquer, avec sincérité et lucidité, comment il était « arrivé à [se] sentir personnellement concerné par la

cause de la Langue Béarnaise et, à travers elle, par toute la culture Occitane » :

« Il m'a donc fallu apprendre que ce "patois" que j'entendais dans les villages et sur les places des marchés, c'était la Langue d'oc, la vieille langue des Troubadours. Il m'a fallu apprendre que cette langue couvrait tout le Midi, de la Provence au Limousin, de la Marche au Béarn. Surprise de découvrir que sous le vocable infâmant de « patois », se cachait une véritable langue avec sa grammaire, sa littérature oubliée, ses richesses insoupçonnées. Surprise de découvrir que le Latin jadis appris sur les bancs du Lycée chantait encore sur les lèvres des anciens des villages.

« J'ai donc appris à parler et à comprendre le Béarnais (très mal, il est vrai, car les monolingues parisiens sont infiniment [sic] moins bien doués pour les langues vivantes que les bilingues méridionaux). »

Il fut donc aux côtés de son collègue et aîné Roger Lapassade pour fonder deux ans plus tard l'association *Per nouste* qui s'inscrivait dans le grand mouvement méridional de défense de la langue d'oc, désormais appelée « occitan » (cf. p. 78).

Il est présent dès le premier numéro de la revue lancée sous le même nom de *Per nouste* en juin 1967, et déjà, il apparaît comme le théoricien politique du mouvement. Son article est en français, *Plaidoyer pour une histoire occitane*; mais tout en faisant le procès de l'histoire de France telle qu'elle est enseignée, du seul point de vue de Paris et de l'agrandissement du "pré carré" royal, il retrace la conquête du Midi par les Francs du seul point de vue du Languedoc, épice de l'"Occitanie" rêvée; tout comme on enseignait aux petits Sénégalais que leurs ancêtres gaulois avaient été conquis par Jules César, M. Grosclaude décrit aux Béarnais la conquête franque en trois épisodes : la lointaine bataille de Vouillé qui vit en 507 la victoire de Francs sur les Wisigoths — on serait pourtant tenté de parler de querelle de Germains —, l'expédition de Charles Martel qui ravagea ce qui serait plus tard le Languedoc, et enfin la Croisade des Albigeois. Et même, l'auteur profite de la mention de l'expédition de Charles Martel pour évoquer « l'épisode de Roncevaux » dont « chacun sait qu'il faut y voir une révolte des populations gasconnes contre les exactions des guerriers francs ».

Sans être historien, on peut avoir des doutes. Ainsi, pour ce qui est de la Croisade albigeoise, on sait qu'elle laissa totalement de côté les pays gascons, pour la plupart sous suzeraineté anglaise, sauf que les rangs des croisés comptèrent nombre de mercenaires gascons... M. Grosclaude l'admet dix ans plus tard, dans un des dialogues de son manuel *Lo gascon lèu e plan*, p. 112 : « Mais la Croisade des Albigeois ne concerna pas la Gascogne. — C'est vrai, la Gascogne resta un peu à part. ». Quant à enlever Roncevaux aux Basques pour l'offrir aux Gascons et transformer le démantèlement de Pampelune en dévastation des pays gascons... (cf. Delpla, 1979, p. 84); mais neuf ans plus tard, l'auteur devait se faire son propre juge : ironisant sur une émission de quatre heures « de la 2e chaîne couleur » sur le Béarn qui avait « glorifi[é] Roland à Roncevaux », il écrivait : « tout le monde sait que Roncevaux est au Pays Basque et que c'est une victoire Basque sur les envahisseurs germaniques. » (P.N. n° 52, 1-2/1976, p. 2).

Par la suite, innombrables sont les articles "orientés" signés par Michel Grosclaude, sans compter les textes anonymes qu'une analyse de style permettrait sans doute de lui attribuer. L'étude de cette prose justifierait à elle seule une thèse... Ce fut aussi un vaillant conférencier propagandiste de la "cause" occitane, donnant à R. Lapassade l'occasion de dire, avec son humour tout béarnais, son appréciation sur ce militant venu d'ailleurs. Il l'a fait dans un « conte » publié dans le numéro de Nadau {Noël} de 1972 de la revue *Per noste*, conte qui n'est même pas accompagné de la phrase rituelle « Toute ressemblance avec des personnages existants... »; ce conte sera repris

dans le recueil *Sonque un arríder amistós* {Rien qu'un sourire amical} (1975-1, p. 113) :

R. Lapassade se rend un soir à une « réunion d'information occitane » organisée par un certain Miquèu {Michel} dans un village du nord de Pau; et à la lueur des phares de sa Simca, il aperçoit une jeune fille qui fait du stop; comme elle se rend à la même réunion, il la prend à bord. Mais voilà qu'il ressent d'étranges cahots, il a une roue crevée; c'est alors la demoiselle qui sait trouver la roue de secours et réparer au clair de lune. Il dit son ennui d'être une fois de plus en retard :

« — Heureusement, Michel me connaît, il aura commencé.

« — Votre ami, sans doute ? [...]

« — Oui, un ami de toujours, très savant, mais entêté, sournois, et intéressé comme le pire des maquignons. Pour tout dire, un homme entendu en philosophie, mais qui ne parle jamais de philosophie mais de linguistique occitane et d'histoire. Il a appris le gascon en suivant les *pelères* {réunions entre voisins pour tuer le porc d'une famille, en faire la cuisine... et festoyer} et il a pris chez les Béarnais peu de qualités mais un tas de défauts : le vin blanc, par exemple, il n'y crache pas dessus !

« La jeune fille en rit. »

Le lecteur aussi, sans doute, mais on sent déjà la réserve de l'authentique Béarnais qu'était R. Lapassade devant l'attitude péremptoire de M. Grosclaude, déjà ressenti comme trop sûr de lui en face d'autochtones qu'il devait considérer comme idéologiquement arriérés.

Sur le point qui nous intéresse ici, l'intégration du gascon dans l'occitan et de la Gascogne dans l'"Occitanie" est pour lui une vérité révélée, donc intangible et indiscutable (cf. pp. 26-27). Et son autorité de professeur de la plus haute classe du lycée d'Orthez va lui permettre de veiller pendant quarante ans à l'"orthodoxie" de ce qui sera publié par l'association *Per Noste* établie dans cette ville (cf. p. 78) et spécialement dans sa revue *Per nouste / Per Noste / País gascons*.

C'est ainsi que les lecteurs de cette revue se verront marteler l'appellation d'« occitan » pour la langue béarnaise et gasconne, même si quelques « langue gasconne » ou « langue béarnaise » échappent parfois à l'attention de M. Grosclaude censeur.

On a pu voir plus haut qu'il parle lui-même de « Langue Béarnaise » et de « Béarnais » dans son article autobiographique de 1969. C'est aussi le cas du titre de *Lo gascon lèu e plan*, remarquable méthode parue en 1977, qui a certainement aidé bien des gens à apprendre ou perfectionner leur gascon ou leur béarnais. La raison nous en est donnée par G. Narioo (2002, p. 5) : s'insérant dans une collection lancée par la société anglaise *Omnivox*, filiale de la B.B.C., elle devait avoir un titre homogène avec ceux des autres ouvrages, *L'occitan lèu lèu e plan* étant notamment le nom de celui qui est essentiellement (22 leçons sur 25) consacré au languedocien... Finalement, le point de vue des éditeurs d'outre-*Channel* n'était peut-être pas si mauvais que cela, d'autant que pour vendre un produit, il faut que les chalands le reconnaissent ! Le contenu du livre réserve aussi quelques surprises : p. 56, un exercice distingue *los cors/las leçons d'occitan*, de ceux *de gascon*; p. 108, il est question de « l'**ancienne langue gasconne** » et p. 129, de « La **langue gasconne** » tout court.

De même, M. Grosclaude achève par ces mots l'*Introduccion* à l'*Evangèli segon sant Matèu* qu'il a traduit en 1995 : « Il existe des versions de la Bible en créole de Haïti ou en eskimo de la Terre de Baffin. La **langue gasconne** attend encore. » C'est reconnaître implicitement que la « langue gasconne » est distincte de l'« occitan », puisque celui-ci dispose au moins des traductions languedociennes, par l'abbé Jules Cubaynes, des quatre *Évangiles* (*Société d'études occitanes* — cf. p. 77 —, 1932), du *Livre de Tobie* (1942), du *Nouveau testament* (1956) et des *Psaumes* (1967).

La même année, un article sur le protestantisme en Béarn (Grosclaude, 1995) lui donne l'occasion d'en désigner cinq fois la langue comme « occitan », 9 fois comme « biarnés » ou « bearnés » et 2 fois comme « lenga biarnesa ».

Néanmoins, persistant dans son idée, « dans les livres qu'il fit ensuite, le mot occitan était toujours en avant » (Narioo, 2002, p. 5); par exemple, en 1981 *L'esquira, vocabulari basic illustrat, version occitana de Gasconha*; en 1986, malgré l'ambiguïté du double titre (cf. Annexe V et p. 26), *La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn*; en 1998, *Le Répertoire des conjugaisons occitanes de Gascogne*; et en 2000, *70 clés pour la formation de l'occitan de Gascogne* qui démarque *Du Gascon au Latin* de J. Bouzet et Th. Lalanne de 1935 (cf. p. 76).

### La schizophrénie de l'occitanisme gascon

Le libellé de ces titres nous interroge : « Du passé faisons table rase » ou « Gardons notre patrimoine » ? Car les deux derniers ouvrages titrés en « occitan de Gascogne » sont présentés, en page 4 de couverture, par deux textes qui ne parlent plus que de gascon : « Est-il possible de maîtriser parfaitement les conjugaisons des verbes *gascons*... », « Par quelles transformations le latin [...] est-il devenu le *gascon*... ». Cette contradiction est plus qu'apparente : elle reflète la déchirure des occitanistes gascons entre leur adhésion à l'occitanisme, qui voudrait mener à un « occitan standard », unique pour toute l'« Occitanie », et leur attachement profond à la langue gasconne dans toute son authenticité. C'est ce qui fit écrire de *Per Noste* :

« Bien qu'issue <sup>5</sup> de l'I.E.O., elle ne prône pas un occitan de référence. Dans la mesure où elle ne vise pas une unification linguistique, elle n'est pas occitaniste de stricte obédience. » (P. Boschung et M. Frick in A. Kristol et J. Wüest, 1985, p. 148).

Ainsi, M. Grosclaude a toujours été un farouche défenseur de la pluralité linguistique :

« Il voyait l'Occitanie telle qu'elle est, une et diverse. Il se méfiait des linguistes occitanistes dits "incontournables", imbus de culture jacobine française, qui voulaient nous imposer la langue occitane une et indivisible » (Narioo, 2002, p. 5).

Mais pour rassurer les Béarnais et Gascons qui s'en inquiétaient, il avait préféré nier la réalité du danger :

« Faut-il [...] ériger ce Languedocien central en dialecte privilégié qui progressivement supplanterait les autres dialectes et viser une langue occitane unifiée et uniformisée ? Je ne pense pas qu'il existe beaucoup de gens dans le mouvement occitaniste pour soutenir ce point de vue. » (*E se disèvam* : "pro !" {Et si nous disions : "assez !"}, P.N. n° 72, 5-6/1979, p. 5).

Cependant, c'est sans doute par réaction à la tendance occitaniste à faire disparaître les dialectes d'oc périphériques qu'a été choisi le titre du *Petit dictionnaire français-occitan (Béarn)* ou *Civadot* (cf. p. 159); en effet, les deux associations éditrices, *La Civada* et *Per Noste*, signaient, en pp. 9 et 10, une « Présentation du dictionnaire » dont le second alinéa justifie ainsi le titre : c'est une double affirmation « que le Béarn fait partie de l'ensemble occitan (langue d'oc) » et « que l'appellation d'**occitan** ne doit pas être réservée aux seuls parlars des régions languedociennes ». Mais les éditeurs ajoutent : « l'occitan du Béarn est un occitan à part entière et non pas une variante plus ou moins marginale »; or deux lignes avant, les mots « ensemble occitan (la langue d'oc) », rappelaient l'égalité bien connue « occitan = langue d'oc »; donc si l'« occitan du Béarn », ou béarnais, « est **un occitan** à part entière », c'est **une langue d'oc** parmi plusieurs autres : si les mots ont un sens, c'est reconnaître la pertinence du pluriel « **les langues d'oc** », tout comme le suppose

<sup>5</sup> Il serait plus exact de dire « se réclamant », car elle est juridiquement indépendante.

l'appellation d'« occitan de Gascogne » (cf. p. 40). Or les collaborateurs de *Per Noste* dans l'élaboration de l'ouvrage étaient MM. Grosclaude et Narioo...

Au surplus, on ne peut ignorer les vers de Bernard Manciet, écrivain très gascon de renommée nationale, souvent présenté comme un des meilleurs auteurs “occitans” contemporains :

— *Ce qu'il y a de pire maintenant — l'Occitanie*  
*vis d'Archimède à vide — ils t'auront, Gascogne*  
*abâtardie (L'enterrament a Sabres, 1989-2, p. 48).*

N'est-ce pas dénoncer l'aliénation causée par l'abandon du nom multiséculaire de gascon ?

C'est sans doute à rapprocher de ce qu'on lisait dans *La Clau lemosina* (n° 92, Octobre 1993, p. 26) d'un autre grand auteur “occitan”, Marcelle Delpastre, après son passage à l'émission de télévision *La marche du siècle* pour son livre en français *Les chemins creux, une enfance limousine* : elle « n'a pas dit qu'elle écrivait *aussi* en occitan. »; pourquoi ? « pense-t-elle vraiment ce qu'elle avait dit publiquement à Limoges, lors d'une Quinzaine Oc : “L'occitan, je m'en fous !” ? ».

Pour revenir au Gascon Manciet, même idée encore quand il accuse aussi bien les Occitans que les Français d'avoir écarté la « civilisation » particulière des Gascons :

« Dès le Moyen-âge, notre civilisation littéraire et mystique s'est vue repoussée, par les Occitans comme par les Français, au-delà des monts. » (1989-1, p. 33).

Et s'il est un homme qui dut y voir clair dans tout cela, c'est bien Roger Lapassade, le fondateur de *Per Noste*; il avait eu la sagesse de se retirer assez tôt de la présidence de l'association pour laisser la place à plus jeune que lui, mais il continuait à observer attentivement ce qui se passait dans le monde occitaniste. Et s'il ne se sentait plus d'âge à s'engager dans des combats, il devait laisser un message qui pour être formulé poétiquement n'en était pas moins explicite : *Drapèus arlats* (Drapeaux mités) est un poème écrit le 24 juin 1994, qu'il a placé en tête de son dernier recueil *La cadena*; ironie du sort ou malice toute béarnaise de l'auteur, ce recueil a été mis en vente le 15 mars 1997, à l'occasion du Colloque que l'*Institut occitan* de Pau et la ville d'Orthez avaient organisé pour l'honorer comme militant occitaniste. On lit en effet :

« J'ai mêlé trois drapeaux pour une seule patrie. J'ai [...] brandi des étendards [...] pavillons sang et or [l'occitan, frappé de la croix de Toulouse] ou des trois couleurs et qui tous me trompaient. Seul le carré béarnais [...] aux deux vaches rouges dans l'or du blé mûr m'a réjoui le cœur. »

Ainsi, ce grand sage béarnais avait fini par comprendre que l'occitanisme est une tromperie pour le monde d'oc, qu'il ne feint de défendre la diversité de nos parlars que pour “ratisser large”.

De son côté, G. Narioo alors président de *Per Noste*, a maintes fois dénoncé les menées centralistes de l'occitanisme qui conduiraient à l'élimination du gascon. Tantôt par une allusion ironique :

« Aujourd'hui, les pies font leurs nids [...] du côté de la faculté de lettres où elles sont devenues, m'a-t-on dit, très savantes, elles comprennent parait-il l'occitan référentiel. » (P.N.-P.G. 209, 3-4/2002, p. 10).

Tantôt de façon plus directe :

« À un moment donné, à la faculté de Pau, un professeur prétentieux et très opportuniste, qui se faisait valoir en profitant du travail des autres, criait quand il avait un étudiant qui ne parlait pas : “le patois est mort, vive l'occitan !” Sans être capable de dire deux phrases correctes dans notre langue ni de définir cet “Occitan” avec un O majuscule [...]. » (2002, p. 4).

Et tout dernièrement, retraçant l'itinéraire “occitaniste” de son ami M. Grosclaude :

« Il est en relation permanente avec les linguistes occitans de toute l'Occitanie. Mais

il se tient à l'écart, pourtant, de ce monde [...], surtout de ceux qui manipulent continuellement la langue pour en faire un occitan transgénique, un jargon qu'on ne parle nulle part. Ce monde, le gascon, c'est sûr, les embarrasse. Tant pis ! » (P.G., 1-2/2005, p. 14).

Pourtant, en présentant une grammaire d'occitan médiéval, M. Grosclaude allait écrire que pour bien l'utiliser, le lecteur devrait « connaître déjà l'occitan actuel (que ce soit sous sa **forme** gasconne, languedocienne, nord-occitane ou provençale) » (P.N.-P.G. 198, 5-6/2000, p. 20). Alors, le gascon, forme (ou variante, ou dialecte) de l'occitan, ou **un** occitan à part entière ?

Et voilà que c'est M. Grosclaude qui signe tout seul l'*Avant-propos* (posthume) du *Dictionnaire français-occitan (gascon)* de 2003 (cf. p. 186); or il y reprend successivement les deux textes de présentation du *Civadol* en 1984, en changeant simplement *Béarn / parler de Béarn par Gasco-gne / gascon* (pp. 7 et 10); donc « l'occitan parlé en Gascogne est **un occitan** à part entière et non **pas une variante** plus ou moins marginale » ! Il valide donc à nouveau la pluralité des occitans ou langues d'oc, en contradiction avec la phrase péremptoire de la p. 10, « Il existe indiscutablement une langue occitane ou langue d'oc [...] ». Et en note de la p. 11, il cite sans s'en émouvoir les vues de J. Taupiac selon lesquelles il y aurait « un occitan méridional [...], un occitan septentrional [...], un occitan occidental comprenant le seul dialecte gascon et un occitan du "croissant" ou de la Marche. »; cela fait donc **quatre occitans** ou quatre langues d'oc, le gascon tout seul étant l'une de ces langues.

Erreur de "copier-coller" ? ou plutôt confusion inévitable d'une pensée tiraillée entre un credo dépassé qu'on n'a pas le courage de remettre en cause et la réalité d'une langue très particulière que menacent « les occitanistes intégristes, réducteurs » comme dit G. Narioo (P.N.-P.G. n° 208, 1-2/2002, p. 10).

On en verra un autre exemple dans la « dictée occitane » organisée par *Per Noste* le 31 janvier 2004, sur laquelle je reviendrai pp. 79 et 218. Elle était « occitane » dans le titre, mais réalisée « dans la **langue** régionale, le **Béarnais** en l'occurrence à Orthez » (*L'Éclair* des 31 janvier/1<sup>er</sup> février); cette confusion avait d'ailleurs provoqué les protestations d'un lecteur d'Orthez, protestations dont l'article rendait compte honnêtement... mais sans prendre parti ! Au demeurant, le compte-rendu publié le 2 février affirmait que « l'essentiel était [...] dans le plaisir de **se mesurer à la langue béarnaise** », membre de phrase repris d'ailleurs en sous-titre...

### **Le résultat : confusion dans les titres, confusion dans les esprits**

Plus généralement, si l'on considère les ouvrages d'enseignement publiés par des auteurs se réclamant plus ou moins du courant occitaniste et en tout cas adeptes de la graphie occitane, force est de constater que pour ce qui est de la désignation du gascon, on a droit à un peu de tout; outre le cas du *Civadol* et du *Dictionnaire français-occitan (gascon)* que je viens d'évoquer :

*Petit diccionari castelhan-aranés (occitan)-catalan-francés e aranés (occitan)-castelhan* etc., 1991, de Frederic Vergés Bartau : l'auteur ne nomme la langue qu'*aranais* ou à la rigueur « aranés (occitan) » et va jusqu'à signaler par le sigle « dV » les mots pris au gascon général, plus riche que l'*aranais*, c'est-à-dire « dehòra dera Val » (hors de la vallée) : le gascon non aranais n'est plus que de l'*aranais*, parlé hors de la vallée !

*Lexique alphabétique Français-gascon (Bazadais)*, 1994 de G. Dulau et du collectif *Bazas Art Culture Tradition* : « gascon » est dans le titre; l'auteur remercie pour son apport une association ayant travaillé « sur le thème : La langue gasconne et la vie traditionnelle en Bazadais » et ouvre

l'avertissement en parlant sans ambages de la « langue gasconne ».

*Diccionari Occitan-Francés segon los parlars de Gasconha*, Princi Negre 1994, de Pèir Morà (Pierre Mora) : ingénieur de métier, l'auteur n'a sans doute pas osé se démarquer du "politiquement correct" dans le monde occitaniste où il avait milité; d'où un titre tout à fait "orthodoxe". Mais son *Abans-d'èiser* oppose « gascon referenciau » {référentiel} et dialectes, tout comme le Pr. P. Bec (1973), opposait le « gascon standard » (pp. 172, note 2; 195, al. 3) à l'occitan standard (p. 172, note 3) et à ses propres dialectes (p. 171, al. 5) ou aires dialectales (p. 195, al. 2). Mais deux pages plus loin, le gascon n'est plus pour P. Morà qu'un des dialectes de l'occitan, tout en étant associé au catalan, « langue jumelle », comme l'un des plus différenciés ! et il revient encore sur la pluralité dialectale du gascon...

*Que parlam - nous parlons gascon*, 1996, d'*Aci Gasconha* est un manuel de conversation en 22 thèmes de vie courante suivi d'un lexique du vocabulaire des dialogues, dans les deux sens, français-gascon et gascon-français. C'est un ouvrage collectif auquel ont participé des « Professeurs et élèves des cours de gascon »; mais faute sans doute d'entente totale entre les auteurs, les textes de présentation parlent tantôt de *langue gasconne* parmi les langues d'oc (p. 7, 10, 20, 24) et de dialecte gascon au sein de l'*occitan* (p. 20). L'ouvrage se veut avant tout une entreprise de sauvetage du « gascon de Bayonne ». Voir aussi p. 172.

*Atau que's ditz*, *Dictionnaire français-occitan (Gascon des Hautes-Pyrénées)*, 1998, œuvre d'un collectif réuni par le Département des Hautes-Pyrénées : les auteurs sacrifient aussi au "politiquement correct" en titrant « français-occitan », mais ajoutent aussitôt « Gascon des Hautes-Pyrénées »; et la « Présentation » bilingue n'en a que pour le gascon. Voir aussi p. 175.

*Dictionnaire gascon-français - Le parler du bassin d'Arcachon et des ses environs* (I) et *Dictionnaire français-gascon - Le parler du bassin Pays de Buch* (II), Les Dossiers d'Aquitaine, 2000 et 2002, de Yolande Vidal; l'auteur est une animatrice municipale de loisirs qui vécut en pays Gallo dans sa jeunesse et vint de Paris en 1968 pour se fixer dans le pays (II, p. 6); elle s'y est passionnée « pour la langue gasconne » (I, p. 289) découverte sur les lèvres des personnes du "3<sup>ème</sup> âge" des clubs municipaux de Gujan-Mestras. Si donc le premier ouvrage s'ouvre par une « présentation linguistique du gascon » très "orthodoxe" selon l'occitanisme, rédigée par Alain Viaut en 1980, et le second par un *Avant-propos* non moins "orthodoxe" de Marie-Claire Latry, la répétition des mots « langue gasconne » dans les textes de la main de l'auteur, et spécialement en p. 4 de couverture du second ouvrage, ne laissent aucun doute sur les convictions profondes de Mme Vidal.

Cela se retrouve de façon éclatante dans le gros *Dossier langue occitane* joint au numéro de Décembre 2003 - Janvier 2004 de *Lettres d'Aquitaine*, revue du très officiel *Centre régional des Lettres d'Aquitaine*. « occitan », « langue occitane » et même « Occitanie » sont partout dans ce cahier très "politiquement correct" de 28 pages de format A3; mais à l'évidence, c'est parce que les "acteurs" culturels consultés sont massivement acquis à ces concepts, ou tout au moins en usent naturellement; car aucune censure n'a été exercée contre les rares « gascon » ou même « béarnais » que l'on rencontre de ci de là. Il est à cet égard tout à fait remarquable que trois auteurs ignorent « occitan » et sa famille pour n'user que de « gascon » ou même de « langue gasconne » : p. 6, François-Xavier Benuziglio, Directeur du service éducation, sport et patrimoine du Département des Landes, pour la politique linguistique de ce département; p. 7, Jean-François Sibers, conseiller à la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine, correspondant de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France; p. 14, le présentateur anonyme de *País gascons*,

mentionné pourtant comme revue de « *Per noste*, section départementale de l'Institut d'études occitanes ».

Le comble est atteint, semble-t-il, sur le nom de Sèrgi Javaloyès que Guilhem Joanjòrdi présente comme auteur ayant choisi « la langue occitane » (p. 11) et qui ferraille volontiers contre la pluralité des langues d'oc; or pour J.-F. Sibers, p. 7, c'est comme « écrivain et éditeur gascon » qu'il a été proposé par le préfet au *Conseil économique et social d'Aquitaine* pour y représenter « à la fois le gascon, le basque et les langues du Maghreb », ce qui met le gascon au même rang linguistique que le basque et les langues du Maghreb où cet auteur naquit en 1951 d'une famille catalano-espagnole (*La République des Pyrénées*, 22/23 mai 2004); à la même page 7, c'est en louant « l'intelligence toute gasconne » de Guy Latry qu'il achève lui-même la présentation de cet universitaire; et *Lo viatge de l'auca* {Le voyage de l'oïe} dont il est l'auteur est une « pièce de théâtre en français et en gascon » (p. 22).

À la vérité, cependant, dans la mesure où ce dossier de *Lettres d'Aquitaine* s'adresse au microcosme intéressé par les langues d'oc écrites, la confusion n'est peut-être pas trop grave. Mais quand, p. 18, une journaliste voit dans le *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* de Simin Palay « la bible de l'occitan » et renvoie ainsi aux oubliettes le *Trésor du Félibrige* de Mistral, on peut imaginer les dégâts qu'un tel désordre peut produire dans le grand public.

Ce désordre choque même des occitanistes lucides comme le président de la section de Dordogne de l'I.E.O., Michel Chadeuil; présentant une *Gramatica occitana* de J. Taupiac et un manuel d'enseignement *Passapòrt tà l'occitan* de Jan Bonnemason, il observe : « Quand le Gascon Taupiac dit “occitan”, il faut entendre “languedocien”. Quand le Gascon Bonnemason dit “occitan”, il faut entendre “gascon” » (*Paraulas de Novelum*, n° 70, hiver 1995-6, p. 7).

Au demeurant, les dirigeants des associations occitanistes de Gascogne et de Béarn doivent être conscients de la méfiance, sinon du rejet, populaire face à ce qui s'étiquette comme “occitan”. Aussi ces associations n'affichent guère leur couleur : si *Per nouste*, puis *Per noste* marquait sa une de couverture par un gros I.E.O. de 1967 à 1972, l'affiliation à l'*Institut d'études occitanes* s'y est faite de plus en plus discrète, alors que son titre s'est doublé d'un gros *Païs gascons* à partir de 1979; s'y ajoute en Béarn *La Civada*; en Bas-Adour, c'est *Aci Gasconha*; en Bigorre, *Nosautes de Bigòrra*; la maison occitane fournie par la ville de Pau est l'*Ostau bearnés* et la radio occitaniste est *Radio País*, sans plus. De même, ces associations annoncent bien souvent leurs activités ouvertes au public en mettant en avant *béarnais*, et même « *langue béarnaise* » ou *gascon*. On en trouvera des exemples en Annexe VI.

Le résultat est facile à imaginer : c'est une grande confusion dans les esprits peu préparés aux subtilités linguistiques et administratives. Et plus encore, le fait que « occitan, Occitanie » ne disent rien à la grande majorité des gens de Béarn et de Gascogne, comme on le verra bientôt.

Mais enfermés dans leurs certitudes, d'autres dirigeants occitanistes gascons n'ont pas su ou voulu le voir. C'est tout particulièrement le cas de M. Grosclaude qui avait cru voir dans le titre du célèbre ouvrage historique d'Emmanuel Leroy-Ladurie, *Montaillou, village occitan*, la réussite de ces mots (PN. n° 54, 7-8/1976, p. 8) :

« J'ai entendu critiquer le caractère publicitaire du titre : “village occitan”. Et il faut reconnaître que le titre est “psychologiquement” bien choisi. Si l'auteur (ou l'éditeur) avait intitulé l'ouvrage “Montaillou, village pyrénéen” ou “village ariégeois”, gageons que le livre ne se serait pas vendu comme il s'est vendu... et de loin ! Les mots “occitan”,

“occitanie” sont devenus d’excellents slogans publicitaires. Mais finalement, tant mieux ! N’y voyons pas seulement les dangers, mais voyons y également la preuve de la réussite de nos efforts militants. Au moment d’ailleurs où certains dénigrent ce mot qui, pour nous, symbolise notre pays enfin retrouvé, il n’est pas négligeable qu’un historien sérieux qui n’est ni occitan ni occitaniste nous apporte ainsi sa caution. »

Il feignait d’ignorer que Montailou est en zone languedocienne, à qui l’épithète savante d’« occitan » convient sans conteste, et aussi que ces mots ont quelque chose d’un exotisme intérieur <sup>6</sup> qui plait à l’*intelligentsia* qui achète ce genre de livres savants, mais reste étranger au “Français moyen”. Un quart de siècle plus tard, il en témoigne lui-même, quand il déplore le silence de la presse sur l’Occitanie :

« Quand il est question de l’enseignement des langues régionales, on parle du corse, du basque, du breton et de l’alsacien. De l’occitan et de l’Occitanie, jamais ou presque jamais. [La cause serait] dans le subconscient français. [...] que des régions périphériques accèdent à une certaine reconnaissance de leur identité [ce serait acceptable, mais pas pour] l’Occitanie qui représente un bon tiers du territoire » (2000-2).

Certes, cela se défend, de même qu’on peut penser que le libéralisme linguistique de l’Espagne et même de la Catalogne à l’égard du Val d’Aran s’explique par la taille minuscule de ce territoire situé sur le versant français des Pyrénées. Mais sans aller fouiller le subconscient, il paraît bien plus évident que les quatre langues évoquées, corse, basque, breton et alsacien, sont nommées de leur nom multiséculaire, sans équivoque et connu de tous les Français. Alors que l’“occitan”... <sup>7</sup>

C’est aussi sans doute la leçon du choix d’*Omnivox* pour des noms sans équivoque pour ses manuels d’apprentissage des dialectes (ou langues) d’oc... Mais quand on est un idéologue qui compte sur les subventions publiques pour équilibrer les comptes de ses publications, on est peu porté à chercher à savoir ce que sentent et comprennent les acheteurs et lecteurs potentiels que sont les locuteurs de nos langues.

#### IV – Aujourd’hui : le regard des locuteurs

J’envisagerai d’abord le point de vue des locuteurs, ou tout au moins de ceux qui ont approché d’assez près la langue gasconne et béarnaise pour en avoir leur petite idée. Après un bref rappel d’une petite enquête béarnaise de 1974, je m’appuierai surtout sur celles des dix dernières années.

##### L’enquête béarnaise de 1974 (J.-P. Latrubesse, 1974)

Ce fut une enquête par questionnaire papier rempli, avec l’aide d’enseignants, par des parents d’élèves de « quelques villes (ou villages types : Pau, Castétarbes, Sault-de-Navailles, Artix, Asson »; en fait, à part Pau et Asson, village au pied de la montagne, ce sont surtout trois villages des alentours d’Orthez. Une centaine de réponses seulement ont été recueillies, et n’ont été prises en considération que celles des Béarnais d’origine, les non-Béarnais étant trop peu nombreux pour que leurs réponses fussent significatives. L’intérêt majeur est que la langue n’y a été désignée que comme « Béarnais » : *Connaissance du Béarnais ?*, *Trouvez-vous normal qu’on parle Béarnais aux enfants ?*, *Pensez-vous que le Béarnais est une langue, un dialecte ou un patois ?* etc. Pour cette dernière question, 35 % ont dit *langue*, 17 % *dialecte* et 48 % *patois*, mais on ne sait comment

<sup>6</sup> Aujourd’hui, cette mode semble dépassée; par exemple, *Télérama*, pourtant ouvert aux cultures du monde, présente ainsi les personnages du téléfilm *Malaterra* tourné dans les Alpes de Haute-Provence : « Ils sont moches, sales, dégénérés, **parlent occitan pour faire plus vrai**, font de grands “ssslurps” en mangeant leur soupe [...] » (n° 2860, du 6 au 12 novembre 2004, journée du 11 novembre).

<sup>7</sup> Cf. la lettre du lecteur Pierre Boissière, citée p. 82, qui réagit justement à cet éditorial de M. Grosclaude.

étaient définis et opposés ces concepts ! En tout cas, 64 % disaient parler couramment le béarnais, 35 % le comprendre et seulement 1 % ne pas le comprendre ! J.-P. Latrubesse doutait néanmoins de ce pourcentage élevé de gens parlant « couramment », estimant qu'en fait, c'était souvent une capacité de parler, mais que les gens n'en usaient pas autant qu'ils le laissaient entendre.

Intéressantes en revanche étaient deux remarques d'enquêtés que J.-P. Latrubesse livrait sans commentaire à l'appréciation des lecteurs : « Il ne faut pas que la défense du terroir et de sa richesse culturelle soit un tremplin pour autre chose, disons la politique. » et « Le combat occitan est juste, il est indissociable du combat socialiste. »

### Les enquêtes départementales et régionale des années 1990 (B. Moreux, 2001)

Menées sur une bien plus grande échelle, ces enquêtes ont pourtant souffert sans doute d'une certaine confusion des esprits sur la pratique et la désignation de la langue. Bernard Moreux, chercheur associé au C.N.R.S. et ancien maître de conférences à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, en a présenté une sorte de synthèse dans une communication au Colloque « Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France » (Centre d'études et de recherches d'oc, CEROC, de la Sorbonne, 15 juin 2001).

Il s'est appuyé principalement sur « les trois rapports intitulés *Pratique(s), (présence) et représentations de l'occitan (ou langue occitane)* publiés entre 1994 et 1997 à la suite d'enquêtes commanditées par les Conseils Généraux des Pyrénées-Atlantiques [enquête portant seulement sur les Pyrénées-Atlantiques gasconophones : P. A. (G)] et des Hautes-Pyrénées et par le Conseil Régional d'Aquitaine » ainsi que sur l'enquête de Cynthia Arenas (1999) auprès d'une population de 100 Béarnais, volontairement « diversifiée mais qui n'a pas été constituée de façon à être représentative ». Il a également utilisé ses propres enquêtes et entretiens, principalement en Béarn.

Comme l'objet de la présente thèse n'est pas principalement d'étudier la vitalité de la langue gasconne, mais de lui offrir une graphie aussi pratique que possible, je ne vais pas reprendre ces travaux suffisamment récents pour mon propos, mais plutôt exposer les principales conclusions de B. Moreux, tout comme lui-même a utilisé ouvertement et avec beaucoup de bienveillance mes propres travaux. Mais plutôt que sa communication de 2001, j'en utiliserai ici une version 2002 préparée pour publication en anglais dans l'*International Journal of the Sociology of Language* (n° 169, pp. 25-62), version que l'auteur m'a très aimablement communiquée.

Voici donc, synthétisés par B. Moreux, les résultats des trois enquêtes commanditées par les collectivités territoriales « sur le nom (ou les noms) donné(s) par l'informateur à la (aux) langue(s) autres que le français parlées sur le territoire concerné » une fois écartées « les réponses inutilisables : *basque, langues latines, Ne sait pas, Autres* » :

	P.A (G)	H.P.	Aquitaine
“patois”	32%	82%	55%
“béarnais”	52%		12%
“occitan” ou “langue d'oc” (*)	10%	8%	27%
“gascon”	7%	2%	5%

« \* *Langue d'oc*, moins chargé idéologiquement, est aussi moins fréquemment cité qu'*occitan*.

« Les conditions de l'enquête favorisaient indûment la mention de l'occitan dans les deux premiers sondages cités : la question portant sur la dénomination de la langue par les

sondés n'était posée que dans le dernier quart de ces trois questionnaires; dans les questions antérieures, la langue était nommée par l'enquêteur lui-même : *occitan*. Dans les Hautes-Pyrénées au contraire, "l'appellation de la langue régionale a été laissée au choix de la personne questionnée"; c'est justement dans cette enquête que le pourcentage de mentions de l'*occitan* est le plus faible. »

B. Moreux en fait alors un commentaire où je prends l'essentiel de ce qui suit :

Pour le Béarnais, nommer sa langue *béarnais* est une façon d'affirmer sa fierté identitaire, appuyée sur l'histoire exceptionnelle de cette petite seigneurie du domaine gascon, devenue principauté indépendante et tête du royaume de Navarre (cf. p. 37). Cette branche du gascon fut ainsi la langue d'un État et son nom de *béarnais* est aussi bien utilisé par des non-béarnophones du Béarn que par des habitants du reste de la Gascogne. M. Grosclaude attestait lui-même sans ambages l'appellation de « langue béarnaise » pour le gascon du Béarn (voir plus haut, p. 26). On peut en dire autant du nom d'*aranais* par lequel les habitants du val d'Aran désignent leur gascon (cf. p. 45).

*patois*, en revanche, passe plutôt pour dépréciatif, et s'il a une valeur identitaire, c'est celle d'une population paysanne modeste, âgée et restée à l'écart de la modernisation. Mais depuis quelques décennies, les humiliations subies autrefois se transmutent en nostalgie, voire en motif de fierté et de revanche, de telle façon que bien des Béarnais n'hésitent pas à dire qu'ils parlent patois.

J'ajouterai même deux exemples de cette valorisation récente du mot *patois*, comme si l'on voulait faire la nique aux doctrinaires de la langue : le premier vient du candidat UDF pour la 3<sup>ème</sup> circonscription des Pyrénées-Atlantiques, Michel Bernos, présenté sous le titre « L'énarque qui parle patois » (*L'Éclair* du 16 mai 2002) et revendiquant à nouveau cette qualité dans une fiche publiée le 6 juin; le second, c'est l'annonce de l'« Arrivée d'un curé béarnais » à Pontacq, précisant qu'il « a vécu sa jeunesse à Salies-de-Béarn. C'est dire s'il connaît bien le patois et les gens du pays. » (*L'Éclair* du 16 octobre 2002).

Et pour confirmer le pourcentage élevé de « patois » dans les Hautes-Pyrénées, ce témoignage du Président de l'association occitaniste *Nosauts de Bigorra* (cf. p. 80), Michel Pujol (2001) :

« Nous sommes près du marché [de Tarbes], comme chaque jeudi, ils sont venus vendre quelque volaille, et ils bavardent tant et plus en « patois » (c'est ainsi qu'ils disent, bien sûr ! « occitan » leur semble autre chose, si par hasard ils en ont entendu parler). »

Pour le (socio)linguiste, les termes *béarnais* et *patois* se justifient donc par l'usage qu'en font les locuteurs eux-mêmes.

Mais le linguiste "pur" leur préférera le terme *gascon*; construit à partir de la comparaison interne des différents parlars romans, ce concept bénéficie en effet de la caution de la communauté linguistique. Il est aussi l'objet de sentiments identitaires, mais à peu près uniquement, semble-t-il de la part de lettrés, philologues et linguistes, surtout non Béarnais (Puyau 1989, pp. 90, 102-104).

Cependant, comme domaine linguistique du gascon, la Gascogne souffre de sa division en pays divers aux dimensions fluctuantes au cours des siècles, d'une absence de capitale véritable et de son partage en deux régions de la République où chaque moitié est associée à des pays non-gascons. Elle est donc largement absente de la conscience collective.

S'appuyant souvent sur le concept de langue gasconne, des mouvements tendent aujourd'hui à rendre la Gascogne plus populaire, lui cherchent un drapeau, en affichent les cartes, tantôt dans le cadre de l'occitanisme, tantôt en réaction contre lui. Mais cela reste surtout le fait d'intellectuels.

Quoi qu'il en soit, le *gascon*, qui ne gêne personne, ne suscite que des réactions positives... mais peu de militants; au contraire, l'*occitan* est porteur d'une très forte charge affective : positive bien sûr chez la minorité occitaniste qui sait fort bien utiliser les médias, mais négative chez la très grande majorité des gasconophones que la médiatisation occitaniste irrite le plus souvent, comme c'est le cas en Béarn. Mais tout cela reste très marginal, comme l'est l'intérêt porté aux langues d'oc, en Gascogne comme ailleurs.

### Quelques exemples pris sur le vif

Pour illustrer ces conclusions, voici par exemple un article de *L'Éclair* du 30 mai 2000 : en présentant un marchand forain d'articles de ménage à l'enseigne *Marcat de nouste* {marché de chez nous}, un journaliste anonyme écrit « Retour aux sources ou mode nouvelle ? Occitan imposé ou béarnais préservé, étal aseptisé, loi imposée, européanisée ou étatisée, souhaitons que nos bons marchés de campagne aient la possibilité d'exister [...] »; pour qui lit entre les lignes, l'occitan n'est pas vu comme libérateur, mais rangé avec les facteurs d'unification imposée de l'extérieur...

On trouvera une autre manifestation de l'extranéité de l'occitan dans l'encadré de la p. 81 et spécialement dans la photo de droite illustrant un article sur l'action occitaniste auprès des candidats à l'élection présidentielle. En tout cas, l'absence totale des langues de France dans le débat électoral et le score ridicule des candidats occitanistes aux législatives montrent bien que ces combats sont hors des préoccupations des gens du pays.

Dans *Le Monde* du 24 août 2000, Jean-Paul Besset, correspondant régional à Toulouse, donnait largement et exclusivement la parole à Jean Vilotte, secrétaire général du *Parti occitan*, et à Philippe Carbonne, professeur de mathématiques à l'Université de Toulouse-Le Mirail et alors président de l'I.E.O. Avec de tels informateurs, le journaliste pouvait définir l'Occitanie « par une langue encore vivace, malgré son éclatement en dialectes différents que 2 millions de personnes parlent couramment et que 6 millions d'autres comprennent, ainsi que par une longue et prestigieuse histoire que la littérature des troubadours porta à son apogée. » Mais les enquêtes scientifiques (cf. notamment pp. 59-60) ruinent ces affirmations exaltées; il n'est donc pas surprenant que le journaliste s'étonne qu' « excepté quelques résurgences folkloriques et les fortes convictions d'une poignée de militants, d'enseignants (on compte une vingtaine d'écoles en langue d'oc, les calendrettes) et d'artistes, rien ne semble fédérer cet espace de 13 millions d'habitants. » Et de rapporter l'aveu lucide des occitanistes « *Le drame de l'Occitanie, c'est que les Occitans ne se savent pas occitans et ne ressentent pas une communauté de destin* ».

Je puis ajouter ici mon témoignage personnel : combien de fois n'ai-je pas entendu des Béarnais rejeter comme "occitan" du béarnais parlé par des "néo-locuteurs"; ceux-ci, formés par des enseignants acquis aux idées occitanistes ou simplement influencés inconsciemment par elles, truffent la langue d'archaïsmes ou de néologismes fabriqués par quelques militants pour échapper au modèle français prégnant dans la langue vivante; de telle sorte que "occitan" est toujours senti comme non-béarnais; la conversation enregistrée en Annexe VII en est un amusant témoignage. Et les mieux informés sont pour le moins réticents, quand ce n'est pas fortement hostiles, à l'égard de tout ce qui est "étiqueté" occitan, en raison même des visées annexionnistes et unificatrices des plus en vue des occitanistes, essentiellement Languedociens.

### Même en Val d'Aran...

Je compléterai les données rapportées par B. Moreux par le cas du Val d'Aran, ce petit territoire du nord des Pyrénées où naît la Garonne et que l'Histoire a rattaché à l'Espagne; la langue autochtone est gasconne et, mis à part ses nombreux catalanismes et même castillanismes, elle est fondamentalement identique à celle du Haut-Comminges français qu'aucun obstacle ne sépare de l'Aran. Pour une population de l'ordre de 6 000 habitants, un recensement linguistique officiel de 1984 permettait à A. Viaut d'évaluer à 79,1 %, donc quelque 4 700 personnes, celles « qui au moins comprennent ou parlent le gascon » (Viaut, 1987, p. 56). Profitant du climat politique favorable d'après la mort de Franco, les Aranais ont obtenu la reconnaissance officielle de leur langue, ce qui leur vaut toutes les attentions des occitanistes de France. Mais le décret du 14 janvier 1983 du Président de la Généralité de Catalogne qui en définit la graphie la nomme *aranais* (cf. p. 158); tout juste son préambule en évoque-t-il la parenté linguistique dans une formule particulièrement prudente : « filiation de l'aranais dans la branche gasconne de la famille linguistique occitane ». Il est patent en tout cas que toutes les publications sur la langue ne la nomment qu'*aranais* ou à la rigueur « aranés (occitan) », comme le *Petit diccionari* évoqué plus haut, p. 45, et que, pratiquement, *occitan* et encore plus *gascon* sont passés à la trappe. Les Aranais n'ont donc rien à envier aux Béarnais pour ce qui est de la fierté identitaire.

### V – Et le regard des autres ?

Mais cette fierté est-elle du goût de tout le monde ? Commentant les fortes oppositions auxquelles s'est heurté le projet gouvernemental de ratification de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, J. Sibille (2000-2, p. 105) cite une interview de François Bayrou, après qu'aient pris fin ses fonctions de ministre de l'Éducation nationale (François Bayrou : le bilan de quatre années de gouvernement, *La Setmana*, n° 125, 23 octobre 1997). Béarnais fils de paysan qui ne cache pas ses origines, F. Bayrou a gardé de son enfance un certain attachement à la langue de ses pères qu'il pratique à l'occasion et de ses années d'études à Bordeaux quelque chose des idées occitanistes qui y étaient de mode à l'époque (il avait 17 ans en 1968, et l'occitanisme "surfa" un temps sur les idées de 1968). Or sa volonté d'action de ministre en faveur des langues régionales s'est heurtée à une grande incompréhension :

« — F.B. : Dans cette affaire de langue, nous avons à lutter contre des résistances psychologiques et peut-être aussi psychanalytiques, inconscientes. Certains ne supportent pas l'évocation de la défense des langues et des cultures de France. — *La Setmana* : Balladur ne comprenait pas que vous soyez béarnais, occitan ? — F.B. : Non, il ne le comprenait pas. [...] Mais à Paris, en général, on ne le supporte pas. L'idée que l'autre puisse avoir deux langues alors qu'on n'en a qu'une, qu'il puisse réclamer le privilège de deux cultures, alors qu'on n'en a qu'une, fait naître des sentiments d'une violence que j'ai rarement vue. C'est la seule fois de ma vie que j'ai failli claquer la porte au nez de mon chef de gouvernement. Et aussi de son entourage : conseillers d'État, conseillers techniques et d'autres ministres, et non des moindres. [...] Ce n'était que mépris, un mépris d'une violence que je n'avais encore jamais ressentie. Et il a fallu que je m'énerve vraiment pour que cela cesse. »

À cela, je mettrai cependant une double atténuation :

D'une part, le mépris ou l'ironie des "Parisiens" et autres "Français du Nord" à l'égard des "Français du Midi" n'est le fait que d'une faible minorité que je me dispenserai de qualifier. Vivant depuis une quarantaine d'années en région parisienne, je n'ai moi-même jamais souffert du regard des autres, sans pour autant abandonner mon accent ni, l'hiver, mon béret. Mais mieux vaut sans

doute le témoignage d'autrui, un lecteur de *Per noste* qui avait été choqué par un dessin de couverture de la revue qui caricaturait méchamment des "Parisiens" venus en Béarn :

« Faut tout de même pas prendre les touristes pour des idiots ! J'ai habité par force Paris pendant cinq ans et jamais je n'ai entendu une phrase aussi désobligeante [que celle prêtée aux touristes par le dessinateur] à mon égard et Dieu sait si mon accent paraissait marqué ! Depuis huit mois je côtoie journallement plusieurs personnes du style que vous paraphrasez et là aussi, jamais une quelconque allusion à mon appartenance gasconne. »

« Nous n'avons pas le droit de sous-estimer les autres et nous n'avons pas la primeur de la vérité. Ce n'est pas avec de tels propos que vous ferez gagner cette fameuse "conscience occitane", bien au contraire ! Élevez les débats. Ne vous trompez pas d'adversaire. » (Roland Estrem, *Per noste* n° 56, 9-10/1976, p. 2)

D'autre part, en sens inverse, l'incompréhension à l'égard de ceux qui ne sont pas des "Occitans" monolithiques existe aussi en pays d'Oc. En voici deux exemples :

À la suite d'un « Stage occitan » organisé à Orthez en mars 1975, « Un groupe de Stagiaires Béarnais » réagissait à l'attitude de certains occitanistes, peu soucieux de traiter les autres comme ils auraient voulu être traités eux-mêmes (P.N. 12, 5-6/1975, p. 3) :

« Dans l'atmosphère générale de ces quelques journées, nous avons constaté un racisme latent à l'égard des Français, à savoir : les réactions des Stagiaires à certaines répliques et allusions (dans les pièces de théâtre, saynettes, histoires). C'est hélas, l'impression que nous ont laissée certains applaudissements ! Nous tenons aussi à signaler un incident survenu un soir au café : des jeunes extérieurs au stage, Orthéziens peut-être, ont chanté avec nous, puis seuls en Français, Basque ou Espagnol et cela sous le regard désapprobateur de certains stagiaires fiers de leur vérité occitane. Autre élément choquant : à l'entrée du Lycée était affiché une ironique, mais non moins dangereuse pancarte : "Estatgi occitan, aciu se parla Occitan, tà los que parlan Francés, un tiquet de vergonha !" {Stage occitan, ici, on parle Occitan; pour ceux qui parlent Français, un ticket de honte !}. Faut-il systématiquement un bouc émissaire, en l'occurrence le Français, pour se dire Occitan ! ?

Autre exemple, que j'ai vécu. Le 26 septembre 1997 se célébrait au Zénith de Pau une "grand messe" autour d'un projet « Béarn XXI<sup>e</sup> siècle ». Sur la scène, l'ancien ministre socialiste André Labarrère, maire de Pau, et François Bayrou, ministre en exercice. Ambiance conviviale, « Mon cher François » par ci, « Mon cher André » par là. Et voilà que les pistes d'actions pour le XXI<sup>e</sup> s. semblaient avoir oublié celles en faveur de l'"occitan". D'où une certaine impatience de la part de quelques militants, un peu perdus dans une foule très nombreuses; et l'un d'eux, Béarnais sincère mais peut-être trop "endoctriné", demande la parole et une fois muni du micro, interpelle en béarnais les deux hommes politiques. Bien sûr, l'un et l'autre comprennent parfaitement, mais pas la foule, qui soudain se met à crier au militant « En français ! en français ! »; et malheureusement, au lieu de s'en tirer par quelque trait d'esprit bien béarnais qui détend l'atmosphère, le militant persiste. Inutile de dire que ce jour-là, la cause de la langue du pays n'a pas gagné beaucoup de soutiens.

De même, il existe à Pau, fournie par la ville depuis 1980, une villa mise à la disposition d'une association d'obédience occitaniste, l'*Ostau biarnés*, la "maison béarnaise". Toutes les inscriptions murales y sont en béarnais écrit en graphie classique, de telle sorte que les non-béarnophones s'y sentent étrangers, et même les béarnophones non initiés à la graphie classique; j'en ai eu plusieurs fois des échos, et cela aussi ne plaide pas en faveur de cette langue, alors que les mêmes occitanistes revendiquent une signalisation routière et urbaine bilingue !

Car, s'il n'y a probablement plus un seul "autochtone" qui ne sache lire et comprendre la signalétique en français, c'est au contraire la majorité, surtout dans les villes, qui, malheureusement, ne comprend plus la langue gasconne et béarnaise. C'est ce que nous allons voir maintenant.

## Chapitre II

### La pratique de la langue par les Gascons et Béarnais

#### I – Du Moyen âge au milieu du XX<sup>e</sup> siècle

La grande poétesse bigourdane Philadelphie de Gerde porta jusqu'à la mort le deuil de la défaite de Muret, symbole de la conquête française des Terres d'oc, et l'Occitanisme a propagé le thème de l'effacement de la « langue d'oc » à cause de cette conquête. Alibert en a une idée plus réaliste quand il note qu'« il fallut la Croisade (albigeoise) pour empêcher la constitution d'un État occitan ébauché parallèlement à Barcelone et à Toulouse » (1966, XII), idée reprise par Patrick Sauzet au *Cercle de minuit*, France 2, nuit du 3 au 4 avril 1996 : « La Croisade a ruiné ce qui avait des chances d'être un état à peu près au centre du domaine occitan. [...] L'occitan a été écrasé par la construction d'une autre langue; le français s'est construit d'abord comme symbole du pouvoir royal, puis comme instrument de ce pouvoir, avant d'être d'une pratique générale. ». Mais rien ne dit que l'État "occitan" avorté n'aurait pas été d'abord catalan... et catalanophone, puis du fait des vicissitudes de l'histoire, finalement espagnol et castillanophone; on ne refait pas l'Histoire !

Quoi qu'il en soit, en Gascogne, si « le Roi, notre seigneur » était à Londres jusqu'en 1453... et parlait français, il administrait cette terre en latin et en gascon, au point qu'il est vraisemblable que le mot anglais *judge* ainsi orthographié (contre *village* pris au français) est le mot gascon emprunté à Bordeaux...

En Béarn, petit état dont le vicomte souverain était devenu roi de Navarre, le béarnais était langue d'état, comme on l'a vu p. 37, et la décision des souverains en date du 24 juillet 1556 fut reprise dans le *Stil de la justicy deu País de Bearn* publié en 1564; la Rubrique XXVII *Judges, Advocats, Notaris* précise en effet, à l'art. IV : « *Et feran losdits Advocats lors requisitions & pleiteyats en lengadge vulgar & dèu present País, tant de palaure que per escriut, saub en las allegations & rasons de drect, sus losquoaux pleyteyats sera bailhat aussi per lo Judge l'appuntement requis tant en l'Audience que fore dequere en lo medixs lengadge.* »<sup>8</sup>. Le français ne fut substitué au béarnais que par l'Édit d'annexion de Louis XIII, signé à Fontainebleau en octobre 1620 : « Voulons, en outre et ordonnons que les Ordonnances, Arrêts et Procédures de notre dite Cour de Parlement soient faits et expédiés en langage François. » Cependant, le Roi maintenait les « Fors, Franchises, Libertés, Privilèges et Droits appartenant à nos Sujets dudit Royaume et Pays de Béarn, que Nous voulons leur être inviolablement gardés et entretenus. » Ainsi s'expliquent plusieurs réimpressions avec « *privilegi deu Rey, Senhor souviran* » de *Los Fors et Costumas de Bearn* écrits en béarnais et leur maintien en vigueur jusqu'à la fameuse nuit du 4 août 1789.

Quant au peuple, il parlait gascon (ou béarnais) dans la vie de tous les jours, quand les techniques de production ne changeaient guère, l'enseignement était peu répandu et les déplacements rares, en dehors des exils souvent définitifs de ceux qui allaient chercher fortune ailleurs.

Cependant, les élites se mirent aussi au français, tout en conservant l'usage du gascon avec leurs voisins et domestiques, voire pour taquiner la Muse. Ainsi, on a vu p. 37 que l'avocat Pierre Hourcastrémé avait introduit neuf poésies béarnaises dans ses mélanges philosophiques publiés en 1792 et réédités en 1794-96.

---

<sup>8</sup> « Et lesdits Avocats feront leurs requêtes et plaidoiries en langage vulgaire et du présent Pays, tant en paroles que par écrit, sauf dans les allégations et raisons de droit, sur lesquelles plaidoiries sera donné aussi par le Juge le jugement requis tant en l'Audience qu'en dehors d'elle, dans le même langage. » L'exception stipulée signifie vraisemblablement qu'on admettait l'énoncé en latin des axiomes juridiques du droit romain.

Mais à la fin du *siècle des lumières*, la Révolution française invente la nation française identifiée à la population de la République, une et indivisible comme celle-ci; le français parlé par tous les ténors de la Révolution doit être la langue de tous les républicains tandis que « le fédéralisme et la superstition parlent bas breton; [...] le fanatisme parle le basque » comme nous le savons bien depuis le rapport du Bigourdan Bertrand Barère de Vieuzac (de Certeau et autres, 1975, p. 326). L'école publique mènera logiquement l'affaire jusqu'au bout, aidée par la révolution industrielle, puis par les Guerres de 14-18 et encore plus de 39-45, qui vident la campagne : la modernité, représentée par l'électricité, l'eau au robinet, puis les tracteurs, les engrais et tout le machinisme agricole etc. parlent français — voire anglais d'Amérique (cf. les machines Mc Cormick) —, tandis que les autres langues sont des *patois* honteux<sup>9</sup>.

C'est pourtant un thème classique chez les félibres et les occitanistes que la langue, que les oracles annonçaient comme moribonde depuis des siècles, se parle toujours en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Oui ! Mais par quelles personnes, et combien sont-elles ?

## II – Qui parle encore gascon ?

### Des témoignages

Commençons par ceux d'auteurs peu suspects d'hostilité envers les langues d'oc :

**Roger Lapassade** (1975-1, p. 66); un Béarnais rentre d'Amérique :

« Un garçonnet de sept ou huit ans, un petit sac noir sur le dos, venait à ma rencontre.

« – Mignon, connais-tu Émilie de Céserette ? lui dis-je [en béarnais]. Le gamin devint rouge jusqu'à la pointe des oreilles et ne répondit pas.

« – Émilie, tu sais, la couturière ! Il me regardait interdit sans remuer les lèvres. Il avait pourtant la mine intelligente, ce petit, et je ne m'expliquais pas pourquoi il demeurait muet.

« J'en étais là quand le facteur passa sur son vélomoteur. Je l'arrêtai d'un geste de la main.

« – S'il vous plaît, pourriez-vous me dire où est Émilie ? Ce gamin, quand je le lui ai demandé, n'a pas desserré les lèvres.

« – Ça ne m'étonne pas du tout, il ne connaît pas le béarnais.

« – Ah ! Il est Parisien ?

« – Non ! C'est Jean de Tachaires, vous savez, Tachaires, sur le coteau des vairons.

« – Mais je suis en Béarn ou au Canada ?

« – Ne vous étonnez pas, la jeunesse d'aujourd'hui ne sait plus le béarnais.

« Le petit Jan, la tête haute, rassuré, nous écoutait.

« – Tu n'as pas compris ce que t'a dit l'Américain ? Tu n'es pourtant pas bête !

« – Non, je ne sais pas l'américain, répliqua-t-il.

« – Mais, couillon de la lune, c'est du béarnais, comme parlent papa et maman quand tu es à l'école.

« – Ah ! c'est du patois !

« Maintenant, je comprenais. Nous étions en 1972<sup>10</sup>. Le monde avait changé et ma pauvre langue s'en allait par morceaux. »

p. 120 : « Le curé, né à Aubertin, refusait de faire chanter en béarnais :

« – Nous avons abandonné le latin, ce n'est pas pour revenir au gascon !

« L'instituteur, lui non plus, n'a que faire de l'occitan. Il fait de la spéléo et le dessous de la terre lui plaît plus que le dessus. Le facteur des P.T.T. lui, était fâché avec la

<sup>9</sup> Concernant le Médoc, on se reportera avec fruit à A. Viaut, 1992, pp. 28-33.

<sup>10</sup> Plus de trente ans après, Jean de Tachaires doit être papa; peut-on croire qu'il parle béarnais à sa femme, pendant que le petit est à l'école ?

nouvelle graphie :

« – Moi, elle m'estomache ! Jamais je ne pourrai me la mettre dans la tête. »

**Michel Pujol**, président de *Nosauts de Bigòrra* (I.E.O.-Hautes-Pyrénées) – (2003) :

« Claude Marti [chanteur occitaniste célèbre des années 1970] lui-même est venu en Bigorre, à la demande d'une association que veut tisser des liens entre les générations, et l'a chargé de recueillir la mémoire de quartiers populaires de Tarbes et des environs. Ce projet a donné un joli petit livre « Paroles d'ici », avec des témoignages émouvants et intéressants, mais... en langue française, avec bien peu de courtes citations en gascon. L'auteur, qui a tant fait pour la langue, explique qu'ici, il n'a pas pu faire autrement... quel crève-cœur ! Le sujet se prêtait à l'emploi de la langue, l'auteur était un héros de la langue, mais les lecteurs éventuels n'auraient pas su lire, et aussi les personnes interrogées ne se souciaient pas de la langue ou l'avaient oubliée. Et le héros devait gagner sa vie... »

« Et aujourd'hui, nous devons réfléchir à deux fois avant de redire : “Parle occitan, tu gagneras ta vie !” »

Dans les milieux félibréens ou occitanistes eux-mêmes, chez ceux qui paient les cotisations, il n'est pas sûr qu'on en compte un sur dix qui puisse tenir une conversation ordinaire en un dialecte quelconque :

**Gilbert Narïoo** (1988) :

« La grande déception de nos amis catalans, c'est de voir tant d'occitanistes qui tergiversent : deux mots en occitan, dix en français, comme quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il veut, comme pour se moquer de lui-même. »

« C'est chose rare comme le merle blanc une réunion occitaniste où l'on parle oc d'un bout à l'autre. On peut même trouver des gens qui militent pendant des années sans jamais dire un mot en notre langue... S'ils avaient toujours entendu parler occitan sans tergiverser par leurs amis qui savent, ils s'y seraient mis ! »

« Nous connaissons tous des professeurs d'occitan enflammés mais qui font les cours en français, qui vous parlent toujours en français, qui n'ont jamais parlé occitan chez eux à leurs enfants : tergiverseurs ! [...] »

« Nous ne pouvons pas attendre de l'État qu'il nous oblige à parler notre langue. Nous devons d'abord la parler nous-mêmes. [...] »

Et de là à parler en oc couramment chez soi, à transmettre la langue aux enfants, à voir ceux-ci continuer à la parler une fois passés par les écoles et l'université... les obstacles sont immenses. À commencer par le fait que pour parler dans une langue, il faut être au moins deux qui la parlent et la comprennent... et surtout qui veuillent l'employer. Jadis, c'était facile, quand les couples se formaient entre voisins; ainsi les héros d'une nouvelle béarnaise : « Je suis fils de paysans, elle aussi... Nous croyons au même Dieu... Nous parlons la même langue... Tous deux nous sommes riverains du même gave... » (Yulien de Caseboune, *Esprabes d'amou*, 1926). Mais aujourd'hui... On pourra lire en Annexe VIII le témoignage d'un de mes amis très proches, Marc Cazalets, né en 1929. Et dans le même sens, ci-après, d'autres, parallèles, pris en pays d'oc hors de Gascogne :

**Patric Choffrut-Faure** (1996), qui fut Président de l'I.E.O. de 1980 à 1981 :

« Mon garçon habite en Allemagne avec sa mère et parle couramment, outre le français et l'allemand, la langue anglaise, puisque c'est celle que nous parlons chez nous, ma femme étant citoyenne nord-américaine. [Le fils, Vincent, passionné d'alpinisme] s'était arrêté pour une nuit à l'auberge de Seguin, chez Pessemesse. Quand il vit le nom du jeune, Pierre Pessemesse alla directement vers lui pour lui parler, et naturellement Vincent n'y comprit pas un mot. De cette affaire, nous en sommes sortis mortifiés tout les trois, Pessemesse, de ce que le fils de Choffrut ne savait pas parler l'oc, Vincent, qui avait depuis longtemps refusé de répondre en oc quand je voulais lui parler, et moi, qui n'ai pas été capable de réussir le passage de notre langue. [...] »

« Entre deux personnes, on parle toujours dans la langue la plus connue, et quand le pli est pris, c'est quasiment impossible de changer. Maintenant que les occitanophones sont devenus rares, le français est "naturellement" l'idiome commun. [...]

« En plus de cela, il y a des langues qu'on peut se permettre de dire à voix haute dans un lieu public comme l'anglais, et il faut un drôle de courage pour parler en oc. Je parle anglais avec ma femme dans le Leclerc d'Avignon, et il m'est difficile de parler français dans un "Target" de Minneapolis... »

**Guiu Garnier** – *Bilingüisme...* (1996, p. 4) :

[Pour la génération du grand-père puis de la mère de l'auteur, « la langue d'oc était leur langue maternelle, naturelle, aussi comme on dit. C'était leur langue de tous les jours, celle de la famille, du travail, de la boutique [...] » Mais déjà, pour celle de sa mère « en dehors de la maison, on la parlait surtout entre adultes. De plus en plus, les petits entre eux, avec l'aide de l'école, employaient le français. L'école fonctionnait depuis une vingtaine d'années, le français était bien maîtrisé à l'oral comme à l'écrit. Mais aussi la langue d'oc restait une langue vivante, d'un usage actif. En ce temps-là, ni la langue d'oc, ni le français n'étaient des langues passives. Il me semble que c'est le moment, entre les deux guerres, où le *bilinguisme* fut le plus *équilibré*. Il faut dire cependant que c'est à ce moment que la langue d'oc, qui était "sociale", comme disent les linguistes, devint "individuelle". C'est le temps aussi où, pour des causes qu'il faudrait analyser, la seule explication par l'école n'est pas suffisante, que les gens attrapèrent la honte de leur langue. C'est ainsi que les gens de cette génération n'ont pas parlé leur langue maternelle à leurs enfants, cela aurait compromis leur avenir ! C'est ainsi que ma mère, tout en croyant bien faire, ne m'a pas parlé notre langue... »

J'ai pu constater moi-même le fait suivant : le 15 mars 1997, je participais à Orthez au Colloque organisé en l'honneur de Roger Lapassade (cf. p. 44). Des jeunes filles accueillaient les participants; pensant bien faire, je leur parlai en béarnais : aucune de celles à qui j'eus affaire ne sut me répondre, elles ignoraient toutes la langue de Lapassade... En revanche, le 12 octobre 2003, à la fête du maïs de Laas, à 15 km d'Orthez, je me suis adressé directement en béarnais à un paysan d'une cinquantaine d'années qui était là, avec une paire de vaches sous le joug, tirant un *bros* {char à deux roues} en démonstration; il m'a répondu tout de go, sans s'étonner de mon vêtement de "monsieur de la ville en promenade aux champs" :

« — E y a encoère moundë qui sabën yugnë ? {Il y a encore des gens qui savent mettre le joug ?}

« — O, coum vedët; e las yulhes que soun naves... » {Oui, comme vous le voyez; et les courroies du joug sont neuves.}

Je mentionne plus loin, p. 208, une publicité du Leclerc d'Orthez de décembre 1990, où s'affichaient les noms béarnais d'articles de charcuterie en graphie classique, tout en observant que l'expérience ne me semblait pas s'être renouvelée. Il est certain en tout cas que j'ai cherché en vain la moindre trace de gascon dans le flot des publicités pour Noël 2003; ou plus exactement, je n'ai trouvé que deux mots, *magret* et *pacherenc*, mais ils étaient utilisés comme mots français. Ce qui nous rappelle au passage qu'une langue s'exporte avec les innovations enviables de ses locuteurs...

### **Les enquêtes linguistiques d'avant 1999**

Mais ce ne sont là que des touches impressionnistes sur l'état de la langue. Peut-on aller plus loin avec des enquêtes scientifiques ? À la vérité, on a eu surtout pendant très longtemps des évaluations d'un grand optimisme émanant des milieux militants (cf. p. 51), évaluations dont J.-P. Chambon (2003, pp. 10-11) a fait judicieusement la critique. Et A. Kristol et J. Wüest supposaient que « Si les recherches empiriques restent rares, c'est peut-être parce que "la crainte de voir révéler une faiblesse de l'usage de l'occitan" est toujours vivace. » Les enquêtes régionales de 1991, 1997

et 1998 ont heureusement marqué « la fin d'un mythe » (Chambon), et plus encore l'enquête INSEE-INED annexée au recensement de 1999. Mais d'abord, revenons sur les enquêtes déjà évoquées au chapitre précédent et pour lesquelles je m'appuierai encore largement sur B. Moreux :

L'auteur se réfère d'abord aux enquêtes effectuées en Béarn : selon la revue occitaniste *Per Noste/Pais Gascons* (n° 108, 1985, pp. 8-9), 51 % de locuteurs en Béarn (proportion surévaluée pour B. Moreux); Kristol et Wüest, 1985, de 39 (Oloron) à 77 % (Osse en Aspe); B. et C. Moreux 1989, p. 240, en 1983, 61 % de pratiquants réguliers à Bruges (village des coteaux entre Arudy en Ossau et Nay dans la plaine du Gave de Pau) nés en Béarn et de plus de 15 ans. Il y ajoute le Couserans et le Haut-Comminges, non couverts par les sondages, mais pour lesquels il dispose de quelques données (Couserans, d'après Wüest et Kristol, 1993, pp. 29-139; Haut-Comminges, communications personnelles).

Certes, fait-il remarquer, « Les chiffres donnés ci-dessous doivent être considérés comme indicatifs. Le degré de fiabilité de la méthode des quotas utilisée dépend de la pertinence des variables retenues (dans le cas présent : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle). D'autre part, leur méthodologie, fondée sur l'autoévaluation de personnes interrogées dans de brefs entretiens en face-à-face ou par téléphone, est mal adaptée à leur objet (Blanchet, 1994). Néanmoins on constate qu'en gros leurs résultats rejoignent ceux des enquêtes de terrain. »

Selon l'enquête diligentée par les Pyrénées-Atlantiques sur les plus de 14 ans, on aurait, pour la partie gasconne et béarnaise du département, 14 % des sondés qui déclarent parler bien ("locuteurs experts") et 12 % un peu, soit 26 % de "locuteurs tous niveaux".

D'autres enquêtes montrent que ces locuteurs sont presque tous nés en Béarn ou dans les départements voisins et parmi les sondés qui déclarent parler au moins un peu "l'occitan", 88 % ont dit l'avoir appris en famille ou avec l'entourage. Mais selon l'INSEE, à peine plus de la moitié des plus de 14 ans en 1994 était née en Béarn, l'afflux de population étrangère au Béarn « a été une cause mécanique importante (outre ses effets indirects) de la diminution de la proportion de béarnophones dans l'ensemble de la population ».

D'autre part, si l'on ajoute aux "locuteurs tous niveaux" les locuteurs potentiels (B. Moreux) ou passifs (Ph. Blanchet), c'est-à-dire « ceux qui disent comprendre mais ne pas parler [...], on obtient des chiffres qui vont de 36 % à 49 % de la population des plus de 14 ans en Béarn (suivant qu'on inclut ou non les personnes qui disent comprendre "un peu" ). »

Mais évidemment, les **variations géographiques** sont considérables. Ainsi, selon l'enquête de 1997 en Aquitaine (déclarations des sondés) :

Secteur	Comprennent	Parlent
Agglomération bordelaise	11 %	3 %
Reste de la Gironde	27 %	13 %
Lot-et-Garonne	42 %	22 %
Landes	48 %	28 %
Pyrénées-Atlantiques	41 %	22 %
Et pour les Hautes-Pyrénées, Haut-Comminges et Couserans		35 %

B. Moreux signale un même type de variation géographique à l'intérieur des zones ainsi distinguées, d'où des situations locales complexes. Par exemple, dans l'agglomération paloise, qui

fournit actuellement presque la moitié de la population totale du Béarn, même si les locuteurs sont plus nombreux qu'à Bordeaux, ils sont presque exclusivement âgés de plus de 50 ou 55 ans et sont minoritaires même dans cette classe d'âge. « Au contraire, dans la commune d'Arette, située dans la partie de la vallée de Barétous la plus éloignée d'Oloron, le béarnais est parlé par presque toutes les personnes âgées de plus de 40 ans. Et la compétence passive est quasi-générale dans les zones rurales.

B. Moreux rappelle alors l'évolution générale au cours du XX<sup>e</sup> s de la société française, et de sa part rurale principalement, phénomène bien connu : « La société agraire a plus changé de 1950 à 1980 qu'au cours des cinq siècles précédents. » (Bertrand Hervieu, sociologue du monde rural, Président de l'*Institut national de la recherche agronomique* (I.N.R.A.), interviewé à l'occasion du Salon de l'Agriculture, *Pèlerin Magazine*, n° 6723 du 21 février 2003).

B. Moreux y voit avec raison une cause déterminante dans le recul du gascon et du béarnais, et plus encore dans la fin de sa transmission familiale, d'où le constat de R. Lafont (2000) : « Les langues et cultures régionales [...] leur transmission familiale s'est arrêtée vers 1960. »

B. Moreux parle alors du rôle particulier des femmes dans la transmission de ces langues (cf. A. Kristol et J. Wüest, 1985, p. 43), sujet sur lequel je reviendrai, p. 94 :

« **les femmes**, qui ne fournissent qu'un gros tiers (36 %) des locuteurs experts actuellement dans les Pyrénées-Atlantiques gasconophones (32 % dans les Hautes-Pyrénées), ont joué un rôle capital. En effet, paradoxalement, alors que les mères sont habituellement les agents déterminants de l'apprentissage de la langue *maternelle*, elles ont été, en Gascogne, les premiers éléments de la cellule familiale à valoriser le français, à tenter par leur propre exemple, en collaboration avec l'école, d'en imprégner précocement leurs enfants. Ainsi les mères, actives d'ailleurs à tous les niveaux de la modernisation en opposition souvent au conservatisme paternel, constituaient un relais de proximité des autres facteurs plus diffus de changement, relais d'autant plus efficace qu'il empruntait les voies de l'affectivité. »

B. Moreux fait enfin deux constats, qui ne surprendront personne : les compétences, aussi bien passives qu'actives décroissent continuellement de génération en génération; par exemple, si la moitié des plus de 64 ans parle ou seulement comprend plus ou moins la langue, cela n'est plus que les 7 % des jeunes entre 15 et 24 ans. Quant aux couches sociales des locuteurs, ce sont évidemment les agriculteurs qui sont les plus nombreux, alors qu'étudiants, cadres supérieurs et professions libérales sont sous-représentés; et les employés et ouvriers aussi, faute de liens avec le monde rural.

### **L'enquête INSEE-INED de 1999** (Colette Deguillaume et Éric Amrane, 2002)

Depuis ont été publiés les résultats de « l'enquête *Étude de l'histoire familiale de 1999* [...] conçue avec le concours de l'*Institut national d'études démographiques* et réalisée par l'INSEE. Elle fait l'objet d'une exploitation concertée entre les deux instituts. Pour la première fois, elle comportait un volet consacré à la "Transmission familiale des langues et parlers". Les questions concernant cette transmission ont permis d'isoler et d'étudier les trois grands axes suivants :

« - d'une part, "l'héritage" de ces langues et parlers différents transmis par nos parents, considérés isolément, dans notre enfance,

« - d'autre part, l'usage que nous-mêmes avons adopté vis à vis de ces langues et parlers, avec nos jeunes enfants,

« - et enfin, notre pratique actuelle avec notre entourage, de ces mêmes langues et parlers.

« Ces questionnaires, remplis en même temps que les bulletins du recensement de mars 1999, ont concerné 380 000 adultes vivant en métropole, dont les plus âgés sont nés avant la guerre de 1914. »

La présentation des résultats confirme les évaluations précédentes quant aux proportions relatives de locuteurs selon les âges, secteurs d'habitat et catégories socioprofessionnelles, mais oblige de réviser à la baisse les effectifs globaux, et encore s'agit-il ici aussi des déclarations des sondés.

L'idéologie occitaniste bien infiltrée dans les administrations fait évidemment appeler « occitan » tout ce qui est d'oc, sans égard aux déclarations des intéressés, ni aux enseignements de l'histoire sur le gascon (cf. plus haut, p. 37), alors que les “langues régionales” y sont définies, p. 4, comme « langues historiquement parlées sur une partie du territoire métropolitain ». Mais ceci dit, apparaît p. 5 une remarque des plus intéressantes : sur les quelque « 786 000 locuteurs d'occitan en France [...] Aquitaine et Midi-Pyrénées [...] regroupent [...] la moitié des locuteurs d'occitan », soit quelque 393 000 locuteurs; toutes choses égales par ailleurs, les 13 départements concernés auraient donc un taux de locuteurs de moitié supérieur à celui des autres pays d'oc ! Et sur ce total, on en compte « 160 600 en Aquitaine précisément, région dans laquelle tout ce qu'on appelle patois est assimilé à l'occitan ». On peut néanmoins s'interroger sur l'absence totale du poitevin-saintongeais, “patois” non “occitan” du nord de la Gironde.

J'ai demandé à l'INSEE-Aquitaine et à l'INSEE-Midi-Pyrénées des précisions sur les résultats par cantons, mais sans résultat. J'ai donc raisonné sur la population de ces 13 départements selon le recensement de 1999, pour essayer de mieux cerner la population qui se dit gasconophone. J'ai considéré que le Pays basque, y compris les Basques de Bayonne, représente en gros le tiers des Pyrénées-Atlantiques, que les populations d'oïl de la Gironde en représentent le cinquième, que le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège se partagent par moitié entre gascon et languedocien, et que la part gasconne de la Haute-Garonne est de l'ordre de celle de l'Ariège, soit quelque 70 000 habitants. En répartissant les 160 600 locuteurs d'oc d'Aquitaine et les 232 400 de Midi-Pyrénées au prorata de la population d'oc ainsi évaluée, on obtient les chiffres suivants pour les locuteurs gascons de plus de 18 ans :

Gironde	67 450	Ariège	6 250
Landes	21 460	Gers	15 680
Lot-et-Garonne	10 000	Haute-Garonne	6 380
Pyrénées-Atlantiques	26 250	Hautes-Pyrénées	20 240
		Tarn-et-Garonne	9 380
Aquitaine	<b>125 160</b>	Midi-Pyrénées	<b>57 930</b>
	<b>Total général</b>		<b>183 090</b>

Bien évidemment, ce n'est là qu'un jeu mathématique, qui ne tient aucun compte de ce qu'on sait par ailleurs du faible taux de locuteurs en milieu urbain, alors que les agglomérations de Bordeaux, Toulouse, voire Pau, Bayonne... pèsent très lourd sur la population d'ensemble; mais comme le degré d'urbanisation est du même ordre dans les deux régions considérées, la répartition de la masse de locuteurs donnée par l'INSEE n'a rien de fantaisiste. En revanche, le prorata standard de locuteurs d'oc non-gascons calculé pour la Dordogne ne tient pas compte du fait que c'est le premier département d'Aquitaine pour la proportion de locuteurs; il est donc au-dessous de la réalité et le “reste” de 125 160 locuteurs gascons d'Aquitaine, un peu au-dessus. Néanmoins, le total général pour les deux régions, de l'ordre de 180 000 locuteurs gascons de 18 ans et plus, est certainement plus proche de la réalité que toutes les évaluations militantes qu'on a pu faire jusqu'ici. Exactement

l'opinion de J.-P. Chambon, 2003.

Le texte de synthèse de la p. 5 de *Le Quatre pages - INSEE Aquitaine* n° 110 souligne qu'un quart de ces locuteurs est agriculteur ou ancien agriculteur et que « les deux tiers d'entre eux ont au moins 65 ans ». Et de poursuivre :

« Pourtant chez les générations des moins de 35 ans, la tendance à la baisse s'est, semble-t-il, stabilisée et la proportion de locuteurs pour ces âges, à partir de 18 ans, se maintient à un peu plus de 2 %.

« Ces chiffres, pour encourageants qu'ils soient, ne sont pourtant pas le fruit de la transmission par les parents, puisque contrairement à ce qui se passe pour le basque, la transmission par les parents aux enfants se révèle être très faible, inférieure à 1 %, qu'elle soit occasionnelle et encore plus habituelle. »

Quant à J.-P. Chambon (2003) déjà cité, après avoir rappelé les exagérations passées et les premières enquêtes régionales (1991, 1997, 1998), il s'attache surtout à l'enquête INSEE et conclut :

« Le noyau des *usagers habituels* de la langue occitane semble pouvoir être évalué aujourd'hui à *un demi-million de personnes* environ. Certes, ce chiffre ne doit pas être confondu avec celui des locuteurs compétents (on ne dispose pas, à notre connaissance, d'estimation fondée à cet égard) : le cas de locuteurs compétents mais non habituels de l'occitan n'est, en effet, pas exceptionnel. Il est néanmoins significatif de l'ordre de grandeur du noyau de la communauté occitanophone actuelle (*environ un trentième de la population* du domaine). Les enquêtes régionales font également attendre un chiffre global assez élevé de semi-locuteurs. Quoi qu'il en soit, il convient d'abandonner définitivement les estimations hautes, non seulement celle de 12 millions, qui se situe entièrement en déprise de réalité pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, mais aussi celles qui supputaient encore récemment 2 à 4 millions de locuteurs [...]. Toute réserve faite sur le premier chiffre (en raison de la méthode de calcul très hypothétique), on peut néanmoins estimer, pour fixer les idées, qu'en deux siècles, le nombre de locuteurs de l'occitan est passé de 8 millions environ (?) à 500 000 environ. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, on a assisté à ce qui semble bien être une *extinction progressive de la transmission familiale* de la langue. »

D'où la réflexion de Patrick Sauzet au *Cercle de minuit*, déjà cité :

« [...] Actuellement, il y a une langue qui est en train de disparaître. La transmission naturelle aujourd'hui arrive vraiment à son terme. On s'en émeut si peu... Basque, breton, catalan, occitan... sont au point de disparaître peut-être, malgré les efforts de ceux qui produisent, qui écrivent, créent, parlent, chantent. »

À présent, comme au chapitre précédent, je complète ce qui précède par ce que l'on sait de la pratique de l'aranais, que sa reconnaissance officielle par l'Espagne érige pourtant en modèle pour les militants occitanistes :

**Jusèp Loís Sans Socasau** (1995) :

« [...] Quand ces jeunes aranais ont à s'adresser à un étranger au Val d'Aran ils le font à 80 % en castillan, 11 % le feraient en aranais et 9 % en catalan. Si on leur présente un écrit dans les trois langues usuelles en Aran (castillan, catalan et aranais), 35 % la liraient en aranais et 55 % en castillan. À la fin d'un jour normal 65 % des jeunes reconnaissent que la langue qu'ils ont le plus utilisée est le castillan (21 %, l'aranais) et 44 % des jeunes de 15 à 18 ans qui vivent en Aran disent qu'ils n'utilisent pratiquement l'aranais pour rien. [...]

« 77 % des aranais de 15 à 18 ans pensent qu'il faut pousser davantage l'emploi de l'aranais, mais ce sentiment ne se traduit pas par une attitude active. Dans l'enquête citée plus haut de la Généralité de Catalogne, 100 % des jeunes de 11 à 20 ans estimaient que la langue qu'ils aimeraient que tout le monde parle est l'aranais. [...]

« 64 % des jeunes ont clairement perçu que l'aranais s'utilise de moins en moins. [...]

« Et en face de tout cela, il faut rappeler au lecteur peu informé que la langue occitane est officielle en Aran, qu'on l'enseigne obligatoirement dans les écoles au moins deux heures par semaine et qu'il existe tout un ensemble de mesures protectionnistes très importantes d'un point de vue quantitatif, rapporté au nombre d'habitants. »

### III – De quoi parle-t-on en gascon ?

On l'a déjà fait remarquer, les réponses aux enquêtes relèvent toutes de l'auto-évaluation. En outre, quand on dit parler couramment patois, béarnais ou gascon, cela n'a certainement pas la même signification que quand on dit parler français. Même pour les locuteurs habituels, cela se limite à quelques mots de salutations, des banalités sur le temps qu'il fait, la santé, les activités domestiques ou agricoles...

À cet égard, me paraît particulièrement significatif un dépliant publié en novembre 2004 par la Région Aquitaine et le Rectorat de Bordeaux pour inciter les élèves de 3<sup>ème</sup> à choisir au lycée les options de basque et d'« occitan ». On y trouve en effet trois témoignages de jeunes sur chacune de ces langues; renvoyant à plus tard (p. 72 et en Annexe IX) une réflexion sur l'« occitan » des témoignages « occitans », je voudrais montrer ici le contraste entre les Basques et les « Occitans ».

Deux des Basques parlent de l'intérêt professionnel de leur connaissance du basque, l'un parce que son entreprise « a des marchés avec la communauté autonome basque et la Navarre », l'autre parce qu'elle lui a permis de « faire un stage au sein d'une télévision basque », tout en mettant en premier le fait qu'il se sent basque, que c'est son identité; le troisième témoignage est d'une maman qui, venue de Nantes, a placé sa fille en classe bilingue « pour qu'elle s'intègre mieux à la région. »

Du côté « occitan », les témoignages reproduits en Annexe IX sont chacun dans l'une des trois langues d'oc qui peuvent être présentées au baccalauréat dans la région (cf. les arrêtés cités p. 33) : gascon, languedocien et limousin; mais curieusement, il n'en est rien dit. Le gascon est d'une étudiante, très probablement gasconne, qui se réfère à la langue « qui a bercé son enfance »; le limousin est d'un lycéen sénégalais venu étudier à Bordeaux deux ans plus tôt; et le languedocien est d'un journaliste languedocien embauché par l'hebdomadaire occitaniste *La Setmana*.

Si l'aspect identitaire est explicitement revendiqué par l'un des Basques, il est ignoré des « Occitans », ce qui ne saurait étonner, car « l'Occitan, lui, est inconnu comme point du schéma ethnique » selon la pertinente observation de Jean Marie Sarpoulet, aujourd'hui responsable de l'« occitan » à l'Académie de Bordeaux (*Amiras* n° 20, 1990, p. 52). Mais surtout, aucun des « Occitans » n'envisage de parler la langue apprise au lycée avec des personnes de son entourage, encore moins d'en faire un avantage professionnel. Certes, l'étudiante, qui est aussi « enseignante vacataire d'occitan », espère sans doute en devenir professeur titulaire, et le Languedocien en fait son métier dans le journalisme occitaniste. Mais ce sont des emplois « à la marge », largement dépendants de crédits publics, même à *La Setmana*, qui ne dépasse sans doute pas les 50 abonnés par département « occitan », dont bon nombre de bibliothèques publiques ou scolaires.

On voit donc que dès qu'on sort du microcosme scolaire ou militant, ou des banalités de la conversation, le gascon se dérobe, même pour parler de politique municipale ou cantonale, le vocabulaire manque et l'usage de mots français, même gasconisés, entraîne vite la poursuite de la conversation en français. Mais chez les « anciens », quelques mots de « patois » sont le mot de passe d'une certaine convivialité qu'on ne partage qu'avec des compatriotes, conscients d'une communauté de racines et porteurs des mêmes souvenirs du temps de la jeunesse.

J'en donnerai un seul exemple : quand il s'est agi de traduire en béarnais la notice historique sur la ville de Navarrenx à l'intention des touristes — il y en avait déjà une version anglaise et une allemande, il fallait bien que le béarnais se montrât — aucun des locuteurs habituels contactés ne fut en mesure de le faire, faute de vocabulaire technique (histoire, fortifications); et c'est à moi qu'échut la tâche. Car pour écrire, encore faut-il savoir exprimer ce que l'on pense...

#### IV – Et donc, où en est l'écrit gascon ?

*L'occitan peut tout dire*, comme l'écrivit M. Grosclaude (1980), en donnant la version gasconne des principes de la thermodynamique.

Mais déjà, au milieu du XIV<sup>e</sup> s., le très indépendant Gaston Fébus, qui gouvernait sa principauté en béarnais, écrivait en français son célèbre *Livre de la chasse*; et vers 1600, le Gascon Guillaume Ader, bien qu'il eût illustré la langue gasconne méprisée par la bonne société de Toulouse, écrivit en latin ses deux traités de médecine (Cf. *Guilhem Ader*, Actes du colloque de Lombez de 1991, CIDO 1992, pp. 34 et 44). De nos jours, sur les 55 numéros de 1993 à 2002 de la revue *Per Noste-Païs gascons*, de l'association occitaniste du Béarn, 19 éditoriaux étaient en gascon contre 34 en français, sans doute pour être plus surs d'être lus et compris par les abonnés... Et 30 de ces derniers étaient signés par M. Grosclaude qui avait écrit « Le militant que je suis pense qu'il faut toujours présenter le français comme une langue étrangère au pays. » (Kristol et Wüest, 1985, p. VII).

Même un bon romancier préférera le français à l'occitan :

**Enric** {Henri} **Gougoud** interviewé par Christian Lagarde (1996) dans *Lo Gai Saber* :

« **G.S.** [*Gai Saber*] Voici le dernier point : vos romans semblent être profondément occitans, et on se demande si la langue occitane ne porterait pas mieux ce qui est en vous que la langue française. N'avez-vous pas besoin, au moins occasionnellement, d'une langue plus adaptée à l'époque, à la thématique ?

« **E.G.** Vous savez, d'abord, je n'ai pas une grande maîtrise de la langue. [...] D'autre part, écrire un roman en occitan réduit considérablement son lectorat. Pourquoi le diminuerais-je, moi, dans la mesure où, quoi qu'en disent les occitanistes, ils lisent aussi le français. Donc ils peuvent lire, et les autres aussi, au lieu que si j'écris en occitan, seuls les occitanistes — et encore les militants !, car lire l'occitan est difficile, eh !... »

L'écrit d'oc, donc l'écrit gascon, se limitera à des poèmes, contes ou nouvelles et à quelques écrits sur la langue ou autour d'elle. « Aucune production d'ouvrages non littéraires — il faut excepter les ouvrages pédagogiques — n'est signalée. » (Chambon, 2003, p. 15). Quant à l'avenir :

Dans sa communication au Colloque de Nanterre d'Avril 1992, Georg Kremnitz, professeur de philologie à l'Université de Vienne, donnait son avis d'observateur extérieur sur la situation générale de l'« occitan » et de sa littérature (Kremnitz, 1992). Avec l'inéluctable disparition des locuteurs naturels ou « primaires », l'acte d'écriture ne peut plus prendre sa source dans la communication orale; et de citer, pour l'écarter aussitôt, l'exemple de langues mortes comme le latin qui ont continué à produire des œuvres littéraires : mais ce n'est plus qu'un jeu d'initiés qui n'a guère d'importance sociale, et qui de toute façon n'est plus propice aux innovations qui renouvèlent toute littérature vivante. On en est arrivé à une « littérature du comme si », selon une expression de R. Lafont rapportée par G. Kremnitz.

Aussi, quand les auteurs renoncent à remémorer le passé rural de la langue et veulent faire acte de modernité, ils ont « à « inventer » le tissu social de leurs textes » (Kremnitz, *ib.*, p. 245), créant un monde imaginaire où la vie est toute en « occitan »; et ce n'est même plus de la « science

fiction”, car si le Nautilus de Jules Verne et la fusée lunaire d’Hergé anticipaient une réalité future, rien ne permet d’espérer, hélas, qu’un jour revienne où l’oc sera redevenu la langue courante du Midi.

Et comme pour assombrir le tableau, G. Kremnitz poursuit :

« “l’occitanité linguistique” des textes publiés devient de plus en plus hésitante. [...] Bien souvent, surtout dans la prose utilitaire, *on produit des textes français avec des mots occitans*<sup>11</sup>. Le vocabulaire le plus typique ne s’emploie plus guère depuis quelque temps, mais aujourd’hui, ce sont la syntaxe et la “mélodie” de la phrase occitane qui sont bien souvent sacrifiées. Le lecteur a parfois l’impression de se trouver en présence d’un texte pensé en français et plus ou moins traduit en occitan. »

“Sur le terrain”, on ne trouve guère de quoi contredire le professeur autrichien. Ainsi, parmi les textes en “tribune libre” du dossier préparatoire à l’Assemblée générale de l’I.E.O. des 8 et 9 mai 2002 à Tarbes (supplément à la revue *Occitans !*, pp. 17-18), Joan-Pau Ferré, enseignant et Gascon d’Ariège, se préoccupait de l’avenir du livre occitan : « un garçon sérieux [...] à qui je conseillais un roman en gascon : “Je ne lis rien en français, alors vous pensez si je vais lire quelque chose en occitan !” ». La littérature occitane n’est connue que d’une infime minorité, un roman en gascon récompensé par un prix n’a été vendu qu’à 800 exemplaires... La poésie rebute encore plus : « les gens qui font l’effort de lire s’arrêtent souvent au premier niveau de lecture et ne veulent pas se casser la tête avec de la poésie difficile à comprendre. » Mais ce qui manque, c’est la littérature dite populaire. Et de citer *Catinou* de Charles Mouly, recueil d’histoires brèves et amusantes de la vie de tous les jours, écrit en languedocien de Toulouse, qui en est à sa quatrième édition; mais ce que J.-P. Ferré ne dit pas, c’est que *Catinou* est écrit en graphie moderne, pas dans la classique de l’I.E.O.; j’y reviendrai, p. 207. Puis J.-P. Ferré propose des pistes pour faire mieux... ce qui n’est pas dans mon sujet et, au demeurant me laisse sceptique : un dicton béarnais dit que tout n’est pas perdu quand « era may de las òulhes n’ey pas mourte », la mère des brebis n’est pas morte (Lespy, Dic. béarnais); mais aujourd’hui, la mère de la « langue maternelle » est bien morte, et on voit mal comment pourrait en naître une littérature...

À moins que l’école...

---

<sup>11</sup> Même dans les consignes pour la dissertation du CAPES d’occitan-langue d’oc ! cf. Blanchet, 2003-2, p. 235.

## Chapitre III

### La transmission artificielle : l'enseignement

#### L'école, espoir suprême et suprême pensée...

Quand la langue était véritablement vivante dans le monde rural, et que les écoliers l'avaient pour "langue maternelle", Camélat et combien d'autres plaidaient pour faire entrer la langue d'oc à l'école publique; ce fut réalisé par des arrêtés du 24 décembre 1941 pris par le secrétaire d'État à l'éducation nationale et à la jeunesse du Maréchal Pétain, Jérôme Carcopino; le principal de ces textes autorise les instituteurs et les institutrices « à organiser dans les locaux scolaires, en dehors des heures de classe, des cours facultatifs de langue dialectale (langues basque, bretonne, flamande, provençale...) [...] ». La mesure fut saluée par les occitanistes comme par les félibres; ainsi, Louis Alibert (1943, p. 25) :

« Aujourd'hui, une nouvelle aurore se lève, qui promet de beaux jours à la langue d'oc renaissante. Le gouvernement du maréchal Pétain vient de lui ouvrir la porte des écoles primaires et il nous promet la reconstitution de nos vieilles provinces. »

Mais moins de deux ans plus tard, à la Libération, l'ordonnance du 9 août 1944 tendant au rétablissement de la « légalité républicaine » en France continentale (J. O. du 10, p. 688) constatait expressément la nullité de nombreux actes intéressant l'éducation nationale, dont « Tous les actes relatifs à l'éducation générale et sportive », parmi lesquels les arrêtés "Carcopino".

Les défenseurs des langues qu'on appellerait plus tard "régionales" ne s'avouèrent pas vaincus et s'efforcèrent de démontrer qu'enseigner ces langues dans l'école publique n'était pas contraire à la légalité républicaine. C'est ainsi qu'une proposition de loi *Deixonne* autorisant l'enseignement des « langues et dialectes locaux » finit par être votée à la fin de 1950 et promulguée le 11 janvier 1951 (cf. p. 31). Cela a permis quelques progrès dans l'école publique, tandis que se créaient ces écoles privées, nées en Béarn en 1979, qu'on appelle *Calandretas*.

Mais aujourd'hui, la "langue maternelle" n'est plus le gascon : « La transmission orale n'existe plus, la transmission familiale non plus, l'enseignement doit transmettre, il doit suppléer. » (Jean Salles-Loustau, professeur d'occitan à l'Université de Pau et chargé de mission pour la culture occitane auprès du ministre de l'Éducation Nationale, 1995).

Même constat et même conclusion de la part du "Capoulié" {Président} du Félibrige, Pierre Fabre, enseignant lui aussi, in Jacques Chambon, 2001 :

« ... j'ai énormément espoir dans l'enseignement de notre langue, c'est-à-dire dans les jeunes générations... (en provençal traduit [sic; c'est-à-dire "traduit en occitan standard"]): Le temps où la langue se transmettait de père en fils et de mère en fille est heureusement [sic ! le *traduttore* aurait-il été un *traditore* ?] bien achevé, tari, et donc notre langue se transmettra et ne se transmettra qu'à travers l'enseignement dans les écoles, de l'école maternelle jusqu'à l'université. »

Notre société attend en effet beaucoup de l'école, le monde félibréen et l'occitaniste encore plus, pour être surtout constitués de professionnels de l'éducation, de l'instituteur au professeur d'université. Ils ont une sorte de foi dans la loi, le décret, la circulaire du ministre, l'action des syndicats de l'éducation nationale. Bref, une démarche par les couloirs de l'État républicain dont les mêmes critiquent souvent le centralisme...

Pourtant, cela n'aboutit guère. La vérité, c'est qu'aujourd'hui, le français est la langue des

gens du Midi<sup>12</sup>, fussent-ils renommés “Occitans” par certains, et même s’ils aiment entendre parler patois ou chanter en patois et répondent aux sondages que ce serait dommage que la langue “régionale” se perde entièrement. Mais nous savons quel serait le choix des parents d’élèves entre le maintien d’une classe dans telle école de ville ou de village et la création d’un poste d’instituteur itinérant en langue d’oc. Et les occitanistes en ont conscience :

Ainsi, G. Narioo, président de l’association *Per Noste*, en publiant la version gasconne d’un article d’une Catalane, Silvia Aymerich I Lemo (1995), sur la situation linguistique en Irlande. Il fait état du recul dans la politique linguistique qui tendait à restaurer l’irlandais depuis la fondation de l’état libre en 1921, mais qui a fortement fléchi depuis 1960 au point que depuis 1973, il n’est plus nécessaire de réussir une épreuve d’irlandais pour obtenir le baccalauréat. Le directeur d’une école primaire en irlandais, militant très engagé dans son rôle, faisait même état des difficultés rencontrées pour « convaincre pères et mères que l’apprentissage de l’irlandais ne causerait aucun retard dans l’apprentissage de l’anglais, surmonter “la haine” (sic) des enfants envers la langue irlandaise pour pouvoir ensuite la leur enseigner. » Ce que le linguiste irlandais Macnamara explique comme la conséquence du fait qu’« une bonne part de la société refuse la responsabilité dans une entreprise sociale et la relègue aux écoles ».

Ce sont les mêmes réactions que décrit J.-P. Latrubesse dans un article des *Reclams* de 1995 (n° 4/5/6, pp. 64-69) : si 60 % de la population souhaite, selon un sondage demandé par le Conseil Général, « que leurs enfants apprennent l’occitan [sic] à l’école, [...], au moment des inscriptions [en classe] il n’y a pas un tel élan. En effet, il y a un capital de sympathie qui s’arrête là et, au moment des choix, [...] il se trouve toujours une option plus importante pour l’enfant. » Et sans chercher à lire entre les lignes, on voit bien que la motivation principale est d’obtenir plus facilement le bac si la cotation des épreuves est favorable à la matière; et de reconnaître que sous le régime de la “loi Haby”, « plus d’un avait le bac grâce à l’occitan », ce qui peut laisser sceptique quant à l’avenir professionnel des intéressés... À cet égard, le prospectus qu’il avait rédigé pour motiver des inscriptions dans cette matière paraît bien optimiste : « l’occitan est une chance pour les jeunes : les racines, la richesse linguistique, l’ouverture vers l’Europe et l’avenir avec le C.A.P.E.S. et les emplois au Pays. » Et d’insister : « De plus, avec la crise de l’emploi, ce CAPES en fait rêver plus d’un parce que — et c’est un argument de poids — c’est le seul qui permette de travailler au Pays. » Pauvre pays, qui n’aurait d’autre ressource pour vivre que de compter sur des emplois aussi spécialisés de fonctionnaires payés par le reste de la nation ! On comprend que l’appel final que l’auteur adressait aux politiques pour soutenir de tels projets n’ait guère trouvé d’échos...

L’année suivante, Jean-Louis Blenet, président de la fédération des *Calandretas*, était plus réaliste (P.N.-P.G. n° 173, 3-4/1996, Courrier des lecteurs, p. 20) :

« Le mouvement d’oc, maintes fois dans son histoire, pour ne pas dire constamment, semble demander qu’une loi fasse vivre la culture occitane.

« Mais il n’y pas de loi qui fasse tenir debout celui qui veut se coucher.

« Et nous devons reconnaître qu’en gros la société d’oc ne porte pas en acte et d’une façon forte son envie de donner un avenir à la culture occitane. [...] »

« L’État dans son refus pose aux occitanistes une question qui est positive.

« L’État dit : “Tu me demandes des mesures, un statut ?... Je dis non. Que fais-tu ? Que faisons-nous ? D’autres demandes ?”

« Et l’État n’a pas besoin d’être putassier pour ce faire, il a un bon argumentaire.

<sup>12</sup> Cf. Louis Alibert qui compare la langue des troubadours à « nos classiques du XVII<sup>e</sup> siècle » français, évidemment ! (1951, p. 54).

« Il dit : “Pourquoi je dis non ? Parce que j’ai un tas de demandes, de milliers de choses à faire et que je choisirai l’indispensable, parce que nous ne devons pas gaspiller l’argent public, etc. Alors je dis d’abord non à tout et je ferai ce à quoi je ne pourrai pas échapper.”

« Et nous pouvons être sûrs que tant qu’il pourra y échapper, il le fera. »

Dans le même sens, en une journée de réflexion sur *Pyrénées-Atlantiques au XXI<sup>e</sup> siècle* initiée par le Conseil général que présidait F. Bayrou, Maurice Jeantet, président de l’*Institut d’administration des entreprises*, disait : « Pourquoi aussi ne pas apprendre l’espagnol dès l’école primaire ? L’occitan et le basque c’est bien, mais pour la veillée ». (*Éclair-Pyrénées*, 26 juin 1996).

### Une école alibi ?

La reconquête du terrain perdu par la langue n’est donc pas le souci premier des populations; mais pire encore, on a observé que bien des parents qui envoient leurs enfants dans les *Calandretas* le font en raison des méthodes d’enseignement et des petits effectifs, beaucoup plus que par attachement à la langue “régionale”; il en est probablement de même pour les quelques classes bilingues instituées dans l’enseignement public. Cela explique par exemple ce constat fait par J. Salles-Loustau (1995) :

« si l’on veut bien s’attarder un instant sur les profils des catégories socio professionnelles des parents des enfants qui fréquentent les calendretas, à qui il faut reconnaître un mouvement précurseur déterminant en matière de maintien de l’occitan : ingénieurs, cadres supérieurs, professions libérales, pour la plupart d’entre eux. »

Le chargé de mission pour la culture occitane en tirait aussitôt la conclusion optimiste :

« Et c’est grâce à ces catégories sociales là que l’occitan est en train de regagner ses lettres de noblesse. »

Dans le même sens, Serge Javaloyès (1999), co-président de la Confédération *Calandreta* depuis 1989, célébrait les 20 ans de ces écoles en constatant :

« En 1993 [sic; peut-être une coquille pour 1999 ?], la langue est encore une motivation mais c’est la dialectique “langue/méthode pédagogique” qui fait venir de nouvelles personnes et tout particulièrement des gens des villes. *Calandreta* devient, finalement, un mouvement urbain, un mouvement du changement social. »<sup>13</sup>.

De quoi d’ailleurs se demander si le « changement social » est bien le but des *Calandretas* !

En tout cas, une enquête récente sur d’anciens élèves de la *Calandreta* de la *Còsta pavada* de Toulouse montre que dès le passage au collège, ces enfants ont tendance à abandonner l’oc, à la fois comme par rupture avec ce qui leur fut en quelque sorte imposé par leurs parents et par désir de suivre la majorité qui trouve cela ringard, vieux jeu... (Chantal Domp martin-Normand, 2002). Au demeurant, selon cet auteur, la plupart des élèves des *Calandretas* en milieu urbain n’utilisent guère l’occitan hors de la salle de classe, ce qui n’a pas de quoi surprendre...

Même constat dans une enquête sur 17 anciens de la *Calandreta* de Béziers, aujourd’hui étudiants en université, mais dont « un seul s’est orienté vers une spécialisation en occitan » :

« ce qui ne manquera pas d’en étonner plus d’un, c’est le désintérêt majoritaire pour la mouvance militante occitaniste et une désaffection pour la création culturelle occitane actuelle. Et plusieurs qualifient même de “patois” l’occitan hérité [...]. Ces ex-“calandrons” se souviennent que c’était bien essentiellement le français qu’ils parlaient

<sup>13</sup> On observera combien ce court texte, traduit mot à mot du gascon, vérifie l’observation de Kremnitz (1992) rapportée plus haut, p. 64 « Le lecteur a parfois l’impression de se trouver en présence d’un texte pensé en français et plus ou moins traduit en occitan. »

dans la cour de récréation de leur “Calandreta”... » (Henri Boyer, Professeur à l’université de Montpellier III, 2003).

Moi-même, en 14 ans d’enseignement du gascon à Paris, je n’ai jamais vu arriver un ancien de Calandreta qui aurait voulu continuer à apprendre et parler gascon dans l’“exil” de la capitale.

Mais la clé de cet échec, c’est en quelque sorte le militant Gilbert Narioo qui nous la donne dans un éditorial de *Per noste-Païs gascons* (n° 97, 7-8/1983, p. 1); il suffit de remplacer « anglais » par « gascon » ou « occitan » :

« Il faut que les parents sachent que l’enseignement de l’anglais dans les écoles maternelles de chez nous est une grande sottise [...]. Car [...] l’anglais ne sera pas entendu par les enfants ni chez eux, ni dans la vie courante, donc oublié dès la sortie de l’école. »

Au demeurant, J. Salles-Loustau (1995) insistait surtout sur les avantages pédagogiques de l’enseignement bilingue :

« Les enfants qui ont suivi un enseignement bilingue régional sont meilleurs, en mathématiques, en français, — car c’est aussi la seule façon de sauver le français, car si on met l’anglais à la place de l’occitan, le français est perdu —, mais cela leur facilite également l’apprentissage futur d’autres langues. »

Mais l’enseignement de l’espagnol aboutirait aux mêmes résultats tout en ouvrant sur une langue qui compte quelque 450 millions de locuteurs dans le monde.

### Une fausse panacée ?

Avec ce titre, je reprends un sous-titre de l’article sur l’Irlande que je citais p. 66. Ce qui vient d’être dit peut expliquer en effet que, finalement, le maintien de la langue “régionale” n’est pas le souci premier des promoteurs de tous ces enseignements particuliers; au demeurant, c’est sans doute un objectif hors de portée du fait du petit nombre d’élèves formés et du bas niveau des connaissances dispensées.

D’abord, à supposer que les élèves passés par les cours de langues d’oc fussent des locuteurs effectifs, ils seraient bien trop peu nombreux :

« L’école, seule, ne réalisera pas une renaissance des langues de France. Il faudrait que des milliers d’enfants les étudient comme ils étudient le français. Et encore faudrait-il que ces enfants retrouvent, de façon constante et soutenue, leur langue à la maison, à la télévision et dans les médias en général; ils auraient ainsi l’occasion de l’entendre, de la réentendre, de l’écouter, de la pratiquer régulièrement, mais ce n’est pas le cas, car cet espace reste à créer.

« Il faut, nous l’avons vu, non seulement une volonté politique, mais aussi que cette dernière soit affermie par un choix et un engagement des familles. Beaucoup d’entre elles ne comprennent pas qu’après deux siècles au cours desquels on leur a expliqué que leur langue et leur culture étaient de peu de valeur (beaucoup en sont encore persuadées), on vienne leur dire aujourd’hui le contraire. » (Jean Bonnemason, 1993, p. 45.)

« Il y a bien les *Calandretas*, des cours dans l’enseignement public, mais c’est très marginal... Des milliers de locuteurs naturels meurent chaque année, que ne remplacent pas les quelques jeunes passés par l’enseignement. Des personnes qui naissent aujourd’hui, combien sauront la langue ? » (Patrick Sauzet, intervention déjà citée au *Cercle de minuit* de la nuit du 3 au 4 avril 1996).

Même en Barétous (cf. B. Moreux, p. 59 ci-dessus), la pratique courante de la langue n’existe plus dans les foyers des jeunes élèves apprenant le béarnais :

« Chez eux, les enfants n’entendent plus parler la langue régionale, sauf peut-être un ou deux qui échangent quelques mots avec leurs grands-parents. » (Félix Laxague, instituteur

basque, animateur de la fête des bergers d'Aramits, où il fait chanter « en béarnais » ses élèves barétounais, propos rapportés dans *L'Éclair*, 18 Sept. 2002).

Qui plus est, la compétence linguistique obtenue en fin de parcours scolaire ne permettra guère un usage habituel de la langue :

« Ce n'est pas un mystère que 90 % de ceux qui présentent l'épreuve d'occitan au bac ne sont pas seulement capables de faire un phrase de cinq mots. » (S. Pepissaire, 1980).

« ...le nombre de ceux qui apprennent l'occitan à l'école augmente. Mais peu nombreux sont ceux qui l'apprennent jusqu'à le maîtriser véritablement. Ils le lisent, le comprennent, mais, le plus souvent, ils n'ont pas une grande capacité d'expression. Ils ont une pratique restreinte de la langue et cela les gêne, au point qu'ils hésitent à l'employer et qu'ainsi, leur compétence ne peut guère s'améliorer. Donc, globalement, la compétence linguistique baisse [...] » (G. Kremnitz, 1992, p. 244)

Même constat, malgré le ton optimiste, de la part de J.-P. Latrubesse qui voulait, à la fin de son article de 1995 (cf. p. 66), « crier nos réussites »; il citait ses élèves littéraires qui avaient été forcés de prendre l'occitan comme troisième langue vivante sous le régime de la “loi Haby” :

« ces jeunes, pas du tout motivés, ont été enthousiastes de découvrir une langue, une littérature, une culture [...]; tous ont été capables — peu ou prou — de parler pour l'épreuve du bac. »

D'où la tentation de certains, et non des moindres, de renoncer à toute référence à la langue du pays, ravalée au rang de patois; ainsi, dans l'interview de 1995 déjà citée, J. Salles-Loustau a cru pouvoir affirmer : « On n'est pas là pour enseigner le patois. Le patois est mort, c'est l'occitan qui reste ». De fait, ne sont pas rares les témoignages dans ce sens sur le “qualitatif” :

« la langue enseignée, le plus souvent dénommée *occitan*, est parfois un peu différente de celle que certains enfants ou adolescents entendent chez eux (on cite des cas où, pour cette raison, la communication entre les générations se fait mal ou pas du tout). » (B. Moreux, 2001).

« Et encore, je n'ai rien dit de l'impression qu'ont les plus jeunes de parler le véritable occitan, tandis que les locuteurs naturels parleraient un patois qu'on peut négliger. » (Michel Audoyer, *Lo Gai Saber* n° 491, 2003, p. 445).

« Beaucoup de néo-occitanophones traitent notre langue comme si elle était tout à fait morte et donc s'en considèrent comme les uniques propriétaires.

« Souvent, ils n'ont pas reçu la langue en famille. Ils l'ont apprise... laborieusement et mal, semble-t-il. Mais au lieu d'être humbles, ils imposent leur médiocrité. » (Alain Broc, *ib.* p. 449).

Le décalage entre langue enseignée et langue parlée a même été reconnu avec humour par le sage pédagogue et fin connaisseur de la langue André Lagarde, qui venait tout juste de publier un remarquable dictionnaire scolaire occitan-français et français occitan (languedocien). Dans sa chronique de langue de *Lo Gai Saber* (n° 463, 1996, pp. 282-3), il relatait ainsi une conversation avec une fermière chez qui il avait accompagné son mythique ami M. Laplume, venu quérir son lait :

« — Vous ne craignez pas le mal de la *vaca bauja* {vache folle} ?

« — Plait-il ?

« — De la *vaca fòla*, précise M. Laplume.

« — Oh ! ça ne risque pas ! Ici, Monsieur, nous ne nourrissons pas le bétail avec de la farine artificielle. Nous ne lui donnons que du bon fourrage, du bon tourteau...

« Elle m'a répondu d'un air hargneux.

« — Excusez-moi, Madame Cabirol, je vous posais des questions rien que pour plaisanter. Vous savez, dans les journaux on en parle *a bèlas paginas* {à pleines pages}...

« — Comment dites-vous ?

« — *A plenas pajas*, traduit M. Laplume.

« — Je ne vous avais pas compris... Nous autres, ici, nous parlons patois, pas *occitan*... !

« — Vous avez vu ? me fait M. Laplume une fois revenus dans la voiture. Madame Cabirol n'y est pas allée par quatre chemins pour vous faire comprendre qu'elle n'aime pas l'artificiel. C'est pour cela que moi, pour le lait, la volaille ou les œufs, je me sers chez elle en toute confiance [...] »

Et de reconnaître : *pagina* « est une forme que pour mon compte je n'ai jamais bien encaissée [...] Je pense qu'il faudrait dire et écrire *paja*, même si c'est peut-être un emprunt au français. ». Or son dictionnaire traduit "fou" par *fòl*, mais aussi par *baug*, "page" par *pagina* seul, "âge" par *edat* et *atge*, "carte" (de géographie) par *mapa*, mots qui sont pour M. Laplume des « archaïsmes ou des catalanisms »; il s'en excuse :

« — Il faut bien accepter par discipline les décisions des linguistes qui fixent la norme.

« — À condition qu'ils ne nous coupent pas de la langue vivante. »

... répond M. Laplume, qui se garderait bien de demander à la dame « Quina *edat* {âge} an vòstres enfants », mais plutôt « Quin *atge*... », pour conclure dans le sens de la pensée profonde de l'auteur : « Pour fuir cette artificialité, il serait bon que les spécialistes de la langue aillent consulter, comme disait l'autre, *les crocheteurs du Port au foin*... » [en français dans le texte].

Même distance entre langue vivante et langue enseignée dans les *Fiches de grammaire d'occitan gascon normé*. Il s'agit de fiches pédagogiques dont un « Volume 1 »<sup>14</sup>, signé par André Bianchi et Alain Viaut, a paru en 1995 avec le sous-titre « Prononciation et graphie - Conjugaisons ».

Ces fiches ont été conçues par un groupe de professeurs comprenant Mme Nathalie Ganuchaud, MM. Éric Astié, André Bianchi, Guy Latry, Maurice Romieu, Jean Salles-Loustau, Pascal Sarpoulet et Alain Viaut, bien connus comme enseignants d'« occitan » en Gascogne (un seul n'enseigne pas en université), mais les trois-quarts girondins, alors que c'est en Gironde que la langue est probablement la moins parlée, un seul Béarnais, M. Salles-Loustau, et un Rouergat installé en Béarn dont il a fort bien appris la langue, M. Romieu. Mais personne des Hautes-Pyrénées ou des Landes, où l'on a vu que la langue est encore vivante chez nombre de locuteurs. Ont cependant apporté des renseignements et conseils les Pr. Jacques Allières, Philippe Gardy, Xavier Ravier et Patrick Sauzet. Au demeurant, s'agissant de fiches pédagogiques destinées « à deux des universités du domaine gascon » (Préface), donc Pau et Bordeaux, mais pas Toulouse, il était normal qu'elles vinssent du haut de la hiérarchie. En revanche, il semble qu'elles n'aient été que peu diffusées en dehors de l'enseignement supérieur.

Pour limitée qu'elle soit dans son objet et son domaine d'action, c'est donc là une entreprise de normalisation de la langue gasconne ; mais celle-ci est conçue exclusivement comme matière scolaire, totalement en marge de ce qui reste de langue vivante dans la société gasconne.

On ne peut en faire grief à ces professeurs, soucieux de s'acquitter au mieux de leur mission d'enseignement d'une langue que ses locuteurs ont rénoncé à transmettre à leurs enfants. Mais une langue vivante n'est pas une matière inerte comme l'objet de la physique ou de la chimie, ou même une langue morte. Et quand on la traite comme une langue morte, entièrement entre les mains des

<sup>14</sup> Je n'ai pas eu connaissance de la parution d'une suite.

professeurs qui l'enseignent, c'est bel et bien qu'elle est pratiquement morte.\*

### Un doute : les enseignants sont-ils compétents ?

Et le doute nous vient sur la compétence même des enseignants, quand la presse publie des photos de tableaux d'école, le maître à côté, où on lit « *espectadors* » pour « *espectators* » (*L'Éclair*, 22 mai 2002) ou encore « *Que volem 19 pòstas* » {Nous voulons 19 postes} (de professeurs) au lieu de « *pòstes* » suivant l'unanimité des dictionnaires gascons ou occitans (*ib.* 18 juillet 2002); mais ce dernier maître est peut-être un Gascon de l'ouest ? (cf. p. 215).

Citons encore cette jeune enseignante d'« *occitan* » en Béarn, du primaire semble-t-il, passée au stand de l'*Institut béarnais et gascon*, lors du Salon du livre de Pau à la fin novembre 2002 : j'ai été amené à lui parler du Comminges et du Couserans; ça ne lui disait rien; j'ai alors insisté : « Mais vous savez, les pays gascons de l'est du domaine... — Oh ! vous savez, moi, la géographie... ».

Mais on peut répondre qu'il ne s'agit là que de débutants, et donc de péchés de jeunesse. Or je puis aussi citer un professeur éprouvé, Jean-Paul Latrubesse, plutôt en fin de carrière, qui a appris le béarnais en famille, le parle naturellement très bien et a toujours milité en sa faveur; d'abord professeur de physique et chimie, il a, pendant plusieurs années, enseigné le béarnais sous l'étiquette officielle d'« *occitan* », avant d'en obtenir le CAPES. Il en témoigne de façon très honnête dans l'article des *Reclams* déjà cité (p. 66), et c'est là justement que j'ai relevé trois « fautes » de langue dont on ne trouverait sans doute pas l'équivalent chez un professeur de français : emploi adverbial de *tornar* {à nouveau}, normal en languedocien mais inconnu du gascon, et dénoncé à juste titre par G. Narioo (P.N.-P.G. n° 216, 5-6/2003, p. 11); l'obligation ou la destination notées par *aver + de* {avoir à} : « *Lo CAPES qu'ei donc ua avançada grana ja qu'aja enquèra de's melhorar* » {Le CAPES est donc une grande avancée bien qu'il ait encore à s'améliorer}; la tournure semble inconnue du gascon et rare en languedocien (Alibert, *ib.*, p. 325), alors que depuis toujours, le gascon use de *aver + a* (cf. Lafitte, 2002-1, chaleureusement approuvé par Taupiac, 2002); en sens opposé, alignement sur le français pour le choix d'*avoir* ou *être* aux temps composés d'un semi-auxiliaire : choix d'après le semi-auxiliaire au lieu du verbe principal, comme le veut le gascon (Rohlf, 1977, p. 224) et le béarnais, sans exception (Hourcade, 1986, pp. 171-172) et comme « semble le préférer le languedocien » (Alibert, 1976, p. 317) : « *los eslhèves que son anats véder au director* » {les élèves

---

\* Cet alinéa et celui qui le précède résument quatre alinéas originaux, qui pouvaient passer pour une digression dans une thèse.

sont allés voir le directeur} au lieu de « ... qu'**an anat** véder ... ». Quant aux dérives orthographiques de ce professeur, elles sont exposées p. 215. En revanche, si, selon l'idéologie occitaniste, il introduit dans la langue des formes archaïques dont n'use aucun locuteur naturel (*exemplar* pour *exemplari* chez Palay), il prend heureusement quelques libertés à l'égard de cette idéologie pour respecter le caractère épïcène de certains adjectifs gascons : « las opcions non son pas mei rentables, la dotacion orari » {les options ne sont plus rentables, la dotation horaire}, au lieu de *rentablas, orària*.

Mais il ne s'agit là que d'exemples relevés au hasard d'articles ou de rencontres. L'inquiétude s'aggrave quand les fautes de langue reçoivent la caution d'institutions publiques, comme celles que l'on peut relever dans un dépliant de propagande « Réalisé par l'ONISEP Aquitaine avec le soutien du conseil Régional d'Aquitaine et du rectorat de l'Académie de Bordeaux » en novembre 2004. La chose est tellement "grosse" que j'y consacre l'Annexe IX à laquelle on voudra bien se reporter.

On imagine alors ce qui peut en être dans une jeunesse qui ne sait à peu près rien de la vieille langue du pays. Et je ne suis pas, malheureusement, le seul à faire ce genre de constat :

« [...] les enseignants, dans leur immense majorité, n'ont pas la formation suffisante pour maîtriser pleinement les principes (linguistiques notamment) qu'ils sont chargés d'appliquer, [...] ils sont réduits au rang d'exécutants. » (Florian Vernet, 1999).

« Je suis hérisé par le *vosautres* [pour *vos* {vous}] de politesse qui s'est répandu parmi les maitres des Calandretas comme une carte professionnelle, et je frémis à l'idée que se répande le *debacte* [pour *debat* {débat}] que l'Université d'été de cette année vient d'inventer. » (Robert Lafont, 2001, p. 36).

« ... l'occitan à la faculté est une chose assez nouvelle. [...] beaucoup de jeunes arrivent à l'université avec une petite idée de ce qu'est cette langue. Pour ceux qui la prennent en option, c'est une chance et une matière très originale. Ceux qui prennent le cursus principal changent parfois d'avis, mais pas forcément ceux qui ne connaissent pas bien la langue, non, ceux qui la savent déjà un peu. Par manque d'effectifs, des gens de niveaux différents se retrouvent ensemble, les uns à essayer de comprendre ce que disent les autres, les seconds à attendre que les premiers comprennent. Enseignement à une vitesse, la qualité de certains professeurs cache une sorte de baisse de qualité de langue. Cependant, après trois années de faculté, on retrouve des gens qui au CAPES ne parlent pas du tout la langue. [...] Apparemment, il vaut mieux être très fort dans une matière à option que d'avoir une envie véritable d'enseigner la langue à celui qui veut l'apprendre. » (Vincent Rivière, 2002, p. 5).

« Je connais des jeunes qui ont eu des maitres pour qui l'occitan était une langue apprise. Ces jeunes articulaient *LaS brancas, laS nivols* [au lieu de *LaZ brancas, laZ nivols*]. Je crois qu'on paie ici le prix de l'artificialité. » (Michel Audoyer, 2003, p. 444).

Mais les concours de recrutement des enseignants n'y sont peut-être pas étrangers, comme le faisait remarquer un jeune professeur qui venait d'obtenir le CAPES d'« occitan » :

« La connaissance de la langue n'est pas, me semble-t-il, appréciée et valorisée convenablement par les jurys. On donne trop d'importance à la littérature [...]. Si c'est un honneur pour notre langue d'avoir une littérature, la langue vient en premier. J'ai discuté avec des gens qui ont passé le CAPES d'espagnol ou d'anglais et il m'a semblé que le CAPES d'occitan est encore plus littéraire que les autres CAPES de langue, [...] Veut-on que les professeurs d'occitan enseignent notre langue comme le latin ? » (Éric Gonzalès, P.N.-P.G. n° 163/164, 7-10/1994, Courrier des lecteurs, p. 20).

Et le rapport officiel du jury du CAPES d'occitan-langue d'oc de 2002, le dernier dont j'ai eu un écho, n'est pas fait pour nous rassurer :

« Les correcteurs soulignent à nouveau le faible niveau, y compris linguistique, de

nombreux candidats, en citant des erreurs de langues qui laissent rêveur (le meilleur admissible a 10,67 de moyenne, le premier admis, 12,23 de moyenne et le dernier admis 6,81 !) » (Philippe Blanchet, 2003-2, p. 234).

Cependant, relever ce niveau n'est peut-être pas le premier souci de l'Éducation nationale, qui a tant d'autres problèmes à régler, alors qu'on trouve parmi les défenseurs patentés de l'«occitan» des voix pour admettre la médiocrité et le laisser-aller, « car toute langue vivante évolue »; certes, mais du fait de sa propre vie, non de l'ignorance de ceux qui ont pour métier de l'enseigner. On ne lira donc pas sans quelque malaise ces lignes d'un billet de S. Javaloyès (2004), «écrivain occitan» (cf. p. 216), haut responsable dans l'organisation des *Calandretas* et membre du *Conseil économique et social* de la région Aquitaine (ci-dessus, p. 47); n'étant peut-être pas trop sûr de la qualité de la langue dont il use ou qu'il contribue à faire enseigner, il réagit contre ceux qui se soucient de cette qualité et doutent des bienfaits des vues et pratiques occitanistes pour la garantir :

« Ils passent leur temps précieux à désigner les délinquants linguistiques qui menacent la pureté de la langue : la leur, la vôtre, la mienne... Curieuse façon de sauver cet idiome menacé de disparition que d'attaquer ceux qui s'efforcent depuis des lustres de le faire vivre pour créer et rejoindre l'universel qui sommeille en elle [sic]. »

Et le reste à l'avenant, pour ridiculiser ces pauvres autochtones paranoïaques qui voient dans « L'occitan, un envahisseur »; pourtant, c'est bien un responsable occitaniste, G. Narioo, qui, oubliant les «écrivains occitans» modernes, achève ainsi sa chronique *Parlar plan* {bien parler} du numéro de *Païs gascons* reçu le jour même où paraissait ce billet (P.G. n° 221, avril 2004, p. 12) :

« Nous ne recommanderons jamais assez aux jeunes, qui veulent apprendre à parler une bonne langue, de lire les bonnes œuvres, comme celles que nous a laissées le Félibrige qui a su produire des trésors. »

Mais pour revenir à l'enseignement institutionnel, celui-ci souffre sans doute d'une difficulté spécifique à son CAPES, difficulté « signalée, du reste, tous les ans et à maints endroits du rapport », comme le rappelle Ph. Blanchet (2003-2, pp. 234-235) : contrairement à d'autres CAPES comparables comme celui de créole qui cantonne les candidats dans la variété qu'ils ont choisie, celui-ci exige des candidats une compétence passive dans toutes les variétés d'oc, à l'oral et à l'écrit, une gageure « étant donné l'immense diversité du domaine d'oc (au point que nombreux sont ceux qui y voient plusieurs langues et non une seule). » Qui trop embrasse mal étreint...

La « confusion » qui s'était produite en 1982 pour l'épreuve facultative bonifiante du concours externe de recrutement des Écoles normales en apporte la contrepreuve, selon ce qu'en rapportait *Per noste-Païs gascons* (n° 93, Nov-Déc. 1982, p. 15) : outre diverses langues de l'immigration, le décret (de juin 1982) énumérait des langues régionales, parmi lesquelles le béarnais, le niçart, l'occitan et le provençal; conséquence : « Les candidats béarnais se virent évidemment avantagés parce qu'ayant à traduire un texte de leur région précise [je dirais plutôt "de leur langue propre" !]. Mais tous les autres Gascons, Auvergnats, Limousins furent contraints, en bloc, de se rabattre sur un texte unique de Carcassonne ou Albi. » On ne peut dire mieux que les compétences «occitanes» ne sont pas interchangeables.

Au demeurant, en présence d'un étudiant qui connaît bien le gascon ou une autre langue d'oc des «marges», il est des professeurs d'université qui reconnaissent honnêtement que leur étudiant en sait plus qu'eux-mêmes sur le sujet. Cela les honore, mais pose effectivement le problème de la fiction de l'unicité de «la langue d'oc» ou «occitan»; imaginerait-on un CAPES d'hispanique réunissant portugais, galicien, castillan, aragonais et catalan ? ou de celtique, ou de germanique, etc. ?

Et malheureusement, la médiocrité ne se cantonne plus aux niveaux élémentaire et secondaire, comme l'observe Philippe Carbonne (2003, p. 290), professeur d'université en mathématiques, ancien président de l'I.E.O. et locuteur languedocien depuis son enfance :

« ...je m'aperçus qu'un enseignant d'occitan dans une université, donc quelqu'un qui forme les enseignants de demain, qui est aussi un romancier, ne respectait jamais la règle [de la place des pronoms dans un groupe de verbes] dans ses œuvres. [...]

« Quand j'entends un responsable de haut niveau de l'éducation nationale me parler de *problème* et y revenir plus d'une fois, je me dis qu'en fait de *problèma*, il y en a un gros [...] <sup>15</sup>.

« Dans le manuscrit d'un écrivain aujourd'hui reconnu, qui est aussi professeur d'occitan, je vois "un jeune homme sous le *calpre* [{charme}, l'arbre !] d'une femme. ».

Quant au linguiste Jean-Pierre Chambon, peu enclin à la "langue de bois", il éreinte sans ménagement Maurice Romieu et André Bianchi, « provençalistes des universités de Pau et de Bordeaux », à propos de leur ouvrage didactique *La lenga del trobar. La langue du trobar. Précis de gramatica d'occitan ancian. Précis de grammaire d'occitan ancian* publié aux Presses universitaires de Bordeaux en 1999 (Compte rendu dans la *Revue de linguistique romane* n° 267-268, 7-12/2003, pp. 576-583) : écrit en occitan, et en français par « concession », c'est « un ouvrage en quelque sorte militant », et l'on verra bientôt, p. 83, le procès que J.-P. Chambon fait à la linguistique occitane militante. De fait, les auteurs veulent dès le titre faire coïncider la langue littéraire des Troubadours avec l'occitan médiéval et répètent un certain nombre d'idées reçues dans les milieux occitanistes, dans la méconnaissance totale des résultats de la recherche de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. C'est là « un danger réel pour les études portant sur la langue d'oc dans notre pays ». Et de poursuivre l'exposé de nombreuses erreurs ou impasses scientifiques, accompagnées d'une normalisation des formes anciennes « sans que le lecteur en soit averti », selon une pratique fréquente chez les occitanistes (cf. Annexe XVIII). « Le linguiste peut ainsi contempler, non sans stupeur, mais en même temps avec beaucoup d'intérêt, le procès de standardisation de l'ancien occitan... par les soins des grammairiens du 20<sup>e</sup> siècle. » J.-P. Chambon conclut enfin :

« *Le Précis de grammaire d'occitan ancian* se donne deux publics : "les étudiants - ou même les curieux" (p. 10). On a fourni plus haut quelques-unes des raisons qui poussent à déconseiller l'ouvrage aux étudiants (qu'on exhortera, comme il se doit, à se plonger d'entrée dans la lecture des bons auteurs); il faut cependant convenir que les curieux ne seront pas déçus. Les auteurs assurent que "[leur] ambition n'est pas de remplacer ce qui existe déjà" (p. 9) : de ce point de vue, leur travail est une impeccable réussite. »

La seule consolation est que cet ouvrage ne touche pas à la langue contemporaine et ne nuira pas à l'apprentissage du gascon pour lequel il existe de « bons auteurs ».

Pourtant, si l'on ajoute à cela les dérives politiques de quelques enseignants-militants (cf. p. 79, la falsification de la « dictée occitane ») <sup>16</sup>, on peut parfois douter de l'opportunité de dépenser l'argent public à maintenir des postes pour enseigner l'oc comme langue vivante "régionale". Alors qu'il est une langue morte qui mérite que l'on fasse des efforts pour l'enseigner, c'est le latin, langue mère de toutes nos langues romanes, cultivée par les Anglo-Saxons comme par les Germains, et jusque chez les Finlandais (pensons à Veiko Väänänen !). La langue de Mistral, de Camélat, de Palay et d'Arnaudin, cela peut être une excellente activité culturelle pour beaucoup, mais est-ce à

<sup>15</sup> Un Gascon pourrait cependant se justifier par *proublème* du *Dictionnaire* de Palay, qui se prononce bien en [-e].

<sup>16</sup> Je préfère mettre au compte d'un lapsus « non révélateur » un mot de l'anonyme présentant le *Cap'Òc*, « outil de l'Éducation nationale au service de tous les enseignants d'occitan de l'Académie de Bordeaux » à la p. 18 du dossier de *Lettres d'Aquitaine étudié* pp. 46-47; y sont évoquées les « "Maiadas", ces rassemblements pédagogiques d'élèves *occitanistes* organisés par l'Éducation nationale ».

l'Éducation nationale de s'en charger ? Ou alors, il faut changer complètement l'approche du problème.

### Une autre façon de voir le rôle de l'École ?

Au nom de la science et du progrès, les « hussards de la République » d'il y a 100 ans ont méprisé les paysans des pays d'oc pour leur patois et les ont découragés de le transmettre à leurs fils et filles. Et depuis près de 50 ans, d'autres « hussards », mais cette fois, de l'« Occitanie », leur on dit sur tous les tons que leur patois n'était pas le « vrai occitan » et que ceux qui l'écrivaient jusque là — et qu'ils lisaient avec plaisir dans les billets des journaux — étaient des incultes asservis à l'orthographe française et ne savaient pas écrire. Allaient-ils dans ces conditions transmettre à leurs enfants un savoir dévalué ?

Pourtant, consulté par un lecteur isolé de *Per Noste* qui essayait d'apprendre le gascon, M. Grosclaude fit un jour cette réponse : « La meilleure façon d'étudier une langue, c'est encore de vivre avec ceux qui la parlent : Alors, si vous le pouvez, il faut aller chez les paysans. Ce sont eux qui sont les meilleurs professeurs » (P.N. 12, 5-6/1969, p. 13). Or il y a encore dans nos campagnes des locuteurs naturels qui savent finement la langue et seraient capables d'en transmettre l'essentiel à leurs petits-enfants. Quel énorme potentiel, dont les enseignants professionnels viendraient compléter l'œuvre, comme ils le font pour le français que la majorité des élèves apprennent en famille !

Si l'on veut vraiment “sauver” le gascon et les autres langues d'oc, la première tâche est donc de se mettre à la portée des locuteurs, et d'écrire d'abord pour eux, dans une graphie immédiatement lisible, sans avoir à revenir sur les bancs de l'école. S'ils sont « “analphabètes” en occitan » (Chambon, 2003, p. 14), il sont généralement bien instruits en français, et une graphie « voisine des procédés auxquels nous sommes habitués depuis l'école » (Alibert, 1935, 1976, p. 7) leur sera rapidement accessible. Et si, pour Pierre Bourdieu, l'enseignement en *Calandreta* devait avoir « pour effet indirect de réhabiliter la langue gasconne aux yeux de ceux qui la possèdent encore » (lettre du 10 décembre 1987 citée par S. Javaloyès, 1999), on peut penser qu'il en sera de même a fortiori s'ils voient leur langue écrite et lisible, à leur portée, et enseignée sous cette forme dans les écoles.

De là, ils prendront goût à enseigner leurs petits-enfants. Et l'on sait combien ce qui vient de grands-parents aimés peut auréoler les souvenirs... : toujours au *Cercle de minuit*, Patrick Sauzet ne disait-il pas de son enseignement que « l'étudiant y retrouve les mots qu'il a entendus de la bouche de son grand-père. » ? Certes, cela ne “marchera” que dans ce conservatoire linguistique qu'est le milieu rural, mais ce sera autant de sauvé, et pour peu qu'ils sachent s'appuyer sur ces locuteurs naturels, les enseignants professionnels ne seront pas au chômage ! et ils retrouveront vite l'estime des gens modestes qui les font vivre par leurs impôts.

Mais de là à rendre au gascon sa place d'antan dans la vie sociale...

## Chapitre IV

### Les institutions qui militent pour la langue

Rendre au gascon sa place dans la vie sociale est incontestablement le but avoué des institutions traditionnelles relevant du *Félibrige* fondé par Mistral en 1854 et de l'occitanisme représenté au niveau supérieur par l'*Institut d'Études occitanes*, I.E.O. Mais comment se portent ces institutions ?

#### I – Le Félibrige gascon

##### L'*Escole Gastou Febus*

Curieusement, c'est une tournée en Béarn-Bigorre des « Félibres et cigaliers de Paris », à l'été 1890, qui a accéléré la prise de conscience de la valeur de la vieille langue du pays; ainsi s'est créée en 1896, pour les quatre départements du sud-ouest gascon, l'*Escole Gastou Febus* (E.G.F.), école littéraire affiliée au Félibrige provençal, mais très attentive à la personnalité de sa « langue d'oc », le béarnais et le gascon.

Menée principalement par deux de ses fondateurs, Simin Palay (1874-1965) et Michel Camélat (1871-1962), cette *Escole* s'est montrée particulièrement féconde. Sa revue *Reclams de Biarn e Gascogne*, ininterrompue depuis 1897, fut le reflet de la pensée et la vitrine des œuvres des Félibres béarnais et gascons. S'y ajoutent toutes les œuvres de ses membres publiées séparément et dont la liste serait bien longue à dresser. Palay nous a laissé aussi une énorme gerbe d'écrits en prose et de poésies, notamment des pièces de théâtre témoins d'une langue vivante parlée sans contraintes et dont le succès fut très grand en un temps où chacun comprenait le gascon du Béarn. Quant à Camélat, animateur des *Reclams*, il nous a aussi laissé une œuvre d'une extrême richesse, dans une langue gasconne à la fois profondément populaire et remarquablement travaillée, que ce soit en poésie (avec son immortelle *Beline*, le grand poème à la langue *Mourte e bibe*, etc.) ou en prose, particulièrement dans ces tranches de la vie de son temps, admirablement ciselées, qu'il a publiées sous le titre de *Bite bitante*.

Pour mériter son nom, l'*Escole* s'est aussi attachée à produire des outils pédagogiques de la langue gasconne et béarnaise, le premier étant sans doute la *Grammaire gasconne* (dialecte d'Aire) de l'abbé Daugé (1905), suivi en 1928 du *Manuel de grammaire béarnaise* de Jean Bouzet (1892-1954), agrégé d'espagnol, et surtout en 1932-34 de la première édition du *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* de Palay, œuvre monumentale et irremplaçable; il sera élargi et réédité en 1961 avec le concours du CNRS, qui le réimprime régulièrement; en 1937, Jean Bouzet et l'abbé landais Th. Lalanne publieront un savant opuscule *Du gascon au latin*; et la *Syntaxe béarnaise et gasconne* du premier sera éditée après sa mort, en 1963. Parallèlement, Camélat publiait des recueils de textes, poésie et prose, à l'usage des écoles. Il faut dire que si l'école publique restait toujours officiellement fermée aux langues autochtones, l'évêque de Bayonne Mgr Gieure, d'origine landaise, en avait prescrit l'enseignement dans les écoles et collèges catholiques dès octobre 1923.

Mais la grande longévité de Simin Palay, qui présida l'*Escole* de 1923 à sa mort en 1965, finit par lui nuire, gênant le renouvellement des militants. Michel Camélat en fut le Secrétaire pendant très longtemps lui aussi, la maladie et la mort l'ayant privé du successeur qu'il avait espéré, l'agrégé d'espagnol André Pic (1910-1958). Le dépérissement de l'*Escole* allait favoriser l'éclosion de l'association occitaniste *Per Noste* et plus tard son propre passage à l'occitanisme quand de jeunes

occitanistes lettrés en prirent la direction, en 1984 et la renommèrent *Escòla Gaston Febus* en 1997. Depuis, elle a du mal à se trouver un président autochtone et la plupart de ses adhérents de toujours l'ont quittée sur la pointe des pieds. Son histoire relève désormais de l'occitanisme.

### **L'Escolo deras Pirenéos**

Peu après la naissance de l'*Escole Gastou Febus*, en 1904, un Commingeois, le professeur agrégé de philosophie Bernard Sarrieu (1875-1935) et ses amis fondaient de la même façon l'*Escolo deras Pirenéos* pour le sud-est gascon (Comminges et Couserans français, Val d'Aran espagnol). Comme s'il sentait sa fin prochaine, B. Sarrieu publia en 1933 un numéro spécial (10 à 12) de sa revue *Era Bouts dera Mountanho* qui récapitulait l'activité de l'Escolo et de ses membres depuis sa fondation. Il devait en effet mourir en 1935, entraînant chez ses disciples un culte comparable à celui de Mistral dans le Félibrige provençal, avec un repliement sur soi et un rejet violent de tout ce que pouvait représenter l'occitanisme. On lui doit cependant la publication, entre autres, des œuvres de son fondateur, du grand poète aranais l'abbé Condó Sambeat (1867-1919) et de l'abbé couseranais Jean Castet (1883-1961). Mais faute de renouvellement, cette école a disparu avec la mort de ses derniers dirigeants.

### **L'Academie gascoune**

Ressentie peut-être comme trop béarnaise, l'*Escole Gastou Febus* ne dut pas suffire aux Gascons du Bas-Adour, de telle sorte qu'en 1926 fut fondée à Bayonne une autre *Escole félibréenne*, l'*Academie gascoune*. Elle eut parmi ses fondateurs le professeur Henri Gavel qui devait plus tard conseiller Simin Palay dans la rédaction de son *Dictionnaire* et être à Toulouse l'un des maîtres de Jean Séguy et Jacques Allières (cf. p. 141). Un autre fondateur, Pierre Rectoran (1880-1952), a laissé un ouvrage didactique sur *Le Gascon maritime de Bayonne et du val d'Adour* (grammaire, vocabulaire, guide de conversation, etc.), qui n'a pu être édité qu'en 1996. Le rayonnement de cette *Academie* est limité à sa petite région.

### **L'Escole Jaufré Rudel**

Une troisième école félibréenne de Gascogne, l'*Escole Jaufré Rudel*, fut fondée à Bordeaux dans les années 50; elle a peut-être souffert de l'inadéquation linguistique de son domaine, à cheval sur le gascon, le limousin et le languedocien des confins de la Dordogne. On n'a guère parlé d'elle.

### **L'Escole Simin Palay**

Enfin, en réaction au changement de cap de l'*Escole Gastoû Febus*, s'est fondée à Pau, à la fin de 1990, une nouvelle école Félibréenne, l'*Escole Simin Palay*; mais la moyenne d'âge élevée de ses membres et l'absence de personnes capables d'écrire et d'étudier la limite à quelques cours de béarnais et à des activités folkloriques.

## **II – L'occitanisme gascon**

### **L'Institut d'études occitanes**

Pas plus qu'il n'y aurait eu sans doute de Félibrige gascon si Mistral n'avait pas créé quarante ans plus tôt le Félibrige provençal, il n'y aurait probablement pas eu d'occitanisme gascon sans l'occitanisme languedocien. À partir de 1930, celui-ci s'est organisé dans une *Société d'études*

*occitanes* (S.E.O.) créée autour de Louis Alibert, qui en fut la cheville ouvrière jusqu'à la fin de la guerre. Mais peut-être pour faire oublier qu'elle avait salué avec enthousiasme les mesures du Gouvernement de Vichy en faveur des langues dialectales (cf. p. 65), voire qu'Alibert lui-même avait été condamné à la prison pour faits de collaboration, plusieurs de ses membres fondèrent à Toulouse, en 1945, l'*Institut d'études occitanes* (I.E.O.), association « née de la Résistance » selon son statut; la S.E.O. fut bientôt dissoute, lui apportant membres et biens.

### **L'association *Per nouste*, puis *Per noste***

L'un des fondateurs de l'I.E.O. était le Gascon Ismaël Girard, médecin toulousain originaire du Bas-Comminges, et quelques Gascons adhèrent à l'I.E.O. Mais il fallut attendre les années soixante pour que naisse vraiment un occitanisme gascon.

Au départ, Roger Lapassade (1912-1999), homme de grande valeur humaine et patriote béarnais « cap e tout ». Pendant sa captivité en Allemagne, il avait retrouvé la langue apprise de sa grand-mère dans son enfance béarnaise et adhéré à l'*Escole Gastoû Fèbus* dont il fut longtemps *sost-capdau* {vice-président}. Tout en étant très respectueux de Camélat et de Palay, il ne put se contenter du train-train d'une *Escole* vieillissante, et comme professeur de français et d'espagnol au collège moderne — aujourd'hui lycée — d'Orthez, il n'eut de cesse que de faire vivre la langue béarnaise, et en particulier d'en promouvoir l'enseignement à l'école publique.

Ayant alors découvert le mouvement occitaniste qu'animaient surtout des enseignants, il suivit les stages organisés par l'I.E.O. et, finalement, avec quelques amis d'Orthez, créa en 1960 *Per Nouste*, section du Béarn de l'I.E.O., devenue bientôt *Per Noste*. Parmi les fondateurs, on remarquait deux autres hommes d'exception, le béarnais Robert Darrigrand, agrégé d'espagnol, et Michel Grosclaude, professeur de philosophie au même collège (pour l'action décisive de ce dernier, voir p. 40).

De fait, la nouvelle association s'opposait sur bien des points à l'*Escole Gastoû Fèbus*. C'était d'abord une affaire de générations : depuis 37 ans, l'*Escole Gastoû* avait pour *capdau* {président}, Simin Palay, âgé de 86 ans en 1960, et pour secrétaire Camélat, 87 ans; en face, R. Lapassade était le plus âgé avec 48 ans, Grosclaude en avait 34 et Darrigrand 26.

J'y ajouterais volontiers quelques éléments d'opposition sociologique, à partir du constat de G. Brasquet (1978, p. 76) dans un intéressant mémoire présenté à l'*Institut d'études politiques de Bordeaux* sous la direction de Jacques Ellul et publié par *Per Noste* :

« Les dirigeants du mouvement et le Comité de rédaction de la revue comportent une importante proportion d'enseignants publics du primaire et surtout du secondaire (signe de l'importance de l'enseignement de la langue rendu possible, théoriquement du moins, par la loi DEIXONNE du 11 Janvier 1951). De plus, ce noyau, à nette dominante orthézienne se distingue également par une forte majorité protestante alors que l'ESCOLE GASTOU FEBUS a toujours attiré beaucoup d'ecclésiastiques catholiques, ce qui lui valait de la part de ses adversaires, une accusation de cléricisme.

« Enfin, politiquement la plupart de ces dirigeants peuvent être considérés comme appartenant à la gauche de l'opinion. Cela n'empêche pas que "PER NOSTE" soit un mouvement non politique, bien que ses dirigeants n'hésitent pas à aborder les problèmes d'actualité lorsqu'ils estiment que celle-ci a des rapports avec le combat qu'ils mènent. »

On avait donc quatre oppositions qui s'ajoutaient à celle des générations :

**Escole Gastoû Febus**

Pau et est du Béarn  
 Palay, autodidacte, tailleur, puis secrétaire de  
 rédaction du journal catholique de Pau;  
 Camélat, petit épicier de village  
 en majorité catholiques  
 “sensibilité” de droite

**Per Noste**

Orthez  
 importante proportion d’enseignants  
 publics du primaire  
 et surtout du secondaire  
 en majorité protestants  
 appartenance à la gauche

Mais les temps ont changé; en 1975, *Per Noste* pouvait rassembler sous le titre *Notre langue maternelle* « huit études sur la langue occitane » parues d’abord dans la revue de juin 1967 à septembre 1968 : tous les auteurs étaient des enseignants, âgés de 33 à 55 ans. Aujourd’hui, bien peu d’enseignants de ces âges ont le béarnais ou le gascon pour « langue maternelle »; de plus, le bénévolat fait d’autant moins recette dans le domaine des langues régionales que c’est devenu une affaire d’Éducation nationale, et il n’est pas dans les mœurs que les salariés que sont les professeurs d’« occitan » pallient bénévolement les « carences » de leur employeur, l’État; on revendiquera donc pour obtenir postes et crédits, mais le militantisme classique pour la langue et son enseignement seront laissés aux anciens.

Or R. Lapassade a quitté ce monde en 1999 et M. Grosclaude en 2002; les cadres de *Per Noste* vieillissent sans renouvellement suffisant, si l’on en juge par les signatures de sa revue *Per Noste-Païs gascons*. Quant aux effectifs, rien n’en est publié, mais ils ne doivent pas dépasser la trentaine de cotisants.

Et depuis la disparition de ces deux enseignants, d’une grande rigueur morale, *Per noste* donne des signes inquiétants de dérive partisane. Ainsi, dans la « dictée occitane » évoquée p. 45, c’est une véritable falsification que les organisateurs ont fait subir au texte proposé aux adultes, « extrait du livre de Roger Lapassade, “Sonque un arrîder amistós” {Seulement un sourire amical}, et qui raconte une anecdote de son séjour dans un camp de prisonniers en Allemagne. » (*L’Éclair* du 2 février 2004). Là, à l’arrivée de nouveaux prisonniers, il se tenait « devant la baraque 19 pour accueillir **les Gascons, les Basques, les Occitans...** »; or “on” a dicté « ... pour accueillir **les Gascons et autres Occitans**, les Basques... ». “On” ne pouvait dire que pour le Béarnais Lapassade, les Basques passaient avant les « Occitans » — qu’il n’appelait certainement pas ainsi à l’époque — et que les Gascons étaient distincts des « Occitans ». De plus le hasard (?) veut que le texte dicté ait été arrêté juste avant l’évocation des réunions qui rassemblaient chaque soir les Gascons dans la baraque la plus éloignée et où « Le **Gascon** résonnait ».

Un occitaniste, qui devait savoir ce dont il parlait, a un jour réécrit la devise de l’I.E.O. « La foi sans les œuvres est morte » (tirée de l’Épître de St Jacques, 2, 26) en « La mauvaise foi n’est pas morte »... C’est plaisant, mais ici, quand on songe que les organisateurs sont des enseignants, cela devient inquiétant : l’enseignement de l’“occitan” a-t-il pour but de faire parler la langue ou de préparer des militants indépendantistes ?

**L’association *Aci Gasconha***

Depuis 1975, les Pyrénées-Atlantiques comptent en Bas-Adour une autre association qui ne se présente pas comme occitaniste, mais use de la graphie de l’I.E.O., *Aci Gasconha*. Moins connue que *Per noste*, elle essaie de faire entendre une voix gasconne dans un environnement basque dominant. On lui doit un intéressant guide de conversation *Que parlam* (1996) présenté p. 172.

### Les autres associations gasconnes se réclamant de l'I.E.O.

L'organisation de l'I.E.O. veut que chaque département ait une "section" qui se réclame de lui. En fait, celle des Landes *L'Esquiròu*, créée en 1971, ne donne plus signe de vie, et celle de Gironde qui réunissait surtout des enseignants et des étudiants a également disparu. Seule est bien vivante et active l'association des Hautes-Pyrénées **Nosauts de Bigòrra**, soutenue efficacement par le Département. Le Gers semble n'avoir aucune association occitaniste ou félibréenne. Les Gascons du Haut-Comminges se fondent dans l'association languedocienne de Toulouse et ceux du Couserans font cause commune avec les Languedociens du Pays de Foix, mais leur langue est encore plus malade qu'en Béarn (Wüest et Kristol, 1993, p. 189). De même pour le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne, à cheval sur Gascogne et Languedoc.

### L'Institut occitan de Pau, puis de Billère

Finalement, pour l'occitanisme comme pour le Félibrige, c'est encore le Béarn qui est en pointe. Non content d'avoir *Per noste* et l'*Escòla Gaston Febus*, avatar occitaniste de la vieille *Escole Gastoû Fèbus*, le "politiquement correct" l'a doté à Pau, en 1995, d'un *Institut occitan*, largement financé par le département, aboutissement de ce qui devait être à l'origine l'*Institut culturel béarnais et gascon*, pendant de l'*Institut culturel basque* de Bayonne.

« Yamoussoukro <sup>17</sup> à la sauce béarnaise » était le titre de l'éditorial d'*Occitans !* n° 73 de Mai-Junh 1996, signé par Robert Marty, président de l'I.E.O.; sans doute ce Languedocien lettré voyait-il d'un mauvais œil qu'un "centre" occitan pût être créé sur la périphérie, et spécialement en Béarn; mais en soulignant le fait que c'était l'œuvre d'un "prince" — malencontreusement de droite, comme ne l'est pas exactement la sensibilité de beaucoup d'occitanistes — R. Marty voulait dire que l'avenir de cet organisme serait lié à la fortune de ce "prince" :

« Sans reconnaissance de la langue occitane par l'État français, sans volonté politique de l'enseigner, sans socialisation véritable, sans chaîne de télévision... le Centre Occitan de Pau, lié à la volonté locale d'un ministre, risque de demeurer, comme la cathédrale de Yamoussoukro, un monument vide et sonore, car il en va du sort des ministres comme du bleu du ciel. La politique et la météo sont très changeantes, et le "*bèth cèu de Pau*" {beau ciel de Pau} peut aussi se couvrir. »

En fait, cet organisme semble peu efficace, même s'il coûte cher à la collectivité, département et région Aquitaine principalement. Interviewé au terme de son contrat de 5 ans, son premier directeur, Jordi Fernández-Cuadrench, à qui l'on demandait « À quoi sert et à quoi à servi depuis cinq ans l'institut occitan ? » a répondu : « À être soi-même. À savoir qui l'on est pour savoir où l'on va. Peut-être aussi à se protéger un peu contre la mondialisation sauvage. » (*Sud-Ouest*, 7 août 2003).

Il a reconnu également que « Ce qualificatif "occitan" nous identifie souvent comme venant de l'extérieur, or rien n'est moins vrai. Il faut encore que les Béarnais, les Gascons s'approprient l'I.O. » Or c'est bien là que gît la difficulté, et elle porte sur tout ce qui se dit "occitan".

### L'aliénation "occitane"

Deux photos de la presse quotidienne de Pau peuvent illustrer cette difficulté. L'encadré de la page ci-contre fait en effet ressortir deux faits, lourds de conséquences :

– d'une part, tandis que *Per noste* était avant tout une affaire de Béarnais de souche, aux noms bien béarnais, tous les "leaders" occitanistes de la "relève" apparaissent comme étrangers au

<sup>17</sup> R. Marty rappelle que Yamoussoukro est le « village de brousse » natal du président ivoirien Houphouët-Boigny qui y a fait édifier une réplique de St Pierre de Rome, à peine moins haute de 3m pour ne pas rivaliser avec le Pape!

Béarn, à la Gascogne et même à l'« Occitanie ». On peut certes condamner le « chauvinisme », voire le « racisme borné » des autochtones, mais dans une affaire qui touche tellement aux racines et aux traditions d'un peuple, c'est le genre de reproches qui ne fait qu'ancrer les gens dans leurs sentiments. Mais cela n'est pas propre au Béarn ou à la Gascogne, et si l'on en doutait, *horsain* et *hors-venu* du *Rézeau* (2001) seraient là pour nous convaincre. D'ailleurs le Lorrain Michel Grosclaude en était bien conscient, et avait même joué sur l'onomastique béarnaise et gasconne pour ironiser sur les autochtones qui voudraient se cacher derrière des appellations étrangères : à la p. 123 de *Lo gascon lèu e plan*, un dessin montre un chanteur et des musiciens aux longs cheveux qui se produisent sous le nom de « The young crazy boys »; l'un des deux spectateurs en béret dit à l'autre : « Ceux-là, je les connais tous ! Il y a Pédeboscq, Lacarrère, Lahitette et Bordenave. »

### L'occitanisme en Béarn

**Les anciens** (*L'Éclair*, 18.7.02)



Gilbert Nariño, au premier plan, et Robert Darrigrand ont présenté les deux coéditions qui viennent de sortir.

**Gilbert Nariño**      **R. Darrigrand**  
né en 1928            né en 1934  
Béarnais, de familles béarnaises,  
des environs d'Orthez  
Association *Per noste*

**La relève** (*L'Éclair*, 17.4.02)

Photographie illustrant un article paru sous les titres et abrégé suivants : "Langues régionales" – L'occitan s'invite à la présidentielle – La question occitane – Une coordination en faveur des langues régionales interpelle les candidats.



La coordination « Liberté égalité pour nos langues » a mené un véritable travail en réseau, pour l'avenir des langues.

**David Grosclaude**, né en 1958 à Tours, père Lorrain et mère Tourangelle; élevé en Béarn; président de l'*I.E.O.*, Toulouse.  
**Jordi Fernández-Cuadrench**, né en 1966, catalan d'Espagne, directeur salarié de l'*Institut occitan* de Billère.  
**Serge Javaloyès**, né en 1951 à Oran ; président de l'*Escòla Gaston Febus*.

– le second fait est que les institutions occitanistes ont du mal à trouver des dirigeants autochtones, alors que Mistral faisait jurer à *la Reine Jeanne* du XIV<sup>e</sup> s. « de n'imposer au pays le gouvernement de quiconque n'y est pas né » (cité par R. Lafont, 1980, p. 228). Certes, aujourd'hui, c'est le "pays" qui les choisit, comme le président de l'*I.E.O.* et celui de l'*Escole Gastoû Febus*; et ceux-ci parlent et écrivent le béarnais; mais on est en droit de se demander comment il se fait qu'aucun autochtone ne se soit proposé et n'ait été choisi pour présider ces associations. Depuis, certes, S. Javaloyès a cédé son siège à un jeune Béarnais.

Plus grave encore semble-t-il, quand en 1998 l'*Institut occitan* de Pau (installé à Billère depuis) lança un appel à candidature pour recruter son premier directeur salarié, « les candidats locaux

ne se sont pas bousculés » (*L'Éclair*, 3 novembre 1998) et il fallut aller à Barcelone pour trouver J. Fernández-Cuadrench, catalanophone qui promet alors d'apprendre le béarnais dans les six mois; et son successeur au patronyme flamand, bien que né à Orthez en 1955 et affirmant son « attachement pour la région », n'a pas profité dans sa jeunesse de l'enseignement "occitan" dispensé au lycée de cette ville par R. Lapassade et M. Grosclaude; en effet, « il ne parle pas totalement occitan » mais « espère bien le comprendre d'ici six mois » grâce à des cours suivis à l'*Université du temps libre* de Pau (*L'Éclair*, 21 janvier 2004).

### III – D'autres perspectives ?

#### **L'Institut béarnais et gascon**

Inquiets des menaces que le "tout occitan" des institutions en vedette faisait peser sur l'avenir de leur langue béarnaise et gasconne, des Béarnais sentaient qu'il fallait "faire quelque chose". Ils avaient donc accueilli avec espoir la promesse des "politiques" de créer un institut culturel béarnais qui aurait été le pendant de l'*Institut culturel basque* déjà réalisé. Las ! ce fut l'*Institut occitan* qui vit le jour à Pau, provoquant aussitôt la constitution de l'association *Pays de Béarn et de Gascogne*.

Les Béarnais "de base" ayant fait bon accueil à cette initiative, les dirigeants de cette association voulurent aller plus loin : ils ont donc créé en janvier 2002 un *Institut béarnais et gascon* dont le nom même affirme la volonté de se placer sur le terrain scientifique pour défendre le béarnais d'abord, le gascon dans son ensemble ensuite, dans leur authenticité menacée.

Pour l'instant, cet *Institut* a publié un *Dictionnaire français-béarnais* dont il sera question pp. 181 sqq. et quelques œuvres littéraires, surtout des rééditions. Il donne des cours à Pau et dispose à Paris d'une antenne qui fait de même.

#### **Appel aux jeunes ?**

« Qué y a de nau ? — Arré, tout qu'ey viélh. » {Quoi de neuf ? — Rien, tout est vieux.} dit-on plaisamment en béarnais. Malheureusement, c'est aussi l'impression que donnent la plupart de toutes ces institutions; en 2002, pour l'ensemble du Midi, « 8 % seulement des membres de l'I.E.O. [avaient] moins de 30 ans » (Estève Clerc, 2002). Seul semble faire exception l'*Institut occitan* de Billère, mais il s'agit de salariés, qui œuvreront au rythme des institutions publiques en général, et seulement tant que la manne des subventions continuera à être versée.

L'avenir est dans la jeunesse, ici comme ailleurs; mais la langue qui n'est plus maternelle ne mobilise guère. Et curieusement, les gens nés dans les pays d'oc semblent encore moins motivés que quelques "étrangers" qui ont découvert les langues d'oc, éclairées d'un exotisme auquel les autochtones sont peu sensibles, comme on l'a vu plus haut, p. 51. Voici par exemple un extrait d'une lettre d'un lecteur gascon de La Teste de Buch, sur le Bassin d'Arcachon, publiée dans P.N.-P.G. n° 200, 9-10/2000, p. 20 :

« Soyons clairs, l'Occitanie et l'occitan ce sont :

« - 0,77 % aux élections régionales du 15 mars 1998 pour le département de la Gironde, « liste occitane » de Yves Rauzier,

« - 2,31% aux élections régionales du 15 mars 1998 pour le département du Lot-et-Garonne, liste *Aquitaine pais d'Ôc* de Pierre Boissière (qui a dépassé 50 % chez lui, à Lacaussade : chapeau !).

« Quel intérêt pour les "Parisiens" si les indigènes ne s'intéressent pas à l'Occitanie et à sa langue ? Ce qu'un peuple ne fait pas pour lui-même personne ne le fera à sa place.

[...]

« Il nous faudrait du monde, un peuple occitan. Il n'y en a pas. Il n'y en aura pas.

« “L’Occitanie, connais pas” peuvent dire les médias. Pour qu’il y ait combat, il faut des combattants. Il y a une arrière-garde, une chapelle, constituée par une poignée de cœurs vaillants nostalgiques de “la lenga nòsta”.

« Il y a une arrière-garde qui combat (il y a encore des coups à recevoir), qui ne se rendra pas, mais qui se meurt peu à peu dans l’indifférence générale. »

Et la désaffection ne touche pas que les activités bénévoles; même les postes d’enseignants publics d’« occitan » ont du mal à être pourvus : pour le rectorat de Bordeaux, un sur trois n’a pu l’être à la rentrée 2003 et M. Jean-Michel Eple, inspecteur d’académie, soulignait naguère « la crise de vocation » (*L’Éclair* du 25 septembre 2003).

Il ne faut pas s’étonner dès lors qu’au plan intellectuel, ces institutions ne font plus preuve d’une grande vitalité.

## IV – Vitalité intellectuelle

### Une linguistique d’amateurs militants

J.-P. Chambon (2003, p. 5), qui désigne les mouvements que je viens d’évoquer sous le nom de « renaissantisme », fait la constatation suivante :

« ... l’influence de ce mouvement s’est fait fortement sentir sur le développement de la linguistique occitane. Non seulement, beaucoup de renaissantistes se sont intéressés à la langue en tant qu’amateurs ou en tant que pédagogues, mais encore un grand nombre des linguistes français qui ont étudié ou étudient l’occitan ont été et sont des *mainteneurs* militants. On pourrait citer beaucoup de noms : Jules Ronjat, Charles Camproux, Robert Lafont, Pierre Bec sont parmi les plus connus (les trois derniers étant aussi des auteurs littéraires de qualité en oc). »

Pour ce qui nous intéresse, avec la disparition de M. Grosclaude, il ne reste plus grand monde pour travailler en “amateur” et publier sur la linguistique gasconne. J’ai évoqué p. 70 les *Fiches de grammaire d’occitan gascon normé*, mais elles sont l’œuvre d’enseignants, comme la version gasconne du récent manuel *Òc-ben* édité par l’Éducation nationale. Et je n’oublie pas les dictionnaires qui sortent nombreux, mais sans toujours témoigner d’études linguistiques approfondies en amont; j’en reparlerai surtout dans l’Historique des graphies, pp. 99 sqq. Le Félibrige n’ayant, en Gascogne comme ailleurs, aucun programme d’études linguistiques, je voudrais jeter ici un coup d’œil sur ce que fait en ce domaine l’I.E.O., qui est, ne l’oublions pas, l’*Institut d’études occitanes*.

### L’I.E.O. et les études occitanes

On a vu plus haut, p. 78, comment l’I.E.O. avait été créé en 1945; institut « d’études », la version de 1946 de son statut lui donnait effectivement pour but « la direction, l’harmonisation, la normalisation et la centralisation de tous les travaux se rapportant à la culture Occitane dans son ensemble, dans le sens de l’enseignement, du maintien et du développement ». Il avait pour cela un *Conseil d’études* recruté par cooptation à raison de la compétence des postulants.

Et en matière de linguistique, il eut toujours une structure spécialisée qui changea de nom au cours des ans, notamment : *Section de philologie du Conseil d’études*, *Commission de normalisation philologique*, et en dernier lieu *Secteur de linguistique*. Et il publia dans ses débuts des *Annales*, dont le dernier numéro parut en 1978.

Mais le vent de 1968 était peu favorable à l'élitisme des organes cooptés et au "mandarinat" des professeurs d'université. Le statut de 1946 paraissant intouchable du fait de la reconnaissance d'utilité publique qui y était attachée, c'est par une modification du *Règlement intérieur* — d'une légalité douteuse ! — que le *Conseil d'études* fut ouvert en 1977 à tous les adhérents, donc pratiquement supprimé en tant qu'organe d'études suprême.

Peu après (1979), en présentant l'édition "occitane" de *Beline* de Camélat (cf. p. 135), le président de *Nosauts de Bigòrra* (cf. p. 80), I. Scaravetti, demandait l'indulgence des lecteurs pour les imperfections de ce travail car « Notre métier d'occitaniste ne nous laisse guère le loisir de prendre du recul. Nous n'avons pas le temps d'attendre la perfection. »

Certes, celle-ci n'est pas de ce monde, mais le militantisme se prête mal à la réflexion et à la recherche, d'où ce divorce entre les universitaires des premières générations d'occitanistes et les militants des suivantes. Ainsi, rendant compte du n° 19 des *Fascicle de l'Astrado prouvençalo*, R. Teulat répondait à ses attaques contre l'I.E.O. par ce jugement sévère : « S'en prendre à l'I.E.O., c'est oublier qu'il est en pleine décadence depuis quelques années. » (C.L.O. n° 11, 11/1982, p. 75). Certes, J. Sibille allait en quelque sorte relever le gant en lançant *Estudis occitans* au 2<sup>nd</sup> semestre 1986, mais cela n'a duré que 12 ans — 24 numéros semestriels —, et l'universitaire Christian Lagarde (2002) pouvait en écrire récemment :

« L'occitanisme est devenu, depuis bien des années, malade de ces deux horribles péchés [ruminer sans cesse les vieilles querelles, regarder les choses "par le nombril de ses rancunes"] et ne finit pas d'en payer le prix, celui d'une rupture entre les générations de porte-drapeaux et de déchirures profondes entre un secteur militant capable d'autisme radoteur et une société qui n'arrive pas à se reconnaître en eux, [vus] comme un nid de zizanies. »

Et sur la réalisation souhaitable d'un dictionnaire tout en occitan, Serge Granier (2002) :

« Mais monter un projet dans ce but, qui y pense ? "Faire des animations", mettre des plaques de signalisation bilingues ou éditer des livres, cela ne t'en laisse pas le temps. Nous faisons beaucoup d'associations d'"éducation populaire" et d'éditions courantes ou savantes, rien qui soit un "institut" et s'occupe d'études. »

On ne sera donc pas surpris de constater que la "production" des organes linguistiques de l'I.E.O. se soit limitée à quelques décisions sur la graphie, mères de graves dissensions dans le microcosme occitaniste, menant à la création en 1997 d'une autre association, le *Conseil de la langue occitane* (C.L.O.). J'en traiterai au chapitre sur la sociolinguistique des graphies, pp. 193 sqq.

## V – Se serait-on trompé ?

### Des institutions peu efficaces

Jugeant avec le recul qui sied à des étrangers de l'efficacité réelle de ces institutions en faveur du seul béarnais — mais c'est sans doute valable bien au delà —, A. Kristol et J. Wüest écrivaient il y a près de vingt ans (1985, p. 53) :

« Nous aurions aussi quelques réserves à formuler en ce qui concerne l'efficacité du travail des organisations qui luttent pour la survie du béarnais. Quand on vit à l'étranger, les publications émanant d'organisations occitanistes sont généralement un moyen d'information privilégié. Quand on enquête ensuite sur le terrain, on est frappé par le faible impact de ces organisations sur l'opinion publique. Il n'est pas douteux que trop souvent les activités des organisations occitanistes (et félibréennes) n'atteignent qu'un petit cercle de militants. »

Certes, ils tempèrent cette constatation en signalant le succès des « nombreux groupes de musique traditionnelle » et aussi d'« un théâtre en langue béarnaise ». On peut aussi mentionner le *Carnaval béarnais* qui occupe une place importante dans la presse locale de la mi-janvier jusqu'à Pâques, car il n'a plus rien à voir avec l'entrée en Carême ! Mais pour ce qui est des chanteurs, une militante les qualifiait de « Biarnés d'empoun » {Béarnais d'estrade, de scène} pour bien signifier que sitôt descendus de l'*empoun*, ils ne parlent plus que français; a fortiori l'assistance... Et de même pour le *Carnaval*, néo-folklore un peu soixante-huitard devenu le “fond de commerce” d'occitanistes, très critiques par ailleurs à l'égard du folklore à l'ancienne des Félibres; ce ne sont pas quelques banderoles humoristico-revendicatives écrites en graphie classique et des discours convenus sur les méfaits de Carnaval, que l'on brûlera bientôt, qui font vivre la langue chez un public jeune qui ne la comprend pas dans sa grande majorité.

Et pour ce qui est des quelques activités publiques félibréennes, elles ne sont sans doute pas plus efficaces pour la valorisation de la langue auprès du grand public.

### Une erreur “stratégique” : l'élitisme bourgeois du Félibrige

Alors, on en vient à se demander si tout le mouvement en faveur des langues d'oc, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et spécialement depuis Mistral, n'a pas complètement manqué son but par une erreur stratégique de ceux qui l'ont mené.

Quand Mistral lança le Félibrige, c'était une réaction de jeunes bourgeois d'esprit romantique qui généralement ne travaillaient pas de leurs mains. Ils chantèrent la noblesse du travail des paysans qui leur permettait de vivre de leurs rentes et se convainquirent qu'ils parlaient la langue de ces paysans et des ouvriers à qui ils rendaient une dignité perdue. Mais ils demeurèrent loin du peuple, jugé trop inculte, comme le souligne Pierre Pasquini pour la Provence (1983) et surtout dans sa thèse *Le pays des parlers perdus*, Montpellier, 1994. Ils firent de l'oc une *langue de culture*, faite des mots d'un dictionnaire de référence, le *Tresòr dóu Felibrige*, avec ses grammairiens et ses académies, dispensatrices de prix aux « bons élèves » de la classe. Tout ce qu'il fallait pour décourager ceux qui n'avaient que de mauvais souvenirs de l'école et de la grammaire. Forçant sans doute le trait, Pasquini (1983, p. 12) conclut : « Les félibres sont, par leurs œuvres, les artisans de la renaissance littéraire, mais sont aussi, par leur action, les fossoyeurs de la langue. »

Qui étaient-ils en effet, ces félibres ? En général, de petits bourgeois lettrés, passés par le lycée et souvent par l'université, médecins, pharmaciens, avocats ou notaires; des prêtres aussi, souvent d'origine rurale et modeste, mais formés au latin, et enfin des instituteurs, aux études plus courtes.

Pratiquant tous le français dans l'exercice de leur métier — sauf sans doute les prêtres des campagnes qui devaient encore prêcher en « patois » pour être compris de tous — et ignorants tout ce que la linguistique moderne a révélé sur la sociologie des langues ainsi que sur leur évolution fonctionnelle, ils ont rêvé d'une langue d'oc littéraire et policée pour revues et discours de fin de banquet, mais sans lien avec la vie ordinaire de ceux qui la pratiquaient quotidiennement. Il suffit de parcourir les publications du Félibrige pour voir combien étaient rares les signatures des gens ordinaires, au demeurant peu rompus au maniement de la plume.

### **Erreur poursuivie par l'élitisme bourgeois de l'occitanisme**

L'occitanisme se présenta comme une réaction contre une prétendue subordination de la graphie au modèle français et de la langue au modèle provençal, mais ne changea pas sociologiquement. Et si une sorte de gauchisme de 1945 supplanta le romantisme de 1854, l'occitanisme resta l'affaire d'une petite bourgeoisie; mais au lieu de vivre de rentes ou de commerce comme Mistral et ses amis, ils faisaient carrière au service de l'État français, la plupart comme enseignants, et souvent de français. Et les publications de l'Occitanisme ne comptaient pas plus de signatures des gens ordinaires que celles du Félibrige.

L'aboutissement le plus achevé est sans doute l'œuvre de Louis Alibert, qui ne s'intéresse qu'à ce qu'il appelle la « langue littéraire », la seule que l'on ait le droit d'écrire; la langue parlée dans sa variété et sa vitalité ne peut que demeurer dans l'oralité. D'où notamment une graphie qui ne se soucie absolument pas de noter les sonorités de la langue vivante. Et en 1951, son jeune disciple P. Bec se souciait aussi de « la fixation du gascon littéraire » (1952, p. 45)

C'est facile de parler patois, quand on a une pile de diplômes de la République pour prouver à tout le monde qu'on est des maîtres dans la langue de Molière et de Descartes, surtout après avoir changé le nom méprisé de *patois* en ce nom *scientifique* d'*occitan*. Jean-François Chanet (2000), maître de conférences à l'Université Charles de Gaulle - Lille III, faisait justement observer que la francisation a été appelée par les couches populaires, alors que la défense des «langues régionales» était le fait des classes instruites et bourgeoises qui possédaient parfaitement le français.

## **VI – Le résultat : peu nombreux, les militants sont isolés**

### **Des militants non reconnus par le peuple des locuteurs**

Dès lors, le militant des langues d'oc n'a pas été reçu comme un modèle par le peuple sorti tôt de l'école et qui parlait le patois appris de parents sans diplômes.

Et pour ceux à qui leur condition familiale ou leur aventure personnelle avaient ouvert les chemins des études et de la réussite sociale, ces militants sont souvent apparus comme de doux rêveurs qui trouvaient dans ce combat une compensation à une moindre réussite dans la vie, voire un moyen de se mettre autrement en valeur, ou même de se faire offrir de nouvelles perspectives dans les carrières administratives. Par exemple, quand l'enseignant-militant revendiquait la création d'un CAPES d'occitan, en attendant celle d'une agrégation, quand aujourd'hui il réclame des postes d'enseignants d'oc, est-ce pour la langue, ou pour sa propre carrière ? Sans doute un peu de tout, et il ne faut pas museler le bœuf quand il foule le grain, dit la Bible (Deut. 25,4); mais on se méfie...

J'en prendrai à témoin Michel Pujol, président de *Nosauts de Bigòrra* que j'ai déjà cité pp. 50 et 56; c'est un occitaniste non seulement lucide, mais encore courageux, qui refuse la «langue de bois» et réussit à être publié dans le magazine de l'I.E.O. *Occitans !* (n° 106, 5-6/202, p. 18). À la suite de l'assemblée générale de l'I.E.O. tenue à Tarbes en 2002, il écrit :

« ...il peut sembler que tout va bien en occitanisme quand les motions son votées à l'unanimité, quand on décide de mieux professionnaliser, de créer un secteur des jeunes, de secouer par écrit les candidats [à l'élection présidentielle de 2002]. Une question reste posée : qui nous suit ? Qui touchons-nous ? Où en est notre peuple ? [...]

« Il faut bien constater que notre mouvance est partagée, divisée, éclatée. Il y eut bien des absents à cette A.G., et sans que cela soit la faute des organisateurs, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu. Non ! la fracture est de sensibilité, et dans les assemblées comme celle de l'I.E.O., où se tient un discours assez idéologique, bien peu viennent du grand nombre

de chorales, chanteurs, groupes de danse, conteurs, instituteurs itinérants, acteurs culturels, public des ateliers de langue, en tout cas ici en Gascogne.

« Les choses se passent souvent comme s'il y avait d'un côté les activistes et idéologues, de l'autre le "peuple" qui ne comprend pas trop ce que veulent ces gens-là. Les uns ont vite fait de juger les autres arriérés, ceux-ci voient dans les premiers des fauteurs de désordre bons à crier et écrire une langue où ils ne se reconnaissent pas.

« La vieille division entre le Félibrige et les occitanistes n'en finit pas de nous ronger, quoique sous d'autres formes, avec d'autres mots, et il ne faut pas croire que cela ne se passe qu'en Provence. Nous jetons un manteau pudique sur tout cela — je sais que je ne suis pas politiquement correct d'en parler —, nous allons continuer à mettre la tête dans le sable. Au lieu de toujours fuir en avant par des proclamations, il faut tout faire pour essayer, si c'est encore possible, de prendre en charge notre histoire totale, sans écarter aucune sensibilité. »

Si les défenseurs des langues d'oc, félibres et occitanistes, étaient vraiment sentis comme modèles pour les peuples d'oc et en particulier pour les jeunes, comme le sont les sportifs ou les chanteurs, il y aurait peut-être un courant pour donner envie d'apprendre et de parler la langue. Mais, comme le notait amèrement Michel Chapduelh [Chadeuil, cf. p. 47] (*Occitans !* n° 70, Nov.-Dec. 1995, p. 19), la génération de 68 a tout fait pour tuer « l'affectivité, origine de tous les fascismes » et on s'étonne d'avoir de jeunes élèves sans enthousiasme. C'était mal vu de vouloir parler de la « langue du papet » (cf. a contrario P. Sauzet au *Cercle de minuit*, cité p. 75), l'avenir était pour l'occitan normé, standardisé etc.

On en vient donc à douter de la pertinence de la *Réforme linguistique occitane* dont Louis Alibert fut le grand théoricien avant la II<sup>nd</sup>e Guerre mondiale, et qui fut adoptée comme allant de soi par l'établissement scolaire (pour le gascon, voir pp. 221 sqq.). Enfermée dans une linguistique "pure", elle a ignoré totalement les données sociolinguistiques des langues d'oc en France dans les années 20 du siècle dernier... à plus forte raison depuis cette Guerre.

Si la langue des dictionnaires et des grammaires normées vaut plus que celle du cœur, pourquoi se fatiguer à l'apprendre quand on sait qu'elle ne servira pas du tout dans la vie de tous les jours, sinon pour devenir capessien d'occitan et se chercher des postes et des élèves pour faire tourner la roue ?

Et même les retraités ne sont guère incités à retrouver une langue de leur jeunesse : quand, en Octobre 2000, la presse de Pau publie un supplément gratuit *Vivre senior*, la 6<sup>ème</sup> des « Dix recettes pour garder la forme », *Apprenez*, n'envisage que des langues étrangères; qu'on l'appelle occitan, gascon ou béarnais, la langue d'oc du pays est totalement oubliée.

Le résultat, c'est que le discours de l'école d'autrefois, qui interdisait le « patois » au profit du français, langue de la modernité et de la liberté, s'est trouvé renforcé par celui des maîtres en oc qui méprisent ce même « patois » que l'on confinerait dans l'oralité et l'usage privé :

« ... si nous voulons défendre sérieusement notre langue, il importe qu'elle n'apparaisse pas comme une succursale du français ou comme un patois abâtardi et incapable de se suffire à lui-même. » (M. Grosclaude, Introduction de Narioo et autres, 2003, p. 14).

Citant ce passage d'après le *Petit dictionnaire Français-Occitan (Béarn)* dit *Civadot* (p. 14) d'où il est repris en 2003, A. Kristol et J. Wüest (1985, p. 50) faisaient justement observer :

« Il nous paraît que les auteurs de ce texte sont victimes des préjugés de leur entourage quand ils traitent l'occitan parlé de "patois abâtardi". Il a beaucoup été question des conséquences de la politique linguistique du Félibrige, mais celle des occitanistes n'est pas toujours cohérente non plus. »

En effet, comment les locuteurs naturels auraient-ils transmis à leurs enfants cette langue honteuse et impropre à en assurer l'avenir ?

### **Un monde politique qui pratiquement les ignore**

De tout cela, les hommes politiques sont bien conscients, eux dont les militants attendent des mesures miracles qui feraient revivre les langues d'oc. Bien loin du temps où les nobles du Béarn avaient obtenu de Jeanne d'Albret (1528-1572) que les textes officiels fussent rédigés en béarnais (cf. p. 37), les « puissants » de notre société moderne n'ont aucune revendication de l'espèce, et « le peuple » s'en désintéresse tout autant dans sa grande majorité.

Nos hommes politiques savent bien que les électeurs n'ont pas envie de voir l'argent public passer à tout ce qu'il faudrait pour enseigner la langue d'autrefois<sup>18</sup>. Ils viendront serrer les mains aux fêtes des félibres et des occitanistes, ils chanteront sur la scène de Siros ou d'Ibos, ils feront des déclarations en patois, en béarnais, en oc ou en occitan, comme on voudra... mais ils n'iront guère plus loin s'ils veulent être réélus par des gens qui savent ce que leur coûtent les impôts.

À cet égard, le président du département des Pyrénées-Atlantiques Jean-Jacques Lasserre a eu récemment l'occasion de s'exprimer avec une rare franchise. Pour la constitution du dossier *Langue occitane* de *Lettres d'Aquitaine* déjà étudié pp. 46-47, il a été interrogé sur la politique linguistique du département et, des cinq présidents départements de la région, il a été le seul à répondre personnellement, p. 6. Or il a fixé ainsi les conditions qui doivent toutes être réunies pour que la « langue occitane » reste une langue vivante :

« – à la “base”, une volonté réellement marquée d'une partie au moins très significative des populations concernées de passer d'un intérêt “passif” pour sa langue régionale (par exemple “l'opinion très positive” exprimée lors des fréquents sondages d'opinion sur le sujet) à un intérêt “actif” (par exemple, l'inscription de ses enfants en filière bilingue lorsque la possibilité en est offerte) assortie d'un soutien concret, rapide et pérenne des collectivités de proximité (communes, intercommunalités...) lorsque cette volonté se manifeste; »

S'y ajoutent au « sommet » des actions du département, de la région et de l'État « allant bien au-delà de quelques cofinancements ponctuels » et dans « l'entre-deux », un réseau culturel et associatif fort à base de militants.

Mais ce qui me paraît essentiel, c'est la demande de « la base » qu'il a nommée en premier, ce que j'appellerais une demande « solvable » comme on dit en économie, c'est-à-dire prête à payer elle-même le prix par un engagement personnel. Or cette disposition des individus me semble très rare, et on est loin de la constater chez « une partie au moins très significative des populations concernées ». Cela veut dire que l'on n'est pas près d'avoir des actions massives de ce département, qui ne sont actuellement réclamées que par une poignée de militants, même s'ils font du bruit dans les médias...

De fait, les élections régionales et cantonales de mars 2004 me paraissent avoir confirmé le désintérêt de la population pour les « langues régionales » : au moins dans les pays d'oc, elles ont semble-t-il été totalement absentes du débat public.

Concrètement, en Béarn, les candidats ont tous été contactés par les associations occitanistes

<sup>18</sup> Quelques subventions 1996 du Conseil régional d'Aquitaine aux associations des Pyrénées-Atlantiques (*Éclair-Pyrénées* du 26 juin 1996) : Fédération des Calandretas, 165 000 F; Image-Imatge (cinéma occitan), 52 000 F; Carnaval-Pantalonada de Pau, 30 000 F; Fédération départementale des chasseurs, 325 250 F; sans commentaire.

et ont tous fait quelques promesses rapportées par les bulletins ou communiqués de ces associations. Mais dans les interviews sur leurs programmes publiées dans la presse (17 et 18 mars), même les trois candidats aux élections cantonales qui pouvaient passer pour des militants de l'« occitan » se sont concentrés sur les projets économiques et d'aménagement et n'ont rien dit de la vieille langue du pays; six ans plus tôt, pourtant, le premier d'entre eux affichait un bel optimisme pour l'« occitan » dans une interview titrée « Les langues régionales intéressent les politiques » (*L'Éclair*, 27 mars 1998); mais en 2004, peut-être ont-ils pensé qu'ils perdraient plus de voix qu'ils n'en gagneraient en mettant à leur programme le soutien de l'« occitan », alors qu'ils se présentaient tous dans des cantons fortement ruraux où le béarnais est encore vivant, au moins chez les anciens :

– à tout seigneur, tout honneur, Jean Salles-Loustau, inspecteur général de l'éducation nationale chargé des langues France; maire depuis 1989 de Bordès, dans la plaine à l'est de Pau, où il a fait ouvrir une classe bilingue « occitan »-français; candidat UDF ou apparenté, battu par un socialiste;

– Yves Sallenave-Péché, administrateur civil de haut rang au ministère de la Défense; maire depuis 2001 de Monein, au pied des coteaux producteurs du vin de Jurançon, où il a favorisé l'ouverture d'une école *Calandreta* en langue béarnaise; candidat socialiste, élu au 1<sup>er</sup> tour;

– Serge Larrey-Lassalle, instituteur spécialisé dans l'« occitan », membre d'un groupe de chanteurs béarnais *Los Pagalhós*; maire depuis 1995 de Préchacq-Navarrenx, dans la plaine du Gave d'Oloron; candidat socialiste, battu par un UDF.

Quand leurs militants ou sympathisants cachent leur drapeau, il est difficile de croire que les langues d'oc ont le vent en poupe. Mais n'est-ce pas dû au décalage entre ces langues, et même la plupart des langues « régionales », par rapport à l'évolution du monde vers des échanges de plus en plus lointains ?

## Chapitre V

### Y a-t-il un avenir pour des langues “régionales” ?

#### Victimes de la modernité

Le déclin du gascon et des langues d’oc que nous venons de constater fait certainement beaucoup de peine à ceux qui ont conscience des valeurs qu’elles portent; et sans doute en est-il de même des autres langues “régionales” de France. Mais n’est-ce pas inscrit dans une Histoire qu’on ne refera pas ? En transposant l’expression d’Alibert sur l’abandon de la langue gauloise devant le latin, les « autres langues de France » ne peuvent lutter avantageusement avec la langue de Paris.

Parce que deux mots sont la clé, le ressort de nos efforts : *ascension sociale*, faire mieux que père et mère et permettre aux enfants de ne pas connaître les difficultés, parfois la pauvreté que nous avons éprouvées nous-mêmes. Et même, dans *La leçon de français*, court récit d’autrefois en appendice à *Vie et mort de personne* de Pierre Calmette (éd. Vent terral, 2001), c’est la grande sœur qui invite parents et petit frère à parler français et abandonner le patois. « Pas besoin d’un *hussard noir* » commente le critique Léon Castel (*Occitans !* n° 104, 1-2/2002, p. 19). Car quelle est la langue des examens qui consacrent la réussite scolaire ? En quelle langue s’écrivent les livres dispensateurs du savoir dans presque toutes les matières ?

C’est l’évolution du monde qui a fait disparaître la société et le mode de vie ruraux où s’étaient maintenues les langues d’oc, leur *biotope* comme disent ceux qui veulent, à coup de millions d’euros, faire revivre l’ours dans les Pyrénées. Résultat :

« Les langues et cultures régionales ou minoritaires ont été largement laminées. Je sais bien que leur transmission familiale s’est arrêtée vers 1960. Elles sont mortes en patois, sans se défendre, mortes d’innocence. » (R. Lafont, 2000).

Certes, voulant être optimistes, A. Kristol et J. Wüest écrivaient en 1985 (p. 52) :

« en définitive, le béarnais ne peut être sauvé que si un nombre croissant de Béarnais sont prêts à parler béarnais avec leurs enfants. Sur ce plan-là, nous sommes totalement d’accord avec Robert Lafont (1984, Pour retrousser la diglossie, *Lengas* n° 15, p. 31) quand il dit “une langue qui n’est pas la langue de la petite enfance n’est point langue sociale du tout.” »

Mais on se doute bien que cela ne pouvait être, car les jeunes parents de 1985 ne parlaient déjà plus béarnais eux-mêmes.

#### L’illusion de l’officialisation

La voie familiale n’ouvrant guère d’espoirs, le mouvement occitaniste organise périodiquement des manifestations « Occitan, langue officielle », comme si l’admission de l’occitan — au fait, lequel ? — à un statut de co-officialité avec le français permettrait de revitaliser la langue.

C’est souvent une grande maladresse, car les effectifs squelettiques des manifestants révèlent au grand jour la faiblesse du mouvement. Par exemple, le 27 mai 2000, ils étaient 500 à Toulouse, cœur de l’« Occitanie » virtuelle, pour une agglomération de plus de 600 000 habitants ! (*Occitans !* n° 96, 5-6/2000, p. 11).

C’est surtout méconnaître les expériences d’autres pays. Et d’abord celle irreproductible de l’état d’Israël, citée par Henri Polge, Directeur des Archives départementales du Gers, à la fin d’un article sur l’innovation lexicale (*Via Domitia*, n° XVII, 1972, p. 60) :

« Un seul peuple au monde a réussi cet exploit incomparable de rendre la vie à une langue morte : le peuple israélien. Mais précisément l'État juif, officiellement créé en 1948 seulement, offrait cette particularité exceptionnelle qu'il ne comportait aucune langue commune, mettant ainsi à la disposition de ses locuteurs une manière de vide. »

Car l'officialité toute seule est impuissante. L'affaire n'est pas gagnée en Catalogne, bien qu'elle ait une bourgeoisie catalaniste depuis toujours (cf. Lamuela, 2002, p. 397), encore moins en Irlande indépendante...

Deux témoignages récents sur le canton des Grisons viennent même renforcer cette impression, tellement la situation du romanche est comparable à celle de nos langues d'oc, avec toutefois à son avantage le fait d'être encore très vivant dans les campagnes (Solèr, 2004 et Furer, 1996). Il faut rappeler que ce canton suisse compte quelque 180 000 habitants, dont 30 % sont rassemblés au chef-lieu Coire, majoritairement germanophone. Mais outre l'allemand et l'italien, « pour les rapports avec les citoyens romanches, le romanche est aussi langue officielle » selon l'article 116 de la Constitution fédérale suisse révisée en 1996; il est donc utilisé dans les administrations, l'enseignement et le commerce. Or il est partagé en cinq variétés appelées idiomes, où pénètrent bien des mots ou calques allemands, aboutissant à une « langue transcodique (“Code mixing”) ». Aussi les militants ont-ils créé en 1982 un standard appelé *Rumantsch Grischun*. Cependant, selon Solèr...

« Il arrive même que des gens utilisant un registre romanche élevé doivent le corriger par le bas et choisir un romanche transcodique pour s'adapter “socialement” aux partenaires et ne pas faire figure de *rumantschans*, militants romanches. Le romanche et l'allemand forment incontestablement un bilinguisme déséquilibré. Cette situation réduit l'usage de la langue romanche, déjà touchée à tous les niveaux. Aussi aucune tentative de remanier le romanche et de l'actualiser pour les besoins modernes n'a pu l'empêcher de devenir davantage un calque de l'allemand, une langue transcodique, définie par “*materia romana spirito tedesco*” (Ascoli, G. I., 1883, *Annotazioni sistematiche al Barlaam e Giosafat*, *Archivio glottologico italiano* 7, p. 407). [...]

« Conscientes de ce fait, les institutions protectrices et politiques tentent d'améliorer la base du romanche — ainsi que de l'italien. On décrète officiellement l'usage des trois langues dans les administrations, les écoles et les institutions publiques. Des communautés obligent leur personnel à s'adapter linguistiquement. Un affaiblissement est pourtant le refus pratique et psychologique du *Rumantsch Grischun* qui reste fantomatique, étant donné qu'il ne correspond à aucun besoin autre que théorique-idéologique; dans l'intimité régionale, les idiomes, voire les patois oraux, suffisent et, au-delà, c'est indubitablement l'allemand qui s'impose. »

Et l'on ne saurait oublier l'effet pervers résultant du peu d'enthousiasme des agents germanophones de l'administration, obligés d'apprendre le romanche pour converser avec quelques romanchophones néanmoins bilingues :

« s'adresser en romanche à un officiel germanophone de Coire signifierait retarder la réponse et pourrait même attirer la malveillance de ce représentant de la majorité linguistique » (Victoria Popovici, résumant Furer, 1996).

Au demeurant, tandis que les derniers locuteurs naturels d'oc se passent bien d'officialité, les occitanistes eux-mêmes parlent plus aisément français dans leurs réunions :

« Nous sommes près du marché [de Tarbes], comme chaque jeudi, ils sont venus vendre quelque volaille, et ils bavardent tant et plus en “patois” [...]. Quel plaisir chaque fois de les écouter; comme elle coule, naturelle et plaisante, “notre langue” ! »

« Maintenant, nous sommes dans une assemblée d'occitanistes comme il s'en tient tant et tant. Approchez-vous et vous serez à peu près chaque fois étonné du mélange qu'on peut y entendre. L'un a commencé en occitan, un lui répond en français, un autre fera un effort pour revenir à l'occitan, mais il peine, et il achève son propos en français. Chacun a pu faire l'expérience de notre difficulté à tenir une assemblée entièrement dans la langue

qui nous réunit. Et souvent, il s'en faut de beaucoup que notre parole soit naturelle et plaisante. » Michel Pujol (2001).

Et qui pourrait chiffrer le cout de la traduction en oc, même unifié, de l'immense "littérature" scientifique et technique qui commande tout travail moderne ? Déjà, on n'arrive pas à le faire de l'anglais au français... Nous sommes en-dessous de la masse critique, et celui qui veut être lu écrit en français (cf. Henri Gougoud, cité p. 63).

### **Il faut des langues à l'échelle du monde...**

En élevant le débat, d'ailleurs, on se rend bien compte que la vie et la mort des langues sont liées à leur utilité sociale, donc d'abord comme moyen de communication de la pensée, utilité dont l'intérêt culturel n'est qu'une partie, selon le vieil adage *Primum vivere, deinde philosophari*... Et le fait est que les peuples adoptent les langues qui leur paraissent les plus utiles.

Or cette utilité s'apprécie différemment selon qu'on est un sédentaire vivant en autarcie ou presque ou qu'on est un "itinérant", à la recherche d'aventures, de profits ou simplement de survie. Parlant du passage graduel du latin aux langues romanes, le Pr. Michel Banniard situe le début de l'étape dite *Latin parlé tardif de phase 2* (LPT 2), soit en Gaule le latin mérovingien, au VI<sup>e</sup> s., lorsque le latin commençait à se dialectaliser du fait du ralentissement des échanges au sein de l'Empire; et d'ajouter que c'est un fait bien connu que les parlers ne sont naturellement homogènes que dans le rayon d'un aller et retour de la journée; au delà, il faut des institutions dynamiques pour entretenir l'unité des parlers, comme ce fut le cas à la belle époque de l'Empire romain.

Le morcèlement du monde au haut moyen-âge a donc facilité l'apparition de nos langues romanes, continuatrices d'un latin diversifié dans l'espace. À cet égard, il est symptomatique que les délais de procédure fixés selon la distance par les anciens Fors de Béarn délimitent dans l'espace des zones qui coïncident avec nos découpages linguistiques : une zone proche, la "Terre de Béarn" qui parle béarnais, une zone moyenne qui s'arrête à la Garonne, comme le gascon, et le reste du monde, au-delà du fleuve et des Pyrénées... (cf. Annexe X).

Mais à l'inverse, même diversifiées, les langues romanes étaient un outil de communication externe, de telle sorte que Ricardo Cierbide (2003, p. 23), de l'Université du Pays basque, achevait ainsi sa contribution au Colloque de Burgos d'octobre 2001 :

« Du point de vue de son expansion [dès le XI<sup>e</sup> s.], la variante romane [de Navarre] s'imposa à côté de la basque, probablement pour des raisons de communication dans son environnement castillan, aragonais et occitan, l'euskara restant confiné dans les communautés les plus archaïsantes et les moins communicantes. »

Et c'est encore plus vrai depuis : la constitution d'états modernes à l'économie dynamique a entraîné l'émergence des langues préférées non seulement des princes, mais encore et surtout des couches les plus entreprenantes de la société. Là encore, je citerai M. Banniard : il pense pouvoir expliquer l'apparition d'une littérature romane en domaine "français" quelques siècles avant les domaines italien et espagnol par la demande des "potentes" d'Austrasie qui, à l'instar de leurs cousins de l'est pour leur parler german, avaient souhaité des œuvres littéraires dans leur langue romane. Et de rappeler que c'est par fierté nationale de Latins que l'aristocratie sénatoriale hellénisée appela l'émergence d'un latin littéraire capable de se substituer au grec; puis que la même aristocratie devenue chrétienne a facilité l'émergence du latin littéraire des Pères du IV<sup>e</sup> siècle. Or les "potentes" — nous dirions *lous capulats* en béarnais — d'oc n'ont jamais été en état de formuler une telle

revendication, contrairement à la bourgeoisie d'affaires de Catalogne. Chaque peuple a son histoire...

Bien installés dans l'économie française, ces *capulats* se sont contentés du français. Et au-dessous d'eux le bon peuple d'oc allait en faire autant avec le décloisonnement des provinces. Ainsi, Mistral mettait « les changements que les chemins de fer semblent avoir causés dans les communications » au nombre des causes possibles de la désaffection à l'égard du provençal (Discours du 31 mars 1875 aux Jeux floraux de Montpellier, *Discours*, 1941, p. 42). Aujourd'hui, l'accélération des transports mondiaux a encore plus rétréci la planète, confinant à l'usage local toutes les langues, hormis l'anglais et peut-être l'espagnol et le français...

### ... et tournées vers l'avenir

Or il est difficile de ne pas voir dans nos langues régionales, et spécialement le gascon, des langues tournées vers le passé. On peut rapprocher sa situation de ce que N. Kalinine-Bourthoule disait de la société béarnaise au *Colloque Arnaud de Salette d'Orthez* en février 1983 (Actes, p. 145) :

« En gros, le monde protestant regroupe, vers 1568, de fortes communautés dans les régions de peuplement dense des plaines où l'activité du commerce et de l'industrie est forte et où s'est établie une bourgeoisie d'affaire ou d'office. La noblesse, quant à elle, a choisi dans une large mesure — non sans de notables exceptions — la religion du souverain. Donc l'on peut affirmer que le protestantisme béarnais regroupe la majeure partie des classes dominantes (dans l'aire géographique considérée) en voie de francisation déjà avancée.[...]

« Les îlots de résistance sont, au sud, à dominante pastorale et, au nord, paysanne, sociétés fermées, peu en contact avec l'extérieur, sauf du côté espagnol, à l'écart des grands axes de communication. L'opposition religieuse se double en fait d'une affirmation d'identité plus ou moins consciente qui recouvre des antagonismes sociaux, économiques, linguistiques. C'est l'affrontement de deux mondes, de deux conceptions de l'économie et de la société : le monde protestant c'est celui qui monte qui s'enrichit par l'industrie, les échanges, le maniement de l'argent, le profit, où la valeur individuelle est exaltée et stimulée par une conception dynamique du rapport grâce-foi sans autre médiation que divine; société qui s'ouvre vers l'extérieur où le progrès est accepté, l'instruction développée, le livre roi. En face, l'on trouve une société agro-pastorale à tendance autarcique bien que se tournant en partie vers l'échange mais non le productivisme, à structure communautaire très forte fondée sur l'*oustau*, ce qui lui a permis de réaliser un équilibre adapté à l'écosystème et aux techniques rudimentaires de l'époque; les conditions de vie y demeurent rudes, précaires, jamais rien n'est acquis définitivement : une série de mauvaises années peut jeter bas l'édifice; monde de l'oralité, de l'irrationnel, engoncé dans la rigidité des coutumes et des usages, monde menacé qui se cramponne aux valeurs du passé auquel, déjà, il appartient. »

Le monde protestant du Béarn du XVI<sup>e</sup> s., c'est déjà la société moderne, et elle parle français; la résistance catholique, c'est le peuple rural, routinier, fermé sur ses habitudes, et il parle béarnais. C'est d'ailleurs pour ces gens grossiers (« grosseés ») que Salette traduit les *Psaumes* en béarnais (adresse *Au Rey*). On n'est donc pas loin de la définition du *patois* dans *Le petit Robert* de 1967 « Parler ou idiome employé par une population peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont inférieurs à ceux du milieu environnant (qui emploie la langue commune). » (cité in *Revue de linguistique romane*, n° 267-8 déjà cité, p. 541).

Mais curieusement, c'est cette civilisation rurale de petite propriété et de faibles revenus qui ne cesse d'être exaltée par les auteurs de langue d'oc depuis le Félibrige, largement relayé par l'occitanisme. À lire Mistral, il aurait fallu que les gens modestes restent modestement et pauvrement à

la terre, où ils perpétuaient la langue des ancêtres, évitant « les villes d’humeur changeante, où plus que jamais l’attrait de la nouveauté mène et corrompt le peuple. » (Discours du 31 mars 1875 aux Jeux floraux de Montpellier, *Discours*, 1941, p. 38). Onze ans plus tard, il constatait avec regret que « la jeunesse descend vers la pourriture des villes » (Discours du 23 mai 1886 à la Ste-Estelle de Gap, *ib.* p. 160). Et jamais il ne semble s’être soucié d’économie ni d’industrie.

L’occitanisme n’est pas en reste; qu’il suffise de lire R. Lapassade, ou même G. Narioo racontant dans *Païs gascons* ses souvenirs d’enfant de Balensun dans les années 30 et 40 (*Per estar protestants*); c’est sympathique et rappelle leur jeunesse aux lecteurs âgés qui ont le béarnais pour langue maternelle; mais on tourne le dos à la vie qui avance. À cet égard, la couverture du n° 171 de *Païs gascons* (Nov.-Dec. 1995), était exemplaire : ironisant sur les “autoroutes de l’information” (internet), le dessin leur préférait les petits chemins de campagne, balisés par les titres des gentilles publications occitanistes. Et ne parlons pas de l’image de la grande ville enfumée et bruyante dans les dialogues de *Lo gascon lèu e plan* de M. Grosclaude. On en est toujours à Mistral écrivant pour les *pastres* et les gens des mas, pour ne pas dire à Virgile, *O fortunatos nimium agricolos...*

Même la télévision en oc est elle-même essentiellement rurale : étudiant les programmes de *Viure al país* sur FR 3 Toulouse de 1989 à 1994, Ph. Gardy (1996) constatait que la ville en était la grande absente, et que les zones le plus représentées étaient celles où la population était la moins dense.

### **L’intuition féminine ?**

Tout cela, il semble bien que les femmes ont été les premières à le sentir. Pierre Bourdieu (1982, pp. 34-35) l’explique par leur condition sociale :

« comme les sociolinguistes l’ont souvent observé, les femmes [sont] plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) : du fait qu’elles sont vouées à la docilité à l’égard des usages dominants et par la division du travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l’ascension sociale, et où elles circulent de bas en haut, elles sont prédisposées à accepter, et d’abord à l’École, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques. »

Cela, pour leur usage personnel; avec sans doute pour conséquence, comme l’observe Bernard Moreux, que les mères ont été les premières à abandonner la transmission de la langue qui fut “maternelle”, « les mères, actives d’ailleurs à tous les niveaux de la modernisation en opposition souvent au conservatisme paternel » (cf. p. 59).

Or j’ai moi-même constaté que les femmes et spécialement les mères de famille sont particulièrement rares dans les mouvements de défense de nos langues; machisme des militants? affaire de recherche de pouvoir propre aux hommes? Je penserais plutôt que leur rôle de mères soucieuses de l’avenir de leur progéniture les rend très méfiantes à l’égard de ces langues du passé. Aujourd’hui, on ne travaille guère plus en famille, à la ferme ou à l’atelier, mais en entreprise, avec des gens et notamment des ingénieurs et cadres venus d’ailleurs, pour des clients de partout, et la langue qui permet de gagner son pain ne peut être que le français, quand ce n’est pas l’anglais. Pourquoi donc alourdir encore l’emploi du temps des élèves par l’apprentissage des “patois”?

### **Les perspectives qui nous restent**

Quand une langue n’est plus apprise au berceau et ne sert plus à gagner la vie, dire les

amours, les pleurs, les cris et les prières, quelle peut être la motivation pour l'apprendre et la parler à nouveau ?

Préfaçant en 1986 la *Grammaire béarnaise* d'A. Hourcade, Robert Lafont écrivait :

« Le problème sociolinguistique de notre époque est [...] celui d'une transition entre héritage et nouvelles fonctions du langage. L'héritage est constitué par les parlers locaux, que la dialectologie de terrain décrit : il s'amenuise, en Béarn moins vite qu'ailleurs mais inexorablement. Les nouvelles fonctions sont liées à des espaces relativement vastes, urbanisés, désenclavés économiquement et culturellement. Il faut assurer donc non une survie du béarnais dans son état hérité (opération proprement impossible), mais sa promotion nouvelle, non plus comme langue d'un microappareil d'Etat, mais comme langue d'un espace démocratiquement autonomisé (au delà de ce premier dessin que constitue la décentralisation française) : l'espace occitan. »

C'est très savant, mais on voit mal comment de telles perspectives pourraient se réaliser concrètement. Dix ans plus tard, après un *Festival de la chanson béarnaise de Siros* qui lui paraissait bien réussi, l'homme de terrain qu'est G. Narioo écrivait : « N'espérons pas, pourtant, des miracles. L'avenir de notre langue demeure très sombre. » (P.N.-P.G. n° 177, 12/1996, p. 6).

Tout aussi réaliste, hélas, Jean Sibille (2000-1, p. 26), collaborateur de M. Cerquiglini à la D.G.L.F.L.F. et président de l'I.E.O.-Paris écrivait à son tour : il n'y a d'autre avenir pour l'"occitan" que d'être la langue écrite de quelques militants culturels, et la convergence de ses variétés est une « condition nécessaire (mais sans doute pas suffisante) à une certaine survie de la langue, dans une situation où on peut prévoir que **la pratique vernaculaire héritée aura totalement cessé dans une trentaine d'années.** »

Donc, comme je l'écrivais dans *Langue d'oc 1996*, la langue d'oc ne survivra que

« comme *langue de culture* apprise par ceux qui ont du loisir, amoureux d'une histoire et d'une civilisation ethniques qui enchantent celui qui a la chance de les découvrir. On apprend toujours le grec ancien et il y a des hellénistes qui font leur bonheur de vivre avec Homère et ses héros : Serait-il plus sot de faire de même pour ce qui est à nous ? »

Même avis de la part de Jean Delmas, archiviste départemental de l'Aveyron, in Jacques Chambon, 2001 :

« Je pense que la seule façon peut-être de s'en sortir, parce que nous aimons passionnément notre Langue d'OC, ce serait qu'elle devienne une langue de culture, c'est à dire que, ... ça durera ce que ça durera... mais qu'on ait une sorte de joie à la parler, à la lire, à l'étudier et que ça se maintienne comme ça... Après tout, le latin n'était plus parlé depuis au moins... S'il y a eu une réforme carolingienne, c'est que le latin commençait à se perdre... Donc ça fait des siècles et des siècles, le latin n'est plus une langue de nécessité, et ç'a été une langue de culture qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Essayons de faire pareil. Si nous tenons encore mille ans, ce sera bien !... »

C'est pour cette langue de culture, signe de reconnaissance et d'identité d'une population sur son territoire historique, que je persiste à vouloir une graphie à la fois fidèle et accessible au plus grand nombre.



## Deuxième partie

### Écrire le gascon aujourd'hui

Avec cette deuxième partie, nous touchons à ce qui a motivé l'ensemble de ce travail : comment doter le gascon contemporain d'un système d'écriture simple et efficace pour le maintien d'un écrit lisible par le plus grand nombre de ceux qui s'intéressent encore à cette langue, notamment de ceux qui la parlent tout autant que de ceux qui veulent l'apprendre.

Mais comme on ne bâtit pas sur un terrain nu, un premier chapitre tâchera de donner une idée de ce qu'ont été, sur l'ensemble du domaine, les graphies du gascon depuis qu'il s'écrit.

Un second chapitre reviendra à la sociolinguistique, pour voir quelle est l'attente du monde gascon en cette matière et quel est le contexte auquel ces graphies doivent s'adapter.

Un troisième chapitre tentera de comprendre comment s'est implantée la graphie classique en substitution de la moderne qui fonctionnait bien depuis le renouveau littéraire du XIX<sup>e</sup> s.

Un quatrième chapitre exposera les amendements qui me paraissent souhaitables, voire indispensables, pour que la graphie classique serve l'authentique langue gasconne et permette d'en retrouver facilement la prononciation vivante.

Mais comme le maintien de la graphie classique, même amendée, n'est pour moi qu'un pis-aller, le cinquième chapitre proposera un système moderne établi sur celui de l'*Escole Gastoû Febus*, mais amendé pour faciliter la lecture et l'apprentissage de la langue à ceux qui en ont perdu la familiarité.

Enfin, un dernier chapitre fera le bilan des deux qui précèdent.

## Chapitre I<sup>er</sup>

### Historique des graphies du gascon

*Il n'y a pas de progrès possible sans la connaissance de ce qui a déjà été déchiffré.*

(Jacques de Larosière, membre de l'Institut, *La Croix*, 30/31 janvier 1999)

#### 1 – Prologue : Graphies modernes et graphies classiques

Dans cet exposé, il m'arrivera plus d'une fois de qualifier les graphies présentées comme "modernes" ou "classiques". Ce qui appelle des éclaircissements sur ces concepts, car la confusion est grande dans ce domaine, comme je le montrerai dans le chapitre suivant, sur la sociolinguistique des graphies (p. 193).

Pour cela, il me paraît important de rappeler le sens obvie de ces termes tel que le donne le *Dictionnaire historique* d'Alain Rey (1992) :

**CLASSIQUE** adj. et n. est emprunté (1548) au latin *classicus*, adjectif correspondant à *classis* (classe) au sens de « de première classe », parmi les cinq classes entre lesquelles les citoyens romains étaient répartis d'après leur fortune. Au II<sup>e</sup> s., Aulu-Gelle recommande de s'adresser aux *classici* (*cives*), non aux *proletarii* (prolétaires) pour connaître le bon usage en fait de langue; de là le sens de *classici* (*scriptores*) « écrivains de première valeur ».

• Le mot a été introduit avec cette spécialisation d'Aulu-Gelle par Thomas Sébillot dans son *Art poétique français*. Par la suite, sont dits classiques les écrivains qui font autorité, considérés comme des modèles à imiter (1611) et, par conséquent, dignes d'être étudiés en classe (1680). Sous la plume de Voltaire et de l'*Encyclopédie* (1753), le mot qualifie les auteurs français du siècle de Louis XIV qui, par opposition aux baroques (ainsi nommés beaucoup plus tard), ont élaboré un art de mesure, de raison, en prônant le respect et l'imitation des Anciens. C'est cette notion de **respect de la tradition donnée comme modèle** qui sous-tend les usages postérieurs du mot. Il s'est appliqué au XIX<sup>e</sup> s. aux tenants de l'imitation antique, par opposition aux romantiques (1810, Mme de Staël) et, par extension, à un art qui respecte les valeurs esthétiques du XVII<sup>e</sup> s. (1835). [...]

**MODERNE** adj. et n. est emprunté (av. 1455; XIV<sup>e</sup> s., *moders*, nom au cas régime pluriel) au bas latin *modernus* « récent, actuel » [...].

• Le mot a été introduit dans le langage didactique et dans la perspective des arts libéraux, comme nom pluriel pour désigner les hommes des époques récentes, par opposition aux Anciens. L'adjectif est attesté au milieu du XV<sup>e</sup> s. (av. 1455) au sens de « **qui est du temps présent**, actuel », particulièrement en parlant de **l'état de la langue** (av. 1550). Le mot et la notion se répandent au XVII<sup>e</sup> s., toujours étroitement liés aux arts et aux sciences, à l'époque où éclate la querelle des Anciens et des Modernes en littérature, et où l'on commence à parler de *poètes modernes* (1606), *d'architecture moderne*. [...] Le syntagme *enseignement moderne*, dans lequel moderne s'oppose à *classique*, sur la base des **langues vivantes** ou anciennes, est relevé depuis 1906.

C'est pourquoi je pense conserver à ces termes leur sens commun en appelant :

– "modernes", les graphies qui tendent à représenter la langue parlée de leur temps au moyen de signes écrits, ou graphèmes, faciles à interpréter dans l'environnement culturel des lecteurs; et

– "classiques", celles qui privilégient la conservation des graphèmes et des formes des temps passés, que des codes plus ou moins complexes permettent de relier à la prononciation de la langue contemporaine.

On voit par là que les unes comme les autres sont “phonétiques” ou plus exactement “phonologiques”, c’est-à-dire que les graphèmes représentent sinon un son physiquement unique, comme tendent à le faire les alphabets phonétiques, du moins un ensemble de réalisations phonétiques apparentées et considérées comme équivalentes pour la compréhension. La seule différence, mais elle est importante en pratique, c’est que le code qui relie phonèmes et graphèmes est plus simple et plus facile à apprendre dans une graphie moderne que dans une graphie classique. Ainsi, le français qui use de *ai* pour /ɛ/ attache à ce digramme ancien une valeur phonétique moderne, qui a remplacé sa première valeur de /aj̃/; *ai* pour /aj̃/ relevait d’un code phonologique simple et immédiat, *ai* pour /ɛ/ est toujours “phonologique”, mais au prix d’un code conventionnel et arbitraire.

Et j’insisterai sur le fait que l’opposition moderne / classique caractérise des tendances, chaque type de graphie s’écartant parfois de sa ligne principale : les modernes, en conservant un ou autre graphème ancien, considéré comme emblématique; les classiques, en adoptant des graphèmes ou des formes nouvelles à cause de l’évolution de la langue.

## 2 – Le Moyen âge

L’orthographe est loin d’avoir été absente des préoccupations des scribes médiévaux et l’on peut citer de nombreux traités *de orthographia*. Mais ils avaient pour objet l’écriture du latin, langue de l’Église, du pouvoir et du droit, de la culture enfin.

### La prétendue « graphie des troubadours »

La “langue romane” du Midi de la France a eu aussi ses traités d’orthographe, dont le premier, le *Donatz proençals*, est daté de 1240; mais le gascon n’intéressait pas leurs auteurs; n’était-il pas déjà considéré comme étranger, si l’on en croit le *Descort* plurilingue de Raimbaut de Vaquèiras des alentours de l’an 1200 ? (cf. Bustos, 1990). Et même pour ce qu’on a appelé la « langue des troubadours », la grande variété des formes rencontrées est telle que le Pr. Joseph Anglade « ne voulait même pas qu’on prononçât [le mot d’orthographe], à propos de la façon d’écrire des troubadours ou de leurs scribes, tant il la trouvait anarchique. » (Gavel, 1942, 7). Aussi a-t-on pu écrire qu’« Il n’y a jamais eu de graphie des troubadours. » (Sarrail, 1980, 9) ... du moins au sens moderne d’une orthographe régie par des grammaires et constatée par des dictionnaires sensiblement concordants, les premières comme les seconds.

Au demeurant, les rares textes des troubadours gascons ne nous sont pas parvenus écrits dans leur langue, mais dans ce que P. Bec appelle l’« occitan commun (troubadouresque) » (Bec, 1997, 15), alors que l’écrit administratif et juridique gascon est extrêmement abondant. Or la “scripta” gasconne se sépare sur plusieurs points de celle du roman “provençal”, en particulier du roman de Toulouse, même si l’influence de ce dernier est forte dans la Gascogne orientale.

### La scripta “béarnaise”, même loin du Béarn

On a souvent insisté sur le particularisme de la scripta béarnaise, appuyée sur un pouvoir local quasi indépendant des puissances dominantes; P. Bec (*ib.*, 18) en caractérise ainsi la graphie, par rapport à celle de Toulouse : « confusion fréquente du *v* et du *b*, emploi du *x* et des digrammes vocaliques *aa*, *ee*, *ii*, *oo*, *uu*, etc. »; on pourrait y ajouter la notation par *e* de divers *a* étymologiques atones, spécialement en « finale féminine », mais dans la mesure où cela note un aboutissement phonétique particulier du *-a*, je préfère traiter ce point séparément. En se limitant donc aux autres

traits, on les rencontre bien au-delà des frontières de la vicomté de Béarn, et tout d'abord le redoublement des voyelles pour noter leur allongement compensatoire de l'amuissement d'une consonne, que connaissent l'allemand (*Meer, Staat*), l'anglais (*door, bee*), le néerlandais (*Oostende, Aalsmer*)...; en domaine gascon, on retrouve les traits "béarnais" dans le comté de Foix, du fait de son union personnelle au Béarn par la maison de Foix-Béarn, mais aussi dans toute la Gascogne occidentale et jusqu'en Armagnac.

En Médoc, nous avons des indices de l'usage de *x* pour /ʃ/ dans le *Glossari gascon ancian dau Medòc* (Berthaud, 1975) : *aixi* (v° aital) {ainsi}, *gexir* {sortir}. J'ai relevé moi-même dans la commune d'Eysines un lieu-dit *Boixalut*, alias *Bois-Salut*, cité dans un jugement d'adjudication de 1921; construit comme *bavalut* {baveux}, *coralut* {qui a du cœur}, *cournalut* {cornu} etc. il pourrait bien s'analyser en *boix + alut*, lieu où abonde le *boix* {buis}, et témoigne en tout cas d'un usage du *x* bien loin du Béarn. De même le toponyme *Xentralha* (fr. Xaintraillies), à 10 km au N-O de Nérac, avatar de *Senta Eulàlia* {Ste Eulalie}; ou encore *Cutxan*, à 10 km au N-O d'Eauze.

Plus près du Béarn, les textes de Bayonne font de même : *Auhx* {Auch} (fin XII<sup>e</sup> s., Luchaire, 1881, 77); et dans le *Livre des Établissements*, *aixi* {ainsi} (1336, 2 occ., p. 227; 1377, p. 211; 1401, p. 228); *baxets* {vaisseaux, récipients} (XV<sup>e</sup> s. ?, p. 228); *conexen* {connaissent} (1437, p. 234).

La *Coutume de Saint-Sever* rédigée en 1380 présente quelques voyelles doubles : *mees* {mois}, *Seuee* {Sever}, *foos* {fors} (préambule); *fee* {foi} (§ 1), *prees* {pris, capturé} (§ 4); *entroo* {jusqu'à} (§ 19 etc.), *diit* {dit} et composés; *compredoos* {acheteurs} (§ 28), *nuus* {nus} (§ 41), *prosmas* {prochain} (§§ 43, 54); *graa* {degré} (§ 55); *bedoos* {veuves} (§ 75); un seul *x* pour /ʃ/ : *medix* {même} (§ 17).

En Bigorre, les traits "béarnais" sont extrêmement fréquents; voyelles doubles : *maa* {main} (fin XII<sup>e</sup> s., Luchaire, 1881, 14; 1171, vidimus de 1251, *ib.*, 21); *paa* {pain} (même vidimus, p. 23); *descargaa* {décharger} (1260, *ib.*, 30); *Ordisaa* {Ordisan} (*ib.*); *Morlaas* (nombreuses occurrences, du fait du nom de la monnaie) etc.; de même *fee* {foi} (fin XII<sup>e</sup> s., *ib.*, 15), *Teesiis* {peuple voisin de la Bigorre} (vidimus cité, p. 20), *pees* {poids} (*ib.*, 24); *dii*, *auandiit* {dit, susdit}... très fréquents aussi; *costoos* {bastions} (vidimus cité, p. 21), *boo* {bon}, *Cumdoo(r)* {Condou}, *soo* {son}, *turoo* {monticule}, *coofirmam* {confirmons}, *dooatiu* {donation}... (1260, *ib.*, 30); *x* valant /ʃ/ : *laxa* {laisse} (Cartulaire de Bigorre, *ib.* 13), *Prexac* {Préchac} (fin XII<sup>e</sup> s., *ib.*, 17), *pex* {paturages ?} (vidimus cité, p. 22), *eixir*, *eixissen* {sortir, sortent} (*ib.*, 23, 24, 25); *eiximenz* {sorties} (1260, *ib.*, 31) etc.

Au centre même de l'Armagnac, que l'on pourrait croire beaucoup plus "toulousain", on rencontre aussi des *x* : *Dardeix* (fin XI<sup>e</sup> s., *ib.*, 99); *laixa / laisa* {laisse} (1224, *ib.*, 103); *Auxs* {Auch} (1256, *ib.*, 104 et en de multiples occurrences dans d'autres textes du même recueil).

Sans préjuger de ce que pourrait apporter une étude systématique de la cohérence ou des distorsions dans les graphies de l'ancien gascon, de leur évolution dans le temps, et des influences extérieures dont elles peuvent témoigner, nous pouvons retenir de cet aperçu que ce que l'on a désigné parfois comme « scripta béarnaise » n'est pas du tout enfermé dans les limites de la vicomté et peut correspondre à des tendances communes à tout l'espace gascon. C'est semble-t-il le cas du *e* remplaçant un *a* atone.

### Le graphème *e* pour *a* étymologique, témoin d'un particularisme phonétique

Une visite des textes de l'ancien gascon devrait nous éclairer sur ce point.

Dans les textes antérieurs à 1300 rassemblés par Luchaire (1881) pour la "Région girondine", les *-a* dominant, mais *-e* apparaît très tôt dans le Cartulaire du Prieuré de St-Pierre de La Réole (p. 115) : *Grimoardi de Borderes* (acte de 990); *Marze Retonda*, *Marze Arдона* et aussi *Marza rotunda* (1026/1030); *terre del Casterar* (1080) etc. On en trouve encore quelques rares dans les actes de 1234 à 1243 qui suivent dans le *Recueil* : *libres* {livres (monnaie)}; *esporle* {redevance due au changement de seigneur}; *oscle* {présent de noce}; ailleurs : *libras*, *esporla*, *oscla*. Il en est de même dans le tarif douanier de Libourne de 1275 (Grosclaude, 1986-2, p. 47) : *Bordes* (nom du notaire lui-même {granges}), *bonez voluntatz* {bonnes volontés}, *Labere* (nom du Connétable de Bordeaux {la belle ?}), *Saloobee / Salaboe* (?), *vaque* (2 occ.) {vache}, *egue* {jument}, *porte* (2 occ.) {il porte}, *trasse / trassa* {chargement}. Mais on ne trouve que des formes en *-ador*, *-ament*.

Le *Cartulaire de St Jean de Sordes*, publié par Paul Raymond en 1873 contient la copie considérée comme fidèle de textes latins remontant au XII<sup>e</sup> s.; mais les noms propres gascons n'y sont pas toujours latinisés, et des mots du lexique y sont glissés, surtout dans les censiers : le plus souvent, des verbes ou des noms de produits, pour que les obligations des redevables ne prêtent pas à discussion. Ainsi, le nom propre *Garsia(s)* apparaît aussi comme *Garsie* dès un acte de 1105/1119; ailleurs, *Gassie*; pp. 119-120, la liste des biens de l'abbaye à St-Cricq (XII<sup>e</sup> s.) contient *arribere* {terrains en bord de cours d'eau}, *le terre*, *le correge* {terrain en bande}, *Le Barrere* {barrière (de péage ?)}, *Anglade* {terrain en angle} etc.; on voit là l'article féminin issu de 'illa' noté *le*, car ce proclitique est atone et son *a* devient logiquement /ø/.

Dans les quatre autres textes landais du *Recueil* de Luchaire situés en dehors de Bayonne, les *-e* féminins l'emportent généralement. À l'intérieur des mots, on lit *emparedors* {protecteurs} (1256, Casteljaloux), *compredoos* {acheteurs}, *eretadoos* {héritiers} mais *forsados* {auteurs de voies de fait} (1256, Marsan) et *demandadors* {demandeurs}, *cossehedors* {conseillers}, *ajudedors* {aides} (1270, testament d'Amanieu VI d'Albret); et aussi *mandadors* {qui ordonnent} (1268, Gabarret); les formes en *-ament* par contre l'emportent nettement sur celles en *-ement* (*franquements* {en franchise}, *prumerements* {premièrement}, *deseretement* {spoliation d'héritage}, 1256, Marsan; *segrement* {serment}, 1270...)

Les textes de Bayonne ne connaissent semble-t-il que *-e* dès les temps les plus anciens; dans le corps des mots, les *-e-* dominant; j'ai relevé par exemple, au *Livre des Établissements*, *cambiedors* {changeurs}, *dauredors* {doreurs}, *arrazoedors* {avocats}, *mesuredors* {mètres}, *portadors* {porteurs}, *pesquedors* {pêcheurs}, *cossehedors*, *prestador* {prêteurs}, *prumeiremens*, *liurement* {librement}, *segrement*, *aiustement* {additif (à un texte)} (mais aussi *iustament*), *saubemens* {en sûreté}, *comensement*, *regnement* {règne}, *amonestement* {avertissement} etc.

Il en est de même pour la *Coutume de Saint-Sever* : *-e* est quasi exclusif, tandis que dans le corps des mots, ici encore, si les formes en *-edor* (*forcedor*, *compredoos*, *curedor* {tuteur (de mineur)}...) l'emportent de beaucoup sur celles en *-ador* (*abitadors* {habitants}, *procurador* {procureur}, *predicadors* {prédicateurs}...), c'est l'inverse pour celles en *-ament* (*comensament*, *segrament*, *judiamentz*...), près de deux fois plus nombreuses que celles en *-ement* (*comensement*, *noerement* {nouvellement}, *segrement*...)

En Bigorre, on trouve quelques *-e* féminins : *Arenes* {Arènes}, *totes franquesses* {franchises}

(Censier de Lourdes, *ib.* 12); *garie* {poule} (Censier d'Aure, *ib.*; Censier d'Ibos, *ib.*, 13); *la batalhe fo conbidade* {les combattants furent convoqués pour la bataille ?} (fin XII<sup>e</sup> s., *ib.*, 14) etc. Même présence discrète de *e* posttoniques dans les trois actes de 1419 du notaire de Luz pour le Barège récemment publiés par J.-F. Le Nail (2003); *-a* est quasi exclusif pour une zone qui a longtemps gardé la prononciation en /a/; mais dès la formule “sacramentelle” initiale, c’est *Conegude cause sie* {que ce soit chose connue} pour le premier, *Conegude causa sie* pour les deux autres, alors qu’en général, c’est plutôt le contraire, la formule étant en *-a* et le reste majoritairement en *-e...*; quant au reste de ces trois actes, on y rencontre des *e* posttoniques correspondant à des prononciations actuelles en [œ/o] dans les subjonctifs *sie(n)* {soi(en)t} (ALG V, 2019), *pusque(n)* {puisse(nt)}, *bienque* {vienne} (*ib.*, 1641), dans les imparfaits *birauen* {conduisaient}, *donauen* {donnaient}, *portauen* {portaient} (*ib.*, 1661), quelques pluriels féminins *diites* {dites}, *nomentagudes* {mentionnées}, *penherades* {saisies} (*ib.* 2067), bien que la plupart soient en *-as*. On trouve aussi les indicatifs présents *talhe(n)* {sépare(nt)}, *termenen* {limitent}.

En Armagnac occidental, la copie la plus ancienne des coutumes de Corneillan, datée par l’écriture comme du début du XIV<sup>e</sup> s. (Samaran, 1953) compte 60 % de graphies en *-a* pour 40 en *-e* : subjonctifs *pusque* {puisse}, *volhe* {veille}, mais *nasca* {naïsse}, les “féminins” *segures* {sures}, *causas/causes* {choses}, *guise* {guise, façon}, *die* {jour}, *came / cama* {jambe}, *plasce* {place} mais aussi l’hypercorrection *autra temps* {autre temps}. Ce n’est qu’avec la copie de 1489 qu’on voit apparaître des *-o*, peut-être imputables à un scribe venu du Comminges.

Au centre même de l’Armagnac, des *-e* pour *-a* étymologique se rencontrent au XIII<sup>e</sup> s. : *conegude cause*, *bone memorie* {bonne mémoire}, *prezense* {présence}, *Sencte Marie* etc. (1256, *ib.* 104); *aumone*, *Sencte Marie*, *totes* {toutes}, *dues partz* {deux parts}, *demne* {dime}, *glisie* {église}, etc. (1260, *ib.* 112); les proverbes des alentours de 1500 (p. 104) n’en seront que la continuation.

Et de même encore en Comminges, comme dans l’acte original de 1179 de Montsaunès que Luchaire présente en p. 5, n° 172 de C. Brunel : *la primizie* {prémice}, *las comanies* {commanderies}, *aie* {qu’il ait}, *die* {jour} (4 occurrences; on pourrait y voir une influence du *dies* du latin classique, mais c’est peu vraisemblable, à en juger par les cinq *dia(s)* des autres chartes de même région et de même époque publiées par C. Brunel); dans l’acte du 31 mai 1184 (n° 210 de Brunel), *dies* {jours} et *Garsie*, écrit *Garsias* en latin dans les actes des 17 mai 1186 (n° 481) et 22 septembre 1187 (n° 488). On remarque que tous ces *-e* suivent un *i*. Ce n’est plus le cas dans l’acte de 1260 (Luchaire, 1879, 314) relatif à la terre d’Arné, à la limite du Nébouzan : *conegude cause sie*, *Bacaiere*, *defore* {dehors}, *costumes* {coutumes}, *aqueste carte* {cette charte}, *partides* {parties}, *Simone*, *Serre*.

Cette substitution de *e* à *a* atone s’observe donc partout, et dès les premiers écrits; mais elle n’est pas systématique, laissant place à un degré élevé de polymorphisme. Est-ce à dire que la langue se cherchait ? qu’une évolution était en cours ? que les scribes étaient négligents ? La question est délicate. Il est certain néanmoins que ce n’est pas par hasard que l’on rencontre ces *e* sur tout le domaine : ils ne peuvent être que l’émergence à l’écrit d’une prononciation locale qu’on hésitait à noter, en face du modèle latin — langue de culture que tous les scribes possédaient — et peut-être aussi du modèle languedocien ou toulousain, auréolé du prestige d’une littérature que n’avait pas le gascon local.

Or cette prononciation locale, était-elle une innovation en cours d’installation, ou un héritage

des débuts de la romanisation en Aquitaine, comme cela s'était aussi produit en catalan ancien (cf. Bec, 1970, p. 481), héritage en cours de recul devant la poussée du roman languedocien ? Dans son mémoire de D.E.A., Philippe Lartigue (2004) propose cette seconde interprétation, qui rejoint ma propre hypothèse sur l'antériorité du /w/ sur le /β/ entre voyelles : la présence de ces traits dans les régions les plus rurales, les moins ouvertes sur l'extérieur, et chez des locuteurs sans prestige, rend peu vraisemblable la thèse de l'innovation et encore moins de sa propagation alentour. Et comme le /w/, et plus encore que lui, -ǝ ~ ø ~ œ/ a vu son aire se réduire au cours des siècles, au profit du -o/ venu de l'est.

Si donc le -a est « un des traits discriminants les plus marqués pour la caractérisation des systèmes graphiques de l'occitan » (Courouau, 1999, 50), le *e* substitué à *a* pourrait bien l'être des systèmes graphiques proprement gascons, et pas seulement « béarnais ».

### Les grands traits de la “scripta béarnaise”... et gasconne

Schématiquement, les grands traits de cette graphie “béarnaise” peuvent se présenter ainsi :

La notation des **voyelles** et des **diphthongues** est à peu de choses près celle qu'ont reprise les graphies du XX<sup>e</sup> siècle qui seront présentées plus loin. Trois particularités cependant :

– en position finale tonique, la voyelle est souvent doublée pour compenser la disparition d'une consonne étymologique, -n ou -r, parfois -d : *aberaa* {noisette}, *plee* {plein}, *besii* {voisin, membre de la communauté villageoise}, *leoo* {lion}...; *branaa* {lieu planté de bruyère}, *paa* {pain}, *senhoo* {seigneur}...; cependant, non seulement la chute du -r des infinitifs ne donne pas lieu à redoublement de la voyelle (une seule occurrence, *descargaa* {décharger} citée p. 100), mais encore bien des amuïssements de -n, -r ou -d n'y donnent pas lieu non plus, tandis que l'on trouve, sans aucune chute de consonne finale, *caar* {cher}, *caas* {cas}, *abuus* {abus}, *fruu* {fruit}, *juu* {jou};

– en position posttonique, le *e* peut aussi bien valoir [e] qu'un son atone assourdi, variable selon les lieux, [œ] ou [o] ou même [a] : *pene* se lit ['pene] pour le verbe “pendre” {il pend} et ['pence, 'peno ou 'pena] pour le substantif “peine”;

– le *o* note soit /ɔ/ ou /o/, soit ce qui est aujourd'hui devenu /u/ : *asso* {cela}, *notari* {notaire} [a'so, nu'tari]; ce n'est que tardivement qu'apparaît *ou* pour ce qui est aujourd'hui /u/, probablement du fait du passage progressif de la valeur /o/ à la valeur /u/ : *soun linatje* {son lignage}, *pousquan* {qu'ils puissent}, *soulamentz* {seulement}, *nou* {ne... pas} dans une charte bigourdane de 1279 citée par Luchaire (1879, p. 296). L'ancienneté des textes où apparaissent les *ou* permet d'affirmer que cela s'est fait de façon autonome, sans doute par analogie (cf. p. 151) et en parallèle avec le même phénomène apparu en oïl, sans que l'on puisse y voir un effet de la « domination française » (cf. Lafitte, 2003-3).

Les **consonnes** ont en général la même valeur qu'en français, mais certaines, et surtout les groupes de consonnes, ont une valeur différente :

– *j* (g devant *e*, *i*) vaut /j/ dans une grande partie du Béarn;

– *lh* vaut /k/;

– *nh* vaut /ɲ/ : *penhera* {gage}; mais on trouve aussi *gn*, ou même *ng*, voire *inh* et *ing* avec la même valeur : *gnaspa* {mâcher}, *ung* {un}, *feinh* {foin}, *Gascoinhe* {Gascogne}, *preing* {gravide};

– *gn* a donc parfois sa valeur /ɲ/ du français actuel, mais aussi celle de /nn/ : *signet* {signature}; comme pour *ou*, l'usage de *gn* pour /ɲ/ est très ancien, et par exemple exclusif dans la Charte de Herrère du 21 novembre 1278 (cf. Lafitte, 2003-4, pp. 43-44);

– *x* ou *ix* valent le plus souvent /ʃ/ : *medix* {même}, *baxa* {baisser}; mais *ch*, bien que plus rare, a la même valeur : *chic* {peu}, *chibau* {cheval};

– *f* note quasi systématiquement /h/, soit *h* fortement expiré comme dans l’anglais “hill”; telle était en effet la prononciation gasconne du *f* latin, mais peut-être hésitait-on à l’écrire, au point qu’on a également employé le *f* avec la même valeur /h/ en dehors de toute origine latine : *faque* {haquenée}, *faut* {haut}, *feume* {heaume}, etc.; *h* pour /h/ est cependant attesté dans le *Recensement des feux de Béarn* ordonné par Gaston Fébus en 1385 (publié par Paul Raymond, Pau, 1875) : *Peyrot de La Hiite-Susaa*, *Berdolet de La Hiite-Jusaa* (p. 4); *Arnauton de Lahiitau*, *Arnaut-Guilhem de Lahiytole* (p. 6); *Goalharde de Halharet*, *Harnateg*, *Artuu Heugar*, *A. Heuguet* (p. 7), etc.

– *-rr* en finale n’est pas rare (*murr* {mur}, *torr* {tour}), marque d’un *-r/* ou *-r/* qui ne veut pas s’amuïr; *-nn* est plus rare, mais est attesté, pour un *-n/* dental (*Joann* {Jean}).

Enfin, à en juger d’après la prononciation actuelle, certaines consonnes finales pouvaient être altérées ou amuïes, ou en voie de l’être; ainsi, après voyelle, *-b*, *-g* et *-d* s’assourdissaient peut-être déjà, respectivement en *-p*, *-k* et *-t/*; *-d* et *-t* après *-n* ou *-r* pouvaient être muets (*blound* {blond}, *arcord* {accord}, *balent* {vaillant}, *part* {part}); et *-n* de même, après *r* (*carn* {viande}, *corn* {corne, coin}, *form* {four}).

D’autre part, une particularité des textes gascons bien connue des chartistes (Conseils pour l’édition des textes médiévaux, I, p. 26) est que /β/ était écrit “u” aussi bien que “b”, de telle sorte qu’au gré des éditeurs modernes, *b* et *v* notent indifféremment /β/ et *v*, parfois /w/, quelle que soit l’étymologie : *abesque* ou parfois *avesque* {évêque}, *baque* ou *vaque* {vache}, *avè* {il avait}, etc.

Pendant, pour avoir des règles écrites de la graphie d’un parler gascon, ou plus exactement de sa prononciation, il faudra attendre la fin du XVI<sup>e</sup> s. avec le Béarnais Arnaud de Salette. Mais peu avant lui, c’est l’est gascon qui nous offre matière à réflexion.

### 3 – Cent-un proverbes anonymes (vers 1500)

Nous devons au folkloriste Jean-François Bladé d’avoir à notre disposition un recueil de 101 proverbes écrits vers 1500 et publiés aux pages 166-187 de ses *Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l’Armagnac et l’Agenais* (1879, 1976) :

ce sont, écrit-il, « quelques feuillets couverts d’une écriture de la fin du XV<sup>e</sup> ou du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle » qu’« Un studieux annaliste auscitain du XVIII<sup>e</sup> siècle, l’abbé Louis Daignan du Sendat, dont les œuvres sont encore inédites, a inséré, dans ses *Mélanges* » (p. VII) « dont le titre véritable est : *Mémoires pour servir à l’histoire de la ville d’Auch* ». Ce manuscrit est conservé à la bibliothèque municipale d’Auch. La collection des proverbes va de la page 275 à la page 278. » (p. 113). « Ces feuillets contiennent cent quatre<sup>19</sup> Proverbes et dictons de la Gascogne, très incorrectement imprimés en 1850, par A. Ph. Abadie, à la suite de son édition du *Parterre gascon de Bedout*. “L’abbé Daignan, dit M. Léonce Couture, n’est pour rien dans l’orthographe, ni dans le choix et l’agencement des dictons qu’il nous a transmis. Il n’a fait que sauver de la destruction un petit manuscrit beaucoup plus vieux que lui.” (Léonce COUTURE, *Revue de Gascogne* de 1867, p. 553.) Ce précieux manuscrit, ajoute mon excellent ami, “mériterait d’être publié avec une fidélité scrupuleuse.” » (p. VII).

C’est justement ce qu’a voulu faire Bladé :

« L’orthographe du manuscrit a été respectée, conformément aux désirs manifestés par certains critiques. Ce n’est donc pas ma faute, si elle laisse à désirer, et si elle n’est pas la même que celle dont j’ai fait usage pour mon propre compte. » (p. 113)

<sup>19</sup> En réalité, on n’en compte que 101, du n° 690 au n° 789, soit 100, plus un double 781, selon la numérotation de Bladé.

« Je ne saurais trop répéter que je copie exactement, et sans répondre de l'orthographe, les *Proverbes* contenus dans le manuscrit Daignan du Sendat, que j'ai collationné avec le concours de M. Parforu [*sic*, pour Parfouru], archiviste du département du Gers. » (*Nota-Bene* de la p. 166).

Ce collationnement nous rassure pour la suite, encore qu'il ait dû intervenir au stade du manuscrit de Bladé et non des épreuves de l'imprimeur, car on décèle dans l'édition de 1879 un certain nombre de fautes évidentes d'impression qui laissent planer un doute sur tout le reste. Sous cette réserve, on peut faire plusieurs observations sur la graphie de l'auteur et sur la prononciation de l'époque dont elle est un reflet plus ou moins fidèle :

– la finale féminine posttonique est massivement notée par *-e* (142 occurrences), bien que la conservation auscitaine du manuscrit et sa langue soient d'une région qui réalise aujourd'hui cette finale en [o]; mais on trouve dix *o* posttoniques : *caguo* {chie}, *henno* {femme}, *soupo* {soupe}, *Sto-Fé* {Ste-Foi}, *tripos grassos* {tripes grasses}, *hurouso* {heureuse}, *testoment* {testament}, *soupon* {soupon}, *gagno* {gagne}.

– alors que bon nombre de /u/ actuels sont déjà notés par *ou*, et notamment l'article *lou*, les finales en *-on* demeurent, ce qui suppose que la prononciation est encore en [õn] ou [õŋ] : *mayson* {maison}, *bourron* {bourgeon}, *moussaron* {mousseron}, *don* {il donne}, *sermon*, *palancon* {planchette}, *lairon* {larron}, *foyson* {foison}; deux exceptions, à la rime du dernier proverbe, *soun* {sien} et *sasoun* {saison}, sans doute parce que le passage à [ũn] ou [ũŋ] était déjà amorcé; de toute façon, le pluriel est en *-ous* : *presous* {prisons}, *sous* {ses}, *tous* {tes}, avec des exceptions apparentes dues à une dentale latente qui maintient la prononciation du *-n-*, *hons* {fond} (< *honds* < 'fundus'), *estrons* {étron} (< \*'strunt'); mais on trouve une fois *com*, une autre *cum* pour la conjonction actuelle *coum* {comme}, ce dont on ne peut rien conclure.

– sont encore en *o* valant sans doute /o/ *dong* {qu'il donne}, *combit* {invitation, festin}, *caultione* {il cautionne}, normal, puisque *caution* serait encore en [õn/ŋ], *longue*, *jornau*, *jornade* {les deux : journée (de travail)}, *monte*, *montade* {montée}, *bonne*, *renommade* {renommée}; quant à *coueis* {il connaît}, on peut y voir une faute d'impression pour *coneis* ou *couneis* (?);

– le /w/ intervocalique est le plus souvent noté par *u* simple : (*h*)*iuer* {hiver} (2 occ.), *auem* {avons} (2 occ.), *beue* {boire}, *dauant* {devant}, *dauantau* {tablier}; mais aussi trois fois par *ü* : *diües* {tu dois}, *beüie* {boire} et *leüatz* {levez};

– le même *ü* marque une diérèse dans *s'escoüie* {perd sa queue}, *boüié* {laboureur} et *samoüie* {sème}; mais que vient-il faire dans *encoëüere* {encore} et dans *hoüic* {il fut} ?...

– sans doute par analogie avec "tableau" français que le Gascon prononce [ta'blɛu], [eɥ] ou [ɛɥ] est souvent noté *eau* : *deau* {du}, *seau* {ciel}, *peau* {pour le}, *Micqueau* {Michel}, *geau* {hièble}, *leau* {tôt}, *beause* {veuve} etc. (il en sera de même chez Larade, Courouau, 1999, p. 50); mais aussi *deus* {des}, *taleu* {sitôt}...; et aussi *poeu* {peur} que l'on prononce maintenant [pɔu].

En laissant de côté ces dernières graphies douteuses ou peu cohérentes, nous pouvons en retenir qu'à l'époque de ce manuscrit, donc vers 1500 selon Bladé, mais aussi probablement selon l'archiviste départemental Paul Parfouru, la région d'Auch avait déjà vu passer à /u/ la prononciation de nombreux *o* brefs originels, et notamment celle de l'article, mais conservait les finales en [õn] ou [õŋ], comme on le constatera quatre-vingts ans plus tard en Béarn, avec Salette (p. 112); et la graphie le notait par *ou*, déjà apparu en gascon comme on l'a vu plus haut, et bien présent en français de l'époque.

Mais ce français était lui aussi en transition (cf. Bec, 1971, p. 54), comme en témoigne par exemple l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre (1559, éd. Garnier, 1964); dans le seul Prologue, pp. 1 à 10, j'ai noté contre l'usage actuel, parfois en plusieurs occurrences *oblîer, oblyé, povoir, oy* "oui", *oyr* "ouïr", *moillé, demorer, plorans*; et à l'inverse, *proufondeur, demourer*.

Quant à la finale féminine, après que le [a] originel se fût d'abord fermé en [œ], comme en catalan et dans tout l'ouest gascon (cf. p. 102), il était en train de passer à [o], état actuel que reflètera la graphie de d'Astros dès le siècle suivant (p. 115); au demeurant, selon Bladé, « la terminaison [...] e [était conforme], aux habitudes de l'Armagnac proprement dit et des Landes. » (*Poésies populaires de la Gascogne*, Tome I, Paris : Maisonneuve, 1881, p. 4).

#### 4 – Pey de Garros

Né à Lectoure entre 1525 et 1530, Pey de Garros n'eut qu'une très courte carrière littéraire, puisque ses œuvres gasconnes ont été publiées en 1565 (*Psaumes*) et 1567 (*Poesias gasconas*). Il avait donc au plus 42 ans quand s'arrêta cette carrière, sa charge d'avocat général à Pau comme haut magistrat du royaume de Navarre s'étant sans doute opposée à la poursuite d'une œuvre littéraire.

Cette œuvre « constitue une sorte d'énigme, qui trouve peut-être son origine et son explication dans son caractère doublement fondateur, à la fois d'une langue, pour laquelle une graphie nouvelle est proposée, et d'une littérature, qui cherche à faire école. » (Philippe Gardy et Guy Latry, *Avant-propos de Berry*, 1948/1997, 8). Fondateur d'une langue, c'est sans doute beaucoup dire; plutôt d'une langue littéraire; quant à la graphie, elle n'est pas sans liens avec la pratique médiévale, tout en étant novatrice sur plusieurs points.

Pour Berry (*ib.*, 45) bien des traits de cette graphie « ne sont que des archaïsmes généraux, de vieille origine, retrouvables en oc comme en oïl chez maints auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle ». Et de citer *o* pour /u/ de *mori* — mais ce *o* français devait se prononcer /o/ plutôt que /u/, comme on vient de le voir chez Marguerite de Navarre —, *y* de *roy*, *ny* pour *ni*, *ae* dans *Aegptiaca*, *oe* dans *coelica*, abus de *th* et de *ch* pour *q* et *c* étymologiques etc. Mais avec *ph* pour /f/, Garros innove : il évite le *f* dont le gascon a fait *h*. Cependant, la notation par *-a* de la finale féminine « ne relève que de l'usage vieux-provençal le plus ordinaire » (*ib.*, 46)... à ceci près que l'usage "vieux gascon" était plutôt *-e* dans une vaste étendue du domaine comme on l'a vu p. 102. Par contre, c'est bien dans le vieux fonds gascon — Berry dit « aquitain » — que Garros va chercher le *x/ix* pour /s/, les finales en *-nn* et *-rr*, pluriel de *-c* en *-cx* (*enemicx*), *q* non suivi de *u* (*gaucom*) etc. Et de conclure « La part d'invention formelle de Garros, tous ces cas classés, apparaît piètre » (*ib.*, 47).

Mais finalement, Berry situe Garros dans son temps et montre que « le poète, tout en prenant sur tel ou tel point des dispositions particulières, est dans le ton des discussions engagées depuis longtemps, en réaction contre le désordre du moyen-français. » (*ib.*).

Robert Lafont (1968) a aussi étudié la graphie de Garros avec beaucoup de soin et d'intelligence, en s'attachant à l'analyser comme un tout structuré, dont on ne peut isoler un aspect en ignorant tous les autres. Son titre en dit déjà beaucoup : « La graphie de Garros offre des caractères évidents de graphie phonétique pratique » (p. 407). Ainsi, R. Lafont souligne le souci de Garros d'offrir un écrit lisible sans ambiguïté par l'usage délibéré de signes diacritiques, mais aussi, par exemple, par la notation en *-rr* du *r* long qui a subsisté et la suppression du *-r* final devenu muet (*herr, torr / corre, sospira, vencedo, amo...*). Et il observe que le *-o* étant affecté à la finale (tonique) des mots

comme *amo, dolo, conceptio...* ne pouvait servir pour la notation de *-a* latin (posttonique) : « En restant fidèle à l'*a* de la tradition occitane générale et de la scripta gasconne dont il a manié les textes, Garros ne fait certainement pas acte d'archaïsme volontaire. Il reste simplement fidèle à une vision structurale graphique, où rien de plus juste que *a* n'a été trouvé pour noter la finale féminine puisque *o* n'est pas libéré pour cet usage. » (p. 411). Cette explication par référence à une scripta gasconne en *-a* mériterait sans doute d'être nuancée, tellement sont nombreuses les notations par *-e* d'une réalisation affaiblie (cf. p. 101); en réalité, le *-e* déjà employé n'était pas disponible lui non plus dans un système rigoureux, puisqu'il notait un /e/ posttonique dans les infinitifs (*dize, noze, perde, corre...*) et de nombreux autres mots comme *noste, mainatge* etc... Mais justifier le recours au *-a* étymologique par une meilleure représentation de la prononciation lomagnole de 1550 n'est pas dépourvu de vraisemblance. Au demeurant, Salette fera de même... Et le *-a* tonique est très généralement noté par *-á*, même devant *t* : *passá, cambiá, auzirá, corbás, granás, botarás, beutát...*

Et R. Lafont rejoint A. Berry en concluant : « Cette intelligente mise en ordre du gascon apparaît donc très moderne » (p. 141). Il y revient dans l'*Anthologie* de 1974, p. 22 : « Ce linguiste de génie paraît superficiellement avoir restauré la graphie traditionnelle de l'occitan. En fait sa tentative est **aussi moderniste que traditionnelle**. Elle est parallèle à la réflexion d'un Peletier du Mans sur la graphie du français. Elle utilise bien quelques notations d'ancienne langue d'oc, *-a* final du féminin, *o* fermé et non *ou*, mais sans doute pour leur commodité. D'autres traits comme *ph* notant systématiquement *f*, ou l'emploi de divers signes diacritiques montrent la **volonté d'atteindre au plus juste et de la façon la plus actuelle la phonologie vivante**. »

Ces conclusions me conviennent, mais j'irai plus loin dans ce sens : l'examen attentif de l'original des *Poésies* m'a montré un très grand nombre d'occurrences de *ou* notant /u/ à l'évidence, ce qui atténue l'affirmation de R. Lafont sur « *o* fermé et non *ou* » : *ou* {ou}, *journ, vous, prou, voup, pourin, acoustumat, hourra, bourg* etc., et même en diphtongue *paou, espaourit*.

Mais Garros n'a pas théorisé son système et s'en est sans doute vite désintéressé pour vaquer à l'administration de la justice, qui avait son propre vocabulaire et sa tradition d'écriture. Et il n'a pas fait école, sombrant dans l'oubli jusqu'à sa redécouverte au XIX<sup>e</sup> s.

## 5 – Arnaud de Salette

### Un auteur bien étudié

Avec Arnaud de Salette (v. 1540-avant 1594), c'est encore un traducteur des Psaumes qui va nous donner une leçon de graphie gasconne, ou plutôt béarnaise. Robert Darrigrand avait présenté cette œuvre et notamment sa graphie dans un article de *Per Noste, Les Psaumes en langue Béarnaise au XVI<sup>e</sup> Siècle* (Darrigrand, 1969-2); mais nous lui devons surtout leur réédition en 1983, à l'occasion du quatrième centenaire de l'édition originale, qui fut aussi marqué par un colloque "*Arnaud de Salette et son temps*" tenu à Orthez.

Entre autres communications, sont particulièrement intéressantes pour notre propos celle du même R. Darrigrand, celle de Robert Lafont, *Situation de la langue d'Arnaud de Salette* (Lafont, 1983-1) et celle de Michel Grosclaude, *Remarques sur l'orthographe des Psalms* etc. (Grosclaude, 1983); on peut y ajouter de ce dernier les nombreux commentaires et citations qu'il fait des *Psalms* dans *La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn* (1986-1), la présentation et une bonne traduction de l'*Advertissement des Psalms* qu'il reproduit dans *La Gascogne - Témoignages sur deux mille ans d'Histoire* (1986-2, pp. 100-105) et un article dans un

ouvrage collectif aranais de 1988.

La réédition n'est pas une édition scientifique, mais militante, à la fois protestante et occitaniste, et donc réalisée en graphie classique de l'I.E.O. considérée comme « adoptée par la grande majorité des Occitans » (voir toutefois p. 206 mes réserves sur ce point). Mais quelques facsimilés, dont celui de l'*Advertissement*, et de nombreuses citations fidèles dans les communications du colloque nous mettent en contact direct avec l'écriture de Salette et nous permettent de nous en faire une opinion assez sérieuse. Par ailleurs, les divers textes introductifs de la réédition et les communications du colloque nous donnent une bonne idée de ce que l'on sait de l'auteur et de son époque.

### Salette grammairien

C'est comme ministre (pasteur) protestant et comme érudit enseignant à l'Académie protestante d'Orthez qu'en 1568 Salette fut chargé par Jeanne d'Albret, reine de Navarre, d'une traduction béarnaise des Psaumes de David pour l'usage du culte en Béarn. Mais l'ouvrage ne fut publié qu'en 1583, donc onze ans après la mort de la Reine, sous le règne de son fils Henri III de Navarre, le futur Henri IV de France destinataire de l'épître dédicatoire *Au Rey*.

En tête, cependant, l'auteur a placé un *Advertissement* dans « lequel il s'explique sur l'orthographe adoptée. Il fait donc œuvre de grammairien et de linguiste ». Pour M. Grosclaude à qui j'emprunte ce qui précède et ce qui suit (1983, 286), en regard de la tradition d'écriture antérieure,

c'« est tout autre chose. Il a ceci de remarquable qu'il constitue une tentative explicite de fixation orthographique et la première en ce qui concerne le Béarn. On est en présence d'un auteur qui se sent tenu de dire clairement comment il écrira tels mots et pourquoi. Cela témoigne d'une conscience linguistique parfaitement au point. »

Je suis bien d'accord sur le fait qu'il s'agit d'une « première » en Béarn, tout au moins en l'état de nos connaissances; mais beaucoup moins pour y voir « une tentative explicite de fixation orthographique », ni même pour penser que l'auteur « se sent tenu de dire clairement comment il écrira tels mots et pourquoi ». Pour moi, il ne s'agit en aucune manière d'un exposé des règles orthographiques du béarnais, encore moins d'un système nouveau, comme l'a très bien vu R. Lafont (1983-1, p. 378), car la façon d'écrire n'y est présentée que comme une donnée, à partir de laquelle Salette expose des règles de lecture et de prononciation.

En effet, bien que rédigé en béarnais, cet *Advertissement* s'adresse manifestement à des lettrés qui maîtrisent mieux le français que le béarnais; en témoignent les nombreux renvois au français (un seul à l'espagnol) pour les références phonétiques, et la traduction en latin des exemples béarnais et, en français, des agglutinations béarnaises des pronoms. Il s'agissait donc très probablement des confrères pasteurs de l'auteur, venus de France ou de Genève porter la Réforme aux Béarnais et dont bien peu étaient capables de prêcher en béarnais (Kalinine-Bourthoule, 1983, p. 139) alors que le latin restait la langue savante du protestantisme, même si celui-ci l'avait écarté de toute liturgie (cf. Grosclaude, 1993, p. 786).

Le but de l'*Advertissement* est d'« élucider une tradition » (Lafont, *ib.*), pratiquement de donner au lecteur quelques recettes pour éviter les fautes les plus grossières dans la lecture et surtout l'accentuation du béarnais lorsqu'il lira publiquement et fera chanter les Psaumes. Au demeurant, les Béarnais qui savaient lire devaient comprendre instantanément et ne devaient avoir aucun doute, par exemple, sur la différence entre la prononciation des *ee* de *leé*, *seê*, *seè* {laid, sein, soir}.

Mais pour que les lecteurs puissent en juger par eux-mêmes, il m'a paru indispensable de mettre à leur disposition ce texte essentiel à de nombreux titres; on le trouvera donc, en Annexe XI, avec sous-titres et commentaire.

### Le contenu de l'*Advertissement*

Avant d'entrer dans l'étude de l'*Advertissement*, il me semble utile d'oublier les combats des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> s. pour les « langues régionales », les concepts de « conscience linguistique » et autres, pour nous mettre dans le personnage de Salette, chargé à 28 ans de traduire les *Psaumes* dans sa langue maternelle. R. Darrigrand nous y aide : « Salette est un chrétien protestant qui a reçu vocation pour propager la Parole de Dieu. Il le fait en prêchant, en enseignant et en traduisant les *Psaumes*. » (1983-1, discussion, p. 117).

Pour parler comme le Pr. Michel Banniard, Salette est un « professionnel de la communication », comme le furent St Augustin, St Isidore de Séville ou Grégoire de Tours : quand ils prêchaient ou dictaient leurs écrits, c'était pour être compris du peuple des fidèles, et s'il leur arrivait de théoriser sur la langue, c'était pour que les prédicateurs qui relevaient de leur autorité s'acquittent au mieux de leur ministère. Salette ne fait donc aucun complexe linguistique, usant notamment du latin et du français chaque fois que cela est utile à son propos.

Même s'il ignore telle anecdote rapportée par Grégoire de Tours (Liber II *De virtutibus...*, p. 609) il sait qu'une mauvaise élocution chez un prédicateur ou même un célébrant a vite fait de provoquer l'hilarité des fidèles. Il va donc à l'essentiel, c'est-à-dire là où la lecture du béarnais lui paraît s'éloigner le plus de celle du français.<sup>20</sup>

Avant tout, plus de la moitié de l'exposé traite de la place de l'accent tonique, vue sous l'angle de la distinction entre voyelles « masculines » et « féminines »; un petit tiers doit aider le lecteur à comprendre les agglutinations de monosyllabes, essentiellement la soudure à un mot-support des pronoms devenus asyllabiques; la lettre *h*, muette ou aspirée, fait l'objet d'un court alinéa; il n'a d'autre moyen de repérer le *h* aspiré qu'en se référant au français qui use de *f* à sa place. Enfin, plus proprement orthographique, un autre alinéa écarte la notation des consonnes finales amuïes à la place du doublement traditionnel des voyelles, pour ne pas altérer la langue.

Sur tout ce qui n'est pas précisé, l'écriture et la lecture du béarnais sont supposées identiques à celles du français, ou ne pas poser de problème au lecteur francophone; c'est évident pour *ou* valant /u/ à l'intérieur des mots, *gn* valant /ɲ/, *ch* valant /ʃ/ (*machans*); ça l'est moins pour *lh* valant /k/ et surtout pour *x*, le plus souvent de même valeur que *ch* (*medixa*), mais valant aussi /dz/ ou /ks/ (*exemple, circonflexe*).

Pour ce qui est des voyelles en syllabe finale, *a*, *e* sont atones, *á*, *é* toniques (comme chez Garros); par contre rien ne distingue *i* final atone (*vici, seruici*) de *i* final tonique (*Acquisi, debi*), pas plus que *o* final atone (*rollo, Berdolo, mensolo*) prononcé [u] de *o* final tonique dont Salette ne dit rien et qui doit donc avoir la même valeur /o/ qu'en français.

<sup>20</sup> En béarnais, le mot *ministre*, “ministre”, est aussi un surnom de l'âne (Palay), acception qu'ignorent le *Trésor du Félibrige* et les divers dictionnaires d'oc que j'ai pu consulter; seul l'abbé Foix mentionne celle d'ânon pour les Landes. Comme il est peu probable que l'on ait voulu ironiser sur les lointains serviteurs de l'État parisien, on peut supposer que c'étaient les ministres protestants de la Réforme qui étaient visés à l'origine, l'intonation de leurs prêches rappelant le braiment de l'âne aux esprits malicieux. En tout cas, dans un conte de Yan Palay († 1903), le même rapprochement se fait au détriment d'un prédicateur catholique... mais étranger à la paroisse.

En revanche, Salette explique soigneusement les valeurs du *o* double final, que j'ai pu résumer ainsi dans l'Annexe XI :

*oó* = [o:], un *o* naturel un peu allongé : *la Soó*, la sœur;

*oô* = [õ], un *o* nasalisé (et non un [ũ] comme aujourd'hui) : *lo Soô*, le son;

*oò* = [u:], un *ou* un peu allongé : *Soò*, seul (aujourd'hui [sul]) et soleil.

Donc de la part de Salette un souci de précision dans la notation de la langue parlée, précision qu'il obtient en enrichissant la graphie traditionnelle d'accents d'emploi bien codifié (cf. Lafont, 1983-1, p. 380).

En pratique, cependant, on relève bien des manques ou des inconséquences dans le corps même de l'œuvre, comme l'a fait remarquer R. Lafont (*ib.*, p. 381). Ainsi, quand *votz* rime avec *toutz* (*Au Rey*, 83-84), rien ne dit qu'il ne s'agit pas d'une "faute" d'orthographe ou d'impression. Et bien des *oo* sont sans accent; il faut alors les interpréter le cas échéant d'après la rime, et plus souvent par analogie avec les mots de même finale étymologique : *doos* (Ps. 19/6) qui rime avec *saboròds* sera lu en [u:]; *trencasoos* (Ps. 73/11), en [õ] par analogie avec *cansoòs*...

Quoi qu'il en soit, l'immense avantage de l'*Advertissement* des *Psaumes* est de nous éclairer sur quelques traits importants de la prononciation de son temps.

### L'aboutissement de -a posttonique chez Salette

Tout est apparemment très simple : pour Salette, le Béarnais prononce le -a étymologique posttonique « comme l'Espagnol, *Segnora* » [sic]. Quand la loi est claire, on ne l'interprète pas, on l'applique, dit-on en droit; on devrait faire ici de même.

Pourtant, que Salette écrive *a* ce qui se prononce [a] et « l'indique comme si cela allait de soi » pose un problème à M. Grosclaude. Ce dernier rappelle en effet (1983, p. 295) qu'il y a deux traditions béarnaises pour écrire l'aboutissement du -a étymologique posttonique, l'une qui le note par -a, l'autre par -e, celle-ci étant la mieux ancrée, parce que venue de l'ouest gascon qui le réalise en [œ]. Il évoque alors très justement le déplacement du centre politique du Béarn d'Orthez à Pau, région qui dit [o] de nos jours, mais qui pouvait très bien dire [a] au XVI<sup>e</sup> s., puisqu'on dit encore [a] à Nay et Pontacq, respectivement à 17 et 25 km de Pau. Je pense pouvoir ajouter que les trois poésies gasconnes du XIV<sup>e</sup> s. publiées par Ch. Samaran (1933) ne comptent qu'un -e issu de -a (VII<sup>e</sup> et dernière strophe de la première poésie : *bones biendas*), alors qu'on a partout ailleurs -a; or elles ont été copiées dans un manuscrit qui appartenait à un clerc originaire de Serres-Castet, à 9 km au nord de Pau. Mais ce constat ne suffit pas à M. Grosclaude :

« Mais je crois qu'il faut invoquer des raisons plus structurales qui, même si elles n'ont pas été conscientes, ont dû jouer un rôle important soit chez Arnaud de Salette, soit chez le rédacteur des FORS ET COSTUMES de 1552 que Salette suit sur ce point, comme sur d'autres. En effet, Arnaud de Salette ne pouvait utiliser d'autres lettres que le "a" pour marquer la finale féminine, pour la simple raison que les autres lettres possibles "e" ou "o" sont indisponibles pour cet usage car elles notent des sons bien trop différents. »

Finalement, M. Grosclaude en revient à la référence au son, donc à la prononciation, ce qui est normal puisqu'il a déjà reconnu que le souci pastoral de Salette dut « le conduire à adopter la solution qui lui paraître[it] la plus proche de la langue effectivement parlée » (p. 291). Mais il n'arrive pas à accepter l'idée que cette prononciation puisse être autre que [œ] ou [o]; il revient donc sur le sujet en 1986 et prête Salette ses propres idées, au risque de tromper le lecteur peu averti :

« Il opte pour la finale en A. Il justifie lui-même ce choix. La lettre E servant déjà à graphier le son [é], est devenue indisponible et lui paraît plus éloignée du son [œ] que le A. Il ressent donc nettement le son [œ] comme un affaiblissement du A. » Et en conclusion : « Au 16<sup>o</sup>s, la graphie A fait un retour en force. Pourquoi ? Il est à remarquer qu'à cette époque, le centre du Béarn s'est déplacé vers une région où la prononciation de la finale post-tonique est en [o] » (1986-1, pp. 27-28).

Pourtant, les choses me paraissent extrêmement simples et claires. Si l'on considère les aboutissements actuels du *-a* étymologique, on pouvait avoir à l'époque [œ], [a] ou [o]. Or qu'en est-il ?

– pour [œ] ([œ̃] chez M. Grosclaude) comme dans l'ouest, Salette n'aurait pas eu besoin de recourir à l'espagnol, qui n'est invoqué que cette fois-là dans l'*Advertissement*, puisqu'il mentionnait lui-même « l'E, femenin en la mesura Francesa » (cet *-e* s'entendait encore dans les régions d'oïl); il aurait donc sans doute écrit : « le Béarnais écrit le mot *Francesa* et prononce ainsi que le Français *Française* »;

– par contre, pour [o], c'est encore l'espagnol qu'il aurait invoqué, et il aurait écrit par exemple : « le Béarnais écrit le mot *Cera* et prononce ainsi que l'Espagnol *Cero* »;

– or il s'est référé à *Segnora*; c'est donc indubitablement un [a] atone qu'il veut exprimer.

De son côté, sans doute par ignorance de la prononciation par [a] encore vivante en Béarn, R. Lafont a lui aussi du mal à lire Salette tout simplement; il commente (*ib.*, p. 378) :

« Recevant une tradition, Arnaud de Salette intervient, s'il intervient, dans le sens d'un archaïsme, d'un retour aux sources. Son *a* final se détache dans l'écrit béarnais de son temps. Il est vrai qu'il en est embarrassé. D'où son intention clarificatrice, fort embrouillée dans sa formulation, mais de bon aloi. Salette entend bien distinguer la réalisation /e/ de *a* et le *e* fermé atone. »

Et de citer ici le paragraphe de l'*Advertissement* sur la prononciation du « E féminin ». Certes, ce *-a* final isole Salette parmi les écrivains de son temps comme des siècles à venir, puisque né dans l'ouest à Orthez comme plus tard l'occitanisme béarnais, le Félibrige béarnais adoptera le *-e*. Mais nulle part Salette ne laisse entendre que son *-a* puisse recevoir le timbre du *-e* féminin : sa comparaison ne porte que sur l'intensité de la parole, ce dernier étant « prononcé plus doucement [...] que l'*a* féminin. » S'il y a quelque chose d'« embrouillé », ou plutôt de « brouillé » ce sont peut-être quelques idées reçues de l'occitanisme, mais certainement pas le propos de Salette, comme le lecteur pourra le constater en se reportant à l'Annexe XI.

### Le passage à /u/ de l'ancien *o* fermé

Pour ce qui est de l'ancien *o* fermé aujourd'hui passé à /u/, M. Grosclaude (*ib.*, p. 296) constate que Salette le note tantôt par *o*, tantôt par *ou* (Voir par exemple, dans l'*Advertissement*, *ou*, *nous*, *tout* et sa famille, etc.); d'où cette pertinente remarque :

« Au moment où écrit A. de Salette, cette évolution n'est pas terminée. Elle est en cours. En effet, quand il se trouve devant un mot où la prononciation [ou] est nette, il la rend en utilisant le digraphe français "OU"<sup>21</sup> (*troubaras*, *escoutat*, *trouppet*...) ou alors en position finale *oo* (*traydoo*), mais étant donné son souci de phonétisme, on est en droit de supposer que quand il écrit *los*, *reconegut*, *coradge* (tous mots dont le O se prononce aujourd'hui [ou]) la prononciation devait être encore celle d'un /o/ mais très fermé. D'ailleurs, les hésitations, dues à ce que l'évolution est en cours, se manifestent parfois dans l'emploi de graphies différentes pour le même mot. Ainsi, on a *bouque* / *boca*. ».

Pourtant, R. Lafont (1983-1, p. 380), lui, voit dans ce polymorphisme graphique une

<sup>21</sup> Qualifier de « français » le « digraphe » — ou plutôt *digramme* — *ou* apparu en oc en même temps qu'en oïl relève d'un certain parti-pris dont j'ai montré la fausseté (ci-dessus, p.103, et Lafitte 2003-3).

« résistance à la notation », résistance plausible quand on sait le conservatisme de l'écrit. De fait, pour la même époque, sur trois ordonnances des souverains de Navarre citées par Dominique Bidot-Germa (P.N.-P.G. 206, 9-10/2001, pp. 4-5), deux présentent des graphies en *ou*, tandis qu'une troisième, de 1564, n'en présente aucune :

1520 - Ordonnance du roi de Navarre, Henric II d'Albret (A. D. P.-A. H 160) : *segnour, Nous, Noustre Dame, lous, tambourins*;

13 février 1572 - Ordonnance de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret : *lou(s)* (5 occ.), *toutes, gourmandises, accoustumades*.

Vingt ans après Salette, et 80 km à l'est, le Commingeois Bertrand Larade notera par *ou* ce qui de nos jours est [u], mais pas toujours : « les [o] prétoniques conservent le graphème traditionnel <o> (*bolé, mordens, content*) ainsi que certaines syllabes nasales (*Gascon, bone, persone*). » (J.-F. Courouau, 1999, 50). Mais en prétonique, ce n'est pas toujours vérifié (cf. *oubratge*, contre *coratge* ou *domatge*, p. 101) et surtout, la description est étonnante : qu'un [o] soit noté *o* n'a rien de remarquable, puisque c'est seulement l'occitanisme qui a "inventé" sa notation par *ò*, surtout en tonique, mais pas toujours (cf. *Plòurà, plòuriá, sòudar* dans le document I.E.O. des 7 et 8 Juillet 1989, reproduit en Annexe XIII). En réalité, c'est le signe que Larade prononçait encore ces *o* [o], même si leur position par rapport à d'autres phonèmes peut avoir retardé leur passage à /u/. De fait, sont en *ou* les mots qui y étaient déjà chez Salette (*nous, bous, tout*, mots issus de *-orem*, de *-osus...*) auxquels s'ajoutent l'article *lou* et beaucoup d'autres, même en prétonique; mais un *n* à la suite maintient [o], sans doute nasalisé en [õ], notamment dans les finales en *-on*, comme chez Salette qui les note *-oô*.

De même, malgré l'avis de R. Lafont pour qui « le passage de *o* à *ou* est achevé dans l'écrit béarnais des dernières années du [XVI<sup>e</sup>] siècle. » (*ib.*), M. Grosclaude pourra relever dans une cinquantaine de vers des *Églogues* de Fondeville (vers 1690) nombre de mots en *o* qui sont aujourd'hui en /u/, alors que cet auteur notait naturellement /u/ par *ou* : « *com, desfortunes, comunes, provouca, devotious* etc. »; aussi, « contrairement à l'opinion de certains linguistes occitans », il confirmera que l'évolution de /o/ à /u/ se poursuivait encore à cette époque (1986-1, pp. 119-120).

Je pense même qu'elle n'est toujours pas achevée, comme en témoignent de nombreuses paires *o/ou*, notamment dans le Dictionnaire de Simin Palay (cf. *mort/mourt, soy/souy, despoblà/despoublà, doctoü/douctoü*, etc.)

Finalement, chez Salette, en dehors des rares finales posttoniques, *o* vaut [o/ɔ] opposé à *ou*, [u], et l'exemple de « *Soô, sonus* » montre bien qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> s. en Béarn, comme à son début à Auch (p. 105), le *o* de ce mot n'avait pas encore pris la valeur [u] que nous lui connaissons ([sũ] ou [sũŋ]). De même sont encore en [õ] les mots issus de '-tionem' ou '-onum' latins : *afectioô, aspiratioô, baroôs, bastoô, boôs, cansoôs, duplicatioô, gascoô, habitatioô, maysoô, multiplicatioô, prononciatioô(s), sasoô*; mais ce [õ] devait bien se rapprocher de [ũ], voire [u:] puisque *Segnoo* rime avec *benedictioo* (Ps. 65/8/2 et 4) et que le *leçoô* (pour *leçoô*) du *Aux Bernes* de Carrera pourrait témoigner aussi d'un certain flottement, au moins orthographique.

Quoi qu'il en soit, sont déjà en [u:] les mots issus :

- d'un '-orem' latin : *arraubadoô, authoôs, clamò, crededoô, intercesò, lectoô, peccadoôs*;
- d'un '-osum' latin : *amoroôs, geloôs, (h)uroôs, malhuroôs, poderoôs*;
- les 3<sup>èmes</sup> personnes d'indicatif présent en *-r* étymologique : *moô* (il meurt), *coô* (il court);

et en [u], *tout, nous, vous, ou, dous* etc.

### Les options orthographiques de Salette

On a pu voir le lien étroit des prononciations qu'on vient d'étudier avec les graphies pratiquées par Salette; plus généralement, comme l'a bien noté R. Lafont dans un passage déjà cité, Salette a continué une tradition dont il ne s'est vraiment écarté que pour le *-a* notant un *-[a]* jusque là négligé par une pratique centrée sur l'ouest gascon.

C'est particulièrement net par son refus de noter les consonnes finales amuïes comme le fait la *scripta* toulousaine, car cela nuirait à la spécificité de la langue. Cet amuïssement est en effet très ancien, et le doublement de la voyelle qui précède est un procédé partagé avec bien d'autres régions gasconnes (cf. p. 100). Et si Salette semble admettre (« on peut s'en servir ») que la notation de la consonne amuïe pourrait éviter le hiatus devant voyelle (*un boô amic / un bon amic*), je n'ai pas d'exemple montrant qu'il l'ait pratiquée.

Mais la notation des **doubles voyelles** ne suffit pas pour indiquer la prononciation à des francophones peu experts en béarnais; afin de préciser le timbre, Salette va donc compléter la notation traditionnelle par des **accents** sur la seconde voyelle, comme on l'a déjà vu pour *oo*.

Par ailleurs, en pratique, Salette hésite quant à la notation du *-t* final des mots en *-nt*; *accen*, *accẽ*, *accent*; et sur deux lignes consécutives, *presen* et *present*.

Pour le *f* étymologique devenu */h/*, Salette met fin au conservatisme qui continuait à l'écrire *f* et le note **h**, en principe du moins; mais il doit alors mentionner l'opposition entre le **h** faiblement aspiré (*helas*) — en fait, un gallicisme prononcé à la française — et l'**h** gasconne fortement aspirée, ou plus exactement “soufflée”, des « mots qui en français commencent par *f* » (*hoege*, *hort*).

Pourtant, suivant la vieille tradition béarnaise, mais inconnue du français, il use sans s'en expliquer du **x** pour */ʃ/* (*Io t'auertexi...*), de **lh** pour */k/* (*balhaá*) et même parfois de **nh** pour */ɲ/*.

Mais ce *nh* n'apparaît qu'une fois dans l'*Advertissement* (*menhs*), contre **gn** dans *ensegna* (10 dont 5 avec pronom enclitique soudé), *espagnol* et *signora* (bien que cité comme espagnol !); M. Grosclaude avait cru y voir un emprunt au français (1983, p. 297) et a sans doute malheureusement inspiré MM. Kristol et Wüest (1985, p. 146), malgré l'emploi exclusif de *gn* dans la Charte de Herrère (ci-dessus, p. 103) qu'il citait peu avant (p. 293). Il s'aperçut vite de son erreur et la corrigea dans son ouvrage de 1986-1, pp. 18-19.

M. Grosclaude a aussi souligné le choix délibéré de Salette pour le *v* étymologique à la place du *b* phonétique largement utilisé par la tradition; mais Salette n'en parle qu'à propos du pronom *vous*: « je n'ai pas écrit toujours *bous* avec *b*, mais le plus souvent avec *v* pour me conformer à l'usage commun ». Pour M. Grosclaude, cet « usage commun » ne peut-être que le toulousain, mais ne serait-ce pas plutôt le français qui écrit *vous*, quand Salette s'adresse à des francophones, pas à des Toulousains ? Au demeurant, il n'est pas sûr que le modèle toulousain fût si séduisant à l'époque, les Béarnais, et plus encore les protestants, serrés autour de leur souverain, n'ayant sans doute pas oublié l'arrêt du Parlement de Toulouse de 1510 qui avait mis le Béarn sous la coupe directe du Roi de France et dont seule leur détermination empêcha l'exécution (cf. R. Lafont, 1970, p. 52). En fait, Salette use largement du *v* étymologique, mais pas systématiquement : il s'en écarte pour *autesbetz*, *lasbetz*, *debat*, *daban*, *labam'*, mais aussi *lauam'* etc., le *-u-* typographique valant *-v-*, donc */β/*; en tout cas, malgré l'usage toulousain, les imparfaits ont le *b* étymologique : *neuriba*, *demandaba*, *parlabi*. Je serais donc plutôt tenté de voir dans ces *v* une aide visuelle à la compréhension

pour des lecteurs non béarnais, comme l'est délibérément la substitution du *-e* au *-a* devant voyelle. Cela rendrait bien compte du fait que les imparfaits, *autes-betz*, *lasbetz*, *debat*, sans équivalent en *v* en français, restent en *b*, tandis qu'un *v* complice aiderait à lire *vejas* (que tu voies), *vertat* (vérité), *vici* (vice), *viî* (vin), *vocala* (voyelle), *volh*, *volha*, *voou* (de "vouloir"), *votz* (voix) et bien sûr, *vous*; et non moins sûrement, les exceptions dans les deux sens « confirmeraient la règle »... ou en montreraient la fragilité, selon l'humeur.

En réalité, pour féru de latin qu'il fût, Salette nous apparaît comme peu soucieux d'étymologie; ainsi écrit-il *rollo*, *reguinnaà*, comme ils se prononcent, ce qui devait être du gout de M. Grosclaude qui voyait dans le *p* et le *r* de *septemer* d'une délibération des États de Béarn de 1781 « des fioritures qui peuvent se justifier par l'étymologie, mais en aucun cas par la prononciation » (1986-1, p. 127). Cependant, les occitanistes écrivent *ròtlo*, *reguitnar*, comme ils ne se prononcent pas...

Salette use aussi d'un **tilde** sur voyelle à la place du *n* qui la suit (*mõ*, *ẽ legèn*, *demorã*) ou même d'un *m* (*cõ*); mais c'est là un usage graphique généralisé qui n'avait pas à être commenté.

Salette donne enfin de longues explications, assorties de nombreux exemples, de la **soudure des pronoms asyllabiques** qui « comble [...] un fossé entre la langue écrite et la langue parlée » (Grosclaude, 1983, p. 293). Pour le lecteur francophone, c'était sans doute assez nouveau pour qu'on le lui expliquât en détail.

Enfin, malgré l'absolue discrétion des commentateurs occitanistes sur le sujet, qu'au demeurant Salette n'aborde pas dans l'*Advertissement*, on observe par sa pratique, y compris dans cet *Advertissement*, qu'il garde nombre de graphies traditionnelles que conserveront les Félibres, mais que rejettent les occitanistes : /we/ par *oe* (*engoera*, *oelh*, *hoega*, *goerre*, *hoec...*); /wa/ par *oa* (*lengoa*, *lengoadge*, *quoauque*, *quate*, *quoan*, *loquoau*, *goayre*, *goastaa...*), /dj/ ou /ǰ/ par *dg* (*lengoadge*, *dauantadge*, *usadge*, *visadge...*), /j/ par *y* (*goayre*, *caytiu*, *ey*, *ley*, *rey*, *soy...*).

### Salette, homme de la graphie moderne

Lettré certes, mais avant tout homme de Dieu, Salette avait une tâche précise à accomplir : mettre à la disposition de l'Église réformée du Béarn un psautier béarnais qui remplacerait le psautier français apporté par les ministres venus de France et de Genève. Il était donc tenu par deux contraintes d'ordre sociolinguistique :

- d'une part, offrir à ses confrères francophones et peu habiles en béarnais un outil dont ils pourraient user sans commettre trop d'erreurs préjudiciables à leur mission;
- d'autre part, ne pas perturber les fidèles béarnais qui avaient une certaine habitude de leur langue écrite.

Cela devait le conduire à faire ce que, trois siècles plus tard, le romaniste Paul Meyer conseillerait à Lespy : « se conformer [aux] traditions orthographiques, sauf à les régulariser et à leur faire subir les faibles modifications qu'exige l'état actuel de l'idiome » (cf. p. 118).

Tout au long de ce qui précède, nous avons pu voir en effet combien ceux qui avaient étudié Salette avaient souligné son souci de serrer au plus près la langue de son temps et sa prononciation. Donc de l'écrire de façon "**moderne**", selon la définition que j'ai donnée à ce mot en tête de ce chapitre (p. 98). C'est ce qu'exprime sans ambages R. Lafont, pour qui on peut prendre finalement chez Salette « la même leçon que chez Garros : celle d'une réunion de la **tradition** culturelle autochtone et de la réflexion **moderniste** » (*ib.*, p. 379).

Malheureusement, abusé sans doute par la finale féminine en *-a*, le *o* pour ce qui est aujourd'hui /u/ et la distinction entre *v* et *b* pour noter /β/ ou /b/, R. Darrigrand a cru y voir l'application des « principales règles de l'orthographe classique normalisée » (Darrigrand, 1969-2, 4), de telle sorte qu'il a pu parler de « la filiation directe qui unit le système graphique du gascon moderne à celui de Salette (**a** final atone, **o** pour représenter le son [ou] français, **u** dans les diphtongues...) » (Salette, 1483, 1983, p. XXXII). Or à la lumière des réflexions postérieures exposées plus haut, les notations du **a** final posttonique et du **o** étaient « phonétiques » pour l'époque, donc « modernes », alors qu'elles ne sont plus qu'étymologiques dans la graphie classique du XXI<sup>e</sup> s.

En somme, Salette fut un réaliste — mais aurait-il pu en être autrement d'un ministre du culte chargé de porter la parole de Dieu, d'un poète sacré soucieux de bien faire chanter dans le culte ? — et à la vérité, un « moderne » comme le furent tant de lettrés en son siècle. Si donc il a des continuateurs de nos jours, ce sont les tenants des graphies modernes, allégées des lettres disparues, débarrassées de toutes les ambiguïtés, et non les partisans des graphies classiques, figées dans un phonétisme vieux de plus de 400 ans.

## 6 – Du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

Est-ce pour avoir noté par *-a* les finales féminines à la façon des anciens textes romans hors de Gascogne ? c'est un fait que Garros et Salette sont de loin les auteurs les plus cités par les tenants de la graphie classique.

Pourtant, de leur vivant même, d'autres Gascons ont illustré ce que P. Bec appelle le « *siècle d'or de la poésie gasconne* » et amorcé une *Renaissance* des lettres d'oc. Avec l'aide d'A. Berry (1961) et de P. Bec (1997), je citerai Salluste du Bartas (1544-1590), Jean de Garros (v. 1550-après 1616), Mr. de Perez (v. 1560-1590 ?), Guilhem Ader (1567 ?-1638), André du Pré (v. 1570-??), Jacob de Gassion (1578-1639), Bertrand Larade (1581-??), déjà cité pp. 105 et 112, Jean-Géraud d'Astros (1594-1648), Louis Baron (1612-1662) et Gérard Bédout (1617-1692).

Certes, aucun n'a laissé un traité d'orthographe de notre langue et l'étude de leurs graphies serait de peu d'intérêt pour notre recherche, même si la connaissance de la langue et de son évolution pourrait tirer un grand parti de leurs œuvres. Voici cependant quelques remarques à partir de pièces en graphie originale connues par des éditions elles-mêmes originales ou de fidèles rééditions.

Comme dans le recueil anonyme de proverbes des environs de 1500 (cf. p. 105), tous ces auteurs usent du *-e* féminin : Salluste du Bartas (Berry, 1961, 127), Armagnacais, Jean de Garros (Girard, 1942, 10), Lomagnol, Guilhem Ader (*ib.*, 136) de Lombez, André du Pré (Courouau, 1995), Lomagnol de Lectoure comme les Garros, Bertrand Larade (Courouau, 1999), Commingeois de Montréjau, Louis Baron (Berry, *ib.*, 163), Astaracais de Puylobrin, Gérard Bédout (*ib.*, 167), d'Auch, et Lauzin (Girard, *ib.*, 36), Gimontois dont on ne sait rien d'autre.

On ne voit apparaître la notation par *-o* qu'avec d'Astros, Lomagnol de St-Clar du XVII<sup>e</sup> s.

Pour R. Lafont, qui semble ignorer le recueil anonyme de proverbes, c'est chez la tête de file Du Bartas « la solution béarnaise [qui] pénètre le domaine gascon » (1968, 412). Mais dans le cas de Larade, cela « s'explique peut-être par l'influence du français » (Courouau, 1999, 50) ou pour P. Bec cité par Courouau (*ib.*), ce serait un alignement sur la scripta armagnaco-gasconne, elle-même inspirée du français.

À la même époque, cependant, les écrivains de Languedoc et de Provence n'usaient que du

-o; ainsi, in Berry 1961, Auger Gaillard, Bellaud de la Bellaudière, Le Sage, Goudelin, Cortète de Prade, Saboly. Si modèle français il y avait, y auraient-ils été moins sensibles, alors que tous leurs autres graphèmes s’y apparentaient tout autant qu’en Gascogne ? En revanche, les Gascons ne pouvaient ignorer l’usage parfois quasi exclusif du -e dans la scripta gasconne, “solution gasconne” très ancienne, pas du tout limitée à la vicomté de Béarn, et qui pourrait bien s’expliquer par une phase intermédiaire de prononciation en [œ], à laquelle se serait arrêté l’ouest gascon (cf. p. 102). À ce précédent, nos auteurs ont pu aussi ajouter l’intérêt d’une notation “à la française” que leurs contemporains français liraient en laissant l’accent d’intensité à sa place et ne prendraient pas pour de l’espagnol ou de l’italien.

Les auteurs du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. continueront ces usages mêlés : Jean-Henri de Fondeville (1633-1705), Dominique Dugay (1643-??), Cyprien Despourrins (1698-1749), *Catéchisme a l’usadge deu diocèse d’Aulourou* (1706-1743), Théophile de Bordeu (1722-1776), les *Fables causides de La Fontaine en bers gascouns* (Bayonne, 1776), Pierre Hourcastrémé (1742-1831<sup>22</sup>), Sylvain Lamolère (1773-1863), Mèste Verdié (1779-1829) et Xavier Navarrot (1799-1862).

Ainsi retrouve-t-on le x pour /ʃ/ dans le *Catechisme d’Aulourou* et le -e dans les *Fables* de Bayonne; celles-ci usent de graphèmes français, mais sans surcharge, autorisant une lecture facile et fidèle plus de 200 ans après. De même chez Hourcastrémé, Mèste Verdié. En outre, on peut observer que Hourcastrémé rend le son /we/ ou /wɛ/ par *oi*, dont c’était alors la prononciation française : *soin, loin, joigné, témoignatge, espoir, encoire...*

Ce n’est qu’avec le grand mouvement de renaissance littéraire du XIX<sup>e</sup> siècle qu’on va enfin se préoccuper de mettre de l’ordre dans l’écriture des langues d’oc, avec la création du Félibrige par Frédéric Mistral et ses amis en 1854. Mais en Gascogne et en Béarn, deux auteurs au moins s’en étaient déjà préoccupés, l’abbé Pédegert et Vastin Lespy.

### 7 – L’abbé Félix Pédegert (1809-1889)

Ce prêtre landais né non loin de Dax, à Pontonx-sur-Adour, nous a laissé un recueil posthume de poèmes publié par un confrère en 1892, *Lous bers gascouns*. L’éditeur a inclus dans la préface un manuscrit de jeunesse où l’auteur exposait ses vues générales sur la graphie et proposait un *Alphabet gascon*. Cet abbé fut un « très brillant professeur au Petit Séminaire [parisien] de Saint-Nicolas-du-Chardonnet », latiniste, helléniste et hébraïsant; bien que ses vues n’aient été publiées que trop tard, leur pertinence leur donne une place dans un historique des graphies du gascon.

Ses idées générales, qu’il écrivit en 1830 à l’âge de 21 ans — mais Champollion n’avait que 32 ans en 1822 quand il eut déchiffré la pierre de Rosette —, sont d’un grand bon sens et ne manquent pas d’humour. Ainsi, le “savant” épris d’étymologie « se croira obligé, en conscience, de l’habiller [sa langue] à l’antique et de lui rendre ses premières livrées, quoique souvent ce gothique accoutrement ne lui aille pas à merveille : c’est ainsi que Don Quichotte aimait à revêtir du harnais de Bayard son pauvre Rossinante, qui descendait en ligne directe de ce fameux coursier des quatre fils d’Aïmon ». Aussi, je ne résiste pas à l’envie d’en donner le texte en Annexe XII.

Par contre, les propositions concrètes d’*alphabet* restèrent purement théoriques et d’autant plus imparfaites que, n’ayant guère vécu au pays, l’abbé ne put approfondir sa connaissance de la

<sup>22</sup> Contrairement à ce qu’on écrivait naguère, Hourcastrémé n’est pas mort en 1815, mais en 1831, comme a pu l’établir, acte de décès en mains, Marc Cazalets, du *Cercle historique des amis des remparts* (C.H.A.R.) de Navarrenx d’où Hourcastrémé était originaire.

langue dans toute son étendue territoriale; il fut donc le seul à les appliquer, dans ses manuscrits; on y trouve cependant quelques idées générales intéressantes, qui complètent celles de l'exposé préliminaire.

Éliminons d'abord celle qui voudrait un graphème simple pour un phonème simple : elle conduit à des caractères détournés de leur valeur habituelle, comme *ç* remplaçant *ch*, à l'adoption du *ñ*, mais aussi d'un *ñ* pour /ŋ/ et plus encore une sorte de **8** ouvert en haut, parce que fait d'un *u* surmontant un *o*, pour rendre /u/; mais l'abbé écrit /u/, *ou*, en deux lettres... : *wrouzemen*...; le résultat en est l'obligation de fondre des caractères spéciaux, qui s'opposèrent en fait à leur usage dans l'impression posthume des *Bers gascons*.

Mais nous notons à l'actif de l'abbé qu'il est partisan de ce qu'on appelle aujourd'hui les graphies "englobantes" et estime que l'accent doit être réservé à « marquer l'élévation de la voix sur les syllabes », donc l'accent dit "tonique".

### 8 – Vastin-Désiré Lespy (1817-1887)

Contemporain de l'abbé Pédegert, Vastin Lespy eut, lui, l'heur de passer toute sa vie en Béarn. Avant même la naissance du Félibrige, ce jeune professeur de lettres du lycée impérial de Pau était parti à la recherche de la "vraie" langue béarnaise d'autrefois. Cela avait dû commencer par la lecture des Fors anciens de Béarn publiés en 1841-43 par A. Mazure et J. Hatoulet, le premier étant professeur de philosophie au même lycée.

Esprit rigoureux — ses œuvres le montreront bientôt —, Lespy dut alors être saisi par le contraste entre l'écriture classique du béarnais et le désordre orthographique des écrits contemporains. Dans les Fors, puis dans les innombrables textes conservés aux Archives des Basses-Pyrénées, il va retrouver l'ancienne langue et en tirer la première *Grammaire béarnaise* (1858). Cette même année, l'archiviste paléographe Paul Raymond était nommé à la tête des Archives. Bientôt amis, seuls ou ensemble, ils devaient publier de nombreux textes anciens d'intérêt majeur pour l'histoire du Béarn et de sa langue. Le décès prématuré de Paul Raymond en 1878 — il n'avait que 45 ans — n'arrêtera pas Lespy qui publiera successivement une seconde édition de sa *Grammaire* (1880) et son fameux *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* (1887).

L'intérêt porté par Lespy à l'écriture du béarnais est tel qu'il va consacrer la première partie de sa *Grammaire* à l'orthographe et à la prononciation : dans l'édition de 1880 que *Lafitte reprints* a remis à notre disposition en 1978, ce sont 104 pages de règles et moitié autant de textes anciens et modernes illustrant son propos, soit plus de 35 % des 440 pages que compte l'ouvrage; certes, les règles sont assorties parfois de longues digressions philologiques ou autres, mais les 284 pages de la seconde partie sont aussi truffées de notes sur l'orthographe et la prononciation, tellement ces questions préoccupaient l'auteur.

Pour le centenaire de la mort de Lespy, l'*Institut occitan* de Pau y organisa un colloque les 10 et 11 octobre 1997 et me donna l'occasion d'y faire une communication sur *La graphie du béarnais chez Vastin Lespy* (Lafitte, 1998). J'y ai donc examiné les règles énoncées par Lespy et recherché comment il les a appliquées tant dans le *Vocabulaire* de quelque 3 300 mots, qui complète la *Grammaire*, que dans le *Dictionnaire* lui-même. Voici un résumé de mes observations.

#### Les principes de la graphie selon Lespy

Tout d'abord, j'ai essayé de déterminer **les principes** qui avaient pu guider Lespy, à partir des

éléments glissés çà et là dans la *Grammaire*, au fil de la plume en quelque sorte.

J'ai cru voir l'idée maîtresse à la p. 175 : « Cessons d'appliquer, en écrivant le béarnais, les règles faites pour l'orthographe du français. » Comment ? Lespy nous le confie dans l'*Avertissement* du *Dic.* (p. XIII) : « pour l'écriture des mots mis en vedette, je me suis conformé aux traditions orthographiques [...] qui avaient été régularisées dans la *Grammaire béarnaise* ».

Pour lui, la "tradition", c'est ce qu'on peut observer « dans les meilleurs documents du passé » (*Gr.* p. 175), pratiquement « l'écriture de nos *Fors* et de tous les textes en vrai béarnais » (*ib.*, p. 14), soit en fait ceux du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Pendant, tout en recommandant le retour à ces traditions, le grand romaniste Paul Meyer avait invité le lexicographe à « les régulariser et à leur faire subir les faibles modifications qu'exige l'état actuel de l'idiome » (rapport sur la lettre A du *Dic.* en préparation; *Gr.* p. 442 et *Dic.* p. VI).

Or "régulariser", c'est, sans autre explication, rendre homogène et cohérent, trancher entre les variantes, les solutions disparates. Selon quels critères ? Au fil des pages, j'ai pu relever la fréquence, l'étymologie, la prononciation actuelle, la simplicité d'écriture et de lecture, et aussi la pratique des autres idiomes romans. Mais tout cela sans hiérarchie précise; certes, en général, la pratique majoritaire des anciens textes est première; mais elle s'efface une fois devant l'étymologie de *quoant/quoand* : sans doute faut-il y voir la fonction "idéographique" de l'orthographe rappelée par R. Lafont (1971, 19) : en français comme dans d'autres langues romanes, la finale *-t* dénote dans ces mots le quantitatif, la finale *-d*, le temporel. Quant à la référence à la pratique des autres idiomes romans, elle est beaucoup moins le reflet d'un souci d'unité qu'un argument de plus en faveur de la graphie préconisée, celle des textes béarnais anciens; on ne saurait expliquer autrement la référence au basque, langue non romane, à l'appui du *x* valant /ʃ/.

En tout cas, la pratique des autres langues romanes, voire du gascon si proche, ne saurait être prise pour modèle s'il n'y a pas une égale pratique béarnaise.

Mais « l'état actuel de l'idiome » peut exiger d'aller plus loin. Or sur ce point, Lespy s'est montré extrêmement réservé : « Nous avons cédé à l'usage, lorsqu'il nous a semblé que nous pourrions *dérouter* de vieilles habitudes de prononciation, si nous revenions, pour certains mots, à l'ancienne orthographe. » (*Gr.* p. 175). On verra bientôt qu'il s'agit surtout du digramme *ou* pour /u/.

### Les signes diacritiques

Là, Lespy rejette toutes les innovations; tout en citant les *Psaumes* de Salette près de 900 fois dans le *Dic.*, il ignore les choix délibérés de cet auteur en matière de graphie; en particulier, il utilise fort peu les signes diacritiques :

– l'accent aigu et grave n'est retenu que pour le *e*; Lespy se prive ainsi d'un moyen facile de noter l'accent d'intensité, ce qui rend malaisée l'accentuation correcte des mots s'achevant en *-i* et *-ou* et des paradigmes verbaux;

– le tréma ne sert qu'à distinguer le digramme *ou* /u/ de la diphtongue *oui* /ou/; il ne peut alors noter la diérèse d'un mot comme *reunexe* (*Dic.* Suppt); et dans *payssèr*, on ne sait si *pay* (< *pani*) doit se dire en deux syllabes, ou en une comme dans *paysaa*;

– le *ç* est exclu au motif qu'il « n'était pas employé en béarnais ».

### La notation des voyelles et diphtongues

Pour le système vocalique, Lespy s'en est tenu au système ancien, sans y apporter beaucoup de modifications. La seule importante concerne le son /u/, qu'il vienne d'un *o* (*senhou*) ou d'un *u* étymologiques (*sourd*); comme beaucoup, Lespy estimait que les mots écrits aujourd'hui *countrari*, *louga*, *nou*, *persoune* se sont toujours prononcés par [u] alors qu'ils s'écrivaient *contrari*, *loga*, *no*, *persone* selon l'étymologie; mais tout en désapprouvant ce *ou*, pourtant fort ancien aussi, il s'est vu obligé de l'adopter : « Il serait bien difficile aujourd'hui de faire revenir, pour les mots béarnais dans lesquels *o* se prononçait *ou*, à l'écriture des anciens. On s'en tiendra pour eux à celle que les modernes ont adoptée. » (n° 49 et 50). Et il utilisa fidèlement les groupes *oe/oè* et *oa* pour noter en toutes circonstances les sons /we/ ou /wɛ] et /wa/.

Mais Lespy a conservé deux faiblesses majeures de ce système :

– d'abord, l'extrême complexité du redoublement des voyelles : il n'est même pas systématique en finale accentuée, exclut les infinitifs, varie suivant les lettres amuïes, et même comprend des exceptions pour une même lettre, et pire encore affecte des mots sans consonne amuïe comme *caar*, *caas*, *abuus*, *fruut*, *juu*... Dès lors, à l'écrit, en dehors des infinitifs et des mots en *-ou*, ce n'est qu'en apprenant des listes de mots qu'on saura si la voyelle finale est doublée ou non; et à l'oral, il faudra se souvenir de l'étymon pour savoir s'il faut nasaliser la voyelle un peu ou pas du tout, selon que le redoublement correspond à un *-n* ou à un *-r* ou *-d* disparus.

– et seconde faiblesse à laquelle faisait allusion M. Grosclaude quand il donnait raison à Salette « contre la tradition antérieure... (et postérieure). », l'ambiguïté du *-e* final : il se lit soit [e] atone (le fameux « e doucement fermé de Lespy »), soit [ɔ, œ ou a], sans autre guide qu'une règle complexe néanmoins suivie d'une liste d'exceptions (*Gr.* n° 26-27).

### La notation des consonnes

Le système consonantique présente moins de difficultés; notons à l'actif de Lespy une nette préférence pour les groupes *-dge* ou *-dye*, *-dja* ou *-dya* etc., comme la prononciation le suggère et le pratiquaient majoritairement les anciens. Indépendamment des erreurs ou incohérences qu'on peut déceler dans le *Dic.* par rapport aux intentions affichées dans la *Grammaire* (notamment *nh/gn*, *x/ch*), je considère comme les difficultés les plus grandes :

– les notations ambiguës dont la lecture suppose l'apprentissage de listes d'exceptions : surtout, l'*h* muet; mais aussi, *gn* valant /ŋ/, en concurrence avec *nh*, et /gn/ ou /nn/; et, à un moindre degré, *-st* lu [-s]; *-d* muet dans quelques mots;

– les exceptions mal fondées : mots en *lh* lu [l] (*malhurous*); mots à *-r* final muet;

– le polyporisme de *j* et *y* devant *a*, *o*, *u* et de *y*, *j* et *g* devant *e* et *i*; les hésitations entre *ix* et *x* pour /ʃ/; entre ceux-ci et *ch*; entre *tz* et *dz* à l'intérieur des mots; entre les pluriels en *cx* et *cxs*; et celles qu'induit l'absence de *ç* (*sauce*, *saucè* et *saussa*, *saussade*);

– l'absence de graphie englobante pour les produits de *-ll'* latin (*bèt*, *bètch*, *bèyt*, *bèytch*);

– les complications inutiles : outre l'*h* muet, le *g* de *vingt* et *digt*, *ph* et *ff* pour *f* simple; et les pluriels en *-z* et encore plus en *-cx/cxs*.

### Réception et devenir de la graphie de Lespy

Ainsi, paradoxalement, face à Salette qui pouvait passer à première vue pour un "classique" avec ses *-a* féminins, Lespy semblerait un "moderne" avec ses *-e*; pourtant, il se révèle comme un

“classique”, voire un “archaïsant” pour parler comme H. Gavel (cf. p. 141), avec toutes les ambiguïtés de sa théorie, aggravées par sa pratique.

Qu'en est-il advenu ? Voici ce qu'en dit A. Sarrail (1980, 11) :

« Pour sûr, cette graphie de Lespy fut d'un bon secours pour les écrivains de cette époque (1860-1900) et il y en avait de grands, quand ce ne serait qu'Isidore Salles. Je pense cependant qu'aucun ne suivit parfaitement les règles de Lespy. Salles le reconnaît (*Debis gascouns* p. 3) : “Je dois aussi un hommage amical au savant Monsieur V. Lespy de Pau : ses livres m'ont donné plus d'une leçon, arrivée malheureusement à l'heure tardive où la plume trouve les doigts noués et rebelles aux lois de la grammaire”. Il écrit donc “*saben*” et non pas “*sabent*” comme Lespy, “*bacha*” et non “*baxa*”, “*pegnicades*”, et non “*penhicades*”, etc. La diphtongue *au*, il l'écrivit (presque toujours) avec un tréma sur l'u — ce que ne voulait pas Lespy. »

## 9 – L'Escole Gastou Febus

### I - Règles de 1900

#### La genèse

Lespy avait adhéré au Félibrige, qui n'avait pu faire moins que de le nommer “majoral”; mais il était resté relativement en marge de l'institution. Il devait revenir à d'autres, plus jeunes, de fonder en 1896 l'*Escole Gastou Febus* (cf. p. 76) dont l'une des premières tâches fut de lancer dès 1897 une revue, les *Reclams de Biarn e Gascougne*.

Or si nul n'avait osé critiquer de front les choix de Lespy, il est remarquable que dix mois après sa mort, le 21 février 1897, la question de la graphie est abordée dans les *Reclams* : « très vite, le secrétaire de l'*Escole* P. D. Lafore [...] s'avise que les collaborateurs de la Revue ne s'entendent pas sur la graphie. Dans le n° 6 de décembre 1897, il relève les points de désaccord. » rapporte A. Sarrail (1980, p. 11). Voici donc ce qu'écrivit Lafore :

« L'orthographe traditionnelle, celle de nos chartes et de nos fors, celle que préconise Lespy, veut :

« 1° que le *u* après une voyelle se prononce ou : *chibau*, *hau*, etc;

« 2° que le *l* mouillé français s'écrive *lh* : *lhèu*;

« 3° que le *gn* français s'écrive *nh* : *aranhe*,

« 4° que le verbe avoir, de même que tous les autres termes possédant une *h* muette conservent cette *h* : *habé*, *hore*, etc.

« 5° que le *o* devant une voyelle, se prononce ou : *goarda*, *ahoega*, etc.

« 6° que le *ch* français s'écrive *x* : *medix* pour *medich*, *coexe* pour *coeche*, etc.

« Les deux premières particularités sont acceptées par la plupart des auteurs modernes; les autres le sont moins, surtout la dernière...

« Celui qui écrit ces lignes tient à dire cependant... que lui paraît préférable l'emploi de l'orthographe simplifiée... C'est une façon d'écrire pour être facilement lu et facilement compris de tout le monde. »

Et A. Sarrail de poursuivre :

« Le même article paraissait à nouveau dans le n° d'avril 1898 (p. 159). Aucune réponse ne fut faite à cet appel pourtant très clair. Peut-être que chacun voulait rester sur ses positions, avec la crainte des changements et des règles ? [...]

« Et tout à coup, les *Reclams* de mars 1900 (n° 3, p. 1) annoncent la venue à Pau d'Edouard Bourciez, pour faire une conférence, le 31 mars sur les Contes populaires de Gascogne. Le samedi soir 31 mars et le dimanche matin, la commission pour l'unification de la graphie devait se réunir, présidée par Bourciez. »

Cela ressemble fort à une pieuse légende. Très probablement, le Pr. Bourciez, titulaire de la

chaire de langue romane à l'Université de Bordeaux et membre de l'*Escole Gastou Febus*, n'était pas resté passif à la lecture des articles de P. D. Lafore; et il avait dû longuement réfléchir à ce que pourrait être une graphie vraiment utilisable par les auteurs de l'*Escole*. Il ne vint donc certainement pas à Pau les mains vides, ce qui explique que les règles qu'il avait préparées furent acceptées, sans doute sans grandes modifications, en deux séances d'un soir et d'une matinée. Au demeurant, ces règles furent aussitôt publiées sous sa seule signature : « Règles orthographiques du béarnais moderne (adoptées par la Commission administrative de l'*Escole Gastou Febus*, dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 1900) » (*Reclams*, n° 4 d'avril 1900, pp. 50-56).

### Les principales nouveautés

Nous remarquons d'emblée que ces règles ne visent encore que le béarnais, mais « moderne », ce qui sous-entend une rupture avec l'excessive référence à l'ancienne langue chez Lespy. Pratiquement, cela se traduit par de nombreux changements par rapport à la graphie de Lespy :

– abandon total des doubles voyelles à la finale; la nasalisation légère pour les mots ayant perdu un *-n* final est notée par l'accent circonflexe sur *a*, *e* et *i* : *pâ*, *hê*, *bî* et non plus *paa*, *hee*, *bii*; mais *u* et *ou* ne portent aucun accent, qu'il soient simples (*escu*, *amou*, *pastou*...) ou légèrement nasalisés (*cadu*, *carbou*, *layrou*...); en outre, sortant du territoire béarnais malgré le titre, on précise : « Dans les dialectes, où l'*n* se conserve distincte dans la prononciation et dans l'écriture, on n'emploie pas l'accent circonflexe » mais on note ce *-n* : *pan*, *hen*, *bin*;

– marquage de tout *e* tonique par un accent aigu ou grave selon sa sonorité (*arré*, *bouhadé*, *estéle*, *téms*, *darrè*, *hèste*...), y compris dans la conjonction *é*, et, facultativement, dans les « particules et pronoms *de*, *que*, *me*, *te*, *se*, *pe* »; Lespy, lui, n'accentuait pas l'*e* fermé dans les monosyllabes ni dans le corps des mots (*estele*, *temps*...);

– notation de la diphtongue /ou/ par *òu* (comme en provençal) et non plus *oü* : *hòu*, *pòu*, *linsòu*;

– remplacement de *x* par *s* devant consonne sourde : *destrau*, *espleyt*, *esplica*;

– abandon de *ix* ou *x* pour noter /ʃ/, remplacé par *ch* : *medich*, *coeche* au lieu de *medix*, *coexe*;

– généralisation de *gn* pour noter /ɲ/, au lieu de *nh* et *gn* : *castagne* au lieu de *castanhe*;

– notation par *-s-* du /z/ des noms de nombre *ounse*, *doutse*, *tretse*, etc.;

– remplacement par *c(i)* du *t* « sifflant devant *i* dans des mots savants » : *paciènce*, *reboluciou* [sic; corrigés en *paciénce*, *rebouluciou* en 1905];

– adoption de *-th* en variante de *-t* pour noter les réalisations [tʃ] et [tj], au lieu des *-tch*, *-yt*, *-ytch* de Lespy : *éth*, *aquéth*, *nabèth*, *coth*, etc. (en béarnais classique *ét*, *aqué*, *nabèt*, *cot*);

– suppression de toute dentale finale après *n*, sauf si elle est prononcée : *deban*, *quoan*, *roun*, mais *bint*, *cént*, *sént*;

– suppression du *g* amuï dans *dit* {doigt} et *bint* {vingt};

– régularisation en *-cs* du pluriel des mots en *-c* : *amics*, *brocs* au lieu de *amicx(s)*, *brocx(s)*;

– abandon des finales en *-tz*, remplacé par *-ts* : *la pats*, *lou prêts*, *cantats*...

On peut reconnaître dans ces changements trois idées directrices :

– mieux refléter la prononciation actuelle : on supprime les voyelles doubles pour ne noter que la nasalisation légère ou franchement le *-n* (vélaire) que l'on prononce; on supprime de même des consonnes étymologiques aujourd'hui amuïes : la plupart des dentales finales après *n*, le *g* de

*dig* et *bingt*; et *s* remplace *x* devant consonne sourde;

– simplifier le code de l'écriture : outre les mesures qui précèdent, qui contribuent aussi à la simplification, on unifie en *gn* la notation de /ɲ/, en *-th* celle de [tʃ] et [tj], on traite le pluriel des mots en *-c* suivant la règle générale et la valeur /s/ de *t* devant *i* est rendue par *c*, d'utilisation générale dans cet emploi;

– clarifier ce code : tout *e* tonique est marqué par un accent; la diphtongue /ou/ est notée par *òu*, ce qui supprime le *ü* tréma déjà proscrit des autres diphtongues et laisse au tréma son seul rôle de disjonction de voyelles en hiatus; (*i*)*x* ou *x* est remplacé par *ch* pour noter /ʃ/, ce *ch* étant bien plus familier au commun des usagers formés à la graphie du français; *-tz* en finale est remplacé par *-ts* pour la même raison.

Mais on ne voit pas comment expliquer la graphie aberrante par *-s-* du /z/ des noms de nombre *ounse*, *doutse*, *tretse*, etc. !

Accessoirement, nous pouvons remarquer que *th* pour [tj] était déjà utilisé par de bons écrivains de la seconde moitié du siècle écoulé, en particulier pour le pronom *eth* (contre *et* dans le *Dic.* de Lespy); ainsi, I. Salles : outre *eth*, *thoyne*, *barthe*, *péth* (= *pèth* en gascon général), *debath*; et Hourcadut, Nostradamus et autres écrivains d'Orthez. Quant à *ch*, il rejoint le français, mais *ci* au lieu de *ti* et *s* à la place de *x* devant sourde s'en écartent délibérément, tandis que *ci* rapproche le béarnais du castillan; et *gn* se trouve dans les textes béarnais les plus anciens. En un mot, pas d'idéologie sous-jacente en dehors de celle qui consiste à rendre l'écrit accessible au plus grand nombre; et de toute façon, disparition de la référence systématique aux anciens textes béarnais : c'est une graphie moderne, plus facile à apprendre, pour une langue vivante du début du XX<sup>e</sup> s.

Mais rien n'est changé à l'ambiguïté du l'*e* final atone (*gabe*, *crabe*), ni à l'absence de critère pour savoir si *i*, *u* et *ou* finals sont toniques (*lusi*, *que sabi...*; *segu*, *cadu...*; *pastou*, *carbou*, *layrou...*), ou atones (*homi*, *bimi*, *qu'aymi...*; *anyou*, *asou*, *cassou...*), ou si *h* est aspirée (*hort*) ou non (*haunou*). Une nouvelle ambiguïté est même créée par la notation du *-n* (vélaire) dans *pan*, *hen*, *bin...* que rien ne différencie du *-n* (dental) commun à tout le territoire gascon dans *engan*, *balén*, *praubin...*, d'autant que la famille des mots en *-n* dental est singulièrement agrandie par la suppression de la dentale finale amuïe après *n* (*quoan*, *balen*, *roun*, etc.).

## La suite

Comment ces règles ont-elles été appliquées ? C'est difficile à apprécier, dans la mesure où elles devaient être remplacées cinq ans plus tard. Et l'on sait combien est longue la mise en place des réformes orthographiques. Il est certain en tout cas que leur "modernisme" provoqua la réaction du lettré qu'était le Dr Lacoarret (Al-Cartero) dans un article des *Reclams* d'aout 1903 : il proposait de rétablir la consonne finale amuïe, essentiellement *-n* et *-r* : *mar*, *carn*, *flour*, *oubrèr*, *aymar*, etc. Outre l'avantage théorique de conserver au mot sa vieille latinité, on comprendrait mieux la dérivation; et en poésie, on ne pourrait plus faire rimer des mots de même finale dans la prononciation, mais de finales différentes à l'écrit, comme *blous*, *flours*, *briulouns*. On retrouve là le courant archaïsant et savant mis à la mode dans le Félibrige par l'abbé Roux, puis par Estieu et Perbosc, mais que refusaient les jeunes Félibres de l'*Escole*, partisans de la modernité et du progrès.

Il y eut des articles en sens opposé, plaidant pour une langue et une graphie proches du peuple qui pratiquait naturellement la langue. Par exemple, Henri Péliçon (le Félibre de Barétous) dans les

*Reclams* de Yenè 1904, p. 13; ou encore L. Loustau-Prous, *Juge de paix à Vic-Fezensac* dans ceux de Mars 1904, pp. 52-54. Celui-ci communiquait même une lettre que le romaniste Paul Meyer avait adressée en le 7 mars 1869 à son ami Jean-François Bladé, autre magistrat et folkloriste gascon bien connu. J'en retiens ici l'essentiel :

« Le principe auquel il faut s'en tenir pour l'orthographe du béarnais ou du gascon est, selon moi, la notation de la prononciation qui caractérise l'état présent d'une langue [...]. En écrivant les consonnes finales qui s'entendaient autrefois et n'apparaissent plus maintenant que dans les formes dérivées, vous vous imposeriez la nécessité d'indiquer en note la véritable prononciation, ce qui pourrait vous entraîner loin. — Et pour quel profit ? — Ces lettres ne se prononcent plus ou même ne se sont jamais prononcées : c'est comme si elles n'existaient pas. »

## II - Règles de 1905

### Le chantier est rouvert

Pour couper court à la discussion, le Bureau de l'E.G.F. forma une commission de l'orthographe (*Reclams*, Seteme 1904, p. 237) : outre le *capdau* {président} Planté et le secrétaire général Lalanne, membres de droit, MM. Baudorre, Camélat, Daugé, Lafore, Dr. Lacoarret, Lacoste et Palay. Le même communiqué donnait la composition de la commission du dictionnaire, et « M. Lacaze, sous-inspecteur de l'Enregistrement à Pau » fut élu le 10 novembre comme « président de la commission du dictionnaire et de l'orthographe » (*Reclams...*, Décembre 1904, p. 301). Et dans *Reclams* de Heurè 1905, p. 38, Lacaze écrivait plein d'espoir :

« Il n'est pas chimérique de penser que le système graphique appliqué par l'Escole pourrait sans trop de peine devenir commun aux quatre départements réunis sous la bannière des *Reclams*. Il suffirait pour cela d'un peu de bonne volonté et du désir d'arriver à une entente qui aurait pour effet d'assurer le succès du Félibrige dans notre Sud-Ouest. La cause est du reste aux trois-quarts gagnée. Pour le Gers, on constate avec plaisir que quelques-uns de nos dévoués confrères observent nos règles essentielles; les autres sont trop aimables pour rester sourds à notre pressant appel et pour ne pas consentir au remplacement de l'*o* par l'*e* - par exemple - dans des mots comme *hilho*, *estelo* que l'on écrirait *hilhe*, *estele*. »

Mais « Cette commission, m'assure Palay, ne se réunit jamais. » (Abbé Saint-Bézar, 1961, p. 166). Néanmoins, les deux commissions furent convoquées pour le 27 août 1905 à Oloron, à l'occasion des Fêtes félibréennes, en vue d'arrêter « les règles orthographiques à adopter » (*Reclams de Biarn e Gascogne*, Aoust 1905, p. 148). Selon le compte rendu publié dans le numéro suivant (Seteme-octobre), la réunion se fit l'après-midi, jusqu'à 7 heures du soir où il fallut « s'aller préparer à la *grane serade* » {grande soirée}; on peut lire le long discours (en français) de « M. Lacaze, sous-inspecteur de l'Enregistrement, président », mais pour ce qui est de l'activité des commissions, il est dit seulement que l'« On s'est occupé activement du futur Dictionnaire simplifié, des règles grammaticales à adopter. » Rien sur l'orthographe, sinon le court alinéa qu'y consacre le discours de M. Lacaze :

« En ce qui concerne les règles orthographiques, la tâche paraît relativement aisée et, tout en tenant compte des différences dialectales, on peut espérer que l'entente se fera sur les points les plus importants. Du reste, nous avons des guides précieux pour l'exécution de ce travail; nous aurons à recourir souvent aux indications qu'ils ont données. »

En fait, il fallut attendre les *Reclams* de Yulh {Juin} 1906 pour que fussent publiées, pp. 114-124, sous la signature de Lacaze, les *Règles orthographiques du Gascon moderne*.

Ces règles suivent le même plan que celles de 1900, en insérant toutefois une section *Accent*

*tonique* entre celle des *Voyelles* et celle des *Diphthongues*. Il est donc facile de les présenter en synopse et donc de faire apparaître les changements adoptés.

### Les changements

Le premier, de taille, est dans le titre : ce sont désormais les règles orthographiques du **gascon**, et plus seulement du béarnais. Mais on a vu que la notation du *-n* vélaire ouvrait déjà les règles de 1900 sur le gascon, alors que le préambule qui suit le titre de 1905 réduit la Gascogne linguistique à « la région où s'exerce plus particulièrement l'action des *Reclams*, il ne vise que le béarnais et les dialectes les plus rapprochés du Béarn. » Et l'Avertissement du *Dic.* de Palay de 1932, que nous étudierons bientôt (p. 136), dit sensiblement la même chose, tout en étant plus explicite : « dialectes parlés dans [... le] Bassin de l'Adour; ces dialectes sont le béarnais, le bigourdan, le landais et le gascon du Gers ».

Sur le fond, nous pouvons remarquer les changements suivants :

- l'accent aigu est supprimé sur le *e* des monosyllabes, conjonction *e* comprise;
- on admet le *-o* à la place du *-e* féminin comme variante chez les “irréductibles” des « régions extrêmes, influencées par le voisinage du dialecte agenais ou toulousain »;

- on note le *è* ouvert en syllabe non tonique : *pèpica*, *pèrrema*, *pèyrebate*, *permèremén*, *darrèremén*; d'après ces exemples, il s'agit en fait des mots composés avec un accent tonique secondaire;

- on note la nasalisation sur *û* (*û*, *cadû*, *mantû*...), mais on la supprime sur *ê* qu'on craint de voir lu à la française : *hé*, *plé* au lieu de *hê*, *plê*, etc. Mais on garde *hén*, *plén* là où l'*n* se prononce et on précise que la prononciation “mouillée” est notée *héy*, *pléy*, etc.

- la diphtongue *ûu* de certains dialectes est ajoutée à la liste (*bûu*);

- il est précisé que les notations *oue/ouè*, *oui* sont celles de deux voyelles en diérèse et non d'une diphtongue : *pouème*, *que soui*, *que deyoui*; la préférence éventuelle pour un tréma sur le *ï* est évoquée, sans plus;

- la place de l'acent tonique est mieux précisée, du moins en dehors des formes verbales qui relèvent des « grammaires »; en particulier, dans les paroxytons achevés par *i* ou *ou*, « l'*a*, l'*i*, l'*o*, ou l'*u* (à l'exclusion de l'*ou*), qui s'y trouve [à la pénultième], recevra un accent grave. »

- malgré la réserve relative aux formes verbales, il a paru nécessaire de traiter de l'accent tonique des 1<sup>ères</sup> personnes du présent et de l'imparfait de l'indicatif des verbes en *-e* « béarnais », en fait des régions de l'ouest gascon qui connaissent l'imparfait court : « Pour éviter toute confusion, on mettra un accent grave sur l'*a* ou l'*i* de la pénultième de l'indicatif. Ex : *mentàbi* {je nommais}; mais *mentabi* {je nommais} sans accent. De même *càdi* et *cadi*; *disi* et *disi*; *escribi* et *escribi*, etc. »;

- *h* muet est supprimé au verbe *abé*; il est maintenu par suite d'« un long usage » dans « *hòmi*, *històri*, *heretè* » mais rendu facultatif « dans des mots comme *oustau*, *èrbe*, *oéy*, *ort* {jardin}, etc. »;

- il est précisé que le *ç* est exclu de la graphie : *abansa*, *coumensabi*, *asso*, *fayssou*, etc.;

- il est précisé que les consonnes ne sont doublées que si elles sont entendue doubles; ainsi le *t* dans *arrecatta*, *dissatte*, etc.; le *m* dans *semmane*, *semmanè*; le *n* dans *pinneta*, *sinnét*, *arreguinna*, *sannie*, etc. Mais pas d'exemple de doubles *p*, *b* et *f* : *aparelha*, *aparia*, *apèu*, *abat*, *abadie*, *aferma*, *afina*, *afliya*, *afrounta*;

– le *t* peut s'écrire après *-n* final lorsqu'il est prononcé; outre *cent, vint* et *sent* : *û balent òmi; quoant ès arribat*;

– on rétablit la notation normale par *-z-* du /z/ des noms de nombre *ounze, doutze, etc.*;

– on spécifie la notation par *ch-* du *s-* étymologique chuinté : *chéys, chichante, chuc*;

– on rétablit le *x* comme consonne de l'alphabet gascon, alors qu'on l'avait exclu en 1900 sans dire comment noter les mots que Lespy écrivait *examina, excessiu, bexa...* Les diverses réalisations recensées (*cs, gz, ts, tz, dz*) seront « uniformément rendues par *x* »;

– il est fait mention du *-u-* intervocalique de certains parlers : *auèue, beuèue, etc.*; en réalité, cependant, le texte le considère comme une suite de diphtongues;

– enfin, quelques précisions complémentaires sont données sur la notation des pronoms enclitiques, mais je n'en ai pas parlé à propos des règles de 1900 qui reconduisaient la *Grammaire* de Lespy, et il n'y a ici rien de particulièrement notable.

### Ce que j'en retiens d'important

La liste des modifications est longue... mais ce sont pour la plupart des précisions qui ne changent pas fondamentalement les règles de 1900; je ne retiendrai donc dans mon commentaire que celles qui sortent du lot :

– mieux refléter la prononciation actuelle : on note le *è* ouvert en syllabe tonique secondaire, la nasalisation du *û*, le chuintement du *s-* initial; on insiste sur le non redoublement des consonnes prononcées simples; en particulier, les graphies *arrecatta, dissatte, semmane, semmanè, pinneta, sinnét, etc.* écartent l'écriture d'anciennes consonnes aujourd'hui assimilées.

– simplifier le code de l'écriture : on supprime l'accent aigu du *e* des monosyllabes, et l'*h* muet de *abé*;

– l'homogénéiser : on note la nasalisation du *û* comme celle du *a* et du *i*; on rétablit la notation normale par *-z-* dans les noms de nombre *ounze, doutze, etc.*;

– l'assouplir... faute de pouvoir l'imposer : c'est l'acceptation du *-o* à la place du *-e* féminin;

– le corriger : on rétablit le *x* prématurément supprimé.

– le compléter : diphtongue *ûu* de certains dialectes, *-u-* intervocalique de certains parlers.

Donc, aucun changement fondamental par rapport à l'esprit "moderne" de 1900.

En revanche, l'abandon de l'accent circonflexe sur le *e* légèrement nasal supprime la notation d'un phonème qui a son correspondant dans le *-n* d'autres dialectes gascons et crée une incohérence par rapport à *a, i* et *u* tandis que le *ou* légèrement nasal n'est toujours pas noté. De plus, comme *ou* ne porte jamais d'accent, il n'est pas possible de marquer que *bouhi* (je souffle), *courri* (je cours), etc. sont paroxytons. Par contre, est inutile le maintien de l'accent aigu sur le *é* tonique en pénultième de mots terminés par *-e(s)* : *estéle, créde...*

Demeurent enfin les deux grandes faiblesses signalées pour les règles de 1900, l'ambiguïté du *e* final atone (*gabe, crabe*) et celle résultant de la notation du *-n* (vélaire) que rien ne différencie du *-n* (dental) commun à tout le territoire gascon. Quant à la question de l'*h* aspiré ou non, elle est loin d'être réglée par la timide mesure prise qui, limitée au verbe *abé*, laisse le scripteur dans un flou complet.

En conclusion, les retouches de 1905 ont un peu amélioré les règles de 1900, mais sont passées

à côté de plusieurs problèmes importants. Mais en un temps où ceux qui s'intéressaient à la langue gasconne l'avaient apprise au berceau et la parlaient couramment, les imperfections de la norme passaient inaperçues, comme le sont celles de la norme française pour les Français instruits.

## 10 – La graphie des “Trovadors”

Tandis que le Félibrige s'installait en Béarn avec l'*Escole Gastou Febus* et ses normes graphiques modernes adaptées de Mistral, un mouvement de type classique, quelque peu dissident, était en train de se développer au sein du Félibrige. Né en Limousin avec l'abbé Joseph Roux (1834-1905), il avait trouvé en Languedoc deux missionnaires zélés, les instituteurs Antonin Perbosc (1861-1944) et Prosper Estieu (1860-1939). Il ne s'agissait pas moins que de restituer la langue d'oc dans ce qu'elle était du temps des Toubadours, en commençant par le retour à la « graphie des Troubadours »; en parallèle, ces instituteurs anticléricaux “récupéraient” la Croisade albigeoise comme moyen de lutter contre l'Église et de dresser le Midi contre le Nord.

Les félibres béarnais et gascons ne pouvaient ignorer ce mouvement.

### I – L'échappée classique de Simin Palay (1909-1921)

Le premier à s'y être engagé, au moins par quelques écrits, fut Simin Palay (1874-1965), malgré un profond attachement à l'Église catholique que dénonçait Perbosc :

« ... A Perpignan c'est parfait. Mais cela nous amène Amade, très bon Majoral, mais universitaire couleur Sarrieu, qu'il faudra bien avaler, le plus tard possible. Et puis Palay ! Tous cléricaux ! C'est dégoûtant ! » (lettre à Estieu du 10 décembre 1909, citée par Barthés, 1987, 100).

En tout cas, Palay entra dans le jeu par un long poème *Toulouse !* primé aux *Jeux Floraux* de Toulouse (*Reclams*, Février à Mai 1909, pp. 30, 54, 77 et 99), mais en graphie de l'*Escole Gastou Febus*. Cependant, que le baron Désazars de Montgaillard, membre du jury des *Jeux floraux*, ait apprécié l'œuvre de Palay (Barthés, *ib.*, 104) n'était pas du goût de Perbosc qui écrit à son ami :

« ... Désazars m'a dit que ça valait mieux que rien, que c'était au moins un hommage, tu vois la suite. Palay me répugne de plus en plus. Il faut que tu travailles à le démolir, en montrant son insincérité. J'espère qu'il ne sera pas élu » (lettre à Estieu, du 10 juin 1911 in Barthés, *ib.*).

Palay n'en continue pas moins et compose un autre poème en 1911, *Sant Exupère, Salvador de Toloza*; Toulouse est toujours là, mais Palay semble ne plus vouloir revenir sur la croisade albigeoise, sans doute trop exploitée par le courant languedocien, et célèbre un évènement du V<sup>e</sup> s. Mais cette fois, le poème est écrit dans la graphie de Perbosc-Estieu et sera publié dans *Lo Gai Saber*, revue de l'*Escòla occitana* sur laquelle je reviendrai bientôt; il y est présenté comme « *Dialecte biarnés am {avec} grafia neo-romana.* » (1920, n° 7, pp. 168-170, n° 8, pp. 186-188 et 1921, n° 9, pp. 10-12); les *Reclams de Biarn e Gascogne* en feront seulement mention : « Le *Gai saber* de Toulouse publie le poème : Sent Exupère de Palay » (n° 2 de Février 1921, p. 31).

En fait, outre l'emploi de *-a* en finale féminine et de *o* pour /u/, c'est un curieux mélange de formes languedociennes (*Sant, al, del, forbis, bèl, asalt, filh, saure, jorn, captal...* pour *Sent, au, deu, hrobeix, bèth, assaut, hilh, saber, dia, capdau...*) et de rares formes ou mots béarnais (*cade, Mèste, ad arond, baxar...* pour *cada, Mèstre, (a)dereng, baissar...*), voire d'archaïsmes (*ab* pour *dab*); et abandon de l'énonciatif *que*, des possessifs “articulés”. On remarque en *baxar* l'emploi pour /ʃ/ du *x* de la vieille graphie béarnaise et gasconne, mais il vaut [ks] dans *fixar* du vers précédent et

[ts] dans *nox* ...; et la mention de publication dans *Reclams* rétablit le *Sent* gascon !

Neuf ans plus tard, en 1920, Palay devait “récidiver” en présentant encore aux *Jeux floraux* un poème qui fut lui aussi primé, puis publié en 1921 dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, 1921, pp. 92-110 : *La canson d'en Ramon de Sant Gilles*, que je cite d'après sa reproduction dans *Reclams* 1996 - 1/2/3, pp. 16-25.

Tout comme en 1911, Palay évite la croisade albigeoise et chante ici la première croisade prêchée en 1099 par le Pape Urbain II pour délivrer le tombeau du Christ des mains des Sarrasins; y prirent part le Comte de Toulouse Raymond de St-Gilles et le Vicomte de Béarn Gaston le Croisé.

La langue est plus franchement béarnaise, avec des mots ou des formes ignorés du languedocien (*audir, bronir, aperar, apux, carrèras, barrèras, ei, castet, oelh, goardara...*); et en particulier l'article *dou, dous* (“du, des”), qui pose problème : logiquement, se situant dans le système Perbosc-Estieu, il devrait se lire [doʁ[s]], tout comme *pou* (“peur”) se lit [poʁ]; mais [doʁ[s]] est quasi ignoré des cartes 2461 à 2463 de l'ALG VI, alors que [du[s]] est de très loin la forme la plus répandue, en Béarn notamment; au demeurant, *souci* ne peut se lire que [su'si], ce qui conduit à admettre que Palay a usé ici de *ou* pour certains /u/...

On trouve aussi des formes languedociennes comme *salvat, bela, (n)aut(a)*... pour *sauvat, bèra, haut(a)*... et surtout, le béarnais est “épuré” du *h* gascon (!) et de l'énonciatif *que*; donc *fon, fè, foc, filh, filha, far* etc. Mais chassez le naturel... On trouve donc quand même quelques énonciatifs : un *que*, « **Qu'**avetz aci mon amna tota nuda », deux *e*, « Puxque ma dona e sera dabe jo » et « Quand subre amor / **E** s'apitola ! »; et surtout plusieurs *be* ou *b'* dans des exclamatives, où ils semblent bien distincts de l'adverbe “bien” noté *ben* par ailleurs : « **B'**ei la canson qu'un pauvre trobador / [...] acompanha », « **b'**a l'amna amistoza e proza / Lo noble comte de Toloza ! », « **E**, lèu apux, **be** l'a matat / **E** son ost fujis, despartat ! » « Aquiu **be** i a cent mil omis e famas » etc.

Autre retour au naturel, *heresa, tahuc, Mahom* ou *Mahomet* qui seront dans son *Dictionnaire* (le premier, comme *heresse*) avec le *h* gascon, car le *Dictionnaire* ne note pas l'*h* muet. Et je ne sais comment juger de l'exclamation maintes fois répétée *Hoi !* : *houy* gascon est pour Palay le cri pour chasser l'immonde, notamment les porcs, et *hoi* ou *oi* est pour Mistral un cri d'étonnement, toutes acceptions en rupture avec le contexte...; même perplexité pour *Hara* dans un des derniers vers « **E** la vox responec : “Hara, ven far la guerra !” » : avec *far* à côté, ce ne peut être le futur *farà*, comme pour dire « Ça fera l'affaire »; et pourquoi *ara* déjà noté ainsi serait ici affublé d'un *h*- ?

Tout cela pour dire combien ce poème sent l'artifice, le jeu convenu pour plaire à une Académie toulousaine, dans la graphie à la mode et en camouflant la gasconité de l'auteur. Il est remarquable en tout cas que ni le poème primé en 1911 ni celui-ci ne furent publiés dans les *Reclams de Biarn e Gascogne*, revue de l'*Escole Gastou Febus* dont Palay allait devenir le *Capdau* en 1923. Ce n'est que trente ans après sa mort que les occitanistes devenus maîtres de l'*Escole* ont publié le poème de 1920 dans les *Reclams*; sans doute était-ce pour souligner le vers de Palay louant le lien entre « les cœurs béarnais et les cœurs toulousains dans les voies de l'Histoire » et commenter : « bien loin de toute petite dispute localiste ».

Mais c'était oublier que dans les 45 années de sa vie après ce poème, Palay n'a usé que de la graphie de l'*Escole*, et spécialement dans son fameux *Dictionnaire* (cf. p. 136). Dans l'article des *Reclams* de 1958 déjà cité p. 39, il s'est même expressément élevé contre la graphie occitane :

« ...ceux qu'on dit occitans ou occitanistes [...] ont cru qu'en inventant une graphie,

la même pour tous les dialectes, ils permettraient à tout un chacun de les lire tous facilement, et c'est le contraire qui se passe : il n'y a que quelques initiés qui s'en tirent, et encore le Provençal ne comprendra pas le gascon s'il ne le sait pas avant, et *vice versa*. De plus, si un Béarnais et un Auvergnat se parlent, en raison de la différences des sons, ils ne s'entendent pas.

« Un jour, dans une ville où j'étais de passage, je me trompai de réunion. Un orateur était à la tribune et j'essayai de comprendre, mais en vain. Je demandai alors à un voisin où je me trouvais : "C'est un congrès pour l'espéranto" me répondit-il. "Ah ! et que dit le conférencier ? — Je ne le comprends pas : il parle avec l'accent allemand." »

« Avec l'occitan, je pense que ce serait tout de même. C'est un mauvais pâté qui n'est trouvé bon par une minorité — et qui parle surtout en français, et en oc seulement dans quelques occasions.

« Un autre résultat inattendu est celui-ci : la graphie occitane est tellement compliquée que les imprimeurs ont assimilé l'occitan à une langue étrangère comme l'anglais et l'allemand — cette comparaison est une honte — et lui appliquent le tarif syndical, quelque chose comme 20 ou 25 % en plus.

« L'homme de bon sens reste sur le terrain de la simplicité et du facile à pratiquer. C'est ainsi que se fait le bon travail. »

## II – L'Escole moundino et l'Escòla occitana de Toulouse

Il convient de dire ici quelques mots des écoles félibréennes de Toulouse, trop près du domaine gascon pour ne pas l'influencer quelque peu. L'*Escolo moundino* d'abord, créée en 1892 et adepte d'une graphie de type mistralien comme le révèle son titre. Mais les félibres partisans de la graphie classique ne devaient pas s'y sentir à l'aise, puisqu'ils allaient fonder en 1919, chez le baron Désazars, en son manoir d'Avignonet-Lauragais, une nouvelle école félibréenne, l'*Escòla occitana*; et celle-ci lançait aussitôt sa revue, *Lo Gai saber*.

Bien évidemment, Perbosc et Estieu étaient de la nouvelle *Escòla*, ainsi que le jeune abbé Salvat (1889-1973) et sa graphie était celle de Perbosc-Estieu.

### 1921 : La chaîne est renouée (P. Estieu)

Tel est le titre d'un article d'Estieu publié dès le n° 9 de *Lo Gai Saber* (Janv.-Feb. 1921), sous le pseudonyme de Jean d'Occitanie, pour montrer les mérites de la graphie de l'*Escòla*. D'emblée, il met sur le compte du « néfaste édit de Villers-Cotterêts » de 1539 la fragmentation de la langue d'oc « en un si grand nombre de sous-dialectes qu'il devint bientôt impossible de reconnaître son unité primitive ». Et de faire un bref historique des efforts pour « renouer la chaîne occitane depuis si longtemps interrompue », jusqu'à l'arrivée de Mistral — on est Félibres déclarés — dont « l'éternelle gloire [sera], outre celle que lui a valu son génie poétique, d'avoir établi scientifiquement, dans son *Trésor du Félibrige*, les règles qui devaient ramener peu à peu la langue d'oc à sa pureté ancestrale ». Mais « ce n'était là qu'une première étape » et « quelques-uns de ses meilleurs disciples, qu'il désignait ainsi lui-même, ont continué son œuvre philologique et ont pu fixer définitivement la graphie occitane. »

Et plutôt que de faire un exposé savant de règles qui pourrait effrayer le lecteur, Estieu présente cinq textes anciens, du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s., avec en vis-à-vis leur transcription en langue moderne notée selon la graphie de l'*Escòla*. Pour lui, ces citations devront suffire « à démontrer que les règles graphiques que nous avons adoptées pour la langue d'oc moderne constituent un système à la fois traditionnel et scientifique hors duquel il ne peut y avoir que pitoyable décadence et mortelle anarchie. »

On voit tout de suite la falsification de l'histoire linguistique et la prétention à être les seuls vrais disciples de Mistral, appuyés sur la science, et parvenus à « fixer définitivement la graphie occitane. » Las ! Quatorze ans plus tard, la *Gramatica occitana* d'Alibert allait proposer une nouvelle graphie classique et montrer la fragilité des acquis “définitifs” en la matière.

### 1922 : *L'etzemple dos Catalans* (I. Girard)

L'année suivante, le même *Lo Gai Saber* devait publier un article du médecin Ismaël Girard (1898-1976) donnant en exemple la renaissance littéraire catalane. Sur le fond, rien à dire ici, mais ce qui est intéressant, c'est d'observer que l'auteur est un Gascon commingeois et qu'il écrit dans la graphie classique de Perbosc-Estieu, sans norme préétablie pour cela, pour autant que je sache. Cela lui laisse une certaine liberté.

Selon le système Estieu-Perbosc et contrairement à l'usage actuel, /s/ intervocalique est noté par *s* : *cusoadà* {vermoulue}, *pasats* {passés}; corrélativement, /z/ intervocalique est noté par *z* : *amarozà* {amère}, *beze* {voir} etc. La notation particulière par *-th* du produit de *-ll* latin en finale n'est pas encore prévue : on lit *bet* {beau}, *aquet* {ce}, comme chez Palay dans *Sant Exupère* (cf. p. 126). Mais contrairement à Palay, Girard ne note le son /b/ ou /β/ que par *b*, sans égard à l'étymologie ou à la tradition romane (*trabès* {travers}, *bita* {vie}, *abei* {aujourd'hui} etc. et tous les imparfaits comme *anaba* {allait}, *premiaba* {récompensait}, etc.); une seule exception non expliquée, *vint* {vingt}. Le *o* prononcé [ɔ] (*tròs*) se distingue théoriquement par l'accent grave de celui qui se dit [u] (*amarozà*); mais il est parfois oublié : *beroï* {joli}, *filologa* {philologue}. Pour les finales en *-ia*, l'accentuation suit la convention castillane : *popularia* {populaire} (*i* sans accent) se lit par [ˈarjo] et *armonia* {harmonie}, *grafìa* {graphie} (*i* avec accent grave) se lisent par [ˈio]; mais l'accent manque parfois : *poezia* aurait dû être *poezia*.

/ʒ/ devant *e*, *i* est *j* ou *g* selon l'étymologie : *maje* {plus grand}, *engèni* {génie}.

Le *x* étymologique est écarté au profit de consonnes marquant son rendu réel : ‘exemplum’ > *etzemple* (mais la prononciation réelle est [dz] car la dentale ne peut être que sonore devant [z], ce qui aurait demandé *dz*); ‘fixare’ > *fitsar* {fixer}.

Comme autres solutions intéressantes, on peut observer *quaucas* {quelques} et *acò* {ce} notés par *c* au lieu de *qu*; *frais* {frères}, sans *-r*, comme *pai* {père} et *mai* {mère} à la p. 4 de *L'application...* de 1952 (voir p. 144 et Annexe XIII), contre *frair*, *pair*, *mair* aujourd'hui; la négation *no* est écrite correctement sans *-n* (cf. p. 297) et *taben* {aussi} sans le *n* intérieur, qui est muet partout (contre *non*, *tanben* aujourd'hui).

Le son /wa/ est noté *oa*, suivant l'usage gascon multiséculaire : *quoa* {quatre}, *quoan* {quand}; *istòri* {histoire} est noté sans le *-a* final étymologique, mais muet sur une grande partie de domaine gascon; les articles contractés *do*, *dos*, *pos*, *so* {du, des, pour les, sur le} ont une graphie tout à fait normale contre l'usage actuel (cf. p. 245).

En somme, une réflexion réaliste appliquée à une langue bien possédée.

### 1923 : *Le lengadoucian literari* (L. Alibert)

*L'Escolo moundino* ne voulait pas être en reste, et voilà que son secrétaire Louis Alibert publie en 1923 un petit livre d'une cinquantaine de pages, *Le lengadoucian literari*. Car avant de passer dans le camp “occitaniste”, Alibert avait été mistralien de stricte observance.

Les 7 premières sont consacrées à l'*Ourtougrafio*. Suit la *Fourmaciu del Voucabulari* (pp. 8-26), puis un *Gloussari dels Gallicismes courregits* (pp. 27-50). La seconde partie sera la base de la Quatrième partie de sa *Gramatica occitana* de 1935, *Formacion dels mots*, et la troisième, mise en graphie classique occitane, sera reprise comme *Lexique des gallicismes corrigés - Glossari dels Gallicismes corregits* dans les *Annales de l'I.E.O.* de 1957-58. Comme la future *Gramatica*, il est écrit en languedocien.

Cela ne concerne évidemment pas le gascon, mais les idées exposées en tête ne manquent pas d'intérêt dans la mesure où l'auteur tente de concilier tradition et modernité. En voici donc le préambule (non titré) et les principes généraux énoncés dans un premier titre *Avertiments preliminaris*.

« Le système orthographique que nous allons exposer est celui de l'ancienne langue d'oc du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, mais à la mode du jour et régularisé.

« Ce système est à la fois phonétique et étymologique : on écrit comme on parle, tout en tenant compte de l'origine de chaque son. C'est ainsi qu'on note : *v* ou *b*, *c* ou *s*, *ch* ou *tg*, *g* ou *j*, d'après l'étymologie latine et l'usage commun des langues sœurs de la nôtre. Il ne s'écarte de la graphie classique d'Estieu-Perbosc que par l'abandon des consonnes *n* et *r* finales et l'adoption des voyelles *ou* pour *o* sourd (semi-sonnant) et *o* final atone pour *a*. Ces concessions, que certains trouvent malheureuses, sont reconnues nécessaires par les bâtisseurs de la "langue retrouvée". Perbosc, lui-même, a écrit dans la préface à ses *Contes populaires de la vallée du Lambon* (p. XIV) [cité en français] :

« "Quant à la graphie employée, c'est la graphie traditionnelle de la langue d'oc, présentée ici sous la forme usuelle adoptée aujourd'hui par la plupart des félibres languedociens et gascons. Elle ne constitue qu'une demi-restauration, mais elle a l'avantage d'être facilement intelligible pour tous les lecteurs."

« Nous ne saurions pas mieux parler en faveur de notre travail. Nous ajouterons que l'éminent professeur de langue et littérature provençales de l'Université de Toulouse, M. J. Anglade, s'est prononcé dans ce sens dans sa *Gramatico de l'anciano lengo d'Oc* (p. 23) [cité en français] :

« "Seul un compromis entre la graphie ancienne et l'orthographe moderne nous paraît viable."

« Nous savons que cette façon de voir est celle de la majorité des félibres languedociens, fidèles disciples des enseignements de Mistral. C'est pour eux que nous avons voulu résumer les règles de notre graphie. »

Suivent alors les *Avertiments preliminaris*, en fait quatre principes accompagnés de développements et d'exemples que je ne reprends qu'en partie :

« I. – Il faut écrire comme on parle sans lettres inutiles ou parasites. » On écrira donc *counta*, *pè*, *vint*... et non *coumpta*, *pèd*, *vingt*... On ne doublera les consonnes que si elles sont effectivement prononcées doubles : *dissatte*, *molle*.

« II. – Il faut employer les mots dans la forme traditionnelle la plus courante dans notre dialecte. »

« III. – Chaque mot sera représenté tel qu'il est prononcé quand il est tout seul. » C'est-à-dire qu'on ne note pas les altérations de phonétique syntaxique.

« IV. – Les lettres *x*, *y*, *w* et les groupes *ch*, *ph*, *rh*, *th* grecs seront supprimés. [...] *H* du latin sera aussi supprimé. » Ce sont des simplifications classiques dans les langues romanes; mais si *x* doit être normalement remplacé par *ss* ou *s-* (*eissemple*, *eissistenso*, *Savier*) « on pourra conserver *x* dans quelques mots savants comme : *examen*, *axiome*, *axile*, etc. ».

La présence du second principe, qui ne relève pas de la graphie mais de la sélection pour la langue littéraire montre que l'auteur ne maîtrise pas encore la distinction entre les deux ordres de "normalisation". Et le traitement différent du *x* selon que le mot est savant ou nom ouvre la porte à bien des désordres; au demeurant, un élève qui prépare des "examens" et étudie dans un livre illustré

d'«exemples» aura du mal à comprendre pourquoi *examen* est savant et *eissemble*, non...

Mais au niveau de la réflexion pragmatique, ce compromis souhaité par J. Anglade aurait sans doute mérité un meilleur sort.

### III – Bernard Sarrieu et l'*Escolo deras Pirenéos*

C'est dans *Era bouts dera mountanho*, revue de l'*Escolo deras Pirenéos* (cf. p. 77), qu'on trouve l'essentiel de l'œuvre publiée du Gascon commingeois Bernard Sarrieu. Pour le reste, cet infatigable travailleur a laissé des kilos de papiers inachevés d'où les époux Ponsolle ont tiré en 1977 un gros ouvrage apologétique, *Bernard Sarrieu, Morceaux choisis*.

Comme Palay, Sarrieu fut d'abord séduit par les idées de Perbosc, ancien élève de son père à l'École normale de Montauban; mais il entendait que l'on prononçât *r* les *r*, *o* les *o* et *a* les *a* (*Terro d'Oc*, Mai 1905, p. 65). Il va longuement exposer sa pensée sur la graphie dans un article écrit en 1921, *La graphie de la Langue d'Oc et la langue commune d'Occitanie*, mais qui ne sera publié que trois ans plus tard (*La Revue méridionale*, VI, 1, 15 mai 1924, pp. 46-60).

Il présente d'abord les trois tendances qui partagent le Félibrige, la *localiste* qui cultive le parler d'un petit pays, la *dialectaliste*, qui cultive un dialecte relativement unifié à travers une grande région d'Occitanie et l'*unificatrice* qui compte arriver à une « *langue commune*, du moins une langue littéraire commune, telle que fut celle des Troubadours », soit par extension du provençal mistralien à toute l'Occitanie, soit, comme le conçoivent « ceux qui dirigent à Toulouse l'*Escòla Occitana* », une langue d'oc commune qui règnerait « sur tout le territoire occitanien, de Nice à Bayonne et de Limoges à Valence et aux Baléares. » C'est pour Sarrieu « un premier fait essentiel », auquel s'ajoute un autre « également positif » : il trouve donc positif ce qui vient d'être dit; mais quoi ? la division en trois tendances ou l'espoir d'une langue commune s'étendant jusqu'à Valence ?

En tout cas, le second fait positif est que tous les parlers vivants sont cultivés et que nul ne songe à les faire disparaître, la langue commune devant s'édifier à partir d'eux. Et de préciser :

« Si un parler local (ainsi en a-t-il été du gascon de Bordeaux, — dont les faubourgs il est vrai ont été regasconisés...) vient à disparaître, c'est le lien d'attache qui disparaît entre ce point et le reste de l'Occitanie. Si les parlers locaux se ruinaient, ce seraient les bases de notre édifice qui s'écrouleraient (Voy. *La terro d'Oc*, Mai 1905, p. 65-71). »

Et de la coexistence, en fait et en droit, de « parlers locaux, dialectes littéraires et langue commune », tous écrits, Sarrieu conclut que l'idéal est l'adoption d'« UN SYSTÈME UNIQUE DE NOTATION, qui aille bien pour toutes ces formes de notre langue, qui puisse les noter toutes d'une manière suffisamment exacte. » Il ne s'agit pas pourtant d'écrire un même « mot » de façon identique, quelles que soient ses réalisations phonétiques; mais bien de noter toutes ces réalisations par un même code oral-écrit, de telle façon que le code inverse écrit-oral permettra de restituer la parole vivante en chaque lieu, parce que chaque lecteur « retrouvera chez tous les mêmes signes, avec à peu près exactement la même valeur ». Donc pour un même « mot », pas de graphie « englobante » se lisant différemment selon les lieux, mais autant de graphies particulières que de réalisations, chacune se lisant partout suivant le même code.

Or ce système existe, c'est celui que les Félibres provençaux ont mis au point pour noter leur provençal, et qui « pouvait servir de modèle analogique à la notation de tout autre parler ou dialecte par des Félibres conscients. » C'est d'ailleurs ce qui s'est passé « avec quelques flottements, par

exemple pour *gn* ou *nh*, pour la notation de *s*, *ss* ou *ç*, pour quelques finales (*e béarnais*), mais suivant tous une direction commune. » Et c'est dans cette voie qu'il faut, à son avis, persévérer.

Après cette marche d'approche de six pages un tiers, Sarrieu formule des propositions concrètes pour « noter des dialectes plus divers que ceux auxquels ils [les initiateurs du Félibrige] ont pu songer d'abord. » Deux moyens techniques, « une très légère augmentation du *nombre de signes* » et « un emploi un peu plus large des *accents* », une orientation de fond, « en tenant compte de l'*usage* et de l'*étymologie* », et un vœu pieux « une entente finale, résultant d'un examen sincère et éclairé des questions posées, sinon d'un congrès expressément réuni à cet effet ».

On voit déjà l'utopie : les signes et accents relèvent de l'art de l'imprimerie, aujourd'hui de l'informatique, et outre la complication de leur enseignement, on voit mal comment des parlars minorisés pourraient obtenir leur réalisation dans la production "industrielle" des écrits; l'usage n'est pas toujours en accord avec l'étymologie, il faudra donc choisir (ex. les finales en *-às*, *-ís*, *-òs*... de la graphie classique, fondées sur un usage multiséculaire... mais contraire aux étymologies en *-aceu*, *-iceu*, *-oceu*, etc.); enfin et surtout, une entente dans le monde d'oc, si peu porté en fait à l'étude linguistique (« examen sincère et éclairé des questions posées ») est hélas du domaine du rêve, comme la réunion d'un congrès qui ne pourrait que consacrer l'indispensable travail d'études préalables...

Suivent des propositions, ou plutôt des suggestions concrètes, à commencer par la notation du *-n* vélaire gascon, tout simplement par le signe de l'A.P.I. déjà utilisé par l'abbé commingeois Honoré Dambielle, puis du */w/* après *q* ou *g* et intervocalique etc. Mais il ouvre bientôt la porte aux graphies "englobantes" écartées plus tôt : on peut admettre « sans grand inconvénient » que la précision ne soit pas complète et que l'on écrive, comme l'avait proposé J. Ronjat, *agu*, {eu} ce que tel dialecte prononce *adyu*, « il suffira de prévenir ». Bien évidemment, Sarrieu ne dit pas si les locuteurs de ce dialecte sont d'accord...

Finalement, une sorte de *brain storming* qui n'est pas inintéressant, où l'on peut trouver l'exposé de certains problèmes dont l'auteur avait eu connaissance et qui donne des idées pour les résoudre, mais resté sans suite.

Quant à la graphie classique, appelée alors *trobadoresca*, Sarrieu l'accepte « comme entrant, à titre d'application particulière possible, dans le système » qu'il propose. « Seulement, alors, si on écrit des *a*, des *o*, des *n*, des *r* et des *s*, qu'on les prononce *a*, *o*, *n*, *r* et *s*. » Et de rejeter à nouveau la lecture multiple d'un même graphème :

« Sans doute, pour les initiés, — et seuls dans ce cas le sont suffisamment, pour chaque texte, ceux qui connaissent par avance le dialecte qui s'y trouve vêtu à la néo-romane, — le passage de ce dialecte noté en *grafia trobadoresca* à sa prononciation courante n'est guère difficile; mais, pour peu que l'on ne soit pas de l'endroit même ou des environs, cela ne saurait réussir parfaitement. Tous ces *a* sont-ils des *a*, des *e* ou des *o* dans le dialecte réel, tel que l'auteur le prononce et tel qu'il faudra, à l'occasion, le chanter? (cf. en graphie béarnaise : Tous ces *e* sont-ils des *e* fermés atones, des "e muets", à la française, des *a* ou des *o*?...). [...] En outre cette graphie entraîne des modifications dans le langage lui-même, [...] parce qu'elle introduit pour la vue des consonnes finales qu'elle tend malgré tout à faire prononcer, en les écrivant. »

L'aspect pédagogique n'est pas oublié non plus :

« la graphie "trobadoresca" ne saurait convenir, comme transportant dans la langue actuelle la graphie de l'ancienne langue sans les adaptations nécessaires, et rendrait bien difficile l'enseignement aux enfants. » (Sarrieu, 1977, p. 25).

Tout cela, pour la théorie; mais concrètement, quelle fut la graphie de Sarrieu ? Il en a changé au cours des ans, comme fruit de sa réflexion et de ses progrès dans la connaissance de la langue. On peut du moins se référer aux *Règles principales de l'orthographe gasconne des Morceaux choisis* publié en 1977 (pp. 63-65) : en fait, un phonétisme rigoureux avec les graphèmes du français pris très généralement pour leur valeur française : /dʒ/ noté *dj*; /ts/, *ts*; /tʃ/, *tch*. C'est particulièrement sensible dans la notation de l'article masculin qui est *etch*, *edj* ou *et* suivant le début du mot qui suit. Le ç est utilisé. Les finales féminines sont en *-o* au singulier, mais en *-es* au pluriel [es], comme en aranais "classique" (voir p. 159) : *mountanho*, *mountanhes*. Et le /e/ atone est *e*, mais tonique, *é* : *enténe*.

Font exception : /k/, *lh*; /ɲ/, *nh*; mais la mouillure qui disparaît au pluriel n'y est donc pas notée : *biéllh*, *biéls*; -[sjun], *cioun*; les diphtongues, notées *ai*, *èi*, *ei* etc. *au*, *èu*, *eu*, *ôu*... On remarque l'accent circonflexe, qui se sépare du *òu* de Mistral et de l'E.G.F.; mais il s'agit là semble-t-il d'une façon d'éviter *ò* adopté par la graphie classique; on lit donc *bôsc*, *liô* (lune) etc.

Donc une graphie de filiation mistralienne, mais qui se veut distincte de celle de l'*Escole Gastou Febus*, sans raisons évidentes sur plusieurs points. Mais tout cela n'est plus que de l'histoire ancienne...

#### IV – Philadelphie de Gerde (vers 1930)

Après l'échappée classique de Palay et hormis Girard établi à Toulouse, les Gascons étaient plutôt réticents devant le mouvement incarné par l'*Escòla occitana* (cf. p. 128) qui privilégiait grandement le languedocien. L'exception, ce sera Philadelphie de Gerde (1871-1952), qui portait le deuil de la défaite de Muret en 1213, ... et n'appréciait pas trop le monde de l'*Escole Gastou Febus*. Mais semblant ignorer l'expérience gasconne de Girard (cf. p. 129), Philadelphie va se renseigner auprès de Perbosc pour essayer d'en appliquer les règles à son dialecte bigourdan. Ce n'est pas facile cependant; le 24 janvier 1930, elle écrit à l'abbé Salvat (Salvat, 1963, p. 184) :

« Ce misérable Gascon a mauvaise tête : quand on croit le tenir, il vous échappe ! et il marche sur toutes les règles à grandes enjambées. Ainsi, pour la *r* de l'infinitif, après l'avoir prise dans ma seconde copie, je l'ai lâchée dans ma troisième comme vous le verrez. Et j'en ai du regret ! Mais vraiment, pensez-vous que je la puisse prendre quand je dois dire : *yurà-n* (en jurer), *emparà-u* (l'étayer), *trobà-u* (le trouver), *aperà-d ome* (appeler l'homme) ? [...]

« Et pour le *v* donc, car nous ne pouvons pas dire comme vous, Languedociens, que le *v* se prononce *toujours b*... puisqu'il se prononce tantôt *b* tantôt *w*... Je sens que si je fais un quatrième manuscrit, je reprendrai ce *w*, gardant le *v*" pour remplacer le *b* seulement; et je dirai : *cantaua*, *parlaua*, *disèua*, etc. Qu'en pensez-vous ? ».

Aussi son recueil *Eds crids* (1930) s'ouvre-t-il successivement par un *Avertissement*, des *Règles pour la lecture occitane* et une *Note relative à la graphie du présent livre*. L'*Avertissement* est un exposé historique et linguistique sur la Langue d'oc, le Félibrige et la nouvelle orientation "occitane", avec son système orthographique; il est co-signé par tous les membres d'un « comité d'édition » présidé par la poétesse et comptant le Pr. Joseph Anglade, Armand Praviel, l'éditeur Édouard Privat et l'abbé Salvat.

Le résultat de cette adaptation délicate, c'est quelque chose d'intermédiaire entre la graphie fébusienne et celle de Perbosc-Estieu. Voici par exemple en vis-à-vis la version originale de la première strophe de *Bernadeta* (1913) et sa version "classique" de la 2<sup>nde</sup> édition (1934) :

**ED BRÈS**

Que cànti uo choio de nousto  
 Qui, pèd-descausso, à trabès brousto,  
 Peds terres e peds arrabents,  
 Puro de ouelhs, sano d'aurelhos,  
 Gaitè ras crabos e ras ouelhos,  
 Dentiò doutze ans, per tous eds bents.

Que cànti uo choio tant praubo  
 Que cado dio, at saut de r'aubo,  
 Tant que mes de heret hasè,  
 Enta que-s cauhèsson à suo,  
 Anabo couelhe, aro u, aro uo,  
 Ed boues que-d aule bent trasè

**ED BRÈS**

Que cànti **ù**a chòia de nosta  
 Qui, pèd-descausa, à travès brosta,  
 Peds terrès e peds arrabents,  
 Pura de **o**elhs, sana d'aurelhas,  
 Gaitè ras crabas e ras **o**elhas,  
 Dentiò **dot**ze ans, per **tots** eds **vents**.

Que cànti uo **ch**òia tant prauba  
 Que cada **d**ia, at saut de r'au**a**,  
 Quand mes de heret e-hazè,  
 Entà que-s cauhès**si**en à **s**uà,  
 Anaba **co**elhe, **ara** u, **ara** **ù**a,  
 Eds brancs que'd aule bent trazè.

Le changement se limite au *-a* féminin, à *o* pour /u/ ou /w/, *z* pour *s* intervocalique et *s* pour *ss* intervocalique, *nh* pour /ɲ/ au lieu de *gn* (pas d'exemple ici) et à *v* ou *b* pour /β/ ou /b/, selon l'étymologie — mais en renonçant ici, comme en 1913, au *-u-* intervocalique évoqué dans sa lettre; au demeurant, en 1913, *ouelhs*, *ouelhos* étaient déjà écartés par les normes de l'E.G.F. de 1900-1905. Mais les infinitifs sont notés sans *-r* muet (*coelhe*), comme selon ces mêmes normes; et sans doute par extension, il en est de même pour tous autres *-r* muets, comme pour les *-n* : *cò*, *bresò*, *maizo*, *eslo*... Les consonnes géminées sont notées doubles, et non suivant l'étymologie : *henna* et non *hemna*; *sinne* et non *signe* (p. 130); *dinne* et non *digne* (p. 166).

Enfin, à soixante ans passés, l'ardente poétesse voulait bien s'associer au panoccitanisme de l'*Escòla occitana*, mais en sauvegardant farouchement sa langue bigourdane... loin de l'alignement languedocien qui, un instant, avait aveuglé Palay vingt ans plus tôt. Mais de toute façon, son exemple ne sera pas suivi, témoin historique des difficultés d'une transposition au gascon de systèmes conçus pour l'occitan du Languedoc.

**V – Camélat et les Trovadors**

Anticipant un peu sur la chronologie des témoignages cités, il paraît intéressant de montrer ici quelle fut l'attitude des autres félibres gascons face au système Perbosc-Estieu. Bien sûr, Palay en sera revenu dès 1923 semble-t-il, Bouzet qu'on verra bientôt ne sera que "moderne" dans ses œuvres pédagogiques. Mais c'est dans la correspondance publiée du Bigourdan Michel Camélat (1871-1962), secrétaire de l'*Escole Gastou Fébus*, et de son disciple Armagnacais André Pic (1910-1958), professeur d'espagnol, que l'on trouve les marques les plus nettes de la défiance du grand écrivain gascon devant l'entreprise de ceux qu'il désignait comme « les Trovadors ».

Lettre de Pic à Camélat du 17 juin 1932 (Pic, 1976, p. 180) :

« J'ai aussi aimé l'hommage à Perbosc; mais j'aurais aimé que vous me disiez un mot de son orthographe. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'à la vérité, le béarnais a toujours été à part : donc sa langue n'a pas à se plier à des systèmes étrangers; son évolution est normale. Le Béarn a été une nation, pleinement; il a un passé; les autres pays d'Oc, non. »

Lettre de Camélat à Pic du 30 novembre 1948 (Camélat, 1967, p. 71) :

« ... Et *Oc* ? je l'ai lu comme toi, avec le regret de voir comment Ismaël [Girard] et ses compagnons veulent (tout comme les 7 Toulousains du XIV<sup>e</sup> siècle) faire revivre une langue morte, et qui n'a jamais existé nulle part, et l'habiller d'une graphie d'écrivassiers antiques.

« Il me semble qu'il ne faut pas essayer de discuter avec ces jeunes gens qui sont sûrs d'être dans le vrai. »

Lettre de Camélat à Pic du 1<sup>er</sup> mai 1950 (*ib.*, p. 75) :

« Et donc, si nous parlions d'un Estieu, d'un S., d'un Boussac ? des gens qui n'ont que le prurit de se mettre en avant. »

Lettre de Camélat à Pic du 7 juillet 1952 (*ib.*, p. 82), à propos de l'élection de quatre majoraux mistraliens à la Ste-Estelle de Clermont, contre quatre « trovadors » :

« Les amis des “trovadors” l'ont bien cherché, un tel coup de houssine : les Provençaux ont perdu patience et ont dit “Maintenant, c'est assez !” »

Lettre de Camélat à Pic du 16 janvier 1955 (*ib.*, p. 95), après la publication en graphie occitane par la maison Aubanel, en 1953, de morceaux choisis de Théodore Aubanel (1829-1886) :

« Je me suis laissé abuser [mot à mot, “couillonner”] par les Occitans, et, ainsi, Aubanel père qui a viré vers les Estieu-Salvat m'a mis dans le comité d'honneur (!) du prix Aubanel. De là, Teissier m'a expliqué ce qui en était et que je ne pouvais savoir, puisque je suis à tant de lieues de la Provence. Enfin, compte bien, toi qui le sais — que je reste Mistralien et que je ne sépare pas, même au point de vue graphique, les deux maitres d'Avignon et de Maillane. »

À la même époque, sans doute, il disait un jour à Roger Lapassade, « au sujet de la graphie normalisée [...] “Mais, surtout, ne sois pas trop pressé !” » (Lapassade, 1971).

Pourtant, sept ans plus tard, l'I.E.O. publiait dans sa graphie classique une édition du chef-d'œuvre de Camélat, *Beline*, avec cette note liminaire :

« Cette nouvelle édition de Beline a été revue par l'auteur et constitue selon lui l'édition définitive. L'établissement du texte en orthographe occitane, l'étude des variantes et les notes sont l'œuvre de Pierre Bec. La traduction française est de Pierre Bec et de Robert Lafont – 1962 »

... tandis qu'à Pau paraissait une autre édition en graphie moderne achevée par cette note :

« Ce quatrième tirage de Béline a été imprimé le 31 octobre de l'an de grâce 1962 par Marrimpouey Jeune, Imprimeur à Pau, pour Michel Camélat d'Arrens. »

Camélat, qui devait quitter ce monde le 18 novembre, avait-il perdu la tête ? ou l'un des deux éditeurs a-t-il menti ? Je n'ai pas été en mesure d'en savoir plus, et le rechercher sortirait trop de mon propos. Il me paraît néanmoins évident que c'est l'édition Marrimpouey qui se situe dans le prolongement direct de la pensée et de la pratique de Camélat pendant sa longue vie.

## 11 – Jean Bouzet et son *Manuel de grammaire béarnaise* (1928)

Jean Bouzet (1892-1954) était agrégé d'espagnol, auteur notamment d'une grammaire espagnole réputée. Originaire de Pontacq à l'est du Béarn, il avait rédigé à la fin des années 20 une grammaire béarnaise dont l'*Escole Gastou Febus* ne put financer qu'une édition réduite, le *Manuel de grammaire béarnaise - Édition spéciale pour les écoles* (1928). Les deux premiers chapitres (pp. 7-11) traitent de la graphie, ou plus exactement de la lecture de ce qu'on pourrait penser être la graphie de l'E.G.F.

Le premier chapitre traite de l'accent tonique de façon assez claire : les mots terminés par *-a*, *-e* et *-i* sont normalement paroxytons, par *-o* et *-ou* ou par une consonne (hormis *-s* et *-n*, ce dernier dans les 3<sup>èmes</sup> personnes des verbes), oxytons. S'il n'en est pas ainsi, un accent graphique marque la voyelle tonique. On remarque que le *-u* final et les diphtongues sont oubliés. Mais le cas des groupes verbe + enclitiques est traité (rares sont les grammaires qui le font).

Est en outre précisé l'usage de l'accent comme diacritique de monosyllabes homographes; porte l'accent le mot « qui a le rôle le plus important dans la phrase »; en fait, ne le portent pas les mots grammaticaux : *a*, *de* (prép.) mais *à*, *dé* (verbe); donc, pour *a* / *à*, c'est le contraire du français... et de ce qu'ont pratiqué tous les Félibres... En outre, les exemples « la mà *la mer ou la main* » et « la là *la laine* » ne notent plus la nasalisation dans ce que les normes de 1900 et 1905 faisaient écrire *la mâ* pour *la main*, *la lâ* pour *la laine*.

On apprend qu'il y a un *-a* final atone qui « n'a gardé son timbre primitif que dans la région est du Béarn (Pontacq, Ger) et sporadiquement dans les hautes vallées pyrénéennes. » Ailleurs, nous le savons, c'est *o* ou « *e* final du fr. *utile* ». Plus loin, nous apprenons aussi incidemment l'usage de *ç*.

Donc, subrepticement en quelque sorte, Bouzet introduit les accents diacritiques que n'avaient pas prévus les règles de 1900 et 1905 et le *ç* que celles de 1905 avaient expressément exclu, mais ne note plus la nasalisation des finales, malgré ces normes. Plus gravement encore, il substitue le *-a* final atone au *-e* seul retenu par ces mêmes règles. On a expliqué ce dernier choix par l'origine personnelle de Bouzet, et par son ouverture au courant classique qui travaillait le monde d'oc depuis quelque trente ans. Mais comme Palay, nous le verrons bientôt, n'en retiendra dans son *Dictionnaire* que le *ç*, il y aura donc désormais, sur la finale féminine atone et les voyelles finales nasalisées, un divorce étonnant entre la grammaire et le dictionnaire de la même *Escole Gastou Febus*. On ne peut dire que ce soit recommandable pour la pédagogie !

## 12 – Simin Palay et son *Dictionnaire* (1932)

Et au même moment, ce sont les règles de l'E.G.F. que Simin Palay (1874-1965), *capdau* de l'*Escole* depuis 1923, allait appliquer dans son fameux et indispensable *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* dont le premier tome parut en 1932. L'ouvrage s'ouvrait sur une courte *Préface* suivie d'un *Avertissement* un peu plus long, principalement consacré à des explications sur la graphie. Au demeurant, la seconde édition de l'ouvrage, publiée par le CNRS en 1961, contient le même *Avertissement*, à deux alinéas près : le premier de tous, modifié pour étendre le domaine de la langue présentée du Bassin de l'Adour à l'ensemble de la Gascogne linguistique, et le premier du titre *Orthographe*, supprimé; or il était ainsi rédigé :

« Bien que le Dictionnaire soit destiné surtout à nos compatriotes des régions de l'Adour et des Gaves, nous ne pouvions pas oublier qu'il existe, en dehors de notre pays, des grammairiens, des linguistes, des littérateurs qui s'intéressent à nos dialectes; aussi, à leur intention, avons-nous ajouté quelques indications graphiques et phonétiques qui faciliteront leur travail, nous l'espérons du moins. »

On comprend un peu sa suppression dans la mesure où il ne s'adressait qu'aux Gascons « des régions de l'Adour et des Gaves », mais la suite était essentielle pour comprendre ce qu'on a appelé « la graphie de Palay », comme nous allons le voir tout de suite.

### De la notation des consonnes finales amuïes

On sait que le trait qui oppose le plus les graphies classiques aux graphies modernes est l'écriture de consonnes étymologiques amuïes. Or Palay écrit à ce sujet dans l'*Avertissement* :

« Toutes les consonnes doivent être prononcées. [...] Il en résulte inversement que l'on n'écrit que les lettres qui se prononcent réellement. Mais, dans le Dictionnaire, pour la raison que nous avons dite plus haut, on trouvera parfois, entre parenthèse, la consonne

étymologique. Ex. *Car(n)* = chair, du latin *carnem*. - *Poun(t)* = pont, du latin *pontum*, etc. »

On pardonnera au latiniste qu'il n'était pas ce barbare \**pontum* fidèlement recopié depuis 1932, mais on est en droit de lui demander où se trouve cette « raison que nous avons dite plus haut ». À mon avis, cela ne peut être que dans l'alinéa de 1932 supprimé en 1961, de telle sorte que nous avons aujourd'hui affaire à un renvoi dans le vide.

En effet, cet alinéa justifiait « quelques indications graphiques » — ce que sont justement ces consonnes finales entre parenthèses — comme destinées aux grammairiens, linguistes et littérateurs qui « en dehors de notre pays [...] s'intéressent à nos dialectes ». Rien ne disait qu'elles fussent destinées à l'écrit gascon si on ne les entend pas. C'est ce que confirment les préambules des lettres N et T et encore plus la pratique de Palay dans les exemples : fidèle à la notation des seules consonnes qui s'entendent, il veut qu'on écrive *poun* ou *pount*, *car* ou *carn* selon que l'on entend [pun, kar] ou [punt, karn], la condition nécessaire de ces dernières prononciations étant la liaison avec un mot débutant par une voyelle : on dit aussi bien [pun es'tret] que [punt es'tret] selon les lieux; de même, à l'article *car(n)*, Palay écrit *qu'èm de car e d'os* sans *-n* en liaison, et *jou la carn e tu lous os*, avec liaison. En fait d'ailleurs, cette notation entre parenthèses de consonnes étymologiques finales ne se trouve que dans moins de cent entrées du Dictionnaire :

3 mots en *-m(b)* ou *-m(p)* : *loum(b)*; *càm(p)*, *trém(p)*;

1 mot en *-s(c)* : *bos* ou *bosc* [ici, Palay n'utilise pas de la parenthèse];

1 mot en *-n(d)* : *chalàn(d)*;

14 mots en *-ar(d)* : *arnàr(d)*, *arretàr(d)*, *asàr(d)* [mais *hasar*], *bar(d)*, *bastàr(d)*, *brancàr(d)*, *broulhàr(d)*, *dar(d)*, *far(d)*, *foulàr(d)*, *palhàr(d)*, *par(d)*, *tar(d)* [et *retàr(d)*];

2 mots en *-er(d)* : *bér(d)* [et *entre-bér(d)*];

9 mots en *-or(d)* : *acòr(d)* [et *racòr(d)*], *bor(d)* [et *abòr(d)*, *d'abòr(d)*, *desbòr(d)*, *estrambòr(d)*, *faus-bor(d)* et *plat-bor(d)*];

2 mots en *-our(d)* : *sour(d)*, *tour(d)*;

1 mot en *-(g)* : *can(g)*, *faus-bour(g)* [mais *bourg*];

3 mots en *-r(n)* : *car(n)*, *còr(n)* [et *recòr(n)*], *tour(n)* [mais *retour*];

2 mots en *-(r)* : *bire-ca(r)*, *du(r)*

5 mots en *-c(t)* : *courrèc(t)*, *dirèc(t)*, *respèc(t)*, *souspèc(t)*, *tac(t)*

21 mots en *-n(t)* : *can(t)*, *cap-d'abàn(t)*, *cén(t)*, *clien(t)*, *dén(t)*, *jun(t)*, *parén(t)*, *pen(t)*, *plan(t)*, *porte-lan(t)* [mais *lant*], *poun(t)* [et *perpouèn(t)*], *pun(t)*, *quen(t)*, *quin(t)*, *quoàn(t)*, *reboùn(t)*, *san(t)*, *scién(t)*, *sén(t)*, *tan(t)*;

1 mot en *-m(pt)* : *exém(pt)*

21 mots en *-r(t)* : *countre-espèr(t)* [mais *espèrt*], *cour(t)*, *cubèr(t)* [et *descoubèr(t)*], *descounòr(t)*, *desèr(t)*, *dessèr(t)*, *escàr(t)*, *espàr(t)*, *for(t)* [et *counfòr(t)*, *recounfòr(t)*, *renfòr(t)*], *fur(t)*, *par(t)* [et *despàr(t)*], *rapòr(t)*, *repor(t)*, *sor(t)*, *tor(t)*, *ubèr(t)*;

2 mots en *-s(t)* : *cos(t)*, *parrabàs(t)*

Cette liste est en principe exhaustive, mais on voit par quelques exemples que certains mots simples ne sont pas traités comme leurs composés, et *bos* / *bosc* aurait dû être noté *bos(c)*; et il y en a sans doute quelques autres ainsi.

Donc, pour Palay, comme pour l'E.G.F. depuis 1900 (cf. p. 120), les consonnes ne s'écrivent que si on les prononce. Pour le reste, que dire de la « graphie de Palay » ?

## Palay et les problèmes pendants

Certains problèmes demeuraient pendants depuis 1905; qu'a fait Palay ?

– pour le *-e* final, Palay distingue le *-e* prononcé [e] dans le sud-est gascon du *-e* “féminin” qui y vaut [o ou a] en plaçant un point sous le premier : (*gabe*, *crabe*); et il renforce l'opposition en mettant un accent sur la voyelle tonique qui précède : *gàbè*; mais ce dernier diacritique est doublement “neutralisé” parce que :

– d'une part, de nombreux mots en *-e* “féminin” ont un *e* ouvert à la pénultième, qu'on ne peut noter autrement que par *è* : *lèbè*, mais *que's lhèbe* (il se lève); *bère*, etc.

– d'autre part, en fait, Palay a noté des accents tout-à-fait superflus sur la pénultième de près de 300 mots en *-e* féminin : *absénce*, *baticoumbe*, *cébe*, *descénce*, etc.

– pour le *ou* tonique, Palay l'a aligné sur les autres voyelles, donc noté *où* s'il est “pur”, *où* s'il est nasalisé : *coùrre*, *pastoù*, *carboù*, *layroù*; donc problème résolu, et bien;

– l'*h* muet, Palay l'a complètement écarté, en principe du moins (cf. p. 323) : « N'est pas employée comme muette » (Préambule de la lettre H);

– mais rien ne distingue le *-n* vélaire (*biro-marquin*, *bluhoun*, *bourroun*, *caferoun*, *camoun*, *capdelaran*, etc.) des mots “gascons” du *-n* dental de tous les parlers (*ardoun*, *augan*, *barrabin-barraban*, *engan*, *praubin*, etc.);

– ni le *e* légèrement nasal du *é* pur tonique, comme il l'était en 1900.

Palay a donc bien réglé deux des cinq problèmes pendants. On doit aussi mettre à son actif l'usage du *ç*, réintroduit par Bouzet : *abançà*, *açò*, *ahounçà*, *bençùt*, *cumberçà*, *fayçoù*, etc.

En revanche, sa fidélité à ces règles... et peut-être aussi son souci de semer les accents de repérage comme le Petit Poucet les cailloux, lui ont fait maintenir l'inutile accent aigu sur le *é* tonique en pénultième de mots terminés par *-e(s)* ou *-è(s)* : *estéle*, *créde*...

Il en a même rajouté, avec les non moins inutiles accents sur la voyelle forte des diphtongues : *abadiàu*, *abanciù*, *apèu*, *aquùu*, *héus*, etc.; *abarréys*, *afàyt*, *anoéyt.*, *arày*, *arrisòy*, *arroùy*, *coùy*, etc. et les innombrables mots en *-àyrè*.

Camélat l'avait d'ailleurs critiqué sur ce point :

« Dommage que le Capdau, malgré l'avis d'hommes sages comme Lacaze, Laborde, etc., ait semé les mots d'accents à tort et à travers. Certes, il veut marquer la tonique, mais il a beau dire, il est le seul à avoir ainsi changé la face des mots. (Lettre du 9 aout 1932 à André Pic, Camélat, 1967, p. 9).

Au demeurant, Palay lui-même n'a jamais usé de tels accents dans ses propres écrits, même après la publication du Dictionnaire en 1932.

On peut aussi considérer comme une innovation par rapport aux règles de 1905 le fait qu'il ait remplacé le *-e* féminin par *-o* dans les mots qu'il a jugés propres à des régions gasconnes qui le réalisent par [o]. Or les règles de 1900 l'avaient totalement exclu (« Dans tous les cas l'orthographe par *e* est uniforme. ») et celles de 1905 s'étaient bornées à le mentionner comme la pratique de « quelques auteurs », à raison d'influences extérieures au gascon cf. p. 124). En admettant ce *-o* au même titre que le *-e* général, Palay a peut-être voulu contenter l'est gascon<sup>23</sup>, mais a péché contre la graphie vraiment englobante souhaitée au début du siècle.

<sup>23</sup> Pourtant, A. Sarraïl a fait remarquer que de 1910 à 1914, *La bouts de la terre* n'admettait que le *-e*, sans pour autant manquer de rédacteurs ni d'abonnés en Bigorre et Armagnac (Sarraïl, 1980, p. 21, note).

Enfin, tandis que les règles de 1900 ignoraient le mot même d'*étymologie* et que celles de 1905 n'usaient que trois fois du mot *étymologique* pour caractériser des lettres non écrites si elles étaient amuies, ou écrites si on les entendait, Palay se réfère assez souvent à l'*étymologie* pour préférer une graphie à une autre (p. ex. « **D**; consonne. — À la fin de certains mots où on le conserve par tradition étymologique, **d** sonne comme t : *red*, froid; *nud*, nu »; *sèse* est une « Mauvaise graphie de *cése*, pois. »); et même, pour le choix entre **j** et **g** devant **e** et **i**, « on juge préférable ordinairement de se conformer à l'orthographe étymologique. »

### L'apport de Palay

De tout cela, je tire deux conclusions :

– d'abord, contrairement à l'avis d'A. Sarrail, « L'apport propre de Palay est de peu de valeur, je crois, dans la graphie. » (*op. cit.*, p. 19), je considère comme très "positives" ses trois innovations (accentuation du *ou* tonique, suppression de l'*h* muet et adoption du *ç*), aussi bien que la référence étymologique pour certains choix de consonnes; tout en regrettant la porte trop ouverte au *-o* féminin;

– ensuite et surtout, il ne faut absolument pas considérer qu'il existe une « graphie de Palay » et prendre son dictionnaire pour un dictionnaire orthographique : c'est un immense recueil de formes gasconnes dont il a essayé de rendre au mieux la prononciation, suivant les règles de l'*Escole Gastoù Febus*, tant soit peu amendées sur trois points, et complétées par des « indications graphiques et phonétiques » destinées aux érudits non-Gascons.

## 13 – Les Règles orthographiques de la Société d'Études Occitanes (1942)

Après la parution du *Dictionnaire* de Palay, il faut attendre les mesures du Gouvernement de Vichy de fin 1941 en faveur de l'enseignement des langues "dialectales" (cf. p. 65) pour qu'on se préoccupe à nouveau de règles orthographiques du gascon.

Dès 1942, **Ismaël Girard** (cf. p. 129) publie en vue de cet enseignement une *Anthologie des Poètes Gascons d'Armagnac, d'Astarac, de Lomagne, d'Albret et de Bas-Comminges*; et il y aborde les questions de graphie : d'abord, en « traduisant, pour le gascon, les principes posés par Louis Alibert » ; puis « pour plus de clarté et pour être plus complet » en donnant « le tableau, dressé par M. **Louis Alibert**, lui-même, des règles orthographiques réformées adaptées au gascon » .

Les principes sont les suivants :

« Rétablissement de l'*r* étymologique à l'infinitif et dans les mots où cette consonne s'est effacée pour s'adoucir en *o* ou en *ou* : *aimar*, *milhor*;

« Rétablissement de l'*a* final dans les terminaisons féminines;

« Rétablissement de l'*o* à la place de l'*ou* français;

« Adoption de *nh* à la place de *gn* et [de] *lh* à la place de *ill*, etc. »

En bref, ce sont les principes de l'école occitane qui veut un retour à la graphie médiévale.

Quant aux « Règles orthographiques de la Société d'Études Occitanes » pour le gascon, elles ne font que développer — sommairement — ces principes.

On peut y remarquer les points suivants :

– le *o* vaut [u] ou [ɔ], le *e* vaut [e] ou [ɛ] suivant les mots : *cor* (cò), *demora* (demoure); *seda* (séda), *meu* (méu, mèu);

– les graphèmes multiséculaires des diphtongues sont les mêmes qu’à l’E.G.F., à ceci près que /ou/ est noté *ou* sans accent (E.G.F. : *ou*); en particulier, on garde *oa* pour /wa/ et *oe* pour /we/ : *dauna* (daouna), *sou* (soou), *viu* (biou); *qoate* (kouate), *qoand* (kouant), *goarda* (gouarda); *hoec* (houék), *oelh* (ouélh), *noeit* (nouéit);

– il est précisé que « Dans les mots où *nh* équivaut à *n + h* aspirée, on sépare les deux consonnes par un point : *in.her*, *en.heishar*, *en.hariar*. »;

– de plus, la précision selon laquelle « *Gn* se prononce comme deux *n* : *digne* (dinne). » implique la substitution d’un *gn* étymologique au *-nn-* phonétique;

– dans une optique pangasconne non envisagée par l’E.G.F., on oppose la graphie *ch* valant [ ] (mais aussi [ʃ, tʃ] qu’Alibert semble ignorer) à la graphie (*i*)*sh* valant partout [ʃ] : *chorra* (tchourre); *sheringa* (cheringue), *eishagatar* (echagatà), *eishami* (échami), *coeisha* (kouéiche);

– *g* ou *j*, *h*, *m* et *th* sont les mêmes qu’à l’E.G.F.;

– le *v* étymologique prononcé *b* sera noté *v* : *vielh* (biélh), *vidauba* (bidaube), *viver* (bibe); dans les parlers où il est prononcé « *u* consonne (*ou* ou *w* anglais) » entre voyelles, on le représente par *û* : *viûer* (bíoue);

– le *-n* final amuï et légèrement nasalisant du Béarn et des parlers pyrénéens est rétabli dans l’écriture, sans accent circonflexe sur la voyelle; il est précisé que « *N* final persiste ou s’efface : *vin* (bi, bin), *pan* (pa, pan). »;

– bien que cela ne soit pas explicité, les exemples *qoate* et *qoand* donnés plus haut montrent que le *u* traditionnellement associé au *q* n’est plus noté (c’était déjà le choix de Pey de Garros);

– allant plus loin que le premier “principe” énoncé par Girard, qui n’envisageait que le *-r* amuï, il est précisé que « les consonnes effacées dans la prononciation sont toujours maintenues dans la graphie : *cor* (cò), *madur* (madú), *horn* (hour), *horcs* (hours), *test* (tès). »

– la place de l’accent tonique est clairement précisée : en principe, sont paroxytons les mots terminés par voyelle suivie ou non d’un *s* et ceux terminés par *-an*, *-en*, *-on*; les autres sont oxytons; et on note un accent écrit sur la voyelle tonique dans les mots qui font exception à cette règle.

Si nous nous livrons au même exercice que pour les règles de graphie précédemment étudiées, nous pouvons classer ces règles suivant quatre orientations :

– reprendre des graphies anciennes abandonnées par la graphie moderne : essentiellement, rétablissement de consonnes finales étymologiques amuïes (*-r*, *-n*, *t* après *-s*); ou assimilées (*gn* au lieu de *nn*); *-a* féminin latin, pourtant abandonné par la graphie médiévale dans plus de la moitié du domaine; *o* pour noter /u/, *nh* pour /ɲ/, même si *gn* était largement utilisé au moyen-âge; la diphtongue /ou/ notée *ou* sans accent; *v* roman prononcé [β];

– pallier des difficultés qui en résultent : le point entre *n* et *h* dans *en.hariar* et autres;

– simplifier le code de l’écriture : principalement, des règles claires et relativement simples sur la place de l’accent tonique; suppression du *u* après *q*;

– mieux refléter la prononciation actuelle : *ch* et (*i*)*sh* permettent d’opposer des séries de prononciations différentes.

En outre plusieurs choix des systèmes modernes sont conservés, choix qui, au demeurant, ont eux-mêmes gardé des graphèmes multiséculaires : diphtongues, *g* ou *j*, *h*, *lh*, *m* et *th*; mais la valeur [tʃ] de *th* n’est pas mentionnée; et le *u* simple notant le /w/ intervocalique est remplacé par un curieux *û* avec accent circonflexe, cependant qu’est ainsi sauvegardée la prononciation en [w]. Et l’on

ne cherche pas à unifier la langue : « En landais, on a *u* : *huc, ulh, nuit.* »

En revanche plusieurs des nouveaux choix sont gros de difficultés de lecture :

– rien n'est dit de la réalisation vélaire du *-n* ni d'un critère possible entre ce *-n* vélaire (*paisan, vin...*) et le *-n* dental (*engan, un drin, quin...*);

– on ne dit pas non plus comment distinguer les *-r* ou autres qui sont amuïs de ceux que l'on prononce (*la tor, esquèr...*); les *o* valant [u] de ceux valant [o], les *e* valant [e] de ceux valant [ɛ].

#### 14 – Les *Recommandations* du Pr. Henri Gavel (1942)

L'*Anthologie* d'I. Girard ne devait pas être la seule réaction méridionale à l'ouverture de l'école publique aux langues « dialectales »; à la fin de la même année 1942, le professeur Henri Gavel (1880-1959), qui fut le maître de Jean Séguy et Xavier Ravier (Cf. Ravier et Séguy, 1976, 1), allait publier une étonnante plaquette de 36 pages, les *Recommandations concernant la Graphie à utiliser pour l'Enseignement facultatif de la Langue d'oc*. Étonnante, oui, car H. Gavel la signe sans aucune référence à une quelconque fonction — son titre de professeur d'université n'est même pas mentionné — ou institution dont il serait le porte-parole — il était pourtant président d'honneur de la *Société d'études occitanes* dont nous venons de voir les *Règles orthographiques*; et plus encore, parce que le frontispice de la couverture en fait une publication quasi officielle de l'« État Français - Préfecture de la Région de Toulouse - Bureau du Régionalisme ».

J'aurai l'occasion d'y revenir au Chapitre III, p. 227; mais ici, j'en retiens l'esprit général :

Pour la mise en accord de l'écrit avec l'évolution du parler, « on ne peut formuler de règle générale; il n'y a que des cas d'espèce, car chaque langue se présente au moment envisagé dans des conditions qui lui sont propres. » (p. 2). Pour ce qui est de la langue d'oc, on ne peut ignorer le « hiatus de fait où, sans jamais cesser complètement de servir d'instrument à des œuvres littéraires, elle n'a été que peu écrite, de sorte que les traditions orthographiques se sont généralement perdues. » (p. 4). Alors que dans le même temps, « (bien que quelques-uns semblent croire le contraire), la prononciation de la langue d'oc a notablement changé ». On ne saurait non plus oublier que « la différenciation dialectale existait dès avant le XII<sup>e</sup> siècle. » (p. 6).

Et s'agissant d'enseignement, l'auteur pèse les avantages pédagogiques respectifs des systèmes en présence : « le lecteur à qui la graphie archaïsante est devenue familière arrive rapidement à lire sans trop de difficulté les textes anciens. » (p. 10); mais la graphie « moderne », « pas trop différente de [celle du français appliquée à] la prononciation actuelle », et plus facile à apprendre : « si, comme tout le monde le souhaite, la langue d'oc pénètre largement dans l'enseignement primaire, il ne faut pas que son orthographe soit trop difficile pour les jeunes lecteurs. » (*ib.*)

En pratique, après avoir étudié neuf points sur lesquels les deux types de graphies divergent le plus, H. Gavel en arrive, pour le gascon, aux prudentes conclusions suivantes :

Pour la notation de /u/, l'auteur est séduit par l'élégance du *o* opposé à *ò* pour /o/ ou /ɔ/. Mais *ò*, fait-il remarquer, suppose une syllabe tonique, et qui convient donc mal pour le /o/ en syllabe atone du gascon de Bayonne. En tout cas, il ne pense pas possible d'imposer un changement aux Provençaux qui notent *ou* et, finalement, envisage un « moyen terme [...] dans lequel l'élément essentiel de la graphie reste *o*, tandis que l'*u* est réduit au rôle d'accessoire. » (p. 30). En tout cas, il use lui-même très généralement de *ou* dans les mots qu'il donne librement en exemples : *cansou(n)*, *zou !*, *oundze* [sic], *doudze* (2 occ.), *catourze* (3 occ.), *cassadou*, *cou* «il court».

Pour le produit de l'*a* latin en syllabe finale atone : « Pour la région d'Orthez, Dax et Bayonne, nous proposons de garder la graphie *e*, justifiée par une tradition plusieurs fois séculaire. » (*ib.*). En fait, cela concerne la moitié nord-ouest du domaine gascon ! Pour le reste du domaine il souhaite la généralisation du *-a*, mais conserve par tolérance « la graphie *o*, là où elle répond à la prononciation et où une tradition s'est déjà établie en sa faveur, par exemple en Provence. » (*ib.*).

Pour le /*i*/ à la fin des diphtongues, il estime que l'on doit conserver l'*y* « en Béarn et en Gascogne [où] il y a eu depuis longtemps une préférence pour l'*y* » (p. 31).

Pour le /*ɲ*/, du fait du problème posé au gascon par *enhariar* et autres, « Depuis longtemps, la graphie *gn* a eu les préférences des Gascons [...]. Il convient donc que les Gascons continuent à se servir de *gn*. De même, les Catalans devront conserver leur graphie traditionnelle *n'y*. Dans le reste du domaine d'oc, la graphie *nh* sera employée de préférence. » (*ib.*).

Pour la « question du *b* et du *v* » dans le domaine gascon, du fait de leur confusion « à l'initiale dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, l'habitude s'est établie d'écrire uniformément *b*, sauf exception pour l'ancien *u* intervocalique là où il a conservé le son *w* : on l'écrit alors *u* : *auem*, *haues*, etc... Il n'y a pas lieu de modifier ces habitudes graphiques qui ne sont que la constatation de particularités caractéristiques du gascon. » (p. 32).

Pour l'*r* étymologique amuï en finale, l'auteur est personnellement d'avis d'« opter résolument pour l'état de choses actuel » car cet amuïssement « est un des traits qui distinguent nettement la langue moderne de la langue ancienne ». À la rigueur, il suggère une tolérance assez peu réaliste, d'un *r* de corps plus petit « dans les imprimés composés à la main ». (p. 35).

Enfin, pour /*ʎ*/, /*s*/ et /*z*/, H. Gavel retient respectivement *lh*, *s/ss* ou *c/ç* selon l'étymologie, *s* entre voyelles ou *z* après consonne, ce qui n'est pas nouveau pour le gascon (pp. 31 et 33 à 35).

On peut cependant s'étonner que l'auteur ait « laissé de côté certaines questions qui [lui] ont paru moins importantes, comme celle de l'*n* dite instable. » (p. 28). Bien sûr, il y a unanimité des systèmes pour ne pas s'en préoccuper, mais c'est une unanimité dans l'erreur, car cela conduit à faire apprendre des listes (jamais complètes) de mots à *-n* dental s'opposant à ceux qui ont l'*-n* amuï ou vélaire, selon les régions.

Ainsi, quarante ans après le grand romaniste Édouard Bourciez, H. Gavel était semble-t-il le premier professeur d'université à s'être penché sur les normes de la graphie du gascon pour finalement confirmer les principales options de la tendance moderne représentée par l'*Escole Gastoû Febus* et l'*Academie gascoune* de Bayonne.

Mais ces travaux d'I. Girard, L. Alibert et H. Gavel allaient bientôt sombrer dans l'oubli, quand l'ordonnance du 9 août 1944 eut constaté la nullité de l'arrêté "Carcopino" (cf. p. 65).

## 15 – Les *Éléments de grammaire béarnaise* de Joseph Courriades (1951)

Arrivé à la retraite, ce professeur agrégé, membre de l'*Escole Gastoû Febus*, nous a laissé un petit ouvrage de 60 pages qui voulait sans doute pallier l'épuisement du *Manuel* de Bouzet, qui ne serait réédité qu'en 1975. Il utilise la graphie de l'*Escole*, mais entend donner « un moyen de distinguer, sans l'aide d'un signe spécial d'imprimerie, l'*e* béarnais de l'*e* mi-muet » (p. 3).

En fait, il reprend une idée qu'il attribue à Palay, postérieurement à la première édition de son *Dictionnaire* : la voyelle tonique qui précède ce « *e* mi-muet » sera marquée de l'accent graphique :

« *bébe*, boire; *abùgle*, aveugle; *càde*, tomber ». Mais, fait-il remarquer, lorsque cette voyelle tonique est un è ouvert, cela va faire lire en [e] de très nombreux mots finissant par [œ, o ou a], comme « *anyèle*, anguille; *arressègue*, scie » etc. Alors, il n'a d'autre solution que de formuler une exception qui inverse la règle : s'il y a un è en avant-dernière syllabe, la prononciation sera en [œ, o ou a], sauf pour une liste de 27 mots où il se prononcera en [e]. Mais cette liste est loin d'être exhaustive (le *Palay* en compte dix fois plus !), et oublie en tout cas les désinences du subjonctif présent des verbes en *-a* (*que lhève*) et celles de leur imparfait (*qu'aymèsse*). Or on sait combien il est difficile d'apprendre des listes d'exceptions, qui en l'occurrence sont des exceptions à l'exception !

Je n'en donnerai qu'un exemple : G. Narioo, locuteur béarnais depuis son enfance, mais de la région d'Orthez qui confond les deux *-e* du béarnais en un seul [œ], écrit \**frèba* dans sa pièce de théâtre *L'alemanda* (1972, pp. 38 et 41) par transcription classique de *frèbe* qu'on peut lire [ˈfrɛβœ] ou [ˈfrɛβo]; mais le *frèbe* du *Palay* (avec point souscrit) ne vaut que [ˈfrɛβe], noté donc *frèbe* en graphie classique; c'est d'ailleurs ce qu'on lit dans son *Dictionnaire* de 2003 (cf. p. 185).

C'est dire que Courriades n'a pas vraiment résolu le problème.

## 16 – La graphie du gascon selon l'I.E.O. (1952)

### Un premier texte pour « la langue d'oc » (1950)

On a vu plus haut, p. 65, comment la loi *Deixonne* du 11 janvier 1951 avait à nouveau autorisé l'enseignement des « langues et dialectes locaux » par l'école publique et, p. 78, comment l'*Institut d'études occitanes* (I.E.O.) avait succédé en 1945 à la *Société d'études occitanes*.

C'est la préparation de cette loi qui a poussé le jeune I.E.O. à publier en français les règles du système orthographique de son irremplaçable maître Alibert, pour qu'il puisse être enseigné dans les écoles publiques : écrite en languedocien, la *Gramatica occitana* d'Alibert était un bel acte de foi dans la langue, mais on ne pouvait en faire une norme de l'Éducation nationale. L'I.E.O. pria donc Alibert, une fois libéré (cf. p. 78), de rédiger un texte relativement court où seraient exposées ses vues sur l'enseignement de **la langue d'oc**. C'est ainsi que fut publié à la fin de 1950, donc avant même la promulgation de la loi, un « Document de l'I.E.O. » intitulé *La réforme linguistique occitane et l'enseignement de la langue d'oc*, *Annales de l'I.E.O.*, 1950, pp. 148-159 et tiré à part Toulouse, 12 pages de format 13,5 x 21. Je le citerai par la suite comme « *La réforme...* ».

Ce document essentiel fait nettement le partage entre une première phase, la réforme orthographique, objet de la moitié du fascicule et articulée en 8 principes et des règles de détail, et la seconde phase qu'elle prépare : « unifier, épurer et enrichir notre langue littéraire au point de vue phonétique, morphologique, syntaxique et lexicologique. C'est par la sélection des formes divergentes que nous obtiendrons le minimum d'unité indispensable. »

En lui-même, et selon son titre, ce document vise toute la « langue d'oc » (et non l'occitan); le gascon y est donc présent, d'où mention du « gascon Pey de Garros » comme premier restaurateur « de la graphie traditionnelle de la *Langue d'oc* » (p. 3). D'autres passages, comme des buttes-témoins, visent le gascon, nommément ou non. Ainsi :

– la Gascogne est un des « pays d'Oc » dont « divers points » prononcent encore [a] le *-a* final étymologique atone, ou plus exactement posttonique (p. 4);

– en finale, *-lh* et *-nh* se réduisent généralement à [l] et [n] « en dehors des parlers du pays de Foix et de la Gascogne » (p. 6);

– au chapitre de l'épuration de la langue, p. 7, la tolérance de formes locales traditionnelles inclut dans ses exemples, en variante de la forme normale occitane *comba*, le forme *coma* qui est exclusivement gasconne (et catalane, mais le catalan n'est pas en jeu ici) si nous nous en rapportons au *Trésor du Félibrige* de Mistral.

### Un second texte pour le gascon (1952)

Pourtant, à peu près au même moment, Alibert achevait, sinon la rédaction, au moins la définition du contenu d'un autre texte propre au gascon; approuvé quelques mois plus tard, le 15 juillet 1951, par le *Conseil d'Études* de l'I.E.O. réuni à Marseille (p. 1) ce second texte fut publié en 1952 en un fascicule de 8 pages ronéotypées de même format 13,5 x 21, lui aussi « document de l'I.E.O. » : *L'application de la Réforme linguistique occitane au Gascon*.

En raison de son importance capitale pour la graphie classique du gascon selon l'I.E.O. et du fait que cette association ne l'a jamais réédité, ni pour autant abrogé et remplacé, j'en donne la **reproduction intégrale** en Annexe XIII. Je le citerai par la suite comme « *L'application...* ».

Mais pourquoi donc Alibert a-t-il changé d'idée et produit ce texte spécial pour le gascon ?

Une raison théorique serait la conception qu'il avait de la *Langue d'oc*, non pas langue au sens courant, mais ensemble linguistique qu'il nommait *occitano-roman*, entre le gallo-roman de France et l'ibéro-roman de la Péninsule ibérique. Et cet ensemble se divisait en trois langues, toutes subdivisées en dialectes, l'occitan, le catalan et le gascon (cf. p. 14).

Pourtant, je pense que c'est finalement une raison pratique qui a décidé Alibert : visant à terme l'épuration de la langue qu'il appelait « littéraire », il dut en effet se rendre compte très vite qu'à moins de châtrer le gascon de tous ses attributs spécifiques, il serait obligé d'admettre une quantité considérable de dérogations aux interdictions qu'il édictait pour le « bon » occitan; ou alors, en ne mentionnant pas le gascon comme seul bénéficiaire de ces dérogations, il autoriserait en occitan une mosaïque de variantes supposée inacceptable.

En voici deux exemples :

– la suite latine *act* aboutit en occitan à *ach* ou *ait* ou encore *èit*; par exemple, *factu* > *fach* / *fait* ou *fèit*; Alibert écarte de l'écrit la dernière forme (p. 7), qui représente une évolution commune au catalan et au gascon; or elle est dominante en languedocien au sud de la ligne Toulouse-Narbonne, dans cette zone pyrénéenne que le Pr. Bec inclut dans son « complexus aquitano-pyrénéen » (1963, p. 38), fortement influencé par le gascon, ou qui a subi les mêmes influences que le latin devenu gascon; de même, l'Occitan de Toulouse est condamné à écrire *ai* (j'ai) ce qu'il prononce [ɛi], tandis que son voisin gascon d'Auch écrit *èi* ce qu'il prononce de même;

– de la même façon, Alibert n'autorise que *caissa* et rejette *caicha* (toujours p. 7) pour noter ce qui se prononce ['kajʃo] ou ['kaʃo] dans la même zone aquitano-pyrénéenne, alors que le gascon, qui a les mêmes prononciations, est seul autorisé à noter le son /ʃ/ par le digramme *sh* (*caisha*) et que le catalan écrit *caixa*, toujours pour la même prononciation consonantique !

En bref, le gascon dans l'occitan, c'est le loup dans la bergerie des formes bien alignées, bien standardisées. Mieux vaut le laisser dehors !

## Deux textes parallèles de même valeur juridique

D'emblée, l'introduction est différente : *La réforme...* se justifie par la nécessité de mettre en œuvre la nouvelle possibilité légale d'enseigner la *Langue d'oc* dans les écoles; pour le gascon, il s'agit d'abord de lui « étendre » la réforme exposée dans la *Gramatica* de 1935, donc directement, sans passer par l'intermédiaire de *La réforme...*

Or « appliquer » (cf. le titre « L'application... ») n'est qu'une mesure d'exécution d'une norme de principe déjà « applicable » au domaine en cause; tandis que « étendre », qui modifie le domaine d'application d'une norme, est une mesure de même force juridique que celle qui a défini précédemment ce domaine.

Dès lors, si l'on se réfère à la *Gramatica*, qui ne visait que l'occitan languedocien, c'est bien d'une extension qu'il s'agit; à cet égard, la qualification de « dialecte » attribuée au gascon n'est pas illogique, en situant languedocien et gascon sur un même plan au sein d'un occitan « large ».

Mais alors, que signifie la parenthèse « (Cft : La Réforme...) » ? « Cft » est une abréviation inhabituelle qui pourrait signifier « conformément à »; mais il ne pouvait s'agir de « se conformer » à ce document :

– sinon, comme il semble viser le gascon avec tous les autres dialectes du Midi, il était inutile de dire aussitôt que ses « règles générales » **A à H** [en réalité, *La réforme...* dit « principes »] sont applicables au gascon et de rajouter en post-scriptum, comme pour réparer un oubli (p. 8, « Note additionnelle »), que les « principes » d'épuration linguistique **a à h** [en réalité, *La réforme...* dit « règles »] « doivent être appliqués au gascon »<sup>24</sup>.

– et une simple mesure d'application n'avait pas à être approuvée par le *Conseil d'études*; les brochures qui ont effectivement appliqué *La réforme...* au provençal (œuvre de Robert Lafont, 1951) et au limousin (œuvre de Peir Desrozier et Joan Ros, 1974) n'ont en effet jamais été approuvées ni présentées comme « documents de l'I.E.O. »

Il est donc hautement vraisemblable que l'insolite « Cft » résulte d'une faute de frappe pour le classique « Cf. », simple invitation à rapprocher les deux documents... ce que je ferai souvent.

Nous sommes alors dans une grande logique : à l'instar de la *La réforme...* qui venait de traduire en français et d'étendre à tous les dialectes occitans l'essentiel de la *Gramatica* (enrichi toutefois de principes pour la plupart non exprimés dans la celle-ci), *L'application...* faisait de même pour l'irréductible « dialecte gascon », en fait, pour la langue gasconne. Tout juste si, pour économiser le papier, Alibert a évité, par deux renvois séparés, de reprendre les principes de graphie et les règles générales d'épuration linguistique déjà contenus dans *La réforme...*

Nous avons donc deux documents d'égale valeur juridique pour deux langues sœurs du même ensemble occitano-roman, comme nous le confirme un examen attentif de ce document; je n'en donnerai ici que deux exemples topiques :

– d'une part, l'alphabet des deux idiomes, bien qu'identique, est défini par deux règles qui les confrontent : « L'**occitan** utilise un alphabet de 23 lettres / Le **gascon** aura un alphabet de 23 lettres » (p. 3);

– d'autre part, pour ce qui est du traitement divergent en [d] ou en [z] du *-d-* latin entre voyelles

<sup>24</sup> La formule employée, qui entend appliquer au gascon des « principes indiqués [pour] la langue d'Oc », met même le gascon en dehors de celle-ci ! Sinon, il suffisait d'écrire « Bien entendu, les règles générales [...] de la langue d'Oc [...] s'appliquent au gascon. »

(p. 5), le gascon est divisé en « dialectes », comme une langue, et non en « sous-dialectes », comme un dialecte.

### Les 8 principes d'Alibert pour la graphie

L'essentiel du document concerne donc la **graphie**, avec l'avantage de donner d'emblée, fût-ce par référence, les principes qui dominent le système, ce qui dispense d'avoir à les déceler à travers les règles de détail. Il y en a huit, de A à H, exposés plus loin, pp. 234 à 239.

On peut les résumer ainsi :

- graphie phonologique (B) (plutôt que phonétique, c'est-à-dire qu'un même graphème peut avoir plusieurs réalisations, comme *ch* dans la graphie fébusienne dès 1900 ou *j* chez Palay) sauf à rétablir des lettres étymologiques dans certains cas; et malgré la lettre du texte, c'est aussi vrai des mots "savants", car leur « la graphie d'origine » n'est plus qu'une graphie "phonétique" quand on a changé les *k* en *qu*, les *ph* en *f* etc. (ce qu'avait fort bien vu R. Darrigrand, 1969-1, p. 5, repris par M. Grosclaude, 1977, p. 49 : l'« orthographe des mots savants [...] est absolument phonétique »);

- référence aux graphèmes de l'ancien gascon (A);

- recours à des formes anciennes qui seront lues différemment selon les lieux pour assurer l'unité de l'écrit (D & E);

- rétablissement de groupes de consonnes et de consonnes finales étymologiques que l'évolution de la langue a plus ou moins altérées ou amuïes (F & G);

- usage éventuel de plusieurs graphèmes pour un même phonème, selon l'étymologie (H).

On fera d'abord une place à part au dernier principe que les graphies modernes du gascon appliquent sans problème, tout comme le français : *lou cèu* {ciel} n'est pas *lou seu* {suif} tout comme en français *cens* n'est ni *sens* ni *sans*...

Pour le reste, on voit tout de suite la tension qui peut résulter de la contradiction entre le principe "phonologique", qui aligne l'écrit sur l'oral et caractériserait une graphie "moderne", et tous les autres principes, qui, par étymologisme ou même archaïsme, peuvent éloigner considérablement l'écrit de l'oral et font de ce système une graphie "classique". Ainsi, tandis que certains écrivent *tentar* et *contar/condar* {tenter et conter ou compter} selon la prononciation (-r mis à part), d'autres "en rajoutent" avec *temptar* et *contar* {conter}, *comptar/comdar* {compter}. (Voir aussi p. 162).

### Les règles orthographiques du gascon

Pour ce qui est des règles de détail, nous noterons quelques changements par rapport aux règles données par Alibert en 1942 dans le cadre de la S.E.O.

Deux sont heureux, allant dans le sens de la simplicité ou de la clarté, ou des deux :

- distinction entre les deux valeurs de *o* et de *e* : *o / ó* vaut [u], ò, [ɔ/o]; le *e / é* vaut [e], è, [ɛ] : *còr* (cò), *demora* (demoure); *seda* (séda), *mèu* (mèu); de même, /ou/ est noté *òu* comme chez Mistral et à l'E.G.F.

- rétablissement du *u* après *q*, le *q* seul étant trop novateur (*qualitat*), mais [kwa] sera noté par un diacritique sur *u*; après flottement, c'est aujourd'hui le tréma (*qüaresma*), ou rien, pour les mots les plus usuels comme *qüate / quate* et *qüand / quand*.

Mais trois autres changements sont plutôt regrettables, car ils vont introduire des complications

d'écriture, ou de lecture, ou des deux :

– la notation du /w/ intervocalique par *-u-* n'est plus que facultative, rendant difficile la lecture du *-v-* en [w] (cf. p. 252 et Lafitte 2003-1) : *víver* ou *víuer*, *dava* ou *daua*...

– /wa/ reste noté *oa* (*doana*, *boalar*) sauf après *g*, *gua* (*guarir*), alors qu'en languedocien, Alibert ne connaît que *goa* (*goapo*, *cogoacha*).

– /we/ sera noté *ue* quand il vient d'un *ō* latin, parce qu'il est prononcé [ʉɛ] écrit *uè* en occitan (*uelh* gascon, *uèlh* occitan); dans les autres cas, en gascon comme en occitan, qui ici ont la même prononciation, on aura *oe* (*coeta*) ou *oè* (*doèla*, *patoès*); mais on voit le désarroi de l'occitaniste gascon, qui ne va pas manquer des hypercorrections pour faire plus "occitan" : *\*patuès* est des plus courants, alors que les "Occitans" l'écrivent *patoès*, tel André Lagarde dans le récit déjà cité p. 69, d'après *Lo Gai Saber* n° 463, 1996, p. 283.

Par ailleurs, le statu quo sur *-n* laisse entier le problème de la distinction entre celui qui est amuï ou vélarisé selon les lieux (*lo pan* {le pain}) et celui qui est partout dental (*lo pan* {le pan de mur}). Il en est de même pour le *-r* amuï (*pastor*, *vaquèr* {berger, vacher}) que rien ne distingue de celui qui se prononce (*la tor*, *esquèr* {la tour, gauche}).

### Appréciation

En fait, l'écriture du gascon réel dans ses variétés soulève bien des problèmes qu'Alibert n'avait même pas soupçonnés, sa connaissance du gascon étant assez lacunaire (cf. Lafitte, 2002-3, 158). Cela s'explique sans doute par les conditions dans lesquelles il avait élaboré ses normes. Certes, il avait pu consulter deux bons gasconophones : par correspondance (et très probablement en français), le Béarnais Jean Bouzet (cf. p. 135), alors en poste à Paris et peut-être pas toujours bien informé des parlers gascons du nord et de l'est; et plus directement, le Commingeois Pierre Bec, étudiant de Bouzet, mais alors bien jeune pour l'influencer. Il rencontra aussi sur la fin une ou deux fois Jean Séguy, avec qui il n'était pas véritablement ami, et son texte devint définitif après qu'il l'eût soumis à ces trois personnes<sup>25</sup>.

Mais c'était une « linguistique d'urgence » à cause de la loi *Deixonne* :

« Résultat : la graphie du gascon a été fixée, certes, dans ses grandes lignes, mais une foule de détails reste à élucider : étymologies douteuses interdisant une fixation graphique définitive, cas des évolutions phonétiques ultra-locales, nécessité d'un tri morphologique, indispensable surtout en ce qui concerne les formes verbales etc etc. Rien de tout cela n'a jamais été discuté. (...) Tous les problèmes dont j'ai parlé se sont effectivement posés, mais à un seul, et ils n'ont reçu qu'une solution individuelle ou presque, sérieuse peut-être, mais fatalement imparfaite. » (Bec, 1952, 48).

Cela explique sans doute la réponse de P. Bec lorsqu'au Colloque de Nanterre, quand je fis part de mon intention de republier ce texte devenu depuis longtemps introuvable :

« Ce document, je crois qu'il faut le laisser aux archives. [...] C'est un petit fascicule mal dactylographié, écrit par un Alibert qui commençait à perdre ses moyens, sur un papier de boucher... » (Guillourel et Sibille, 1993 p. 265).

Mais malgré tout, ce système "classique" se répandra rapidement dans l'enseignement, dès que des Gascons s'y seront décidés vers 1960 (cf. p. 221) : la connaissance intime de la langue de la part des pionniers, nés pour la plupart avant 1930, et même d'une bonne part de leurs élèves des milieux ruraux des années soixante, occultera ou au moins compensera les faiblesses du système.

<sup>25</sup> Témoignage du Pr. P. Bec que je remercie ici très vivement.

### Et l'« épuration de la langue » ?

Mais pour les occitanistes, « la graphie est plus que la graphie », selon le titre d'un article de P. Sauzet (1990). Et nous avons vu qu'en post-scriptum, *L'application...* estimait nécessaire d'épurer la « langue littéraire ». Or du fait de la rédaction un peu désordonnée de ce document, c'est juste avant l'énoncé des règles détaillées de graphie qu'est placé un long paragraphe, correspondant des développements de la première « règle générale » d'épuration de la langue littéraire dans le document de 1950. Il débute en effet de la même façon, et ne laisse aucun doute sur sa portée : « en présence de divergences résultant d'accidents linguistiques divers, on choisira, autant que possible, pour l'usage littéraire, les formes les plus conformes à l'évolution normale de la langue et les mieux conservées ». Et c'est là que se situent 33 règles de choix des formes, dont par exemple celles qui feront notamment préférer *uelh* à *gúelh*, et inversement *guaire* à *uair*, *hlor*, *hromiga* et *hrut* à *eslor*, *lor*, *arromiga*, *romiga*, *rut* ou *hurut*, *esquiròu* à *esquirò* et *deu*, *peu* à *do*, *po* (cf. p. 244).

Bien sûr, on peut discuter de ce qui peut être regardé comme « l'évolution normale de la langue », chaque normalisateur ayant tendance à considérer son parler propre comme normal...; et on verra p. 159 que les Aranais ont préféré l'*esquirò* banni à l'*esquiròu* “normal”... Mais *La réforme...* n'a pas mélangé les genres et bien distingué la « normalisation linguistique » de la « normalisation graphique », ce que beaucoup, hélas, ne savent pas faire...

### 17 – La graphie classique “modernisée” par Jean Séguy et son “école”

D'ordinaire, l'*Atlas linguistique de la Gascogne* (ALG) note les mots gascons selon un codage particulier de leur prononciation. Mais dans les tomes IV à VI (1966 à 1973), on trouve des notations en graphie classique de la main de Jean Séguy; en particulier, dans le tome IV, les mots que les informateurs avaient refusés comme n'étant pas de leur vocabulaire (Séguy, 1966, pp. 10 et 12). Le volume V est de Jacques Allières. Et l'on peut y associer des écrits de Xavier Ravier, qui fut selon Séguy le meilleur enquêteur qu'on pouvait espérer (*ib.* p. 5). Il est donc intéressant de relever les écarts des notations de ces éminents spécialistes du gascon par rapport à ce que l'on considère comme la norme de l'I.E.O.

Les cartes de l'ALG seront citées par leur n° entre parenthèses, étant entendu que les n°s 1093 à 1608 sont dans le volume IV, 1609 à 2065 dans le V et 2066 à 2531 dans le VI; les références aux fascicules accessoires sont notées ainsi : pour le fascicule 2 du volume V, V-2; et pour le fascicule complémentaire du volume VI, VI-C. Les ouvrages de Xavier Ravier étudiés ici sont avant tout les *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes* (Ravier et Séguy, 1959-60 et 1978, cité R.I), un article de *Via Domitia* sur “Le poète chansonnier Marcellin Castéran et son poème *Mayourau de Nistos*” (cité R.II), et accessoirement *Le récit mythologique en Haute-Bigorre* (Ravier, 1986, cité R.III) dont la plupart des morceaux de poèmes sont déjà en R.I. (les récits mythologiques y sont d'une graphie plus “standard”). En outre, je me réfère le cas échéant à la transcription phonétique de certains *Poèmes chantés* du fascicule 2 de 1960, qui n'a pas été reprise dans l'édition de 1978.

Mais nous observerons d'emblée que ces écrits sont des œuvres énormes dans un domaine qui demande une attention sans relâche; il n'est donc pas étonnant de trouver ici ou là des incohérences, voire des fautes de frappe pures et simples, comme lorsque la notation phonétique déteint sur la graphie, avec *eskaudar* {ébouillanter} (1393), quand à *arrajou* {versant au soleil} manque l'accent grave sur le *o* (1103) ou à *pregaria* {prière} sur le premier *a* (1517), quand /u/ est rendu par *ou* dans *pèd dou hoec* {coin du feu} (1292), ou encore quand on lit *cul-sec* {avare} (1260) et *cuu-pelèir*

{culbute} (1278). On n'en tirera d'autre réflexion que le vieil *errare humanum est...*

Voici d'abord ce qui semble bien des **choix généraux** pour la notation de certains phonèmes :

### Quelques phonèmes consonantiques

Il s'agit ici principalement de phonèmes complexes, palatalisés ou affriqués :

- selon *L'application...* de 1952, complétée par les normes catalanes du **x** ou **ix**, /ʃ/ intervocalique est noté par le trigramme *ish*, sauf après **i**, après **u** de diphtongue et après consonne où il est noté par **sh**, comme à l'initiale (cf. p. 265); Séguy, lui, ne connaît que **sh** en toute position; ainsi, à l'intervocalique, *pelòsh*, *pelòsha* (1098), *eshòu* (1101), *esharbigader* (1104), *gashar* (1107), *picòsh* (1117), *nashença* (1142), *tosh* (1226), *escrushoat* (1260), *tésher* (1271), *coshinèra* (1299), *brosha* (1316), *deu poshiu* (1341), *andesh* (1359), *eshèr* (1376), *lashèra* (1458), *crésher* (1563), *tash*, *tashons* (2463) au lieu de *pelòish*, *eishòu*, *eisharbigader* etc.; cela peut se justifier par le fait que le **i** est muet sur la majeure partie du domaine et n'a qu'un rôle orthographique conventionnel, comme d'ailleurs en catalan; ainsi, l'hapax *moishèr* (1126a "sorbier") s'expliquerait par la prononciation [muʃʃɛ] relevée en deux points (Aran et Couserans). Mais J. Allières reste "classique" dans le Vol. V : *nèisher* (1778), *créisher* (1786), *conéisher* (1787), *eishir* (1802), *deishar/leishar* (1806); certes, la notation (A)*shetar* (1808) laisse supposer une graphie sans **i** *ashetar*, variante de *shetar* {acheter}, mais c'est sans doute une erreur matérielle. Et aussi Ravier (et Séguy pour R.I) : *maladeish* (R.I., 25, 30), *parteish* (ib., 30), *leishem* (ib., 35), *baïshessan* (ib., 46), *aïshiuadat* (R.II, 119); mais on trouve aussi **sh** seul en R.I, *apròsha* (60), *Poesh* (66), *eshalar* (67), *aproshat* (73, 103), *mashant* (85, 121), *croshits*, *hèsh* (86), *desempush* (97); mais là où l'édition de 1960 nous donne la transcription phonétique, c'est parfois un [s] qui correspond à ce **sh**, et non un [ʃ (= [ʃ]) : [pw,és] (66; 84/1960); [dedzemp,us] (97; 56/1960); mais [ʃal,a] (67; 84/1960); [maʃan] (121; 38/1960); peut-être faut-il voir alors en **sh** la notation d'un /ʃ/ considéré comme "standard", alors que l'on rencontre des réalisations non chuintées.

- toujours pour /ʃ/, que l'usage occitaniste note par **ch** dans les emprunts au français, Ravier use logiquement de **sh**, car **ch** représente l'archiphonème qui se réalise par [ʃ], [tʃ] ou [tj] selon les lieux : *shabrot*, *sharmant*, *marsha*, *shibaus* (R.II, 125, 128, 129) etc. Mais pour *Luchon* (R.II, 120) on verrait plutôt *Luishon/Luixon* (cf. le théonyme aquitain local *Ilixo*). Et dans R.I, Ravier/Séguy usent tantôt de **sh**, tantôt de **ch**, sans raison apparente : *arrishe*, *arrishessa*, *charmant* (73), *chegrinat*, *marshava* (89) etc.

- pour l'aboutissement de "-ll" latin, *L'application...* prévoit **-th** qui se réalise par [t], [tʃ] ou [tj] selon les lieux, étant observé qu'au pluriel, la palatalisation disparaît sur la quasi totalité du domaine pour donner [ts] (2124); mais *L'application...* l'ignore, ne prévoyant que **-ths**. Pour le singulier, Séguy hésite : le plus souvent, il est "régulier", avec à *cavath* (1282), *caddèth* (1272), *cath* (1445), *husèth* (1500), *moth* (1226), *perdigath* (1206), *porcèth* (1260), *sadoth* (1315) et *vòla-bèth* (1223); mais on rencontre aussi **-t** dans *hòrapèt* (1136) et *canèt* (1301). Et pour le pluriel, il allège toujours en **-ts** : *canèts* (1201), *perpèts* (1236) et *budèts* (1390 et 1391). Quant à Ravier, il écrit en R.I *et, det...* l'article de la montagne noté "normalement" *eth*, *deth* en R.II; et aussi *devat* (R.I, 46), *còt* (ib., 59).

- certains mots ont un [tj] intervocalique dans des zones où **ch** se réalise par [tʃ], voire [ʃ] et ne peut donc convenir; aussi Séguy l'a-t-il noté par **th**, qui n'est donc plus cantonné à la finale issue

de “-ll” latin (*L’application...*, p. 6); Séguy écrit donc *thithons* (1181), *regathar* (1194; Alibert *Dic.*, *regajar*), *ricothet* (1207), *tholar*, *s’atholar* (1257), *catha-niu*, *catho* (1272), alors que, par exemple, on lit *cachaniu* chez Alibert, 1966, ce qui correspond à la prononciation [ˈkaʃoˈniɲ] notée à Ste-Foy-d’Aigrefeuille, au sud-est de Toulouse, en domaine languedocien. Ravier fait de même : *fathós* (R.I, 46, 55), et même *pityèrs* (R.II, 135). Au demeurant, *th* est sans doute la seule notation possible pour des mots comme *potha* {poule}, féminin de *poth* {coq}, *motha* {molle}, féminin de *moth*, pour les finales romanes en *-t* devenu [tj] ou [tʃ] en Comminges et Couserans (2125), et a fortiori pour les mots de l’ouest gascon où s’est glissée une mouillure hypocoristique venue du basque comme *pothic*, *pothon* {petit baiser affectueux} (cf. ma note v° *poutyic* in Lespy, 1998).

- probablement par imitation du catalan, *L’application...* a adopté **tg/tj** pour noter l’aboutissement de ‘-ticu/-dicu’ latins : ‘villaticu’ > *vilatge*, ‘medicu’ > *mètge*; pourtant, le catalan n’a qu’une prononciation [dʒ], et le gascon [dj] ou [ò], l’occlusive étant *d* partout, sauf en trois points seulement qui ont [tj] (2205); il en est de même pour /ù/ que *L’application...* note **tz**, même quand l’étymologie comporte un *d* comme ‘duodecim’ > *dotze*. Mis à part *herotje* (1155), que l’on peut imputer à de l’inattention car on n’a entendu que [d] aux 6 points où le mot fut recueilli, Séguy s’en tient à la prononciation et écrit logiquement *sauvadjum* (1205), *lòc sauvadje* (1450) et *dodze*, *sedze* (2389), ces derniers supposant *tredze* dont ils sont « homomorphes ». Ravier semble hésiter : *yudye* (R.I, 23, 25), mais *yutye* (R.I., 32), *vilatye* (*ib.*, 27) *mainatyés* (R.II, 122), *vesinatge* (*ib.*, 120).

- pour ce qui est du /w/ intervocalique, on a vu p. 147 que *L’application...* a autorisé pour le gascon la variante en **-u-** du **-v-** occitan... et béarnais. Mais la prépondérance béarnaise dans la vie contemporaine du gascon a fait que l’on n’écrit guère que **-v-**, d’où un risque de perte de la prononciation originale — et sans doute originelle — [w]. Or Séguy ne l’entendait sans doute pas ainsi, car il écrit **-u-** chaque fois que l’on dit [w] : *espauent* (1112), *beuet* (1118), *s’enbeuedar* (1124), *trauasseyà* (1125), *s’es gauanhada* (1145), *carauet* (1371). De même, Ravier : en R.I, *Casnauèt* (22), *auëyar* (24), *gauequeyar* (47); en R.II, *aishiuadat* (119), *auém* (120), *Auét* (121)...

- peut-être Séguy a-t-il voulu sauvegarder de même la prononciation [j] de ce que la graphie occitane note par un *j* ce qui se lit [j] ou [ʒ] selon les lieux : *nayèra*, *ayèra* (1114), *estampareya*, *trauasseyà* (1125); mais peut-être à cause d’une prononciation en [ʒ], *arrajou*, *arrajader* (1103), *tremieja* (1175), *pieja* (1289). C’est aussi le choix de Ravier : *mayorau*, *mainatyés*, *dimenye*, *minyàr* (R.II, 118, 122, 134, 135) tandis que *vesinatge*, *Espujaus* (R.II, 120, 121) peuvent correspondre à des réalisations en [ʒ].

- malgré *L’application...* qui prévoit de noter /k/ par « **qu**, d’après l’étymologie, dans les mots d’origine savante et dans quelques mots populaires : *qualitat*, *liquor*, *quotidian*, *quotitat*, *quartèr*. », Séguy semble préférer la simplicité : *carrat*, *carrelat* (1276), *pracò* (1344), *quaucun*, *quaucòm*, *quaucarren*, *quauca causa* (2071); mais aussi *quauqua part* dans la même carte 2071, et *aquò* (2347, 2376 et VI-C, 20), pas cohérent avec *pracò*, alors que l’étymologie est incertaine (cf. Taupiac, 1992, 446). Et chez Ravier, on trouve *acò* (R.I, 74, 97) et même *cauque* (R.II, 125) tandis qu’Allières titrait le n° 24 de *Via Domitia*, 1980-2 : « L’Occitanie. Qu’ès acò ? » (cf. p. 272).

- de même, la notation de /ʒ/ devant *e* et *i* se fait normalement par **g**, mais *L’application...* prévoit « Seuls les mots d’emprunt savant conserveront leur **j** d’origine : *Jèsus*, *Jerusalèm*, *projeccion*, *injeccion*, *trajectòria*. » C’est encore assez arbitraire. Il semble bien que Séguy s’en soit affranchi, en réservant normalement le **g** à ce qui en aurait un à l’étymon; ainsi, *jitar* (1107), *herotje*

(1155), *jimbelet* (1229) et *màjer* (2412), contre *sagin* (1182) et *digestir* (1313). Allières fait de même dans le volume V : *càjer* (1689) contre *legir* (1788), *húger* (1804), *gelà-s* (1807).

### Trois phonèmes vocaliques

- pour noter /we/, *oe* remplace toujours le *ue* de *L'application...* de 1952; ainsi en IV : *voeitada* (1145), *hoec* (1292) et *oelh* (1309) au lieu de *vueitada*, *huec*, *uelh*; (pour la justification de ce choix délibéré de Séguy, voir plus loin, p. 251). Même choix chez Ravier : *voèita*, *encoèra*, *soenhar* (R.I, 74, 96, 122); *hoec*, *coeisha*, *voeida*, *coélher* (R.II, 125, 129, 130) etc.; mais possessif *sué* [sɥe] (R.I, 25), *sues* [sɥes] (R.II, 135). Et aussi chez J.-C. Dinguirard dans *Le nom de maison en Haute Gascogne (Via Domitia XI, mai 1965, pp. 47-78)* : *Goelhaga* (p. 70). Mais Allières écrit *cuèit* (1751).

- de même *oa* note /wa/, même après *g* ou *qu*, contre l'usage occitaniste en *gua*, *giue* ou *qiua*, mais selon la très vieille tradition de la langue : *quoau* (R.I, 80), voire *qoan* (R.I., 81), *qoate* (R.I, 46, 50, 55), comme chez Garros. Et encore J.-C. Dinguirard (*ib.*) : *Goarrier* (pp. 58, 61, 65, 70).

- *avoucar* {verser (véhicule)} (1231) et *sou* {soleil} (R.I, 86) présentent une graphie de /u/ qui peut sembler un étrange retour de la graphie félibréenne. Je pense qu'il n'en est rien, le *-u* représentant un *-l* étymologique qui, vocalisé en /u/, se confond avec l'aboutissement /u/ du *o* qui précède. Ce *-l* est évident pour *sou* < 'solem'. Pour *avoucar*, il faut supposer un 'ad + \*volvicare' issu du classique 'volvere', qu'Alibert donne pour étymon à *volcar*, de même sens (catalan *bolcar*); mais il donne aussi *abocar*, à qui il attribue une étymologie occitane partant de *boca* {bouche}, et *volcar* pour synonyme; c'est une belle confusion, à laquelle Séguy met fin. Au demeurant, [(a)βul'ka] recueilli en Aran témoigne pour une forme en *-l* non vocalisé, (a)*volcar*, alors que [aβu'ka], languedocien, n'a été noté qu'en deux points gascons voisins de Toulouse; mais [deβu'ka] a été recueilli en trois points des Hautes-Pyrénées. Pour en revenir au choix graphique de Séguy, il devance *soutada* et *títou* du *Mémento grammatical du gascon* (cf. p. 169); et plus encore, le *ou* notant /u/ par référence étymologique contribue à la vraisemblance de l'hypothèse selon laquelle les scribes d'oc en vinrent à noter de même, par analogie, les /u/ issus de *o* étymologiques, quand ils eurent besoin de les distinguer des *o* demeurés /o/.

### Traitement des mots composés

La notation des mots composés est un problème que l'oc pas plus que le français ne traite de façon claire et uniforme. Sans doute parce que le sujet est très complexe. Ainsi Alibert n'en a formulé les règles que dans un bref article (1957); ces règles font de la soudure la norme, mais avec beaucoup d'exceptions.

En praticien éclairé, Séguy s'est affranchi de la soudure systématique, usant le plus souvent du trait d'union, surtout quand la présentation séparée est nécessaire pour une bonne prononciation du premier élément (en particulier quand son *-a* final doit être traité comme posttonique) : *pèla-pòrc* {"sacrifice" du porc} (1178), *Maria-Saca* {rectum} (1188), *trauca-sèga* {troglodytes} (1207), *vòla-vent*, *vòla-bèth*, *vòla-maria* {coccinelle} (1223), *passa-clau* {vrille} (1229), *catha-niu*, *escarra-sac* {dernier-né} (1272), *vira-porquèir* {culbute} (1278), *cauha-pança* {contre-cœur de cheminée} (1296), *escoba-sòu* {repas terminal de travaux agricoles en commun} (1320), *cama-cru-da*, *cama-crusa* {la Jambe crue (être fantastique et effrayant)} (1488) et *pasta-borida* {saute-mouton} (1491). En revanche, il soude quand cela ne pose pas de problème de lecture : *caplevar* {faire

basculer} (1230), *contrespós* {garçon d'honneur (contre-époux)} (1319); ce dernier mot est un exemple d'adaptation graphique du premier élément, qui a perdu son *-a* final par élision; enfin, la soudure de *pracò* {pourtant} (1344) fait du mot un tout, sans égard au sens premiers de ses composants (mais *pr'acquò* chez Alibert). Et naturellement, Séguy coupe devant *r-* ou *s-* du second élément, encore qu'Alibert ne l'ait prévu que si le premier s'achève par une voyelle : *pèd-ranquet* {marelle} (1276) et même *cul sec* {avare} (1260), sans trait d'union.

Mais il y a des exceptions, dont je ne vois d'autre explication que l'inadvertance; exceptions à la coupure : *hòrapèt* {dosses (hors peau)} (1136), *covanic* {culot (couve nid)} (1154), *estornapica* {culbute} à côté de *vira-porquèir* et *cuu-pelèir* dans la même carte (1278) et *contranòbi* {demoiselle d'honneur (contre-mariée)} (1319+); et exception à la soudure, *cuu-pelèir* {culbute} (1278), encore que le double *u* du premier élément ait peut-être paru exiger la coupure.

### Révision de choix à base étymologique

Sans toucher aux règles du système, J. Séguy et ses disciples ont fait quelques choix personnels originaux qui supposent des étymons différents de ceux généralement admis.

- choix entre *v* et *b* : *estaubiar* {économiser} (1336) contre *estauviar* chez Alibert et ses disciples; Alibert lui attribue l'étymon basque *estalpe*, qui implique une idée de couverture, de chose mise à l'abri, mais influencé sans doute par le catalan *estalvi*, il l'écrit *estauvi*, alors que le *p* étymologique ne donne jamais /v/ en langues d'oc; au demeurant, on voit mal comment un mot en *-v-* pourrait avoir une variante en [p] comme l'*estaupi* relevé entre Nay et Arrens. Quant à l'origine basque, « la grande diffusion du mot dans les patois de la France [...] donne à penser » à Rohlf (1977, n° 97). Finalement, faute d'une étymologie pouvant justifier *-v-*, c'est Séguy qui a vu juste, tout comme d'ailleurs Coromines (1990; ci-après, p. 169).

- choix entre *c/ç* et *ss* pour /s/ :

- *mençonja* {copeau de menuisier} (1132); il s'agit ici d'une acception métaphorique d'un mot qui signifie d'abord “mensonge”, comme en témoignent les *mentidas* ou *mentiras* recueillis en divers points de la même carte; comme le français “mensonge”, ce mot vient d'un latin “vulgaire” *mentionica*, ce qui justifie que Séguy le note par *ç* contre *mensonja* chez Alibert.

- *jas* {délivre (d'une bête qui a mis bas)} (1152) est contredit par *jaç* {gite} (1416), mais l'étymon non contestable ‘jaceo’ doit faire considérer *jas* comme une inadvertance, peut-être due à la graphie *jas* de Palay.

- *siarrèr* {couverture des vaches} (1165) contre *ciarrè* chez Coromines, qui le rattache à *cendre* < ‘cinerem’, sans exclure le “mélange” « avec un synonyme d'une autre origine »; dans le doute, autant suivre Séguy, d'autant que le mot n'est plus de grand usage...

- *hiçon* {dard} (1222) contre *fisson* d'Alibert (v° *fissar*); viendrait de ‘fictiare’ selon Coromines (1990, v° *quissón*, 2) qui cite le catalan dialectal *fiçar*. C'est confirmé par la prononciation [ahi'θu] notée à Bethmale (point 790 S) où se « maintient la non-neutralisation des phonèmes *ç* et *ss* » (Coromines, v° *besson*) et où l'on réalise les *ç* par [θ], noté *ç* dans l'ALG.

- *còça* {louche} (1300) contre *còssa* d'Alibert; mais celui-ci traite à l'article *caça* les dérivés *cacet*, *caceta*, *caçòla*. Or ce mot est très probablement une variante de *caça* ou *caixa*, tous venant d'un *ciattia* issu lui-même « du grec *kuathos*, “coupe, vase pour puiser” » (Rey, 1992) et signifiant aussi bien “louche” que “casserole”. C'est donc sans doute Séguy qui a raison.

– *rocegar* {trainer} (1351) contre *rossegar* d’Alibert (v° *ròsse* ~ *rossèc*, filet trainant, herse); ici, on est dans le flou : Coromines opte pour *arrossegà* qu’il rapproche du catalan *rossegar*; Mistral, lui, ouvre deux pistes : implicitement celle de *ross* “cheval” en allemand, avec le premier sens de « traîner, tirer avec des chevaux »; et explicitement celle de *rosse* tant par la mention « R[acine]. *rosse* » que par l’acception « herser un champ », *rosse*, {...} *rossoul* signifiant « traîne, cylindre ou herse de labour ». Or ce dernier supposé venir de ‘rotulus’ impliquerait une variante du genre \*‘rotiulus’, d’où le *c* de *rocegar*. Mais le doute est levé par Bethmale qui dit {arruθe'ya}, ce qui justifie le *rocegar* de Séguy.

– *meuça* {rate} (1402) contre *mèlsa* d’Alibert et *melsa* du catalan; l’étymologie est très incertaine pour Coromines (v° *mèussa*), mais ici encore Bethmale lève le doute avec {meuθo}, justifiant encore le choix de Séguy.

- notation du *-d* étymologique de *pèd* : Mistral écrivait *pèd*; peut-être pour s’en distinguer à tout prix, Alibert écrit *pè* < ‘pede’ alors qu’un de ses principes est de « toujours » rétablir à l’écrit les consonnes finales amuïes ou altérées. Plus logique, Séguy note *pèd-ranquet* (1276), *pèd dou hoec* (1292) et *pèd-descauç* (1466). Ravier, de même (R.I. 22, 26, 59, 166...; R.II, 129).

- notation du /z/ intervocalique issu de *-c-*, *-qu-* ou *-d-* étymologiques : Séguy en reste au *-s-* de *L’application...* et de *l’Escole Gastoû Febus* : *arreasut* (1154), *entrausit* (1455). Mais dans le volume V, Jacques Allières a conservé le *z* des usages anciens « pour rappeler par l’étymologie le principe de classement des radicaux (côser, de CONSUERE, opposé à còzer, de \*COCERE, class. COQUERE, etc.) » (V-2, V) : substitué à *-c-* ou *-qu-* dans *dízer*, *còzer...*; et substitué à *-d-* dans les variantes *crézer*, *vàzer...*

### Accents graphiques

- *L’application...* ne connaît que l’accent aigu pour la lettre *i*; Séguy lui préfère systématiquement l’accent grave, comme à *l’Escole Gastoû Febus* : *plegadîs* (1129), *andîs* (1359), *landîs* (1359), *volerî* (2006, 2 occurrences dans des exemples), *aquî* (2281). Mais Allières suit *L’application...* : *volí*, *aurí* *volut que vengosses* (V-2, 49), *que sabí que vengora* (1616), *escríver* (1793), *víver* (1836), *dízer* (1875).

- comme Mistral, *l’Escole Gastoû Febus*, et le français, Séguy écrit *à* la préposition *a* d’Alibert : *à camaletas*, *à pelharòt*, *à caravetas*, *à cavath* (1282), *à cavalèir* (1283) et *à pòt* (1513); ici encore, on peut se demander si le rejet occitaniste de l’accent diacritique ne se fonde pas essentiellement sur la volonté de se démarquer du Félibrige et du français. C’est en tout cas contradictoire avec la règle de *L’application...* qui veut « *tà* (pour *entà*) à côté du possessif *ta* » (p. 7). Mais Ravier écrit *ta* (R.II, 125, 127, 130), ce qui d’ailleurs ne peut prêter à confusion, et convient au contraire à une préposition, nécessairement proclitique et atone...

- Allières, lui, marque de l’accent le déictique de lieu *çà* : *çà-vietz* {venez ici} (V-2, 270).

### Enclise des pronoms

*L’application...* consacre son dernier paragraphe à l’enclise des pronoms, sans pour autant les citer expressément :

« Si le mot enclitique conserve sa forme pleine, on le sépare du mot sur lequel il s’appuie par un trait d’union : *acabat-z-lo*, *muchat-z-lo-me*, *minjant-lo-se*.

« Si le mot enclitique perd sa voyelle ou se contracte, on le sépare du mot d’appui par une apostrophe : *que’m pren*, *ne’t manca*, *que’ns espera*, *ne’vs vei pas*, *se’us ditz*.

« Quand le mot d'appui perd sa consonne finale, on place un accent sur la voyelle tonique : *guardà's, atrapà'm, volé's maridar, per cauhà'u*.

Séguy semble ignorer totalement ces règles : avec *se* enclitique réduit à *s*, il use du trait d'union au lieu de l'apostrophe : *que-s demandava se vengora* (1616); il conserve même le *-r* final du verbe d'appui à l'infinitif, malgré la troisième règle et ses exemples : *plagar-s* {se blesser} (1311), *hartar-s* {se rassasier} (1314); or on sait que le maintien de ce *-r* dans la graphie de Perbosc-Estieu avait été fortement critiqué par Philadelphie de Gerde (cf. p. 133) qui « fait rimer *mudà-s* (pour *mudar-se*) avec *Bigordàs* ». (Note relative à la graphie, *Eds Crids*, p. XXIX).

Allières a « préféré la graphie *carà-s* à *carar-s*, etc., comme plus facile à interpréter » (V-2, V), ce qui suppose qu'il n'avait pas eu connaissance directe de *L'application...*; et il maintient la liaison par trait d'union, qui ne pose pas de problème d'interprétation.

Par ailleurs, sur la notation du pronom *en* ou *ne* appuyé sur *que* (ou autre mot en *-e*), Séguy fait la remarque suivante (VI-C, 17) :

« Cas spécial de “en”. [...] Dans les combinaisons *ken, men, ten, sen* (kœn, mœn,...), etc., il est objectivement impossible de décider si on a affaire à une élision *k en, m en, ou à une enclise asyllabique ke n, me n*. C'est en réalité un **faux problème**, puisque la question ne se pose pas pour les sujets parlants. Nous avons choisi la solution arbitraire de l'enclise asyllabique. Il est moins difficile de distinguer *en* plein et isolé de *e* (œ) énonciatif interrogatif + *n* enclitique asyllabique, parce que cet énonciatif est localisé (c. 2400).

C'est toujours bon à savoir que pour un aussi éminent connaisseur du gascon, opposer *que'n* à *qu'en* est un « faux problème ».

### Solutions diverses

Sans toucher davantage aux bases du système, J. Séguy et ses disciples ont également opté pour des graphies inhabituelles, sans doute plus intelligibles et fidèles à la phonologie de la langue :

- notation de l'**article** *lo(s)* en ses formes contractées et du **pronom personnel** *lo(s)* agglutiné à *que* ou autre mot grammatical d'appui : évitant l'erreur de lecture de *L'application...* signalée p. 244, J. Séguy écrit *hon do monde, bot do monde* (1188), tout en laissant échapper *deu poshiu* à la carte 1341, alors qu'on n'y a noté aucune prononciation en [deu]... Pour le pronom, *-e* ou *-u* du mot d'appui et le pronom se réduisent à [u[s/z]] sur la majeure partie du domaine (ALG VI, 2243, 2251, 2252, 2461 à 2463); nous lisons donc chez Ravier et Séguy (R.I) : *qu-o(s)* pp. 22, 23, 24, 25, 27, 28 etc.; pour les pp. 89 et 90, la transcription phonétique de l'édition 1960 montre que *qu-os* rend [kuz] et *qu-o*, [ku]; *n'o* pour *no lo*, p. 35; p. 67, *s-o* pour *se lo* rend [su] de la transcription phonétique. Ravier (R.III) conserve ces mêmes graphies (*qu-o*, p. 48, 49, 51, 58...) sans qu'on puisse lui reprocher d'écrire que ses transcriptions sont « en orthographe classique occitane (dite aussi graphie Alibert) » (p. 31), puisqu'il est un des rares à avoir bien lu Alibert !

- une même lecture attentive de *L'application...* (p. 4) : *pai, mai* [père, mère] fait écrire *mai* et non *mair* pour “utérus” (1385) et “reine des abeilles” (1428); *frai* pour *frair* [frère] (1561) et *pai* pour *pair* (2390, R.I, 80).

- de même, les 5<sup>èmes</sup> personnes terminées en *-[t]* sont notées logiquement par *-t*, à l'encontre de la routine habituelle (cf. p. 277) : *qu'ét* {vous avez}, *se n'èt* {si vous (en) êtes}, *ne-v deishet* {ne vous laissez pas} (RI, 23); *podet* {pouvez} (*ib*, 121), etc.; *cambiat* {changez} (R.II, 123); *serat* {serez} (*ib*, 126); *aproshat* {approchez} (R.III, 185), etc.

- le pluriel féminin en *-[es]* de la montagne est parfois noté *-es*, comme en aranais officiel : *montanhes, cabanes* (R.I, 121); mais aussi en *-as*; il est vrai que la transcription phonétique de 1960 note soit *-[ès]*, soit *-[aːs]*, soit même *-[os]*; p. ex. R.I, 89-91 et notation phonétique p. 72-73 : *alluras* [alur,os]; *sinse hemnas* [s,ĩnsé ,enne ès ,énnas]; *çabatetas* [sabatétès]...

- [poʊ] “la peur” noté normalement *pòur* (1112) contre *paur* chez Alibert qui par souci d’étymologie fait de ce mot le seul où *au* se lit [oʊ].

- *caddèth* “dernier-né” (1272) est conforme à la prononciation largement majoritaire, surtout si l’on y ajoute l’acception “cadet” traitée à la carte 1478. C’est mieux que le *cabdèt* du *Civadot* (cf. p. 159) ou, à 80 km, le *capdèt* d’*Atau que’s ditz* (cf. p. 175), ou encore le *capdèth* de Narioo et autres (cf. p. 185). Cependant, la finale en *-èth* basée sur l’étymon “-ellu” suppose un féminin en *-èra*, non attesté semble-t-il : *caddèta* répond à *caddèt*; mais Palay donne le diminutif *Cadderoû*.

- *pruts* {démange (le dos me)} (1247), 3<sup>ème</sup> personne du présent de l’indicatif de *prusir*, aurait dû être noté *prutz* selon Alibert (*Gramatica*, p. 180); de même, *puts* {rectum} (1188) venu de ‘puteus’ — à l’origine, cloaque aussi bien que puits —, est *putz* chez Alibert.

- signalons enfin diverses graphies de Ravier (et Séguy dans R.I) qui vont dans le sens du rapprochement avec la langue parlée et évitent les erreurs de lecture : *taben* (R.I, 29, 153; II, 135) et *tapòc*{non plus} (R.I, 91); *tems* (R.I, 121, 123, 165), *printems* (R.I, 123), *lontems* (R.II, 123); par contre *tostems* (R.II, 119) comporte un *-s* étonnant, car disparu depuis longtemps selon Coromines (p. 119); *sinnar, sannar* (R.I, 23, 24 etc.);... Et si Séguy écrit *tanpòc* (1552), Allières donne trois fois *tapòc* dans des exemples (V-2, 6).

Globalement, donc une graphie classique appliquée sans œillères, et adapté en plus d’un cas à la phonétique réelle de la langue vivante, par des universitaires qui comptent parmi les meilleurs connaisseurs de la langue gasconne.

## 18 – La graphie de l’*Escole Gastoû Febus* vue par André Sarraïl (1968)

### Un ouvrage pédagogique

La place prise rapidement par les partisans de la graphie classique occitane dans l’enseignement, dans la “nouvelle chanson occitane”, puis dans la presse toujours friande de nouveauté, devait susciter pas mal d’amertume dans l’arrière-garde félibréenne qui se sentait un peu dépassée.

Cela conduisit le majoral André Sarraïl (1896-1981) à exposer à nouveau les règles de l’E.G.F. dans une série d’articles en béarnais publiés par les *Reclams* en 1967 (n° 3/4 et 9/10) et 1968 (n° 5/6 et 7/8); le tout fut réuni en une plaquette à la fin de 1968. Puis une seconde édition, enrichie d’une traduction française en vis-à-vis, fut publiée en 1980 sous un double titre : *Comment écrire le gascon-béarnais moderne - La grafie de l’Escole Gastoû Febus oey lou die*; c’est celle que je cite ici. Secrétaire adjoint de l’E.G.F., A. Sarraïl était particulièrement bien placé pour cela, car il mettait au point la copie et relisait les épreuves des *Reclams* depuis plusieurs années.

La brochure commence par un historique de la graphie du béarnais (pp. 8-23) qui m’a servi de canevas pour mon propre exposé et dont j’ai déjà eu l’occasion de citer quelques passages. Mais malgré le champ d’action de l’E.G.F., l’auteur ne dit rien du gascon hors du Béarn.

### Le grand principe : on n'écrit que ce qui se prononce

Entrant dans le vif du sujet, Sarrail donne la première règle : « En général toute lettre qui ne se prononce pas ne doit pas s'écrire ». On le sait bien, c'est certainement ce qui sépare le plus la graphie moderne de la classique. Or à ce sujet, Sarrail se livre à une réflexion sur les consonnes étymologiques finales qui, amuïes dans le mot simple, réapparaissent en dérivation et que Palay note entre parenthèses : *poun(t)*, *car(n)*... Sarrail interprète cela comme une « liberté » laissée au scripteur. Mais j'ai montré p. 136 que jamais Palay n'avait laissé cela à la fantaisie des auteurs : pour lui comme pour l'E.G.F. depuis 1900, on n'écrit que ce qui s'entend.

### L'apport de Sarrail

Sarrail consacre ensuite 22 pages dans chaque langue à décrire la graphie de l'E.G.F., dont les règles de 1905 tenaient en moitié moins; c'est dire que le texte est aéré, et aussi fortement glosé. Je n'en retiens que ce qui me paraît nouveau par rapport à 1905, fût-ce déjà adopté par Bouzet ou Palay.

Pour distinguer les deux types de *-e*, Sarrail préconise de systématiser la pratique de Palay entérinée par la grammaire de Courriades (p. 142 ci-dessus), mais dont j'ai signalé les lacunes.

Des innovations de Palay, Sarrail entérine également l'accentuation de *ou*, soit *où*, soit *oû*, l'élimination de l'*h* muet; et bien sûr, il garde le *ç* introduit par Bouzet et utilisé par Palay. Mais il n'apporte lui-même rien qui distingue le *-n* vélaire du *-n* dental ni le *e* légèrement nasal du *é* pur tonique, comme il l'était en 1900. Au demeurant, p. 37, il semble confondre le *-n* vélaire subsistant dans les parlers du Gers pour l'équivalent de *capoù*, *marroû* (marron) et le *-n* dental des mots communs « *chin*, *maynadin*, *roun*, *que badoun* ».

Il n'accepte pas le concept de graphie englobante qui avait guidé Palay dans la préférence pour le *j* sur l'*y*, le *j* pouvant se réaliser en [ʒ] ou [j], pas l'*y*. Il en fait une affaire de choix personnel « par habitude » (p. 55), tout comme de la liberté de noter par *-o* la finale féminine atone car « les Armagnaquais et les montagnards [...] tiennent à cet *o* comme à la prune de leurs yeux. » (p. 73). Or cette liberté aboutit à introduire dans le système une quantité considérable de mots finissant par *-o* atone, alors que le *-o* est traité comme tonique par ailleurs; on arrive à ce que *belo* soit [βe'lo] pour «vélo» en général, et [βelo] pour «voile» en Armagnac (p. 39). Curieuse conception d'un système; en fait, laxisme bienveillant qui sacrifie la langue aux fantaisies de petits auteurs locaux.

Pourtant, même si sa formulation pratique est plutôt confuse, Sarrail admet en plusieurs cas que les variantes de prononciation ne justifient pas toujours des graphèmes différents; ainsi pour *ch* réalisé en [tʃ] ou [tj] (pp. 51-53); mais il ne semble pas faire la différence entre le *ch* de *bacha* (qui ne sera nulle part [tʃ] ou [tj]) et celui de *chaca* qui peut l'être; de même, en préférant la graphie *-t* de *bèt* (*cèu de Pau*), il n'imagine pas que *bèth* puisse convenir partout (pp. 59, 61).

Il donne par contre, p. 53, d'utiles indications sur le sort de *-ts* final dans les dérivés en une remarque importante pour la bonne intelligence des graphies *-tz-*, *-ts-*, *-ds-* et *-dz-* du *Palay*, comme nous le verrons plus loin (p. 327).

Sarrail détaille aussi les réalisations de *x*, graphème «savant» à réalisations multiples fortement marquées par la prononciation. Il donne ensuite les prononciations réelles et tout en exprimant sa préférence pour une graphie qui reflèterait mieux celles-ci, en reste au *x* uniforme de la décision de 1905. J'y reviendrai p. 330.

Sur la prononciation du *r*, il énonce une règle que je n'ai encore jamais vue ailleurs : il serait « redoublé devant une consonne : *arpasta, barquî*. » Pour *barquî*, au moins, l'ALG III, 926 ne signale aucune prononciation forte du *-r-*; et si *arpasta* ne semble pas s'y trouver, *carga* ne comporte pas non plus une telle prononciation (ALG II, 377); de même pour *arpan(t)*, dont le *-r-* est toutefois fort en basque (*apana* au point 691 O, Labastide-Clairence, ALG I, 134). Mais le *r* est fort après *n* : *Enric, enraumassat* (ALG IV, 1441), *enraucat* (ib., 1442), ce que ne dit pas Sarrail.

Malgré qu'il insiste sur le caractère phonétique et non étymologique de la graphie de l'E.G.F. (par exemple, p. 69), Sarrail ne manque pas de justifier certains choix par l'étymologie; ainsi pour le choix entre *c* et *s/ss*, p. 51; entre *c* et *qu*, p. 53.

Incidentement, il reconnaît l'usage d'accents diacritiques : p. 31, *à* (préposition) / *a* (verbe), le contraire de l'étonnant choix de Bouzet; p. 35, *e* (conjonction) / *é* (= *ey* dans les Landes). Mais il est pour la limitation des accents au strict indispensable tel qu'il résulte des règles énoncées (cf. p. 29, 31, 39, 43), ce qui est une bonne chose...

Pour conclure, je reviendrai sur les deux titres de l'édition 1980 de la brochure de Sarrail : le second, en béarnais, laissait entendre que les normes de l'E.G.F. avaient été actualisées « ouey lou die », aujourd'hui. Or en fait, nous n'avons rien trouvé de nouveau par rapport à Palay, mais un essai méritoire pour exposer les règles de l'E.G.F. que l'on avait perdues de vue. Cependant, Sarrail a vite montré ses limites, trop préoccupé de combattre la graphie classique qu'il connaissait mal (il semblait croire, p. 23, qu'elle faisait écrire *faure* en gascon, alors que c'est *haure*, comme à l'E.G.F. !<sup>26</sup>) et peu versé dans la linguistique; on en a la preuve dans la naïve présentation qu'il fait, p. 47, des voyelles et des diphtongues qui « peuvent s'accoupler et même s'ajouter, de façon curieuse » ou, p. 49, du /w/ intervocalique : « les parlars de Bigorre et du Gers [...] ont traduit le *b* intervocalique par *ou* (*w* anglais de tramway) ».

Ce n'était sans doute pas du niveau des “adversaires” comme on va le voir de suite.

## 19 – La graphie “occitane” appliquée au gascon par R. Darrigrand (1969)

L'une des tâches premières que s'était donnée l'association *Per Noste* fut de produire des outils pédagogiques pour enseigner le gascon dans les normes de l'I.E.O. Parmi ceux-ci, un modeste livret de 40 p., *Comment écrire le gascon* paru en juin 1969 et réédité en 1974. Un *Avertissement* très sobre cite les sources, et spécialement les brochures de l'I.E.O. de 1950 et 1952.

Certes, l'introduction historique est un peu un catéchisme apologétique de la graphie classique, la sacro-sainte référence à l'écriture médiévale ignorant celle du béarnais et d'une bonne part du gascon (on ne connaît que des finales en *-a* et on oublie qu'étaient déjà dans nos vieux textes les *aube, abelhe, cagne* attribués à l'E.G.F.).

Mais le reste, c'est un exposé méthodique des règles de l'I.E.O. appuyé de nombreux exemples de gascon béarnais : au total quelque 1200 mots dont l'orthographe “occitane” est ainsi donnée.

Un seul regret : l'ordre méthodique oblige, en cas de doute, à deviner quelle peut être la règle où le mot douteux a des chances d'être donné; une table alphabétique en aurait fait un précieux lexique orthographique. Or les seuls dictionnaires en graphie classique dans l'ordre du gascon sont celui de Pierre Mora (1994), où l'on trouve bien des erreurs de graphie et qui est épuisé, et celui

<sup>26</sup> Une même ignorance de la part de M. Grosclaude (1986-1, 64) lui a fait critiquer le *ou de* la graphie des félibres pour ne pas savoir distinguer le [u] de [ɔ], et de citer l'exemple de *hòu* {fou} que seule la graphie occitaniste écrirait bien. Or le *hòu* était déjà chez Mistral en 1882 et chez Palay dès 1932 !

d'Éric Chaplain (2002), dans ma graphie classique DiGaM, qui n'est pas exactement celle de l'I.E.O., comme nous le verrons bientôt.

Toutes les graphies données ne sont pas exemptes de critique, comme *con.hessar* (confesser), *in.hèrn* (enfer) qui ont perdu depuis des siècles le *-n-* (cf. Grosclaude, 1977, 149 : « prononcez cou-hessar [sic, avec *-r*], ... i-hèr ») qu'aucune règle n'obligeait de rétablir, risquant de fausser la lecture; alors que dans un cas similaire, en rééditant Salette, 1483-1983, l'auteur écrit *cohonetz*, p. 20, *cohona*, p. 39...). On peut aussi relever des coquilles comme « en.hornar, enfoncer » au lieu de “enfourner”... Mais c'est peu de chose : dans l'ensemble, c'est une application honnête et intelligente des règles de 1952.

## 20 – Les modifications de la graphie classique de l'I.E.O. en 1975

Coup sur coup, la *Commission de Normalisation Philologique* de l'I.E.O. va adopter deux séries de décisions qui prendront effet respectivement au 1<sup>er</sup> juillet 1975 et au 1<sup>er</sup> janvier 1976 :

– 1<sup>ère</sup> série : *cossí* (au lieu de *consí*) *adverbe interrogatif* [languedocien]; mais il faudra attendre les “confirmations” de 1989 (voir p. 166) pour que soit mentionné le cas similaire de *mozzur* et de son dérivé *mozzurejar*; *maquina* (au lieu de *machina*) et sa famille : *maquinal*, *maquinalament*, *maquinista*, etc. [c'est de la normalisation linguistique et non graphique, et les formes gasconnes *maquinau*, *maquinaument* sont ignorées]; et surtout *realisar* (au lieu de *realizar*) et, de façon générale, notation par *-s-* de tous les /z/ intervocaliques. (P.N. n° 49, 7-8/1975, p. 19);

– 2<sup>ème</sup> série : *fasiàm*, *fasiatz*, *fariàm*, *fariatz* (au lieu de *fasiàm fasiàtz*, *fariàm*, *fariàtz*) [affaire n'intéressant pas le gascon]; *proibir* (au lieu de *prohibir*). La lettre *h* d'origine étymologique et sans aucune valeur phonétique ne s'écrit pas entre deux voyelles. Exemples : *la coèrenca*, *coèrent*, *la coèsson*, *la proïbicion*, *lo proïbicionisme*, *proïbicionista*, *proïbitiu*, *reabilitable*, *la reabilitacion*, *la veemència*, *veement*, *lo veïcül*, etc... (“Document officiel” en languedocien, non daté, aimablement communiqué par J. Taupiac).

## 21 – La graphie “occitane” du gascon d'Aran (1983)

La reconnaissance officielle de l'aranais par la Catalogne et l'Espagne (p. 52) appelait la définition officielle de son orthographe; « appelait », au moins dans l'esprit des occitanistes qui n'imaginent les langues d'oc que corsetées par des règles (cf. p. 143). Ainsi, vingt ans après le Béarn, mais avec plus de retentissement du fait du statut de la langue, le Val d'Aran allait à son tour mettre son gascon à l'heure de la réforme occitane. Une commission fut créée avec des linguistes catalans, des linguistes français (le Pr. P. Bec et M. Grosclaude, spécialistes du gascon, et J. Taupiac, Gascon spécialiste de l'« occitan standard ») et des représentants des locuteurs (Viaut, 1987, 102). Mais là, parce que cette langue serait utilisable dans la vie publique, c'est par un décret du 14 janvier 1983 du Président de la Généralité de Catalogne qu'allaient être adoptées les *Normes orthographiques de l'aranais*. J'en ai publié le texte en synopse avec celui des règles de l'I.E.O. de 1952 pour le gascon (*Ligam-DiGaM* n° 13, Avril 1999, pp. 4-18).

Il apparaît à l'évidence que la chaussure occitane offerte aux Aranais ne convenait pas tout-à-fait aux pieds délicats de la Cendrillon des montagnes, et leurs normes présentent des différences non négligeables par rapport à celles du gascon général (Viaut, *ib.*, 115-118). En voici des plus topiques :

Bien qu'utilisant l'article gascon de la montagne, l'aranais en écrit le pluriel différemment de la norme générale du gascon; *eths, eras*, c'est *es* pour les deux genres, de telle sorte que le contracté est *des* comme en français : *la bòrda des motons* {la bergerie *des* moutons}, *la bòrda des oelhes* {la bergerie *des* brebis}.

Le pluriel des noms féminins en *-a* (= majoritairement [a]) est en [es] noté *-es*, tout simplement; mais en signalant cette particularité du féminin pluriel — partagée d'ailleurs avec les parlers gascons de la montagne, de Gavarnie au Comminges (ALG VI, 2067) —, R. Darrigrand (1969-3, 6) estimait que « cela n'empêche pas de les graphier "as" : *pòrta, pòrtas (pòrtes)* »; cela ne fut pas l'avis des intéressés qui ont tenu à écrire *pòrtes*. Le passage à [e] du *a* posttonique se produit également dans les verbes, généralement quand il est suivi de consonne; la même fidélité phonétique le fait écrire *e* : à l'indicatif des verbes en *-ar* : *que canti, cantes, cante, cantam, cantatz, canten*; à l'imparfait : *qu'auia, auies, auie, auíem, auíetz, auien*, au subjonctif des verbes en *-er* et *-ir* : *que hèja, hèges, hège, hègem, hègetz, hègen*.

Le produit masculin du suffixe latin '*-olu*' aboutit à *-[o]* en aranais, comme du Lavedan au Comminges et jusqu'en Lomagne et Armagnac ainsi qu'à Bayonne (ALG VI, 2120; cf. '*nogarolu*' > *Nougaro*, ville du Gers); or *L'application...* de 1952 préférait *-du* pour la langue littéraire (cf. p. 148). Les Aranais s'y sont formellement opposés, cette graphie représentant un état ancien de la langue qu'il n'y a plus de raison de noter. Ils écrivent donc *linçò, dò...* (drap, deuil...).

La finale /è/ est systématiquement notée par *-tz* lorsqu'il ne s'agit pas du pluriel d'un singulier en *-t*, alors que la norme gasconne et occitane réserve *-tz* à l'aboutissement d'un *ce/ci* latin. C'est beaucoup plus simple et mérite d'être étendu.

Dans l'ensemble, donc, une volonté de rapprocher l'écrit de la langue encore vivante, facteur indéniable d'identité, en écartant des contraintes d'alignement sur une hypothétique langue occitane unifiée sur la base d'un languedocien bien lointain, ou même sur un ensemble gascon, sans attrait particulier. Cela montre les limites pratiques de la doctrine occitaniste d'unification graphique et linguistique dès qu'on est en présence d'une langue vivante; même l'"unité" gasconne a dû être sacrifiée, sans provoquer la démission des trois occitanistes français de la commission.

## 22 – La graphie classique du gascon selon *La Civada - Per Noste* (1984)

### Présentation

L'année suivant la publication des normes d'Aran à l'élaboration desquelles il avait activement participé, M. Grosclaude prenait encore une part majeure dans la publication du premier dictionnaire français-béarnais édité par les associations *La Civada* et *Per Noste*; idéologiquement titré *Petit dictionnaire Français-Occitan (Béarn)* (cf. p. 43) mais plus familièrement appelé le *Civadot*, il offre plus de 7 000 entrées françaises (dont plus de 6 500 noms "communs" et une table séparée de plus de 500 noms "propres"). Certes, M. Grosclaude ne signait explicitement que le titre II de l'introduction, *Situation du parler du Béarn dans l'ensemble occitan*, mais son autorité reconnue, à tous les sens du terme, permet de voir sa touche dans l'essentiel des *Choix linguistiques* du titre III, des *Choix orthographiques* du titre IV et, corrélativement, du *Comment prononcer l'occitan dans le Béarn* du titre V. En principe, seuls les titres IV et V devraient retenir notre attention au titre de la graphie; mais deux points du III touchent à la graphie et à la lecture, tandis que le 2 et le 3 du titre IV sur la notation ou non d'un *-e* "de soutien" dans des mots comme *intime, objècte* ou *telefòne* affectent directement la langue elle-même (cf. p. 148), ce qui est hors de notre sujet.

### De quelques orientations linguistiques à conséquences orthographiques

Je parlerai néanmoins d'un choix linguistique basé sur la doctrine occitaniste qui consiste à remettre en usage les adjectifs en *-ar* que la langue vivante a remplacés depuis des siècles par des formes analogiques en *-ari* ou *-ièr* : *militar* pour *militari*, *particular* pour *particulier* (Salette, 1483-1983, écrivait *populari*, p. 35; *salutari* pp. 21, 44, 279...). Je ne discuterai pas ici de cet archaïsme, ni du barbarisme qui invente un féminin en *-ara* à des mots que la langue ancienne a toujours traités comme épécènes, suivant en cela le latin, et à l'instar du castillan ou du catalan. Mais par contre, écrire que, dans ces adjectifs, le *-r* s'entend, donc *militar* dit [mili-tar] comme adjectif, alors qu'il est muet dans le verbe, [mili'ta], c'est non seulement créer une nouvelle difficulté de lecture, mais encore faire revivre un *-[r]* amuï depuis au moins six siècles (le *Dénombrement* de 1385 prescrit par Fébus note *laa* aussi bien que *lar*, *deu Brocaa*, *Vielaa*, *Moliaa*, *Laugaa* etc.).

De même, pour les adjectifs en *-e* qui sont épécènes en [œ] ou [e] en Béarn comme dans plus de la moitié du territoire gascon, les auteurs se sont résignés à leur donner un féminin en *-a* comme « sacrifice à l'unité linguistique de la Gascogne », tout en disant qu'il se lira comme un *-e*, n'étant qu'une « pure convention d'écriture ». C'est donc un choix “graphique” et non “linguistique”; mais dans un monde où la langue naturelle s'entend de moins en moins, c'est une difficulté de lecture de plus (il faut se souvenir que le masculin est en *-e* !) qui conduira inéluctablement à un changement linguistique... C'est exactement ce qu'ont refusé avec succès les Aranais qui ne pouvaient lire [e] le *a* de *que pòrta*, *las hemnas* etc.

### Les orientations orthographiques

Pour les choix orthographiques proprement dits, les auteurs se réfèrent avant tout au système défini par Alibert en 1952 (« il y a plus de trente ans »); mais curieusement, ils le légitiment d'abord par le fait qu'il a été « adopté par de nombreux félibres », autrement dit ceux du “camp d'en face”, « ainsi que par l'Institut d'Estudis Occitans (I.E.O.) »; celui-ci figure donc en second alors que c'est lui qui a invité Alibert à rédiger les normes et les a publiées comme « documents de l'I.E.O. » en 1950 et 1952. Et mis à part les abbés Saint-Bézar (1910-1983) et Grangé (1922-1989), majoraux du Félibrige, on voit mal à quels félibres gascons il peut être fait ici allusion. Étrange... cela nous rappelle ces contes pour enfants où le loup se revêt d'une peau de mouton pour mieux s'approcher du troupeau. Plus concrètement, les auteurs se réfèrent ensuite à la mise en œuvre de ces normes par R. Darrigrand en 1969.

Ils s'écartent toutefois du système de l'I.E.O. de 1950-52 dans trois cas (p. 19) :

- « – 1<sup>er</sup> cas, quand il s'agit d'une modification adoptée par une décision officielle de la commission linguistique de l'I.E.O. (dite *Servici de linguistica aplicada*);
- « – 2<sup>ème</sup> cas, quand il s'agit d'une modification passée dans l'usage et admise par la très grande majorité des linguistes occitans;
- « – 3<sup>ème</sup> cas, quand nous nous sommes trouvés en face d'un problème orthographique non prévu par Alibert et spécifiquement gascon ou béarnais. »

Le premier cas devrait aller de soi; c'est ainsi qu'est supprimé l'*h* muet de *vehicul* > *veicul* et que le *-z-* étymologique intervocalique passe à *-s-* : *realizar* > *realisar*, comme *precisar* dont le *-s-* est étymologique (décisions I.E.O. de 1975, p. 158). Mais ces décisions ne furent pas acceptées de tous, comme on le verra plus loin (p. 197).

Le second cas relève du bon sens, mais crée une “autorité” de l'usage qui dévalue celle de l'I.E.O. en tant qu'organe “législatif” en la matière (voir également p. 197).

Le troisième cas est aussi de bon sens; il a l'avantage de reconnaître publiquement qu'Alibert, auteur des normes, n'a pas « prévu » tel ou tel problème « spécifiquement gascon ou béarnais », ce que j'ai dit autrement en montrant qu'il connaissait mal le gascon (Lafitte, 2002-3). C'est donc reconnaître aussi qu'on ne peut accepter les règles d'Alibert les yeux fermés, et cela légitime par avance tout changement à ces règles qui se justifiera par la méconnaissance d'un problème gascon, voire son traitement défectueux.

Ceci dit en hors-d'œuvre, voyons maintenant les aménagements que les auteurs du *Petit dictionnaire* ont apportés aux normes en vigueur.

### Les nouveautés orthographiques

Ignorant semble-t-il que l'accent aigu sur le *i* de « *haría, vesía, amía* » etc. avait été prévu par *L'application...* de 1952 pour marquer la chute d'un *-n-* intervocalique de l'étymon, les auteurs le suppriment, estimant notamment qu'il s'agit d'une simple « habitude [qui] s'était prise en Béarn ». Mes propositions du Chapitre V, p. 315, reviendront sur cette suppression.

Un mot comme [je] {hier} qui se réalise aussi [ʒe] sera noté *ger*, la notation occitane *ier* ne permettant pas la seconde réalisation. On peut en dire autant de *jo* {je}, en occitan *ieu*.

La réalisation [kw] de quelques mots en *qua-* devrait se noter *qiia* pour l'opposer à *qua* lu [ka]; mais comme cela ne touche que très peu de mots, on évitera ce tréma. Certes, mais à l'échelle de l'ensemble gascon, cela ne permet pas de retrouver les prononciations réelles, et contrairement à ce qui est dit, il ne s'agit pas là d'une innovation de J. Taupiac (1977), mais d'une règle établie dès 1952, sauf que c'était une lunule (*qũan*) ou un accent aigu (*quán*) qui étaient prévus; et P. Bec (1956) avait déjà jugé inutile tout signe diacritique, vu le petit nombre de mots concernés; mais qui lit les normes ? Au fond, rien de neuf sur ce point dans le *Civadot*.

La lecture du *-n* final donne lieu à des explications complexes, ce qui n'a pas de quoi surprendre, puisqu'il est muet le plus souvent, mais dental dans certains mots; il y a un essai de classification de ces mots en cinq catégories, ce qui peut faciliter la mémorisation, mais la quatrième, catégorie "balai" indéfinissable, est indument réduite aux seuls monosyllabes (*an, en, drin, lo nin, lo chin, etc.*) que rien, au demeurant ne distingue de *lo vin, lo pan, lo can, la man etc.* et qui laisse en dehors *agramen, augan, batan, braguen, carcan, càven, engan, envan, etc.*

Même problème, connu, du *-r* final, avec aussi un essai de classification de ces mots en cinq catégories; mais qui saura, au cours d'une lecture, que *tambor* a le *-r* audible parce qu'emprunté au français ?

De même, qui saura que *chivau* est un gallicisme, et qu'à ce titre, son *ch* est [ʃ] et non [tʃ] ?

Donc, au niveau des principes et règles générales, pas grand chose de neuf — ce n'était pas le propos — mais une tendance assez nette à faire simple et autochtone, sans oser se débarrasser des complications structurelles du système. De la bonne ouvrage.

### À l'épreuve des mots du dictionnaire

Au plan concret du contenu, quelques remarques :

– *capítol, píbol, títol* sont écrits avec *-l* étymologique que l'on n'entend pas, mais cela n'est pas précisé pour *títol*; on en reparlera bientôt avec le *Mémento grammatical du gascon*.

– *laid, laide* est traduit par « lèd,a », mais on ne dit pas que le *-d* du masculin est muet sauf en quelques lieux comme la vallée d’Aspe; alors que pour *grad*, degré, il est justement précisé « *ne pas prononcer le d* ».

– *oui* est traduit par « òc, quiò », ce dernier s’analysant en *que-òc*; or il perd judicieusement son *-c*, alors que *òc* le garde, sans que rien ne prévienne le lecteur qu’il est muet.

– *paur* {peur} figure sans indication de prononciation; alors que M. Grosclaude précise par ailleurs (1977, 55) « **páur** (*peur*) se prononce “pou” ou “pow”, selon les régions » (noter au passage l’accent aigu sur *a* en 1977, disparu en 1984); j’y reviendrai au Chapitre IV (p. 298).

– est peu cohérent le traitement des mots “savants” issus d’étymon en *-mpt-* : M. Grosclaude (1977, 49) donnait *condar/contar* pour “compter” comme pour “raconter”, tout en ajoutant « Vous pouvez écrire *comptar* pour dire “compter”, mais c’est une orthographe savante et francisée »; on ne pouvait mieux dire. Or le *Civadot* donne de tout, sans indiquer les préférences ni les seules prononciations valables, en [nt] ou [nd] : pour la famille de “compte”, *compte, conde, comptar, condar*, mais seulement *comptable,-a, comptador,a, comptader*; “à bon compte” est *a bon conde*, mais “compte-rendu”, *compte rendut*; pour celle de “tenter”, on n’a que *temptar*, mais il est aussitôt précisé « *prononcez [ténta]* »; cependant, cette précision manque pour *temptativa* et au mot “pari” : « Tenter le pari : *temptar la jòga* »; enfin, symptôme, c’est *simptòma*. Il est vrai que les Aranais font encore mieux avec un étrange *compdar* ! Quant à l’« usage », nous verrons au Chapitre IV (p. 238) qu’il tend vers la simplification.

– est aussi incohérent le traitement de /ye/ ou /yɛ/, /tɛ/ ou /tɛ/, /we/ ou /wɛ/, pour partie à cause du système lui-même comme nous l’avons déjà pressenti en étudiant les règles I.E.O. de 1952; ainsi, malgré ces règles reprises par P. Bec, on trouve sans tréma *pruèr* {prunier}, (*bar*)*luèc* {bizarre} contre *pruèr* et *lüèc* (Bec, 1956, 26); *fuèl* {fuel} se lira normalement [fwɛl] alors qu’on entend [fɛl] (comme en français) sur la cassette d’accompagnement de M. Grosclaude (1977, 77); de même pour *truèla* {truelle} qui, peut-on supposer, devrait s’entendre [try'ɛlo/œ]; quant à *Cruèsa* {Creuse} et *Suèda* {Suède}, on ne sait comment les auteurs en attendent la prononciation. Enfin, avec *istuèra* {histoire}, nous avons l’hypercorrection de type *\*patuès* signalée plus haut, p. 147; sept ans plus tôt, M. Grosclaude (1977, 49) écrivait correctement *istoèra*.

Et je renvoie au chapitre suivant (p. 216) l’inventaire des diverses incohérences internes. Finalement, un travail sérieux, avec relativement peu d’erreurs, donc d’une grande utilité.

### 23 – Le communiqué de l’I.E.O. de 1985

Ce n’est que par le n° 23 d’Été-Automne 1987 d’*Occitans !*, revue alors trimestrielle de l’I.E.O., qu’a été publié un étrange document daté d’Octobre 1985 et intitulé « Propositions du Secteur de linguistique de l’Institut d’Études Occitanes »; curieux, car ces « propositions » sont en réalité le rappel d’une série de règles existantes, en principe du moins !

On trouvera un résumé en Annexe XIII, avec la reproduction intégrale des points qui affectent ou peuvent intéresser la graphie du gascon. En voici l’essentiel :

L’abandon du *-z-* étymologique grec ou arabe pour noter le *-z/-* intervocalique, décidé en 1975, est ici confirmé... en attendant son retour en 1997 : voir plus loin, p. 174. Est de même confirmée la notation sur les majuscules des accents graphiques, de la cédille et du tréma.

Nouveau est par contre l’abandon discret du critère étymologique d’emploi des digrammes *tg*

e *tj* (< -t'cu/-d'cu latins), posé par la *Gramatica occitana* d'Alibert et repris par *La réforme...* et *L'application...* Il est vrai qu'Alibert le violait lui-même dans cette *Gramatica* et son dictionnaire en écrivant *relòtge* {horloge} < 'horologium'.

Et désormais, le mot *renèc* — que je n'ai jamais rencontré dans un texte gascon — s'écrira par -c alors que *La réforme...* et *L'application...* voulaient explicitement *renèg* (< 'renegare' latin).

Est encore rappelée la norme gasconne de *L'application...*, expressément citée, qui admet *u* pour /w/ intervocalique; c'est surtout un plaidoyer pour *u*, auquel tient beaucoup J. Taupiac, mais que n'utilisent guère les écrivains. Je donne ma position p. 254.

Enfin, sous l'étiquette de « Norme précisée » est admise la tolérance, pour le languedocien méridional, de noter le /ʃ/ par *ish*, privilège jusque là réservé au gascon comme règle normale. Il est ainsi mis fin à la tentative de certains grammairiens occitans qui auraient volontiers supprimé ce "privilège" gascon. Sur le fond, l'idée avait été écartée avec pertinence par J. Boisgontier, approuvé par J. Taupiac (chapitre « 4 Le graphème *ish* en occitan de Gasconha » de la plaquette I.E.O. *Document de trabalh de l'estiu de 1979*) : on ne peut noter de la même façon *los reis* [rejs] "les rois" et *los peis* [pej] "les poissons", ou encore *plegadís* [pleya'dis] "flexible" et *lo pis* [piʃ] "l'urine". Cela n'avait pas convaincu R. Teulat qui croyait voir « dans la défense de -ISH- quelque chose de sociologique (défense de l'identité gasconne par le biais d'une différence d'écriture) » et voyait avec crainte l'extension possible de cette graphie au languedocien du sud et même au limousin (Q.L.O. n° 9, p. 76). C'est pourtant ce qui est décidé ici pour le languedocien du sud, qui peut enfin noter sa prononciation autochtone.

## 24 – L'apport d'André Hourcade à la graphie classique (1986)

La *Grammaire Béarnaise* d'André Hourcade est précieuse pour la construction de la phrase béarnaise, mais ne traite ni de phonétique ni de graphie. Et elle a l'avantage de venir d'un auteur modeste qui cite scrupuleusement les maîtres qui l'ont précédé et situe sa réflexion dans leur sillage. Au détour d'une phrase, d'un exemple, cependant, j'ai pu noter quelques points qui affectent la graphie (classique), d'autant plus intéressants qu'ils viennent d'un Béarnais locuteur naturel<sup>27</sup> en même temps que grammairien réfléchi.

p. 63, *un o ua volentari* : l'auteur admet en béarnais la graphie épïcène de ce genre de mots paroxytons terminés en -i, graphie qui correspond exactement à la prononciation épïcène. Dans son introduction aux Psaumes de Salette (1483-1983, XXIX) R. Darrigrand écrit aussi *lenga vernaculari*.

p. 71, *beròjas* que d'autres notent *beròias*; la question sera examinée pp. 254-260.

p. 75, possessifs (sans l'article) *mons, tons, sons*; M. Grosclaude (1977, 39) et le *Mémento grammatical du gascon* (1989, 43) donnent *mos, tos, sos*; or s'agissant de proclitiques, le *ns* sera lu comme intérieur, donc [ns], et non comme final, [s]. En fait, si l'on se réfère aux cartes 2352 et 2355 de l'ALG VI, le Béarn, comme les deux tiers du domaine adossé aux Pyrénées, ne connaît que des formes avec article; ailleurs, on ne trouve [n] qu'en un ou deux points, une légère nasalisation du [o] en quelques autres; A. Hourcade pourrait s'être trompé sur ce point.

p. 89, pronom *ac/at* : devant le polymorphisme de ce démonstratif, A. Hourcade se prononce

<sup>27</sup> ...jusqu'à colorer son français par sa langue maternelle, p. 62 : « Les considérations qui précèdent, pour aussi intéressantes qu'elles soient... »; c'est rare en français (Grévisse, n° 1092, a, 5°), mais c'est du pur béarnais : « per **tan** interessantes qui sien ». On a plaisir à le constater.

nettement pour la graphie *at* en Béarn et partout où l'on dit [at]; on ne saurait que l'approuver, aucune règle générale de lecture ne permettant de lire -[t] ce qui est noté -*c*.

p. 92, pronom *ne/en* : en citant largement Bouzet, A. Hourcade délimite très clairement les cas (rares) où la graphie *en* est "correcte"; c'est-à-dire dans des tournures comme « da-l'en », « tà l'en balhar » qui ne sont en usage que vers l'ouest (Landes, Orthez, Salies, Bas-Adour...); mais on a vu, p. 154, que pour Séguy, c'est un « faux problème ».

p. 119, féminin en -*a* des adjectifs en -*e* : contrairement à son choix sur *volentari* épïcène, comme sur les adjectifs en -*au* (< -*alis*), également épïcènes (p. 118-119), l'auteur entérine ici les féminins en -*a* prononcé -[e] en ajoutant « ceci n'est qu'une norme graphique »; ce n'est pas très cohérent... et c'est désastreux pour la transmission de la langue, comme nous l'avons déjà noté p. 160. Au demeurant, p. 124, l'exemple tiré de Despouirins « Tau medish tendre com l'arrós » affiche un *tendre* épïcène, puisqu'il s'agit de la femme aimée : *Coum lou Sou, claréyante qu'ère, / Taiü médich téndre coum l'arrous* dit l'édition Vignancourt de 1886, p. 5, Elle était lumineuse comme le soleil, aussi tendre que la rosée. Chassez le naturel...

p. 140, sur les verbes en -*ir* passés à -*ar* comme *exigir/exijar*; bien que ce soit ici une question de langue et non de graphie, je crois utile de citer une réflexion de bon sens de cet auteur, qui va à contre-courant des tendances archaïsantes de l'occitanisme; certes, il part d'un faux constat, ayant cru trouver un verbe « autregir » dans le For de Morlaas (cité par Lespy dans sa *Grammaire*, p. 107) qu'il oppose à « autreyar » d'une lettre de la Princesse de Viane de 1480 du même livre, p. 119; or le For porte « autregi », "j'accorde", forme du verbe *autrejar*, qui, comme *octroyer*, vient du latin *auctorizare* citée par Lespy; mais la suite est juste : de Lespy (qui, il est vrai, collectionnait les formes anciennes) à Palay, les formes en -*ar* variantes de -*ir* ont le plus souvent été remplacées par les seules formes en -*ar*. Et d'ajouter :

« On pense généralement que cette évolution est due à l'influence du français : en effet, les verbes français correspondants sont du 1<sup>er</sup> groupe (octroyer; exiger; décider; corriger; etc...). Cela est certainement vrai, mais n'y aurait-il pas aussi le fait que les verbes ainsi transformés sont plus faciles à conjuguer et, tout simplement, à dire que sous leur forme première ? »

Au demeurant, les grammairiens de *Per Noste* privilégient pour les trois groupes les subjonctifs en -*i* — ceux de la région d'Orthez — parce que plus faciles à conjuguer que ceux venus du latin, en -*e* pour les verbes en -*ar*, en -*a* pour ceux en -*e* et en -*ir*; n'est-ce pas la même démarche vers la facilité ? Mais sur la question des subjonctifs, précisément, A. Hourcade est d'un avis opposé, et parfaitement justifié (p. 158).

p. 150, futur et conditionnel des verbes en -*ar* : contrairement à son attitude pour le pronom *at* noté selon la prononciation, mais en accord avec le -*a* féminin lu -[e], A. Hourcade ne connaît que les formes écrites en -*a* (*aimarèi, aimaràs...*) : « le "a" [...] se dit fréquemment "é" : [qu'aimérèi, aiméràs...] et même "i" dans certains cas [qu'anirèi, aniràs...] »; mais il oublie de mentionner ces prononciations dans le tableau de conjugaison d'*aimar* (p. 324). Ici encore, c'est la mort programmée de ces formes, qui sont celles de plus des trois-quarts du domaine gascon (ALG V, 1725), comme le reconnaît l'auteur pour le conditionnel : « dans la plupart des régions » (p. 163).

Il y a donc quelques ombres au tableau dans cette grammaire, mais on peut apprécier globalement la démarche de l'auteur, en recherche d'une graphie qui respecte l'authenticité de la langue gasconne et béarnaise.

## 25 – Une critique d’ouvrage par Jean Salles-Loustau (1986)

Jean Salles-Loustau a très peu publié, même quand il était à la tête des *Reclams*, de 1984 à 1990, mais cela s’explique sans doute par ses occupations professionnelles et la préparation de sa thèse sur Camélat, non moins que par la charge d’une revue à laquelle il avait su donner une belle tenue.

Il a néanmoins signé quelques critiques de livres et un ou autre article, et on peut logiquement lui imputer les critiques et billets anonymes publiés sous son contrôle de directeur de la revue.

Nous nous arrêterons ici sur sa critique (*Reclams* 7/8/9-1986, pp. 200-201) de la réédition en graphie classique occitane par André de Gavaudan de l’*Anthologie populaire de l’Albret* de l’abbé Léopold Dardy (1826-1901). Bien que non centré sur la graphie, ce qu’il en dit mérite à mon sens d’être examiné, comme un état de la pensée d’un enseignant béarnais appelé à exercer d’importantes fonctions dans l’enseignement officiel des langues dites “régionales”.

Il se réjouit d’abord de cette transcription en graphie classique qui « met à notre disposition tout en le rendant lisible par tous un texte à la graphie souvent malheureuse ». Mais il ajoute aussitôt : « Cependant, ceux qui voudront étudier l’œuvre de l’abbé Dardy ne pourront s’épargner de **revenir sur l’édition originale**. » Certes, poursuit-il, il ne s’agit pas d’une édition critique, ce n’était pas le but de l’éditeur. « Mais entre le reprint, qui laisse au texte les fautes parfois les plus honteuses et ne permet pas une lecture facile, et la normalisation qui pose d’autres problèmes aussi ardu, il faudra trouver des solutions pour l’édition de l’écrit occitan. »

En fait, cette “normalisation” sera en quelque sorte interdite par l’arrêté du 15 avril 1988 relatif aux programmes de langues régionales des lycées, puisque les dispositions générales pour la *Langue d’oc* stipuleront : « Les œuvres et les documents seront [...] présentés en **respectant strictement la graphie d’origine** [...] » (cf. alinéa complet de l’arrêté p. 196), sans pour autant faire obstacle à la correction en renvoi des aberrations graphiques dues à une mauvaise analyse grammaticale ou aux hésitations mêmes de l’auteur.

Mais revenons à J. Salles-Loustau de 1986. Il remarque que malgré l’affirmation de n’avoir changé aucun mot, l’éditeur « se laisse mener parfois par un souci de normalisation linguistique », et de donner en exemple la substitution du pronom neutre *at* par sa forme *ac*, alors que la première est « majoritaire dans les textes littéraires ».

J’en tire deux conclusions, quant à la pensée de J. Salles-Loustau :

– la graphie *ac* ne peut être considérée comme “englobante” par rapport à la prononciation [at] que représente la graphie *at*; c’est évident pour qui a bien compris ce qu’est une “graphie englobante” : ses diverses réalisations dans l’espace doivent en un même lieu être identiques pour toutes les occurrences; or en bien des endroits, *ac* serait le seul mot dont le *-c* se réaliserait *-[t]*;

– la référence est dans les textes littéraires; est ignorée la prononciation locale actuelle — ou tout au moins des années 1940-1965 — telle que l’ALG VI, 2257 l’a recueillie.

J. Salles-Loustau poursuit en reprochant à l’éditeur d’avoir considéré comme “francismes” des formes telles que *reson*, *seson*, *fantesia* {raison, saison, fantaisie} car le passage à [e/œ] du *a* prétonique est tout à fait naturel dans une partie du domaine gascon.

Mais là où le critique s’aventure trop loin, c’est quand il considère que la “norme” permettrait

d'écrire *a* ce *a* devenu [e/œ]. On verra p. 248 que cela ne correspond à aucune norme existante et qu'une norme nouvelle qui en déciderait serait impraticable.

Accessoirement, J. Salles-Loustau signale que Palay, qui indiquait les formes en *-e-* aussi bien que celles en *-a-*, plaçait celles-ci en premier, laissant entendre qu'il leur donnait ainsi la préférence. Certes, c'est la première idée qui vient à tout utilisateur d'un dictionnaire. Mais, Palay s'est formellement récusé de vouloir donner aucune préférence linguistique (deuxième alinéa de l'*Avertissement pour se servir du dictionnaire* et P.S. de la *Conclusion*); et si l'on y regarde de près, les variantes d'une même entrée sont toujours données dans l'ordre alphabétique, comme lorsqu'on veut citer plusieurs personnages sans vouloir en vexer aucun; donc *rason* avant *reson*... mais aussi *desbenadi* devant *desbenedi* plus proche de l'étymon, *ho* devant *hòu*, etc.; que la variante en *-a-* précède celle en *-e-* n'a pas d'autre signification.

J. Salles-Loustau félicite enfin l'éditeur de ne pas s'être laissé entraver par les usages graphiques et d'avoir écrit *que vs'apena* {vous chagrine} ce que Dardy notait *qu'étz apéno* pour une prononciation [ketsa'peno]; en effet, l'usage est de noter *v* seul devant voyelle « quelle que soit la prononciation » observe J. Salles-Loustau, alors que dans la même position, le pronom de la 4<sup>ème</sup> personne reste *ns*; c'est là une dissymétrie qu'il ne comprend pas et il « profite de l'occasion pour proposer aux grammairiens » de s'interroger sur ce problème.

J'ai personnellement une autre façon de voir les choses, que j'expose p. 302 : là où la 5<sup>ème</sup> personne se réduit à [b/be] ou [p/pe], il faut s'en tenir à la norme de R. Darrigrand dans *Comment écrire le gascon* : en forme asyllabique, *v seul*, qu'il soit suivi de consonne ou de voyelle : *que'v trompatz* comme *que'v agrada* et *ve* en forme revocalisée : *estujatz-ve*; mais là où la 5<sup>ème</sup> personne s'entend [ts] c'est évidemment le *vs* qui s'impose.

Je préfère donc retenir de cet article deux orientations de la pensée de J. Salles-Loustau à ce moment de sa carrière : ne pas normaliser la langue d'un auteur sous le couvert d'une normalisation graphique, et respecter la prononciation effective, même si les usages paraissent contraires. Avec cependant un regret, que l'ALG n'ait jamais été cité.

## 26 – Le document de l'I.E.O. de juillet 1989

Ce document, amputé de sa date et des signatures, a été annexé à une note de J. Taupiac publiée à la p. 7 du Supplément au n° 46 - Nov.-Déc. 1991 d'*Occitans !* Avec date et signatures, il est inséré p. 441 du *Diccionari de mila mots* du même auteur, publié en 1992.

Comme celui de 1985, il est censé ne modifier en rien les normes en vigueur, mais seulement rappeler l'orthodoxie de 30 points. En fait, comme on peut le voir en Annexe XIII, ces points ne sont représentés que par des exemples, sans autre explication que le souligné de la partie du mot affectée par la norme; c'est au lecteur de comprendre... Or c'est souvent par méconnaissance de la norme que l'on pêche... et le lecteur non averti risque de le rester. Je n'en retiens ici que 5 points dont les 4 qui **modifient la norme en vigueur**.

18 – La femna, lo ròtle, Magdalena, regde

[Pour les trois premiers, rien de neuf; mais *regde* remplace le *redde* d'Alibert.]

19 – Lo trasfoguièr; transcriure

[Alibert, Dic., donne *trascriure*, *trasportar*... Désormais, *trans-* opposera les mots de formation savante à ceux de formation populaire, notés *tras-*, mais cela ne facilitera pas la lecture supposée

unique en [tras].]

## 20 – Quand, quant, nud, lo nebot

[Malgré les apparences, les documents préparatoires ne permettent pas d'interpréter ce n° 20 comme l'extension de *quand* au gascon qui note *quan* : c'est le même rappel que celui du n° 3 - Nud de la 2<sup>ème</sup> série de 1985 (cf. Annexe XIII).]

## 25 – La foncion, lo santuari

[La simplification du type *fonccion* > *foncion*, *sanctuari* > *santuari*, qui correspond à la prononciation observée partout, avait été proposée par J. Taupiac dans la brochure de préparation à une réunion du *Secteur de linguistique* qui devait se tenir à Nîmes en aout 1988 : « foncion, subjontiu »; il s'y référait à la p. 25 de la *Synthèse des réponses* évoquée à propos des décisions de 1985 (cf. Annexe XIII). Il devait y revenir avec un bon argumentaire dans le document préparatoire à la réunion de juillet 1989. Il a donc été suivi, mais il s'agit bien d'une norme nouvelle, et non de la confirmation d'une graphie déjà officielle.]

## 28 – La qualitat; l'equiacion, quiate (occitan de Gasconha)

[Pour rendre /kwa/, ignoré de *La réforme...*, *L'application...* avait prévu « qũa » ou « quá »; mais ces signes diacritiques avaient été abandonnés dès 1956 par un article de P. Bec publié dans les *Annales de l'I.E.O.* On voit ici apparaître un tréma, qui ne semble pas rallier davantage les auteurs que les signes écartés par P. Bec; ainsi, les dictionnaires récents ne l'utilisent pas (ci-après, *Atau que's ditz*, p. 175; Narioo et autres, p. 185).]

## 27 – L'apport du *Mémento grammatical du gascon* (1989)

Écrite par deux enseignants comme celle de A. Hourcade, Jean-Pierre Birabent et Jean Salles-Loustau, cette grammaire ne prétend pas modifier la graphie classique en usage dans leur milieu professionnel. Mais comme la précédente, elle nous livre discrètement quelques nouveautés :

La première, déclarée dès la p. 10 comme l'application d'une « réforme graphique préconisée par la commission linguistique » de l'I.E.O., c'est l'alignement de l'accentuation des troisièmes personnes du pluriel sur celle de reste de la langue : *càntan* / *cantaran* au lieu de *cantan* / *cantaràn*. C'est une excellent chose... mais en fait, l'I.E.O. n'a jamais adopté cette réforme de bon sens, pourtant appliquée dès 1977 par J. Taupiac (*Pichon Diccionari francés-occitan*).

Une autre, non signalée, mais aussi heureuse, c'est l'écriture du *-d* amuï après *n* dans des mots comme *quand* (pp. 14, 22), *grand* (pp. 22, 28), *arrond* (p. 64); ou, p. 48, de *-t* à l'occitane dans *ont* (< unde). Cela permet de lire sans difficulté le *-n-* dental, le *-d* étant muet; pourtant, on s'étonne de lire, p. 22, « *quand* [kwant] ou localement [kwan] » alors que l'ALG IV, 1540 ne donne nulle part la première prononciation, et seulement [kant] devant voyelle en trois points d'enquête. Corrélativement, la règle du féminin y est adaptée : *-nd-* > *-n-* (p. 28).

La vocalisation du *l* en *u* après *o* atone est judicieusement notée dans *soutada*, *títou* (p. 21).

Par contre, on ne facilitera pas l'apprentissage de la langue en écrivant *deumau* au lieu de *domau* (*Civadot*) ce qui se lit [du'maw] (p. 21), ou par la liste à apprendre des mots en *-n* dental (p. 23) et en *-r* qui se prononce (*ib.*). Prononcer *aur* [ɔr] et *tresaur* [tre'zɔr], c'est appliquer une prononciation française à une graphie gasconne médiévale (et encore, c'était *tesaur* < 'thesauru', et non \**tresaur*); en réalité, il faut écrire tout simplement *òr* et *tresòr*, ou prononcer comme autrefois [aw] et [te'zaw]; par ailleurs, *fòr* était *foo* dans l'ancienne langue, donc [fɔ] (mot savant en [f]) et non [fɔr] qui est ici aussi une prononciation française.

On doit sans doute à J. Salles-Loustau lui-même les graphies *vse* ou *vs* du pronom complément de la 5<sup>ème</sup> personne, graphies qu'il suggérait dans sa critique d'ouvrage de 1986 (ci-dessus, p. 166); elles se réalisent respectivement en [pe] et « [p] généralement » (pp. 24 et 59); mais que *que vs'esnav* se dise « [képez'map] » et *caratz-vse*, « [ka'rappé] » sans trace du -s- relève de l'acrobatie phonétique, le -s- étant l'une des consonnes les plus résistantes. Il ne semble pas que cela ait fait école, et tant mieux pour la facilité de lecture... J'y reviendrai avec mes propositions, p. 302.

Mais vers la simplification, on lit *cincanta*, *cincantau* (p. 47); M. Grosclaude (1977, 42) et autres, *cinquanta*. La graphie *ballèu* est admise au côté de *bèthlèu* (p. 64). On lit *magement* p. 66, ce qui sape la graphie en -r de *mager*; au demeurant, ce comparatif présenté comme épïcène a bel et bien un féminin analogique *maja* dans l'est gascon (ALG IV, 1572, réponse supplémentaire à Dému dans le Gers, fém. [-maJo]), qui achève de "déstabiliser" le -r...

*ac* est la seule graphie retenue pour le pronom neutre (p. 59) alors que ses deux réalisations majoritaires sont pour moitié en [at] et autant en [ak] (ALG VI, 2257); pourtant, dans sa critique d'ouvrage de 1986, J. Salles-Loustau s'était nettement opposé à cette "normalisation" (voir plus haut, p. 165); on peut regretter qu'il ait changé d'idées, d'autant que cela ne rapproche même pas le gascon de l'occitan qui ignore ce pronom (Alibert, 1935, 1966, 66).

Le domaine de la prononciation en [w] du -v- intervocalique est mal cerné, tant géographiquement (voir plus bas) que linguistiquement (p. 24) : restent en [β] beaucoup d'autres mots que les composés dont *alavetz* est emblématique; mais le sujet est complexe et m'a coûté deux mois de travail pour y voir à peu près clair (Lafitte, 2003-1), ce qui excuse grandement les auteurs.

Ceux-ci mentionnent p. 25, sans la rejeter, l'idée déjà évoquée de certains linguistes de faire disparaître de la graphie du gascon la notation particulière de /ʃ/ par (i)sh; c'est pour le moins étrange, puisque cette idée a été écartée par extension de ce graphème gascon au languedocien méridional (cf. p. 163).

Sur les futurs et conditionnels des verbes en -ar, on apprend que ces verbes « modifient parfois la prononciation de la finale de leur radical de [a] en [é]. Ex. Cantarèi : [kantarèy] ou [kantèrèy]. » (p. 92); idée reprise au tableau du verbe *cantar* (p. 118) : « la prétonique A est parfois prononcée [é] [...]. »; or « parfois » employé par deux fois est temporel, non spatial; ce qui suppose une altération accidentelle dans le cours de la parole d'un même locuteur qui dit ordinairement [a]; on comprend dès lors que pour les auteurs, cela ne mérite pas d'être écrit... Or nous savons que cela touche de façon systématique les deux tiers du domaine (ALG V, 1725 déjà cité) et que cela n'est qu'un cas particulier du traitement gascon du *a* prétonique en [e], dont J. Salles-Loustau avait bien eu conscience dans sa critique d'ouvrage de 1986 (voir plus haut, p. 166). Mais déjà, il pensait que cela n'avait pas à être écrit.

Il semblerait en outre que malgré leur intention de faire un manuel non localisé et ouvert sur un gascon commun (p. 9), les auteurs n'ont pas disposé de l'ALG et que, pour localiser les variantes, ils se sont parfois fiés à leurs souvenirs et à leur expérience de locuteurs et de professeurs d'"occitan". Ainsi pour la prononciation [œ] du -a féminin posttonique, limitée à l'ouest du Béarn (p. 20), alors qu'elle couvre la moitié nord-ouest du domaine (ALG VI, 2161); pour celle de -n en [ŋ], localisée « en Gascogne orientale » (p. 23), alors qu'elle est celle de plus des deux tiers du domaine, de Bayonne à la Pointe de Grave et de celle-ci au Val d'Aran, ne laissant à l'amuïssement que le front Pyrénéen, sans la haute vallée de la Garonne : Béarn, la Bigorre, les Quatre-Vallées et

le Couserans (ALG VI, 2170); et encore, la méconnaissance déjà évoquée de l'étendue de la prononciation en [e] des futurs et conditionnels des verbes en *-ar* (ALG V, 1725); méconnaissance aussi du domaine de la prononciation du *-v-* en [w], d'où sont oubliées la Gironde (sauf Bordeaux et l'Entre-deux-Mers) et même la Bigorre (sauf le Barège-Lavedan) de M. Birabent (ALG VI, 2101).

Finalement, on a le sentiment que les auteurs, pris par leur métier, ont réalisé un ouvrage nécessaire et utile, mais sans le temps ni peut-être les moyens proportionnés. En tout cas, sur la graphie, on trouve quelques innovations intéressantes, dans le sens de la cohérence du système (accentuation des 6<sup>èmes</sup> personnes, dentale muette notée après *-n*, graphies *soutada*, *títou*), et d'autres contestables, inspirées semble-t-il par un esprit de système qui se préoccupe peu de la réalité de la langue; de toute façon, un certain bouillonnement intellectuel qui aurait appelé discussion dans une sorte d'académie... qui reste à créer.

## 28 – La graphie classique du gascon d'Aran selon Joan Coromines (1990)

Tandis que se préparaient, s'adoptaient, puis se mettaient en place les normes orthographiques officielles de l'aranais, le romaniste catalan de renommée internationale Joan Coromines mettait en forme ses travaux des années 20 et 30 sur ce parler. Ainsi paraissait à Barcelone, en 1990, *El parlar de la Vall d'Aran - Gramàtica, diccionari i estudis lexicals sobre el gascó*, fort volume de près de 800 pages d'une typographie serrée. Et là, Coromines se souciait des normes officielles comme d'une guigne, écrivant l'aranais suivant une norme propre, avec des traits catalans (*ny* pour /ɲ/, *la canya*; *x* pour /ʃ/, *la maixera*), mais s'en éloignant nettement sur plusieurs points : *lh* pour /k/ et non *ll*, suppression du *-r* amuï (*pastó*, *goardà*), *gascon* et *Arann* contre *gascó* et *Aran*, /gwa/ noté *goa* contre *gua*, etc.

Cela devait susciter une vive critique de la part de Xavier Lamuela, professeur à l'Université libre de Barcelone et qui avait été un membre très actif de la commission de normalisation, *Joan Coromines antinormista* (*El País*, dijous 3 de gener de 1991); en gros, malgré son savoir immense, Coromines était un spécialiste totalement étranger à ce que peut être une normalisation linguistique : « Tout laisse entendre que Joan Coromines n'a même pas accordé cinq minutes de réflexion à la planification linguistique et qu'il en ignore la notion même. » Tout est dit dans cette phrase : Lamuela et Coromines ne sont pas sur la même planète. L'un est un planificateur volontariste, l'autre un linguiste attentif à une langue vivante qu'il entend pouvoir écrire de la façon la plus fidèle possible. D'où aussi les critiques virulentes de Coromines (il n'avait pas la plume tendre) contre ce qu'il considérait comme de graves erreurs du système d'écriture occitaniste appliqué au gascon. Par exemple, dans la non-différenciation que j'ai déjà signalée entre le *-n* vélaire de *pan* (pain) et le *-n* dental de *pan* (de mur); lui, il note le second *pann*, selon l'étymologie pourtant si souvent invoquée par les théoriciens occitaniste (cf. ma note du mot PAA, 4 dans ma réédition du Lespy). Et de la même façon, Coromines écrit *tòrr* (gel), *querr* (gauche), etc.

Ainsi, Coromines laissait, comme une sorte de testament, une mine d'informations sûres sur la langue de ce petit canton, qu'il ne sépare jamais du reste du gascon, et des pistes tout-à-fait dignes d'intérêt pour une amélioration cohérente de la graphie classique de tout le gascon.

## 29 – Les *Fiches de grammaire d’occitan gascon normé (1995)*

C’est dans la continuité du *Mémento grammatical du gascon* qu’un groupe de professeurs a conçu les *Fiches de grammaire d’occitan gascon normé* (cf. pp. 70-71). Comme déjà dit, le volume 1 paru en 1995 traite de « Prononciation et graphie - Conjugaisons ». Même si ces fiches n’ont eu guère d’impact sur le public gasconophone, elles ne peuvent être ignorées de qui s’intéresse à l’écriture du gascon et à sa prononciation. Voici donc ce qui m’a paru devoir être signalé.

Tout d’abord, la Préface entend rééquilibrer vers le nord un enseignement basé surtout sur des livres élaborés dans le sud, avec la perspective d’arriver un jour à un « gascon véhiculaire »; mais il n’est pas caché que « l’ouvrage contribue à ancrer le gascon dans la langue qui, des Alpes aux Pyrénées, nous réunit [...], l’occitan. » On appréciera l’impasse totale faite par ces universitaires sur tout ce que d’autres universitaires français et étrangers, parmi les plus éminents, ont pu écrire sur le gascon, langue très proche de l’occitan, certes, « mais spécifique (et ce dès les origines), au moins autant que le catalan » (Bec, 1973, 26).

L’Avant-propos donne les références fondamentales en matière de graphie : le système d’Alibert adopté par l’I.E.O., mais avec quelques évolutions : si l’*h* muet est écarté (*veïcul, coòrta*), le *-z-* de *realizar* est maintenu alors que l’I.E.O. l’avait remplacé par *-s-* depuis 1976 (cf. p. 158).

La Première partie traite de « Prononciation et graphie de l’occitan gascon ». Je relève les nouveautés suivantes :

Si *L’application...* de 1952, seul document officiel de l’I.E.O. pour le gascon, n’hésitait pas à définir « l’alphabet gascon » (cf. Annexe XIII), les *Fiches* ne connaissent plus que « L’alphabet occitan qui sert de base à la graphie classique de l’occitan gascon est composé de 23 lettres » (p. 21); on note le pas idéologique, mais cette formule alambiquée laisse filtrer la gêne des auteurs quant à la place du gascon dans l’occitan : si le gascon était vraiment de l’occitan, il suffisait d’écrire « L’alphabet occitan est composé de 23 lettres »...

Plus concrètement, les *Fiches* introduisent les lettres K, W et Y pour noter certains mots empruntés à d’autres langues; mais c’est « à côté de formes en orthographe occitane consacrées par l’usage (*whisky/oïsqi...*) » (p. 21). Au demeurant c’est la solution catalane dont les *Diccionaris de l’Enciclopèdia* ne connaissent que *whisky, edelweis...*

Moins heureux est le maintien de la polyvalence traditionnelle du *ch* qui vaut [tʃ] dans *chanca* et [ʃ] dans *chivau* (p. 22) : il faut savoir que le mot vient du français pour lire [ʃ].

La séquence *sh* valant [sh] est notée *s.h* (p. 22); cela n’a jamais été prévu par *L’application...*, et l’exemple *des.huelhar* est mal choisi, car *deshuelhar* suffit, opposé à *deishar* où l’on voit bien que c’est le trigramme *ish* qui est nécessaire pour noter /ʃ/.

L’accent aigu sur le *i* de *vesía, haría* est maintenu pour noter l’amuissement du *-n-* étymologique (p. 24), alors que le *Civadot* l’avait supprimé; j’y reviendrai au Chapitre V, p. 315.

C’est aussi un accent aigu qui est utilisé sur le *u* après *g* pour l’en dissocier et éviter la prononciation [gw], avec pour exemple *lagúa* [la'ɣyo, -œ] (p. 24); le cas n’est pas expressément prévu par *L’application...*, mais a toujours été traité jusque là par un tréma, et c’est encore la solution adoptée par G. Dulau (1994, p. 161), Y. Vidal (2000, p. 24 et 154) et par J. Miró dans Arnaudin (2001) (*lagüa*); au demeurant, le *ú* pourrait noter ici la chute du *-n-* intervocalique comme dans *haría...*

Corrélativement sans doute, *qua* prononcé [kwa] est noté sans tréma ni autre signe diacritique, (p. 37) malgré *L'application...*, mais selon le choix du *Civadot* (cf. p. 161).

On appréciera la place faite aux voyelles du “gascon noir” (p. 30), parler le plus souvent ignoré des auteurs.

Est étonnante la graphie *païs* logiquement transcrite [ˈpaɪs] (p. 33), alors que la prononciation majoritaire sinon exclusive est [pa'is] écrit *païs*. Et ne parlons pas de *arab* correctement transcrit [a'rap] (p. 34), mais que seuls les étudiants dégasconisés ou désoccitanisés prononcent ainsi ! Les quatre dictionnaires gascons en usage (le *Palay*, le *Civadot*, *Atau que's ditz* et celui d'Y. Vidal) ne donnent que *arabe*, seul aussi préconisé en occitan par J. Taupiac (2001), p. 76.

Pour le -v- intervocalique prononcé [w] (p. 37), rien n'est dit du fait que cela ne touche qu'une partie des occurrences, ni à la possibilité ouverte par *L'application...* de le noter par -u-.

La prononciation “normale” du groupe intervocalique -rs- est [s] en toute position, [rs] n'étant que « minoritaire et non normative » (p. 39); pourtant, Palay qui ne note pas les consonnes muettes compte plus de 300 entrées en -rs-, et même 56 en -rs, dont très peu ont une variante en -s- seul; c'est le cas en particulier des nombreux dérivés des latins *cursu*, *morsu*, *torsu*, *versu...*; au demeurant, le catalan qui connaît le même traitement phonétique, oppose *bossa* (“bourse”, sorte de sac) à *borsa* (des valeurs).

On note avec intérêt les « prononciations savantes » des graphèmes *ct*, *pn*, *tl* et *tn* prononcés... comme ils sont écrits (p. 40); c'est en effet un paradoxe, alors que le système archaisant de la graphie classique use des mêmes graphèmes pour des réalisations populaires que le lecteur ordinaire a du mal à retrouver : les « prononciations savantes » sont infiniment plus simples que la prononciation « populaire » des graphies « savantes » !

La Seconde partie de l'ouvrage est une tentative de normalisation des conjugaisons. Pour celles aux formes multiples, les idées qui ont présidé au choix ont été exposées dans l'Avant-propos; elles sont tout à fait raisonnables a priori, tout reposant sur les données de l'ALG que l'on doit au regretté Pr. J. Allières. Et la recherche d'une « communicabilité panoccitane » n'est pas oubliée; pourquoi pas, si l'on ne devient pas illisible par les locuteurs gascons pour pouvoir être lu par les intellectuels de Nice ?

Pour ce qui est de la graphie de ces conjugaisons, nous constatons ici aussi une confusion entre normalisation graphique et normalisation linguistique : pour les verbes en -ar, je n'ai pas trouvé trace de leurs imparfaits en -èv- seuls attestés pourtant dans une vaste zone couvrant presque toutes les Landes et la Gironde (ALG V, 1685); on ne trouve que la forme “régulière” en -av-; mieux lotis, leurs futurs et conditionnels en -(e)r- qui occupent la majorité du domaine (ALG V, 1722) sont évoqués p. 46; mais ne sont jamais écrits tels quels, étant représentés par les formes “régulières”... et minoritaires en -ar- dont il est dit que la prétonique *a* peut se prononcer [a], [e] ou être contractée » (p. 64). Ce n'est pas être excessivement pessimiste de prévoir qu'ils ne seront plus enseignés par les professeurs formés à partir de ces *Fiches* ! En revanche, pour les verbes “irréguliers” *béver* et *caler*, les formes contractées *beur-* et *carr-* sont choisies comme “normatives”, et les formes “régulières” comme variantes, mais avec le droit d'être écrites : *bever-*, *caler-*. Pourquoi n'en a-t-on pas fait autant pour les précédentes ?

Nous observons aussi que la désinence du futur du passé est vocalisée en *e* (p. 46), comme

dans toutes les grammaires, certes, mais malgré le choix personnel de J. Allières qui la vocalisait en *a*, forme dominante dans une assez grande complexité (ALG V, 1684); il donnait ainsi les exemples « que sabí que vengora, [...] que's demandava se vengora » (ALG V, 1616).

Une remarque générale enfin, les formes présentées sont la plupart du temps localisées par des orientations géographiques : nord, sud, sud-ouest... Le critique anonyme de *Reclams* (très probablement Jean Eygun, alors directeur de la publication) y voyait

« comme une peur de mentionner clairement les noms de régions très anciens comme Béarn, Landes, Armagnac, Comminges, Bigorre, Médoc qui n'apparaissent jamais, ou presque. Nous ne sommes pas certains que les réalités (socio)historiques et (socio)linguistiques puissent se cacher si facilement sous des expressions comme "sud-ouest du domaine" ou "sud du domaine" » (*Reclams*, 4/5/6-1995, p. 85).

Et les renvois nombreux à l'ALG, pour précieux qu'ils soient, font regretter que les auteurs n'aient pas eu les moyens de présenter des cartes schématiques, comme celles d'*Atau que's ditz*, car rares sont les lecteurs qui ont l'ALG à portée de la main.

Pour conclure, nous avons affaire à un travail sérieux qui a tenté de mettre de l'ordre dans un domaine particulièrement complexe, surtout pour ce qui est des conjugaisons. D'autres choix sont possibles, et M. Grosclaude et G. Narioo l'ont montré avec leur *Répertoire des conjugaisons occitanes de Gascogne* (1998), mais en discuter sortirait de mon sujet.

En revanche, les choix orthographiques hors normes, qu'on les approuve ou les critique, montrent que bien peu se contentent des normes officielles existantes... Et cela, c'est un vrai problème.

### 30 – *Que parlam*, ou l'application de la graphie classique à Bayonne (1996)

*Que parlam*, c'est un petit *Guide de conversation* édité par *Aci Gasconha* (voir p. 79), association partagée entre le désir d'être "dans le vent" en usant de la graphie classique occitane et celui de ne pas se couper des locuteurs naturels qui s'y perdent; en témoigne le sous-titre de couverture :

#### *nous parlons gascon*

Français : – gascon "maritima" ou de "Baïona"  
– gascoun "maritime" ou de "Bayoune"

sous-titre qui, à lui seul, vaut tout un discours : d'une part, le fait que le gascon soit désigné deux fois, l'une en graphie qui se veut classique, l'autre en graphie moderne; d'autre part, le fait que si la graphie moderne est parfaite selon les règles de l'E.G.F., la graphie classique ne comporte pas moins de deux "fautes" pour cinq mots (voir le détail plus loin, p. 215).

C'est une œuvre collective, d'où quelques divergences de fond importantes dans les textes d'introduction, divergences qu'il serait cependant hors sujet de présenter ici. En tout cas, conscients de leurs limites, les auteurs ont pris l'avis de M. Grosclaude « l'un des meilleurs spécialistes du gascon » (p. 13); on trouve donc un extrait d'une lettre par laquelle celui-ci approuve leur démarche, en particulier leur « effort pour adapter le gascon de la région de Bayonne et du Bas-Adour aux normes orthographiques modernes. C'est l'essentiel. Je n'ai pas à juger du résultat et il se pourrait que je ne sois pas toujours d'accord avec le détail de telle ou telle solution adoptée. Mais c'est la première fois que cela est tenté [...] » (p. 14). Voilà de quoi laisser le linguiste pantois : il n'est pas question d'adapter la graphie à la langue, mais la langue à la graphie !

Les Bayonnais sont plus rigoureux et leur présentation des graphies assez bien faite pour que

j'en fasse le point de départ de la mienne, en tête du prochain chapitre, p. 193; j'y apporterai là les mises au point qui me paraissent indispensables.

Et comme les auteurs doivent avoir une pratique certaine de cette graphie dans l'enseignement, ils ont jugé indispensable de doubler le texte gascon noté dans cette graphie d'une représentation phonétique faisant largement appels aux conventions d'écriture du français.

Pourtant, l'un des auteurs des textes introductifs, pris sans doute d'une ardeur de néophyte en faveur de la graphie classique, présente quelques textes médiévaux qui lui paraissent justifier cette graphie à l'ancienne; et là, emporté par son élan, il en vient à écrire « les rédacteurs, qui ne sont pas des spécialistes de la langue, hésitent sur la rédaction [sic] du son e final dans l'article féminin traduit en français par “la” »; et d'opposer *le glizie* à *la place* dans les textes reproduits. Puis, « Dans le second extrait le rédacteur a “fauté” en écrivant “dou Capito” » (p.38).

Mais un seul des trois textes, non daté, use de *la* et seulement de *la*, allant jusqu'à l'hypercorrection avec « del ondrabla Pair... », tandis que les deux autres (1266 et 1170 ?), comme la grande majorité des textes bayonnais édités, usent de *le* et seulement de *le*. Si hésitation il y a, c'est sur les finales féminines, parfois en *-a* (il ne faut pas perdre de vue que les clercs pratiquaient le latin à l'égal du gascon), le plus souvent en *-e*. Et même non « spécialistes de la langue », ces clercs avaient parfaitement compris ce que beaucoup de nos nouveaux clercs ignorent, que l'article est un proclitique dont la voyelle n'est jamais “posttonique”, ce qui empêche d'écrire \**la* ce qui se prononce toujours [lœ] ! Quant au *dou* “fautif”, le critique semble ignorer que c'est la seule forme que l'on rencontre tout au long des vieux textes bayonnais (cf. Annexe XXIV, p. 10??).

Mais assez pour les considérations générales et préliminaires; voyons le corps de l'ouvrage.

Disons tout de suite qu'en fait, les auteurs ont scrupuleusement suivi les pratiques “occitanes” des Béarnais, la langue de Bayonne dût-elle subir quelques contorsions :

– comme on peut le supposer d'après ce que j'ai dit à propos des textes médiévaux présentés, ils écrivent l'article féminin *la*, alors qu'aucune règle générale ne permet de le lire [lœ] hors de la position posttonique... et que les Toulousains écrivent *le* leur article masculin prononcé [le], ce que ne permettrait aucunement la graphie générale *lo*;

– comme le feront bientôt les Bigourdans, et à la différence des Aranais (cf. p. 159), ils écrivent *-ou* le produit du latin ‘*olu*’ qu'ils prononcent [-ɔ];

– ils écrivent *enquèra* ce qui se prononce [œn'kwærœ] (pp. 105, 123), alors qu'aucune règle ne permet de lire *què* [kwa] !

– comme les Béarnais, mais à la différence de ce que feront les Bigourdans, ils écrivent *capítol* ce qui se prononce [ka'pitu] (p. 130), alors qu'aucune règle générale ne permet d'amuïr le *-l*;

– ils écrivent *annada* ce qui se prononce [a'nadœ] (pp. 50, 59, 149), alors qu'il est de règle de prononcer les consonnes doubles (cf. *illusion*, *immense*).

Mais ils se permettent des coups de canif dans le contrat :

– la “peur” prononcée [pu] est notée *por* et non *paur* (pp. 65, 68 et note 3, p. 69, où les auteurs croient que *paur* se prononce [paʊ] !);

– le “foie” prononcé ['hidjœ] est noté *hidge* (p. 103); par contre on peut douter de la prononciation ['mɛtjœ] de l'archaïque *mètge*, probablement “reconstituée” d'après la graphie (p. 104); le *Livre des Établissements de Bayonne* a une rubrique « Dous medges cum deuen iurar a le biele »;

– on lit *tabei*, sans aucun *n* (pp. 54, 57, 58, 72, 74 etc.) ce qui se prononce [ta'boɛj]; p. 61, une note 1 signale toutefois « Ailleurs : *tanben* »... sans dire que les deux *n* y sont muets (ALG IV, 1551) !

– *pratic* est écrit comme il se prononce (p. 89), contre l'orthodoxe *practicament* lu pourtant [pratiko'e'mœn] (p. 153);

– *pramòr*, totalement démotivé, est intelligemment écrit en un seul mot (p. 71, 160), au lieu de l'étymologique *pr'amor*;

– et, bien sûr, de nombreux /o/ en position atone sont notés ò, que le système occitan réserve à la syllabe tonique, mais que rien ne permet de noter autrement : *còmuns* (p. 97), *dròguista* (p. 110), *armònia*, qui sera lu normalement [ar'moni] et au lieu du réel [armo'niœ] (p. 142), etc.

À signaler aussi la décision de bon sens que dans un parler qui emprunte tant à l'espagnol, notamment pour tout le langage des fêtes et corridas, les mots espagnols sont notés et lus tels quels, sans chercher à les gasconiser (p. 158, note 2).

Mais il serait peu utile de relever les nombreuses erreurs de graphie, souvent imputables à une mauvaise connaissance des étymologies, comme les confusions entre *v* et *b* (*arrebirar*, *arriva*, *Niba/Niva...*), entre *c/ç* et *ss* (*en.honça*), l'oubli de *h-* (*robit* pour *hrobit*); mais aussi la confusion déjà évoquée entre *-e* et *-a* finals (*aceste* au fém., *atletisma*, ...), et la méconnaissance d'une règle formelle : le son /ʃ/ intervocalique rendu par *sh* au lieu de *ish* (*còshos*, *mushar* etc.).

Finalement, un ouvrage intéressant tant par la connaissance du parler de Bayonne que donne la notation phonétique intégrale que par les quelques initiatives de locuteurs qui ont préféré adapter la graphie à leur langue plutôt que le contraire. Et les erreurs qui leur ont échappé montrent combien la graphie classique est un exercice difficile, même pour des « spécialistes de la langue », si l'on lit *a contrario* le jugement qu'ils ont porté sur les clercs médiévaux.

### 31 – Le “Conseil de la langue occitane” et ses “preconizacions” de 1997

Le *Conseil de la langue occitane* a été déclaré le 1<sup>er</sup> octobre 1997 (cf. p. 200), mais avant même sa naissance officielle, il s'était réuni et avait adopté, en juin et aout, dix-huit “preconizacions” relatives à la graphie et dont l'application par l'I.E.O. fut alors présentée comme allant de soi, sans aucune décision d'une instance quelconque de l'Institut. Mais à part la première qui est explicite (on écrit obligatoirement l'accent sur la forme majuscule des minuscules accentuées), ces “preconizacions” se bornent à donner des exemples dont la lettre affectée est soulignée, ce qui n'est compréhensible que par les initiés. Et de toute façon, très peu de nouveautés; il s'agit le plus souvent de réaffirmer des décisions antérieures de l'I.E.O., sans toutefois s'y référer, ce qui est peu propice à l'intelligence du document.

En réalité, ce sont dix-sept “preconizacions” inutiles, parce que redites, ou très secondaires, qui ne semblent là que pour faire cortège à la seule spectaculaire : alors qu'en 1989, l'I.E.O. avait confirmé *realisar* adopté en 1975, le C.L.O. décide le retour du *-z-* : *realizar*.

Pour le reste, si quelques simplifications rapprochent l'écrit de l'oral (*nf* remplace *mf* dans *sinfonia*, *trionfar...*), d'autres renient encore les confirmations I.E.O. de 1989 et compliquent le décryptage de l'écrit : pas d'accent grave sur des *o* valant [o] en syllabe atone (*soudar* lu [soù'da]), tréma facultatif sur le *ü* prononcé [w] de *linguistica*, *equacion...*, et sur le *e* de *poesie*, *coedicion...*, rien ne signalant la diérèse, opposée à la diphtongue de *coeta*.

En bref, un lot de “preconizacions” sans idée directrice claire, qui mêlent la normalisation de la langue à celle de la graphie. Une seule sera retenue en fait, celle du -z- de *realizar*, que M. Grosclaude, qui s’y est aussitôt rallié « par discipline », regrettait expressément : « de telles palinodies [après la décision I.E.O. de 1975] ne pouvant en effet que nuire à la crédibilité de l’orthographe occitane et rendre plus malaisé son enseignement ». (Avant propos du *Dictionnaire français-occitan (gascon)* de Narïoo et autres, 2003, p. 30; cf. p. 185).

### 32 – L’apport de *Atau que’s ditz* (1998)

Malgré son titre « français-occitan » le *Civadot* était avant tout un dictionnaire français-béarnais comme le précisait le « (Béarn ) » accolé à son titre (cf. p. 159). Or l’attachement des gens des Hautes-Pyrénées à leur langue et à ses spécificités se satisfaisait mal de cette situation; comme ils ne manquaient pas de dynamisme, ils ont entrepris de faire eux aussi leur *Dictionnaire français-occitan (Gascon des Hautes-Pyrénées)*, plus communément appelé sous son autre titre *Atau que’s ditz* {Cela se dit ainsi}, et riche de plus de 7 000 entrées françaises (noms “communs” seulement). Et ici, c’est le Département lui-même qui a supporté directement l’opération.

La graphie et sa lecture font l’objet de cinq pages d’introduction (pp. 14-18), dont trois seulement de texte, éclairées par trois cartes localisant trois séries de réalisations orales, ce qui manque dans la plupart des ouvrages similaires.

On peut toutefois remarquer quelques incohérences :

– le premier titre « L’orthographe » ne traite que de la prononciation de certains graphèmes, simples ou doubles, nullement de leurs règles d’emploi;

– il s’ouvre par une déclaration qui entretient sur les questions de graphie la confusion dénoncée dans le “Prologue” du présent chapitre : « Les mots [...] sont écrits selon la graphie occitane moderne », alors que cette graphie se veut “classique”, même si les grammairiens occitanistes l’ont quelque peu modernisée...

– les choix de langue et leur expression graphique ne sont pas toujours distingués de choix proprement graphiques (pp. 16 et 18).

J’y relève quelques choix graphiques non prévus par les documents I.E.O. de 1950-52 ou leurs modifications ultérieures, auxquels, il est vrai, il n’est fait aucune référence :

– le graphème intérieur *-th-* prononcé « mouillé », alors que l’I.E.O. ne le prévoit qu’en finale pour le produit de *-ll* latin devenu final;

– ce même graphème *-th* marque en finale la prononciation « en [tch] en Barousse [...] Ex. prat/prath. », prononciation explicitement rejetée par *L’application...*, p. 2 (cf. Annexe XIII, p. 406);

– le graphème final (et posttonique) *-ou* est ouvertement présenté comme valant *-[u]* dans des mots comme *pîbou*, “peuplier”; c’est la consécration de l’initiative discrète de MM. J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau dans leur *Mémento grammatical du gascon* (cf. p. 169 ci-dessus);

– le *z* intervocalique, abandonné par l’I.E.O. en 1975, est rétabli « pour quelques substantifs grecs ou arabes »; en fait ce « quelques » ne concerne que cinq mots; mais malgré la “preconizacion” de 1997 du *Conseil de la langue occitane* (ci-dessus, p. 174) les mots en *-[iza]*- d’origine grecque sont tous notés par *-s-* (voir détail p. 287);

– est admise l’utilisation de *k*, *w* et *y* pour les mots d’origine étrangère « ceux-ci pouvant également être notés en graphie occitane. Ex. *whisky*, *hoîsqui* (variante graphique) »;

– « La présence de deux “c” après “n” est conservée. Ex. fonccion » (p. 16); c’est le rejet partiel du document I.E.O. de juillet 1989 « confirmant » *foncion, santuari* (cf. p. 167), qui sont les graphies du *Civadol*; mais seulement « partiel », car les auteurs gardent *santuari*, qui relève pourtant du même cas phonétique que *foncion*.

En revanche, *Atau que’s ditz* écarte deux innovations aranaises. Comme en aranais, en effet, le produit en finale de ‘olu’ latin est partout [-ɔ] et le pluriel des féminins en -a est en [-es] dans la haute montagne; mais tandis que les Aranais le notent (respectivement, -ò et -es), on ne connaît ici que la graphie générale gasconne (respectivement, -du et -as) : c’est aux usagers de s’adapter.

Quant à la réalité pratique du dictionnaire, elle révèle quelques incohérences que nous verrons au chapitre suivant (p. 216).

Constitue néanmoins un “cas” l’étonnante entrée « **censé,e** *adj.* cenut,-uda, cenat,-ada. » qui doit être lue « **sensé,e** *adj.* senut,-uda, senat,-ada. » si l’on en croit le dictionnaire de Palay et l’étymologie; quant au correspondant de “censé”, terme savant, Mistral donne sans ambages *censa* (provençal), *censat* (languedocien); inutile sans doute d’aller plus loin...

Et en vrac, ce qui peut n’être parfois qu’inattention dans la relecture (je n’ai noté que quelques unes des nombreuses erreurs ou manques d’accent graphique); mais aussi des hésitations, voire des erreurs linguistiques :

- “baie” se dit *hièstra* et “fenêtre”, *hiestra*;
- “binette” se dit *hosser,-a* et “houe”, *hossèr,-a* : l’outil a le suffixe ‘-oriu’ > -er en gascon, -oir en français (“fossoir”), l’agent, le suffixe ‘-ariu’ > -èr en gascon; *hossèr* = “fossoyeur”;
- “dernier,-ère né(e) des animaux” se dit *arruèc,-èga*, rachitique, *arroèc,-èga*.
- “eh bien !” se dit *E be !* (v° bien) et “e *ben !*” (v° eh bien !);
- “flasque” se dit *moth,-òla* et “mou”, *moth,-oda*;
- “moule” est *motle* ou *mòtle*, mais devient *modle* dans le syntagme *letra de modle*, “caractère d’imprimerie”.
- “peu importe !” (v° importer) se dit *aquò hrai !* et “tant pis !” (v° pis ou tant), *rai !*;
- “pieu, piquet, tuteur” se disent *paishet* mais l’étymon ‘paxellu’ et le féminin *paishèra* (v° barrage, digue) voudraient *paishèth*;
- “poitrine” se dit *pièts* et “torse”, *piètz*;
- “sous-vêtement” se dit *sos-vestit* et “survêtement”, *susvestit* (influence du français ?).

En conclusion, un travail manquant un peu de finition, parfois de cohérence, ceci pouvant s’imputer au fait qu’il s’agit d’une œuvre collective de “militants” auxquels il n’est pas toujours facile d’imposer les vues d’un “rédacteur en chef”. Mais surtout, un apport important et honnête à la connaissance du gascon d’un département où cette langue reste plus vivace qu’ailleurs à travers des variétés nombreuses et typées auxquelles les locuteurs n’entendent pas renoncer.

### 33 – La graphie classique du gascon selon *DiGaM* (1998)

J’ai conté dans le *Prologue* (p. 6) comment j’ai été amené à envisager des améliorations du système classique d’écriture du gascon afin de mener à bien un projet de lexicographie gasconne dans le cadre de la réforme occitane, le projet *DiGaM*. Tout n’était pas “bouclé” quand le centenaire de la mort de Lespy fut l’occasion de rééditer son dictionnaire. Et l’éditeur qui m’y

engageait tenait à en faire une œuvre utilisable en cette fin de XX<sup>e</sup> s., donc à y ajouter la graphie classique. J'ai accepté la gageure, et finalement produit une édition enrichie d'une graphie que j'ai voulue cohérente; et par respect des utilisateurs, j'ai justifié mes choix par des explications aussi simples que possible.

Mais je n'en dirai pas davantage ici, puisque le Chapitre IV de cette II<sup>ème</sup> partie aura pour objet de décrire et justifier le dernier état de ma graphie classique DiGaM.

### 34 – La II<sup>ème</sup> série de “Preconizacions” du C.L.O. (Déc. 1998)

Au cours d'une réunion des 12 et 13 décembre 1998, le *Conseil de la langue occitane* devait approuver une seconde série de “preconizacions” dont les Gascons eurent connaissance par le n° de janvier 1999 des *Reclams*. Ici encore, on va mêler questions de graphie et questions de langue.

Est d'abord réaffirmée l'accentuation alibertine des 6<sup>èmes</sup> personnes des verbes, *cantan*, *cantaràn*, malgré les vœux et le combat d'un quart de siècle du second Vice-Président, J. Taupiac.

Est aussi donnée la “bonne” accentuation de divers emprunts, néologismes et mots savants, ce qui est plus une question de langue que de graphie : dans ces catégories, les noms en *-o* sont généralement paroxytons : *èuro*, *zèro*, *numèro*, *vidèò*, *àudio*, *piano*, *ràdio*, *foto*, *moto*, *quilo*, *judo*, *gitano*, *mètro*, *memento* (*-o* prononcé [o] dans certains parlars, dont le lomagnol gascon); de même ceux en *-a* : *lo clima*, *eczèma*, *plasma*, *magma*, *panorama*, *Sara*, *pizza*, *camèra*, *opèra*, *cinèma*, *inca*, *agenda*, *sida*, *Kenya*, *Cuba*; et encore des emprunts comme *karate*, *Zimbabwe*; *Mali*, *rugbi*, *bengali*, *somali*, *whisky*. La terminaison latine *-um* est atone, et prononcée [um] en gascon : *fòrum*, *quòrum/quòrum*, *àlbum*, *referèndum*, *maxíum*, *miníum*; de même, la grecque *-os* est atone : *còsmos*, *caos*, *Èros*, *Cnossos*, *Danaos*. Mais l'araméen *Cafarnaom* est oxyton.

Sont également oxytons « quelques mots exceptionnels » : *Canadà*, *Panamà*, *sofà*, *pashà*, *Jericò*, *chantilí*, *bigodí*, *bistorí*, *oïstití*, *Sinaí*, *tabó*, *igló*, *cangó*.

Dans tout ces mots “importés”, y compris les acronymes, /e/ et /o/ toniques sont généralement ouverts et donc notés è, ò : *èuro*, *vidèò*, *cinèma*, *mètro*, *Èros*, *modèm*, *fòto*, *mòto*, *còsmos*, *UNÈSCO*, *CRÈO*, *OPÈP*, *MED'ÒC*, *GIDILÒC*, *CD-RÒM*. Avec des exceptions, devant nasale : *memento*, *agenda*.

Il est en outre précisé que certains noms en *-a* sont féminins : *una agenda*, *una camèlia*, *una mimòsa*, *una orténsia*, *una sauna*, *una placenta*... Suit une mention peu compréhensible : « Cas particulier : *lo planeta* (= *la planeta*). »

Sont également données des précisions sur la graphie du phonème /s/ : *x* dans les mots savants : *flux*, *influx*, *experiment*, *expèrt*, *exprimir*, *extremocion*, *extremista*, *extrèm* (mais *s* dans les mots populaires : *estremar*, *estrem*); *ç* ou *c* dans *beçon*, *còça*, *fiçar*, *meçorga*, *mordaças*, *mèlça*, *ròga*, *rocegar*, *tròç* (derivat *troçar*), *s* ou *ss* dans *albatros*, *noirissa*, *sedàs*, *tassa*, *trossa* (derivat *trossar*). Et l'on distingue *dimarts* (mardi), *març* (le mois), *Mart* ou *Mars* (le dieu, la planète).

« En gascon, il n'est pas nécessaire de mettre une *h* dans les noms propres occitanisés : *Saara*, *Imalaia*, *Amborg*, *L'Aia*, *Olanda*, *Ongria*. » Je rendrai compte en détail p. 200 du tollé suscité par cette mesure chez les occitanistes gascons.

Enfin, sont réaffirmées quelques graphies gasconnes “orthodoxes”, manière discrète — et dont plus d'un n'aura pas compris la portée — de condamner les “hérétiques” de DiGaM.

Tout n'est pas critiquable dans ces préconisations, pour le moins hétéroclites; on notera la réintroduction discrète dans l'alphabet "classique", au moins pour les mots étrangers, du *k*, du *w* et de l'*y* déjà acceptés par A. Bianchi et A. Viaut, puis par *Atau que's ditz* (*Kenia, karate, Zimbabwe, whisky...*)<sup>28</sup>; les choix entre *s/ss* ou *c/ç* sont probablement justifiés par une meilleure étude des étymons, mais ça ne touche pas au système; l'est peut-être aussi la réduction à *sh* du trigramme *ish* pour rendre /ʃ/ après voyelle autre que *i* (*pashà*), comme l'avait déjà fait J. Séguéy (cf. p. 149); mais on peut regretter le maintien de graphies différentes — c'était déjà dans Alibert — selon que le mot est de formation populaire ou savante; le linguiste occitan R. Teulat a déjà dénoncé la non-pertinence de ce critère dès le n° 1 de ses Q.L.O. (voir plus loin, p. 233)

Enfin, le C.L.O. s'est établi en normalisateur de la langue en choisissant des formes, et donc des prononciations tout à fait étrangères à la langue vivante des derniers locuteurs naturels : qui comprendra "sida", la maladie, ce qui sera prononcé [sido] ou [sidœ] ? Au mieux les Gascons croiront deviner [sindre] ou [sindrœ], *lou cindre*, le "zona" !

### 35 – Les deux graphies du Dictionnaire d'Arnaudin (2001)

L'année 2001 est celle de la publication attendue et doublement posthume du *Dictionnaire de la Grande-Lande* de Félix Arnaudin (1844-1921) dont l'édition avait été établie par Jacques Boisgontier († 1998). Présentée par Joël Miró, elle est très intéressante pour ce qui est de la graphie du gascon "noir" : pour les entrées, J. Boisgontier s'est contenté de régulariser fidèlement celle d'Arnaudin, pas toujours cohérent, et J. Miró l'a doublée d'une graphie classique occitane.

#### La graphie moderne d'Arnaudin régularisée par J. Boisgontier

Cette graphie fait l'objet d'une note générale pour les *Œuvres complètes* d'Arnaudin dont les deux tomes du dictionnaire ne sont que les volumes VI et VII, note de J. Boisgontier placée en tête du I<sup>er</sup> volume, les *Contes populaires*, pp. XXII-XXVI. Il s'agit essentiellement d'une **graphie moderne** voisine de celle de l'E.G.F., sauf adaptations particulières au parler "noir" :

– comme dans tout le gascon de l'ouest, *e* note toute finale atone en /œ/; et dans le corps des mots, en position atone, il se réalise de même par [œ], et non [e] comme en gascon "clair";

– en position tonique, le *e* vaut [œ]; mais pour marquer qu'il est tonique en syllabe finale et éviter qu'il ne soit confondu avec le précédent (finale absolue ou suivi de *-s* ou *-n*), il est noté *ë* (le tréma évite la confusion sur le timbre que causerait un accent aigu ou grave) : *auë* {avoir}, *espës* {épais}, *que bourrën* {ils voudraient};

– le *è* [ɛ] du gascon "clair" est réalisé en [e] et donc noté *é* en gascon "noir" : *castét*, *aulhé*. Il ressort par ailleurs de l'exemple *méryri* [mej'ri] qu'un tel *é* peut ne pas correspondre à un [ɛ] du gascon clair, les voyelles ouvertes étant normalement exclues des syllabes atones; il s'agit en fait de l'évolution bien connue de *aĭ > eĭ* qui, étendue ici à une syllabe atone, se prolonge en *> eĭ*;

– *î*, avec accent circonflexe, marque un /i/ tonique en finale, sans aucune nasalité, contrairement à sa valeur selon l'E.G.F. : *escarnî*, *la harî*, *aquî*;

– le *u* est utilisé pour noter le /w/ intervocalique, suivant la tradition prolongée par l'E.G.F. comme par l'I.E.O.; pour éviter les confusions, le *u* voyelle suivi de ce *u* consonne est marqué d'un accent grave, purement diacritique : *la lùue* {la lune}, *dùues* {deux} fém.; et lorsqu'il est précédé de ce *u* consonantique, c'est un tréma diacritique qui le marque : *auüit* {eu}, *escruiüit* {écrit};

<sup>28</sup> Sans doute faudra-t-il qu'à l'instar de Narioo et autres (cf. p. 188), les linguistes occitanistes en tirent les conséquences sur les abréviations des unités de mesure *qm* et *qg*, non conformes aux normes internationales (*km* et *kg*).

– le *n* final de syllabe est généralement vélaire, mais parfois dental. En 1912, Arnaudin avait usé d'un caractère spécialement fondu pour le *n* vélaire; mais J. Boisgontier juge « inutile de distinguer par des signes diacritiques les deux sortes d'*n* du gascon. ». Je reviendrai sur les raisons qu'il en donne au chapitre suivant, p. 210;

– *bbl* et *ggl* intervocaliques notent par écrit la prononciation qui double le *b* et le *g*.

C'est donc une amélioration notable de la graphie propre d'Arnaudin — qui en changea d'ailleurs au cours des ans — avec un double souci de simplification et de fidélité à l'oral; deux regrets seulement, l'accent circonflexe du *î*, car un accent grave (solution E.G.F.) ou aigu (solution I.E.O.) aurait aussi bien fait l'affaire en évitant l'image de nasalité répandue par la pratique de l'E.G.F., et la non notation de l'opposition entre les deux *-n* gascons.

### La graphie classique ajoutée par J. Miró

Quant à la graphie classique appliquée par J. Miró, elle est présentée dans une *Note sur la graphie occitane* en tête du tome I, pp. XXXVII-XLI. J. Miró explique d'abord sa genèse et ses avantages universitaires, sur lesquels je reviendrai au prochain chapitre, p. 209. Et il poursuit :

« Des divergences existent cependant, souvent de détail, concernant certaines conventions : nous avons dû faire certains choix qui peuvent être discutés. Souvent même nous proposons deux solutions, l'une plus normative, l'autre plus locale, qui nous ont semblé avoir la même légitimité. Il ne s'agira pas ici de présenter un cours d'orthographe complet : des manuels existent qui en donnent une description plus complète. Nous nous contenterons de donner les règles générales et de préciser, à l'intention en particulier de ceux qui utilisent déjà ce système, les particularités, voire les problèmes, que posent le dialecte utilisé par Félix Arnaudin. »

C'est un peu sibyllin, mais d'une étude assez approfondie des graphies proposées par J. Miró, je tire l'impression qu'il ne disposait pas des fameux documents de base de 1950-52, ce que laisserait entendre son renvoi aux « manuels » d'orthographe. En effet, bien qu'à l'affût de tout ce qui peut se publier en la matière — ce chapitre en témoigne —, je ne connais pas de véritable « manuel » qui en dise beaucoup plus ni mieux que l'exposé de J. Miró.

Or, nous l'avons vu plus haut (p. 148), les documents de 1950-52 distinguent bien normalisation linguistique et normalisation graphique, celle-ci permettant d'écrire toutes les formes de langue, même si la première affiche des préférences entre elles. Mais J. Miró balance :

– le plus souvent, heureusement, il transcrit en “classique” la graphie moderne d'Arnaudin-Boisgontier, ce qui permet de retrouver directement l'oral en appliquant à chaque graphème sa valeur définie par les règles générales;

– mais lorsque la forme du mot s'écarte d'une forme plus connue, béarnaise en général, il écrit cette dernière, qu'il considère comme “plus normative” : article *la* prononcé [lœ]; /œ/ « en syllabe atone à l'intérieur du mot » noté *-a-* selon l'étymologie, alors que rien ne permet de dire quand un tel *-a-* sera [œ] et quand il sera [a]; *-ε/-* des imparfaits des verbes en *-ar* noté par *-a-* (*cantava* pour [kan'təwœ]), ce qui aboutira à la disparition de cette prononciation; /ej/ atone écrit *ai* également réalisé [aj] dans d'autres mots (voir détail p. 230); /ken/ et /kɔn/ notés *quan* “quand” alors qu'à Bayonne, *Que parlam* écrit *quen(t)* pour /ken[t]/; mots en /w/- d'étymon /gw/- notés par *gu-* : *enguan* [en'wan]; *guaire* ['waɪrœ]; *guaitar* [weɪ'ta];

– même démarche, mais en fonction de l'étymon, quitte à sérieusement compliquer la lecture; ainsi en notant le *-n-* amuï devant *h* ou *f* (*gon.hir*, *confit*), le *-s-* amuï devant *h* (*des.har*, *des.hèita*, *es.hlor*), alors qu'on lit *cohóner* et *eslor* dans *L'application...* même !

– toutefois, comme pris de remords, J. Miró donne aussi parfois la forme “locale”; ainsi : *bueu* normatif, *buu* local; *airiau* / *eiriau*; *guaitar* / *güeitär*; *abeurar* / *abuurar*...

Pour ce qui est du /z/ intervocalique, cependant, J. Miró s’en tient au -s- (*hasarda* / *hasardar*), ignorant tous les remous qui ont conduit les occitanistes à revenir à -z- pour les mots d’origine grecque ou arabe.

Pour /ks/, il use parfois de -cs- : *bacsa* / *bacsar*; *nicseyre* / *nicseyra*; *relacsa* / *relacsar* (< ‘relaxare’), *tracsa* / *tracsar*; *tricsa* / *tricsar*, solution dont je reparlerai au Chapitre IV, p. 283.

Le /o/ atone est noté ò, faute de mieux dans le système, pour lequel tout ò devrait être tonique : *conom* / *cògnòm*; *lholhoy* / *lhòlhòi*; *loloy* / *lòlòi*; *nono* / *nònò*; *tchopis* [sic, pour *tchopîs*] / *chòpîs*; mais *momo* / *mò-mò* évite le problème d’un biais qui aurait pu jouer pour *nònò*.

*roula* et *roulade* d’Arnaudin sont notés en *rotla-* selon l’archaïsme habituel de la graphie classique, mais J. Miró ajoute *rolar* et *rolada* en variante; c’est d’autant plus opportun que les fameux *Rôles gascons* sont déjà *La Rolle* dans le *Livre des coutumes* de Bordeaux copié peu après 1388.

*gra* d’Arnaudin, “graine”, est noté *graa*, hapax en -aa, et complication inutile que l’on ne saura pas lire avec les normes générales de la graphie classique.

Mais deux autres innovations m’étonnent :

– /wa/ noté *ua* dans cinq mots *abitoua* / *abituar*, *boua* / *vuà*, *couac* / *cuac*, *houinda-houanda* (*a*) *huïnda-huanda* et *manouau* / *manuau*; les graphies en *oa*, normales en système classique en dehors des *qua* et *gua* gascons, sont cependant les plus nombreuses, et aussi admises en variante de *ua* pour quatre dérivés de ‘bove’ : *bualha* ou *boalha*; *buatèr* ou *boatèr*; *buateria* ou *boateria* et *buatòt* / *boatòt*; on lit même *s’esvacoar* alors que l’étymon donné à la suite est *evacuare*; et « anc. gascon *goadanhar* » v° *gagna*; on peut donc considérer ces graphies en *ua* pour /wa/ comme aberrantes alors que, au demeurant, écrire *abitoar* en parler noir contre *abituar* ailleurs n’est pas moins normal que d’écrire *puyar* ou *pyar* suivant la prononciation des divers lieux gascons.

– /wi/ noté *uï* dans *huïnda-huanda* : aucun document I.E.O. ne donne *uï* pour /wi/. *Atau que’s ditz* use de *oï* (*hoïsqüi*, ci-dessus, p. 176), ce qui est tout à fait valable en syllabe tonique et garde *o* pour /u/ ou /w/; *hoïnda-hoanda* serait bien plus dans le système que *huïnda-huanda*.

J’ai noté quelques incohérences, présentées au chapitre suivant, p. 216. Je relève en outre ce qui me semble des erreurs pures et simples de transcription :

– *arrepé* / *arrepèr* (<... ‘pede’) jure à coté de *pé* / *pè*, et celui-ci, bien que d’usage chez les disciples d’Alibert, n’est pas cohérent avec *lé*, *léde* / *lèd*, *lèda* et *tié*, *tiéde* / *tied* [sic, pour *tièd*], -èda; bien que d’étymon moins connu, *perpé* / *perpèr* {pourpier} (< pullipede) doit être noté *perpè* et mieux *perpèd*, effectivement prononcé [per’pèt] en Bazadais, mais noté \**perpèth* par Dulau (1994);

– trois finales en -et/ issues de ‘-ellu’ sont notées en -èt au lieu de -èth : *tarauet* / *tareuet* / *tarouet* [sic, pour ...ét] / *taravet* {tarière} < ‘terebellum’; *termet* [sic, pour ...ét; cf. *terméts* dans l’exemple] / *termet*; *termère* / *termèra* et *terméts* de l’exemple postulent la graphie classique *termèth*; *tutét* / *tutet*; la forme féminine *tutère* (Palay) et *tutét* d’Arnaudin postulent la graphie classique *tutèth*.

– trois noms féminins en -î chez Arnaudin notés par -ir (*enjustrî* / *enjustrir*; *estremî* / *estremir*) et -í (*mimî* / *mimí*) alors que l’on attendrait -ia, d’autant que le premier a pour synonyme *majustrî* / *majustria* “mécanique” et que le dernier est un diminutif de *méyrî* / *mairia* “marraine”;

– si *Aubérigne / Auvèrnha* est correct, *Aubérni / Auvèrnha* n’est pas cohérent avec tous les mots féminins en *-i* atone, notés en *-ia* (*abarici / avarícia, bésti / bèstia, glisi / glísia, glori / glòria* etc.);

– trois noms en *-rt* chez Arnaudin notés par *-rd* sans raison étymologique apparente : *courtchurt / cochurd* {recoin}; et deux *curt / curd*, {cœur} (au jeu de cartes) et {chœur} (de l’église); certes, le latin ‘cor, cordis’ pourrait justifier le *-d* du premier *curd*, mais c’est peu vraisemblable, car c’est tout simplement une prononciation analogique de mots normalement achevés par *-[r]*;

– un *-r* muet manque dans trois mots en *-a* d’Arnaudin : *calhiua / calhiva* pour *cavilhar*, *haptcha / hapcha* pour *hapchar*; *pesca / pesca* pour *pescar*;

– *estourseday / estorçadeir, estoursedy / estorçaduir* sont notés par *-a-* alors que le verbe *tòrcer* est en *-e*; c’est s’éloigner de la prononciation, sans justification étymologique; à rapprocher d’Alibert « *torcedor*, fuseau pour tordre le fil »;

– métathèse inexpliquée dans *emmantehulat / enmanteluhât*, “emmitouflé”; Méaule donne *emmantchulat et enmahulat* (même sens).

Ces observations montrent à nouveau combien la pratique de la graphie classique est un exercice difficile, où même les meilleurs achoppent. Et à cela s’ajoutent plusieurs problèmes qui apparaissent dans l’exposé liminaire de J. Miró, dont certains inhérents au gascon noir; il s’avère que la graphie classique manque de graphèmes pour noter certaines réalisations, pourtant notées en graphie moderne par Arnaudin-Boisgontier; ainsi pour les diverses ouvertures du /e/, les réalisations de *j-* (ou *g + e* ou *i*) après voyelle ([j]... mais pas toujours). Il est vrai que le code graphique de 1952 a été écrit dans la quasi ignorance du parler noir par l’Audois Alibert, même conseillé par le Béarnais J. Bouzet ou le jeune Commingeois P. Bec. Sans doute faudrait-il réaménager ce code...

En attendant, pour savoir comment se parle le gascon noir, nous avons la graphie moderne d’Arnaudin-Boisgontier. Mais alors, en dehors de “se faire plaisir” entre lettrés, à quoi peut servir ici la graphie classique ?

### 36 – La graphie moderne selon B. Moreux et J.-M. Puyau (2002)

#### Les origines

On a vu p. 82 comment se sont créées à Pau les associations *Pays de Béarn et de Gascogne* en 1995, puis *Institut béarnais et gascon* en 2002.

L’une des premières réalisations de *Pays de Béarn et de Gascogne* fut un *Guide de conversation français-béarnais* (Biarritz, 2001); soucieux d’atteindre un public peu préparé à de complexes règles d’écriture et de lecture, les auteurs de ce guide avaient utilisé une graphie proche de celle de l’*Escole Gastoû Febus*, mais complétée par divers accents destinés à faciliter une lecture non équivoque de la langue.

Quant à l’*Institut béarnais et gascon*, ses promoteurs ont eu pour souci d’en finir avec l’antagonisme des graphies; aussi ont-ils mis dans ses statuts la reconnaissance à égalité de droits de la graphie moderne et populaire, héritée de l’*Escole Gastoû Febus*, et de la graphie classique et savante, dans sa variante spécifiquement gasconne que veut être ma graphie DiGaM.

C’est donc sous les auspices du jeune *Institut* qu’a été publié à la fin de 2002 un *Dictionnaire français-béarnais* qu’une équipe de *Pays de Béarn et de Gascogne* préparait depuis 1996, dans la graphie déjà utilisée pour le *Guide de conversation*. Signé par les deux principaux responsables de l’équipe, MM. Bernard Moreux, universitaire présenté p. 49, et Jean-Marie Puyau, professeur de

portugais et d'«occitan», cet ouvrage s'ouvre par une Introduction dont deux paragraphes traitent de la graphie, *Comment lire le béarnais* et *Écrire le béarnais*.

### Les orientations pour la graphie

Les intentions sont clairement affichées :

« Nous avons choisi une écriture simple, aussi bien pour celui qui parle que pour celui qui ne parle pas le béarnais, une écriture qui correspond, nous l'avons vérifié par des enquêtes, aux vœux des locuteurs actuels. Elle s'inscrit dans le cadre de celles que les Félibres béarnais et gascons utilisent depuis le début du XX<sup>e</sup> s. Ces écritures félibréennes sont dérivées de celle qu'avait adoptée Mistral mais elles prolongent aussi celles qui s'imposèrent progressivement en Béarn depuis le XVI<sup>e</sup> s. au moins. D'autre part elles autorisent la prise en compte de certaines variations de prononciation locales et permettent la transcription de la plupart des emprunts récents au français. Nous avons suivi pour l'essentiel la dernière parution fébusienne en la matière, en lui apportant quelques modifications. » (pp. 20-21).

Et de se référer à la plaquette d'A. Sarraïl (1980) que j'ai commentée plus haut (p. 155) en ajoutant « Nous avons précisé et modifié les règles d'accentuation du *e* ». En fait, leurs retouches vont un peu plus loin.

Une première remarque s'impose : le dictionnaire est français-béarnais, et il s'agit de lire et écrire le béarnais, sans aucune référence au gascon dans son ensemble, même si les ouvrages mentionnés en notes s'intéressent pour la plupart à l'ensemble gascon, y compris les règles de l'*Escole Gastoû Febus* depuis 1905. C'est sans doute regrettable, car cela prive l'utilisateur ordinaire d'une ouverture sur les parlers gascons voisins, pourtant virtuellement présents dans le titre même de l'*Institut*; mais cette focalisation sur le Béarn autorise un exposé détaillé des variantes de prononciation rencontrées sur ce territoire, ce qui est un plus incontestable.

Au plan technique, le fait de s'en tenir aux parlers du Béarn évite quelques problèmes comme celui de l'opposition entre *-n* vélaire ou amuï et *-n* dental, mais non celui de l'opposition entre la réalisation du *-a* posttonique étymologique en *-[o]* vers Pau et *-[œ]* vers Orthez. Et comme chez H. Gavel (cf. p. 142), est passé sous silence le fait que ce *-[œ]* couvre la moitié du domaine gascon !

Autre remarque générale, le ton de cette introduction se veut très «convivial», il n'est pas question d'effrayer le lecteur par quelque chose de trop scientifique, encore moins par des «règles rigides : on se gardera de transporter au béarnais le culte de l'orthographe française» (p. 30); ce sont des pratiques qui sont conseillées — et le plus souvent bien justifiées; chacun y prendra suivant ses goûts... Pour la même raison de prudente progression pédagogique, on explique d'abord comment lire, puis comment écrire si l'on souhaite le faire selon les règles suivies par les auteurs; c'est un choix légitime, fût-ce au prix de quelques redites.

### Les principes de la graphie

Les principes généraux suivis ne sont pas rassemblés comme dans le document I.E.O. de 1950, mais on peut les extraire facilement :

- comme à l'I.E.O. (principe C), les mots sont écrits individuellement, sans tenir compte des altérations des consonnes finales du fait de l'«Enchaînement des mots» (phonétique syntaxique); ce qui se traduit par une liste de ces altérations, précieuse pour la bonne prononciation (p. 27);

- « on ne transcrit que les consonnes que l'on entend et on les transcrit au plus près de ce

qu'on entend » (p. 30); cela exclut les notations étymologiques : *rét* < 'frigidu' et non *réd*; mais pas toujours : « Pour le choix de *c* ou *qu* devant *a* ou *ou*, on s'est rangé à la tradition, fondée sur l'étymologie : *câ* (chien), *co* (cœur), mais *quatoürzé* (quatorze), *quoàté* (quatre) » (p. 31). Pour /s/, sa transcription « peut être laissée à l'appréciation de chacun car une solution uniformisante heurterait trop les habitudes. » (*ib.*). En tout cas, les auteurs écartent le -ç en finale, comme Lespy — qui n'en usait jamais — et Palay; donc *dous*, et par conséquent « *dousse* (douce), *doussou* (douceur) plutôt que *douce*, *douçou* »; et dans le dictionnaire, *bras*, *abrassa*... mais *braçàlet*.

- pour noter les sons, on utilise les lettres et combinaisons de lettres du français, sauf particularités béarnaises héritées de la tradition : *lh*, *th*; diphtongues en *ay*, *ey*, *èy*...; *au*, *eu*, *èu*...; cela permet de « transcrire la plupart des sons empruntés récemment au français » (p. 21). En fait, cette remarque ne concerne que le *v* de *televisioû*, *universitat*, *vaccê*, *vaccina*, *velo*, *voèle*, *voature*; car le système n'a pas de graphème pour « les *eu* de *peuneu* "pneu" » (*ib.*);

- on note par des accents tout ce qui peut faire hésiter le lecteur; ainsi, tout /e/ tonique est noté *é*; et le /e/ final posttonique, de même, ce qui entraîne l'obligation de noter en plus la syllabe tonique : *càdé*, *védé*, *lèbé*, *coùrré*;

- en présence de variantes de prononciation, on s'efforce de les noter par un seul graphème à réalisation variable suivant les lieux (comme la "graphie englobante" de l'I.E.O.) :

- *éy* reste noté ainsi même s'il se réalise souvent en [ɛj] dans l'ouest du Béarn;
- *-th* final se réalise en *-t*, *-ty* (proche de *ky*), *tch* ou *ch* selon les régions;
- *sl* se prononce, selon les mots et les lieux, [sl], [zl], [hl] ou [l:] (*l* long) ou [zl] seulement, tandis que le Dictionnaire classique de G. Narrioo et autres que nous allons voir de suite admet pour cela trois graphies, par exemple *hlor*, *eslor* et *ehlor* (fleur);
- « dans *disna* "déjeuner", le *s* se prononce soit [s] soit [z]; on a aussi la variante *dinna* » (p. 26);
- *bl* et *gl* entre voyelles se prononcent *bbl* et *ggl*, « dans la plus grande partie du Béarn (moins fréquemment dans les emprunts au français) » (p. 26) : *agradàblé* "agréable", *esbisagla* "éblouir";
- le *-d-* intervocalique est seul retenu, même quand il se réalise en [z] en Vic-Bilh : « *pedoulh* "pou" y serait mieux transcrit par *pesoulh* » (p. 25), mais cela demeure un vœu pieux, tout comme pour *bédé*, *crédé* etc.; alors que les graphies classiques, bien qu'à forte tendance englobante, admettent au contraire *pesolh* et *pedolh*;
- dans certains mots comme *goarda* "garder", « le *g* de la séquence *goa* est omis » (p. 26);
- « *rl* est parfois prononcés *-ll-* [...]; *nl* est parfois prononcés comme si l'on avait *ll* (dans la région d'Orthez, selon Palay) » (p. 27);
- « *y*, à l'initiale, entre voyelles ou après consonne » peut être lu soit avec sa valeur en français (dans *yeux*) soit comme un *j* français : "moi" se dit *you* ou *jou*, selon les lieux. (p. 23);

- mais cela ne joue pas toujours :

- le /e/ posttonique (type *càdé* "tomber") étant remplacé par /œ/ dans l'ouest gascon, on l'écrit *-e*, d'où, à l'intérieur du Béarn lui-même, une seconde orthographe pour les mêmes mots : *cade*, *vède*, *lèbe*, *courre* (p. 32);
- *th-* initial ou *-th-* au milieu des mots, prononcé comme *ty*, n'existe que dans l'ouest (*thabèque* "chouette", *empatha* "embarrasser"); les mots correspondants sont notés ailleurs selon leur prononciation en *tch* ou *ch* : *chabèque*, *empacha*, *empatcha* (p. 23).

Donc, dans l'ensemble, de bons principes, mais peut-être une certaine inconstance dans leur application; le souci de satisfaire le plus grand nombre risque alors de mener à un ensemble hétérogène comportant une part d'arbitraire qui met l'utilisateur dans l'impossibilité de prévoir a priori la solution retenue.

### Les innovations

Pour ce qui est des innovations de détail, nous remarquons :

- d'abord, le fait que ce n'est plus *j* qui se réalise par [j] ou [ʒ] selon les lieux, mais *y* : *you* se dira [ju] à Pau et [ʒu] à Lescar; cela peut choquer, et change singulièrement des "habitudes" que les auteurs ne souhaitent guère contrarier d'ordinaire. Mais cela résout élégamment la notation des mots, le plus souvent empruntés, dont le *j* ou le *g* (devant *e*, *i*) est partout réalisé en [ʒ] : *bougie*, *ingeniur* (pp. 31-32);

- en revanche, pour les mots qui ont en tous lieux un [j], initial ou intervocalique, celui-ci est noté par *i*, comme à l'I.E.O. : *caïè*, ("cahier"), *iaourt* ("yaourt").

- constatant (après Sarraïl, 1980, p. 51) « un son qui n'existe pas en français, le [s] long » (p. 22), les auteurs l'écrivent par *s-s*. En fait, cela ne concerne que 4 mots de ce *Dic.*, que Palay écrit par *ess-*, ici par *es-s* : *es-sartiga* {défricher}, *es-say* {essai}, *es-saya*, variante de *saya* {essayer} (mais v° tâcher, *essaya*) et *es-souya* {ramoner}; mais on compte quelque 25 mots comportant *s-s* du fait de la césure en fin de ligne, et l'utilisateur risque bien de s'y tromper. Or un tiret au sein d'un mot simple est aussi peu heureux que le point intérieur des systèmes occitan (*en.hangar*) et catalan (*il.luminar*). Il suffisait de dire que dans *ess-* a l'initiale (et même *dess-* selon Sarraïl), les deux *s* se font sentir séparément, [ss], tout comme on a précisé que *-bl-* et *-gl* se prononcent comme *-bbl-* et *-ggl-* « dans la plus grande partie du Béarn » (p. 26). Je remarque en outre que l'ALG II, 255 "défricher" donne [ɛʃfarti'ya] et non [essarti'ya].

- de même, dans une vingtaine de mots, /ʃf/ est noté *sch*, ou plus exactement /ɛʃf/ par *esch* (sauf *ischère* {aisselle}, variante aspoise de *eschère*); à mon sens, *ch* aurait pu toutefois valoir comme graphie englobante (voir p. 321).

- sont notées par un accent circonflexe les voyelles nasales des syllabes « dominantes » (toniques) ; *hê* "foin"; *harê* "farine"; pour le ê, c'est un retour à la règle de l'E.G.F. de 1900, après son abandon en 1905; mais « qu'on pourra aussi écrire *hé* » (règle de 1905); pour le *i* de *harê* et autres voyelles intérieures, c'est une nouveauté car l'E.G.F. n'a jamais éprouvé le besoin de noter leur nasalisation et nous avons vu p. 161 que les auteurs occitanistes du *Civadot* ont abandonné la notation *haría* pour *haria*; mais ceux des *Fiches de grammaire...* (p. 170) l'ont conservée.... J'y reviendrai au Chapitre V, p. 315.

Mais le point qui me paraît le plus contestable est le traitement de l'opposition entre le *-e/* posttonique et le produit du *-a* latin posttonique; ignorant cette opposition, l'ouest gascon et la tradition du Béarn née à l'ouest le notait par un même *-e*. S'en tenant pour ce dernier à cette tradition, les auteurs du *Dictionnaire* notent le premier par *-é* : *crédé* {croire}. C'est parfaitement clair pour ce qui est du timbre de la voyelle, du moins dans la moitié sud-est du domaine, mais c'est totalement inacceptable dans la moitié nord-ouest, qui ne pourra jamais lire [œ] ce qui est noté *-é* ! Les auteurs l'ont admis... et prévu que cette moitié nord-ouest continuerait à écrire les deux *-œ/* par *-e*, donc *créde*, ce qui divise la graphie du béarnais et du gascon en deux pour ce phonème si courant.

En outre le *-é* a les apparences d'une lettre tonique que l'on sera tenté de prononcer dans *crédé* comme dans *labadé*. Le palliatif est de marquer d'un accent écrit la voyelle de la pénultième lorsque le *-é* final est atone : *crédé*; mais c'est très lourd en accents, et demande un raisonnement, tout comme l'opposition entre *o*, *ó* et *ò* dans la graphie classique. Or la simplicité de lecture appelle des automatismes faciles à acquérir. Les développements par lesquels les auteurs reviennent plusieurs fois sur cette question (pp. 28, 32, 33, 34) montrent qu'on est loin du compte.

Peut-être est-ce cela qui a conduit les auteurs à ne pas donner de règle sur la place de l'accent tonique, se contentant d'indiquer « en **gras** la voyelle de la syllabe tonique » (p. 25), alors qu'une rédaction première de l'introduction en donnait une, très simple, que l'on peut regretter :

« Dans les mots de plus d'une syllabe, faites ressortir fortement : 1) l'avant-dernière syllabe si elle est marquée d'un accent (*sàpou*, *bédé*) ou quand la syllabe finale comporte un *e* non accentué (*gouyate*); 2) dans tous les autres cas, la dernière syllabe (*gouyat*). »

Pour écrire, par contre, les auteurs donnent des règles assez complexes de notation de l'accent tonique dans certains cas, pas dans tous (p. 34).

Quant à l'écriture du /e/, elle n'est pas simple non plus : c'est *é*, sauf si ce /e/ est atone et non final, cas où il est noté *e*. Encore un raisonnement à double critère...

	Initial ou intérieur	Final
Tonique	<i>é</i> <i>mounéde</i>	<i>é</i> <i>bouridé</i>
Atone	<i>e</i> <i>eslou</i> <i>apiela</i>	<i>é</i> <i>bàdé</i>

En conclusion, nous avons là un effort louable pour obtenir une graphie fidèle de la langue parlée du Béarn, appuyé sur des enquêtes scrupuleuses auprès d'informateurs de choix. Mais la simplicité visée ne me paraît pas au rendez-vous, tandis qu'une vision de la langue trop limitée au Béarn risque de priver cet intéressant travail d'une audience en dehors de ce seul territoire.

### 37 – Le « gros » dictionnaire Français-Gascon de *Per Noste* (A-K, 2003)

La fin de 2003 a vu la parution du premier tome A-K d'un *Dictionnaire Français-Occitan (gascon)* publié par *Per Noste* et qui comptera quelque 40 000 entrées selon l'*Avant-propos* posthume de M. Grosclaude (p. 7). C'est le « gros dictionnaire Français-Gascon » qui était déjà dans les projets de l'association en 1973 (P.N. n° 38, 9-10/1973, p. 20); l'idée était de « retourner le *Palay* » qui est gascon-français (p. 7). De fait, le n° 84 de mai-juin 1981 de P.N.-P.G. publiait, p. 13, « un exemple de ce que pourra être une page du dictionnaire Français/Gascon [...] en préparation », le début de la lettre T. Pourtant, le travail fut interrompu pendant plusieurs années, « Je ne saurais dire pour quelles raisons » nous confie M. Grosclaude (p. 8). C'est « vers 1996 » qu'il fut décidé de reprendre ce travail (p. 8). Quand sera paru le second tome, ce sera donc l'aboutissement de trente années de préparatifs et de réflexions.

Développement du *Civadot* des mêmes auteurs, le *Dictionnaire* adopte la graphie classique de Louis Alibert, dans les mêmes termes, à 20 ans près, ce qui appelle les mêmes commentaires (cf. pp. 160-1). Ce choix va de soi pour les auteurs, et n'a pas besoin d'être justifié par les mérites intrinsèques de ce système.

Il n'est même fait aucun exposé de la façon d'écrire et lire la langue dans ce système; pour l'écriture, on se réfèrera à la plaquette de Robert Darrigrand "Comment écrire le Gascon" » (1<sup>ère</sup> éd. 1969; 2<sup>nde</sup> 1974); et pour la lecture, contrairement au *Civadot* qui y consacrait le titre V de son Introduction, rien. On pourra donc écrire des textes de toutes sortes avec l'aide de cet ouvrage, mais on ne pourra jamais être sûr de bien prononcer un mot qu'on y découvre : langue écrite, mais langue morte ?

La référence à Alibert rend peu probables les innovations orthographiques; mais avant de présenter celles qu'on peut déceler néanmoins, il nous vient à l'esprit une question préalable :

### De trois auteurs, qui est le premier ?

L'ouvrage est signé dans l'ordre par Gilbert Narioo, Michel Grosclaude et Patric Guilhemjoan, ce qui en fait un « Narioo et autres » dans les bibliographies. Pourtant, dans l'éditorial d'adieu à M. Grosclaude, décédé le 21 mai 2002, J.-P. Darrigrand semblait en faire le chef de file :

« Il n'aura pas eu l'occasion de voir arriver à son terme sa grande œuvre (et aussi collective) : le *Dictionnaire Français-Occitan (Gascon)* de quarante mille mots entrepris [il y a] trente ans par Robert Darrigrand, et poursuivi avec ténacité, avec Gilbert Narioo. » (P.N.-P.G. n° 209, 3-4/2002 paru en juillet).

Et en feuilletant l'ouvrage au hasard, quelques indices vont dans le même sens : "héraldique" est traduit par *eraldic*, alors que G. Narioo écrivait *heraudic* dans sa traduction de la *Bíblia valenciana*, p. 12; pour le *h-*, on sait le prix que cet auteur attache à sa conservation dans l'écrit comme dans la prononciation gasconne; or le mot étant d'origine germanique comme *heume*, *hacaneia*... il est tout à fait légitime de le garder; quant à la vocalisation du *l* germanique en fin de syllabe, elle est non seulement gasconne, mais encore attestée par Mistral, même en languedocien : *eraudic*. On peut donc penser que si c'est *eraldic* qui a été imprimé, ce n'est pas G. Narioo qui l'a voulu, mais M. Grosclaude. Ou encore le néologisme "camping-car" que G. Narioo rend par *camiostau* (P.N.-P.G. n° 217, 7-8/2003, p. 8), contre *carricampatge* dans le *Dictionnaire*...

Comme en bien des choses de *Per noste* (cf. p. 40), ce fut donc très probablement M. Grosclaude qui fut le "directeur" de cette œuvre, ce dont témoigne le fait qu'il en ait entièrement rédigé l'*Avant-propos*. C'est là qu'il justifie le mot « occitan » du titre, ce que je commente p. 45, puis expose les orientations générales de l'ouvrage et divers choix linguistiques (pp. 7-24); ce n'est pas ici le lieu d'en parler, sauf quand le prétendu choix linguistique de la graphie en *-a* du féminin des adjectifs épiciens en *-e* est d'abord un choix orthographique.

### La graphie selon l'*Avant-propos* de M. Grosclaude

Neuf pages sont consacrées à la graphie (25-34), sans grand changement par rapport à ce qui était écrit dans le *Civadot*. Il en est ainsi notamment du préambule sur les orientations générales.

Viennent ensuite plus de trois pages (un tiers du titre !) sur la délicate question de l'usage du **trait d'union**, y compris en toponymie, alors que l'ouvrage ne contient que des "noms communs"; or le même texte a déjà été publié dans le n° 200 de sept.-oct. 2000 de P.N.-P.G.; on voit donc mal l'intérêt de s'étendre autant sur un point aussi secondaire.

Un paragraphe est consacré à la lettre **h**; en soi, rien de neuf pour du gascon; mais on voit réapparaître un *-h-* dans *pre(h)ension*, *co(h)erent*, *vehicule / veïcule*, *pro(h)ibicion* etc., parce que sa suppression par l'I.E.O. « n'a pas fait l'unanimité parmi tous les gascons pour qui ce *h* joue un rôle

anti-hiatus ». J’y reviendrai p. 268.

Par contre, *coerent* sans tréma, de la « Norme officielle IEO » également mentionnée, remplace *coërent* qui était en vigueur depuis 1976 (cf. p. 158), en raison d’une étrange “preconizacion” du C.L.O. acceptée par M. Grosclaude; il sera donc lu [kwe’re’n] en deux syllabes, comme *coeta* [’kwetœ/o], et non [kue’re’n] en trois syllabes...; ou alors, il faudra allonger la liste des exceptions...

Le paragraphe suivant, consacré à z, entérine à contre-cœur la décision du C.L.O. qui oppose *realizar* à *analisar*, avec une remarque des plus judicieuses (p. 30) :

« Nous avons accepté sur ce point, la discipline commune regrettant toutefois ces va-et-vient : de telles palinodies ne pouvant en effet que nuire à la crédibilité de l’orthographe occitane et rendre plus malaisé son enseignement. »

Mais comme les grognards de l’Empire, les occitanistes gascons “grognent” mais marchent toujours au clairon occitan...

Sont ensuite décrites les conditions d’emploi du **tréma**, avec le maintien de son rejet dans *qua* prononcé [kwa] (cf. mon commentaire à propos du *Civadot*, p. 161).

Est enfin maintenu le choix du *Civadot* d’écrire **haria** au lieu de *haría* prévu par la norme I.E.O. de 1952; voir sur ce point p. 161 et surtout Chapitre V, p. 315.

Deux paragraphes traitent respectivement du *-e* de soutien des mots en *-ct(e)* (*projeçt* ou *projeçte* ?) et des mots en *-òn*, *-b*, *-d*, *-g* etc., mais il s’agit de choix linguistiques et non graphiques.

En revanche, comme signalé plus haut, est un choix graphique, traité à tort comme “linguistique”, celui de maintenir la graphie unique en *-a* des féminins d’**adjectifs en -e** (*la prauba hemna*, et non *la praube hemna*). Mais c’était déjà dans le *Civadot* (cf. p. 160), et que je l’ai critiquée à cette occasion.

### Un alphabet qui innove

La séquence des numéros de titres et de paragraphes arrête l’*Avant-propos* de M. Grosclaude à la p. 34. Vient alors l’*Utilisation du dictionnaire*, texte anonyme en deux titres (*I - Remarques d’utilisation* et *II - Typographie*) eux-mêmes découpés en paragraphes. Or très étrangement, le premier du titre *Typographie* n’est pas moins que l’« Alphabet occitan », étant aussitôt précisé qu’« Il n’y a pas à proprement parler d’alphabet occitan car l’occitan utilise pleinement l’alphabet latin. » (p. 42). Or je vois là deux innovations :

La première, idéologique, c’est que le gascon s’écrit avec l’alphabet occitan, tout simplement; c’était presque dit dans les *Fiches de grammaire...* de 1995, mais de façon plus embarrassée (cf. p. 170). Or *L’application...* de 1952, qui reste le seul document officiel I.E.O. en la matière, présentait ainsi l’alphabet gascon : « Le **gascon aura** un alphabet de **23** lettres »; et suivait l’alphabet français amputé de K, X et Y (cf. p. 145). Donc pour l’I.E.O. de 1952, et pour Alibert le rédacteur, il n’était pas question d’alphabet occitan étendu au gascon — bien que ce fût le cas —, mais bel et bien d’un alphabet proprement gascon. Et le futur « aura » visait l’avenir, car le passé de la langue montre un très large usage de l’Y, et, occasionnellement, celui de K (mots venus du grec comme *kathedrau*, /k/ divers) et du W (noms germaniques comme *Wilhem*).

La seconde est pratique : sitôt écrit, le qualificatif « occitan » est balayé par une remarque de bons sens : c’est en réalité l’alphabet **latin**; encore que « latin » soit une façon de parler, puisque la

langue de Rome n'utilisait primitivement ni le G, ni le K, ni l'Y, ni le Z, ni encore moins le W; et le J n'est venu se distinguer du I et le V, du U qu'à la Renaissance... En tout cas, même d'« usage restreint », K, X et Y sont intégrés purement et simplement dans l'alphabet (gascon) qui retrouve les 26 lettres de l'alphabet **français** contemporain... Mais les plumes occitanistes ont du mal à l'écrire... Ne boudons pas pourtant : c'est une bonne innovation, déjà approuvée dans les *Fiches...* de 1995. Reste à voir ce que cela donne en pratique.

### La réalité des graphies, au fil des pages

On trouve d'abord des manquements aux règles mêmes de l'I.E.O. ou du C.L.O., au point qu'on se demande si le silence des auteurs sur ces règles n'en cache pas une mauvaise maîtrise de leur part. Ainsi, on trouve *con·hóner* (confondre) alors que *cohóner* est la graphie de *L'application...* de 1952, p. 4; de même *con·hessar* devrait être *cohessar* pour rendre la prononciation (cf. dans les *Coundes biarnés* de Yan Palay, *La Couhessiou de Casaussus* {La Confession de C.}).

Selon la norme I.E.O., le *h* est toujours [h] en gascon; or il n'est que graphique, donc muet, dans les interjections françaises *ah ! eh ! oh !*, et de même en gascon, même si l'habitude du français a conduit Palay à les noter *ah ! eh ! èh ! oh !* (cf. p. 269); les auteurs reprennent cette erreur (*ah !, eh !*), alors que le lexicographe occitan Ch. Rapin les écrit *a !, é !*; mais les auteurs ont bien traduit « bah ! » par *bò !*, sans *-h...*

On sait qu'ils se sont résolus à appliquer la “préconisation” du C.L.O. qui a rétabli le *z* intervocalique d'origine grecque ou arabe; mais j'ai cru déceler des “ratés” : *catequisar, catequisacion, fascisant, fascisacion, fascisar*. Et en dépit de la seconde série de “préconisations” du C.L.O., *seđaç* (crible) et *troçar* (emballer) sont écrits avec *ç* au lieu de *s(s)*; *hisson* (dard), *esmeussat* (dératé) et *besson* (jumeau), le sont avec *ss* au lieu de *ç*.

Les auteurs écrivent *asepsia, asexuau, asimetria, bisexuau, bisulfit, bisulfit* etc; *decasillabe, endecasillabe, dodecasillabe* etc. malgré leur propre règle n° 2 d'emploi du trait d'union, selon laquelle « tous les mots composés dont le premier élément se termine par une voyelle et dont le second commence par *s* s'écrivent avec un trait d'union. » Est-ce à dire que ces mots devraient se prononcer par [z] ? C'est peu vraisemblable.

Le traitement des emprunts introduit subrepticement des correspondances graphie-phonie tout à fait étrangères au système; par exemple *coriza* (coryza) à lire [kɔ'rizə] présente un *o* et *-a* en exception des normes qui voudraient qu'on lût [ku'rizæ/o] ce que, d'ailleurs, chacun prononcerait spontanément [kɔri'za]; *harissa* [ha'risa] et *armonica* [armu'nika] n'ont que l'*-a* en exception, mais cela suffit à déranger le système.

L'unité de mesure *coulomb* notée ainsi, sans doute pour respecter sa forme internationale — ce qui est judicieux — introduit un *ou* pour noter /u/, ici encore hors système.

Des disparités de traitement s'expliquent mal : “carême” traduit par *quaresme* et “carême-prenant” par *carementrant*; serait-ce pour permettre la prononciation [kwa]- du premier ? mais alors, on peut regretter le refus du tréma dans ce cas : *qüaresme*; “archonte” est traduit par *arcont* et “exarchat” par *exarquāt*; ce dernier peut-être parce que “exarque” est traduit par *exarque*; mais on écrit bien *que marque* le subj. de *marcar* {marquer}...; *quòta* {cote} et *cotiza* {cotisation}, etc.

L'usage du *k* est hésitant : ainsi, *aiquidò* et *judoka*; *acadian* traduit “acadien” et “akkadien”; pourquoi ne pas avoir traduit ce dernier par *ak(k)adian* ? Puisque l'on respecte le nom international

du *coulomb* et que les symboles *kcal*, *km*, *kg* etc. remplacent judicieusement les *qcal*, *qm*, *qg*... qui mettaient nos langues d'oc en dehors du concert international, pourquoi le préfixe *kilo-* du nom complet de ces unités reste-t-il occitanisé en *quilo* ?

Et il serait fastidieux de signaler les difficultés de lecture que l'on rencontrera pour bien des mots, en raison des défauts maintes fois signalés de la norme occitaniste; certains sont atténués par l'indication de la prononciation de quelques mots, mais cela n'est pas systématique : *agòr* [a'ɣɔr] {automne}; *càncer* [-ser], *canicular* [-'lar], mais rien pour *esquèr* {gauche}; *apòstol* [a'pɔstu :], *capítol* [ka'pitu :], mais rien pour *discípol* {disciple}...; ni pour le *-n* [n] d'*augan* {année}, *nèn* et *nin* {bébé} etc.; *gran* {grand} avec *-n* dental reste homographe de *gran* {grain} avec *-n* caduc, bien que l'occitan l'écrive *grand* et que les dérivés soient *grandessa*, *grandor*...; pourtant, le *Mémento grammatical du Gascon* de J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau avait montré le chemin... Et *butan* {butane}, comment les auteurs entendent-ils qu'on le lise : [by'tan] ou [by'tã/taŋ] ?

Mérite néanmoins une mention spéciale la lacune de la norme pour noter [wi] : *oi* se lit très couramment [uĩ] (*poirir* {pouirir} [puĩ'ri]), et *coïc !* {couic !} risque d'être lu [kuĩk] au lieu de [kwik]; les auteurs l'ont donc écrit *coïc !*, mais le tréma marque la diérèse puisque « on écrira [...] *oï* [...] pour indiquer que la prononciation doit être [ɔ'ï] [...] et non pas [...] [ɔj] » (p. 31) (avec oubli de l'accent grave, car c'est *oï* qu'on aurait dû écrire). Donc désordre garanti, d'autant que *coïncidir*, *coït* se lisent normalement en diérèse... Et je n'en vois pas le remède, sauf à rétablir y comme glide, suivant la pratique gasconne depuis le Moyen âge : *oy* pour [uĩ], *oi* pour [wi] et *oï* pour [ui]; mais ce ne serait qu'un replâtrage de plus d'un système dépassé.

Mais les auteurs ont réparé, et dans le bon sens, le désordre constaté dans le *Civadot* pour les produits de “*fl-*” latin (p. 216 ci-après) : *ehlamar* / *eslamar* (flamber), *eslor* / *ehlor* (fleur), *esloronc* / *ehloronc* (furoncle), *eslagèth* / *ehlagèth* (fléau), etc.; mais l'ordre est tantôt *ehl-* / *esl-*, tantôt *esl-* / *ehl-*. Cela me paraît préférable à l'unique graphie en *esl-* du dictionnaire de MM. Moreux et Puyau (p. 183 ci-dessus).

Ce dernier point résulte peut-être de la prise en considération de mes critiques et suggestions dans le n° 20 de *Ligam-DiGaM* que j'avais adressé à *Per noste* en service de presse le 23 décembre 2002. Il est en tout cas un autre point de convergence avec mes travaux : en optant systématiquement pour les formes en *-eria* au paragraphe « *infirmeria* et non *infirmaria* » des choix linguistiques, M. Grosclaude avait abouti aux mêmes conclusions que moi-même, en novembre 2002, sur le produit gascon du latin *-aria*; or « l'abondance des matières », m'en avait fait différer la publication jusqu'au n° 21 paru à la fin mai 2003, bien évidemment dans l'ignorance totale de ce que serait le Dictionnaire.

Je ne suis pas sûr que la publication en Septembre 1996 du numéro spécial de *Ligam-DiGaM* intitulé *Le gascon, langue à part entière et le béarnais âme du gascon* (cf. p. 14) soit totalement étrangère à la relance par *Per noste* de son projet de dictionnaire ni à la condamnation par M. Grosclaude des linguistes qui, voulant améliorer la graphie classique du gascon, compromettraient son futur dictionnaire (éditorial de dans *Per noste-Païs gascons* n° 176 daté de 10/11-1996 et paru dans la seconde quinzaine de novembre). Pourtant, les convergences de nos vues, quand on fait abstraction de toute idéologie, montrent le profit que la langue aurait pu tirer d'une mise en commun de nos travaux; par mes publications, je l'ai toujours cherché; c'est dommage que cela ne soit pas allé plus loin. Mais là, pas plus qu'ailleurs, on ne refait pas l'Histoire.

## Conclusion

Cet historique de quatre-vingt-douze pages peut paraître bien long; du moins nous a-t-il permis de relever la plupart des problèmes inhérents à la langue; ils sont dus le plus souvent au fait que l’alphabet latin, avec la prononciation habituelle de ses lettres, ne peut rendre directement certains phonèmes gascons. Heureusement, certains d’entre eux ont été réglés de la même façon par tous les grammairiens, comme /k/ noté par *lh*, et je n’en parlerai plus. Mais d’autres ont trouvé des solutions très diverses; leur **tableau récapitulatif** qui achève ce chapitre facilitera mes propositions ultérieures.

Et si l’on veut une conclusion plus “philosophique”, on pourra se désoler que plus la langue est malade, plus on se dispute sur la façon de l’écrire. Cela, c’est un “problème de société”, suivant l’expression à la mode; d’où le chapitre suivant qui essaiera de faire le tour des relations du peuple gasconophone avec l’écriture de sa langue.

	produit de a posttonique	[u] (rare avant XVIIe s.)	[we]	[wa]	[j] postnucléaire	voy. nasalisée par chute de -n-	[ʃ]	[tʃ]	[tj]	(ɣn)	produit de -dicu, -ticu	-r final amui
Le Moyen âge	e, a	ou	oe	oa	y		x,ch					
101 proverbes (≈1500)	e (o)	ou	oe	oa	y, i					ign		
Pey de Garros (1557)	a	ou	oe	oa	y		(i)x			ñ	tg	
A. de Salette (1583)	a (e)	ou	oe	oa	y		(i)x			gn	dj	∅
Du XVIe au XIXe s.	e (o)	ou	oe	oa	y		ch			gn		∅
Abbé Pédegert		ou	oe	oa						gn		∅
Vastin Lespy	e	ou	oe	oa	y		x,ch	tch	ty	gn,	dg	∅
Escole Gastou Febus	e	ou	oe	oa	y		ch	tch	th	gn		∅
Les “Troviders”	a	o	oe	oa	i			ch	ch	nh	tg	r
Jean Bouzet (1928)	a	ou	oe	oa	y		ch	tch	th	gn		∅
Simin Palay (1932)	e,o	ou	oe	oa	y		ch	tch	th	gn	dj	∅
S.E.O. (1942)	a	o	oe	oa	i		sh	ch	ch	nh	tg	r
Le Pr. H. Gavel (1942)		ou	oe	oa	y / i					gn		∅
J. Courriades (1951)	e	ou	oe	oa	y		ch	tch	th	gn	dj	∅
I.E.O. (1952)	a	o	ue,		i	ía	(i)sh	ch	ch	nh		r
J. Séguy et son “école”	a	o	oe	oa	i		sh	ch	ch	nh		r
L’E.G.F. selon Sarrail	e	o	oe	oa	y		ch	tch	th			∅
R. Darrigrand	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
I.E.O. 1975		o			i			ch	ch	nh	tg	r
Aranais (1983)	a	o	ue,		i			ch	ch	nh	tg	r
Le “Civadot”	a	o	ue,		i			ch	ch	nh	tg	r
I.E.O. 1985	a	o			i			ch	ch	nh	tg	r
A. Hourcade (1986)	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
J.Salles-Loustau		o			i			ch	ch	nh	tg	r
I.E.O. 1989		o			i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
Mémento gram. (1989)	a	o	ue,		i		(i)sh	tx	ch	nh	tg	r
Coromines (1990)	a	o			i		(i)x	ch	ch	ny	tg	r
Fiches de gram. (1995)	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
Que parlam (1996)	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
C.L.O. 1997		o			i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
Atau que’s ditz (1998)	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r
DiGaM (1998)	a	o	oe	oa	i		(i)x	ch	ch	nh	dg	r
C.L.O. 1998		o			i		sh	ch	ch	nh	tg	r
Arnaudin/Boisg.	e/a	o			y/i						tg	∅
Moreux/Puyau (2002)	e	ou	oe	oa	y	îe,	ch	tch		gn	dj	∅
Narioo & autres (2003)	a	o	ue,		i		(i)sh	ch	ch	nh	tg	r



## Chapitre II

### Sociolinguistique des graphies du gascon

Aborder les graphies sous l'angle de la sociolinguistique, c'est soulever une foule de questions qu'il peut être difficile de bien ordonner. Je vais néanmoins l'essayer, car cela me paraît indispensable pour assurer de solides fondations à mes propositions des prochains chapitres.

Comme pour la langue elle-même, je montrerai d'abord la confusion qui règne dans la désignation des graphies, afin d'éviter au lecteur de s'y laisser prendre.

Puis, comme toutes les graphies en vue répondent à des règles, à des normes publiées à un moment donné, nous nous interrogerons sur le pouvoir normatif en la matière.

Nous verrons ensuite comment le monde gascon voit et pratique la graphie moderne, puis la graphie classique, et nous nous demanderons pour finir si celle-ci ne se réduit pas à un rêve éveillé de lettrés.

#### I – De la confusion dans la désignation des graphies

La revue historique qui précède montre que, finalement, la graphie du gascon moderne se partage entre deux grands courants : un courant **classique**, principalement caractérisé par une référence à la graphie médiévale du temps des Troubadours et une vision fortement unitaire des parlers d'oc, groupés autour du languedocien; et un courant **moderne**, principalement caractérisé par une adaptation constante à la langue parlée, dans toute sa diversité dialectale.

Dans les faits cependant, faute d'une réflexion approfondie sur ces questions, et donc faute de documents pédagogiques de bon niveau, faute de rigueur intellectuelle aussi, il règne une grande confusion dans les esprits quant à l'appréhension et la désignation de ces systèmes. J'y ai fait allusion dans le "Prologue" du chapitre précédent, p. 98; il convient maintenant de le montrer explicitement pour écarter les qualificatifs inadéquats.

#### Une "étude de texte" pour essayer d'y voir clair

Dans les pages de tête du manuel bayonnais de conversation *Que parlam*, un titre *Comment écrit-on le gascon ?* introduit opportunément mon propos (pp. 24-26, passim) :

« On rencontre aujourd'hui, sommairement, trois façons de l'écrire :

« **1<sup>er</sup> cas** – Graphie phonétique, ou spontanée, au gré de chacun.

« Le locuteur écrit le gascon comme il le parle ou l'entend parler, en suivant les règles orthographiques de la langue qu'il connaît le mieux, et en tout cas de la seule qu'il sache écrire : le français.

[...]

« Le gascon "de BAYONNE" tel qu'on le connaît par les textes déjà publiés, a été forcément écrit en "phonétique" <sup>(3)</sup>; l'Académie Gasconne avait fixé quelques règles, il y a soixante-dix ans, mais cet effort n'a pas été poursuivi et actualisé, si bien que nous n'avons ni grammaire, ni dictionnaire, ni livre "de classe" en gascon de Bayonne. Pour l'étude du gascon dans notre secteur, on est obligé de recourir à des ouvrages écrits en béarnais.

« C'est ainsi que l'effort en faveur de la langue d'origine précipite la perte du "gascon de Bayonne".

« **2<sup>ème</sup> cas** – Graphie phonétique "régularisée" par certains organismes :

« À défaut d'instrument d'État pour organiser et "réglementer" la langue et ses évolutions, l'*Escole Gaston FEBUS*, de Pau, (une association) a fait un gros effort dans ce

sens. Le “Dictionnaire du gascon moderne” de Simin PALAY, qui est toujours un “grand ouvrage” indispensable, applique ses principes. Mais l’*Escòla Gaston Febus* ne milite plus pour cette graphie, et il reste peu d’influences organisées agissant en sa faveur... Cette graphie périclite.

« 3<sup>ème</sup> cas – Graphie occitane dite “classique”, ou “normalisée” (utilisée par l’*Institut d’Études Occitanes*, et une partie du *Félibrige*).

« C’est elle qui est adoptée dans l’Enseignement public. Elle a donc un poids considérable et une dynamique. Ce mode d’écriture tend, d’une part, à reprendre des règles ou usages en vigueur aux époques où la langue d’oc était florissante et conquérante; d’autre part, à unifier l’orthographe – entre autres règles –, tout en laissant à chaque petite région, à chaque variété de dialecte, le choix de prononcer différemment certaines lettres, selon la tradition locale, et de conserver des mots spécifiques. Ceci est une des conditions, dans l’immédiat, pour qu’elle ait des chances d’être “admise” par les générations actuelles. »

« <sup>(3)</sup> Mais dans les plus anciens recueils écrits dans ce dialecte (*Livre d’Or des Évêques de Bayonne, Registres gascons*), on trouve des mots formés selon le gascon dit aujourd’hui “normalisé” (voir pages suivantes). »

Il y a là bien matière à commentaire :

– toutes les graphies autres que les purement idéographiques ont depuis longtemps pour objet de noter des sons par l’écrit, et qui dit “son”, dit “phonétique” ou mieux “phonologique”; donc toutes les graphies citées par *Que parlam* sont “phonologiques”, avec plus ou moins de concessions à l’étymologie : nous l’avons vu au chapitre précédent pour celle de l’E.G.F. et celle de l’I.E.O., et même ici, dans le cas n° 1 de graphie individuelle : écrire *canta* (< cantare) et non *kanta*, *quaouque* (< qualis + quod) et non *caouke*, *cèou* (< coelum) et non *sèou*, c’est s’écarter du phonétique pur; la différence entre graphies modernes et classiques, c’est que les modernes privilégient la facilité d’interprétation contemporaine des graphèmes choisis, donc la simplicité du code graphème-phonème, tandis que les classiques restent attachés à des graphèmes anciens dont la valeur phonétique initiale a changé du fait de l’évolution de la langue, d’où un code graphème-phonème plus complexe;

– comme rappelé par les auteurs, la graphie de l’*Escole Gastou Febus* est une graphie « régularisée », c’est-à-dire « normalisée », qui a servi de base au *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* de Simin Palay cité par les auteurs (en oubliant toutefois le “béarnais” !) (voir plus haut, p. 136); et la graphie de l’*Academie gascoune* de Bayonne était aussi une graphie « normalisée »;

– mais si les auteurs soulignent qu’il s’agit d’une normalisation par des « associations », donc des organismes privés, ils auraient dû en dire autant de la graphie de l’I.E.O., qui est lui aussi une association privée sans aucune mission de service public (voir plus loin, p. 196);

– s’il est exact que l’*Escole Gastoû Febus*, devenue *Escòla Gaston Febus* en 1997 (cf. p. 77), ne soutient plus la graphie qui porte son nom, il n’est pas si sûr que cette graphie périclite à en juger par l’attachement des locuteurs naturels, comme on le verra plus loin (p. 202);

– il n’est pas tout à fait exact de dire “occitane” la graphie “classique” du gascon selon l’I.E.O. car dans la mesure où elle fait l’objet d’un document distinct de celle de l’occitan (cf. p. 144), cette graphie est “gasconne”, fût-elle adaptée de l’“occitane”;

– mais les Bayonnais ont tout à fait raison de qualifier cette graphie de “classique” (celle qu’on enseigne dans les écoles [...]) » (p. 17); aussi pourra-t-on sourire lorsque les auteurs font remarquer que, dans les textes anciens qu’ils rapportent plus loin, « on trouve des mots formés selon le gascon dit aujourd’hui “normalisé” »... alors que c’est exactement le contraire ! au surplus, cette remarque révèle la confusion déjà dénoncée entre normalisation de la graphie et normalisation de la langue; en l’occurrence, seule la graphie est normalisée — et encore ! — et les auteurs se félicitent au contraire que cette normalisation de l’écrit autorise la variété des réalisations orales;

– enfin, dire que la graphie classique a été « adoptée dans l’Enseignement public » ou même qu’elle est « celle [...] qui permet de passer examens et diplômes » (p. 17), c’est participer à une confusion supplémentaire, qui s’apparente à de la désinformation pure et simple, comme nous le verrons à la page suivante.

### Quant à faire passer pour “moderne” la graphie “classique”...

Mais la confusion va encore plus loin quand on appelle “moderne” la graphie “classique” !

Je citerai d’abord M. Grosclaude qui était professeur de philosophie — donc de logique — et que ses travaux linguistiques sur le gascon ont à juste titre fait considérer comme un expert en la matière. Or dans son *Dictionnaire toponymique* de 1991, p. 30, il écrit :

« Ce que nous appelons “orthographe béarnaise correcte”, c’est ce que certains ont appelé “orthographe classique”, d’autres “orthographe normalisée”, d’autres encore “orthographe de l’Institut Etudes Occitanes” [sic], d’autres enfin “orthographe alibertienne” du nom du grammairien qui en fut le principal initiateur. »

Jusque là, rien à dire, sauf à constater la pléthore de désignations de la graphie de l’I.E.O. Mais trois pages plus loin, le même auteur annonce qu’il proposera pour le nom de chaque commune « dans la rubrique “orthographe restituée”, [...] deux orthographes possibles : une orthographe traditionnelle et une orthographe moderne » ; la rubrique contenant en principe l’« orthographe béarnaise correcte » s’appellera donc d’un autre nom, « orthographe restituée », et de fait, la “graphie classique occitane” préférée de l’auteur y sera proposée comme « orthographe moderne », par opposition à la véritable “graphie classique béarnaise”, qualifiée de « traditionnelle ».

Et malheureusement, M. Grosclaude n’est pas le seul à entretenir la confusion entre classique et moderne. Ainsi, entre autres, R. Darrigrand (p. 157 ci-dessus); ou E. Chaplain (1997) présentant sa réédition du *Dictionnaire du patois de La Teste* de Pierre Moureau noté en graphie classique : « L’orthographe retenue [...] est [...] la graphie occitane moderne » ; ou encore *Atau que’s ditz* (1998, p. 14); et « graphie occitane moderne » cumule deux erreurs, puisqu’il s’agit d’une « graphie classique » et spécialement prévue pour le gascon, je viens de le rappeler à la page précédente.

Ainsi, à la confusion sur le nom de la langue gasconne que nous avons pu constater en Première partie s’ajoute celle sur le nom de ses graphies ! Et ce n’est pas fini, car la même confusion règne sur le pouvoir normatif en cette matière.

## II – Du pouvoir normatif en matière de graphie

Il y a vraiment de quoi s’émerveiller de l’ardeur déployée par tant de défenseurs de nos langues d’oc pour en régler la graphie. Chez des gens qui, notamment depuis mai 1968, s’insurgent volontiers contre la centralisation jacobine et l’excès de législation qui rogne les libertés, on ne cesse de formuler des règles auxquelles on entend soumettre les autres, et l’on n’hésite pas à demander à l’État jacobin de se faire le bras séculier d’une moderne Inquisition.

Or il faut commencer par voir ce qui en est du français lui-même : l’Académie française n’a juridiquement aucun pouvoir pour imposer une orthographe quelconque; elle choisit et publie, mais on la suit ou non, aucune loi n’y oblige (cf. Catach, 1988, p. 50 en note). Il en est ainsi par exemple pour sa recommandation de 1990 tendant à supprimer à peu près tous les accents circonflexes sur *u* et *i* : *buche* comme *ruche*, *maitre*, *il parait*, etc.

### Aucune graphie n'a pu être légalement "adoptée" par l'Éducation nationale

Il est donc dans la logique du droit français qu'aucun ministre, aucune autorité administrative, ne peut légalement définir ou simplement homologuer un système orthographique quelconque pour aucune des langues de France. Et il serait aberrant qu'un "statut" légal des langues de France en disposât autrement, car ces langues seraient soumises à un régime qui n'est même pas celui du français, « langue de la République ».

Il est donc juridiquement faux et abusif, voire trompeur, de dire, comme les auteurs bayonnais de *Que Parlam*, que la graphie classique a été « adoptée dans l'Enseignement public » ou même qu'elle est « celle [...] qui permet de passer examens et diplômes » (p. 17); bien au contraire, les arrêtés ministériels et les circulaires **imposent le respect de la graphie choisie par les auteurs** étudiés, et, pour l'enseignement proprement dit, **laissent le choix aux maîtres**, le seul critère étant la cohérence de la graphie choisie. Toute autre attitude relèverait de l'abus de pouvoir.

Voici par exemple le texte même de l'*Arrêté ministériel du 15 avril 1988* relatif aux programmes de langues régionales dans les lycées (J.O. du 30 et B.O.-E.N. pour les annexes) :

« En ce qui concerne les graphies, on s'efforcera d'adopter des attitudes ouvertes. Pour amener les élèves à une pratique parlée et écrite de la langue dans sa variété locale, l'enseignant sera évidemment conduit à privilégier une base graphique qu'il déterminera librement en fonction de l'efficacité pédagogique et de l'environnement littéraire et culturel. L'exploration de la littérature lui offrira de nombreuses occasions d'introduire dans son enseignement des éléments d'information sur les autres systèmes d'orthographe, passés et actuels. Les œuvres et les documents seront en effet présentés et étudiés en respectant strictement leur graphie d'origine, celle-ci correspondant, de la part des auteurs, à des options, voire à des engagements, qui font partie intégrante de leur contribution aux lettres d'oc et qu'il ne saurait être question d'éluder ou de dénaturer : on trouvera là, au contraire, matière à développer chez les élèves l'esprit de rigueur scientifique et de tolérance avec lequel il convient d'envisager la question. » (Annexe « Langue d'oc »).

Édicter des règles orthographiques pour une langue d'oc ne peut donc être le fait que de personnes privées, même si elles sont souvent appuyées par des associations, privées elles aussi. C'est ce que rappelait à l'I.E.O. le Pr. Robert Lafont : « reconnaître que la graphie ainsi modifiée devienne officielle en dehors de l'I.E.O., c'est donner à cet organisme une compétence scientifique et juridique d'une nature spéciale. » (*Amiras* n° 7, 1984, p. 104). Or, évidemment, pas plus qu'une autre association, l'I.E.O. n'a pas cette compétence juridique, que seule une loi pourrait conférer !

Mais voyons plutôt maintenant comment a fonctionné le "pouvoir" règlementaire, nécessairement interne, des associations d'oc en matière de graphie du gascon.

### La graphie félibréenne de l'*Escole Gastou Febus* ou graphie "fébusienne"

Nous avons vu qu'historiquement, les premières règles écrites pour l'écriture du béarnais, en 1900, puis du gascon en général, en 1905, furent les règles "**modernes**" adoptées par l'*Escole Gastou Febus*. Déjà, à l'époque, des voix s'élevèrent contre le principe même d'édicter des règles en "académie" de lettrés, alors que la langue vive était celle de gens simples qui ne se souciaient pas d'écrire. Cela n'empêcha pas l'application de ces règles, avec plus ou moins de soin, par tous les félibres du sud-ouest gascon. Quelques uns, certes, affichèrent des choix personnels comme le salisien Al Cartero, qui notait les *h* muets, les participes passés en *-d* (*l'abor qu'ha berreyad; ... qu'ha courrud*), des *-q* en finale (*milhoq, bosq...*). Et surtout, l'est gascon, au sein de l'*Escolo deras Pirenéos*, suivit Bernard Sarrieu et ses graphies changeantes. Mais ce ne sont pas les auteurs les plus lus qui se sont écartés de la norme, et il n'y eut pas de contestation sérieuse du côté des "modernes".

### La graphie occitaniste selon l'I.E.O.

En revanche, l'école "**classique**" dont on a vu les progrès en Gascogne, de l'échappée classique de Simin Palay à l'entrée en lice de *Per Noste*, n'a pu rester en dehors des remous qui se sont produits dans le monde occitaniste. On a vu p. 143 comment s'était définie la graphie officielle de l'I.E.O. à partir de la *Gramatica occitana* d'Alibert (1935), et, en ce qui concerne le gascon, p. 147, les réserves de P. Bec (1952, 48). Mais qu'il s'agisse du gascon ou de l'occitan, l'I.E.O. s'est avéré incapable d'entretenir un organe d'étude et de mise à jour des normes.

Ce n'est qu'en 1975 que furent publiées les premières modifications aux normes de 1950-52 (ci-dessus, p. 158). Cependant, les tensions internes qui devaient conduire à la disparition du *Conseil d'études* de l'I.E.O. (cf. p. 84) devaient exister déjà en 1975. On sent en effet la contestation dans l'air dans le *Rapport sur la Commission de Normalisation Philologique* établi par son secrétaire J. Taupiac (Q.L.O. n° 4, déc. 1976 pp. 47-49); décrivant la procédure de concertation et de décision et énumérant les personnages y ayant participé, puis faisant état d'une approbation unanime par le *Conseil d'études* de l'I.E.O. le 14 décembre 1975, ce rapport entend manifestement répondre à des critiques, voire à des refus...

Effectivement, ces modifications ne furent pas acceptées par tous, et d'abord par le Pr. Robert Lafont, alors responsable du secteur scientifique de l'I.E.O., et son refus est une des causes de sa démission de l'I.E.O. en 1981 (Viaut, 1987, p. 111). Ses fidèles, groupés surtout autour de l'Université de Montpellier et de la revue *Amiras* qu'il avait créée, persistèrent donc avec *vehicul* et *realizar*. Ainsi, dans *Amiras* n° 3 de sept. 1982, Ph. Gardy (*D'espacis nòus per l'occitan ?* pp. 19-26) et Ph. Martel (*Revolucion e contrarevolucion en occitan ?* pp. 53-60) utilisent encore *-s-*. Un an plus tard, dans le n° 6 d'oct. 1983, on est passé à *-z-* : Pèire Pasquini (*Le Felibritge : problèma d'una istòria*, pp. 3-13; Étienne Hammel et Ph. Martel (comptes rendus d'ouvrages, pp. 103-105).

Ce climat de contestation peut expliquer les dix et même douze ans de silence du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O., jusqu'au communiqué de 1985 publié en 1987; et enfin son communiqué de 1987 publié en 1989. Et tous ces communiqués étaient prudemment présentés comme se limitant à des confirmations de normes (cf. pp. 162 et 166).

Au demeurant, pour ne regarder que le monde gascon, il convient sans doute de rappeler ce qu'écrivaient en 1984 les auteurs du *Civadot* (cf. p. 160) pour justifier leurs écarts par rapport aux règles de l'I.E.O. : « - 2<sup>ème</sup> cas, quand il s'agit d'une modification passée dans l'usage et admise par la très grande majorité des linguistes occitans » (p. 19). Cela relève certes du bon sens, mais crée une "autorité" de l'usage qui dévalue celle de l'I.E.O. en tant qu'organe "législatif" en la matière. Et elle ouvre la porte à n'importe quoi, car chacun peut se faire juge de l'usage; quand aux « linguistes occitans », nul n'en a encore donné la définition ni la liste; il en sera comme de l'usage, on pourra y mettre ou en écarter qui on voudra; et la qualité d'« occitan » risque de s'interpréter comme synonyme d'« occitaniste », c'est-à-dire partisan des idées « occitanistes », qui ne sont pas seulement de technique linguistique (cf. Chambon, 2003)...

### Dans les faits, la confusion

Il ne faut donc pas s'étonner si, dans les faits, les occitanistes respectent très mal les normes qu'ils invoquent officiellement et ne sont pas toujours cohérents ni toujours d'accord entre eux. Nous y reviendrons, exemples à l'appui, pp. 214-216.

Or il s'agit là d'une faiblesse du système lui-même, car le même constat en "occitan" faisait écrire à la lexicographe Josiane Ubaud du GIDILOc (2000) :

« Pour le Gidiloc, se pose maintenant la question d'un *Diccionari Ortografic*, que j'ai mis en chantier depuis trois ans, effrayée que j'étais par la liste des divergences, contradictions et incohérences que je rencontrais dans les dictionnaires et lexiques en circulation [...] »

Au demeurant, le fondateur de ce GIDILOc P. Sauzet (1990, p. 38), plaidant pour le respect des règles établies pour imparfaites qu'elles soient, ne manque pas de signaler que R. Lafont, qui plaide de même, n'a pas toujours montré le bon exemple :

« Il écrit "podem" deux fois [donc sans accent] dans [ce qui devrait être écrit] "Cal que podem la vinha, se podèm" {Il nous faut tailler la vigne, si nous pouvons}. L'ambigüité, comme d'autres du même genre, n'est pas grave en soi. Ce qui est grave, c'est de ne pas s'imposer de s'en tenir à la graphie comme elle a été définie. [...] Si les auteurs les plus conscients et savants donnent l'exemple [le mauvais !], où s'arrêtera le processus ? »

Et Jacques Taupiac n'a pas été le dernier à prendre des libertés avec la règle officielle, comme en adoptant l'accentuation — au demeurant plus rationnelle — *càntan/cantaran* (au lieu de l'officiel *cantan/cantaràn*) dans son *Pichon diccionari francés-occitan* de 1977, publié par l'I.E.O.

C'est ce qui faisait écrire à G. Kremnitz (1992 pp. 243 et 245) :

« La normativisation consiste en l'élaboration des normes grammaticales, lexicales...etc., d'une langue, [...]. Dans l'emploi oral la normativisation se fait à travers la praxis de la parole, mais dans l'écrit il s'agit d'un processus plus large, d'une dialectique entre proposition et acceptation/refus sociaux. Si les propositions ne peuvent pas circuler librement entre les usagers, le travail normatif ne peut pas s'effectuer normalement. Dans la situation de l'occitan il n'existe pas de consensus sur une seule norme (qu'elle soit large ou étroite, francisante ou catalanisante importe peu ici). » [...]

« La diminution des capacités linguistiques devient visible [...]. J'insiste pourtant sur deux observations :

« Premièrement, depuis quelque temps la discipline normative des publications diminue. On sait que la révision (en principe utile et nécessaire) des conceptions alibertiennes n'a pas réussi; mais, au lieu d'employer la norme d'Alibert avec ses incohérences, aujourd'hui, presque tout le monde emploie son propre système, et comme la majeure partie de ceux qui écrivent en savent moins qu'Alibert, ce qu'ils écrivent est moins cohérent. Dans une situation de pleine santé, cela ne serait pas très grave, dans celle de l'occitan, cela fait un problème de plus. Ce manque de discipline intellectuelle s'explique naturellement par la situation de domination de la langue et par l'absence d'institutions reconnues par tous. Avec les structures d'enseignement qui existent actuellement, on devrait pourtant pouvoir faire quelque chose (il me semble qu'en général, ceux qui écrivent la langue avec le système Roumanille/Mistral le font avec plus de soin.). »

## Un mal profond

G. Kremnitz met le doigt sur la cause de tous ces désordres : l'incapacité de l'I.E.O. à faire évoluer les normes dans un grand consensus. Ce n'est certes pas le fait d'un refus du responsable de son *Secteur de linguistique* :

« Nous autres, les Occitans, si nous refusons "toute réforme judicieuse" [en français dans le texte], nous traitons notre langue non pas comme si elle était une langue néolatine comme les autres, mais comme si elle était du français (langue néolatine aberrante; tout le monde l'admet), de l'anglais ou du chinois. » J. Taupiac, 1988, p. 20.

Mais il n'a pas été entendu et comme il faut quand même aller de l'avant, chacun applique ce qui lui semble la meilleure solution : « toute incohérence graphique ne manque pas de susciter de réformateurs. » (J. Taupiac, *Occitans !* n° 82, Janv. 1998, p. 17).

Ainsi, Roger Teulat (1982), alors professeur à la Faculté de lettres de Clermont-Ferrand :

« Je remarque que, depuis quelque temps, les problèmes orthographiques s'accumulent sans avoir de solution. Personnellement j'ai proposé quelques innovations [mais pas d'organisme de coordination pour y donner suite].

« Personnellement, dans mon métier d'enseignant, je suis obligé à chaque fois de choisir unilatéralement telle ou telle solution, soit parce qu'il s'agit d'un problème jamais traité, soit parce que la prescription en cours n'est pas cohérente.

« Voici donc une table des problèmes que je crois pendants (sans doute en ai-je oublié). Je m'appuie sur le document paru en français dans les *Annales de l'I.E.O.* de 1950 (que je viens de découvrir !), sur le dictionnaire d'Alibert [...].

« Il me semble qu'une réunion générale des intéressés sous la direction de J. Taupiac et dans le cadre administratif de la Commission de l'I.E.O. pourrait rapidement entériner ces innovations et tout serait dit. Pour moi, je n'admettrai pas le passage devant une assemblée générale, quelle qu'elle soit. Tout ce folklore est enterré, et définitivement. »

On peut même citer l'aveu des dirigeants de *Per Noste*, faisant le point à l'occasion de l'Assemblée générale de 1984, aveu doublement naïf dans la mesure où il constate que les autorités "normalisatrices" se multiplient et où il donne la primauté à l'écrit, alors que la langue se parle de moins en moins (*P.N.-P.G.* 109, 7-8/1985, p. 19) :

« Maintenant, nous ne sommes plus en Béarn les seuls à normaliser. Il y a aussi l'Éducation nationale, la *Civada*, l'*Escòla Gaston Febùs*, la *Calandreta*... Tant mieux, c'est la preuve que nous avançons ! Le danger pourtant serait que chacun normalisât de son côté... Il faut nous entendre, il faut que nous nous y mettions, parce que l'écrit reste ce qui est le plus important pour le renouveau de notre langue. »

À cette "indiscipline" s'ajoute semble-t-il un grand désintérêt social pour une graphie tellement complexe qu'elle en est devenu le théâtre d'interminables disputes entre spécialistes. Le délai de deux ans entre les communiqués du *Secteur de linguistique* et leur publication par la revue officielle de l'I.E.O. paraît symptomatique de ce désintérêt; et encore plus sans doute le black-out total sur les textes fondateurs de 1950 et 1952 sur la graphie (cf. p. 143).

Aussi redécouvre-t-on sans cesse les problèmes et même des solutions déjà adoptées ici ou là, voire déjà étudiées et rejetées comme non-satisfaisantes, mais totalement méconnues de gens qui veulent légiférer sans connaître l'état du droit en vigueur et son histoire... Ainsi R. Teulat, dont on a toujours apprécié le sérieux, ne découvrant qu'en 1982 *La Réforme*... de 1950, alors qu'il enseignait l'occitan depuis une vingtaine d'années; et tous les responsables occitanistes gascons dont nous verrons plus loin les lacunes dans ce domaine (p. 213).

Et l'on ne met jamais les choses à plat, autour d'une table, en faisant l'inventaire des problèmes linguistiques et extralinguistiques, et en ne cherchant des solutions concrètes qu'après avoir défini et accepté des buts "politiques" et des principes techniques permettant de les atteindre.

Mais au fond, n'y aurait-il pas un tabou ? Voici encore ce qu'écrivait naguère R. Teulat :

« ...en 1950 ou à peu près, se fit un pacte (tacite ou exprès, on ne sait pas) pour admettre en totalité la réforme alibertine. Accepter la critique, c'est répandre la confusion, ou plutôt la révéler au public. D'où le combat volontariste, sectaire, obscurantiste contre les choix différents. [...] bien des théoriciens actuels sont intelligents, mais il leur est impossible de se contredire, de renier le choix de leurs vingt ans. » (2001-2, p. 189).

### **Le Conseil de la langue occitane et ses "preconizacions"**

Cependant, pour mettre fin à la regrettable situation issue de la contestation des décisions I.E.O. de 1975, des contacts furent pris dès l'été 1996 entre « des gens du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O., du GIDILoc de Montpellier, du Collège d'Occitanie de Toulouse et des universitaires de

Vienne (Autriche) [Georg Kremnitz], Gironne (pays catalans) [Xavier Lamuela], Clermont-Ferrand [Roger Teulat], etc. » en vue de créer un organisme unitaire (*Occitans !*, n° spécial A.G. 1996). Devait en résulter la création du *Conseil de la langue occitane* (C.L.O.).

Le C.L.O. est une association déclarée à la préfecture de Toulouse le 1<sup>er</sup> octobre 1997 (*Occitans !* n° 82 - Genièr de 1998 - p. 17). Il était composé à l'origine d'une vingtaine d'universitaires, lexicographes, pédagogues, de journalistes, choisis par cooptation et qui travaillaient depuis l'été 1996. Le Président de l'I.E.O. Philippe Carbonne, et le responsable de son secteur de linguistique Jacques Taupiac en étaient, à titre personnel, semblant consacrer la disparition du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O. (qui devait pourtant publier un communiqué en Janvier-Février 2001). Présidé par le professeur catalan d'Espagne Xavier Lamuela, à l'époque détaché à l'Université de Toulouse, le C.L.O. avait deux vice-présidents, Patrick Sauzet et J. Taupiac, pour secrétaire Dominique Sumien et pour trésorier Maurice Romieu.

Le C.L.O. s'est surtout manifesté par les deux séries de "Preconizacions" adoptées en 1997 et 1998 (cf. pp. 174 et 177) et relayées par les organes de l'I.E.O.

Certaines ont été très mal reçues, notamment celle concernant le -z- (on écrira *realizar*, mais *analisar* et *precisar*), qui marquait la victoire de R. Lafont et de ses amis sur l'I.E.O. Certes, sous le titre « Lo Conselh de la lenga recomanda d'escriure "realizar" » (*Occitans !* précité), J. Taupiac justifiait longuement cette décision alors que, 23 ans plus tôt, il avait présenté la graphie en -s- comme un immense progrès. Mais au plan général, cela périmait, pour les occitanistes légalistes, les choix officiels de l'aranais (p. 158) et ceux de nombreux dictionnaires et ouvrages pédagogiques gascons. Et au plan pratique, il en résulte de telles complications que plusieurs auteurs ont refusé cette préconisation, et ceux qui l'ont acceptée s'embrouillent assez facilement dans son application (voir p. 289). Cette palinodie de J. Taupiac, qui déconsidère l'organe linguistique de l'I.E.O., et le désordre qui va suivre ne seront pas de nature à rendre crédibles les institutions occitanistes de linguistique normative.

Pour ce qui est du gascon, la seconde série comprend ceci (p. 177) : « En gascon, il n'est pas nécessaire de mettre un *h* dans les noms propres occitanisés : *Saara, Imalaia, Amborg, L'Aia, Olanda, Ongria* », où les plus rompus aux acrobaties occitanes auront reconnu *Sahara, Himalaya, Hambourg, La Haye, Hollande* et *Hongrie*. Or cet oukase tombé du ciel (languedocien) a déclenché une protestation véhémement des occitanistes gascons, avec notamment le lancement d'une pétition (!) et un article en français de M. Grosclaude, *La question du "h" aspiré en onomastique occitane - La Haia/L'Aia, Lo Havre/L'Avre*, avec en post-scriptum les noms d'une trentaine de personnalités ayant donné leur accord sur cette protestation, dont les Pr. Pierre Bec et Georg Kremnitz. (P.N.-P.G. 196, 1-2/2000, pp. 15-16). C'est tout dire...

## Le vide actuel

David Grosclaude, nouveau président de l'I.E.O., allait bien vite constater l'échec de l'organe propre de l'I.E.O. et du C.L.O. dans une "tribune libre" avant l'Assemblée générale de 2002 (*Occitans !* n° spécial A.G. 2002, pp. 13-14) : « Proposition de creacion d'ua autoritat de regulacion lingüistica en Occitania ». Pour le C.L.O., il écrivait : « il faudrait être sot pour ne pas reconnaître que le C.L.O. est en crise et n'a pas pu fonctionner de façon satisfaisante. En son état actuel, l'I.E.O. doit donc s'en désengager. » Et pour l'organe propre de l'I.E.O., il n'en est même plus question, et le Président propose la création d'une « Académie Occitane qui serait l'autorité reconnue

par l'I.E.O. comme la seule capable de dire la norme linguistique [...]. » Cela s'est continué, au point qu'un accord serait intervenu entre MM. Serge Carles, conseiller pédagogique d'occitan dans l'Aveyron, David Grosclaude et le Pr. P. Sauzet, apparemment président du C.L.O., sur des « Propositions pour un nouveau Conseil de la Langue Occitane » qui serait un secteur de l'I.E.O. avec son autonomie de décision (*Occitans !*, n° spécial A.G. 2003, p. 8).

*Exeunt* donc le *Secteur linguistique* de l'I.E.O. et le C.L.O....

Mais sur le fond, l'« Académie » ou le « Nouveau C.L.O. » sont déjà “plombés” par deux options non négociables : « il n'y a qu'une seule langue occitane (ou langue d'oc) et la graphie employée est la graphie classique acceptée par l'I.E.O. » (Proposition... de 2002, reprise dans le texte de 2003). Les conclusions majeures de toute réflexion scientifique étant posées d'avance, il n'y a plus de place pour une telle réflexion, comme le soulignera bientôt J.-P. Chambon à propos de la “linguistique occitaniste” : « Les connaissances scientifiques sur l'occitan courent donc le risque d'être brouillées ou déviées par les préjugés qui se produisent et qui se reproduisent sans cesse sur le terrain du renaissantisme. » (2003, p. 5).

### **Le problème de l'« autorité »**

J'ai rapporté plus haut (p. 196) la phrase un peu cruelle de R. Lafont rappelant l'incapacité juridique de l'I.E.O. pour régenter la graphie d'oc. C'était du genre « Qui t'a fait comte ? – Et toi, qui t'a fait roi ? », mais on a vu que c'est tout à fait juste juridiquement parlant. De même, après le communiqué de 1989 sur la graphie (p. 166), J. Sibille constatait (1990, p. 37) :

« L'I.E.O. n'étant plus en position de légiférer sur la graphie, il aurait peut-être pu se passer de publier un communiqué. On pourrait d'ailleurs se poser la question de savoir s'il est possible qu'il y ait UN organisme qui dise la norme d'une langue qui n'est pas la langue d'UN pouvoir. »

Alors, en fin de compte, l'“autorité” en ce domaine revient à son sens primitif, dérivé des latins *au(c)tor* et *augere*, “augmenter” : l'*autor*, c'est celui qui augmente la valeur d'une chose, en lui donnant une garantie, une caution, en signant une œuvre. Celle-ci vaut par l'*autorité*, c'est-à-dire l'estime acquise par l'*autor* auprès de l'opinion. Autorité morale seulement, mais la plus forte quand on doute.

*Escole Gastou Fèbus* d'autrefois, *Escòla Gaston Fèbus* d'après 1984, I.E.O., *Conselh de la lenga occitana* ou autre..., ce sont les écrivains qui montreront où est l'“autorité” qui les a convaincus, et plus encore les lecteurs qui achèteront et liront leurs œuvres.

## **III – La graphie moderne dans le monde gascon**

### **Les auteurs de la renaissance félibréenne**

Inutile de dire que la graphie moderne de l'*Escole Gastou Febus* fut en principe celle de tous les auteurs des soixante premières années du XX<sup>e</sup> s., avec les grands noms de Camélat et Palay devant une foule d'autres auteurs encore lisibles par les non-spécialistes mais oubliés depuis l'entrée de l'occitanisme en Béarn et Gascogne; oubliés non par désintérêt sur le fond, mais parce que le Félibrige n'est pratiquement plus là pour les faire connaître et les republier éventuellement, tandis que les occitanistes n'envisagent de réédition que dans leur graphie classique et que les héritiers détenteurs des droits d'auteur sont rarement disposés à voir travestir l'œuvre de leur parent (travestir = changer le vêtement qu'est en l'occurrence la graphie, comme on l'a dit souvent).

### Les nouveaux auteurs et l'édition contemporaine

Quant aux nouveaux auteurs qui sont des locuteurs naturels sans être des enseignants occitanistes (cf. p. 214), ils sont fort rares; mais dans la mesure où la graphie moderne rend les sons du gascon avec des graphèmes identiques à ceux du français qu'ils savent tous écrire correctement — et souvent mieux dans les générations qui pratiquent couramment le gascon que dans celles qui l'ont perdu —, c'est cette graphie qu'ils emploient spontanément. C'est le « 1<sup>er</sup> cas » envisagé par le *Que parlam* de Bayonne (p. 193 ci-dessus).

Et si les règles de 1905 ne furent jamais republiées, un exposé général du système de l'*Escole Gastou Febus* fut fait par André Sarraïl en 1968 et réédité avec traduction française en 1980 (pour le détail, voir plus haut, p. 155). En outre, la revue *Reclams de Biarn e Gascougne* en exposa un résumé en p. 3 de couverture, *Comment lire et écrire le gascon*, jusqu'au numéro 1/2 de 1984; Jean Salles-Loustau, nouveau directeur de la publication, supprima la rubrique (cf. p. 77). Cela a donc permis à ceux qui le désiraient d'écrire le gascon selon ces règles.

Finalement, on a continué à publier dans cette graphie; pour les vingt dernières années, je citerai d'abord deux importants dictionnaires publiés par des professeurs d'université à partir de celui de Simin Palay et dans sa graphie :

- en Allemagne, depuis 1991, les tomes successifs du *Dictionnaire onomasiologique des langues romanes* du professeur autrichien Henri Vernay (Max Niemeyer Verlag, Tübingen);
- à Toulouse, en 1993, à l'initiative du Pr. Jean-Louis Fossat, le *Dictionnaire français-gascon* de Jean-François d'Estalens, en 2 volumes (Éditions universitaires du Sud).

S'y ajoutent deux autres importants dictionnaires, mais propres au gascon des Landes, restés jusque là en manuscrits inachevés, et récemment édités dans un très louable et scrupuleux respect de la graphie des auteurs, telle du moins qu'elle résultait du dernier état de leur propre évolution (pour plus de détails, voir l'Annexe XIX) :

- le *Dictionnaire de la Grande-Lande* du folkloriste Félix Arnaudin (1844-1921), édité en 2001 à partir du texte établi par Jacques Boisgontier.
- le *Dictionnaire gascon-français* de l'abbé Vincent Foix (1857-1932), édité en 2003 sous la direction de Paule Bétérous.

Et tout récemment a été publiée la thèse de Jean-Louis Massourre sur *Le Gascon haut-pyrénéen* (2003), dans une graphie moderne aussi limpide à la lecture que celle de G. Rohlfs dans *Le gascon*, auprès duquel cet ouvrage a sa place (X. Ravier dans la préface).

Quant aux œuvres littéraires, en incluant les éditions posthumes et les rééditions, marquées d'un astérisque, je puis citer :

Jan d'Estiou (Vignes, Henri) (1983 ?). *Countes bigourdass, Contes bigourdans*, Vic-Bigorre, 45 + 35 p.

Daulon, Louis (1983). *Fablos e cants de caso nosto*, St-Girons, 128 p.

\*Lanot, Maurice (1987). *Causes de nouste - Lou Moulié de Houn Barrade*, Libe I, Pau, 248 p.

\*Caseboune (Casebonne), Yulien de (1988). *U souldat a la guerre*, Pau, 1988.

\*Masson, Fernand (1991), *Histoires dichudes é Countes gascouns dou Garounès*, Tome II, La Réole, 188 p. (un Tome premier était paru en 1980).

Lacoste, Jean (1994). *Atàu bibè lou biladje, Mon village était vivant*, Bizanos, 251 p.

Canton, René (1995). *Lous Ebanyèlis*, Morlaas, 138 p.

\*Lanot, Maurice (1996). *Causes de nouste - Lou Moulié de Houn Barrade*, II, Pau, 143 p.

Dupreuilh, G. et Collet, E. (1997). *Rebam, Rêvons*, Biarritz, 121 p.

\*Salles, Isidore (1997). *Poésies gasconnes*, rééd. Georges Hondelatte, Tome I, Biarritz, 500 p.

Laporte-Castede, Georgette (2000). *Contes populaires des Petites Landes*, Pau, 206 p.

\*Daugé, Césaire (2001). *Ua camada en Italia / Ue camade en Italie*, Pau, 226 p.

Lalaude, Alain (2002). *A l'array dou mé Pay, pouèmes biarnés*, Pau, 67 p.

\*Al Cartero (Léonce Lacoarret) (2002). *Chuquete / Chuqueta*, Pau, 134 p.

Canton, René (2002). *Lou câ hòu, Le chien enragé*, Kiel (Allemagne), 92 p.

\*Lalanne, Jean-Victor (2002). *Coundes biarnés*, Tome I, Pau, 234 p.

Bonnemason, Janòt (2003). *Ninete bajole...*, Pau, 92 p.

\*de Révol, Joseph et François (2003). *Catechisme a l'usadge deu Diocèse d'Aulourou*, Pau, 175 p.

Arette, Alexis (2003). *Nos bêtes d'Aquitaine*. Pau, 230 p.

\*Caseboune Yulien (2003), *Esprabes d'amou*, Pau, 138 p.

\*Romefort, Roger (2004). *Lou pendut ressuscitat, Œuvres gasconnes de « Gric de Prat »*, Pau, 290 p.

### La graphie moderne dans la presse

Mais plus que des œuvres littéraires, les contemporains produisent des billets dans quelques journaux, dont *L'Éclair* de Pau, sous le titre inchangé depuis des décennies de *Causes de nouste*. Et plus encore sans doute, le gascon est timidement mais réellement présent dans la vie sociale par le nom d'innombrables associations, qui ne sont pas toutes de personnes du "troisième âge" pour qui la pratique du "patois" est une façon de rappeler leur jeunes années. On ne sera pas surpris que tous ces noms soient écrits en graphie moderne. Et bien évidemment, leurs avis de réunions, sorties et autres activités et surtout les comptes-rendus illustrés de photos qui suivent donnent à la graphie moderne une présence dominante dans la presse, même dans les journaux qui privilégient l'écrit occitaniste comme *La République* de Pau.

Par exemple, en se limitant aux journaux de Pau de mai à aout 2002 :

– des associations : *Lous déu Balagn*, {ceux du Balagn} (13.5.02); *Toustem Hardits*, {Toujours Hardis} (14.5.02); *Lous Esberits*, {Les Dégourdis}, orchestre de jeunes (22.5.02); *Lous tres besis*, {Les trois voisins}(22.5.02); *Nouste Bî*, {Notre Vin} (27.5.02); *Bibe Toustem*, {Vivre toujours} (ou {Toujours vivante} ?) (27.5.02); les *Pla bienguts*, {les Bienvenus} (7.6.02); *A case*, {chez soi}, association d'aide à domicile aux personnes âgées à Orthez (19.6.02); *Touts amasses* {Tous ensemble} (26.6.02); *Lou Ceü de Pau*, {Le ciel de Pau}, groupe folklorique (26.6.02);

– des manifestations ou réjouissances, *La Pourcailhade d'estiu*, {La fête du porc de l'été} (2.7.02); la *Hesta dou saïmou* (qui mêle les graphies !), {la Fête du saumon} et la *Saumonade*, {la Saumonée} (concours culinaire de préparation du saumon) à Navarrenx (11.7.02); *la taulejade dou trip*, {le banquet du boudin} à Orthez (13/14.7.02); *la piperadère*, {la fête de la pipérade} à Salies (6.8.02);

– des noms de lieux ou de bâtiments : *lou mouli dou Rey*, {Le moulin du roi} à Garos (10.6.02); *l'Oustaoü dou Saleys*, {la Maison du Saleys} à Salies (20.6.02); *la Moutète*, {la petite motte}, salle de sport mythique d'Orthez (26.6.02) etc.

Il n'est pas rare non plus qu'on trouve jusque dans des comptes-rendus d'activités scolaires des mots attachés à des traditions écrits en graphie moderne comme l'*esperouquère* (enlèvement de la spathe du maïs effectué à la main dans des réunions conviviales entre voisins); alors que l'École est censée s'en tenir à la graphie classique...

Et quand les journaux de Pau invitent les "amoureux" à s'envoyer des messages pour la St Valentin 2004, sur 192 messages publiés, 190 sont en français, un en italien et un seul en béarnais, en graphie moderne; reprenant le refrain de la célèbre chanson *Aqueres montagnes*, la dame qui l'envoie l'a adapté, témoignant d'une connaissance active de la langue : *Si canti, qué canti, canti pas per jou, canti per mi amic* [{mon ami}, au lieu du *ma 'migue* {mon amie} de la chanson], *qui ey auprès de jou*. Même chose pour les « Meilleurs vœux 2005 » : sur 229 messages, un seul en béarnais, en graphie moderne; un autre en français s'achève par *Adichatz* {au revoir}, qui mêle *ch* moderne des Félibres et *-tz* classique.

Toujours dans la presse, celle du 22 décembre 2003, le compte-rendu avec photo d'une séance de dédicace à Arzacq d'un ouvrage intitulé *Lo noste Bearn* {Notre Béarn}. Son auteur, un ancien instituteur, y a réuni les monographies des communes du Béarn en donnant pour chacune, le cas échéant, les dictons qui s'y rapportaient. Or malgré la graphie classique du titre, c'est en graphie moderne qu'il a écrit ses textes béarnais. Et voici comment le correspondant local voit la chose :

« ... Hubert Dutech est venu dédicacer son livre "*Lo noste Bearn*" (*oc*). [...] Tout à l'intérieur y est délicat, mesuré, et retrace in extenso le véritable béarnais, tel qu'il s'est transmis au fil des ans par les proverbes ou maximes. Les anciens y retrouveront leurs souvenirs, les jeunes sauront que leurs racines proviennent d'une langue réellement minoritaire dont *beaucoup ont essayé d'en détourner l'essence même*.

« "*Lou nouste Bearn*" par ses textes et ses superbes photos ouvre une porte vers l'évasion dans un bien beau pays (de 387 communes). *Lou nouste* »

J'ai mis en *italique* les mots qui me paraissent essentiels dans l'analyse de ce texte : Le titre en graphie classique est repéré comme « *oc* », ce qui dans l'esprit du journaliste signifie probablement "occitan", en tout cas non-béarnais; car il est non seulement opposé au « véritable béarnais » de l'« intérieur de l'ouvrage », mais encore à sa transcription dans cette langue, quand le journaliste le nomme « "*Lou nouste Bearn*" », où les deux occurrences du phonème /u/ sont notées par *ou*. Et il insiste pour dire que ce beau pays est « Lou nouste » {le nôtre}. Au passage, il a laissé entendre que la graphie classique est un détournement de l'essence même de la langue.

On peut ne pas être d'accord avec cette façon de voir les choses, mais c'est un bon témoignage de ce que pense un grand nombre de locuteurs naturels du béarnais, à qui l'on ne donne pas souvent la parole.

Mais le comble est peut-être atteint avec l'annonce de l'accession au grade de docteur ès-ethnomusicologie de Jean-Jacques Casteret, par ailleurs président de l'*Institut occitan* de Billère (cf. p. 80) : dans un encart central de huit pages des quotidiens palois du 7 janvier 2005, l'évènement donne lieu à une grande photo sur la moitié de la "une" et à un article occupant, avec une autre grande photo, les trois quarts des deux pages centrales; or que lit-on en gros titre ? « Ô cantayres » et « Le beau pays des cantayres », le mot *cantayre* {chanteur} s'affichant insolemment en graphie moderne, au lieu de *cantaire* de la classique, pourtant seule reconnue par l'*Institut*. Et l'article nous apprend que M. Casteret est lui-même *cantayre* du groupe *Balaguère* {vent du sud} (*Balaguèra* en graphie classique)...

### Une collectivité publique se nomme officiellement en graphie moderne

Il s'est même créé en janvier 1998 une "communauté de communes" groupant treize communes rurales ou urbaines à une dizaine de km à l'ouest de Pau, qui a pris pour nom officiel *Miey de Bearn* (Milieu du Béarn); le -y est emblématique de la graphie moderne (et même classique béarnaise, depuis 700 ans), alors que la graphie classique occitane le proscriit. Et quand cette communauté installe ses bureaux dans de nouveaux locaux, le journal titre « Miey de Béarn "à case" », c'est à dire "chez lui" (3.7.00). L'un des promoteurs de cette communauté fut un des fondateurs, en 1967, du *Festival de la chanson béarnaise de Siros*, puis un de ses principaux animateurs; or c'est un élu socialiste, ce qui montre que l'attachement à la langue béarnaise et à sa graphie n'est pas une spécialité de la "droite" conservatrice, voire réactionnaire. Au demeurant, M. André Labarrère, ancien ministre de F. Mitterrand et maire de Pau, n'a jamais caché ce même attachement.

### Et un auteur de dictionnaire lance son *Adichats* moderne !

Même un auteur de dictionnaires qui semble faire la part belle à la graphie classique, Yolande Vidal (2000, I et 2003, II), ne cache pas sa préférence personnelle pour la graphie moderne qu'elle appelle « francisée », sans doute sur indication de ceux qui lui ont fourni la graphie classique; le plus visible est le gros « adichats ! » lancé par un vieux pêcheur sur le dessin de la 4<sup>ème</sup> de couverture du I (et aussi de la p. 14), « adichats » moderne et non « adishatz » classique, et imprimé dans un corps plus grand que tout le reste de la page. Et en 1<sup>ère</sup> de couverture de ce volume I, le titre moderne *Lou parla dou Bassin d'Arcachoun* est placé au-dessus du titre classique *Lo parlar deu Bassin d'Arcaishon*; on remarque là des trébuchements fréquents dans la pratique de la graphie classique, avec *Bassin* mis "fautivement" pour *Bacin* (correct dans le corps du dictionnaire, p. 15 et 16), et en page de titre intérieure, *Arcachon* pour *Arcaishon*...

Mais le second ouvrage a dû subir les pressions occitanistes, car la graphie moderne a disparu de la couverture. Les mêmes pressions (« les vœux de certains », p. 7) avaient d'abord retiré la notation "phonétique" (une quasi graphie moderne) qui devait pallier les difficultés de lecture de la classique; mais « elle a été remise à la demande de beaucoup d'utilisateurs qui ont trouvé là une aide à la prononciation du "normalisé". À la demande aussi de ceux qui ont eu plaisir à retrouver "leurs" mots, orthographiés comme ceux des personnes et des lieux-dits. » (*ib.*). On ne saurait décerner un meilleur "brevet" de lisibilité à la graphie moderne !

### Quant aux commerçants...

Et quand il s'agit de choisir une enseigne commerciale ou de donner un nom à un produit, le fiasco coûterait cher ! Il est donc exclu d'adopter une graphie autre que la moderne, que tout le monde saura lire correctement : *Lou Marmitou* (et non \**Lo Marmiton*) pour une entreprise artisanale de charcuterie; *Marcat de nouste* pour le marchand forain évoqué plus haut, p. 51 (30.5.00); *Cap e tout* (13.3.02) pour un fromage de chèvre lancé en Vallée d'Aspe; le fromage ossalois se vend sous le nom de *Lou pè-descaus* {le déchaussé} (surnom de l'ours). Le contrexemple est celui de la boutique *Drin de tot* d'Accous, qui a donné son nom à l'ouvrage d'A. Kristol et J. Wüest (1985, p. 147) : « Même les propriétaires [...] croyaient qu'il y avait là une faute d'orthographe due au fait que le peintre parlait un autre dialecte, car, à Accous, on dit "tout" et non pas "tot" ! ».

À propos de l'image de Don Patillo choisi par les publicitaires pour les pâtes Panzani, Ph. Blanchet (2003-1, p. 156) écrivait naguère « sur des choix de ce type, on peut faire confiance aux

publicitaires et à leurs études de marché ! »; on peut sans doute en dire autant de nos commerçants gascons et béarnais, car leur but est tout le contraire de ce que l'un des pères de la graphie classique, Perbosc, écrivait à son ami Estieu (lettres citées par H. Barthés, 1987, pp. 102 et 280) : « nous voulons écrire une vraie langue et peu nous importe de ne pas être compris » (9 août 1894); et « J'ai eu tort de me laisser influencer par ton idée de faire lire nos œuvres plus facilement. Mais je renâcle, je me fous d'être lu ou non. » (23 novembre 1905).

On trouvera en Annexe XIV tout un échantillonnage de ces écrits en graphie moderne.

#### IV – La graphie classique dans le monde gascon

##### Une graphie « adoptée par la grande majorité des Occitans » ?

Présentant en 1983 sa réédition des *Psalmes de David* d'Arnaud de Salette (cf. p. 107) qu'il destinait au « grand public », R. Darrigrand justifiait ainsi leur transcription en graphie classique : « Pour cela nous avons modernisé l'orthographe, en suivant les principes de l'Institut d'Études Occitanes, désormais adoptés par la grande majorité des Occitans. » Connaissant l'honnêteté et la rigueur de cet auteur, je me garderai bien de voir dans ces lignes un bluff, une tromperie du public; mais avec un peu de rigueur mathématique et en raisonnant comme en matière d'élections, on peut chiffrer une « grande majorité » à quelque deux tiers (66,7 %); et si l'on lit bien « Occitans » et non « occitanistes », cela représente, selon les vues de ces derniers, toute la population des pays qui autrefois parlaient une langue d'oc, soit quelque 13 millions pour 100 % et donc de 8 à 9 millions pour une « grande majorité »...; mettons en face les quelque 786 000 locuteurs d'« occitan » selon l'enquête INSEE-INED de 1999 (ci-dessus, p. 60), soit moins d'un dixième, ou les 800 exemplaires vendus d'un roman en graphie classique récompensé par un prix (p. 207 ci-après), soit moins d'un pour dix mille : imagine-t-on un prix Goncourt limité à six mille exemplaires vendus ? On est donc bien loin du compte, et les citations qui suivent me paraissent bien mieux décrire la réalité :

C'est d'abord un mot de la chanteuse Marilis Orionaa (Dominique Narioo, fille du militant Gilbert), dans sa contribution au numéro spécial de P.N.-P.G. en l'honneur de Roger Lapassade décerné le 12 octobre 1999 (n° 194-195, 9-12/1999, p. 16) :

« Depuis deux ans je travaillais avec Roger Lapassade à une traduction française de ses poèmes pour faire connaître son œuvre à ceux qui ne savent pas l'occitan. Ou à ceux qui voudraient la lire mais qui sont réfractaires à la graphie classique. »

C'est bien un comble que les militants de la cause d'oc doivent recourir au français pour rendre lisible par les locuteurs d'oc une poésie d'oc que sa graphie leur a rendue étrangère.

La seconde citation est un témoignage pris sur le vif, celui de Tederic Merger, « modérateur » du « Groupe de discussion » internet *Gasconha-doman*, à propos de l'emploi du gascon dans les messages (décembre 2003) :

« Il y en a beaucoup qui [...] ne savent pas (encore ?) écrire le gascon, et il y en a aussi beaucoup qui ne savent pas le lire. Il serait contre-productif d'ignorer cette réalité. »

Ce constat fait sur une population d'« internautes », c'est-à-dire majoritairement de « jeunes », et qui plus est « branchés », nous ramène sur la grande complexité d'un système qui impose notamment d'écrire des lettres que l'on ne prononce pas ou à qui l'on donne une valeur très différente de leur valeur naturelle, puis de les oublier à la lecture, ou d'en changer la prononciation naturelle. On connaît le principe Shaddock : « Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliqué ? »

La réalité, c'est que nous avons affaire à une graphie élitiste conçue par et pour des gens ayant réussi un long cursus universitaire, comme nous le verrons plus loin, p. 214. Les conséquences s'en font sentir dans tous les domaines d'emploi de cette graphie : presse, édition, enseignes commerciales, panneaux de signalisation routière.

### **Des articles de presse dont la graphie rebute les non initiés**

Comme pour la graphie moderne, il est des chroniqueurs qui publient régulièrement des billets dans la presse régionale, tous plus ou moins professeurs d'«occitan» en plus de leur qualification première. Ainsi Jean-Jacques Fénié, agrégé de géographie, dans *Sud-Ouest*; Michel Pujol, ancien professeur de français, dans la *Nouvelle République des Pyrénées* de Tarbes; Jean-Paul Latrubesse, professeur de sciences naturelles, puis d'occitan, dans *La République* de Pau... Mais qui les lit ? Probablement quelques jeunes qui ont gardé quelque chose de l'«occitan» de leur scolarité; mais j'ai souvent des échos des réactions des locuteurs naturels : ils ont essayé de lire, mais ont été rebutés au bout de quelques lignes et n'y sont plus revenus; et cela, même en Val d'Aran !

D'autre part, tandis que le «troisième âge» privilégie la graphie moderne, les associations des générations plus jeunes, souvent créées et presque toujours encadrées par des militants occitanistes, portent des noms gascons écrits en graphie classique. Mais la fréquence d'apparition de ces noms dans la presse est bien plus réduite que celle des noms en graphie moderne et la correction de la graphie affichée laisse plus d'une fois à désirer. Par exemple, dans *L'Éclair* du 12 septembre 2002, on peut lire cinq fois un fautif *Villatges amassas*, dont une fois dans un gros titre, et une seule *Vilatges amassas*. Et pour être bien lus, les occitanistes doivent transcrire leur graphie (cf. p. 387).

### **Une édition limitée par l'étroitesse du lectorat**

Déjà, pour la littérature, une étude approfondie de l'édition dans les graphies classique et moderne et des ventes consécutives pourrait réserver des surprises. En 1974 — c'est déjà bien loin ! — G. Kremnitz avait dressé une statistique des publications en oc de 1919 à 1971; une seule année, 1968, avait compté plus de 50 % de livres en graphie alibertine ou apparentée, mais on ne sait si c'est en nombre d'ouvrages ou de pages (cité d'après Kristol & Wüest, 1985, p. 61). En 1979, parlant des éditions gasconnes de *Per noste*, donc en graphie classique, R. Lapassade écrivait : « Le nombre de nos lecteurs est très maigre. Pour vendre 2000 livres de prose, il nous faut deux ou trois ans. Pour la poésie, pire ! » (*Per noste* n° 73, 7-8/1979, p. 17).

Plus près de nous, nous avons vu, pp. 63-64, que cela ne semblait pas s'être amélioré; citons :

– le point de vue d'un romancier «occitan» de langue française, Henri Gougoud : « si j'écris en occitan, seuls les occitanistes [me liront] — et encore les militants !, car lire l'occitan est difficile, eh !... » (Parladissa amb Enric Gougoud, déjà citée p. 63);

– les propos de Joan-Pau Ferré, dans la «tribune libre» d'*Occitans ! 2002* : un roman en gascon récompensé par un prix n'a été vendu qu'à 800 exemplaires...; et s'il pouvait citer avec envie la quatrième édition de *Catinou e Jacouti* de Charles Mouly, c'était comme un hommage implicite à la graphie de type moderne de ce recueil d'histoires brèves en languedocien de Toulouse.

### **Et un commerce peu enclin à afficher en graphie classique**

Quant au commerce s'affichant en graphie classique, il est d'une extrême rareté. *L'Éclair* des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1990 a publié une page entière de publicité du *Leclerc* d'Orthez pour une

« Opération pèle-porc et canard gras - Opération du 30 novembre au 8 décembre - La tradition » qui, à part ce titre et la publicité de deux congélateurs-bahuts, était entièrement rédigée en béarnais, sous-titré en français; et la graphie voulait être classique. En fait, pour ce qui est de la langue, il y avait bien des gallicismes, le classique basquisme *chingara* (pour *chingarra*) au lieu du béarnais *ventresca* {ventrêche en français régional}, et même des barbarismes comme *mielha* pour *miei* {demi}, *talhucaja* pour *talhucatge* {hachage}, *litro* pour *litre*; sans parler de la cohabitation de 16 articles *lou* avec 2 occurrences de l'article de la montagne *eth*, ignoré à Orthez. Quant à la graphie, on trouvait 3 occurrences de l'«hérétique» *hidge* {foie}, que je préconiserais quatre ans plus tard, au lieu de *hitge* «officiel» à l'I.E.O., beaucoup de fautes banales, et même plusieurs graphies modernes, purement et simplement : les 16 occurrences de l'article masculin *lou* et *talhucade* {découpe}.

Par cette politesse dans la Mecque de l'occitanisme béarnais, *Leclerc* avait peut-être voulu faire oublier l'hostilité des commerçants de la ville à son implantation... Mais ce n'était pas une réussite linguistique. Et peut-être ne le fut-elle pas non plus au plan commercial, car je n'ai pas noté de renouvellement d'une telle opération.

### Des panneaux de signalisation mal reçus par la masse

Et si le «lobbying» des occitanistes auprès des élus a pu obtenir que des communes comme Orthez, Artix ou Oloron apposent des plaques de signalisation urbaine en graphie classique, le Béarnais ordinaire ne s'y reconnaît pas; certes, écrire *Ortès* ce qui fut *Ortez*, *Orthes*, *Ortess* ou *Ortes* dans les anciens textes ne choque pas, car tout un chacun le lira comme le prétendument français «Orthez»; mais rapportant dans *L'Éclair* (17/18 février 2001) un fait divers survenu dans une vieille impasse de cette ville, le journaliste — sans doute un correspondant local — précisait « Les Occitans l'ont baptisée «*la carriva de galesa*» »; c'est dire que pour l'Orthézien ordinaire, ces « Occitans » sont comme des «aliens» dont l'écriture savante occulte ce que la graphie autochtone écrit depuis 700 ans *la carribe de [la] galese*, «la ruelle de la truie». Voir aussi l'Annexe VII.

### Un rejet général d'une graphie sentie comme étrangère

La réalité est que prônée par une poignée d'enseignants, la graphie classique peut bien s'afficher, elle reste étrangère à la population des locuteurs naturels. Les observateurs suisses — donc doublement neutres ! — Kristol & Wüest l'avaient déjà constaté (1985, pp. 49-50) :

Malgré ses qualités intrinsèques, « cette graphie n'a connu qu'un succès assez mitigé. Cela est dû à différentes raisons, à commencer par le vieil antagonisme entre le Félibrige et l'I.E.O.... La raison principale nous semble pourtant être la suivante : Comme la graphie alibertine ne se fonde pas — et pour cause — sur le système graphique du français, elle a besoin d'être enseignée, mais on n'a jamais eu les moyens pour l'enseigner à la masse des occitanophones. »

Ce que les auteurs de l'étude sur les *Les organisations occitanistes* du même ouvrage collectif disaient d'une autre façon :

« La fréquentation des stages et de l'enseignement du béarnais est relativement faible, de manière que la graphie de l'I.E.O. ne peut se répandre. » (P. Boschung et M. Frick in A. Kristol et J. Wüest, 1985, p. 152).

En particulier, la graphie par *o* du son /u/ est naturellement lue [o] comme en latin, ce qui n'est pas du tout une spécialité française (cf. italien, espagnol, allemand, anglais le plus souvent...); et le *-a* de la finale féminine fait immédiatement penser à de l'espagnol ou, pour ceux qui connaissent l'espagnol, à du catalan; et les mieux informés y verront de l'«occitan», langue d'un «ailleurs»

vers Toulouse, pas du tout comme du gascon ou béarnais. Cette graphie est ressentie par le gasconophone comme une nouvelle dépossession de sa langue (cf. Marc Cazalets in Annexe VIII).

R. Lapassade en était bien conscient :

« [...] Le facteur des P.T.T. lui, était fâché avec la nouvelle graphie : — Moi, elle m'estomaque ! Jamais je ne pourrai me la mettre dans la tête. » (1975-1, p. 120).

« [...] l'Église Catholique [...] fait chanter des messes en Gascon et écrit les paroles dans la graphie normalisée. Mais les paroissiens ne veulent pas la lire et n'en comprennent pas tous les mots. » (1975-2).

En 1980, un journal local d'Oloron, *Le Progrès*, se déclarait « tout disposé à faire une large place au béarnais [...]. Encore faut-il que ceux qui sont capables d'écrire en bon béarnais (pas en charabia occitan normalisé) veuillent le faire et le fassent régulièrement » (cité par P.N.-P.G. 82, 1-2/1981, p. 2).

Les auteurs bayonnais de *Que parlam* (1996) sont aussi conscients du problème, puisqu'ils précisent en couverture le contenu de l'ouvrage en désignant le gascon à la fois dans une graphie qui se veut classique — pour les erreurs, voir p. 215 — et en graphie moderne. Et comme ils distinguent mal — comme beaucoup hélas ! — la normalisation graphique de la normalisation linguistique, ils voient dans la possibilité de conserver la prononciation locale et des mots spécifiques « une des conditions, dans l'immédiat, pour qu'elle [la graphie classique] ait des chances d'être "admise" par les générations actuelles. » (p. 26).

Même type de réaction populaire dans les Hautes Pyrénées, dont témoigne indirectement un professeur des écoles ayant d'importantes responsabilités de coordination de l'enseignement de l'"occitan" dans ce département. Il s'agit d'un amusant petit roman policier en gascon, du genre "San Antonio", roman à clef qui tourne autour d'un sabotage occitaniste perpétré à Tarbes (Jean-Louis Lavit, *Zocalfar*, 1997) : non seulement l'ordinateur du commissariat central est atteint par un virus qui change tous les *h* en *f* (même *sénher* {monsieur} devient *sénfer* !), mais encore, par vaporisation d'un mystérieux produit en bombe, le saboteur fait que le président d'un festival local en langue gasconne ne parle plus gascon mais occitan. Et voici ce que lui disent ses amis du comité :

« Tu t'entends parler ? Tu ne peux pas monter à la tribune dans ce état. Tu as l'air de parler en graphie normalisée ! Le public va s'étrangler ! Quelle émeute s'ils t'entendent parler ainsi... »

Comme avec le mot « charabia » du journal d'Oloron, c'est là, croquée sur le vif, la réaction commune des locuteurs naturels, qui identifient graphie et langue... aidés peut-être en cela par la prononciation parfois bien étrange que certains occitanistes infligent à la langue du pays.

## V – La graphie classique, un rêve éveillé de lettrés

### Une graphie élitiste destinée d'abord aux universitaires ?

« Conçue à partir de l'étude des documents anciens, des langues romanes les plus proches (le catalan en particulier) et de l'étymologie, [la graphie occitane] est utilisée dans la plupart des universités. Ses avantages sont nombreux : meilleure compréhension inter-dialectale, comparaison plus aisée avec les textes médiévaux ou les autres langues romanes, présentation plus cohérente de la morphologie. Elle s'est imposée en littérature comme dans l'enseignement et depuis peu dans l'affichage public. » (Joël Miró, agrégé d'espagnol et chargé de cours à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2001, p. XXXVII).

Pour ce qui est des universités, je rappellerai d'abord l'aveu involontaire du scrupuleux

universitaire Jacques Boisgontier († 1998), qui fut secrétaire général de l'I.E.O. (1972-1976), dans *Graphie et lecture du gascon* (1994) : il écarte comme inutile toute distinction graphique entre le *-n* vélaire (*pan* {pain} prononcé [pang]) et le *-n* dental (*pan* {pan (de mur)} prononcé [pann']) car

« Le Landais saura d'instinct donner leur valeur propre aux lettres utilisées pour reproduire les sons de son dialecte. Quant au linguiste étranger à la Gascogne qui voudra connaître l'exacte prononciation de tel ou tel mot de notre parler, c'est l'étymologie latine qui la lui indiquera [...] ».

N'ignorant certainement pas que bien peu de Landais de notre temps sont à la fois de bons locuteurs de la langue ancestrale et capables de lire la graphie savante, il reconnaissait ainsi qu'il publiait pour d'autres universitaires, sans plus.

Donc, quant aux universités, J. Miró a certainement raison, et peut-être aussi pour la littérature, au moins en première approximation; quant à l'affichage, on vient de voir ce qu'il en est...

Cela fait beaucoup penser à ce qui devait être le programme orthographique de la jeune Académie française, selon les *Cahiers* de Mézeray : « La Compagnie déclare qu'elle désire **suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans** et les simples femmes... » (cité par Nina Catach, 1988, p. 32). Et Nina Catach de rappeler en note que « Les femmes avaient rarement droit au latin. »

Selon J. Taupiac (1966), qui serait plus tard responsable du *Secteur linguistique* de l'I.E.O., il en est tout autrement du système d'Alibert :

« notre graphie a l'avantage estimable d'être rigoureusement scientifique et donc assez simple. Le système graphique occitan a été mis au point presque définitivement par le Maître Louis Alibert, après plus de cent ans de découvertes de la science philologique. La graphie du français, par contre, date du XVI<sup>e</sup> siècle et est pleine de notations graphiques d'origine grecque et latine qui compliquent inutilement les choses. C'est une graphie archaïque, forgée par des pédants qui eurent la puérilité de croire que pour "illustrer" la langue française, il fallait en latiniser et greciser la graphie le plus possible. La graphie du français est une graphie anachronique, au siècle où nous sommes, alors que l'occitan est une des langues d'Europe qui a la graphie la plus moderne.

« Naturellement, il est impensable d'aller imiter en occitan les aberrations et les inutiles complications graphiques du français. En occitan, on applique les mêmes principes que dans les autres langues latines : le portugais, le castillan, le catalan, l'italien. L'occitan est dans la norme générale; c'est le français qui est à part. »

Mais une admiration naïve de néophyte (il avait 27 ans) avait sans doute caché à l'auteur une réalité bien moins exaltante. On en verra un exemple au chapitre suivant, p. 229, avec le mot *espiritlòri* d'Alibert.

De fait, le désir probable de se démarquer des "patoisants ignorants" a conduit une certaine bourgeoisie latinisante des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. à imiter le vieux modèle académique du français. Voici par exemple comment Ismaël Girard (cf. p. 139), justifiait le recours à des graphies étymologiques :

« Le rétablissement des étymologies possède un intérêt pédagogique que les maîtres de l'enseignement apprécieront. Ce rétablissement permet de mieux comprendre à la fois la similitude et les particularités de la langue d'oc au sein des langues latines, la similitude et les particularités de la langue d'oc vis-à-vis du français. Quand on écrit temps avec un *p*, de *tempus*, on est plus près du mot français *temps*, du mot espagnol *tiempo*, que si l'on écrit *tems* ou même *tens*, comme le font certains patoisants. Car il faut distinguer la notation phonétique qui relève de la science folklorique et la structure grammaticale qui relève de l'art de l'écriture. » (1942, p. 89, note n° 6).

Il ne devait pourtant pas ignorer que l'anglais *times* se passe fort bien de *p* sans nuire à la

compréhension et que *tiempo* est parfaitement phonétique, comme la majeure partie de la graphie du castillan; de là à dire que l'espagnol est folklorique !

Plus réaliste me semble Georg Kremnitz (1973) cité par Xavier Lamuela (1990, p. 161) :

« La codification d'Alibert est un enfant de son temps : influence catalane, influence de la bourgeoisie latinisante, influence des théories linguistiques de son époque, étymologismes, historicismes, la rendent relativement difficile à employer. Il faudrait se demander aujourd'hui, avant qu'elle ne soit trop fixée et traditionnelle, si l'on ne peut pas admettre quelques recodifications, dans une direction plus phonologique et morphologique. »

Même opinion chez Roger Teulat (2001-2, p. 189), jugeant de l'incapacité de l'occitanisme pour réformer la graphie :

« Ajoutez à cela une sorte de pédantisme, un mépris de tout ce qui est populaire, le modèle français de culture, la soif d'unanimité et le culte du maître (gourouïsme). Autant de traits négatifs dont il faut s'éloigner comme on ferme la parenthèse sur les erreurs du XX<sup>e</sup> siècle. »

Or ce mépris du populaire colle à la peau de certains occitanistes, même chez un prêtre que l'on supposerait plus attentif aux humbles; ainsi, dans son monumental et si méritoire *Diccionari general occitan* [en lettres énormes] *a partir dels parlars lengadocians* [en caractères 6 fois moins hauts] (2003), Cantalansa donne le néologisme occitaniste *patesejaire* [{patoisayre} oserais-je traduire, pour rendre le caractère péjoratif du suffixe], avec pour troisième acception : « qui écrit sa langue maternelle avec une graphie étrangère ». Pour l'auteur, cela vise évidemment l'occitano-phonie naturel qui use des conventions orthographiques du français, notamment selon la graphie mistralienne; certainement, pas, malgré la généralité des termes, le Breton bretonnant de naissance qui écrit *biniou* (forme "officielle" chez les défenseurs de la langue bretonne) avec le graphème "français" *ou*. Mais c'est ignorer en 2003 qu'il y a de moins en moins de locuteurs naturels des langues d'oc, que les graphèmes honnis (*ou* pour /u/, *gn* pour /ɲ/) sont aussi anciens en oc que le besoin de noter les prononciations correspondantes (cf. p. 103) et que pour un Béarnais, par exemple, *sh* pour /ʃ/ selon la norme occitaniste est une graphie tout à fait étrangère !

Ce mot *patesejaire*, je ne l'ai heureusement jamais rencontré sous la plume des occitanistes gascons, mais il est pour moi emblématique du climat de combat et de mépris dans lequel se situe le débat orthographique, alors que l'on ne devrait avoir en vue que le maintien et la transmission des langues vivantes du monde d'oc.

### Une graphie qui ignore les besoins des locuteurs

Or rares sont les occitanistes à s'être préoccupés de la capacité des peuples d'oc, scolarisés en français, d'apprendre et de pratiquer une graphie si souvent déroutante (cf. Kristol & Wüest cités p. 208). Citons du moins un occitaniste "de base", Provençal du Vaucluse, Gilles Fossat (2002, p. 19) :

« C'est la norme qui doit s'adapter à la langue, et non pas le contraire. Comme il n'est pas possible de faire de l'alphabétisation de masse, **il faut rester lisible par tous.** »

Personnellement, je reçus comme une critique ce qui était de la part d'un cousin une louange : « la graphie classique, c'est formidable, on retrouve le latin »; mais si sa grand-mère livrait le vin dans des tonneaux sur des charrettes à cheval, son père devenu gros marchand de vin l'avait envoyé à *L'Immaculée* de Pau où il avait fait de bonnes humanités comme on disait alors; mais *quid* de tous ceux dont le béarnais était la langue de tous les jours ?

Alors qu'un témoignage breton m'a laissé rêveur :

« Mes enfants sont scolarisés à l'école bilingue bretonne et ont abordé la lecture et l'orthographe en breton d'abord. Je dois reconnaître que la complexité des règles d'orthographe en français tend à les amener à écrire plus volontiers en breton, alors qu'oralement ils maîtrisent aussi bien les deux langues, et même ils sont plus à l'aise en français, le milieu environnant étant francophone. » (*L'École libératrice* - Dossier n° 5 - 26 novembre 1988).

... témoignage qu'est venu confirmer mon expérience personnelle que j'ai relatée dans une *Carte postale de Lambaol-Blouarzhel* (*L'Éclair* du 10 octobre 1996) :

« la messe du 15 août à Lampaul [*Lambaol* en breton] s'est achevée par le chant de l'*Angélus* en breton. Les manuels paroissiaux [...] comptent quelque 260 pages de cantiques français, mais aussi 26 pages de cantiques bretons, soit plus de soixante pièces, en tête desquelles notre *angélus*. Or l'assemblée, qui remplissait l'église, a chanté massivement, et j'ai pu m'y joindre sans peine, la lecture ne présentant pas de difficultés majeures. En particulier, le son que nous écrivons *ou* en français est rendu de même en breton (cf. *Blouarzhel*); même identité de graphie pour *eu* que l'on trouve dans des mots comme *Pleumeur-Bodou*. »

### ... malgré bien des mises en garde

Comme apparemment les promoteurs du breton du XX<sup>e</sup> s., Mistral et ses amis pour le provençal, l'*Escole Gastou Febus* pour le béarnais et le gascon, furent autrement réalistes et, disons-le, pédagogues. Ainsi, dès 1891, face au retour de graphies médiévales, l'abbé gascon Léopold Dardy pouvait écrire (*Anthologie populaire du Labrit*, Introduction) :

« N'imposons dans la lecture de notre langue aucune difficulté de signe phonétique, aucune étude à ses lecteurs peu lettrés pour la plupart; écrivons-la à peu près comme elle se prononce. La raison qu'on l'écrivait de telle manière autrefois ne saurait pas plus être valable que ne le serait pour l'orthographe française celle qui nous en ferait prendre les règles dans Villon, dans Clément Marot ou dans Rabelais. Non, notre langue n'est pas plus langue morte que le français, et comme toute langue vivante, elle reçoit de la durée et de l'exercice des modifications qui deviennent des lois dans l'écriture et dans la conversation. »

Trente cinq ans plus tard, le Pr. Henri Gavel (1926, pp. 35-37) disait de même en opposant le public du Midi aux Catalans et Valenciens qui n'avaient jamais rompu la tradition et pouvaient reprendre une graphie ancienne en la modernisant :

« Il n'en a pas été de même dans la plupart de nos pays du midi [...]. Le public méridional avait tellement perdu l'habitude de lire des textes en sa langue que reprendre simplement l'orthographe du moyen âge eût été vouer les nouvelles œuvres à ne trouver de lecteurs que parmi les érudits. »

Même Alibert (1935, 1976, p. 7) avait senti la difficulté en écartant certaines « graphies spécifiquement catalanes » de telle sorte que :

« La graphie officielle du catalan, ainsi modifiée, [soit] la plus proche des procédés auxquels nous sommes habitués depuis l'école, tout en respectant nos traditions ».

Mais par exemple, lire *ou* ce qu'il écrivait *o* ou *ó* lui paraissait facile, et ça l'était certainement pour les cercles étroits de lettrés toulousains qui constituaient la *Société d'études occitanes* dans les années trente du XX<sup>e</sup> s. Mais avait-il essayé de faire lire sa femme de ménage ou ses concitoyens de Montréal de l'Aude ? Sans doute a-t-il été aveuglé par le modèle catalan, qui s'est avéré catastrophique pour une société "occitane" bien différente de la catalane.

Quant aux enseignants qui ont fondé l'occitanisme béarnais, ils ne s'en sont pas souciés; pris

par une idéologie politique, ils ont adopté la graphie classique et l'ont propagée sans se poser de questions, comme on le verra au chapitre suivant (p. 221).

### En fait, une graphie aux règles “secrètes”

Il est vrai qu'outre ses défauts intrinsèques également étudiés au chapitre suivant (p. 227), la graphie classique occitane en présente un tout à fait surprenant, celui de s'appuyer sur des règles inaccessibles.

M. Grosclaude (1991, p. 30) a cru pouvoir écrire de cette graphie :

« On n'en fera pas ici un exposé, car le lecteur pourra la trouver, s'il le désire, dans les multiples publications de l'I.E.O. ou de l'Escòla Gaston Fébus. Elle a d'ailleurs été suffisamment vulgarisée auprès des milliers d'élèves qui ont suivi des cours d'occitan pour que nous puissions nous dispenser de l'exposer ici à nouveau. »

Et pourtant... J'ai déjà raconté p. 7 le “parcours du combattant” qui fut le mien quand je voulus avoir en mains les règles officielles de l'I.E.O.

De fait, l'I.E.O. lui-même ne les a jamais rééditées, l'association *Per Noste* n'a publié que la brochure d'application de R. Darrigrand (cf. p. 157), et l'*Escòla Gaston Fébus* n'a rien publié sur ce seul sujet; tout au plus la revue *Per Noste-Païs gascons* donnait-elle alors, en p. 2 de couverture, quelques règles succinctes de lecture, supprimées depuis le n° 180 de mai-juin 1997. C'est pourquoi l'une de mes premières tâches fut de republier *La réforme...* de 1950 et *L'application* de 1952 en synopsis dans le n° 2 de *Ligam-DiGaM* paru en février 1994 et adressé en “service de presse” à G. Narioo, alors président de *Per noste*; le hors-série n° 6 paru en avril 1999 a repris cette synopsis en la complétant par les décisions de l'I.E.O. de 1975 et 1976; une 2<sup>ème</sup> édition en juin 2003 y a ajouté les décisions de 1985 et 1989. Mais celui qui ignore ces brochures n'a d'autre recours que ce que disent de la graphie quelques manuels et dictionnaires qui n'en traitent pas à titre principal, et jamais des textes de première main...

On imagine la gravité du problème quand les « ignorants » des règles officielles sont ceux-là mêmes qui enseignent aux plus hauts niveaux, publient dictionnaires et grammaires, voire inspectent les enseignants de terrain. On a vu, p. 199, l'exemple de R. Teulat; en voici d'autres, en domaine gascon :

– M. Grosclaude au sujet de l'emploi du *-u-* pour noter le /w/ intervocalique : « l'I.E.O. lui-même a autorisé les deux façons d'écrire : **avèva** et **auèua**. Si mes souvenirs sont bons, cette tolérance a été acceptée par P. Bec, Boisgontier et Darrigrand. » (*P.N.* n° 51 de Nov.-Déc. 1975, p. 2). Or cette disposition est dans *L'application...* de 1952, p. 4 (cf. Annexe XIII).

– les auteurs du *Civadot* (parmi lesquels M. Grosclaude) ignoraient que le *í* de *haría, vesía...* était et reste prévu par ce même document de 1952, p. 7. Et dans l'*Avant-propos* du “gros dictionnaire” paru après son décès (cf. p. 185), M. Grosclaude l'ignorait toujours, malgré mes brochures, puisqu'il ouvrait le paragraphe sur ce sujet par ces mots « Nous avons pris autrefois l'habitude d'écrire... ».

– dans son article de 1986 sur l'*Anthologie populaire de l'Albret* de l'abbé Dardy, J. Salles-Loustau invoquait des “normes” totalement absentes des documents officiels de l'I.E.O. et montrait son ignorance du paragraphe final *Enclise* de *L'application...* (cf. pp. 166 et 302).

– le *Mémento grammatical du Gascon*, qu'il signait avec J.-P. Birabent en 1989, faisait écho, sans l'écarter, à la proposition de « certains linguistes [...], à des fins d'unification », de remplacer

le *(i)sh* gascon par les *-is* ou *-iss-* languedociens (p. 25); pourtant, quatre ans plus tôt, c'est l'inverse qui avait été décidé par l'I.E.O., avec même la possibilité désormais offerte au languedocien méridional de noter /ʃ/ par *(i)sh*, comme en gascon (Communiqué du *Secteur de linguistique* de 1985, p. 163 ci-dessus).

– les rééditions en graphie classique du *Gastou Febus* de Camélat par J. Salles-Loustau en 1991 et des *Fables gasconnes* du chanoine Daugé par P. Guilhemjoan en 1999 témoignent encore de la méconnaissance des ces normes par les transpositeurs (voir Annexe XVIII).

Ainsi, on parle souvent de “graphie normalisée”, mais sans jamais citer les normes appliquées, ni encore moins pouvoir donner la référence des documents qui les contiennent; on n'est donc pas dans un “état de droit”, mais dans une religion dont un dieu lointain révèle les mystères à de rares élus.

### Une écriture réservée de fait aux enseignants

Il en résulte qu'en fait, les enseignants sont pratiquement les seuls à oser mettre le gascon sur le papier. Aujourd'hui, quel épicier — comme Camélat — écrirait *Béline* ? quel cordonnier — comme Darichon — composerait *Bèth cèu de Pau* ?

Quant à la vulgarisation par l'école, même quand on y met les moyens qui manquent pour toucher la masse (cf. Kristol & Wüest cités p. 208), elle n'est pas garantie. Ainsi, lors du Colloque du 15 mars 1997 en l'honneur de Roger Lapassade (cf. p. 57), j'ai entendu les jeunes filles du Lycée lire des poèmes de cet auteur en prononçant *bèstias* {bêtes} [bes'tiœs] au lieu de [bestis], avec déplacement de l'accent tonique; on peut le vérifier encore, c'est sur une vidéo-cassette qui a ensuite été commercialisée. Et au même Colloque, un universitaire a prononcé en béarnais *títol* [ti'tul], avec déplacement de l'accent et *-l* sensible, alors que M. Grosclaude rappelait justement : « *l* final impossible en gascon » (1991, p. 278, *Ogeu*); mais on a vu (p. 169) que le *Mémento grammatical...* de J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau écrit un logique *títou* qui ne peut tromper.

Même les adultes de sensibilité occitaniste peuvent être découragés d'apprendre cette graphie car elle demande un gros effort, et « l'effort d'apprendre ne doit pas être un fait isolé, mais en rapport avec le milieu humain » (Sèrgi Bec; cf. Annexe XV). Voici par exemple l'aveu, en français, d'un “énarque”, maire du chef-lieu de canton béarnais où il naquit quarante-trois ans plus tôt, et depuis 2004, conseiller général de ce canton :

« La prise de conscience, qui s'est opérée à l'orée des années quatre-vingts, m'a autorisé à reparler ma langue sans honte et sans retenue, mais n'est pas allée jusqu'à l'apprentissage de son écriture pour cause de fainéantise personnelle, d'insuffisance des structures d'enseignement et du manque d'occasions pour “valoriser” cet “investissement”, ou les trois peut-être... » (Yves Sallenave, 1998).

### Et pourtant, même les “maîtres” affichent des “fautes” de graphie...

Au demeurant, même dans le petit nombre des initiés à la graphie classique, beaucoup y commettent des erreurs. Ainsi, à ne considérer que les auteurs d'ouvrages didactiques :

Les auteurs de l'ouest qui prononcent uniformément par *-[œ]* les *-a* et *-e* posttoniques commettent assez souvent l'hypercorrection qui fait noter par *-a* tout *-/œ/* posttonique (cf. pp. 71 et 143). Par exemple, à la rubrique *L'occitan au baccalauréat*, un conte de l'abbé Dardy *Lou praube Misère* {Le pauvre Misère} est transcrit *Lo prauba Misèra* (PN n° 41, Mars-Avril 1974, p. 8). Et c'est sur

sa couverture même que le guide de conversation *Que parlam* de Bayonne “affiche” deux “fautes” pour cinq mots : dans « gascon “maritima” o de “Baïona” », \**maritima* écrit avec *-a* au lieu de *-e*; et *Baïona* est mis pour *Baiona* (tréma inutile, mais il s’agit peut-être de se démarquer du basque *Baiona* !). Inversement, J.-P. Latrubesse, locuteur naturel originaire de l’ouest, et par ailleurs président de *La Civada* et coauteur du *Civadot* (cf. p. 159) écrit (1995) « Qu’èi avut lo CAPES l’an passat. Aqueth diplòme... » {J’ai eu le CAPES l’an dernier. Ce diplôme...} (2 occ.), au lieu de l’“officiel” *diplòma*...; il est vrai que, comme pour *proublème* — cf. note 15 p. 74 —, le *Palay* note la forme populaire vivante *diplòme*, qui se prononce bien en *-[e]* dans l’est.

Dans ce même article de 1995, on lit encore *malaia* {hélas} pour *malaja* (< *mal aja* [qu’il ait mal]) alors que *qu’aja* [qu’il ait] y est correct; *patuès* (2 occ.), hypercorrection pour *patoès*, déjà signalée p. 147; *qu’empaishan* au lieu de *qu’empachan*, beaucoup de Béarnais, à la différence d’autres Gascons, neutralisant l’opposition graphique (*i*)*sh/ch*; cf. G. Narioo ci-après.

L’examen linguistique des rééditions du drame de Miquèu de Camelat *Gastou Febus* par J. Salles-Loustau en 1991 et des *Fables gasconnes* du Chanoine Césaire Daugé, par P. Guilhemjoan aidé par G. Narioo en 1999 m’a donné l’occasion de relever bien des erreurs de graphie, et pas toujours imputables à la seule ignorance des normes évoquée plus haut. Pour le détail, je renvoie le lecteur à l’Annexe XVIII; les explications sont parfois complexes, mais elles reflètent les recherches qui sont pain quotidien du lexicographe soucieux de rigueur orthographique.

M. Grosclaude, dans un échantillon d’*Enciclopedia occitana* paru dans *P.N.-P.G.* 198, 5-6/2000 : *orizon*, *contemporanea*, (*indo*-)*europèu/ea*, *anniversari* au lieu de *orizont*, *contemporanèa*, *europèu/èa*, *aniversari*; sans compter les accents oubliés ou changés à l’impression. Il écrivait *Darse’n* pour *Da-se’n*, selon une pratique dont il semble le père dans sa méthode de 1977. Et *sanctificat*, malgré le document I.E.O. de 1989 (cf. p. 167). Dans le n° 202 de la même revue, de 1-2/2001, p. 4, *Qu’avem recevut...* en titre d’article; mais sans doute était-il déjà bien malade...

De G. Narioo, je ne mentionnerai que ses hésitations sur la notation de /ʃ/ : *shebit* (*ejar*, *-s*) (*La Mar de Corintia*, p. 16) et *chebite*(-ja, -gè) (*ib.* p. 60; *La bíblia valenciana*, p. 95); *esglai sha* (*P.N.-P.G.* 191, 3-4/1999, p. 9, p. 11) pour *esglacha* (cf. ALG II, 426; Darrigrand, 1969-1, p. 20); ou encore *esgarauishavan*, qui ne peut se lire que [ezgarawiʃaβœn] (*P.N.-P.G.* 206, 9-10/ 2001, p. 11), au lieu de *esgaraushavan* (cf. ALG IV, 1199), comme *Aush*.

On pourra encore signaler la notation généralisée du “futur du passé” en *-re*, y compris dans le récent manuel des conjugaisons « occitanes de Gascogne » de MM. Grosclaude et Narioo (1999). Pourtant, J. Allières le vocalisait en *a*, forme dominante dans une assez grande complexité (ALG V, 1684), et donnait les exemples « que sabí que vengora, [...] que’s demandava se vengora » (ALG V, 1616), puis y avait consacré une note dans *Estudis occitans* n° 21 du 1<sup>er</sup> sem. 1997, p. 19; P. Bec devait y revenir par deux fois (cf. Bec, 2000 et 2002).

Et pour tous les amateurs d’alcool fort — il faut bien sourire de temps en temps —, l’anarchie de l’“usage” quant au “whisky” : R. Lapassade l’écrivait *uisquí* (*Sonque un arríder amistós*, 1975-1, pp. 101, 107), le *Civadot*..., *hoísqui* (ainsi que G. Narioo, qui dut participer à sa rédaction, et en use dans sa traduction de *La bíblia valenciana*, 1994, p. 132). Plus sagement sans doute, Bianchi et Viaut (1995; cf. p. 170) et *Atau que’s ditz* (cf. p. 175) ont renoncé à une orthographe gasconne et accepté *whisky*, ce dernier avec *hoísqui* en « variante graphique » (p. 16, mais omis v° whisky); et chaque graphie gasconne correspond à une réalisation différente : [wis'ki, 'huiski, 'hwiski] !

### ...et les dictionnaires, leurs hésitations et leurs désaccords

Les associations liées à l’I.E.O. n’ont encore publié aucun dictionnaire dans le sens gascon-français, sauf à mentionner le lexique de quelque 1900 mots de *Lo gascon lèu e plan* “LGLP” (M. Grosclaude, 1977). Dans l’autre sens, il y en a plusieurs.

Ainsi, dans le *Civadot* (cf. p. 159), le premier paru, avec 7 000 entrées, on trouve *es.hlaquit* (entrée : las,-se), *eslamar* (flamber), *es.hlor* (fleur), *esloish* (lâche, relâché) et *es.hloronc* (furoncle); *prabar* (croître) et *pravar* (grandir, grossir, pousser); *rebomb* (écho) et *rebom* (répercussion); *regde* (rigide) et *rede* (raide); *saussar* (saucer) et *saucar* (tremper); *boçon* (bouchon) et *tirabosson* (tire-bouchon); *quarrat* (carré, oreiller) et *carrat* (foulard).

Dans *Atau que’s ditz...* (cf. p. 175), “approuver” se dit *aprovar* et “prouver”, *probar*; “cavalier”, *cabal(i)èr* et “chevalier”, *cavalièr*; “combles”, *trabatèrs* et “poutre”, *travetèra*; “imperceptible”, *qui n’ei pas perceveder* ou *de mau percèver* et “apercevoir”, *apercéber* (“percevoir”) manque; “indulgent”, *brabe* et “inoffensif”, *brave*; “extension”, *extencion* et “tension”, *tension*; “inoffensif”, *inofensiu* et “offensif”, *ofenciu*; “sauce”, *saussa* et “saucisse, saucison”, *saucissa*, *saucisson*, *saucis-sòt*; “éboulement”, *esborolh* et “s’écrouler”, *esborroar-se*; “égratigner”, *esgarraishar* et “égratigner”, *esgarrachada* etc.

Dans la notation classique ajoutée par J. Miró au *Dictionnaire de la Grande-Lande d’Arnaudin* (cf. p. 179), *assan* et *bròc-açan* “aubépine”; *só-hís* et *hiçar* et dérivés; *cuvèu* et *cuba*.

Et a fortiori, ces divers dictionnaires ne s’accordent pas toujours : *coenta* (LGLP) et *cuenta* (PDFO-B, *Atau...*); *vesía*, *haría* (LGLP, Fiches de grammaire...) et *vesia*, *haria* (PDFO-B, *Atau...*); *hitge* (LGLP, PDFO-B, etc.) et *hidge* (*Que parlam*); *en.honsar*, *arrevirar* (PDFO-B) et *en.honça(r)*, *arrebirar* (*Que parlam*); *foncion*, *santuari*, *paishèth* (PDFO-B) et *fonccion*, *sanctuari*, *paishet* (*Atau que’s ditz*); *arrepè*, *tutèth* (PDFO-B, *Atau...*) et *arrepèr*, *tutet* (Miró dans Arnaudin).

### ... tandis qu’une grande maison d’édition affiche des “fautes” de lecture

La contrepreuve vient de nous être fournie par le célèbre éditeur Assimil publiant *Le gascon de poche* sous la signature de M. Jean-Marc Leclercq (2004), avec la « collaboration de Sèrgi Javaloyès, écrivain ». Le livre est sympathique, et met le gascon, comme d’autres langues d’oc, au même rang que des dizaines de langues du monde, ce qui mérite d’être noté.

L’auteur use de la graphie classique sans s’en expliquer, ce qui, au demeurant, ne devrait pas poser de problème dans la mesure où il “sous-titre” tout mot gascon dans une notation phonétique qui lui est propre (ou peut-être à la collection). Mais il a dû puiser sa connaissance de la langue dans les livres plutôt que dans la parole vive; aussi, malgré son “collaborateur”, il est tombé dans la plupart des pièges que les insuffisances de la graphie occitane tendent à qui n’est pas préalablement un bon gasconophone. D’où quelques monstres phonétiques :

– surtout *n* en finale ou intérieur et *r* en finale, trop systématiquement amuïs : *con* [koû], *son-que* [soûké], *arron* [arroû], *pipèr* [pipè]; au lieu de [koun, sounké, arroun, pipèr];

– *-s* final à peu près toujours noté [s], dans l’ignorance de sa sonorisation en [z] devant sonore (*b, d, g, v*), *l, m* et *n* : *las vacas* [lass bakos]; au lieu de [laz bakos];

– *-a* de l’article *era* donné pour [-o] au lieu de [-a].

### Quant au scripteur ordinaire...

On imagine ce qu'il en sera pour le scripteur ordinaire, dont l'écrit "classique" sera subordonné à la révision de quelques "spécialistes" qui n'hésitent pas parfois à corriger la langue des auteurs elle-même... sans pour autant éviter les erreurs. Et sans cette révision, cet écrit fourmille d'erreurs parfaitement excusables, certes, de la part de locuteurs naturels qui n'ont jamais appris le latin ni étudié la philologie, mais qui achèvent de déconsidérer la langue. Ainsi en est-il de la chronique *Marcat biarnés* ("Marché béarnais") des quotidiens palois, de la plume d'un sympathique conteur, paysan à la retraite, que son voisin M. Grosclaude dut convaincre d'écrire en graphie classique; pour ne citer que les trois morceaux gascons d'un billet de 2002 : \**darrerement crevat* pour *darrèrament crebat*; *que p'ocupat per abituda d'aqueras cointas, a bos de har !* pour *que v'ocupatz per abituda d'aqueras coentas, a vos de har !*; *la besti poeirida* pour *la bèstia poeirida*.

Et même « *L'Associacion democratica d'Artics* [qui] a écrit en occitan une lettre très élogieuse pour André Labarrère », association de gens supposés "plus instruits", puisque leur commune s'enorgueillit de plaques de rues bilingues, le béarnais y étant évidemment écrit en graphie classique.

Voici les passages de cette lettre tels qu'ils ont été publiés par *L'Éclair* du 7 juin 2002, avec en synopsis la graphie classique correcte, les différences étant notées en gras :

« ...un hemna qui poishqui dab energia promover e defender lo País a Paris.

« Patatras ! Malàja, aqueste cop t'es plan enganàt lo Dede. Que's impausas lo David : qu'es cadut suu cap o que ? vienguda de la toa part, la manobra n'ei pas abile. Nosauts biarnés, e qu'at savs plan, n'aiman pas recéver ordis d'aquet escandilh, de plegar la rea ei passat de moda...

« Lo tocamaneta ? no'n sap pas ha; la cortesia legendari e de cops rusada de noste, n'a tot faus...

« Aus qui dénégan noste cultura, qui mesprésan la lenga occitana d'inc a esta's shords a tota discutida, que disem no. Au reveder Dede, mes per un cop, que t'ès enganat. »

Traduction – « ...un femme [allusion à l'homosexualité du destinataire] qui puisse avec énergie promouvoir et défendre le Pays à Paris.

« Patatras ! Hélas, cette fois tu t'es bien trompé Dédé. Tu nous imposes le David [Habib, comme candidat socialiste aux législatives] : tu es tombé sur la tête ou quoi ? venue de ta part, la manœuvre n'est pas habile. Nous autres Béarnais, et tu le sais bien, nous n'aimons pas recevoir des ordres de ce genre, plier l'échine est passé de mode...

« Le tocamaneta ? ["touche-petite main", surnom d'A. Labarrère... et de bien d'autres hommes politiques qui serrent facilement la main] il ne sait pas faire; la courtoisie légendaire et parfois rusée de chez nous, il a tout faux...

« À ceux qui renient notre culture, qui méprisent la langue occitane jusqu'à rester sourds à toute discussion, nous disons non [allusion probable au fait que A. Labarrère n'a jamais caché son hostilité à l'altération par les occitanistes du béarnais, qu'il parle depuis son enfance]. Au revoir Dédé, mais pour une fois, tu t'es trompé. »

La plupart des fautes d'orthographe concernent des accents qui manquent ou sont mis à tort; or ils sont essentiels en graphie classique pour déterminer l'ouverture de *o* [o] ou [u] et celle de *e* [ɛ] ou [e], et ailleurs pour marquer l'accent tonique; et les autres fautes renforcent l'impression que les

« ...un hemna qui poishqui dab energia promóver e defénder lo País a París.

« Patatràs ! Malaja, aqueste còp t'ès plan enganat lo Dedé. Que'ns impausas lo David : qu'ès cadut suu cap o qué ? vienguda de la toa part, la manòbra n'ei pas abile. Nosauts biarnés, e qu'at saps plan, n'aimam pas recéber ordis d'aqueth escandilh, de plegar la rea ei passat de mòda...

« Lo tòcamaneta ? no'n sap pas har; la cortesia legendària e de còps rusada de noste, n'a tot faus...

« Aus qui denegan noste cultura, qui mespresan la lenga occitana dinc a està's shords a tota discutida, que disem no. Au revéder Dedé, mes per un còp, que t'ès enganat. »

auteurs ne maîtrisent vraiment pas l'orthographe classique... (Et quant à la langue, *discutida*, pour *discuta* ou *discussion*, est une cuistrerie déjà condamnée par *La réforme...* de 1950 ; « tu es tombé sur la tête », « il ne sait pas faire » ou « il a tout faux » sont des calques du français parlé contemporain, ignorés du béarnais classique).

### Une gageure : la « première dictée occitane » à Orthez (31 janvier 2004)

Cela n'empêche pas l'occitanisme d'organiser sa « dictée occitane » à l'instar de Bernard Pivot. Ainsi, le 31 janvier 2004, en même temps que dans d'autres « villes occitanes », *Per Noste* en organisait à Orthez la version béarnaise. Elle avait été largement annoncée par une série d'articles de presse, avec invitation pressante d'arriver à l'heure, la salle n'offrant que « 80 places accessibles » (*L'Éclair* des 31 janvier/1<sup>er</sup> février). La presse en a rendu compte sur près d'une demi-page du format « tabloïd » (*L'Éclair* du 2 février), avec en pré-titre « ORTHEZ - Succès de la première dictée occitane », même si la « cinquantaine de candidats » était loin d'avoir rempli la salle.

J'ai déjà fait mes réserves sur le fond de cette affaire, p. 79. Ici, je m'attacherai au problème orthographique lui-même. D'emblée, les organisateurs ne cachent pas les difficultés inhérentes à la graphie, en dehors de tout piège artificiellement tendu :

« Ils étaient là pour écrire une dictée, pas une de celles, tortueuses à souhait, de Bernard Pivot, non. Mais pour qui ne connaît pas les subtilités de la langue d'ici, ou pour celui qui n'en connaît que le parler, cette dictée avait bien des pièges. C'est que les accents sont autant de subtilités selon qu'ils soient [sic] graves ou aigus. D'ailleurs, même notre ordinateur ne connaît pas les accents graves sur le "o", si bien que notre reproduction de la dictée est bourrée de fautes ! »

À cela s'ajoute la difficulté majeure qui tient en l'absence de dictionnaire(s) et grammaires de référence, tellement sont nombreux les flottements qu'on peut déceler dans les ouvrages disponibles, comme nous venons de le voir. Dire qu'il y a faute ou non relève alors d'un arbitraire certain. Un exemple : Lapassade a écrit « lo qui shiulava tant hòrt » {celui qui sifflait si fort}, prononcé [...tan hòrt] selon les normes classiques; le texte publié le 2 février porte « ...tan hòrt », prononcé [...ta hòrt], selon la forme enseignée par la plupart des grammaires occitanistes, mais celle choisie par Lapassade est aussi très répandue dans le domaine gascon et parfaitement légitime (*Ligam-DiGaM* n° 19, pp. 33-48); dès lors, aurait-on compté une faute au candidat qui aurait écrit comme Lapassade ? rien ne permet de le savoir a priori.

De fait, le palmarès laisse songeur :

– parmi les 4 « juniors » primés, le 1<sup>er</sup> ex-aequo est le fils de deux militants, son père étant le 3<sup>ème</sup> des « confirmés »; la 3<sup>ème</sup> ex-aequo a le même patronyme qu'un enseignant, militant très engagé; l'autre 3<sup>ème</sup> a le même patronyme que l'enseignant qui lisait la dictée;

– parmi les 3 « débutants », la 3<sup>ème</sup> a le même patronyme qu'un autre enseignant, militant;

– parmi les 3 « confirmés », le 1<sup>er</sup>, avec une faute, est David Grosclaude lui-même, fils de Michel, président de l'I.E.O. et « patron » de presse occitaniste (*La Setmana, Plumalhon...*); le 2<sup>ème</sup> est me semble-t-il un militant, et le 3<sup>ème</sup> aussi, certainement, père d'un des deux 1<sup>ers</sup> juniors.

Au total, donc, sur dix lauréats, 3 (ou même 4) sont des militants, voire des professionnels de l'occitanisme, 3 autres ont des patronymes de militants (simples coïncidences ?), et 4 (ou seulement 3) paraissent étrangers au « sérail ».

Il n'est pas question, certes, d'y voir quelque tricherie, mais il apparaît clairement que très peu de personnes ont accès à la graphie classique en dehors des cercles d'enseignants-militants; et le

3<sup>ème</sup> et dernier des lauréats confirmés, militant de longue date mais pas enseignant, a quand même 5 fautes pour un texte relativement court et « sans pièges ».

### Premières conclusions

Je ne pense pas qu'il faille dramatiser après le constat de toutes ces faiblesses et erreurs, inhérentes à tout système qui fait appel, peu ou prou, à l'étymologie; la graphie moderne en est un aussi : celle de l'*Escole Gastou Febus* connaît l'hésitation entre *-c-* et *-ss-*, et le système dérivé que je proposerai plus loin (pp. 307 sqq.), celles entre *v* et *b* d'une part et celle entre *-e* et *-a* posttoniques (devenus *-ë* et *-e*) d'autre part. Souvenons-nous en effet qu'il a fallu au français des siècles et un état puissant pour parvenir à une certaine fixité dans sa graphie, et beaucoup encore sont "fâchés" avec l'orthographe. Alors pour une langue romane qui a si peu de linguistes familiers du latin et si peu d'heures d'enseignement, il faut être très, très modeste, et accepter un écrit à la graphie hésitante : la parole vivante et l'usage fréquent de la langue, même à l'écrit, valent infiniment plus qu'un sans faute à la dictée !

Au fond, nous sommes à peu près au même point qu'il y a cinquante ans, quand P. Bec écrivait : « une foule de détails reste à élucider : étymologies douteuses interdisant une fixation graphique définitive [...] » (cf. citation complète, p. 147).

### Et si l'enseignement redécouvrait la graphie moderne ?

Mais j'ai évoqué p. 75 l'intérêt d'une graphie moderne, lisible par les locuteurs naturels : eux seuls peuvent constituer l'environnement linguistique indispensable aux écoliers pour que l'enseignement de la langue ne se réduise pas à une matière scolaire parmi les autres. Qui plus est, l'état sociolinguistique de la langue et le peu de temps dont on dispose pour en enseigner l'écriture et la lecture militent de toute façon pour un maximum de simplification. Nina Catach (1988, p. 102) le disait pour le français :

« Non seulement la communication culturelle s'est profondément transformée (mass media, techniques d'écriture, place amoindrie des études "humanistes" et de la littérature, introduction généralisée de l'informatique, etc.), mais le poids des contraintes orthographiques pèse aujourd'hui non sur une minorité, mais sur l'ensemble de la nation. Ce poids est trop lourd, nous dirons même qu'il est trop cher :

« Le coût de l'information orthographique, démesurément redondante... apparaît exagéré, surtout si l'on y ajoute le coût de l'apprentissage donnant accès à cette information : ... neuf ans d'études, sans que pour cela les résultats apparaissent tellement probants » (N. C., Rech., p. 951).

Alors pour les langues d'oc... Ainsi, pour le provençal, dès 1980, le grand poète provençal et occitaniste Serge Bec avait annoncé son retour à la graphie mistralienne dans une *Lettre ouverte aux occitanistes* placée « en guise de préface » au début d'un recueil de poèmes *Siéu un país*. Avec son aimable autorisation, je la reproduis en Annexe XV.

Et si G. Kremnitz estimait que « ceux qui écrivent la langue avec le système Roumanille/Mistral le font avec plus de soin » (cf. plus haut, p. 198), ce n'est peut-être pas un hasard : chacun fait mieux ce qui est à sa portée, l'excès de difficulté décourage.

En tout cas, conscient de l'attachement populaire à la graphie moderne, le bimestriel du Parti nationaliste occitan *Lo Lugarn* paraît désormais avec le double titre *Lo Lugarn - Lou Lugar* et publie des articles dans la graphie choisie librement par les auteurs (n° 79, Estiu 2002).

Dernier exemple, en juillet 2003 a paru *L'occitan Haut-Alpin - Parler de la Vallée de Val-louise*, dont tous les textes en oc sont dans une graphie moderne de type mistralien, malgré le mot "occitan" du titre...

Et nous n'avons pas à craindre pour le fond même de ce qui est écrit. Philippe Carbonne, naguère président de l'I.E.O., pouvait écrire récemment à propos d'un recueil de poèmes du provençal d'Italie Sergio Arneodo, *Danso di Sesoun* : « Tout ce qui s'écrit de fort en langue d'oc n'est pas forcément vêtu de graphie perbosc-alibertine. » (*Lo Gai Saber*, n° 484, 2002, p. 239).

Mais en attendant que la sagesse pédagogique rouvre l'École à la graphie moderne, on peut toujours essayer d'améliorer la classique; il conviendra ensuite de proposer une graphie moderne elle-même améliorée pour mieux répondre aux besoins actuels de la société gasconne.

## Chapitre III

### Graphie “classique” ou graphie “moderne” ?

Ainsi, en quarante ans de pratique, les occitanistes gascons n’ont pas réussi à rendre leur graphie classique populaire parmi ceux qui parlent encore la langue couramment. Mais alors, comment et pourquoi cette graphie classique a-t-elle été adoptée par l’enseignement ? Répondre à cette question nous amènera à découvrir les erreurs congénitales qui vicent cette graphie.

#### I – Comment l’orthographe classique a-t-elle été introduite ?

##### Les premiers adeptes de la graphie classique

L’historique des graphies gasconnes nous a montré que Palay est semble-t-il le premier à avoir usé de la graphie classique pendant une courte période (p. 126).

Girard (p. 129) et autres Gascons des cercles occitanistes toulousains devaient suivre, et rester fidèles à ce système; le haut-commingeois Sarrieu s’y rallia un certain temps (p. 131); vint enfin Philadelphie de Gerde (p. 133). On peut même signaler la curieuse graphie du médoquin Jean Cornord, qui signait Jean d’Aquitaine : notant /u/ par *ou* et /b/ ou /β/ uniformément par *b*, il écrit néanmoins par *-a* la finale féminine (cf. *Reclams*, 1927, p. 64; 1928, p. 61). Voilà pour les auteurs nés avant 1900. Ensuite, il y eut la génération des “jeunes” occitanistes d’après la Libération, Pierre Bec et Bernard Manciet étant les plus connus. Mais ce furent des “pratiquants” individuels.

##### Le rôle essentiel de *Per nouste*

Pour que l’on passe à une pratique organisée, et essentiellement dans le monde scolaire, il fallut attendre la naissance de l’association *Per nouste* en 1960, dont on a vu que les membres les plus actifs furent des enseignants du second degré (cf. p. 78).

Qu’est-ce donc qui a motivé ces enseignants béarnais à rejeter la graphie moderne des Félibres qui fonctionnait depuis plus d’un demi-siècle — sans compter les écrits du XIX<sup>e</sup> s. qui n’en étaient pas bien éloignés — pour adopter et propager la graphie classique occitane ?

Les oppositions de générations et de compositions sociologiques décrites pp. 78-79 semblent avoir été déterminantes, bien plus qu’une quelconque étude technique des mérites comparés des systèmes en présence. Dès le n° 1 de la revue *Per nouste* de juin 1967, p. 12 bis, en effet, le “corporatisme” affleure quand les enseignants qui président à ses destinées présentent ainsi un poème écrit en graphie moderne des Félibres :

« Nous publierons dans ce bulletin des textes dans les deux graphies. Nous ne cachons pas, en tant qu’enseignants, notre préférence pour la graphie normalisée en usage dans les Universités - à la fois plus claire et plus logique. »

L’usage universitaire est donc mis en premier, sans doute parce que le mot “université” est tout auréolé de prestige pour ces enseignants du secondaire — on est un an avant la contestation massive de mai 1968 — et les qualités de la graphie “normalisée” sont affirmées, sans preuve particulière. À la vérité, mis à part M. Grosclaude, ce sont tous des béarnophones de naissance, qui ont une connaissance intime de la langue à laquelle ils sont profondément attachés (cf. Annexe XVI); ils ne se sont donc pas méfiés des pièges que cette graphie tendrait bientôt à de moins experts.

Une page de ce même numéro, *Comment lire le gascon* (pp. 16-17), limitait en effet à trois règles ce qu'un gasconophone a besoin de savoir pour s'y retrouver. Pourtant, cela dut créer un choc parmi les premiers lecteurs béarnophones, dont témoigne en particulier un billet publié dans le numéro suivant. Il émane d'une vieille mercière d'Orthez, héritière d'une lignée d'écrivains béarnais célèbres (cf. pp. 120-123), membre elle-même de l'*Escole Gastou Febus* depuis 1921 (*Reclams* n° 5, May 1921, p. 80) et certainement pourvue d'un bagage littéraire enviable :

« Je ne sais pas du tout pourquoi ceux de PER NOUSTE écrivent en Français d'aujourd'hui, et non pas en latin, ou ne parlent pas comme le défunt Tuoldus. Il faut savoir ce que vous voulez : le parler béarnais de tous les jours comme il se parle en différents lieux et s'écrit de même avec ses particularités qui changent d'un endroit à l'autre, ou si vous voulez revenir "aux sources savantes" [en français dans la lettre] pour mieux se faire comprendre de Vladivostock à Quimperlé avec un espéranto sans saveur. Avec ça, merci quand même de laisser une petite place à ceux qui ne sont ni instituteur, ni professeur, et qui ne savent lire que de l'écriture, et non pas de la "graphie". Je vous salue, Maître, et portez-vous bien toujours. » (Marguerite Lafore, rue des Jacobins, Orthez, *Per nouste* n° 2, Oct. 1967, Courrier des lecteurs, p. 23; traduit du béarnais.)

Malheureusement, les dirigeants de *Per nouste* ne surent pas entendre cet avertissement et jugèrent sans doute qu'avec quelques explications, leur message finirait par passer. M. Grosclaude fut donc chargé de présenter la nouvelle graphie dans ce même n° 2 de la revue, les Béarnais béarnophones de l'association ayant apparemment jugé plus importante la compétence supposée de ce Lorrain qui avait suivi des stages que la connaissance intime qu'ils avaient eux-mêmes de leur langue ancestrale.

### Un article de Michel Grosclaude (1967)

Ainsi, tandis qu'en 1583, le pasteur béarnais Arnaud de Salette expliquait en béarnais à ses confrères francophones, venus convertir le Béarn, comment lire et bien prononcer le béarnais écrit selon sa tradition, en 1967, c'est en français qu'un Français du nord va expliquer aux Béarnais comment lire et prononcer leur langue, écrite en rupture avec cinq siècles de tradition adaptée ! Voulant « traiter cette question, au moins une fois, de façon complète », il le fait en cinq pages et demie sous le titre *L'orthographe occitane normalisée* : mélange naïf — on veut bien le croire — d'informations objectives et de morceaux de propagande occitaniste peu scrupuleuse, cet exposé est tellement caractéristique du discours occitaniste que j'en commente de larges extraits en Annexe XVII.

À la base, il y a le concept de langue occitane unique incluant même le catalan, et qui ne s'est divisée en dialectes que par la faute de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539. Or la « graphie occitane normalisée » commune à tous les dialectes d'oc va y remédier et « rendre à la langue occitane, et sa dignité de langue, et son unité d'autrefois ». Mais on ne rompt pas avec l'œuvre des Félibres, on la « pousse [...] plus en avant encore ».

Accessoirement, ce système, basé sur la graphie des troubadours, doit permettre la lecture des textes anciens et « en écrivant les mots d'une manière plus conforme à leur étymologie, [...] mieux mettre en lumière la parenté [sic] entre la Langue d'oc et les autres langues Romanes. »

Suit un exposé pratique des principales règles de la graphie de l'I.E.O., passées de trois à sept depuis le n° 1 de la revue... Et l'auteur termine par cinq alinéas qui veulent rassurer les lecteurs réticents : la graphie ne change pas la langue, le béarnais reste lui-même et « quelques minutes suffisent généralement » pour apprendre à lire.

Bien sûr, tout cela est plein de contre-vérités que je dénonce, preuves à l'appui, dans mon commentaire. Cela montre en tout cas que M. Grosclaude est déjà parfaitement imprégné des thèses occitanistes sur la graphie, y compris le mythe de la lecture facile des textes anciens grâce à elle. Ce qui a fait écrire : « Dans la querelle des orthographes, la graphie occitaniste était un dogme auquel il ne dérogea jamais. » (Laborde-Balen, 2002, p. 416). Mais en 1967, M. Grosclaude est encore techniquement assez faible sur le sujet; dix ans plus tard, sa méthode *Lo gascon lèu e plan* témoignera d'une bonne maîtrise de l'affaire.

Ce qui me paraît essentiel, c'est cette phrase : « Vous avez de votre langue une connaissance auditive et non visuelle. Vous ne la reconnaissez pas en la voyant, mais en l'entendant. » Non seulement ces enseignants à l'esprit délié minimisent l'effort que demande l'adoption de règles de lecture fort différentes de celles du français auxquelles les gens sont habitués, mais encore ils s'adressent à des béarnophones confirmés, comme eux-mêmes.

Or pour ces gens-là, leur connaissance de la langue leur cache les défauts du système pour qui veut retrouver un oral qu'il ne connaît pas : tout comme « les poules du couvent couvent » ne pose aucun problème de lecture au francophone habituel, « **Jan** que minja **plan** » {Jean mange bien}, par exemple, n'en pose pas davantage au gasconophone habituel qui fait bien la différence des deux **-an** et lit [jan ke 'minjœ plã/plãŋ].

Mais étant seuls interlocuteurs de l'Éducation nationale sur ce sujet, les animateurs de *Per nouste* vont bientôt faire adopter leur point de vue dans un document officiel.

### Un document officiel (1972)

Du n° 8 de Septembre-Octobre 1968 au n° 66 de Mai-Juin 1978, l'une ou l'autre page intérieure de la couverture de la revue *Per Noste* allait donner un résumé des règles de lecture de la graphie classique, suivi de quatre justifications du choix de cette orthographe; d'abord sous le titre « Apprenons à lire le gascon-béarnais dans son orthographe normalisée » (jusqu'au n° 45 de novembre-décembre 1974), puis sous celui plus général de « Comment lire le gascon : (Albret, Armagnac, Ariège, Bazadais, Béarn, Bigorre, Chalosse, Comminges, Gironde, Landes, Lomagne, Marensin, Médoc...) ». Puis, du n° 67 de Juillet-Aout 1978 au n° 179 de Mars-Avril 1997, on ne publia plus que le résumé des règles.

Or la page entière, sous son premier titre, fut reprise en page 3 d'une brochure de la fin de 1972, *L'occitan au baccalauréat - Fascicule gascon - Programme agréé par la Commission Académique pour l'Enseignement des Langues et Cultures Régionales*. Cette commission est l'éditeur de la brochure qui était en vente au *Centre régional de Documentation pédagogique* (P.N. n° 32, 9-10/1972, p. 2); c'est donc une publication officielle de l'Éducation nationale.

Un texte de Roger Lapassade présente la brochure comme un « embryon d'anthologie occitane destiné aux Classes Terminales de l'Académie de Bordeaux ». Ont également collaboré à sa préparation cinq autres professeurs, pour la plupart de l'équipe orthézienne de *Per nouste*. Mais il est vraisemblable que tous n'ont pas eu connaissance de la page introductive sur la graphie.

### Des règles de lecture lacunaires, voire erronées

L'examen attentif de cette page révèle en effet nombre de lacunes, d'approximations et même d'erreurs :

Ces règles de lecture ne concernent que les graphèmes *o*, *ò*, *a* « dans les terminaisons », *r* final, *v*, *ish* ou *sh*, *ch*, *lh* et *nh*. Sont notamment omis *ó*, *n* final et *th*, généralement final; et dans une lettre publiée au Courrier des lecteurs du n° 89 de Mars-Avril 1982 mais restée sans suite, Éric Gonzalès regrettait l'absence de *j* valant /ʒ/ ou /j/ selon les lieux, de *u* « accolé à une voyelle formant diphtongue » et valant /u/, de *-ia* se réduisant parfois à /i/ et du mot *òc* toujours prononcé /o/.

– ce qui est dit de *a* « dans les terminaisons » concerne en fait le *a* posttonique, qui se rencontre dans le corps des mots composites comme les adverbes en *-ment* et les composés par soudure verbe + nom comme *abusacaishaus*; inversement, le *a* des proclitiques atones comme les articles *era* et *la* ou la préposition *enta*, bien qu'en « terminaison », n'est jamais « posttonique » et justiciable des prononciations indiquées; la prononciation [u] que l'on rencontre en Médoc est ignorée, alors que *L'application...* de 1952 (p. 144 ci-dessus et Annexe XIII) en faisait déjà mention;

– dire que « r final est toujours muet » est faux et marque les lacunes des auteurs qui semblent n'avoir jamais rencontré *que cor*, *lo car*, *la tor*, *lo tòr*, *l'abòr*, *esquèr*, *eslur* etc. {il court, le char, la tour, le gel, l'automne, gauche, avalanche}; certes, la graphie classique que je propose note ces mots par *-rr* (voir p. 276), mais pas celle de l'I.E.O. enseignée par l'École;

– relève d'un «à peu près» regrettable le fait de dire du *v* qu'« entre deux voyelles, on le prononce tantôt B, tantôt comme le W anglais. Ainsi suivant les régions, on dira : que cantabi ou que cantawi. » Cela donne l'impression que ce n'est qu'une affaire de « régions », alors que dans la vaste portion du domaine gascon où certains *v* intervocaliques se prononcent [w], un grand nombre d'autres se prononcent [β] comme dans *alavetz*, *devarar*, etc. {alors, descendre} (voir p. 253);

– enfin, il est faux de dire que « CH se prononce TCH » : non seulement certains *ch* de la graphie I.E.O. se prononcent partout [ʃ] (*chivau*, *chapèu*... {cheval, chapeau}) au point que nombre d'auteurs les notent aujourd'hui par *sh*, mais encore ce qui est [tʃ] en certaines régions est [tj] dans d'autres et [j] simple dans une troisième série de régions (voir p. 263).

Certes, tout cela devient bien compliqué et on risque d'effrayer l'utilisateur; mais est-ce bien honnête de cacher ainsi la difficulté, si on en est conscient ? Et si on l'ignore, cela dénote alors une méconnaissance de la phonologie du gascon dans son ensemble, ce qui est bien triste pour la langue qu'on est censé enseigner avec la compétence voulue.

Mais peu importe, comme en 1967, toute difficulté est écartée par un encadré qui barre toute la page :

En résumé, l'ORTHOGRAPHE NORMALISÉE NE CHANGE EN RIEN VOTRE PRONONCIAION HABITUELLE.
--

Heureux temps — en 1972 — où Robert Lafont pouvait écrire, après avoir fait passer l'épreuve d'occitan du Baccalauréat à Mende (1973, p. 38) :

« ces interrogations étaient de bien curieux dialogues. Venaient vers nous, enseignants qui n'étions qu'auditeurs attentifs, des jeunes filles et des jeunes garçons capables de tout dire dans leur langue, qu'ils appelaient cependant "patois". On n'avait qu'à les écouter, [...]. Le dialectologue enregistrerait en marge d'une feuille de notes tel trait phonétique mal connu. Le linguiste ou l'écrivain reconnaissaient un tour syntaxique d'une parfaite intelligence. [...] Il fallait "noter" cette matière humaine brute. Noter une langue que l'examiné connaissait quelquefois plus spontanément que l'examineur. »

### D'étonnantes justifications du choix orthographique

Les justifications du "pourquoi" de cette orthographe ne sont pas moins approximatives :

« – PARCE QUE : Elle est adoptée par tous les Occitans (Gascons, Limousins, Languedociens, Provençaux). Elle permet donc une lecture facile de textes écrits dans tous les dialectes. »

Je renvoie à la p. 206 pour ce qu'il faut penser de la première assertion... Quant à la « lecture facile de textes écrits dans tous les dialectes », ce n'est vrai qu'à condition de n'avoir pas à la faire à haute voix; il suffit d'entendre un Languedocien lire du gascon et réciproquement.

« – PARCE QUE : Elle permet de mieux mettre en lumière la parenté de notre langue avec les autres langues romanes (Français, Catalan, Italien, Espagnol, Portugais, Romanche et Roumain). »

« mieux » que quoi ? je ne sais rien dire du lointain roumain; pour le romanche, qui n'est guère plus proche, je laisse le lecteur juge, à partir d'un court extrait d'un texte de Basse-Engadine publié dans P.N. n° 27, 11-12/1971, p. 4 :

### Romanche

Cun stainta e fadia til esa  
eir quist on darcheu reuschi da  
rablar nan ils raps per pajar il  
fit ch'el es debit al patrun, chi  
sta in ün cumün plü grond.

### Gascon graphie classique

Qu'ei dab pena e esfòrç  
que s'i ei escadut augan en-  
quèra a aplegar los sòus ta pa-  
gar lo loguèr qui deu au pro-  
pietàri, qui s'està en un vilatge  
mei gran.

### Français

C'est avec peine et effort  
qu'il a réussi cette année en-  
core à réunir l'argent pour  
payer le loyer qu'il doit au  
propriétaire qui demeure dans  
un plus gros village.

Pour le reste, si prononcer [u] ce qui est écrit *o* rapproche un peu du portugais et du catalan, l'« Occitan » qui voudra lire un texte de ces langues se ridiculiserait s'il ne les a pas apprises spécialement; et l'on s'éloigne du français, de l'italien, de l'espagnol; et écrire *sh* ce qui se prononce [ʃ] ne rapproche que de l'anglais, alors que c'est *x* qu'emploient le portugais, le catalan et l'ancien castillan.

Quant à se lire entre langues d'oc, la première strophe de *Mireio* montre vite que les différences de vocabulaire, de mots grammaticaux et de formes verbales sont un tout autre obstacle que celles de la graphie. Et le Gascon qui voudra lire *Mireio* à haute voix fera bien moins de fautes à partir de la graphie mistralienne qu'à partir de la classique, qu'il risque fort de lire à la gasconne !

### Provençal graphie de Mistral

Cante uno chato de Prouvènço.  
Dins lis amour de sa jouvènço,  
A travès de la Crau, vers la mar, dins li bla,  
Umble escolan dóu grand Oumèro,  
Iéu la vole segui. Coum èro  
Rèn qu'uno chato de la terro,  
En foro de la Crau se n'es gaire parla.

### Gascon graphie fébusienne

Que canti ue gouyate de Proubence.  
Dens las amous de sa joenessa,  
Capbat la Crau, de cap a la ma, dens lous blats,  
Umiu escolâ dou gran Oumère,  
Que la bouy segui. Coum ère  
Sounqu' ue gouyate de la terre,  
En hore de la Crau nou se n'es goayre parlat.

### Provençal graphie classique I.E.O.

Cante una chata de Provença.  
Dins lis amors de sa jovènça,  
A travès de la Crau, vers la mar, dins li blats,  
Umble escolan dau grand Omèr,  
Ieu la vole seguir. Com èra  
Rèn qu'una chata de la tèrra,  
En fòra de la Crau se n'es gaire parlat.

### Gascon graphie classique I.E.O.

Que canti ua gojata de Provença.  
Dens las amors de sa joenessa,  
Capvath la Crau, de cap a la mar, dens los blats,  
Umiu escolan deu gran Omèr,  
Que la voi seguir. Com èra  
Sonqu' ua gojata de la tèrra,  
En hòra de la Crau non se n'es guaire parlat.

Français – Je chante une jeune fille de Provence. / Dans les amours de sa jeunesse, / À travers la Crau, vers la mer, dans les blés, / Humble écolier du grand Homère, / Je veux la suivre. Comme ce n'était / Rien qu'une fille de la terre, / En dehors de la Crau on en a peu parlé.

« – PARCE QUE : Elle met mieux en lumière les origines latines de nos mots. »

Ici encore, « mieux » que quoi ? quand les Félibres écrivent *jeta*, *cantabe*, l'I.E.O. écrit *getar*,

*cantava*; qui est le plus proche des latins ‘jactare’, ‘cantabat’ ? tous écrivent *qualitat* et *car*, aucun n’est plus proche des latins ‘qualitatem’ et ‘quare’; et les français *sept*, *vingt*, *pharmacie* sont plus proches des latins ‘septem’, ‘viginti’ et ‘pharmacia’ que les *sèt*, *vint* et *farmacie/a* des Félibres et occitanistes. Au demeurant, le second principe de la graphie de l’I.E.O. est la notation phonétique des mots de formation populaire, ce que semblent ignorer les auteurs de ce document; Alibert lui-même n’a jamais invoqué ce genre d’argument en faveur de sa graphie... Et à supposer qu’une graphie quelconque révèle mieux qu’une autre les racines latines, quelle peut en être l’utilité pour la masse des locuteurs et scripteurs qui ne savent à peu près rien du latin ?

« – PARCE QUE : Elle correspond à l’orthographe dont se servaient les Anciens, à l’époque où notre langue s’écrivait journellement. »

D’un enfant, on dirait que c’est « un gros mensonge ». Cette anthologie présente en effet quatre textes médiévaux dans leur graphie d’origine, encore qu’une comparaison avec des éditions scientifiques décèle des erreurs, comme \**conte*, \**era*, \**Begorra*, \**soos*, \**non* pour *comte*, *ere*, *Begorre*, *ssons*, *no* sur les seules cinq premières lignes du For d’Oloron. Or ces quatre textes ont tous été doublés de leur transcription en graphie “classique” de l’I.E.O. dite en l’occurrence « moderne » ! Le mot *Foo* lui-même, qui atteste déjà de l’amuissement du *-r* étymologique, est transcrit *For*. Et l’on oublie évidemment de dire que les graphies d’origine correspondaient à des prononciations du temps, que *o* était /o/ et non /u/ comme aujourd’hui...

### Un choix idéologique, sans référence pédagogique

De tout cela, je pense pouvoir conclure que ces enseignants-militants d’Orthez ont avant tout adhéré à l’idéologie occitaniste : « l’Occitanie est une réalité historique remontant au Moyen âge, fondée sur une langue commune partagée avec les Catalans; elle a été conquise et mise sous le boisseau par la prétendue croisade albigeoise et la langue, interdite par l’Ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, s’est alors éparpillée en une multitude de dialectes et parlars locaux. »

Cependant, « L’important n’est pas tellement que l’Occitanie ait existé ou non dans le passé. **L’Occitanie est pour demain** : tel est l’important. Et cela est une question de volonté. » (Michel Grosclaude, *Réponse à notre ami Piquemal*, P.N. n° 54, 7-8/1976, p. 13).

Et en adoptant une graphie unifiée, on occulterait grandement la dispersion dialectale; en la fondant sur la graphie des troubadours, donc d’avant la conquête française, on rendrait à la langue sa dignité perdue.

Dans tout cela, aucune approche historique sérieuse, aucune analyse appropriée de la phonologie du gascon, aucune référence aux travaux contemporains sur les systèmes d’écriture. Comme pour le dogme de l’unicité de la langue d’oc (p. 26), on est dans l’idéologie, une foi quasi religieuse, loin de toute recherche pédagogique et linguistique. Et le document de 1972, préparé par les mêmes enseignants, reflète rigoureusement cette idéologie, avec la circonstance aggravante qu’il est un document officiel de l’Éducation nationale <sup>29</sup>.

Par la suite, la revue de *Per noste* continuera à rappeler les règles de lecture ci-dessus, mais avec quelques changements, dont certains s’expliquent bien mal :

<sup>29</sup> On devait faire mieux en 1974 : une note de l’Inspecteur d’Académie des Pyrénées-Atlantiques, publiée au Bulletin officiel de l’Enseignement du premier degré des Pyrénées-Atlantiques d’octobre, rappelait les dispositions de la loi *Deixonne* et commentait « Dans les Pyrénées-Atlantiques il y a deux langues régionales : le Basque et l’Occitan (Gascon). Il est donc rappelé aux **maîtres de l’une ou l’autre des ethnies** qu’ils doivent appliquer les instructions ministérielles etc. ». Il est vrai que ce texte avait été préparé par les occitanistes d’Orthez... (Cité par P.N. n° 45, p. 10).

– la prononciation /o/ du *a* posttonique disparaîtra curieusement à partir du n° 102 de Mai-Juin 1984, pour réapparaître avec le n° 166 de Janvier-Février 1995, tandis que disparaît la prononciation /a/ : « [...] ne se prononce jamais franchement [a], mais [œ], [o] **faible** (selon l'accent particulier de votre région). ».

– le *ch* ne sera plus mentionné à partir du n° 102 de Mai-Juin 1984;

– le *ó* n'apparaîtra que très tardivement, à partir du n° 166 de Janvier-Février 1995.

Enfin, tout rappel des règles de lecture a disparu depuis le n° 180 de Mai-Juin 1997. Ainsi, alors que la langue se parle de moins en moins et que les références orales disparaissent, tout se passe donc comme si les dirigeants de *Per noste* estimaient que la graphie classique est lue sans problème par tous les lecteurs de la revue. On en a encore confirmation dans le fait que le nouveau dictionnaire de G. Narioo et autres n'y consacre pas une ligne (cf. p. 186). Cela dénote un décrochage total de la réalité de l'enseignement, qu'explique peut-être le fait qu'il n'y a plus guère d'enseignants actifs parmi ces dirigeants. Mais les limites des hommes n'expliquent pas tout.

## II – Les défauts congénitaux de la graphie classique de l'I.E.O.

Le système classique porte en effet en lui-même bien des raisons de son échec. La plus grave, et irréparable, c'est l'erreur historique qui a cru voir dans les graphies médiévales la bonne façon d'écrire une langue réputée n'avoir guère changée depuis des siècles; la seconde, c'est l'illusion que ce qui était bon pour le languedocien le serait pour les autres langues d'oc, et en particulier le gascon, même si ces langues étaient mal connues des Languedociens, Alibert en tête.

### L'erreur de linguistique diachronique

« En tant que linguistique d'une langue particulière, la linguistique occitane fait usage des principes et des concepts qui lui sont fournis par la linguistique générale. Si donc nous tombons dans la littérature scientifique concernant l'occitan sur un énoncé qui contredit ces principes, nous devons le tenir pour hautement suspect. Par exemple, P. Bec écrit qu'à partir du 16<sup>e</sup> siècle "la langue se *maintient* [...] sans évoluer sensiblement" (*La Langue occitane*, 1995, 89), mais la linguistique générale indique que l'évolution est un universel. Si toutes les langues évoluent, la langue occitane ne peut avoir la propriété merveilleuse de se *maintenir*. » (J.-P. Chambon, 2003, p. 3).

Or la "renaissance" occitane du XIX<sup>e</sup> s. a été d'abord un enfant du Romantisme qui, découvrant la poésie lyrique des Troubadours, voulut y voir la "Langue d'oc" éternelle dans sa pureté et même son unité originelle qu'il faudrait rétablir. Et des "érudits" de terrain entendirent écrire désormais la langue moderne dans la "graphie des Troubadours", et rendre ainsi à la langue "sa dignité".

Les études linguistiques conduites depuis ont montré l'erreur de ces prémisses, comme le résumait le Pr. H. Gavel (1942, p. 4), alors Président d'honneur de la S.E.O. (cf. p. 141) :

« D'autre part, (bien que quelques-uns semblent croire le contraire), la prononciation de la langue d'oc a notablement changé, dans l'ensemble du Midi, depuis le temps de la grande floraison lyrique. Si les grands troubadours du XII<sup>e</sup> siècle revenaient parmi nous il leur faudrait certainement un certain temps, plusieurs jours au moins, quelques semaines (suivant les régions) pour arriver à la compréhension aisée de la conversation courante. C'est là encore un point qu'il ne faut pas perdre de vue. »

Concrètement, nous avons l'exemple du long processus qui, du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> s., en oc comme en oïl, a fait passer les *o* fermés romans à /u/, entraînant l'apparition simultanée de graphies en *ou* dans les deux ensembles romans de la France (pour le gascon, voir p. 103 et Lafitte, 2003-3); ou encore de la prononciation du *a* étymologique posttonique demeurée en /a/ dans l'est

du Béarn au XVI<sup>e</sup> s. alors qu'elle est aujourd'hui en /o/ (p. 110).

Quant à la graphie, nous avons vu p. 99 qu'il n'y avait jamais eu de "graphie des Troubadours", ce qu'affirme aussi avec force J.-P. Chambon (2003, p. 3) :

« Très rapidement dit : l'occitan est aujourd'hui et a toujours été à toutes les étapes de son histoire une langue dialectale, non standardisée, sans système graphique unifié, [...]. »

Dès lors, la remise en usage de la graphie médiévale par les occitanistes de Toulouse était une chimère, selon le jugement sévère d'Albert Dauzat (1955, p. 337) :

« Toulouse pouvait refaire l'œuvre d'Avignon [imposer sa langue littéraire au Midi, comme le toscan de Dante à l'Italie, ce qu'Avignon de Mistral n'avait pas réussi] et opposer, comme dans la Grèce antique, dialecte à dialecte; son école a préféré poursuivre la chimère d'une unité irréalisable en masquant le morcellement dialectal sous une orthographe médiévale. Par là, on éloignait le peuple de la littérature félibréenne en la rendant difficile à lire. On l'a éloignée encore davantage en s'écartant de la langue vivante : plus les parlars ruraux s'altèrent et s'imprègnent de français, plus les poètes occitan, par réaction, remontent aux sources historiques de la langue et donnent dans l'archaïsme. »

Linguiste occitaniste lucide, Roger Teulat (2001-1, p. 6) en convient :

la graphie classique est fondée « sur les cogitations de quelques érudits d'avant 1950, un temps où l'on s'attachait davantage à l'éminence du latin qu'au fonctionnement synchronique de la langue. »

« Le tort qu'a eu Alibert est de ne pas avoir étudié davantage la langue ancienne et sa transformation progressive dans la langue d'aujourd'hui : là est la véritable référence pour la graphie et pour la langue. » (2001-2, p. 189).

Moins avisé, ou plus idéologue, M. Grosclaude (1993, p. 788) arrête le temps au XVI<sup>e</sup> s. et écrit « que la bonne graphie béarnaise est [...] *maison*, et que, tout au contraire, *meyzou* est une graphie francisée »; or aucune règle de lecture classique ne permet de lire [ej] sous la graphie *ai*, et ce qui était noté *-on* ou *-oo* au Moyen âge se prononçait encore [ō] à la fin du XVI<sup>e</sup> s. (cf. p. 112), de telle sorte que le passage ultérieur à [u] appelait naturellement une autre graphie sans qu'elle fût pour autant « succursaliste du français » (*ib.* p. 787). Or le même auteur critique justement cette façon d'arrêter le temps dans les textes juridiques et administratifs béarnais du XVIII<sup>e</sup> s. : « refus d'accepter l'évolution de la langue parlée [...] les juristes et notables [étant] convaincus que c'étaient eux qui écrivaient la véritable langue » (*ib.* p. 788).

C'est donc sur la base d'une vision scientifiquement erronée de l'ancienne langue que s'est fondée la graphie classique, imposant à l'écrit d'oc des contraintes inacceptables en pratique et qui réservent cet écrit à une poignée de professeurs. Mais à cela, il n'y a pas de remède, car renoncer à cette erreur et tenir compte de l'évolution réelle de la langue et de celle de la graphie qui a suivi, c'est adopter une graphie moderne, donc passer tout de suite au chapitre IV!

### L'erreur de linguistique diatopique

Mais en restant dans le système classique, force est de constater qu'il est aussi établi sur l'idée que l'on peut habiller toutes les variétés d'oc avec le vêtement taillé pour le languedocien qu'Alibert appelait « central », celui de sa petite région de l'Aude (1935, 1976, p. XX); avec aussi l'idée qu'en adoptant une forme archaïque supposée mère des formes actuelles différentes, elle conviendra pour représenter toutes ces formes dans un écrit unifié (principe **D.** de *La Réforme...* de 1950 que nous étudierons bientôt, p. 236).

Or à part la filiation latine, il est bien hasardeux de penser qu'une forme ancienne — essentiellement "centrale" — est à l'origine de toutes les formes actuellement vivantes en oc. Et encore plus de croire qu'on pourra retrouver le parler vivant sous cet habit.

François Fontan (1929-1979), fondateur du *Parti nationaliste occitan*, le contestait dès son opuscule de 1969 (réédition 2002, p. 19); la graphie d'Alibert et de l'I.E.O. était pour lui :

« une graphie étymologique plus conforme au dialecte languedocien que la graphie mistralienne, mais difficile, catalanisante et **inacceptable pour l'ensemble de l'Occitanie.** »

Mais les promoteurs de la graphie classique occitane n'en ont cure, car c'est une idéologie extra-linguistique qui les guide; c'est ainsi que pour justifier les graphies classiques du XX<sup>e</sup> s. « *sor, son* et *só* (et non *sol*) » avec des consonnes finales que Salette écartait (cf. p. 113), R. Lafont (1983-1, p. 381) a pu écrire :

« ...pour nous, — autre situation d'histoire — le béarnais, sans cesser d'être béarnais, s'inscrit idéologiquement dans l'espace occitan. Pour A. de Salette, il est territorialisé par le pouvoir navarrais. »

Or sur un plan plus général, selon le constat dressé par E. Jung, une telle attitude condamnait à l'échec la *Réforme linguistique occitane* :

« Seules ont réussi, et se sont imposées sans malaise, les réformes à objet limité, qui ne recherchaient pas de but supra-orthographique, comme l'unification d'un groupe de parlers [...] » (in Nina Catach, 1974, p. 110, cité par Nina Catach, 1978, p. 90).

### **Le résultat : une graphie inutilement compliquée**

Toutes ces erreurs idéologiques aboutissent en fait à une graphie archaïsante, voire pédante, dont l'usage suppose une vaste culture linguistique bien au-dessus des moyens de la masse des locuteurs. C'est ce qu'exprime remarquablement J. Sibille (2000-1, p. 20) :

« On peut dire que la graphie normalisée note ce que Pierre Bec, à la suite de Weinreich, a appelé un dia-système et que l'apprentissage de cette graphie suppose l'apprentissage de ce dia-système. »

Tout un programme ! en voici une illustration concrète, avec une entrée du *Dic.* d'Alibert « **espitlòri**, *m.* Pìlori; désordre [...] *Étym.* inconnue, peut-être occitan. » Mistral écrit *pelòri*, *pilòri* ou *pilouri* tout en rappelant les formes romanes *espilori*, *espitlori* et *pilloret*. Selon le *Dictionnaire historique* d'Alain Rey (1992), le français a connu *pilori* (1165) et aussi *pellori* (1168), avec comme étymon possible *pila*, toutes les autres hypothèses ayant été réfutées par Wartburg. Alibert affiche ici l'attrait qu'il éprouvait pour l'inutilement savant et le compliqué qui, en l'occurrence n'est même pas catalan : en présence d'un mot d'étymon inconnu, qui d'ailleurs semble se prononcer avec *-l-* simple dans tous les parlers d'oc, il choisit une ancienne graphie qui suppose un étymon en «\*-tulorium» qu'aucun linguiste ne semble avoir cautionné. Alors que le français, à la « graphie archaïque, forgée par des pédants » selon J. Taupiac (cf. p. 210), écrit tout simplement *pilori*. De même, quand l'occitan d'Alibert écrit *setmana*, *temptar*, *ròtle*, *practica*... ce qui se prononce partout [se'm[m]ano/œ, ten'ta, 'ròlle, pra'tiko/œ], le français, écrit *semaine*, *tenter*, *rôle*, *pratique*..., sans aucune consonne étymologique amuïe et inutile...

Certes, *L'application*... de 1952 (p. 144 ci-dessus) a fait du gascon un privilégié parmi les langues d'oc, car aucune autre n'a eu droit à un semblable "document de l'I.E.O." Mais au lieu d'essayer d'en tirer tout le profit possible pour respecter les particularités de leur langue, bien des occitanistes gascons ont sacrifié celle-ci à la lettre de formes languedociennes : pour ne pas être

“succursaliste” du français, selon le reproche fait à la graphie moderne, la graphie classique occitaniste s’est faite “succursaliste” de l’occitan, sacrifiant parfois la phonologie gasconne.

Je n’en donnerai ici qu’un exemple, l’emploi de *ai* par Joël Miró dans l’édition du Dictionnaire d’Arnaudin (cf. p. 179) : en position tonique, cela correspond toujours à un *ay* d’Arnaudin, donc /aj/; mais sur les 80 occurrences que j’ai recensées en position atone (pas toujours prétonique, comme *aiguichut*, *mainatgèr*), 50 correspondent à *ey* /ej/ d’Arnaudin, dont 24 pour les seules familles de *aiga*, *aisa*, *mainat* et *mair*, et dont 10 comportent une variante d’Arnaudin en *ay* (*éyda* / *aidar* et *ayda* / *aidar*; *léyroun* / *lairon* et *layroun* / *lairon* etc.); 20 autres enfin correspondent à *ay* /aj/ d’Arnaudin, sans variante en *ey*. Et là-dessus, J. Miró a admis pour deux mots réalisés en /ej/ la variante “locale” en *ei* (*airiau* / *eiriau* et *guaitar* / *güeitar*), sans dire pourquoi il n’en a pas fait autant pour les 48 autres. Il n’y a donc aucune règle qui permette de lire à coup sûr ces graphies classiques, alors que le système admet parfaitement que ce qui s’écrit *ai talent* {j’ai faim} en languedocien s’écrive *qu’èi hami* en gascon.

De la même veine, je citerai la commune d’Eysines dont le nom s’écrivait *Ayzinas* en 1322 (*Livre des Bouillons* de Bordeaux, p. 452) et que R. Darrigrand, d’ordinaire si sage, a notée \**Aisinas* dans un extrait de Mèste Verdié (1969-1, p. 36); mais on lit *Eisinas* dans l’édition I.E.O. de 1979 de *Mèste Verdièr* (Collection *A tots*), manifestement préparée par des Girondins.

### ... et où l’on ne retrouve plus la parole

Ces exemples parmi tant d’autres montrent combien il peut être difficile de retrouver la prononciation vivante sous des graphies encombrées de lettres muettes ou aussi ambivalentes, alors que les élèves n’entendent pratiquement plus parler gascon en dehors de la classe, et que les maîtres qui l’ont appris eux-mêmes dans les livres ont rarement l’occasion d’écouter les locuteurs naturels.

Pourtant, nous savons que dans les lycées, l’enseignement « visera, au premier chef, à une compréhension et une pratique correctes de la langue vivante sous sa forme usuelle locale. » (*Arrêté ministériel du 15 avril 1988*; cf. p. 196); et plus généralement, « L’enseignement des langues et cultures régionales favorise la continuité entre l’environnement familial et social et le système éducatif, contribuant à l’intégration de chacun dans le tissu social de proximité. » (*Circulaire n° 2001-166 du 5 septembre 2001*).

Et c’est bien la conservation du gascon parlé qui préoccupe les vrais défenseurs de la langue; d’où l’interrogation que m’adressait Roger Lapassade dans une lettre du 21 juillet 1996 :

« Comment conserver une prononciation séculaire avec une graphie normalisée ? Tu le sais ? »

Même souci chez le grammairien occitaniste Ramon Chatbèrt (1983, p. 169), à qui l’on doit la révision de la *Gramatica* d’Alibert de 1935 en vue de son édition de 1976 :

« Moi, je trouve bien commode de me référer à des auteurs qui emploient — ou ont employé à un moment donné — une graphie patoisante : comme ça, on sait comment ils prononcent, eux. »

A contrario, rendant compte du livre de Joan-Pèire Baldit *Les parlers creusois* (I.E.O. & F.O.L. de Creuse, 1980, 43 pp.), un certain Carles Delalenga faisait la remarque suivante à propos de l’adaptation des règles orthographiques [occitanes] aux « parlers nordiques » :

« Ici, cependant, nous sommes bien forcés de constater (et Baldit n’y est pour rien) que les règles alibertines ne se plient pas du tout à la réalité du nord-occitan, et du marchois encore moins ! Pour preuve les exemples qu’il cite : “aiga”, “paire”, “chamin”,

“plaça”, “laiszar”, “eu estàia” (lang. : *èra*), “eu aimerà”, et qui se prononcent : *èg* (ou *èdj*), *pèr*, *shmin* (avec nasale), *piaç*, *iessà*, *ò etai*, *ò eimèr*.

« Le problème est plus grave qu’il ne semble : les Auvergnats, Limousins et Marchois, quand ils écrivent, changent de dialecte en adoptant une norme sud-occitane. Il serait plus clair de le dire en toutes lettres, plutôt que d’essayer de faire croire que “chacun doit prononcer selon son parler coutumier” : cela ne se peut pas.

« Il semble pourtant que le respect des règles essentielles de l’orthographe “normalisée” pourrait s’accompagner du respect des caractéristiques phonétiques de base des parlers nord-occitans. Cela ne plairait pas aux centralistes languedociens (et il y en a !), mais aiderait grandement à la renaissance occitane dans des pays où le culte de la norme sudiste l’a un peu entravée jusqu’ici. Il s’agit simplement de trouver le point d’équilibre entre l’affirmation de l’unité de la langue et le respect des dialectes » (*Aicí e ara*, n° 9, novembre 1980, p. 60).

Tout récemment, l’occitaniste provençal Alain Barthélémy-Vigouroux allait dans le même sens en présentant la réédition du *Dictionnaire de base français-provençal* du C.R.E.O.-Provence (Comité régional des enseignants d’occitan de Provence), dans *Aquò d’Aquí* n° 179, Novembre 2004, p. 7 :

« Les solutions les moins réalistes de la graphie classique la plus centralisée ont été atténuées en donnant aussi, soit la transcription phonétique (pour *persègui*, par exemple, ou pour les mots qui commencent par *o* prononcé *ow*, *olive*, *ofrir*, *ocupar*...) soit la forme écrite la plus proche de la prononciation (*emé* pour *ambé*), soit les deux formes (*cafir/clafir*), comme cela s’est fait aussi pour le *e* de soutien, maintenant enfin systématiquement noté entre crochets (*facill[e]*).

« Souhaitons que la pratique orthographique continue sur ce bon chemin : il n’est pas évident pour tous les utilisateurs de dictionnaires, même un peu avisés de la graphie classique, que le suffixe *-ion* se dise majoritairement *-ien*, que le *c* de *doctor* doive se vocaliser en *w*, comme le *b* de *obtenir*, mais pas celui d’*absolut*, que le *c* de *acte* disparaisse mais que le *x* de *exemple* donne un son *y*, que *espotir* ait besoin d’un *w* invisible, et que le *n* simple de *enuei* nasalise pourtant la voyelle qui précède... »

Et dans une démarche comparable à celle que je proposerai dans le prochain chapitre, ce critique use dans sa propre graphie de formes classiques qui s’écarterent du “standard” occitaniste, généralement pour mieux serrer la prononciation provençale; par exemple :

- refus du *-z-* intervocalique : *centralisada* pour *centralizada*;
- consonnes muettes éliminées : *dicionari*, *òugetiu*, *trata*, *adatat*, *pratica*, *restritivament*, *trascricien* pour *diccionari*, *objectiu*, *tracta*, *adaptat*, *practica*, *restrictivament*, *transcripcion*;
- voyelles muettes éliminées : *correspondènci* pour *correspondèncià*;
- consonnes mises en accord avec la prononciation réelle : *avans*, *òublige*, *eisèmpel*, *espressiens*, *eisiston*, *òubragi* pour *abans*, *obligue*, *exemple*, *expressions*, *exist(iss)on*; *obratge*;
- voyelles mises en accord avec la prononciation réelle : *edicien*, *trascricien*; *grafié*, *tipografié*; *òutis*, *lòugierament*, *òubragi*, *òugetiu* pour *edicion*, *transcripcion*; *grafia*, *tipografia*; *otís*, *leugièrament*, *obratge*, *objectiu*;
- mots eux-mêmes choisis dans la langue parlée : *em’*, *pajas*, *imagi*, *diversifiats* pour *amb*, *paginas*, *imatge*, *diversificats*.

Enfin, au plan lexicographique, il émet un vœu qui rejoint ma pratique, suggérée par l’éditeur, dans ma réédition 1998 du *Dictionnaire béarnais ancien et moderne* de Vastin Lespy, et que je mets encore en œuvre dans l’échantillon de *dictionnaire orthographique* en Annexe XXIII :

« Souhaitons aussi de façon encore plus pressante que tout outil de cette diffusion et de cette qualité s’oblige à l’avenir à inclure les deux graphies de l’occitan moderne, la classique comme la mistralienne, en donnant certes la primauté à l’une ou l’autre selon le choix de l’auteur du livre, mais en reconnaissant que tout usager de la langue tant soit peu cultivé a besoin de se référer alternativement à l’une comme à l’autre. »

Pour revenir à la graphie elle-même, ces tendances ne sont pas particulières au domaine d'oc; ainsi, les linguistes Claire Fondet et Fabrice Jecic présentent leur édition des écrits en dialecte d'oïl d'Eure-et-Loir de Robert Dablin (1913-1995) par cette phrase qui en dit long :

« Passionné d'archives, il a mis au point ce que l'on peut appeler une "dialectalisation graphique", c'est à dire une façon de faire passer l'oral dans l'écrit, de manière à transmettre cet oral à ceux qui veulent s'en souvenir et à ceux qui n'ont pu l'entendre. »

### **Un test : deux œuvres des années 1930 rééditées en graphie classique**

On sait que que l'annexe de l'*Arrêté ministériel du 15 avril 1988* (cf. p. 196) prescrit de « respecter strictement la graphie d'origine » des textes étudiés dans les lycées, tant par égard envers les auteurs eux-mêmes que pour informer les élèves sur les systèmes graphiques autres que celui qu'a choisi leur professeur. Ce n'est donc pas sans quelque étonnement que l'on a vu des enseignants transcrire et publier en graphie classique des œuvres écrites à l'origine en graphie moderne. Tel fut le cas en 1991 du drame de Miquèu de Camelat *Gastou Febus*, devenu *Gaston Febus* sous la plume de J. Salles-Loustau, et en 1999, des *Fables gasconnes* du Chanoine Césaire Daugé, sous la celle de P. Guilhemjoan aidé par G. Narioo.

Certes, pour ces deux rééditions, rien dans la présentation ni dans les textes introductifs ne dit qu'elles sont destinées à l'enseignement, ce qui contreviendrait formellement aux dispositions réglementaires qui s'imposent aux fonctionnaires de l'Éducation nationale. Mais comme la version d'origine de ces œuvres n'est plus disponible depuis longtemps, on peut avoir des doutes.

Quoi qu'il en soit, j'ai été tenté de les rapprocher des œuvres originales, pour m'assurer que la graphie classique avait bien respecté la langue des auteurs; hélas, j'ai dû vite déchanter. Le détail de mes constatations figure en Annexe XVIII. Les infidélités par rapport à la langue des auteurs, eux-mêmes considérés comme témoins de la langue vivante de leur temps, me paraissent confirmer ce qu'écrivait naguère le linguiste R. Teulat (2004) :

« La démonstration est faite : les praticiens ne savent pas graphier les formes populaires qui sont la langue vivante. » (p. 88).

Et encore : « les linguistes (véritables) font peu de cas en général des textes modernes écrits en occitan. Ils cherchent à cerner la langue authentique, la langue vivante, et ils ne la trouvent pas dans la façon dont elle est graphiée. » (p. 86).

### **Objectivement, la graphie moderne s'impose**

Me revient alors à l'esprit l'exhortation récente de G. Narioo à « lire les bonnes œuvres que nous a laissées le Félibrige, qui a su produire des trésors. » (cf. p. 73). Or ces œuvres ont été écrites en une graphie moderne qui reflète bien la langue parlée et l'Éducation nationale prescrit de les lire dans leur graphie d'origine. Plus facile à apprendre dans une société francophone, largement représentée par des œuvres de valeur écrites par des gasconophones de naissance, elle s'impose à qui veut aujourd'hui apprendre ou enseigner le gascon. Il reste à rééditer fidèlement les bons auteurs; ça ne coutera que quelques notes pour éclaircir les points douteux ou les graphies parfois incohérentes, et même les « linguistes (véritables) » seront ravis d'en disposer.

Mais tant qu'un nombre important de maitres auront choisi la graphie classique comme base de leur enseignement, il faudra bien la rendre plus apte à la transmission fidèle de la langue aux jeunes générations. Tel est l'objet du chapitre suivant.

## Chapitre IV

### Pour une graphie “classique” vraiment gasconne

« L’écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est. »

Voltaire, *Dictionnaire philosophique*,  
v<sup>o</sup> *orthographe*.

Même s’il est faux de dire que la graphie classique a été « adoptée par la grande majorité des Occitans » (cf. p. 206), c’est un fait qu’elle est quasi exclusivement utilisée dans l’enseignement, sans doute sous la pression d’une hiérarchie acquise aux idées occitanistes et qui semble ignorer la liberté pédagogique accordée aux maîtres par les textes officiels (cf. p. 196). Or une saine pédagogie ne peut se contenter d’un outil aussi mal adapté que cette graphie telle qu’elle est pratiquée; j’entends donc proposer quelques améliorations pour rendre cette graphie plus fidèle au gascon et moins difficile à enseigner.

Une fois écartées toutes les causes extrinsèques au système, comme le fait que les textes qui le définissent sont perdus de vue, il convient maintenant de déterminer les causes intrinsèques des difficultés rencontrées, tant dans les principes généraux que dans les règles d’application, voire dans la graphie habituelle de certains mots.

#### I – Comprendre et réviser les principes classiques

On a vu p. 143 que *La réforme...* de 1950 s’ouvrait par huit principes de graphie, **A** à **H**, que *L’application...* de 1952 a déclarés applicables au gascon. Si *La réforme...* reprend sans grand changement l’essentiel de la première partie de la *Gramatica* languedocienne d’Alibert de 1935, celle-ci n’énonce, en substance, que le principe **B**, dans les *Remarcas* qui suivent l’alphabet : notation étymologique des mots savants, sauf à procéder à quelques simplifications, et notation phonétique des mots populaires, sauf « quelques concessions à la langue ancienne » (sans toutefois dire lesquelles, ni par liste, ni par norme...). En revanche, les sept autres principes ont été rédigés spécialement pour *La réforme...* Or Alibert ne devait pas être dans une parfaite santé de corps et d’esprit à l’issue de son incarcération d’après la Libération, de telle sorte que la rédaction de ces principes n’est pas d’une extrême clarté ni cohérence et surtout, ils sont mal coordonnés entre eux.

Mais avant d’en aborder l’étude critique, il me paraît important d’observer que ces principes ne sont pas destinés à l’écrivain, gascon ou occitan, qui ne peut se satisfaire d’une langue « dans la logique d’Alibert, dans la forme *do it yourself*. Le public, il lui faut du *ready made*. » Patric Sauzet (1990, p. 35). Ainsi, quand le principe B oppose les mots de formation populaire aux mots savants, il fait appel à une notion étrangère à l’utilisateur ordinaire de la langue, comme l’écrivit R. Teulat :

« la langue fonctionnant en synchronie, le locuteur moyen ne sait pas si un mot est populaire ou savant. » (Q.L.O. n° 1, juin 1974, p. 35); et encore, « il ne sait pas faire la distinction parce qu’elle n’est pas dans le fonctionnement [de la langue]; il y a deux verbes [espia]; seule la convention orthographique (à fondement historique ici), distingue *expiar* et *espia*. » (1982, p. 52).

Sans compter les mots intermédiaires, de formation “semi-savante”, comme *exemple* cité par Teulat, dont cette graphie ne peut valoir pour rendre le provençal [eɪ'zɛmple].

C'est donc aux grammairiens et lexicographes de bien comprendre ces principes et de les appliquer. Je vais m'y essayer en donnant d'abord un bref commentaire de chacun d'eux, justifiant éventuellement la nouvelle rédaction que j'en propose, puis celle-ci en synopse avec le texte d'Alibert, et enfin l'interprétation que je crois pouvoir en donner.

### **Principe A : recours aux graphèmes de l'« ancienne langue »**

Ce premier principe mêle un vœu pieux, une intention, avec une règle : adopter les notations graphiques de la langue ancienne est une règle, dire que l'orthographe de l'ensemble des parlers occitans sera « sensiblement » la même, c'est en tirer une conséquence, c'est affirmer le but poursuivi, cela ne peut être une règle.

**A.**— *L'orthographe de l'ensemble des parlers occitans sera sensiblement unique. Elle sera basée sur l'emploi des mêmes notations empruntées en grande partie à notre ancienne langue.*

**A.**— *L'orthographe de l'ensemble des parlers occitans sera basée sur l'emploi des mêmes notations empruntées en grande partie à notre ancienne langue. Elle sera donc sensiblement unique.*

Un seul point de doute, mais d'importance : Quelle est l'« ancienne langue » de référence ? Il suffit d'observer les exemples abondamment fournis par *La réforme...* : tous sont pris dans le languedocien, et certains sont en opposition directe avec l'héritage multiséculaire du gascon consacré par *L'application...* (un seul exemple : *La réforme...* ne retient que *amb* pour “avec”, alors que c'est *dab* la forme gasconne quasi générale); c'est donc que pour *La réforme...*, l'ancienne langue ne peut être que l'ancien roman d'oc central, “langue des troubadours”; c'est sans doute l'ancêtre commune du languedocien, voire du provençal, mais certainement pas du gascon, langage *estranh* pour les anciens, de Raimbaut de Vaquèiras dans son *Descort* (cf. Bustos, 1990) aux *Leys d'Amor*.

Et cette interprétation est pleinement conforme avec ce qu'Alibert lui-même devait écrire dans son étude *La langue d'oc* publiée dans les *Annales de l'I.E.O.* deux numéros après *La réforme...* :

« Dès la naissance de notre langue, le *gascon* et le *catalan* ont des caractères phonétiques bien tranchés qui les distinguent de la langue des troubadours. Cependant, les futurs dialectes sont déjà reconnaissables : *limousin*, *auvergnat*, *provençal*, *languedocien*, *dauphinnois*. L'unité de la langue des troubadours était toute relative. » (1951, p. 53)

Or en appliquant les principes au gascon par un texte autonome, *L'application...* ne peut se référer qu'à l'ancien gascon qui jouit, notamment sous sa forme béarnaise, d'une tradition graphique originale que j'ai déjà décrite sommairement (p. 103). Mais cela ne coupe pas le gascon de l'ensemble d'oc, dans la mesure où la source latine est commune, d'où découlent de nombreux points de rencontre entre l'ancienne graphie du gascon et celle de l'“occitan”, et où le principe H préfère les graphies qui maintiennent le lien avec les langue romanes.

### **Principe B : graphie « phonétique », graphie « d'origine »**

Ce deuxième principe crée deux sous-systèmes, selon que les mots sont de formation populaire ou savante; il vaut donc mieux le diviser en deux, B1 et B2; et si le régime des derniers est clair (tout en corrigeant le remplacement de **ti** par **ci** et non par **c** seul) il faut préciser le régime des premiers. En effet, en plus du remplacement du mot « phonétique » par le mot « phonologique » plus approprié, il faut expliciter le « en principe » par la mention des exceptions importantes posées par les principes D à H, qui ne peuvent viser les mots de formation savante !

**B.**— Cette orthographe sera en principe phonétique pour les mots de formation populaire. Elle sera au contraire fidèle à la graphie d'origine pour les mots savants grecs ou latins, sauf pour **ch, k, ph, rh, th, y, ti**, qui seront remplacés par **c ou qu, f, r, t, i, c**.

**B1.**— Pour les mots de formation populaire, cette orthographe sera phonologique, sous réserve des principes D à H.

**B2.**— Pour les mots savants grecs ou latins, elle reflètera la graphie d'origine, sauf à remplacer **ch et k, ph, rh, th, y, ti** par **c ou qu, f, r, t, i, ci**.

Ce principe est assez clair à première lecture; mais on a vu plus haut que la distinction qu'il pose entre mots de formations populaire et mots de formation savante est délicate. Et surtout, l'opposition entre les deux (ou trois) catégories de mots est illusoire; déjà, dans *Comment écrire le gascon*, R. Darrigrand (1969-1, p. 5) posait comme premier trait de la graphie classique son caractère phonétique, avec seulement des mots savants en exemple : *filosofia, tipografia, teatre*; on peut y ajouter *sintèsi, sistèma, tension, refòrma*, etc.; par contre, *arrecaptar* [arrecat'ta], *vin* [βĩ], *hrèita* [rrejtœ] etc. ont des graphies plutôt étymologiques, du fait des principes D et H.

Si nous nous en tenons aux vingt exemples donnés par *La réforme...*, seize présentent des graphies purement phonétiques; trois seulement s'en écartent : *exprimir, omniscient* et *comptar*. Or ces cas peuvent être réglés par le principe H. Sans compter qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour croire que le [kun'da] de nos paysans ([ke pɔs kun'da] ! {tu peux compter !}) à écrire *comptar* {compter} est un mot d'origine plus savante que le [kun'da] écrit *condar* {conter} de conteurs du coin du feu.

De plus, *La réforme...* définit ici la correspondance entre graphie latine (y compris celle des mots grecs) et graphie occitane, en omettant toutefois le *h*- latin qui transcrivait l'esprit rude grec et qui est supprimé de fait par les exemples *orison, igièna*. Or c'est formellement incohérent, puisque les graphèmes de la graphie occitane restent à définir par une règle d'application du principe A !

De toute façon, ce principe B laisse sans solution le problème des mots d'emprunt, populaire ou savant, aux langues étrangères, surtout français et anglais (par le canal du français) : réception pure et simple de la graphie étrangère (*whisky*) ou transcription phonétique ? (cf. p. 215). Ma solution partira de l'idée de ne pas nous séparer des langues romanes voisines (principe H rappelé plus haut) et du fait de notre immersion dans la francophonie (nos villages ont des maires, les "pobles" aranais ont des alcaldes...) : ou bien on se contente de la forme étrangère, identifiée comme telle et prononcée selon l'usage — français le plus souvent, mais qu'y faire ? —; ou bien on incorpore ces mots d'emprunt au gascon en partant de leur prononciation habituelle et en leur donnant l'habillage gascon selon le code phonologique normal.

Finalement, comme l'avait senti R. Darrigrand, le deuxième principe se réduit à un principe général de graphie phonologique, qui est aussi le leitmotiv de linguistes occitanistes reconnus :

« L'orthographe change régionalement chaque fois que la correspondance écrit/oral n'est plus évidente : *sal/sau; buòu/buèu; capèl/chapèl/capèth*. » R. Teulat (1985), *L'orthographe de l'occitan*, p. 5.

« Je tiens l'adéquation rigoureuse entre graphie et phonie pour un aspect essentiel de la simplicité. » J. Taupiac, 1988, p. 12.

« Toutes les langues néolatines en dehors du français ont un système graphique où l'aspect idéographique est minime et où la fidèle et simple représentation de la réalité phonique est l'essentiel. » *ib.*, p. 21.

« Mon idée fondamentale est que notre graphie doit représenter avec le plus possible de fidélité la réalité orale. Si nous ne faisons pas fonctionner, ainsi, l'occitan comme une langue vivante, nous y ajouterons des difficultés théoriques. Nous en avons bien assez avec les difficultés pratiques, c'est à dire "sociales". » (J. Taupiac, *Occitans !* n° 63, Sep.-Oct. de 1994, p. 9).

Mais ce principe phonologique est tempéré par le recours à l'étymologie (ou à des formes anciennes) dans les cas définis par les principes D à H, exactement ce que disait E. Jung cité par Nina Catach, 1978, p. 90 :

« Toute orthographe phonologique dans son principe doit savoir faire des concessions, parfois très importantes, à une notation appropriée du système morphologique de la langue; c'est surtout le cas lorsque l'instabilité phonétique multiplie les variantes combinatoires, ou qu'il semble utile de conserver les caractères graphiques de la forme de base pour mieux faire sentir l'unité grammaticale ou lexicologique. » (*La structure de l'orthographe française*, sous la direction de Nina Catach, Actes du Colloque international CNRS de 1973, Klincksieck 1974, p. 110).

### Principe C : les mots sont « notés à l'état isolé »

Le troisième principe est clair et peut demeurer sans changement :

C.— *Les mots seront notés à l'état isolé, sans tenir compte des modifications qu'ils peuvent subir dans les phrases au contact les uns des autres ou du fait de l'adjonction de s du pluriel.*

Ce troisième principe est surtout technique, mais il doit être énoncé avant toute définition des codes de graphie, même si l'ensemble doit y perdre en solennité ! Sur le fond, nous remarquons qu'il interdit l'élision et l'aphérèse, permises pourtant par les règles d'application. De plus, il est contourné par les règles grammaticales relatives aux mots grammaticaux, par exemple quand on énonce que l'article masculin *eth* devient *er'* devant voyelle (*er'àsou*). Il n'appelle pas d'autre commentaire, surtout pour le gascon, car, en dehors de l'élision et parfois de l'aphérèse et du traitement particulier de certains mots grammaticaux, la plupart des régions conservent aux mots leur forme individuelle, quels que soient leurs voisins dans la phrase.

### Principes D et E : recherche de la « graphie englobante »

Ces deux principes sont moins clairs que le précédent; et pour autant que je les lise et relise, ils me paraissent dire la même chose, surtout si l'on étudie les exemples qui les suivent : quelle différence entre le fait d'écrire *jòc* ce qui est prononcé [ʒɔk, ʒjɔk, tʃɔk, tsɔk] et celui d'écrire *jorn* ce qui est prononcé [ʒur, ʒun] ? Certes, dans le premier cas, c'est une lettre qui a plusieurs réalisations phonétiques, quand dans l'autre, ce sont deux lettres qui s'amuisent l'une ou l'autre selon les parlers; mais la rédaction des deux principes n'en rend pas compte. Il semble donc plus simple de les grouper en un seul, que nous pourrions appeler celui de la *graphie englobante* :

D.— *On ne tiendra pas compte des variations de prononciation que subit chaque phonème d'origine. On choisira la forme de l'ancienne langue encore subsistante dans l'un quelconque de nos parlers.*

E.— *Les mots ne seront pas représentés d'après un parler déterminé, mais d'après tous les parlers. La graphie devra être le support des diverses variantes de prononciation.*

D & E.— *Lorsqu'un phonème (ou un groupe de phonèmes) d'origine subit, selon les parlers, des variations de prononciation, on choisira la forme écrite de l'ancienne langue qui représente directement la prononciation encore subsistante dans l'un quelconque de ces parlers. La graphie sera ainsi le support des diverses variantes de prononciation.*

Ainsi réunis en un seul, ces deux principes sont à la fois indispensables et d'application délicate; en effet, on ne peut envisager de représenter graphiquement toutes les variantes de la langue parlée; et en même temps, comment refuser au locuteur de pouvoir écrire son parler, aussi digne que tous les autres, selon ce qui est toujours affirmé ? En tout cas, ils partent d'une vision diachronique de la langue selon laquelle les parlers actuels sont issus d'une même souche que P. Bec appelle *protosystème*, et se sont séparés faute d'utilisation officielle et d'enseignement; il suffit donc de faire marche arrière sur le chemin de la "décadence" et de retrouver le mot ancien, père de toutes les variantes actuelles, en donnant les clés locales de lecture des phonèmes altérés par le temps. Idée séduisante, évidemment, et qui peut réussir souvent.

Pourtant, cette démarche ne vaut que dans le cadre de la théorie globale qui la fonde, théorie qui voit dans le gascon : « un **autre protosystème** que pour le reste de l'occitan, protosystème dont le gascon moderne est d'ailleurs resté particulièrement proche. » (P. Bec, 1973, p. 26). Et, de fait, pour avoir poussé sur une terre différente de celle de l'occitan, le gascon en est le frère ou le cousin, mais pas le fils (cf. Chambon, cité p. 20); en revenant aux racines, nous trouvons donc le latin (et parfois ce que nous pensons être l'aquitain), jamais l'occitan des troubadours : *dia* vient de '*dies*', pas de *jorn* (< '*diurnus*' < '*dies*') etc. Même si, dans la parution de *L'application...*, l'incontournable spécificité linguistique fut sans doute déterminante (cf. p. 144), c'est cela le rocher qui en est l'assise. Nous sommes donc en présence de deux *diasystèmes*, poursuit P. Bec.

Mais dans le *diasystème* gascon lui-même, on ne peut affirmer que telle variante de la région A est issue de telle autre, toujours vive dans la région B. Par exemple les suites *-ariu* > *-air(u)* > *-èir* > *-èr* et *-ol(u)* > *-ol* > *òu* > *-ò* consacrent la plus grande antiquité de *-èir* sur *-èr* et de *òu* sur *-ò*; pourtant, si *L'application...* choisit *-òu* comme forme préférentielle (« *esquiròu* et non *esquirò* »), elle ne dit rien de *-èir/-èr* tout en préférant *hèit* à *hèt*. Serait-ce la référence implicite au béarnais qui expliquerait ce silence peu scientifique ? Et puis, il y a tous les doutes sur les étymologies... et la mauvaise connaissance des variantes existantes : faudra-t-il changer la graphie d'un mot "panoccitan" (ou seulement "pangascon") chaque fois qu'on trouvera dans un recoin de pays, pour petit qu'il soit, une réalisation plus proche de l'étymon latin ? Sans doute le principe ne peut-il être pris comme un absolu, tel qu'il est écrit, mais doit être tempéré par celui d'"économie" des scolastiques : « non sunt entia multiplicanda sine necessitate » {il ne faut pas multiplier les entités sans nécessité}; et les lieux qui ne pourront se contenter de la graphie générale et du code de lecture qui lui correspond auront leur graphie propre (*variante irréductible*), comme par exemple les pluriels féminins en *-es* de l'aranais (cf. p. 159) : la normalisation graphique n'est pas la normalisation linguistique, comme l'a souligné J. Taupiac dans sa brochure de 1984.

C'est finalement ce qu'exprimait naguère l'occitaniste provençal déjà cité, G. Fossat, 2002 :

« La graphie doit être englobante chaque fois que possible, mais une forme unique n'est pas applicable pour tous les mots. La diversité phonétique et lexicale de l'occitan n'est pas une tare, il faut l'accepter. Demander à l'État français de respecter le principe de "*l'unité dans la diversité*" est bien, mais ce serait une bonne chose de commencer par l'appliquer nous-mêmes... ».

### Principes F et G : rétablissement de consonnes étymologiques

Ces principes tendent tous deux au rétablissement de consonnes étymologiques que l'évolution du parler a amuïes, ou assimilées ou altérées d'une façon ou d'une autre. Je les garderai pourtant séparés en vue de l'étude que je vais en faire ensuite.

**F.**— *Les groupes de consonnes qui subissent dans la prononciation des assimilations, des dissimilations et parfois des réductions, seront rétablis dans l'écriture.*

**G.**— *Les consonnes finales amuïes ou altérées dans la prononciation seront toujours rétablies dans l'écriture.*

**F.**— *L'écriture rétablira les groupes de consonnes étymologiques que la prononciation assimile, dissimile ou parfois réduit.*

**G.**— *L'écriture rétablira aussi les consonnes finales que la prononciation amuït ou altère.*

En rétablissant diverses consonnes étymologiques, le sixième principe **F** tend à freiner l'affaiblissement dû à la prononciation courante. Mais jusqu'où remonter ? où s'arrêter ?

Pour le français, on le sait, bien des combinaisons de lettres correspondent au parler du XIV<sup>e</sup> s., gelées par l'immobilisme des lettrés. Et pourtant, nous écrivons en français *tentation*, *doute* alors que la graphie d'Alibert est *temptation*, *dobte* et la prononciation générale [tenta'sju, 'dutte]; quand on sait la tendance des scribes à l'archaïsme, parfois rien que pour impressionner le commun, on ne peut garantir que les graphies anciennes, pleines de consonnes aujourd'hui amuïes ou transformées, correspondaient à la prononciation du temps; les linguistes s'accordent, par exemple, à reconnaître que les mots écrits avec *f*- initial se prononçaient déjà comme aujourd'hui avec un *h*- "soufflé"; et il suffit de parcourir le *Dictionnaire historique de la Langue française* pour rencontrer mille « réfections d'après le latin », comme celle de *tems* devenu *temps* vers 1250, tandis que la forme *tems* devait survivre jusqu'aux XVII-XVIII<sup>e</sup> s. ! Donc, quand nous lisons *temps* dans la *Charte des boucheries d'Orthez* (1270), il ne serait pas étonnant que ce fût aussi une réfection savante qui était dans l'air du tem(p)s...

Dans ses *Casèrns de lingüística occitana*, R. Teulat a maintes fois critiqué avec pertinence ces graphies complexes quand elles ne pouvaient se justifier par des réalisations locales (n° 3, 12-75, p. 53; n° 7, 6-78, p. 46; n° 12, 10-84, p. 52). Il y est revenu depuis incidemment (2000, p. 496) :

« Finalement, il serait plus simple d'avoir comme principe : à l'intérieur du mot, il faut prononcer toutes les lettres. Ce principe ne peut pas être édicté en l'état actuel de l'orthographe, par exemple pour la série *tractar*, *tractament*, *tractat*, etc. Il est plus probable qu'il faudrait écrire *tratar*, *tratament*, *tratata* et élaguer ainsi quelques consonnes intérieures. »

C'est encore ce que réclamait l'occitaniste provençal Gilles Fossat (2002) déjà cité :

« - chaque fois que c'est justifié par la phonétique, ce ne serait pas un sacrilège d'employer les variantes *ame*, *semana*, *dissate*, *sujèt*, *jor*, *dessin*, *Jaume*... plutôt que *ambe*, *setmana*, *dissabte*, *subject*, *jorn*, *dessenh*, *Jacme*... et aussi *dimars*, *trasformar*, *Marsilha*,... plutôt que *dimarts*, *transformar*, *Marselha*... [...] ».

Il me semble donc, finalement, qu'il faut faire de ce principe un simple développement des deux précédents et limiter son application à leur finalité : le rétablissement de suites de consonnes intérieures doit avoir pour but et pour effet d'arriver à des graphies englobantes qui, par le biais de codes (ou clés) appropriés, permettent de retrouver maintes prononciations locales sous un habit graphique unique; mais encore faut-il que ces prononciations soient attestées.

De fait, l'« usage » laisse une grande place aux formes phonétiques; pour ne citer que des auteurs occitanistes reconnus, P. Bec écrit *tentativa* (*Le Hiu tibet*, 1978, p. 90), *tentacion* (*Racontes d'une mòrt tranquilla*, 1993, p. 134); R. Darrigrand, coup sur coup, *comptes* et *tentar* (réédition en graphie occitane de *Les tres gojats de Bòrdavielha* de S. Palay, 1974, pp. 69 et 70); G. Narioo, *intentat* (*La biblia valenciana*, 1994, p. 192); E. Gonzalès, *tentativa* (*Lo melic de Silvia Chasaus*,

1998, pp. 14 et 83) etc. Et donc également *semmana, dotte* { semaine, doute }, etc.

Le principe **G** tend à rétablir systématiquement à l'écrit les consonnes finales étymologiques amuïes ou altérées; l'analyse des exemples bruts montre que cela concerne, en languedocien :

- *-r* amuï : infinitifs (*donar, voler, venir*), noms et adjectifs avec finales issues des suffixes latins *-ore, -ori, -are, -ariu* (*color, vesedor, auserdar, obrièr*);
- *-n* amuï (*can, vin, seren, fedon, forn*);
- *-c* amuï après *s* (*bosc*), *r* (*forc*), voyelle ou *u* de diphtongue (*pèrsec, nauc* < *navica*);
- *-t* amuï après *s* (*pòst*), *n* (*pont*), voyelle ou diphtongue (*rat, nuèit*), *r* (*sòrt*);
- *-d* amuï après *r* (*verd, lard*);
- *-p* prononcé *-[t]* après voyelle (*nap*);
- *-g* prononcé *-[ʃ]* après voyelle (*puèg*);
- *-l* amuï en finales atones *-aul, -eul, -ol* (*apòstol, granívol*);
- groupe *-rm* altéré en *-[n, r]* (*vèrm*);
- groupe *-tz* altéré en *-[t, s]* (*anatz, patz, disètz*);
- groupe *-lh* altéré en *-[l]* (*miralh, uèlh*);
- groupe *-nh* altéré en *-[n]* (*cunh, codonh*).

Achevée par “etc...” la liste n'est pas exhaustive; et elle serait sans doute trop longue pour le gascon, dont on a remarqué la solidité des consonnes finales.

Mais surtout, présenté comme absolu, le principe est muet sur sa finalité. Cependant, les exemples donnés de rétablissement de consonnes amuïes en tous lieux se rattachent à la finalité du dernier principe, « *conserver la cohésion d'une même famille de mots et le parallélisme avec les autres langues romanes* »; ainsi, les infinitifs, achevés en *-r* comme en catalan, castillan, français... préparent les futurs et conditionnels; les masculins en *-r, -n, -rt, -rd* etc... attendent la finale *-a* des féminins, le *bosc* attend le *boscadye*, le *hust*, le *hustèr*, etc...

### Principe H : choix de graphèmes suivant l'étymologie

Enfin, le dernier principe, assez clair, peut gagner à commencer par sa justification.

**H.**— *Le même son pourra être représenté par une notation différente selon son étymologie. Ce procédé a l'avantage de ne pas rompre la cohésion d'une même famille de mots et de conserver le parallélisme avec les autres langues latines.*

**H.**— *Afin de conserver la cohésion d'une même famille de mots et/ou le parallélisme avec les autres langues romanes, un même phonème pourra être représenté par des notations différentes, selon l'étymologie.*

Ce dernier principe ouvre en grand la porte à l'étymologie dans la graphie des mots de tous les jours, puisque de nombreux phonèmes seront représentés par plus d'un graphème, selon ce que l'on sait de leur origine. Au risque d'en oublier, on a à choisir entre :

- *b, v* pour rendre /β/ mal distingué de /b/ dans la pratique;
- *c, qu* pour rendre /k/ devant *a, o, u*;
- *s, ss, c, ç, sc* pour rendre /s/;
- *sh, ch, -g* pour rendre /ʃ/;
- *s, z* pour rendre /z/ entre voyelles;
- *i, j* pour rendre /j/;
- *j, g* pour rendre /ʒ/ devant *e, i*; (*màger, majestat*)
- *-d, -t, -th* pour rendre /-t/ (*vad, bat, vath*);

- *-b, -p* pour rendre /-p/ (*òrb, sèrp*);
- *-g, -c* pour rendre /-k/ (*blanc, sang, long*).

Sur ce sujet, R. Teulat fit aussi, dans ses *Cadèrns de lingüistica occitana* (n° 7, 6-78, p. 52 et n° 10, 6-81, p. 31), des propositions de simplification, par la systématisation des consonnes sourdes en finale.

## II – En tirer les principes classiques de *DiGaM*

Pour me résumer, je puis dessiner le plan d'un nouvel édifice à bâtir en réutilisant les pierres de *La réforme...*, sans avoir grand besoin de les retailler. Mais j'aurai besoin d'une pierre neuve, le principe de traitement des mots composés qui manque dans *La réforme...*

iSchéma des principes DiGaM <sup>i</sup>	iPrincipes I.E.O. <sup>i</sup>
1 - Graphie de mots isolés, tout en permettant l'élision, certaines aphèreses et le traitement particulier des mots grammaticaux.	C
2 - Écriture des mots composés	complété (nouveau)
3 - Code graphique pris surtout dans la langue ancienne.	A
4 - Graphie phonologique, sauf application du principe 5.	B
5 - Recours exceptionnel à l'étymologie et/ou à la graphie ancienne pour :	
- réduire les variantes graphiques par l'utilisation de graphies englobantes;	D-E limités aux variantes les plus répandues
- maintenir l'unité graphique de mots apparentés;	)
- conserver la parenté avec les autres langues romanes.	)
Ce recours aboutit à :	) H
- rendre certains phonèmes par plusieurs graphèmes;	)
- rétablir des groupes de consonnes assimilées, dissimilées ou amuïes et des consonnes finales altérées ou amuïes.	F-G relativisés par la finalité

Et voici les principes qui nous guideront, tels que je les ai publiés dans ma réédition du *Lespy* en 1998 :

1.— Les mots simples sont notés à l'état isolé, sans tenir compte des modifications qu'ils peuvent subir au contact les uns des autres ou par suite de l'adjonction de *s* au pluriel.

L'écriture peut cependant noter l'élision, certaines aphèreses et diverses modifications qui affectent surtout les mots grammaticaux.

2.— Les mots composés s'écrivent normalement d'un seul tenant; ils constituent en effet un tout sémantique appelé à perdre tout renvoi au sens primitif de leurs composants, avec même des adaptations phonétiques reflétées par la graphie.

Par exception et tant que ces adaptations phonétiques et graphiques ne sont pas intervenues, leurs composants s'écrivent distinctement, mais liés par un trait d'union et, éventuellement, des apostrophes notant élisions ou aphèreses, soit pour des raisons sémantiques, soit pour des raisons liées au système d'écriture et de lecture.

3.— L'orthographe s'appuie principalement sur les notations en usage dans les anciens textes gascons, quand la langue était d'usage public, même si les sons qu'elles représentaient ont évolué.

En présence de notations divergentes ou irrationnelles ou inadaptées à la langue moderne qui appelle des solutions simples et claires, des conventions nouvelles peuvent être établies; on préférera celles qu’ont adoptées, pour les mêmes raisons, les langues romanes voisines, occitan et catalan principalement (langues de référence).

4.— Sous réserve du principe suivant, cette orthographe est phonologique, c’est-à-dire qu’une seule orthographe, dite “englobante”, doit couvrir le maximum de variantes de prononciation, grâce à des codes de lecture multiples, mais chacun unique pour un même lieu <sup>(1)</sup>; cette orthographe sera le plus souvent une forme de l’ancienne langue encore vivante dans l’un quelconque des parlers gascons.

<sup>(1)</sup> Les réalisations locales que ne peut couvrir la graphie englobante sont des “variantes irréductibles”, notées comme elles sont. Ex. : participes passés en *-th* (Couserans et Haut-Comminges).

5.— Par dérogation au principe précédent, l’orthographe s’appuie sur l’étymologie lorsqu’il convient de maintenir la cohésion d’une même famille de mots, ou de conserver la parenté avec les langues de référence; tel est le cas notamment des mots d’origine savante.

En conséquence, l’écriture peut représenter un même son par des notations différentes, ou rétablir des consonnes que la prononciation assimile, dissimile ou amuït dans un groupe, ou encore altère ou amuït en finale.

### III – L’esprit de mes propositions concrètes

Il s’agit maintenant de définir des règles de détail de l’écriture classique du gascon en accord avec les principes révisés. En cela, je suis Alibert... tout en m’en écartant. À savoir que je pars des principes, alors que lui n’a écrit sept des huit principes que quinze ans après avoir formulé les règles de détail dans sa *Gramatica* de 1935. Ce qui explique que ces règles, reprises dans *La réforme...* de 1950, violent parfois les principes venus après.

Par exemple : selon le principe **G**, « Les consonnes finales amuïes ou altérées dans la prononciation seront **toujours** rétablies dans l’écriture. » Mais les mots d’étymon en ‘-nu’ ne marquent pas ce *-n* en finale (*ase, Estève, òrfe...*) bien qu’il le retrouvent au féminin (*Gramatica*, 1935, 1976, p. 48) ou en dérivation : *asena, asenada, Estevena, orfena...* (cf. p. 275).

Je vais donc essayer d’appliquer les principes avec rigueur, seul moyen d’éviter de fonctionner avec d’interminables listes d’exceptions qu’il s’avère impossible de faire apprendre aux élèves et étudiants d’un monde dégasconisé. Et pour cela, je me référerai à ce que j’appelle le “super-principe” formulé par Robert Lafont (1971, p. 11) :

« Les deux qualités que l’on peut exiger d’un code sont son exactitude (la forme écrite de la langue doit permettre de restituer sa forme orale naturelle sans se tromper) et sa simplicité (l’opération d’encodage-décodage ne doit pas être trop lourde). »

Ce que Jacques Taupiac disait plus concrètement (*Occitans !* n° 82, janvier 1998, p. 17) :

« ...encore que beaucoup de prudence soit nécessaire ici aussi, je pense que la graphie de l’occitan doit avoir le plus possible de cohérence. Naturellement, la cohérence s’oppose souvent à l’immobilisme et le résultat de la cohérence est la “simplicité pédagogique essentielle” qu’il faut distinguer de la “simplicité pédagogique superficielle” : quand on est accoutumé à une graphie, il est toujours inconfortable d’en changer, mais un enfant apprendra plus aisément une norme cohérente. »

Et toujours au plan général, comme Pey de Garros au XVI<sup>e</sup> s. avait profité des réflexions de son temps sur l’orthographe du français (R. Lafont, 1968, p. 407), la fréquentation depuis plusieurs

années des linguistes du C.N.R.S. en charge des questions d'orthographe du français — “équipe” de Nina Catach (†), aujourd'hui dirigée par Liselotte Bidermann-Pasques — m'a donné quelque ouverture sur « l'art de l'écriture » qu'évoquait I. Girard, art qui ne se confond pas avec le culte de l'étymologie comme il semblait le croire (cf. p. 210).

Sur le fond, tandis qu'Alibert connaissait mal le gascon (voir plus haut, p. 147), nous disposons aujourd'hui d'une masse assez considérable d'informations sur l'ensemble des variétés dialectales de la langue contemporaine :

- données de l'*Atlas linguistique de la Gascogne* (ALG), publié de 1954 à 1973;
- données du *Palay* saisi en informatique, *Palay* qui reste, après 50 ans d'occitanisme, la meilleure référence pour la prononciation de quelque 70 000 entrées gasconnes;
- données du *Lespy*, de l'*Arnaudin* et autres, également mis en informatique (voir Annexe XIX);
- nombreux textes anciens et modernes souvent mis en informatique eux aussi.

Mais je ne perdrai jamais de vue les liens du gascon avec les autres langues d'oc et le catalan. En bref, je souhaite qu'à nouveau « l'habitude s'instaure d'écrire **délibérément le gascon**, comme ce [fut] le cas par ex. en Béarn » (J. Allières, à propos des anciens qui imitaient d'abord la graphie du languedocien, cité par R. Cierbide, *Censier gothique de la Soule*, 1994, p. 41, note 75).

Au demeurant, c'est aussi la position de Jacques Taupiac, responsable du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O. Après avoir constaté qu'il n'est pas possible d'écrire toujours le gascon pour qu'il soit directement intelligible par les Languedociens, il concluait : « Il faut prendre le gascon comme il est et il faut l'apprendre avec ses particularités. » (La haría, Q.L.O. n° 3, Déc. 1975, p. 6).

Nous n'avons donc pas à sacrifier la simplicité d'écriture et la lisibilité du gascon à une quelconque subordination à l'“occitan” (cf. la citation du Pr. Tomás Buesa Oliver, p. 18), ce qu'exprime plus familièrement le dicton béarnais, *Purmèr pèth que camisa*, {La peau avant la chemise} : nous n'écrivons pas pour le confort d'éventuels lecteurs non-gascons, mais pour celui des Gascons; car si ceux-ci n'arrivent plus à lire leur langue, ils l'écriront encore moins, et il n'y aura plus de lecteurs, gascons ou non-gascons.

Néanmoins, comme la graphie classique même amendée me paraît condamnée à terme du fait des erreurs qui sont à sa base, je n'entends pas reprendre intégralement les règles de *L'application...*, mais exposer seulement les amendements qui me semblent nécessaires ou utiles.

## IV – L'accent tonique

### Le cas général

Le système classique détermine de façon relativement simple la place de la syllabe “accentuée” ou “tonique” dans les mots de plus d'une syllabe : on fait abstraction du -s final éventuel et on considère la dernière lettre; normalement, si c'est une voyelle simple dépourvue d'accent aigu ou grave, c'est la syllabe précédente qui est tonique, le mot est paroxyton : *aimable, la cadièra, lo marro...*; si c'est une consonne ou une diphtongue, c'est la dernière syllabe qui est tonique, le mot est oxyton : *gascon, aimador, gaimantet, saunei, berdi...* Et si le mot ne respecte pas cette règle, on met un accent écrit sur la voyelle tonique : *la mamà, que volè, arríder, lo péber...*

Mais il y a un sous-système qui fonctionne à l'inverse : celui des 6<sup>èmes</sup> personnes des verbes, toutes achevées par la consonne -n, qui sont paroxytones en l'absence d'accent écrit (*que cantan*) et qui doivent porter l'accent si elles sont oxytones (*que cantaràn*). Pour deux mots identiques accentués

sur la dernière syllabe, on aura donc *lo sabon* (le savon) et *que sabón* (ils surent); au fond, c'est le même phénomène que pour "couvent" dans le fameux « les poules du couvent couvent ».

Or ce qui est supportable en français pratiqué tous les jours le devient de moins en moins pour les langues d'oc et de bons linguistes ou écrivains occitans et gascons (R. Teulat, J. Taupiac, Ph. Carbonne, G. Narioo...) se sont élevés contre cette bizarrerie héritée du système mistralien; ils ont donc proposé de faire rentrer les 6<sup>èmes</sup> personnes dans le système général : *que càntan, que cantaran*.

La question fut posée à la réunion du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O. de Juillet 1989... pour aboutir au maintien du *statu quo* ! Cependant, nous avons vu p. 167 que le *Mémento grammatical du gascon* fut publié quelques semaines après comme si la réforme avait été adoptée, les auteurs croyant sans doute que l'I.E.O. saurait avancer. Il n'en fut pas ainsi au prétexte qu'il ne fallait pas changer une pratique "socialisée". Mais avec de tels raisonnements, la seule pratique socialisée dans les pays d'oc est celle du français... Et une pratique ne pourra se socialiser que si elle est préconisée par les organes chargés de la langue.

De fait, j'ai opté pour le mouvement, donc *que càntan, que cantaran* dès le numéro 1 de ma revue *Ligam-DiGaM* (Avril 1993), tout comme l'avait fait J. Taupiac dès 1977 dans son *Pichon Diccionari francés-occitan*. C'est la pratique personnelle de Philippe Carbonne, qui fut président de l'I.E.O., et de nombreux auteurs : la "socialisation" (et le bon sens) sont en marche.

Dès lors, la règle générale ne souffre plus d'exception.

## Les clitiques

Les règles classiques sont muettes sur les clitiques; pourtant, ces mots échappent au système général, puisque faisant corps avec le mot d'appui, ils n'ont pas d'accent d'intensité propre. J'ai attiré l'attention sur ce fait, qui n'a d'incidence que pour la préposition *enta* que l'usage fait noter \**entà*, surtout pour signifier que le -a final se prononce [a] et n'est jamais traité comme posttonique (donc [œ, o ou a] selon les régions). Mais elle est atone en tous lieux comme le montre l'ALG VI, 2424 et 2364 à 2369 et comme l'a souligné Coromines (1990, p. 188). J'écris donc *enta*, et bien sûr sa forme apocopée *ta*.

## V – Les phonèmes vocaliques simples

### Généralités

Pour ce qui est des règles classiques relatives aux voyelles, je n'ai rien à changer, dans la mesure où elles permettent d'écrire la langue parlée et de la retrouver sans équivoque à la lecture.

Je ferai néanmoins observer qu'écrire /u/ par *ou* aurait été un choix tout à fait conforme au principe du recours aux graphèmes de l'ancienne langue, puisque *ou* a été employé très tôt, quand des *o* fermés latins ou romans commencèrent à se prononcer [u] (Lafitte, 2003-3). Mais le noter par *o* ou *ó* n'est pas équivoque, même si c'est très difficile à faire passer chez les locuteurs naturels. Donc je n'y changerai rien tant que nous resterons en "classique".

En revanche, j'estime devoir rappeler les règles de l'I.E.O., contre la pratique de plusieurs grammairiens et des auteurs qui les suivent, qui écrivent une voyelle pour en faire lire une autre.

### *o* pour noter /u/, et non *eu* ou *e'u*, voire *uu*

Il s'agit essentiellement des articles contractés *deu* (= *de lo*), *peu* (= *per lo*) et *suu* (= *sus lo*) et

de la forme prise par le pronom *lo* enclitique après *que*, *se* (= *si*), *de*, *no* que tous les grammairiens classiques notent *que'u*, *se'u*, *de'u*, *no'u* tout en précisant systématiquement que l'on doit prononcer [du, pu, ku, su, du, nu].

Historiquement, ces graphies sont sans doute les plus anciennes, mais elles correspondaient très certainement à des prononciations en [eɥ] (et [suɥ]); la meilleure preuve en est que ces prononciations sont toujours vivantes vers l'est du Béarn. Mais en synchronie, c'est bien différent, comme le laisse supposer le silence des grammairiens sur la prononciation en [eɥ] et, plus sûrement, comme le montre l'ALG :

Pour ce qui est de l'article ***lou***, quatre cartes du vol. VI traitent du rendu de "du" ou "des" d'après les enquêtes menées dans les années 60 par X. Ravier, avec le sérieux que l'on sait; mais la plus significative est la c. 2461, *du + père (pay)* qui affiche [du] sur la **quasi totalité du domaine**; [daɥ] en Médoc et en un point de l'Entre-deux-Mers; et [doɥ] en 9 points seulement, 3 en Entre-deux-Mers, à Lafitte-sur-Lot et Aguillon, à Soustons et, en Béarn, Billère, Lasseube et Bielle (« à Pau et vers le Sud du Béarn » dit Palay); mais aucun [deɥ] ni [dɛɥ]; la suivante, 2462, traite des correspondants de "*des*", qui coïncident sensiblement ceux de "du" de la précédente, sauf en Gascogne toulousaine, qui dit [du] au singulier, mais [dez/des] au pluriel; et pour mémoire les c. 2843 et 2844 qui traitent des partitifs pluriels : comme la norme syntaxique gasconne est de ne pas user du partitif, ce n'est qu'en Gironde qu'on en rencontre, et cela n'apporte rien pour notre problème.

Pour le traitement de ***lou pronom***, les informations sont concourantes : après l'énonciatif *que*, là où il est employé, la carte 2243 rejoint en gros la 2461 "du", mais avec d'assez importantes exceptions : d'abord, quelques [kɔɥ] perdus dans la **vaste zone de [ku]** et surtout une **zone [kaɥ] relativement importante**, en Haut-Comminges; enfin [keɥ] en 6 points seulement de l'est pyrénéen; avec la négation *ne* ou *no*, selon la c. 2252, là où la syntaxe place ce complément à sa suite (Béarn et zone pyrénéenne), **[nu] est la règle**, même avec *no*, de telle sorte qu'on ne distingue pas *no* seul de *no + lo*; mais çà et là, on rencontre des [nɔɥ], bien plus rarement, des [naɥ] et un seul [nœɥ] à Pontacq; la c. 2251 traite de même de "pour le", avec "pour" rendu le plus souvent par *enta*, donc *enta'u*, sans problème; mais là où l'on emploie *ende* (nord-ouest du Gers et bordure des Landes limitrophes), c'est [en'du].

Les prononciations en [u] sont donc aujourd'hui largement majoritaires sur l'aire gasconne, mais [oɥ] et [eɥ] semblent encore vivantes çà et là, dans l'est du Béarn notamment; il est donc logique que les grammairiens béarnais, tous originaires de l'est du Béarn, aient privilégié les formes en [eɥ] et parfois [ɔɥ] : Lespy, Palois, Bouzet, de Pontacq, Courriades, de Soumoulou et même Hourcade, d'Eysus en Vallée d'Aspe; et MM. Moreux et Puyau ont travaillé principalement avec des locuteurs naturels de l'est béarnais. En revanche, R. Darrigrand, d'Orthez, P. Bec, Commingeois, M. Grosclaude, "étranger" installé à Orthez, et J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau, désireux de présenter un « gascon commun » (p. 9) ont naturellement consacré les seules formes en [u].

Mais alors, pourquoi les écrire en *eu*, *e'u* au lieu de *o*, seule forme que *L'application...* ait prévue pour rendre "ou" ? archaïsme délibéré, malgré le principe B de l'I.E.O. ? Bien que R. Darrigrand et P. Bec soient les seuls à se référer expressément à *L'application...*, il est vraisemblable que cette graphie résulte d'un court passage de ce document, p. 3 : « [écrire] **eu** au lieu de **o** : *deu*, *peu* et non *do*, *po*. ». Mais je pense que ce texte a été mal compris, faute d'avoir été rapproché de son correspondant dans *La réforme...* de 1950.

Ce passage se trouve en effet dans un paragraphe de “normalisation linguistique” et non “orthographique”, comme je l’ai déjà montré p. 148. Ainsi, *do* et *po* sont des graphies correctes — selon les règles qui seront données plus loin — de ce qui se dit [du], [pu], mais la langue littéraire leur préférera les graphies *deu*, *peu*... qui bien évidemment se réaliseront [deu] et [peu] — ici encore selon les règles de détail qui suivront. Écrire *deu* et faire prononcer [du] (p. ex. M. Grosclaude, 1977, p. 65), c’est donc non seulement introduire une complication de plus, mais violer la règle même d’épuration littéraire !

Au contraire, il est parfaitement conforme aux règles de l’orthographe classique définies dans *L’application...* d’écrire *do*, *po*, *so*, *qu’o*, *d’o* de qui se prononce [du, pu, su, ku, du].

C’était déjà le choix d’Ismaël Girard en 1922 (cf. p. 129). R. Darrigrand aussi, dans ses débuts, l’avait sans doute senti, puisqu’il a écrit *ua mustra do gost* dans *Reclams...* 1-2/1968, p. 20. Mais c’est surtout ce qu’ont compris Xavier Ravier et Jean Séguy quand ils ont transcrit en graphie classique les *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes* (voir p. 154).

Au demeurant, si l’on fait abstraction de l’histoire de ces formes, il n’est pas du tout choquant que *de lo* aboutisse à *do*, *per lo* à *po*, *sus lo* à *so* et *que lo* à *qu’o*. Aussi, quand après Séguy et Ravier les élèves usent de telles formes, il est difficile de dire qu’ils font des “fautes” !

De plus, quand on observe que les Médoquins et spécialement le linguiste Alain Viaut écrivent tout naturellement *dau(s)* ce qu’ils prononcent [daʁ(s)] (cf. *Écrire pour parler, Los Tradinaires*, 1998), et qu’occitanistes limousins et provençaux en font autant, on voit mal comment on pourrait refuser à la majorité des Gascons qui disent [du] le droit d’écrire *do*. C’est ce qu’exprimait Roger Teulat (1982) (*C. L. O.* n° 12, Octobre 1984, p. 51 sq.) : il donnait parmi les « principes en conformité avec le fonctionnement de la langue » que l’on doit « 5/ donner à toute variété d’occitan le droit à l’orthographe : formes locales, formes francisées... ; mais toujours dans le cadre des principes généraux », c’est-à-dire les huit d’Alibert dans *La réforme...*

Au nom du principe **B** d’Alibert et de l’indispensable adéquation graphie-phonie, et en suivant l’exemple éclairé des Professeurs Séguy et Ravier, j’estime donc que doivent être généralisées les **graphies classiques** *do*, *po*, *so*, *qu’o*, *n’o*, *s’o*, *ç’o* etc. À Bayonne, on aura aussi *entó*. Et l’on garde bien sûr *deu* etc. et *que’u* etc., aussi bien que *dòu*, *dau* etc. pour les auteurs qui entendent exprimer les prononciations correspondantes.

Accessoirement, j’écarterai la graphie *\*deumau* donnée en exemple par le *Mémento grammatical* de 1989 et adoptée par J. Miró dans la transcription classique du *doumau* d’Arnaudin-Boisgontier : avec les auteurs du *Civadòt*, ceux d’*Atau que’s ditz*, P. Mora, É. Chaplain, G. Narioo (*La Bíblia valenciana*, p. 97 et *Dic. français-occitan (gascon)*), j’estime que *domau* est la seule graphie correcte du [du/mau] de la langue vivante. Et de même, la graphie *\*deubèn* que J. Miró affecte au *douben* d’Arnaudin-Boisgontier doit être corrigée en *dobèn*.

### ô pour noter /o/ non tonique

La graphie occitane n’envisage pas le cas de /o/ non tonique : /o/ c’est ò et plusieurs grammairiens précisent qu’on ne le trouve qu’en syllabe tonique (ex. R. Teulat, *Q.L.O.* n° 9, 10/1980, p. 61). Or la réalité de la langue gasconne atteste l’existence de [o] en syllabe non tonique, sans doute parce que le passage de /o/ à /u/ n’est pas encore achevé en domaine gascon.

Étudiant en effet cette évolution qui doit avoir commencer au XIII<sup>e</sup> siècle, j’ai spécialement

remarqué l'étude que M. Grosclaude (1986-1, pp. 118-125) avait faite d'une cinquantaine de vers de Fondeville (1633-1705). Chez un auteur qui note naturellement /u/ par *ou*, il avait relevé de nombreux mots en *o* qui sont aujourd'hui en [u] : « *com, desfortunes, comunes, provouca, devotious* etc. ». Il pouvait donc en conclure :

« Contrairement à l'opinion de certains linguistes occitans, je crois que cette évolution s'est achevée assez tardivement, notamment en Béarn, et qu'à l'époque de Fondeville, elle n'est pas encore parvenue à son terme. » (pp. 119-120).

Or de lire par deux fois *doctou* chez Fondeville m'a soudain rappelé que Palay écrivait aussi *doctou*, 300 ans plus tard. J'ai donc entrepris une recherche systématique de ces [o] non toniques dans le *Palay*, qui en a relevé un peu partout; non seulement vers Bayonne, mais aussi tout particulièrement en Barège et Lavedan et en Médoc. Certes, pour ne pas allonger inutilement la liste, j'en ai écarté en principe les mots qui, résultant d'une composition, comportent un [o] sous accent tonique secondaire, comme *abordamén, acordamén, acostamén, acotomén, amoblamén, arrollamén, corniscrauàt, deshorohèyt, loctenén*, etc. ou issu d'un *a* après un tel accent secondaire comme *acotomén, deshorohèyt*... Mais quand la composition n'est pas évidente, j'ai préféré les garder : *corsecà, entricomalhà, pabosàc*...

Finalement, ce sont près de 300 mots en [o] non tonique que j'ai pu recenser dans le *Palay*, la liste complète figurant dans *Ligam-DiGaM* n° 23, pp. 13-14 :

- 17 mots latins ou imités du latin : *debitoribus, deogratias, dominè*, etc.

- 84 mots apparentés au français, généralement "savants" : *absolucioû, acrobàte, aristocracie, aristocrate, catolic, chicorée*, etc., mais aussi *Occità, Occitanie, octòbre, ofici*, etc. Car *Occità, Occitanie* relèvent bien de cette catégorie "savante", donc pas du tout "populaire", ce que Palay souligne par « (lit.) » (= littéraire) dans le second article.

- enfin, 193 mots que l'on peut considérer comme "autochtones" : *aporrochì* (édition de 1932), *apropi-s, arrocalègn, artorsedé, atorgà*, [...] *doctoû, doctouràt, doctouràu*, [...], *filosofe, filosoufià, filosoufic, filosouficamén, filosoufie, fofone, forane*, [...] *glorià-s, gloriète, glorificà, glorificacioû, glorificàyre, gloriòle, gloriòus, gloriousamén, gloriousàs*, [...] *solemnamén, solèmne, solemnisà, solemnisacioû, solemnitàt, solic, solide*, etc.

On pourra s'étonner de voir parmi ces derniers des mots manifestement "savants" comme *doctoû* et sa famille; je doute en effet que le [o] de *doc-* soit dû au français car tout le reste du mot obéit à la phonologie gasconne ordinaire; "docteur" aurait donné \**doctur*, et l'on ne voit pas pourquoi le second *o* du mot français "doctorat" serait passé à [u] plutôt que le premier; on pourrait penser plutôt que c'est au latin de toute l'ancienne littérature savante que l'on doit cette rémanence du [o]; au XVII<sup>e</sup> s., Fondeville, déjà cité, écrit le plus souvent *doctou*, mais aussi *douctou*; même influence latine probablement pour *filosofe* et sa famille, celle de *glòri*, et plus sûrement encore pour *solèmne* et sa dérivation, attestés en ancien béarnais comme en témoignent les citations du *Lespy*.

Et en feuilletant une partie de l'ALG III, j'ai relevé *arcolân* en 4 points du nord du Gers (c. 822) et la confirmation de *solidè* dans presque toutes les Landes et le tiers sud de la Gironde (c. 848).

Au demeurant, le polymorphisme n'est pas rare; pour ne citer que des /o/ ≈ /u/ non toniques du *Palay* : *artoursedé, barounique, bourtòlis, coulère, coupanà, fourestière, geougràfe, houlhoà*,

*mau-soulide*, *ouficialamén*, *poulitique* (f.), *troumbone*, *troupicà* etc. ont tous une variante en *o* atone. Et la langue observée n'est pas toujours cohérente : on dit *econòmę*, mais *gastrounome*...

Quoi qu'il en soit, le scripteur qui veut représenter la langue parlée n'a actuellement d'autre recours que le *ò* de la graphie alibertine, avec l'équivoque possible sur la place de l'accent tonique; ainsi *Que parlam* (cf. p. 174) : *còmuns* (p. 97), *dròguista* (p. 110), *armònia*, qui sera lu normalement [ar'moni] et au lieu du réel [armo'niœ] (p. 142), etc.

La graphie classique doit donc se doter d'un graphème qui note ces /o/ non toniques; faute de mieux, je propose la lettre *ô*, qui est disponible, ce en quoi je rejoins Nicolas Quint (2000, p. 74) :

« L'usage de l'accent circonflexe (absent de la graphie occitane classique) permet d'arriver ici au résultat désiré. »

### **e pour noter les /e/ féminins posttoniques de la montagne**

La carte ALG VI, 2067 montre la zone de montagne, de Gavarnie au Val d'Aran, qui prononce [e] le « a posttonique + consonne latine », ce qui touche surtout les pluriels féminins (*vacas* se prononce ['bakes] et non ['bakos] comme dans la plaine) et certaines formes verbales. En signalant cette particularité du féminin pluriel, R. Darrigrand (1969-3, 6) estimait que « cela n'empêche pas de les graphier “as” : pòrta, pòrtas (pòrtes) », ce qui introduisait une difficulté supplémentaire de lecture pour les Gascons de ces régions. On a vu que J. Séguéy et X. Ravier ont préféré la notation normale par *-e-* (p. 155) et que les Aranais en ont fait leur norme (p. 159). C'est évidemment le seul choix graphique possible dans le cadre de *L'application*...

### **e pour noter /e/ ou /œ ≈ ø/ prétonique du futur et du conditionnel des verbes en -ar**

Une vaste portion du domaine gascon dit depuis des siècles *canterèy* et *canteri* (classiques *canterèi* et *cantari*), comme étudié en Annexe XX. Or cela gêne les “normaliseurs” intégristes.

Jean-Pierre Laliman, enseignant d'oc en Gironde, est vraisemblablement le premier qui ait posé la question de ces futurs par une lettre publiée dans *P.N.* n° 51 de Nov.-Déc. 1975, p. 2. Il s'indignait du laisser-aller des écrits de cette revue; sur ce sujet :

« Bianchi écrit : *troberàs* au lieu de *trobaràs*, *esposeràs* au lieu de *esposaràs*. Je sais bien qu'il n'y a pas plus d'un Gascon sur dix qui prononce “troubaràs” ! Les neuf autres disent “trouberàs”. **Mais il faut écrire *trobaràs* pour suivre l'étymologie et conserver le radical -a de la première conjugaison !** »

Manifestement, cet enseignant connaissait bien le gascon, mais n'avait probablement jamais lu les principes de la graphie classique selon l'I.E.O., le B notamment. M. Grosclaude lui répondait aussitôt avec sagesse (*ib.*) :

« ...sur le problème des futurs (*cantarèi* ou *canterèi*). Bien sûr, Laliman a raison au point de vue de la logique. Mais est-il bien raisonnable de vouloir aller à l'encontre d'une habitude vieille de deux ou trois siècles ? La forme *cantarèi* est la seule qui soit logique. Mais la forme *canterèi* est employée, au moins, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (Cf : Les psaumes d'Arnaud de Salette). »

Néanmoins, on peut se demander quelle est la « logique » invoquée ici : celle du latin ? du gascon ? Car l'Annexe XX nous montre bien des cas d'affaiblissement du *a* prétonique. Mais cela n'est pas général en un même lieu, et à [kaβale'rijœ/o] “cavalerie” s'oppose [ma'rijœ/o] “Marie” : pas plus qu'une graphie uniforme en *-aria* ne pourrait couvrir les deux prononciations — ce qu'ont très bien compris G. Narioo et autres dans leur nouveau *Dictionnaire* (p. 189 ci-dessus) —, une gra-

graphie commune en *-a-* ne permettrait la lecture directe en [e] des futurs concernés. C'est aussi ce qu'a reconnu le principal responsable linguistique de l'I.E.O. J. Taupiac, dans un article en « gascon lomagnol » où il écrit lui-même *parleratz* le seul verbe en *-ar* qui y soit au futur :

« Si vous croyez qu'il est plus facile d'écrire comme on parle et de lire exactement ce qu'on voit écrit, en respectant les particularités du gascon qui est un dialecte occitan bien différencié qu'il faut prendre comme il est, écrivez : *canteràs* (ou *cantaràs*), *auèui* (ou *avèvi*) selon ce que vous prononcez. » (avèvi o auèui ? *cantaràs* o *canteràs* ?, Q.L.O. n° 4, décembre 1976, p. 17).

C'est donc en violation des règles mêmes de *L'application...* que plusieurs grammairiens (A. Hourcade, p. 164 ci-dessus; Jean-Pierre Birabent et Jean Salles-Loustau, p. 168; André Bianchi et Alain Viaut, p. 171) ne prévoient que la graphie en *-a-*, avec au mieux une réalisation possible en [e] ou [œ] : c'est de la normalisation linguistique qui n'ose s'avouer et qui va à l'encontre de la pratique majoritaire de la langue.

### **a pour noter /a/ ou /œ ≈ ø/ prétonique des suffixes *-ador* et *-ader***

Pour les mots achevés par ces suffixes, Palay s'en était tenu à la notation du « a étymologique » (Avertissement, 6<sup>ème</sup> alinéa et Préambule de la lettre E), mais seulement pour « éviter le double emploi » dans le dictionnaire, en les traitant d'ailleurs sur le même plan que les mots en *-amén* (voir Annexe XX). Mais le fait qu'il a continué à noter dans le cours du dictionnaire des mots en *-edoù* et *-edé*, comme d'autres en *-emén*, montre qu'il ne considérait pas ses graphies de base en *-adoù*, *-adé* et *amén* comme couvrant toutes les réalisations sur le domaine, mais simplement comme une convention lexicographique qui laissait chacun écrire *-edoù* et *-edé* ou *-adoù* et *-adé* d'une part, *-emén*, *-omén* ou rarement *-amén* d'autre part, selon sa prononciation.

Pourtant, contrairement à ce que je préconise ci-dessus et ci-après, il me paraît possible et donc souhaitable de maintenir l'unité graphique gasconne — et même d'oc — en gardant le *a* étymologique même s'il se réalise [e] ou [œ/ø], car en un même lieu, tout mot en *-ador* sera prononcé de la même façon, *-[a'du]* ou *-[ø'du]/[œ'du]/[e'du]*, et de même, tout mot en *-ader* le sera en *-[a'de]* ou *-[ø'de]/[œ'de]/[e'de]*; on est en effet dans le cadre exact d'une graphie englobante.

### **e pour noter /e ≈ œ / issu d'un a prétonique, dans tous les autres cas**

La question a été posée par J. Salles-Loustau dans sa critique de l'édition en graphie occitane de *l'Anthologie populaire de l'Albret* de l'abbé Dardy, (cf. p. 165). Après avoir admis la parfaite authenticité gasconne des formes en *-e-* comme *reson*, *seson*, *fantesia*, il estime qu'« on pouvait [...] orthographier *a* comme le veut la norme, à condition de signaler cette particularité de la prononciation dans l'Albret. » Pourtant, je ne connais pas d'autre source de norme classique du gascon selon l'I.E.O. que *L'application...* de 1952 et les principes de *La réforme...* de 1950 auxquels elle renvoie. Or selon le principe B, l'« orthographe sera en principe phonétique pour les mots de formation populaire », et les règles de détail n'envisagent pour le *a* que ses prononciations en finale. La règle invoquée par J. Salles-Loustau qui voudrait qu'on notât *a* un [e/œ] prétonique issu d'un *a* étymologique n'existe donc pas; mais il la créait en quelque sorte en écrivant « on pouvait donc orthographier... », ouvrant la porte à la confusion.

Un de ses successeurs à la tête des *Reclams* devait donc afficher sans complexe la « norme » nouvelle; voici en effet comment il terminait le « mot deu Capredactor E. Gonzalès » en p. 4 du numéro spécial du centenaire de la revue paru à la fin de 1997, numéro qui reproduisait des textes

anciens, mais réécrits en graphie classique occitane :

« En normalisant les textes, nous avons noté *a* la voyelle prétonique qui devient *e* dans la région d’Orthez, Salies et Sauveterre et nous avons écrit, par exemple, *davant* pour *devant*, *hasè* pour *hesè* (verbe *har*), etc... ».

Mais pour qui l’écrit est au service de la parole quand il s’agit d’une langue vivante, il faut donner la règle de lecture correspondante; or dire que dans la région visée — non seulement l’Albret d’une part, et l’ouest du Béarn d’autre part, mais en fait une vaste moitié ouest du domaine gascon — **tout** *a* prétonique se lit comme un *e* est non seulement bien complexe à enseigner, mais surtout est faux, comme je l’ai rappelé en Annexe XX.

Au demeurant, É. Gonzalès a écrit, p. 19, *arrequedera* et non *arrecadera* et, p. 20, *resons* et non *racons*... : heureux lapsus calami, ou encore « Chassez le naturel, il revient au galop. »

Cette “règle” ne pouvant fonctionner, on s’en tiendra donc ici à l’attitude adoptée pour les futurs et conditionnels des verbes en *-ar* : ce qui est [e] ou [œ] restera noté *e*.

### ***a* pour noter / œ ≈ ø / ou /o/ posttonique du suffixe -ament**

Le gascon comme le français a deux sortes de mots en *-ment*, tous de formation “savante”, des adverbes de manière dérivés d’un adjectif au féminin et des substantifs; lorsque le radical de ces derniers est un verbe en *-a-*, on aboutit à des mots de même allure que les adverbes : *gauyosament*, *cambiament* {joyeusement, changement} (voir Annexe XX).

Comme pour les suffixes *-adoù* et *-adé* examinés plus haut, Palay en était resté à la notation du « **a** étymologique ». De même, il me paraît possible et donc souhaitable de faire comme lui en précisant que le *-a-* de *-ament* se prononce comme le *-a* posttonique des mots simples tels que *hemna* {femme} ou *arròsa* {rose}.

Feront néanmoins exception les quelques mots qui sont en *-ament* en français et qu’aujourd’hui le gascon prononce partout en [a] comme signalé dans l’Annexe : *firmament*, *ligament*, *temperament*, *testament*. On l’indiquera dans les articles des dictionnaires.

Pour les quelque vingt-quatre dérivés de substantifs en *-ament* évoqués dans l’Annexe (*foundamentàu*, *ournamentà*, *ournamentacioù* etc.), la sagesse sera sans doute de consacrer l’usage qui aligne leur prononciation sur le français, et de l’indiquer aussi dans les dictionnaires.

Enfin, il convient de souligner que le « **a** étymologique » n’a pas sa raison d’être pour les adverbes dérivés d’adjectifs en *-e* dans les régions où ceux-ci sont épiciens (*simplement* [simple'men]) ni pour les mots d’étymons en *-e-*, comme *elemén* etc.

### **La voyelle *e* en “parler noir”**

On sait que le gascon de la Grande Lande est caractérisé par une prononciation assourdie de la voyelle *e*, d’où le nom de “parler noir” que lui ont donné les Gascons des contrées voisines. J’userai donc ici de ce nom pratique et bien connu. En gros, ce qui est [e] devient [œ, ø ou œ], et [ɛ] devient [e]. Et cela concerne une bande littorale qui va du Barp à Biarritz, sur une cinquantaine de km de largeur et donc Bayonne et le Bas-Adour, fortement peuplés et urbanisés.

On en trouve une présentation succincte chez J. Boisgontier (1994), avec l’indication de ses choix personnels pour régulariser la graphie d’Arnaudin, fluctuante dans le temps et pas toujours

heureuse. Ces données ont été complétées par J. Miró (2001) pour ce qui est de la graphie classique. Par ailleurs, Ph. Lartigue avait également donné une brève mais claire présentation du parler noir dans son article de 1996.

La graphie classique connaît *a* posttonique, *e*, *é* et *è*; le parler noir réalise ces lettres de façon assez régulière : *e* et *é* toniques en [œ], *è* en [e], *e* prétonique en [ø], *a* et *e* posttoniques en [œ] : *le pelha de le hemne qu'es nega* {la robe de la femme est noire} se dira [lø 'pœʎœ dø lø 'hœmnœ kœs 'nœyœ].

Pourtant, J. Miró signale des irrégularités :

– le *e* prétonique peut se prononcer [e] dans les mots où ce *e* dérive d'un *è* tonique : *aceïrar* {aciérer} [asej'ra] parce que dérivé de *acèir* {acier} [a'seɿ]; la logique voudrait donc là le même *è* que dans *acèir*; mais comme on bannit le *è* (comme le *ò*) en syllabe non tonique, la graphie classique ne sait pas noter ce phonème; je propose le *ê*, comme le *ô* (cf. p. 247) : *acêïrar*.

– « dans les terminaisons en -ENT, -ENÇA, et -ET » des *e* prononcés [e] au lieu du [ø] attendu, ce que l'on sait par la notation en *é* d'Arnaudin : *-én*, *-énce*, et *-ét*. En fait :

- les finales classiques en *-ent* prononcé [en] ne concernent que 13 mots d'Arnaudin : *apechén*, *bedén*, *bernat-lusén*, *bernat-pudén*, *bourén*, *courrén*, *crechén*, *drilhén*, *hounén*, *pechén*, *pendén*, *pesén*, *ternén*, tous adjectifs verbaux de verbes en *-er* ou en *-ir*, plus *crebe-gén* que Miró transcrit *crèbagent*, contre *gén* et *roubine-gén* d'Arnaudin transcrits *gènt* et *rovinagènt*, donc par *-ènt*, comme 5 autres mots d'Arnaudin en *-én* : *bén*, *boule-bén*, *cén*, *coumbén* et *dén*. Mais 8 autres adjectifs verbaux sont en *-en* chez Arnaudin, donc [œn] : *sec-seguen* ou *segseguen*, *seden*, *serben*, *serpen*, *sourgen*, *tenden*, *truhen*; mais ils sont très curieusement groupés sur la fin du *Dic.*, comme si Arnaudin (ou Boisgontier qui l'a "régularisé", ou Miró qui a achevé l'œuvre de Boisgontier) s'était lassé de noter les accents... ou avait changé d'idée ? Et il y en a deux autres en *-èn* toujours pour [œn] tonique, selon la régularisation graphique de Boisgontier, *talhèn* et *guit-petèn*. S'y ajoute *seberden*, *sebreden* {surdent}, contre *dén* {dent}. De même, *hens* / *hen* {dans} n'est pas cohérent avec *dehèn* {dedans, l'intérieur}. Mais sont tous en *-èn* la soixantaine d'adverbes et mots abstraits en *-ment* classique. Tout cela est plutôt désordonné, et ne peut que conduire à généraliser la graphie par *-ènt* pour [-en] déjà utilisée par Miró en 7 occurrences.

- les finales en *-énce* (ou *-énse*) d'Arnaudin touchent 28 mots; elles sont dans la logique phonétique des adjectifs verbaux en *-én* dont elles dérivent, et doivent être traitées de même par une graphie classique en *-ença*, comme l'a fait Miró pour un hapax, *cranhènça*.

- les finales en *-ét* sont au nombre de 33, dont 8 correspondent selon toute probabilité à des formes en *-èth* issues du suffixe latin '-ellu' : *arcèth*, *arrodèth*, *aurèth*, *plombèth*, *tutèth* plus peut-être *rondèth* et *tornèth*; une neuvième, *arrediét* d'Arnaudin résulte probablement d'une erreur, puisque variante de *arradiet*, où elle est rappelée comme *arrediet*. Restent donc 24 mots en *-ét* d'Arnaudin, qui ont tout de diminutifs en *-et*; mais puisque ce qui se prononce normalement [e] en parler noir s'écrit par *è* en gascon général, la solution me paraît de noter ces mots en *-èt*, comme variantes irréductibles.

Enfin, l'article féminin prononcé [lø] — exemple ci-dessus — comme proclitique et donc prétonique (cf. Annexe XX) ne peut être écrit que *le*, comme il l'était dans les textes d'il y a 800 ans par des scribes qui avaient un sens aigu de la langue qu'ils pratiquaient journallement. Au demeurant, aucune règle générale de lecture de la graphie classique occitane ne permet de le prononcer ainsi si on le note *\*la*.

## VI – Les diphtongues

Hormis l'insoluble notation de [wi] atone (cf. pp. 189 et 293), il n'y a que quelques anomalies à éliminer.

### **oe/oè pour noter /we/ ou /wɛ/, et non, selon les, cas ue/uè ou oe/oè**

/we/ ou /wɛ/ s'est écrit *oe* dès les temps lointains où *u* a pris la valeur de /y/, c'est-à-dire *u* français, tandis que *o* bref tendait à devenir /u/, donc *ou* français. Cette graphie a traversé les siècles, jusques et y compris aux normes donnés par Alibert en 1942 dans le cadre de la S.E.O. (cf. p. 140). Mais comme certains mots tels que *coer* s'écrivent *cuèr* en languedocien, qui le prononce [kyɛ], *L'application...* de 1952 a choisi *cuèr* pour le gascon, étant entendu que la prononciation y serait [kwe]. Mais c'était oublier que *ue/uè* resteraient [ʎe/ʎɛ] dans des mots comme *mansuetud*, *Manuèl*, *fuèl* ou encore les possessifs *eth sué*, *eth lué*, tandis que /we/ ou /wɛ/ continuerait à s'écrire *oe/oè* dans *yoen* / *joen*, *boèr* etc... Cela devient vite inextricable pour ceux qui s'essaient à lire et écrire : comment expliquer que le bœuf *bueu* s'écrit par *ue* et que le bouvier *boèr* s'écrit par *oè* ? C'est le régime de l'obéissance aveugle : « cherchez pas à comprendre ! ». Le tout pour une poignée de mots qui se rapprocheront visuellement du languedocien, car si *cuèr*, *uelh*, sont proches de *cuèr*, *uèlh* languedociens, *huèc*, *bueu*, *nueit*... restent encore assez loin de *fòc*, *buòu*, *nuèch*... de l'occitan "standard". Et sans compter les hypercorrections, déjà signalées p. 147, de ceux qui écrivent par *uè* les gallicismes issus de *oi* français prononcé à l'ancienne (*patuès*, *istuèra*...).

Le même problème semble d'ailleurs s'être posé en limousin. Cette langue d'oc n'a pas fait l'objet d'une norme particulière de l'I.E.O., mais le *Centre d'estudis occitans* de l'Université de Montpellier III a édité en 1974 *l'ortografia occitana / lo lemosin*, brochure de 55 p. rédigée par deux occitanistes limousins, Peir Desrozier et Joan Ros. On y lit p. 25 (traduit du limousin) :

« — diphtongaison de /o/, /u/ toniques en /we/ : *luenh* ~ *lonh*, *besuenh* ~ *besonh*, *ge-nuelh* ~ *genolh*, etc... ». {loin, besoin, genou}

C'est donc la même règle que pour le gascon. Dans la pratique, cependant, des /we/ de cette espèce étaient notés par *oe* dans le numéro 86 de la revue occitaniste *La clau lemosina*, début 2000, le dernier qui ait été publié : sous la plume d'Andriu Vernon (pp. 3-6), *besoenh*, *loenh*, mais *luèc* {lieu}; et si J.-F. Renon (pp. 10-12) note tout par *ue*, le dernier mot de la p. 12 est *soenh* {soin}; et p. 17, "La Mili" écrit *fautuelh* {fauteuil} et *januelh* {genou}, graphies ambivalentes car valant /ʎe/ au premier, un gallicisme, et /we/ au second. C'est dire qu'on a là un problème qui dépasse le domaine gascon, et que la graphie occitane officielle a mal traité.

Or on a vu p. 151 que pour le gascon, J. Séguy avait choisi *voeitada*, *hoec*, *oelh* et que X. Ravier écrivait *coeisha*, *hoec*, *voeida*, *coélher*; mais *sues* pour le possessif prononcé [sʎes]. C'est de pur bon sens, conforme à la continuité des graphèmes de l'ancienne langue, et parfaitement pédagogique. Je recommande donc *oe/oè* pour noter /we/ ou /wɛ/ quelle que soit l'étymologie, ce qui permet de réserver *ue/uè* à la notation de /ʎe/ ou /ʎɛ/.

### **oa pour noter /wa/ dans tous les cas (hormis après q, qua; cf. p. 271)**

Le son /gwa/ n'existe semble-t-il en occitan que dans deux mots du Dictionnaire d'Alibert, *cogoacha* et *goapo*. Il y est noté par *goa*, comme en gascon de toujours. Or ici, c'est à l'imitation du catalan que l'on fait écrire *gua* en gascon, tandis qu'après les consonnes autres que *g*, on écrit

*oa* : *boalar, doana*... La sagesse consiste ici encore à n’user que de *oa* dans tous les cas; ainsi le gascon abandonnera son *guapo* pour *goapo*, comme en occitan, et notera aussi *goarir, goaire* etc.

## VII – Les phonèmes semi-consonantiques

Cette section réunit l’étude des deux phonèmes semi-consonantique /w/ et /j/ qui ont en commun de constituer une particularité gasconne qui remonte probablement aux origines, de ne pas couvrir l’ensemble du domaine, du fait sans doute de leur substitution par les phonèmes /β/ et /ʒ/, probablement venus des langues voisines, et d’être pratiquement ignorés par la graphie classique, dans la mesure où leur notation ordinaire par *v* et *j* (ou *g* devant *e* et *i*) privilégie les réalisations de substitution.

### /w/ intervocalique noté par -u-

On sait que les trois-quarts du domaine gascon prononcent [w] ce qui est *v* intervocalique en occitan; ou plus précisément, un grand nombre de ces *v*. Tendant à l’unité graphique “panoccitane”, *L’application*... fixe la graphie par -v- comme règle, mais ajoute :

« Dans les parlers où le *b* et le *v* latins intervocaliques aboutissent à *u* (*w* semi-consonne), au lieu de *v*, on admettra les doubles graphies : *víver* ou *víuer*, *déver* ou *déuer*, *dava*, ou *daua*, *ivèrn* ou *iuèrn*. »

En fait, pourtant, très peu d’auteurs usent de cette tolérance, sans doute parce que bien peu sont issus des régions en [w], mais aussi, probablement, par souci d’être lus facilement sur l’ensemble gascon, où la graphie béarnaise en -v- fait figure de norme. C’est notamment le cas de P. Bec, issu du Comminges qui dit [w] : *podèvi*, *Contes de l’Unic*, 1977, p. 9; *s’avancèc*, *Sebastian*, 1981, p. 9; *sabèva*, *Racontes d’ua mòrt tranquilla*, 1993, p. 5, etc.

En 1975, la tolérance fut contestée par un enseignant du Bazadais, Jean-Pierre Laliman : il l’estimait inutile car pour lui, le *v* unitaire à double lecture suffisait (P.N. 51, 11-12/1975, p. 2, rubrique *Los legidors qu’an la paraula* {Les lecteurs ont la parole}); avec prudence, et l’accord d’André Bianchi, M. Grosclaude prit le parti du lecteur, ce qui ne pouvait poser problème à *Per Noste*, majoritairement béarnais, donc hors de l’aire où il faut décoder -v- en [β] ou en [w]. Mais douze mois après, J. Taupiac répondait en sens opposé (Q.L.O. n° 4, 12/ 1976, p. 16); dans le n° 10 des mêmes Q.L.O., Daniel Séré approuvait Taupiac, et celui-ci devait exposer à nouveau son point de vue dans *Normalisacion grafica e normalisacion lingüistica*, 1984, p. 36.

Face à des réalisations aberrantes comme celles de *devisar* et *alavetz* en [dewi'za] et [ala'wets], J. Taupiac énonçait ainsi le dilemme gascon :

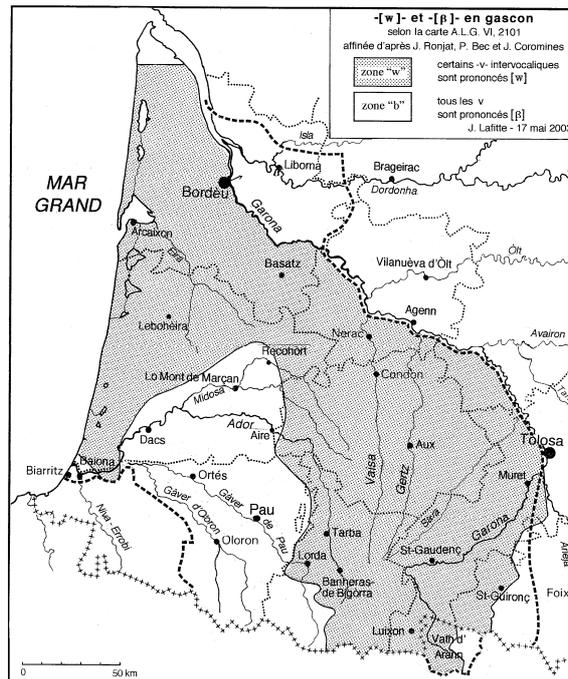
« a) Ou les écoliers et les lecteurs doivent apprendre la longue liste des mots où le *v* représente le phonème /b/ et ceux où il représente /w/ [...].

« b) Ou les graphies *v* et *u* sont admises [...] ».

La seconde solution, seule officielle à l’I.E.O., lui semblait « plus réaliste » et il la fit adopter dans les normes aranaises (cf. p. 158).

Dans un premier temps, une étude des cas où *v* se lirait [w] dans les zones concernées m’avait fait admettre la position de J.-P. Laliman, M. Grosclaude et A. Bianchi, car la liste à apprendre pouvait se réduire en dégageant une série de cas : imparfaits en -*ava*, -*èva* ou -*iva*, dérivés de -*au*, -*eu*, -*iu*; mais au-delà, il restait toujours une liste à apprendre... (*Ligam-DiGaM* n° 6 d’Octobre 1995, pp. 34-40).

Or je devais par la suite m'intéresser de plus près à cet étrange [w] qui n'existe qu'en gascon, pour aboutir à la carte suivante.



Je pris alors conscience de ce que le domaine rural et central de [w], peu propice aux innovations linguistiques, rendait vraisemblable son caractère primitif; au contraire le [β], dans des zones en contact avec d'autres langues qui le pratiquent, et spécialement dans les villes ouvertes aux échanges, apparaît comme le produit d'influences extérieures, et relativement récentes (Lafitte, 2003-1).

S'agissant donc d'un phénomène spécifiquement gascon, probablement aussi ancien que le passage de *f* latin à [h], on ne saurait le traiter comme une variation dialectale appelée à disparaître devant un [β] passant pour "normal".

Or le -v- ne peut être une "graphie englobante", car une telle graphie doit pouvoir être décodée facilement partout, selon autant de règles de décodage que de variantes phonétiques locales. Or on n'a pas pu définir une règle qui permette de distinguer les quelque 55 % de -v- prononcés [w] des 45 % prononcés [β].

Par exemple, le *Mémento grammatical du gascon* de MM. Birabent et Salles-Loustau (cf. p. 167) exclut les mots composés de la lecture en [w], avec l'exemple emblématique d'*alavetz*. Malheureusement :

– c'est quasi inopérant dans la pratique, la composition des mots étant loin d'être évidente pour la plupart de ceux qui veulent apprendre notre langue et n'étant pas pour autant un critère certain : *avenguda* {avenue} et *avocat* sont en [β], mais *avançar* {avancer} (< 'ab + ante + are'), *traversa* {raccourci} (< 'trans + versus'), *divendres* {vendredi} (< 'dies + Veneris') sont en [w] en certains lieux (ALG III, 996 et 1042);

– cela n'explique pas les prononciations en [β] de *xivau* et *cavala*, ni *naviri*, ni *civilisacion* etc., sans compter l'*avesque* de bien des dictionnaires, à la suite sans doute d'une erreur d'Alibert, puisque le *p* de 'episcopus' aboutit à un -b- dans nos langues d'oc.

Techniquement, J. Taupiac a donc entièrement raison quand il avance que la graphie unifiée

-v- ne peut être une graphie englobante.

De fait, on a cherché d'autres solutions, comme d'opposer *v* valant [w] ou [β] selon les lieux à *b* valant [β] partout; c'est ce qu'on trouve dans *Atau que's ditz* (cf. p. 175) : *brabe, cabala, cabal(i)èr, cabalet* etc. Mais il aurait aussi fallu noter par *b* de nombreux autres mots qu'on prononce aussi partout par [β] : *bravar, cavalier, pròva, espròva, aprovar, esprovar*, et a fortiori, *devarar, davarar, devarada, devinar, devinalha, endevieta, endeviar, divés, nòvi, noviau...*; sans doute n'est-ce pas envisageable.

Alors, puisque *L'Application...* a ouvert la voie par le biais d'une « tolérance », il faut consacrer l'opposition *u* = [w] / *v* ou *b* = [β], donc valider *-u-* au même niveau que *-v-*, tout comme le *-s-* de *vésér* {voir} est aussi légitime que le *-d-* de *véder*, et même le *f* de *filh* {fils} dans le Couserans l'est autant que le *h* majoritaire de *hilh*.

Tout au plus puis-je proposer une rédaction qui part de la prononciation, selon le principe **B**, sans se soucier de l'origine de ce son. Et en évitant les mots « Dans les parlers où... » qui laissent entendre qu'il s'agirait d'une prononciation « minorisée », cela valorise une prononciation spécifique du gascon et son graphème :

« Le son [w] entre voyelles est noté **u** : *aeugèr, aeugiu, auei* (= *a + oei*), *aelhar, mauestruc; auer, deuer, leuar, víuer, que daua, qu'auèua, iuèrn, actiua.* »

Je conclus ce paragraphe avec A. Viaut (1987, p. 116) :

« cette question dépasse, toutes proportions gardées, le strict cadre orthographique pour devenir **sociolinguistique** à sa manière. La notation <-u-> [...] **isolera** sur ce détail toutefois, l'Aran, de la pratique courante gasconne, **à moins que l'idée ne fasse école**. À ce jour, au moins l'association "Montanha vieua", de Bagnères de Luchon, utilise les règles orthographiques normalisées de l'aranais ... ».

## Le devenir du yod roman

Le phonème /j/ se rencontre en gascon à l'initiale, entre voyelle et après consonne (ou diph-tongue *au*), avec cette particularité que dans de vastes zones du domaine, il fait place à /ʒ/. Palay, qui note les deux réalisations par *j*, décrit fort bien le phénomène dans le préambule de la lettre **J** :

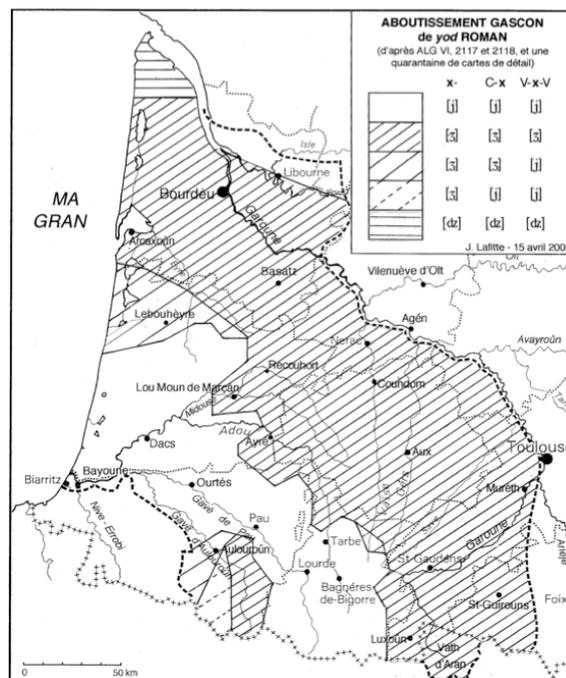
« **J**; consonne. — Se prononce de deux manières : comme le *j* français et comme *i* (ou *y*), suivant les lieux. Ces deux façons de prononcer, très irrégulièrement réparties sur le territoire, sont usitées l'une à côté de l'autre dans tout le Bassin de l'Adour; on dit *jou* à Lescar et *you* à Pau et leurs territoires sont limitrophes; *you* à Tarbes et *jou* à Vic-Bigorre, etc.; dans le Gers, le son du *j* français est le seul connu, à de rares exceptions près; dans les Landes les deux prononciations voisinent également. En Méd., cette lettre équivaut au français *j*, ou *dz*, ou *tz*, ou à *dy*, comme dans *adieu*. »

Mais son ami Camélat allait manifester ses réserves dès la parution du tome I<sup>er</sup> du Dic. de Palay en 1932, en écrivant au jeune André Pic :

« À mon avis (et il n'y a eu rien à faire !), il s'est trompé sur la graphie de *j* pour *y* (souvent) [...] » (Lettre du 3 janvier 1933, Camélat, 1967, p. 10).

En effet, les enquêtes de l'ALG devaient bientôt montrer la complexité du phénomène, car en bien des lieux, ce passage de [j] à [ʒ] ne joue pas pour toutes les positions du phonème, ni même pour tous les mots. On peut en avoir un aperçu avec les cartes de synthèse 2117 et 2118 du volume VI (1973) pour le Yod roman à l'initiale et entre voyelles. Pour m'en assurer davantage, j'ai consulté le maximum de cartes de détail que j'ai pu trouver sur ces deux positions (19 pour l'initiale,

plus la 1034 “hier” pour le nord de la Dordogne, et 18 pour l’intervocalique) et j’ai étendu la recherche au yod après consonne ou *au* (cf. [au]jami ≈ au]jami) {sens variés dont collectif pour “oiseaux”}, avec 11 autres cartes. J’ai également consulté l’*Atlas linguistique de la Grande Lande* de Ph. Lartigue (1992) qui y étudie le yod dans ses trois positions (I, pp. 25-28). Mais dans la carte qui suit, je n’ai pas pris en compte la cartographie de J. Passy, assise sur une enquête de plus d’un siècle, et faute de point d’enquête de l’ALG, je n’ai pu représenter la zone en [ʒ] autour de Lescar évoquée par Palay, zone dont J. Passy a rappelé les liens historiques avec la vallée d’Ossau.



On est d’abord frappé par le fait que l’aire compacte du [j] en toutes positions s’adosse au Pays basque, comme la plupart des phonèmes anciens en voie de submersion. Le latin n’avait que le son /j/, en effet, et il n’est sans doute pas aventuré de considérer que le gascon l’a d’abord conservé; en certaines zones, il l’a ensuite durci en [ʒ], d’abord l’initiale, comme pour renforcer l’attaque du mot, puis après consonne pour en faire un « j appuyé », et enfin en position intervocalique (Passy, 1904, pp. 67-68).

La carte tendrait à confirmer ces vues de J. Passy, le [j] intervocalique se maintenant en marge du [ʒ], notamment dans le nord des Landes et à l’est de la vallée d’Ossau. Diachroniquement, on en a peut-être aussi une confirmation pour celle-ci dans trois chartes établies par le notaire d’Ossau au début du XIV<sup>e</sup> s. (18 septembre 1306, 31 mars 1331 et 14 juillet 1332, celle-ci par vidimus ≈ 1446/1464) et publiées en 1984 par le regretté B. Cheronnet, professeur au lycée d’Oloron. On y lit *autreya(...)* {accorde(...)} (9 occurrences), *yo* {je} (2 occ.) et *leyaumentz* {loyalement} (1 occ.); et aussi *j* — pouvant valoir [ʒ] — à l’initiale des prénoms *Jordaa* (3 occ.) et *Jooad* (1 occ.) et du mot *jurad* {juré} (1 occ.); plus une occurrence de *dejodiit* {nommé plus bas}, *dejus* {dessous} et de *coadjutor*.

Quoi qu’il en soit, aujourd’hui, à la complexité des marges s’ajoute le fait que sur divers points d’enquête de ces marges, et même parfois très au-delà, tous les mots étudiés ne suivent pas la règle générale. Par exemple :

– des [ʒ] en zone [j] : à l’initiale, c’est surtout le cas des emprunts au français comme *genó* {genou} qui hésite entre [j] et [ʒ] en plusieurs points, ou des mots subissant l’influence du français,

comme les mois de juin et juillet ou le prénom Jean; mais aussi le [ʒønø'vrɛ] {genévrier} à Sabres — le [v] dénonce le gallicisme ! — et la [ʒaʊyœ] {ajonc} à Castets; le ['hidʒɛ] {foie} à Bedous, la [ʒun'to] {jointée, contenance des deux mains jointes} à Lembeye et [ʒun'do] à Nay; entre voyelles, enfin, [liʊ'zɛɪ] {léger} à Biscarrosse, [liʊ'zɛ] à Parentis, Lüe et Mimizan, [leʊ'zɛ] {léger} à Agnos et à Arette; ['rrauʒœ/o] {rage} à Lue et Agnos;

– des [j] en zone [ʒ] : à l'initiale, c'est le pronom [ju] {je} à Mimizan, Luë et Luxey; la ['jasa] {gîte d'un animal} à Bielle; après consonne, ['hidʒɛ] {foie} à Galan, [sauβad'jumœ] {sauvagine} à Moustey et [sauβad'jinɔs] à Villeneuve-de-Rivière; [mij'ja] {manger} à Luxey et à Sarbazan; [ra-ɲ'ja] {ranger} à Galan et Agnos; le même ou des variantes en plusieurs points de Gironde, des Landes et du Gers, département où l'on trouve également ['granʒo] {grange}; et plus encore ['lijjœ] {linge} en Gironde; entre voyelles, enfin, [bajart] {civière} à Mazerolles, ['trujo] {truie} à Aas; et surtout [gu'jat] et [gu'jatœ/o] {jeune homme, jeune fille} et ['rajœ/o] {raie des cheveux} dans les deux tiers de la zone [ʒ].

Voici encore des réalisations divergentes dans une même petite région, le Bazadais, selon Du-lau (1994) qui accompagne chaque mot de sa prononciation figurée : tous notés en *j* ou *g*, on voit se réaliser en [j] *avantatge*, *avantatjós*, *viatjar* {voyager}, *ditjaus* {jeudi}; *radj* {radeau}; *ange*, *anjole*, *arrenjar*, *minjar*, *congèit*, *granja*, *monge* {moine}, *iranja* {orange}, *Sent-Jan* (p. 8); *gojat*, *-a*, *apujar*, *raja(r)* (p. 351) et *mojen*; et en [ʒ], *congelar*, *congestion*, *conjugar*, *enjura*, *enjuste*, *esconjur*, *venjar*...; *ajacar*, *bajart*, *cuja*, *dejà*, *exigir* etc.

### Un graphème unique est-il possible pour /j/ et /ʒ/ ?

Palay avait pourtant choisi de noter par *j* ce qui se réalisait par [j] ou [ʒ]; il le justifiait ainsi :

« Bien que la consonne **j** soit un caractère relativement moderne, — les Latins employaient **i** — nous n'avons pas hésité à la préférer ici à **y** partout où cette demi-consonne ne crée aucune confusion dans l'esprit du lecteur. La lecture *y* gagne incontestablement en facilité et clarté. Ex. *Bilàdjɛ* et *bilàdyɛ*, *barje* et *barye*. La première forme ne prête à aucune confusion. En Béarn, d'ailleurs, le son **j** est presque aussi commun que le son **y**. Si à Pau, par exemple, on dit *gouye*, à Lescar, commune limitrophe, on dit *gouje*. Même constatation dans la vallée d'Ossau, en Bigorre et en Armagnac où les deux sons se mêlent dans un même canton. » (*Dic.*, *Avertissement*, p. XI).

« ne prête à aucune confusion » supposait à la fois une bonne connaissance de la prononciation locale par les usagers du dictionnaire — c'était facile, sans doute, au début des années 30 du siècle passé, quand on parlait couramment béarnais à Pau et à Lescar — et l'uniformité de la réalisation en un même lieu, ce que Passy avait déjà démenti. Cependant, un tel recours à une "graphie englobante" avant la lettre est condamnable car lui manque son « critère essentiel [...] : dans un parler donné, la correspondance entre la graphie et la prononciation est toujours la même, sans la moindre exception. » (J. Taupiac, *La hemna e la familia*, *L'occitan* n° 35, 11-12/1983, p. 12).

Je rappelle à cet égard qu'en 1900, les règles orthographiques de l'*Escole Gastou Febus*, dues pour beaucoup au romaniste É. Bourciez qui les avait signées, avaient écarté un graphème bivalent et choisi d'écrire *y* ou *j* selon la prononciation :

« 21. Le *j* n'existe que dans certains dialectes; il est remplacé en pur béarnais par *y*, qui est une semi-consonne. On écrit donc à l'initiale *yas*, *yelous*, *you*, *yoc*, *yoén*, *yumpa*, les mots qui pourront cependant s'écrire ailleurs *jas*, *jelous*, *jou*, *joc*, *joèn*, *jumpa*, etc. De même à l'intérieur des mots : *anyou*, *aryén*, *bièrye*, *larye*, *payère*, *cuye*, *passeye*, *houleya*, *yudye*, *biladye*, *maynadye*, *roumadye*; mais on pourra aussi écrire dans certains dialectes *anjou*, *arjén*, *bierje*, *larje*, *pajère*, *cuje*, *passeye*, *houleja*, *judje*, *biladye*, *maynadye*,

*roumadje*. » (*Reclams de Biarn e Gascougne*, Avril 1900, p. 54).

Palay lui-même, au préambule de la lettre **Y**, revenait un peu en arrière pour le [j] en début de syllabe :

« [...] toutefois, nous conservons y dans les mots particuliers aux dialectes où j n'est pas employé; ce sont ces mots que l'on trouvera ci-dessous [...]. »

Cela supposait une grande connaissance de ce qui était propre ou non aux divers parlers gascons, et ses lacunes sont peut-être la cause des erreurs que Camélat lui reprochait. De fait, il était assez flottant dans sa pratique : pour *beroy* {joli}, il donne les deux féminins, *beroye* et *beroje*; mais pour *pouloy* {dindon}, le seul féminin *pouloye*, alors que *pouloje* est largement attesté (ALG II, 438); il fait l'entrée principale à *goujat* {jeune homme}, et *gouyat* n'a droit qu'à une entrée de renvoi, alors qu'on a vu qu'il est de loin le plus répandu, même en zone [3].

D'où les reproches persistants de Camélat :

« S'il faut parler de graphie, à mon avis, il faut s'en tenir à celle de Mistral en y ajoutant l'y grec car en gascon [...]. » (Lettre à A. Pic, 13 novembre 1943, *ib.* p. 46).

Palay « s'était mis à la tête de nous faire abandonner le y et de le remplacer par j (*berroje, joène...*), bien qu'à Pau ils disent y. C'est Laborde [Chanoine Jean-Baptiste L., érudit qui fit beaucoup pour la langue béarnaise], qui là, fut de mon avis et lui dit qu'il fallait s'en tenir à l'y. » (Lettre à A. Pic, 30 novembre 1948, *ib.* p. 72).

### Avec j pour /j/ et /ʒ/, la “réforme occitane” continue Palay

C'est un fait en tout cas que la « réforme orthographique occitane », qui avait supprimé sans difficulté le y en languedocien, allait faire de même en gascon, avec le précédent de Palay pour garant. Pourtant on devine un certain embarras chez Alibert, rédacteur de *L'application...* :

D'une part, en tête, on recommande « pour l'usage littéraire, les formes les plus conformes à l'évolution normale de la langue et les mieux conservées »; donc au titre de la normalisation linguistique et non de la graphie proprement dite; et parmi ces formes :

« G ou J au lieu de y : *gelar, jòc* et non *yelar, yòc*. [...] »  
 « I au lieu de j : *beròdia* et non *beròja*. »

On voit la contradiction : le premier choix laisse entendre que /ʒ/ sous-jacent à g ou j est plus ancien que /j/, mais le second choix, qu'il est le produit d'une évolution regrettable du /j/ noté i. Les traces historiques de l'évolution montrent l'erreur !

Viennent ensuite les règles de graphie :

« I note i français et i semi-consonne (y): *nid, arriu, ièrba, pai, mai, saunei, glòria, fàcia, auriá*. [...] »

« En gascon, le son G, J vaut tantôt un j fr. tantôt un y semi-consonne; on notera toujours g ou j. »

« Le son j sera rendu par un g devant e, i; par j devant a, o, u: *gelar, genèr, passegi, mingi, monge, jòc, jàser, joentut, passejar, minjar, ploja, troja*. »

« Seuls les mots d'emprunt savant conserveront leur j d'origine : *Jèsus, Jerusalèm, projeccion, injeccion, trajectòria*. »

En analysant ces lignes qui, comme souvent, confondent facilement les sons et les lettres qui les représentent, on peut les interpréter ainsi :

Le /j/ prénucléaire (*ièrba, glòria, fàcia, auriá*) se rend par i, mais aussi par g ou j (*gelar, genèr, jòc, jàser, joentut; mingi, monge, minjar*); de même en intervocalique, par i (*beròdia*) ou g/j (*passegi, passejar, ploja, troja*). Mais postnucléaire, il est noté par i uniquement (*pai, mai, saunei*).

En revanche, le /z/ ne sera rendu que par *g* ou *j*, suivant les règles de partage des deux derniers alinéas, la première selon la voyelle qui suit, la seconde selon l'étymologie.

On peut donc supposer que la notation du /j/ par *i* ou par *g/j* se répartira suivant une règle non écrite, à savoir que *i* notera ce qui est partout réalisé par [j], tandis que *g/j* sera la "graphie englobante" à utiliser quand le même mot se réalise par [j] ou par [ʒ] selon les lieux.

Mais pour cela, il faut savoir si ce qui est [j] en Béarn, par exemple, sera partout [j] ou s'il sera [ʒ] dans la zone [ʒ]. De fait, grammairiens et lexicographes hésitent souvent. Ainsi pour ce mot banal de *beròia* ou *beròja*, féminin de *bèròi* {joli}. M. Grosclaude (1977, p. 161) et *Atau que's ditz* (1998) donnent *beròi,a*; Dulau (1994), *bròi, bròia, bròiament* (forme syncopée); mais le *Civadot* (1984), *beròi,-òja* (v° joli), *beròjas* (v° des) et aussi *beròias* (v° quel !); A. Hourcade (1986, p. 71), *beròi,-òja*; *Que parlam* (1996, p. 58), *bròja*. Et ne parlons pas des écrivains... D'où la règle du féminin selon MM. Birabent et Salles-Loustau :

« Diphtongues terminées par I : on ajoute A au féminin et le I est remplacé par un J.

« Ex. : *beròi/beròja* (joli, e); *arroi/arroja* (rouge). » (*Mémento*, 1989, p. 28).

Autre exemple : "hier" est *ier* en languedocien et chez M. Grosclaude (1977, p. 32), dans le *Petit diccionari castelhan-aranés...* de Vergés Bartau (1991) et dans *Que parlam* (p. 50), et *ger* dans le *Civadot* (1984) et le *Mémento* (p. 64), *ier/ger* dans *Atau que's ditz*. Ou encore les deux [jer] et [jerr], communes distantes d'à peine 22 km, l'une dans les Pyrénées-Atlantiques, l'autre dans les Hautes-Pyrénées : dans son *Dictionnaire toponymique* de 1991, M. Grosclaude écrit le premier *Gèr* et dans celui de 2000, le second *Ièr*, probablement sur la demande du *Comitat dera lenga*, organisme départemental qui s'est toujours montré soucieux de rapprocher la graphie de la langue parlée.

Mais ce désordre et les problèmes concrets évoqués plus haut sont ignorés des chantres de l'occitanisme. Ainsi, Jean Sibille, dans sa présentation optimiste de la graphie classique du gascon (2000-1, p. 31) : il y aurait un « gascon oriental » qui réalise le *ch* de *achorrrar* en [tʃ] et le *j* de *viatjar* et *assajar* en [ʒ], et un « gascon occidental » qui réalise ce *ch* en [tj] ou [f] et le *j* en [j]. Or les seules cartes de l'ALG VI, 2117 et 2118 n'ont pas grand chose de commun avec celle des réalisations de *ch* (plus loin, p. 263). On ne peut donc ignorer perpétuellement les problèmes.

### **Pour un retour aux sources : y = [j]**

On est donc déjà en présence d'un polymorphisme graphique au sein même du gascon, et de la part d'auteurs de la mouvance occitaniste, car la "graphie englobante" n'est pas techniquement possible selon le principe justement rappelé par J. Taupiac. On peut même s'interroger sur son opportunité en l'état actuel de la langue. Voici par exemple un passage du compte-rendu de la thèse de D. Stich sur la graphie du franco-provençal (100<sup>e</sup> rapport annuel du *Glossaire des patois de la Suisse romande* de 1998, cité par J.-B. Martin, 2000, p. 81) :

« l'élaboration d'une orthographe supra-dialectale, étayée en outre par des concepts relevant de la phonétique et de la phonologie, est un pari risqué dans un ouvrage destiné au grand public. Le lecteur patoisant, et a fortiori le non-patoisant, s'astreindra-t-il à l'effort d'abstraction nécessaire à l'assimilation d'un système reconstruit, pour accéder ensuite au patois précis, qui seul l'intéresse ? »

Or nous avons vu p. 150 que J. Séguy et X. Ravier ont usé de *y* pour noter [j], retrouvant en cela une tradition d'écriture gasconne de plus de sept siècles, en parfaite conformité avec le principe **A** de la graphie classique.

Voici par exemple quelques mots relevés dans la *Décision des quatorze commissaires relativement aux Padouens*, du 29 octobre 1262, au *Livre des Coutumes de Bordeaux*, pp. 186-196 : *rey* {roi}, *prumey* {premier}, *feytas* {faites}, *autreyat* {accordé}, *maysons*, *gualeyas* {galères}, *puyaduy* {monticule}, le pronom *y*, *chays*, *yma de la mar* {marée basse ?}, mais aussi, *mager* {maire}, *elegida*, *jurat*, *gitada* {jetée}, *jusca* {jusque}, *dejus* {dessus}; et les noms propres *Pey*, *Aymeric*, *Cadauyac* {Cadaujac, commune de la banlieue}, *Duyac*, etc.

Même pratique à Bayonne, d'après le Glossaire des *Établissements de Bayonne* : *aleyar / adaleyar* {confirmer par serment}, *centeye* {centaine}, *dreyteyar* {poursuivre une action en justice}, *mareyan* { marin}, *myeye noeyt* {minuit}, *poya* {monter}.

Et encore en Béarn, avec le *Registre de Bernat de Luntz*, notaire vicomtal de 1371 à 1376 : outre la position postnucléaire dans les diphtongues, on trouve à l'intervocalique : *agreuyat*, *aleyas*, *autreyar*, *ay...* subj. du verbe *aver*, *beraye* {vraie}, *beye*, *carreyar*, *causseye*, *chemineye*, *deye*, *deyen*, *joyeus*, *leyau* et dérivés, *malaudeya*, *mayor*, *mieye*, *reyant*, *sayeg/-et*, *sayerade*, *senhoreyant*, *uyot*, *y*, *yer*; et après consonne ou diphtongue *au* : *auyole*, *benyare*, *judyament*, *mieyansar*.

En Bigorre, enfin, in Luchaire 1881, dans le *Cartulaire*, hormis les nombreux *y* postnucléaires : *Mieyabiela* (p. 12), *menyar* {manger} (p. 13); dans un vidimus de 1251, *leyal* {légal} (p. 23); dans un acte de 1260, *Juan de Loyed* (p. 29).

Puisque le besoin existe, pourquoi se priver d'une lettre qui a de telles "lettres de noblesse"... et se trouve sur tous les claviers de machine à écrire !

Avec la caution de Bourciez et de Séguy, je préconise donc l'usage de *y* pour noter directement [j] intervocalique, initial et postconsonantique, alternant avec *g* ou *j* pour noter le [ʒ] des mêmes lexèmes : *goyat* de Pau à Bordeaux, mais *gojat* en Comminges et Couserans. On rappellera à cet égard la remarque pertinente de Palay :

« Comme semi-consonne, le son que représente l'y [...], quand il est entre deux voyelles comme dans *autreyà*, *payère*, il fait syllabe avec la seconde plutôt qu'avec la première.

« De même, dans les combinaisons *ry* et *ny* le *r* et le *n* appartiennent à la syllabe précédente et l'y à la suivante. Ex. : *aryén* (argent), pron. *ar-yèn*; *minjà* (manger), pron. *min-yà*. »

La coupure syllabique se fait donc toujours devant *y*, ce qui oppose le yod noté par *i* à celui noté par *y*; tandis que le premier laisse à la consonne qui le précède dans la syllabe sa valeur ordinaire, le second la renforce en quelque sorte; ainsi s'opposent :

<i>abadiòla</i>	{petite abbaye}	[aba'djɔlə/o]	<i>viladyòt</i>	{petit village}	[βilad'djɔt]
<i>miniatura</i>	{miniature}	[minja'tyrœ/o]	<i>minyadura</i>	{mangeure}	[minja'dyrœ/o]
<i>borient</i>	{bouillant}	[bu'rjen]	<i>aryent</i>	{argent}	[ar'jen]

Quant au [j] postnucléaire, il peut continuer à être noté par *i*, à l'occitane, car il ne présente aucune ambigüité à la lecture; mais la logique du principe A voudrait qu'ici aussi, le *y* revienne, puisqu'il est dans les textes gascons les plus anciens. Les usagers trancheront, s'ils n'ont pas opté pour la graphie "moderne", plus fidèle à la tradition sur ce point que la "classique" occitane.

Et comme un cas particulier, on traitera de même le pronom/adverbe de lieu ordinairement écrit *i* car il se réalise par [ʒ] dans une zone centrale du domaine (ALG I, 97 "il y a eu..."), mais aussi dans les zones [ʒ] du Béarn, selon Lespy (*Dic.*) :

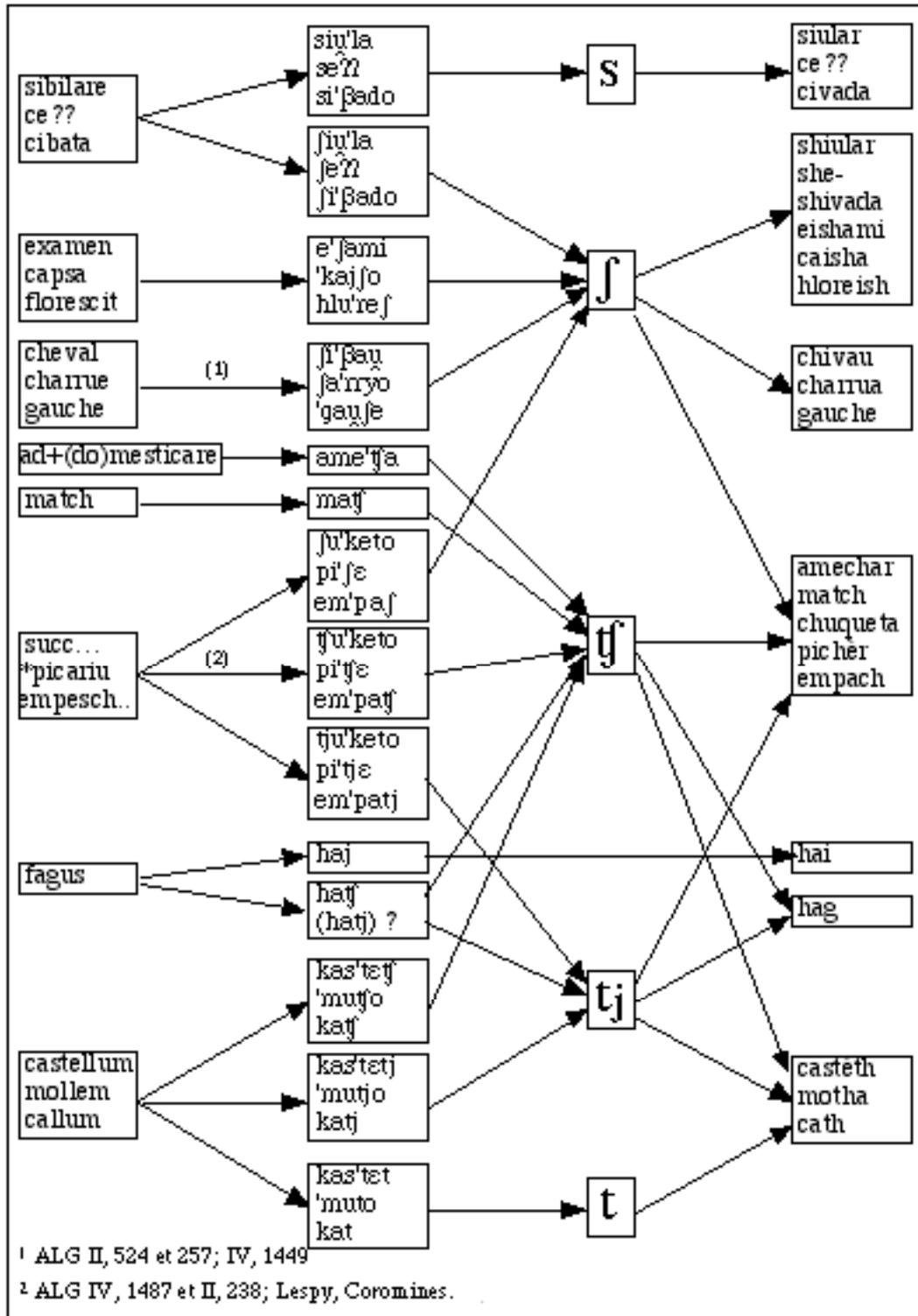
« **J** (se prononçant avec le mot qui suit), *y* : *Bee j-hauré chic de brigue ! NAV*. Il y

aurait bien peu de brigue ! *Autes causes ed j-ha qui-m fachan fort a mi.* N. PAST. Il y a autres choses qui me déplaisent fort. *Hore son aglèyse ed nou j-ha nat salut.* F. *Égl.* Hors de son église il n'y a aucun salut — On trouve aussi ce *j* dans l'idiome du Bas-Armagnac. La remarque en a été faite par L. COUTURE, *Revue de Gascogne*, VII, p. 382. »

Donc, *que y a* en général, et *que j'a* dans les petites zones [3] en question.

### VIII – Les phonèmes consonantiques palatalisés

Voici d'abord un schéma, avec même un *match* anglais, pour donner une idée du problème :



L'apparition de phonèmes palataux dans le latin parlé qui devait aboutir aux langues romanes ne posa pas de problème tant qu'on en resta à un usage oral; mais le problème de leur écriture finit par se poser, et cela dans l'écrit latin même, tel que l'avait régularisé la réforme carolingienne :

« Quand, à un moment donné, le scribe se voyait obligé de noter par écrit un mot roman (le nom d'une personne, d'un village, d'un champ...) et tâchait de lui appliquer le même critère de correspondance phonético-littérale [qu'en latin], il se trouvait que de nombreux phonèmes romans (toutes les palatales, par exemple) étaient inexistantes en latin, et par conséquent, les graphies latines ne pouvaient s'appliquer sans plus. Il fallut inventer un système de représentation des nouveaux phonèmes romans. » (C. Léal, p. 134).

Ces considérations sur les débuts lointains de notre écriture sont une bonne introduction à cette section. Mais le problème est complexe, principalement du fait de la tendance naturelle du gascon au chuintement, que connaissent aussi les langues ibériques (cf. Rohlfs, n° 457); on y aboutit en effet dans plusieurs chaînes d'origine étymologique différente. Le schéma de la page précédente illustre cette complexité, avec à droite la graphie classique selon *L'application...* et/ou R. Darrigrand, comme on le verra ensuite.

Les mêmes sons s'écrivent donc différemment selon l'étymologie et les mêmes graphèmes se réalisent différemment selon les lieux, ce n'est pas choquant, mais aussi parfois en un même lieu, ce qui est bien plus gênant. Partant des règles en vigueur, nous allons essayer d'y porter remède en envisageant les diverses palatales du gascon telles que P. Bec les présente dans son *Manuel* de 1973, p. 52.

### Occlusives palatales généralement issues de -ll latin : /tj/ ou /tʃ/ ou dépalatalisé en /t/

Il me paraît pratique de présenter d'abord en synopse ce qu'en disent respectivement *L'application...* (cf. Annexe XIII, p. 405), et R. Darrigrand (1974, pp. 27 et 28). Dans mes commentaires, A (Application) renverra aux premiers et D (Darrigrand) aux seconds.

« Le son *T* ou *Th*, de valeur variable, provenant exclusivement de *ll* latin final, sera noté *th*: *bèth, aqueth, castèth, grith, poth, vath*. »

« 28 - Le son **mouillé final** qui est **t**, **th** ou **tch** suivant les parlers est noté : “**TH**”. On le reconnaîtra dans la pratique à ce qu'il existe presque toujours un mot dérivé (souvent féminin) qui a une forme en “**ra**” (le “**r**” provenant d'un “**ll**” intervocalique roman). »

« [...] on choisira, autant que possible, pour l'usage littéraire [...] **t** au lieu de **th** : *anat, henut, henit* et non *anath, henuth, henith*. »

Pour l'aboutissement de 'll' latin devenu final, A et D concordent sur le fond; on observe cependant que *th* n'est pas un « son », mais un graphème dont il s'agit justement de définir la valeur, et que A n'envisage /tʃ/ que sous « *Th* de valeur variable »; on peut aussi regretter que dans son souci pédagogique, D n'invoque le “ll” originel qu'à propos de dérivé éventuel qui servirait de discriminant, et n'envisage que *ra* comme aboutissement, ce qui restreint quelque peu le choix des dérivés : *vetèth* {veau} dérive bien en *vetèra* {velle} et *veterar* {mettre bas, s'agissant de la vache}, mais *ausèth* {oiseau} en *ausèrèr* {oiseleur} ou *auseron* {petit oiseau}, sans *ra*... Enfin, par définition, “t”, n'est pas « mouillé », c'est un aboutissement dépalatalisé.

Le rendu graphique par **-th** est en revanche satisfaisant, car il permet une lecture univoque dans chacune des régions qui le réalisent en [tj], [tʃ] ou [t].

Mais pas plus D que A n'envisagent un /tj/ ou /tʃ/ qui ne serait pas final ou ne serait pas issu « exclusivement de *ll* latin final ». Or le gascon connaît au moins trois autres origines de ces sons :

– d’abord, un traitement particulier du /t/ ou du /d/ final roman qui aboutit à /tj/ ou /tʃ/ dans l’est pyrénéen; A n’en traite pas dans les paragraphes sur la graphie proprement dite, mais lorsqu’elle traite de normalisation linguistique, elle le note par *-th* dans les exemples donnés plus haut (*anath*, *henuth*, *henith*), tout en recommandant de l’éviter dans « l’usage littéraire ». De fait, la norme aranaise ne l’écrit pas, mais précise qu’à Bausen et à Canejan (près de la frontière française) on prononce [tʃ] « le **d** final et le **t** final qui alterne avec **d** intervocalique : **hered**, **cantat/cantada** » {froid, chanté/-ée}; en revanche, pour les parlers du Couserans, J. Deledar (1995) le notait *th* (« **prath**, **hreth** [pratch, hérétch] *pré*, *froid* »), tout en mentionnant que « certains bons auteurs préfèrent ne pas noter la palatalisation et écrire **-t**, **-d** »; et il ajoutait : « On oppose ainsi **pòt** [pɔt] lèvres à **pòth** [pɔtʃ] il peut »; et *Atau que’s ditz* (cf. p. 175) en use sans commentaire comme variante en [tʃ] de la Barousse, contigüe du Comminges : *prat/prath*.

– puis des dérivés tardifs de mots finissant par /tj/ ou /tʃ/ issu de *-ll*, surtout des féminins. Ainsi le latin *moll(em)* “mou”, qui est épïcène, a donné *moth* qui n’eut sans doute pas de forme féminine à l’origine; lorsqu’il s’en créa une par analogie, on ajouta *-a* à la finale; si le masculin s’achevait par /t/, cela donna [mudœ]; s’il s’achevait par /tj/ ou /tʃ/, cela donna [mutjœ] ou [mutʃœ]; alors qu’un féminin issu du latin aurait été \*[murœ], \**mora*, comme *bèra* répond à *bèth*. Il en est de même pour les dérivés *modèr* {humidité} d’un coté, et *mothèr* de l’autre. De même encore, *poth* {coq} s’est vu doté d’un féminin irrégulier *potha* {poule} (secteur d’Artix et Arthez, au cœur du Béarn, ALG II, 434), concurrent du régulier *pora*.

– enfin, vers Bayonne, un /tj/ hypocoristique. Le basque en use largement et le note par un redoublement du *t* : *potolo* “lourdaud, trapu, obèse” se mue en *pottolo* [potjo’lo] pour prendre une signification atténuée et affectueuse, par exemple pour qualifier un gros bébé. Ainsi, en gascon, à côté du terme général d’oc [pu’tu] {bisou}, diminutif de [pot] {baiser}, on renchérit de Bayonne à Orthez avec [pu’tju] pour un tendre petit bisou. On peut assimiler à ce /tj/ celui qu’*Atau que’s ditz* note par *th* dans *athèu* {là} et *thò(a)* {enfant}, ce dernier étant aussi écrit *chò*.

On a vu pp. 149-150 que Séguy avait noté ce phonème par *th*, même là où le languedocien écrit *-j* : il note *regathar* {muer (poules)} ce qui est *regajar* chez Alibert. Comme tout parler doit pouvoir s’écrire, il y a donc lieu d’entériner cette pratique, car la réalisation de ce *-th-* est géographiquement la même que pour le produit de *-ll* latin.

### La palatale affriquée /tʃ/ et ses réalisations en [tj] ou même [ʃ]

Comme ci-dessus, voici d’abord ce qu’en disent *L’application...* (A) et Darrigrand (D) :

« On conservera la notation par *ch*, quelle que soit la prononciation (*ch* ou *tch*), quand ce son dérive d’un *c* latin palatalisé : *uchau*, *champir*, *chai*, *cachar*, *chapar*, *ponchar*.

« Toutes les fois que le son *ch* ou *tch* final répond à un *j* fr. dans les dérivés, on le notera par *g*: *puèg*, *pug*, (pujòu), *mièg* (mièja), *hug* (húger), *hag* (haget), *leg* (léger), *rog* (roja).

« 26 – Le son “tch” (*approximativement le Castillan : muCHaCHo*) est noté **ch**, quelles que soient les prononciations locales :

- « – réduction à un “**t**” **palatal** en Gascogne occidentale,
- « – réduction à “**ch**” **français** dans une partie du Béarn et de la Bigorre.

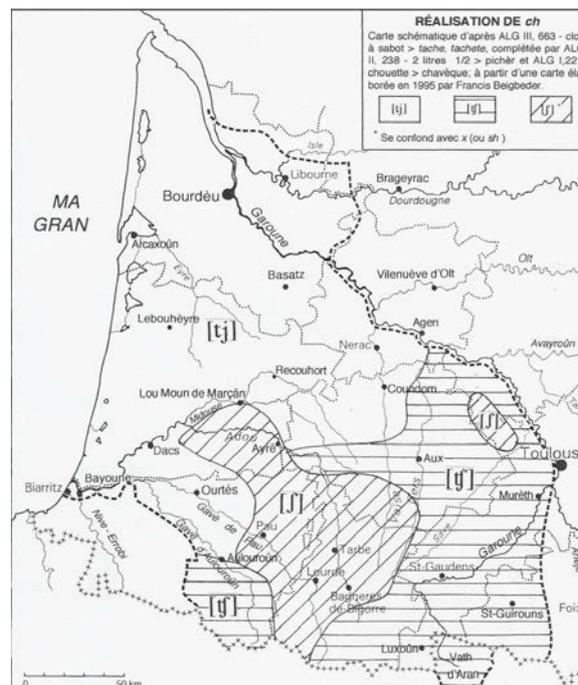
On est en présence d’un /tʃ/ multiforme sur lequel nos deux grammairiens ne semblent pas très à l’aise. Pour A, il y en aurait deux en réalité, le premier défini par l’étymologie, le second par ses dérivés. D ne connaît que le premier, mais s’il ne parle pas de son origine, il indique qu’il se

réalise en [tj] comme « “t” palatal », qui, de fait, s’étend sur plus de la moitié nord-ouest du domaine.

Quant au second, fréquent en languedocien, il ne se rencontre en gascon que dans le Haut-Comminges et le Couserans, ce qui peut expliquer que D, établi à Orthez, n’en traite pas. Il se caractérise par sa dérivation en [j/3]. Sans entrer dans le détail, les cartes ALG I, 152 “hêtre” (*hag* = [haʦ]) et IV, 1594 “rouge” (*rog* = [rruʦ]) attestent de la prononciation en [ʦ] en Couserans et en un point du Haut-Comminges; s’y ajoute au seul point 790 SE Confolens (Couserans) le mot *gaug* “joie” prononcé [gaʦ] dans la carte IV, 1399 “plaît”. Les cartes relatives aux 3<sup>ème</sup> personne du présent de l’indicatif et 2<sup>ème</sup> de l’impératif de *léyer* [lire] et *húyer* [fuir] (V, 1897, 1902 et 1903) montrent quelques autres zones de l’est où la finale est en [ʃ] ou en [ʦ]. G. Deledar (1995, pp. 43-44) les note *leg* (variante *lig* à l’impératif, dans l’est) et *hug* (variante *fug* à Aulus), étant entendu que « -g final se prononce [tch] » (p. 11). Michel Pujol, originaire du Couserans, écrit *vueg* [βweʦ] {vide} (*Lo Gai Saber*, ivèrn de 2005, p. 228) ce que Séguy note *voeit* [βwejt] (cf. p. 151). Cette prononciation est aussi mentionnée par les *Normes orthographiques de l’aranais*, qui prévoient sa notation par -g et précisent en outre qu’après consonne, ce g se prononce [ʃ], avec les exemples *esparg* {éparpillement}, mais aussi *espàrger*, *esparja* {éparpiller, qu’il éparpille}, où le g n’est plus final. Une norme orthographique gasconne doit donc permettre de noter ces formes de l’est pyrénéen.

Pour le premier [ʦ], A et D s’accordent sur **ch** et pour le second, A, G. Deledar, M. Pujol et les Aranais s’accordent sur -g. Je n’y vois que des avantages, en étant toutefois assez sceptique sur la façon dont la majorité des lecteurs gascons interpréteront le -g inconnu de leurs parlers : *estug* {étui} (*Civadot et Atau que’s ditz*) qui dérive en *estuyar* {cacher} est un hapax en dehors de ces régions pyrénéennes; sans doute pour être bien lu, il est donc écrit *estuit* par P. Bec (1973, p. 48), Dulau et Narïoo et autres, *estuch* par A. Rifaut chez Y. Vidal (2000 et 2002), *estuth* par É. Chaplain (2002)... Quoi qu’il en soit, j’estime qu’il faut exprimer les règles à partir de la prononciation :

**ch** est la graphie unitaire qui note ce qui se prononce [tj] dans le nord-ouest gascon, l’est du Béarn et la Chalosse contigüe, [ʦ] dans le sud-est gascon et les vallées béarnaises, et [ʃ] dans le reste du Béarn, la Bigorre et la moyenne vallée de l’Adour, suivant la carte ci-après : *pòcha* {poché} prononcé [pɔtʃœ], [pɔʦo], [pɔʃo].



Lorsque cette correspondance n'est pas assurée<sup>30</sup>, et en dehors du cas visé à l'alinéa suivant, chacune de ces prononciations est notée par son graphème propre : [tj] par **th** (*athèu* {là}); cf. p. 263), [tʃ] par **tx** (*matx* {match}), et [ʃ] par **x** (*xivau* {cheval}); cf. p. 265).

**-g** note ce qui, en Haut-Comminges, Aran et Couserans se prononce [tʃ] ou [ʃ] en finale et dérive en -[j]- : *hag* {hêtre}.

### La chuintante /ʃ/ : un seul graphème pour /ʃ/ pangascon

Outre sa réalisation en variante de /tʃ/ étudiée ci-dessus, il existe un /ʃ/ identique en tous lieux, comme provenant en général de *x*, *cs*, *ps* latins, mais aussi de *s* simple chuinté ou d'un emprunt au français. Comme plus haut pour /tj/ ou /tʃ/ principalement issus de *-ll*, voici d'abord ce qu'en disent *L'application...* (A) et Darrigrand (D) :

« Le son du *CH* français provenant du *sc* ou du *x* latins sera représenté par *ish*: *eishami*, *eishorbar*, *eishordar*, *peish*, *maishèra*, *teish*, *créisher*, *naish*, *baishar*.

« Quand ce son provient de *c* ou de *s*, on rétablira les graphies par *c* ou *s*: *saliva*, *seringa*, *serment*, *sèis*, *sishanta*, *suau*, *sord*, *civada*, *suc*. »

« 25 – Le son “**ch**” (*Français* : *vache*) est noté **ISH** lorsqu'il provient d'un **SC** ou **X latins**.

« Au début des mots, il est noté “**SH**”.

« Très souvent, ce **sh initial** provient d'un “**s**” latin chuinté (*Voir la prononciation castillane du “S”*);

« dans les mots empruntés au Français il est noté “**CH**”. »

Certes, certains normalisateurs occitanistes avaient tenté de faire disparaître la notation spéciale de ce /ʃ/, mais ils ont échoué (p. 163). Mais il y a une tendance lourde de l'occitanisme à éliminer de l'écrit tout ce qui n'est pas habituel en languedocien, et la solution “officielle” de A était d'ignorer le [ʃ] issu du chuintement de [s] étymologique, pour lequel le tableau de la p. 260 montre des variantes en [s] dans le domaine gascon lui-même : [ʃiɹla] ou [siɹla] < ‘sibilare’ {siffler}. Mais les usagers n'ont pas suivi et tenu à noter ce phonème [ʃ] très gascon par son graphème propre; cette solution a été consacrée par D; faute d'avoir imaginé un graphème “englobant” [ʃ] et [s], un polymorphisme graphique s'est donc établi sur le polymorphisme phonétique, et je ne vois pas d'autre issue.

Mais pourquoi donc D conserve-t-il pour [ʃ] le *ch* des emprunts au français, qu'on ne prononce nulle part [tʃ] ou [tj] ? Outre qu'il n'est pas évident pour le scripteur ordinaire que [ʃiβau] vient du français “cheval” (trois phonèmes modifiés sur cinq), cela mène à des lectures aberrantes par tous ceux qui apprennent une langue qu'ils n'entendent plus, puisque *ch* sera prononcé en un même lieu [ʃ] dans *chivau* et [tj] dans *chavèca* {chouette}. La seule solution logique, c'est d'user du graphème général prévu pour [ʃ]; ce fut le choix de X. Ravier (cf. p. 149), c'est aussi celui des Aranaïs : *cornishon*, *maishant*, *maishina*, *piochar*, *shagrinar*, *shivau* etc. (Vergés Bartau, 1991).

Mais quel doit être ce graphème ?

<sup>30</sup> En fait, cette correspondance sera souvent ignorée, faute d'une vue d'ensemble de la prononciation gasconne, même chez les lexicographes : ainsi, pour *empachar* {empêcher} par exemple, on trouve \**empaishar* chez ceux qui ignorent la prononciation en [i], et \**empathar* chez ceux qui prononcent [tj]; pour de nombreuses citations d'auteurs et de dictionnaires qui témoignent de ces hésitations, cf. Lafitte, 1995-2.

### La chuintante /ʃ/ : le *i* des graphèmes *ish* (ou *ix*) en question

Dans la règle de A reproduite en synopsis, Alibert n'envisage que le trigramme *ish*, qui présente la singularité, pour un graphème consonantique, de commencer par une voyelle; au demeurant, en tête de A, il ne mentionne que le digramme *sh* parmi les « doubles graphies » énumérées à la suite de l'alphabet gascon. Cela pose sérieusement la question du « statut » du *i* de *ish*. Pour éviter une trop longue digression, cette question est étudiée en Annexe XXI, qui aboutit à la conclusion suivante :

Ce *i* ne s'entend que dans une faible partie du domaine, et même là, seulement pour quelques mots. Puisque le *Conseil de la langue occitane* « préconise » d'écrire *pashà* {pacha}, c'est que pour lui, ***sh* seul suffit en toutes positions**, comme l'avait bien vu Jean Séguy (p. 149), les « variantes irréductibles » où le [j] se prononce étant évidemment notées par *ish*. Et ce *i* doit être considéré comme « glide » formant diphtongue avec la voyelle qui précède, non comme partie du graphème notant [ʃ] : on retombe dans le fonctionnement normal du système.

Je ferai ici deux remarques complémentaires :

– d'une part, à ma connaissance, nul n'a envisagé d'imposer à tous une graphie « mouillée » en *-èir* du produit gascon du latin '-ariu', au motif qu'un quart du domaine prononce [ɛj̃] (ALG VI, 2072) : on n'a pas voulu gêner inutilement ceux qui prononcent [ɛ] et qui écrivent *-èr*, sans *i*. Écrire *sh* sans *i* relève de la même démarche, encore plus justifiée parce que ce *i* est autrement plus rare à l'oral que celui de *-èir*;

– d'autre part, en écrivant systématiquement *ish*, on est amené à enseigner que le *i* est muet, ce qui conduit à la disparition inéluctable du [j̃] de la prononciation, alors qu'en le notant seulement quand il se prononce, on le traite comme tout glide et on le sauvegarde là où il existe; or ne travaillons-nous pas à conserver une langue ?

Mais la suppression du *i* a pour conséquence de perdre le diacritique qui signale la valeur [ʃ] de *ish* après voyelle de celle, plus rare, de [sh], du fait de la rencontre d'un préfixe en *-s*, avec un *h*-initial issu d'un *f*-étymologique : *deshar* {défaire}. Il est vrai que des grammairiens ont introduit un point intérieur entre *s* et *h* (*s.h*) alors que, fidèle à *L'application...*, P. Bec (1973, p. 29, note) ne le mentionnait qu'entre *n* et *h* (*n.h*); ainsi, les *Fiches de grammaire d'occitan gascon normé*, citées p. 170; ou J. Miró transcrivant Arnaudin, cité p. 179; ou encore Narioo et autres, avec *des.har*, *des.hèita*, *es.huelhar*, etc.), solution inutile d'un faux problème tant qu'on écrit *ish* : *deishar* [de'ʃa] {laisser} est formellement distinct de *deshar* [des'ha] {défaire}. En revanche, pour transcrire le *menshidà's* {se méfier} de Palay, pour qui *sh* ne peut valoir que [sh], la graphie classique de l'I.E.O. ne peut être que *mens.hidà's*, cas probablement unique où le point intérieur s'avère indispensable. Je considère cependant que ce n'est là qu'un « rafistolage » propre au gascon dans l'ensemble d'oc, et que le modèle du *ll* catalan n'en est qu'une piètre justification, en face des complications que cela induit dans tous les traitements informatiques avec des logiciels standard.

Mais dès lors que nous abandonnons le *i* muet, évidemment, le point intérieur est de rigueur pour noter /sh/. À moins d'abandonner *sh*...

### La chuintante /ʃ/ : le graphème gascon, *sh* ou *x* ?

Entre autres signes de sa pauvre connaissance du gascon, Alibert nous a laissé une bévue monumentale à ce sujet en p. 7 de sa *Gramatica occitana* du languedocien : Pour essayer de concilier les systèmes orthographiques en présence, écrit-il,

« Nous prenons pour base le *Diccionari Ortogràfic* [catalan] de P. Fabra en nous contentant d'en **écarter les graphies spécifiquement catalanes**, à savoir : *ll*, *ny*, *ix*, *tx*, *ig*, que nous remplaçons par *lh*, *nh*, *is*, *ch*, *g*, [...] ».

De telle sorte que dans *L'application...*, devant l'impossibilité d'ignorer le /ʃ/, il est allé chercher (*i*)*sh* qui, pour être attesté dans l'« ancienne langue », l'est infiniment moins que (*i*)*x*, *y* compris en toponymie contemporaine : je n'ai trouvé aucun toponyme en *sh*, alors qu'à quelques kilomètres de Montréal d'Aude où Alibert tenait officine, Foix et Mirepoix affichent leurs *-ix*. Gaston Bazalgues était mieux informé quand il écrivait, à la p. 14 de *L'occitan lèu-lèu e plan* (1977) :

« En ancien occitan, [x] équivalait au son **ch** du français et on le trouve dans quelques noms de lieux : Foix forme française reproduisant l'ancienne graphie se lit *fouich*. »

Ou encore Jean Roux, grammairien limousin qui adapta au limousin les normes orthographiques de l'I.E.O. (*Paraulas de Novelum*, n° 68, Juin 1995, p. 23) :

« La lettre **x** a été employée, pour noter [ʃ], et donc *s* palatalisé (prononcé “à l'auvergnate”, comme “ch” français) surtout en Catalogne, comté de Foix (graphie demeurée *Foix* dans la forme officielle), Bigorre, Béarn, Navarre, Portugal; et cet usage (adopté par la graphie du catalan, du portugais et du basque) est monté jusqu'ici, comme on le voit dans des graphies comme Xaintes, Xaintonge (pour Saintes, Saintonge), Xaintrilles (contraction de *Senta Aràlia*, forme populaire de *Eulàlia*), (...). »

Cela va même beaucoup plus loin dans le temps et dans l'espace : /ʃ/ s'écrit par *x* dès les inscriptions aquitaines du III<sup>ème</sup> siècle (p. ex. *Ilixoni* pour Luchon; Gorrochategui Curruca, p. 332). C'est la graphie largement majoritaire de toutes les langues ibériques (cf. Lleal, p. 135) auxquelles se rattache le gascon (cf. le schéma de P. Bec, p. 15); en témoignent d'innombrables textes de l'ancien gascon et surtout de nombreux toponymes auxquels les populations sont attachées.

D'aucuns ont voulu discréditer le *x* en le présentant comme une spécialité béarnaise. Or sans faire une recherche systématique dans les archives, j'ai rencontré des *x* bien loin du Béarn. Ainsi, dans les *Registres de la Jurade de Bordeaux* publiés en 1883, acte du 17 décembre 1415 : *embaxaria*, *ambaixadors* (p. 292); mais aussi, le 20 février 1416, *embaissador* (p. 323). De même, sans référence autre que la date de 1290, Cénac-Moncaut donnait dans son *Dictionnaire Gascon-Français* du Gers (1863) l'entrée « *ric*, *rix*, riche », *rix* étant à l'évidence un gallicisme acclimaté. On trouve aussi *aixi* {ainsi} et *gexir* {sortir} dans le *Glossari gascon ancian dau Medòc* de Berthaud (1975).

Quant aux toponymes, en se limitant au domaine gascon, ils débordent eux aussi largement le Béarn et ses *Mirepeix* ou *Soeix* (Pyr. Atl.) : *Azereix*, *Caixon* (Htes Pyr.), *Aux-Aussat*, *Cutxan* (Gers, dont le chef-lieu *Aux* a francisé sa graphie *Auch*), *Seix*, *Foix* (Ariège), *Xaintrilles* (Lot-et-Garonne), soit *Xentralha* en gascon ancien, équivalent de *Sentaralha* {Loup-Sentaraille, Ariège), avatars de *Senta Eulalia*, etc. Un lieudit d'Eysines, à 9 km au nord de Bordeaux, est écrit tantôt *Bois-Salut* tantôt *Boixalut* dans un acte notarié de 1921; il est probable que le premier est la remotivation d'un *Boissalut*, variante non chuintée de *Boixalut*, qui peut bien signifier « couvert de buis » (*boix*), avec le même suffixe que *bavalut*, *camalut*, *coralut*, *cornalut*, *costalut* du *Palay*.

Dans un système orthographique qui entend privilégier les graphèmes de l'« ancienne langue », on ne peut donc écarter le *x* pour /ʃ/. C'est d'ailleurs ce que pensait à l'origine P. Bec, mais ce serait J. Ségué qui l'aurait convaincu de la rationalité de *sh*, forme palatalisée de *s*, comme *lh*, *nh* et *th* le sont de *l*, *n* et *t*. C'est vrai, et jouable pour une graphie créée *ex nihilo* pour une langue qui ne s'est jamais écrite; mais les Catalans pris pour modèle ont gardé *x*, *ny* et *ll* de leur tradition... Et la même rationalité aurait dû faire adopter *zh* pour /ʒ/, comme forme palatalisée de *z* pour /z/; pourtant, s'y est opposé le fait que le *i* allongé en *j* note /ʒ/ depuis l'imprimerie. On aurait dû faire de même pour le *x* qui notait /ʃ/ plus de mille ans avant.

Mais on peut reprocher à *x* d'être ambigu, puisqu'il a des emplois où il ne vaut pas /ʃ/ : tous les composés de *ex* (*examen*, *expausar*, *exterior*...) et des mots savants comme *axiòma*, *xenon* etc.

Mais je proposerai plus loin de régler ce problème, en éliminant le *x* de tous ses autres emplois (p. 284). Je conclus donc fermement que **le graphème gascon du [ʃ] doit redevenir le *x* ancestral**, toujours présent en toponymie. Et je réponds ainsi à l'approbation du regretté Jacques Allières, le 9 mars 1992, quand j'évoquais devant lui la possibilité de remettre le *x* en service : « Considérons que c'est adopté. »<sup>31</sup>.

### Palatales affriquées généralement issues de *-tic-* ou *-dic-* latins : /dj/ ou /dz/

On observe d'abord que [tʒ] n'est pas mentionné par P. Bec; en effet, car si [dj] et [tj] sont également possibles, [tʒ] ne l'est pas, sauf attention très particulière du locuteur, car un [ʒ] sonore appelle un [d] sonore devant lui, et si l'on articule un [t], le [ʒ] qui suit s'assourdira en [ʃ], donc [tʃ]. De fait, ce sont des prononciations par [d]- qui ont été observées sur tout le domaine gascon (ALG VI, 2205), y compris devant [j].

Le principe B de notation phonétique appelle donc naturellement la notation par *d-* (*dg/dj* ou *dy*), qui fut d'ailleurs celle des premiers textes occitans (*Chanson de Ste Foi d'Agen*) et qui est largement majoritaire en ancien gascon.

Cela avait été aussi le choix d'H. Gavel (1926, p. 44) pour la notation du /dj/ des finales en *-[adjœ]* quand il réédita les *Poésies gasconnes* de J. Larrebat. Or il existait une forte tradition locale de notation par *ty*, qui pouvait supposer une prononciation en [tj], attestée dans d'autres cas tels que « *poutyicá* "embrasser", *Batyitye* (diminutif de Jean-Baptiste) ». Mais Gavel écarte l'objection :

« Au sujet de la transcription du *d* mouillé, il est à noter que Larrebat a hésité entre plusieurs graphies; la plupart du temps il le représente par *ty* : *routye* « rouge », *mainaty* « enfant », *ciratye* « cirage », etc.; [...]. Il est certain que dans les cas de cette sorte la prononciation réelle, pour le gascon de Bayonne<sup>(1)</sup>, fait entendre *dy* : aussi est-ce cette graphie que nous avons rétablie partout. On ne saurait croire que Larrebat prononçât réellement *ty* : il a simplement conservé ici la graphie traditionnelle, celle que l'on trouve déjà dans les *Fables Causides* [1776], et cette graphie, à son tour, avait dû être adoptée à Bayonne sous une **influence venue d'ailleurs**.

«<sup>(1)</sup> Un pur Bayonnais, né en 1833, que nous interrogeons à ce sujet, nous a spontanément déclaré : "on prononce *dy*, mais on écrit *ty*". Telle était donc bien la tradition à cet égard. »

Il était donc naturel que Jean Séguy (cf. p. 150) choisît les graphies par ***dj***, ***dg***, et c'est ce même choix que je préconise, compte tenu de celui qui découle de l'étude du yod, p. 254 sqq. : *lo mèdye* (≈ *mèdge*) *do viladge*, *lo yudye* (≈ *judge*) *do canton*.

## IX –Autres phonèmes consonantiques

### Le son /h/

Bien qu'il eût éliminé la plupart des *h* latins amuïs dès l'époque classique et disparus dans la prononciation des langues latines, Alibert l'avait conservé pour séparer deux voyelles en hiatus :

#### Occitan (*La réforme...*)

**h** des mots latins, quand il sépare deux voyelles en hiatus, est conservé : *prohibir*, *vehicul*. Dans tout autre cas, on se sert du tréma : *faïna*, *taïc*, *diïrn*, *roïna*.

#### Gascon (*L'application...*)

Pour indiquer que deux voyelles forment deux syllabes distinctes, on marque la syllabe tonique du tréma : *laïsa*, *roïna*, *diïrn*, *poëma*.

Dans les mots savants, on conservera **h** : *prohibir*, *vehicul*, *cohibir*, *cohoobar*.

Certes, ces *h* muets ne posaient pas de problème à l'occitan, qui n'a pas de *h* aspiré, mais c'était une anomalie, dans la mesure où justement, dans les mots savants, Alibert avait éliminé tous

<sup>31</sup> Sur cette rencontre du 9 mars 1992, cf. J.-L. Fossat in (*Cahiers d'études romanes* - CERCLID 5, 1992-93/2, p. 130).

les *h* parasites : *quiromancia, teoria, filosofia* etc. Il était donc logique que cela fût corrigé un jour; d'où la décision de 1975 de l'I.E.O., applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976 (cf. p. 158) :

« *proibir* (au lieu de *prohibir*). La lettre **h** d'origine étymologique et sans aucune valeur phonétique ne s'écrit pas entre deux voyelles. Exemples : *la coèrència, coèrent, la coèsion, la proïbicion, lo proïbicionisme, proïbicionista, proïbitiu, reabilitable, la reabilitacion, la veemència, veement, lo veïcul, etc...* »

C'était une bonne chose pour le gascon, qui n'avait plus à se soucier de distinguer ces *h*, en principe muets, de la généralité de ses *h* "soufflés".

Pourtant, en fin d'éditorial du n° 5 d'avril 1984 de la revue *Amiras*, que dirigeait R. Lafont, Ph. Martel allait jeter un pavé dans la mare occitaniste : après avoir déploré « un anarchisme graphique de plus en plus spectaculaire », il annonçait :

« À la rédaction d'*Amiras* nous avons pris la décision — et nous allons l'appliquer dorénavant — de ne retenir pour base que les normes fermement établies, c'est-à-dire le résultat des travaux d'Alibert tels qu'ils sont résumés dans sa *Gramatica*, son *Diccionari*, et les applications prévues pour les autres grands dialectes. » Ainsi, on lisait chez P. Sauzet (1990), dans cette même revue : *coherència* (pp. 35, 37), *coherenta* (pp. 35, 37, 43, 44), *vehiculària* (p. 45).

Néanmoins, le communiqué du *Secteur de linguistique* de juillet 1989 (cf. p. 166) devait confirmer laconiquement cette règle : « 23 - *Proïbir*, la *veemència*. » Et si la première série de décisions du *Conseil de la langue occitane* fut de revenir au *-z-* de *realizar* (cf. p. 174), elle a confirmé l'abandon du *h* : « 2 - *Coerent*, -enta, la *coerència*, *veement*, la *veemència*. »

Pourtant, comme l'explique M. Grosclaude dans l'*Avant-propos* du *Dic. de Narioo* et autres (cf. p. 186), la décision de l'I.E.O....

« ...n'a pas fait l'unanimité parmi tous les gascons pour qui ce *h* joue un rôle anti-hiatus. C'est pourquoi, on trouvera dans ce dictionnaire, pour ces mots et pour leurs composés et dérivés, la double graphie.

« Ainsi : *pre(h)ension, co(h)erent,a* <sup>(6)</sup>; *vehicule / veïcule; prohibicion / proïbicion; etc.*

« <sup>6</sup> Donc, *coerent* et non \**coèrent* (sans tréma), préconisation du CLO Toulouse-Nîmes, juin, août 1997. »

Maintenir le *h* en gascon, c'est consacrer sa prononciation effective; or cette prononciation existe, attestée notamment par les *behemén, beheméncia, couheren, couherénce, prouhibà, -bì, -ibè, prouhibàble, prouhibicioû*, etc. du *Dic. de Simin Palay*. Si l'on rapproche ces graphies de celle de *hasard* < 'az-zahr' arabe, on peut penser qu'il s'agit d'une gasconisation pure et simple du mot français, tout comme il est fréquent d'entendre le mot « hêtre » prononcé [hètœ] par des Gascons parlant français. Ce qui n'empêche pas d'y voir avec pertinence « un rôle anti-hiatus », car de tels *h* se retrouvent dans d'assez nombreux mots autochtones, notamment pour remplacer une consonne intervocalique amuïe; ainsi, *coudejà* [faire aller, remuer la queue, *coude* ou *coue*] > *coueja* aboutit à *couhejà* en Barèges-Lavedan (Palay); *saiïc, taiïc* se disent aussi *sahuc, tahuc* etc.

C'est donc respecter la langue que d'écrire ces mots avec ou sans *h* selon que la lettre s'entend ou est muette, mais ce n'est pas une question de graphie... Et s'il y a un Gascon qui se bat depuis longtemps pour le maintien du *h* gascon "soufflé", dans la prononciation comme dans l'écriture, c'est bien Gilbert Narioo; de lui, nous lisons dans *La Bíblia valenciana* de 1994 *coherenta*, pp. 23, 92, *vehement*, p. 30 et *vehemència*, p. 118, et aussi *hasard*, pp. 79, 153. Et de façon nettement ironique, il écrit dans sa chronique *Parlar plan* {Bien parler} de P.N.-P.G. (n° 207, 11-12/2001, p. 11) : « Jacme Taupiac [...] tostemps *coherent* e shens *vehemència, vehiculant ideas* [...] ».

Cette éclosion de *-h-* paraît bien une réaction du monde de *Per noste* à la ridicule décision du

C.L.O. de supprimer en gascon les *h* des noms propres étrangers, réaction déjà exprimée par un article de M. Grosclaude dans le n° 196, 1-2/2000, pp. 15-16 : la graphie normalisée ne peut être un lit de Procuste.

En revanche, aucun *h* muet ne doit être écrit. Ainsi, tandis que le français note avec un *h* les interjections monosyllabiques (*ha !, hé !... ah !, bah !...*), l'occitan d'Alibert s'en abstient (*Grammatica*, p. 258), puisque le phonème /h/ n'existe pas dans cette langue et que la lettre *h* n'y sert que comme élément des graphèmes complexes *lh* et *nh*. Il doit en être de même en gascon, dont la graphie exclut tout *h* étymologique amui : 'habet' > (*qu*) *a* en gascon moderne, *ha* en catalan et en ancien gascon (cf. Lespy).

Ainsi, dans les interjections, il n'y a d'[h] qu'à l'initiale : *hèi !, hòu !...*; en finale, il n'y en a pas plus en gascon qu'en occitan, il ne faut donc pas les noter.

Certes, Palay écrit *ah !, eh/èh !* et *oh !*, mais ce sont sans doute des réminiscences du français, puisque le *-h* n'y pourrait être que diacritique.

C'est donc avec raison que, dans *l'Initiation au gascon* (1974), R. Darrigrand écrit *A !* (pp. 122, 155), *bò !* (p. 45), *O !* (pp. 118, 127, 203, 237), *O tè !* (pp. 50, 122), mais un isolé *Oh !* (p. 111). Tandis que, dans *Lo gascon lèu e plan*, pourtant postérieur à la décision de l'I.E.O., M. Grosclaude écrit comme Palay *ah !* (p. 53) et *oh !* (p. 33)... Mais le *Civadot* de 1984 auquel il participa traduit correctement "eh bien !" en *e ben !*; même graphie dans la *Grammaire* de Hourcade (1986, p. 244) et dans *Atau que's ditz* (1998).

La logique de la langue et du système d'écriture classique exige donc les notations sans *h* : ***a ! ba ! bò ! e ! ò !***

### Le son /k/ en général et en finale

Les deux premiers alinéas de *L'application...* sur le son /k/ ne posent guère de problème :

« Le son *k*, devant **a, o, u**, et consonnes, est noté par **c** et, devant **e, i**, par **qu** : *carn, còr, cuèr, clar, crum, tenca, terròc, pequi, queva, quèra, qui, quin*.

« A la finale, si l'étymologie l'exige, on notera **g** : *renèg* (de "renegare"). »

Le premier alinéa consacre simplement l'élimination générale du *k* et celle de *qu* devant *a, o* et *u*, sauf les cas visés par les troisième et quatrième alinéas qui seront étudiés plus loin. En pratique, cependant, et suivant la tendance déjà observée (cf. pp. 170, 175, 178 et 188), on utilise le *k* pour les mots étrangers sentis comme tels (*whisky*); il faut sans doute y ajouter les symboles internationaux d'unités de mesure : *km, kg, kw...*

Le second alinéa n'étant qu'un cas particulier de la notation des sonores étymologiques assourdies en finale, comme *hred* {froid} < 'frigidu' [ret]; mais c'est si peu évident que l'exemple même *renèg* {reniement} a été "renié" — le jeu de mot était trop tentant — par le point 10 de la décision de l'I.E.O. de 1985 : « S'écrivent avec un **-c** final les mots *lo renèc, lo rebrec, l'emplec*. »

J'ai pu relever chez P. Bec lui-même des hésitations; ainsi, dans *Sebastian* (1981), *gorg* par 3 fois, pp. 45, 86 et 102, et *gorc* une, p. 15; et dans les *Contes de l'Unic* (1977), il devançait la décision de l'I.E.O. avec *renèc*, p. 64, *arreneccs* {jurons}, p.130.

Comme la majorité des mots en *-k/* viennent d'étymons en *-c-* ou *-cc-* (*yòc* {jeu} < 'jocu', *sac* {sac} < 'saccu', etc.) on peut laisser à la sagacité des lexicographes le soin d'appliquer cette règle, sans trop d'illusions sur la capacité des scripteurs à en mémoriser les applications.

### Le son /ka/ issu du latin *qua*

Viennent ensuite dans *L'application...* deux autres alinéas qui présentent nombre de difficultés; je les rappelle ici, bien qu'ils concernent aussi le son /ko/ qui sera étudié plus loin.

« Cependant, le son *k* sera noté par **qu**, d'après l'étymologie, dans les mots d'origine savante et dans quelques mots populaires : *qualitat*, *liquor*, *quotidian*, *quotitat*, *quartèr*.

« Quand la semi-consonne *w* latine ou germanique persiste dans les groupes **qua**, **que**, **gue**, on notera la valeur spéciale de **u** par  $\check{u}$  ou  $\acute{u}$  : *qũan* ou *qúan* ; *gũèr* ou *gùèr*, *gũèi* ou *gùèi*. »

On sait que *qua* latin aboutit généralement à /ka/, mais aussi à /kwa/ dans un certain nombre de mots, dans certaines parties du domaine. L'ancienne langue gasconne n'hésitait pas à écrire *coa* dont j'ai relevé des nombreuses occurrences dans mon corpus numérisé, mais dont il serait fastidieux de donner les références : *coate*, *coart(a)*, *coarante*, *coayre*, *coayrade*, *coaresme* (tous issus de 'quattour'), *sinquoante*, *lacoau*, *coar* (avant de devenir *car*) et *Pascoa*. Mais la graphie alibertine n'a retenu que *qua*, avec un *u* orné d'un accent aigu ou d'une lunule pour marquer la prononciation en [kw]; avec toutefois cette particularité que les imprimés comportant ces signes diacritiques doivent être des pièces de musée, car dès 1956, P. Bec les abandonnait de sa seule autorité, estimant que *qua* suffisait pour rendre /ka/ ou /kwa/. Mais ceux qui ont l'expérience du manque de repère des néo-locuteurs ont opté pour le tréma : *qua* se lit [ka] et *qüa* [kwa]. C'est même la position officielle de l'I.E.O. dans le document de 1989, point 28 (Annexe XIII, p. 412); mais l'ignorant ou feignant de l'ignorer, M. Grosclaude refuse ce tréma préconisé par « certains linguistes » (*Dic. Narioo* et autres, p. 31). Cela n'est pas fait pour faciliter la transmission de la langue par l'écrit !

Quoi qu'il en soit, même la notation de ce qui est partout /ka/ hésite entre *qua* et *ca* ; et d'abord pour des mots qui sont tous des dérivés plus ou moins proches de 'quattour' :

– *quatorze* et *quatorzau* : *quatorzau* (Bec, *Contes...*, p. 70), *catorze* (*ib.*, p. 188) et *quatorze* (Bec, *Racontes...*, p. 117); dans le document du *Secteur de linguistique* de l'I.E.O. de 1985 (cf. Annexe XIII, p. 410) on lit cette curieuse affirmation « On écrit conformément à l'étymologie [...] *catòrze*... »; le document est co-signé par J. Taupiac et B. Giacomo, alors président de l'I.E.O., mais aussi par R. Teulat qui écrivait pourtant en 1982 « De prétendus spécialistes vous diront que c'est une raison étymologique qui fait que *catòrze* ne s'écrit pas comme *quatre*. » (*Aicí e ara*, 2<sup>ème</sup> série, n° 1, p. 28). En réalité, *catòrze* est la graphie *phonologique* attestée par les textes occitans les plus anciens, probablement par suite d'une dissimilation très ancienne des [w...u] d'un [kwa'turze] en [ka'turze]; mais l'étymologie demande *qua*. En raison d'une cohérence idéographique qui lie la graphie *qua* au chiffre 4 et à ses dérivés directs, il n'y a aucune raison sérieuse d'écrire *catorze* et *quaranta*, prononcés aujourd'hui par [ka]-; ce fut d'ailleurs la solution des anciens textes béarnais cités par Lespy; et ce qui était écrit *XIII* à l'article 22 de la copie des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. des *Coutumes de Montsaunès* est écrit *quatorze* dans celle des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. C'est aussi la graphie de G. Narioo (P.N. 26, 9-10/1971, p. 9), R. Lapassade (*Ua sason en país bramader*, 1988, p. 65, *Requisitòri*, 1991, p. 37), J.-F. Tisnèr (livret du CD *Camelicà*, 1995, p. 1); en oubliant l'hapax en *c-*, c'est donc la bonne voie que nous a montrée P. Bec.

– on lit encore chez cet auteur *escartat* (*Contes...*, p. 172), *carrat* (*ib.*, p. 62), *carrèu* (*ib.*, p. 193) : ces graphies sont celles d'Alibert et aussi de Séguy qui écrit *carrat*, *carrelat* (ALG IV, 1276) cité p. 150; J. Taupiac, qui, pendant l'été 1975, « a travaillé avec Bernard Manciet à la normalisation graphique de son [...] roman *Elena* » (Q.L.O. n° 4, p. 16) y écrit lui aussi *carrat* (p. 58); pourtant, le *Civadot* note *quarrèu* (v° carreau) et hésite entre *quarrat* (v° carré, oreiller) et *carrat* (v° foulard); d'où peut-être le *quarrat* de Danèu Menjòt (*Letras deu men molin*, 1991, pp. 49 et 50) et

de Lapassade (*La cadena*, 1997, p. 7); mais Menjòt écrit *carrèu* (*ib.*, pp. 35, 55, 56, 62 et 76); *Atau que's ditz* (1998), lui, écrit ces derniers *carrat* (v° carré, marelle, oreiller, soc) et *carrèu* (v° carreau, vitre).

Devant une tel désordre, il faut savoir simplifier comme le français lui-même, qui est passé en 1935 de *quarré* ou *carré* à *carré* seul actuel : comme tous ces mots sont de formation populaire et ont perdu depuis longtemps toute référence au nombre 4, on ne voit pas la raison de les affubler de ce *qu* exceptionnel; il faut écrire *carrat*, *cadre* (comme Manciet/Taupiac, *ib.*, p. 21), *cadrant*, *car-rèu*, *carreladye* / -dye, *carrilhon*, *cadèrn* (ou *casèrn*, Alibert, 1958), *casèrna*, et, sans doute, sans crainte de nous écarter du français, *cartièr*. Et quoique Bec (1956) ait écrit *quaire* {angle, coin}, il semble bien qu'on pourrait écrire *caire* comme Alibert, sauf à noter *qüaire* là où l'on prononce encore [kwa], ce qui permettrait de s'assurer que cette prononciation existe encore; et de même pour les dérivés, dont *cairehorc* {carrefour}, mot rare selon l'ALG III, 780, et toujours en [ka]-.

On écrira aussi par *ca-* les dérivés de *quant(um)* qui ont perdu toute relation évidente avec lui, comme *encant*, *encantar* {encan, enchérir}, le contexte empêchant de confondre ce dernier avec son homographe qui signifie "enchanter" (cf. A. Hourcade, 1990, p. 52 : *Vèner a l'encan* {vendre à l'encan}).

Enfin, les mots tels que *antiquari* (Bec, *Racontes...*, p. 55), *iniqua* (*ib.*, p. 142) viennent d'adjectifs latins en *-quus/-qua*, 'antiquus' et 'iniquus' devenus *antic* et *inic* en oc; le *Dic.* de Narioo et autres donne à ceux-ci des féminins réguliers en *-ca* et dans *La biblia valenciana* (1994), Narioo a écrit deux fois *anticari* (pp. 13 et 15), mais quatre, *antiquari* (pp. 56, 73, 96 et 199), repris dans son *Dic.* Ici encore, la simplicité appelle *anticari* comme *vicari* et *antica* et *inica* comme *civica* etc.

On ne notera donc /ka/ par *qüa/qua* étymologique que dans deux séries de cas :

– *qüa* dans les mots où le *qua* étymologique a conservé une prononciation plus ou moins générale en [kwa] : *qüand*, *qüate*, *qüart* et composés (*qüarta*, *qüarturon*, *qüarton*, etc...), *qüau*, et, comme variantes irréductibles éventuelles des graphies en *ca-* : *qüaire* et ses composés (*qüairèra*, *qüairat*, *qüairar*, *qüairehorc*, etc..);

– *qua* dans les autres dérivés des latins *quattuor*, *qualis* ou *quantum* demeurés en relation sémantique claire avec eux : *quatorze*, *quaranta*, *qualitat*, *quantitat*; les autres suivent la règle générale: *carrat*, *carrèu*, *carrilhon*, *encant*, *cartièr*, *cadèrn*, *casi*...

### Le son /ko/ issu du latin *quo*

Les mots en /ko/ issu de *quo* latin sont bien moins nombreux. Je n'en ai trouvé qu'une occurrence chez P. Bec, *quotidiana* (*Contes...*, p. 86), conforme à *L'application...* qui cite aussi *liquor*. Cela sent pourtant l'hyperlatinisme, puisque le latin lui-même avait très tôt adopté la forme *cotidianus*; à moins qu'on reproduise inconsciemment les graphies françaises *quotidien*, *liqueureux*, etc.

On tombe d'ailleurs dans l'arbitraire le plus complet, quand par exemple le *Dic.* de Narioo et autres traduit "cote, coter, coté" et "cotation" par *quòt-*, mais "cotiser, cotisant" et "cotisation", par *cot-* comme chez Alibert. Les uns seraient-ils plus "savants" que les autres ? À moins que le modèle d'Alibert n'ait été influencé par le languedocien *escotisson* qui vient d'un 'escot' francique ?

J'estime bien plus conforme à l'esprit général de la graphie classique — sans parler de la tradition ancienne — d'éviter ces divergences inexplicables et ces complications souvent insurmontables pour le scripteur moyen; donc, comme pour le *carrat* d'Alibert et de P. Bec, je choisis d'écrire

*licor* (16), *cotidian*, *cotacion*, *cotisa*, *cocient* etc.; mais *un quotà agricòla*, sans toucher à ce mot latin entré en gascon par le français des règlements européens.

Se rattache à ces mots le démonstratif très fréquent à l'écrit qu'Alibert et ses disciples écrivent *aquò*; mais on n'a aucune certitude sur son étymologie, comme le note explicitement J. Taupiac (1992, p. 447), pour conclure ainsi la page sur le sujet :

« La graphie *acò* est parfaitement respectable : elle semble justifiée étymologiquement. Mais il est fort possible que la même chose puisse se dire de la graphie *aquò* [...]. »

Cependant P. Bec donne sans hésitation l'étymon \**accu + hoc* sans aucun *q* (1970, I, p. 445), en cohérence avec l'étymologie d'autres déictiques voisins (*ib.*, p. 424), tandis qu'il présente des textes anciens où [kar] < 'quare' {car} est écrit *quar* (*ib.* p. 419) notamment dans les *Leys d'amor* (*ib.*, p. 530) : or nul ne conteste la graphie *car*, pas plus que celle de *com* issu de 'quomodo' ou de *còta*, *cotisar* vus plus haut.

Quant à la tradition, Taupiac montre que celle de l'occitan note *aquo* aussi bien qu'*aco*, sans qu'on puisse rien conclure. Pour ce qui est du gascon, je n'ai trouvé aucun *aco* dans les *Coutumes de Montsaunès* mais deux *aquo* dans la copie des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. et cinq dans celle des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.; ni l'un ni l'autre dans les *Récits d'histoire sainte* (Lespy et Raymond, 1876-77) ni dans *Un baron béarnais* (des mêmes, 1878). Mais le manuscrit B des *Coutumes de Corneillan*, de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s. (Ch. Samaran, 1953), contient deux *aco*; j'en ai trouvé un dans un règlement de voirie de Bayonne du 20 avril 1377 (*Livre des Établissements*, p. 208). Il est certain que le mot lui-même est rare, *asso* étant de loin le plus employé dans ces textes anciens.

On a vu aussi p. 150 que Séguy a écrit *pracò* (ALG IV, 1344) mais *aquò* (*ib.* 2347, 2376 et VI-C, 20), tandis qu'on trouve *acò* chez Ravier. Et sous la direction de Jacques Allières, la couverture du n° 24 de *Via Domitia*, 1980-2 représentée ci-après affichait « L'Occitanie. Qu'es acò ? ». Mais peu importe ici, dans le système classique et ses principes, dont celui de la notation phonologique des mots d'origine populaire : la logique, la cohérence et la simplicité imposent *acò*.



### Le devenir du *-n* dit “instable” ou “caduc” et sa notation

Il s’agit de « l’ancien *-n-* intervocalique latin, devenu final par chute de la voyelle finale atone [...]. C’est l’*n* que les troubadours et scribes notaient ou ne notaient pas dans l’ancienne langue et que l’on désigne souvent pour cela du nom de *n instable* ou *caduc*. [...] désignation assez peu scientifique mais commode. » J’ai emprunté ces lignes à P. Bec (1968, p. 49) car elles présentent très clairement le phénomène phonétique auquel il consacre un chapitre, en rappelant les nombreuses études qui lui ont été consacrées; mais ici, notre problème est de déterminer comment noter au mieux les prononciations qui en découlent sur l’ensemble du domaine.

On a un aperçu de ces prononciations **en finale tonique** dans la carte 2170 de l’ALG VI publié en 1973, donc après la thèse de P. Bec; à chaque point est indiqué le nombre de réalisations constatées dans 10 autres cartes, selon la variété de ces réalisations : amuïssement complet, avec ou sans nasalisation de la voyelle précédente, ou prononciation vélaire du *-n* c’est-à-dire sensiblement comme le *-ng* de “dancing”. J’avoue avoir renoncé à utiliser cette carte pour “faire ma religion” sur le sujet. J’ai donc repris les dix cartes en question, auxquelles j’en ai ajouté vingt autres, dont deux dédoublées pour l’analyse des formes : 5 en *-an*, 6 en *-en*, 6 en *-in*, 10 en *-on*, 5 en *-un*. En mettant à part l’indéfini *un*, son composé *degun* et trois autres mots grammaticaux primitivement en *-en* (*arren*, *quauquarren* et *taben*) qui ont leurs isoglosses propres, cela permet de déterminer six zones à peu près homogènes (carte p. 325) :

1 – la Gironde, moins les environs de Bazas et une étroite bande au sud d’Arcachon : dans la plupart des mots concernés la voyelle précédant le *-n* est nasalisée et le *-n* s’est amui;

2 – la Lomagne, jusqu’aux abords de Toulouse; la voyelle est nasalisée, le *-n* est dental; sauf pour *can* {chien}, où il est palatalisé en certains endroits [kaŋ];

3 – la moitié nord-ouest du Béarn : la voyelle est nasalisée, le *-n* est muet;

4 – la moitié sud-est du Béarn, la presque totalité des Hautes-Pyrénées et le Couserans : la voyelle a perdu toute nasalisation et le *-n* est muet;

5 – le reste : sud de la Gironde, Landes, Lot-et-Garonne gascon, Gers sans la Lomagne, sud gascon de la Haute-Garonne (Comminges) et Val d’Aran : la voyelle est nasalisée, le *-n* est vélaire;

6 – au sein de la zone qui précède, et empiétant sur le nord-ouest du Béarn, une zone ouest où *-en* a abouti à [eŋ] et même [eɲ] (ALG VI, 2128).

Pour ce qui est de la graphie, nous pouvons écarter d’emblée les zones 3 à 5 qui sont sans problème : on peut noter *-n* et fixer pour chaque zone une règle de lecture valable pour tous les mots, selon ce qui est dit ci-dessus; il y a bien quelques exceptions, comme [jam'bũ] {jambon} à Hagetmau qui prononce tout le reste en [-ŋ], mais on peut les négliger.

En zones 2 et 6, pas de problème non plus pour noter la finale palatalisée ou yodisée, par *-nh* ou *-i* selon les règles générales : *le can* ou *le canh*; en zone 2, selon les lieux; *plenh* ou *plei*, *tabenh* ou *tabei* en zone 6; aucun intégriste de la normalisation occitane ne s’en est alarmé.

Pour la zone girondine, la difficulté vient de réalisations disparates en un même lieu. Ainsi :

– à St-Vivien, à la pointe du Médoc, et à Saucats, à 20 km au sud de Bordeaux, le *-n* est muet dans *can* {chien}, *pan* {pain}, *porin* {poulain}, *lapin*, mais vélaire dans *hen* {foin}, *plen* {plein}, *parren* {parrain (gallicisme très répandu)}, *jambon*, *poison* {poison};

– à Pujols-sur-Ciron, à 8 km à l’ouest de Langon, le *-n* est muet dans *pan*, *plen*, *lapin*, *hiçon* {dard (de guêpe)} et *poson*, mais vélaire dans *can*, *hen*, *parren*, *porin*;

– dans l’Entre-deux-Mers, les deux points Beychac et Blasimon amuïssent le *-n* dans tous les mots étudiés, y compris dans *canton* {carrefour} et *beçon* {jumeau}, mais le prononcent vélaire dans *hiçon*, *poison* et *grilhon* {rillons}.

Et l’on pourrait trouver bien d’autres discordances en étudiant les relevés sur l’ensemble des points d’enquête de la zone, sans compter les mots en *-n* non étudiés par l’ALG... Il est évident que la condition “canonique” de la graphie englobante n’est pas réalisée ici pour le *-n*; la seule solution conforme à l’esprit de la graphie classique serait donc de n’écrire le *-n*, au moins dans cette zone, que lorsqu’il est prononcé; mais alors, pourquoi l’imposer à la zone 4, pour laquelle il n’est même pas indice de nasalisation de la voyelle, alors que les troubadours ne l’écrivaient que lorsqu’il s’entendait — P. Bec nous le rappelait — et que les Catalans ne l’écrivent pas au singulier ?

Pour la zone lomagnole, c’est un peu la même chose en moins grave : à part quelques réalisations en *-[ɲ]* déjà évoquées et qu’on notera par *-nh*, la quasi totalité des mots étudiés sont prononcés avec *-n* dental; mais on a relevé quelques *-n* vélaïres, sans qu’on voie pourquoi ils s’écartent de ce qui pourrait passer pour une norme locale : *arcolan* {arc-en-ciel} et *poson* à Layrac, *porrin* et *poson* à Lectoure, qui hésite entre *-[n]* et *-[ɲ]* pour *hiçon*, *lapin*, et *agulhon* {dard (de guêpe)} à Léguevin; et aussi des *-n* complètement amuïs comme en languedocien voisin : *aueran* à Lectoure, *plan* {bien, adverbe} à Beaumont et Gimont, *plan*, *pepin* {grand-père} et *beçon* à Léguevin. Et là, à part la non-écriture du *-n* muet pour ces derniers cas, j’avoue ne pas voir comment distinguer en ces lieux le *-n* vélaire du dental.

Et je n’entre pas dans la description de la dispersion des réalisations des pluriels : on trouve des *-[ɲs]* bien affirmés aussi bien que des amuïssements en *-[s]*, y compris en un même point; ainsi, Saleich, aux confins couseranais du Comminges, prononce tous les singuliers en *-[ɲ]* et *beçons* en *-[ɲs]*, mais *heritons* {grillons} en *[s]*.

De tout cela, je conclus que la notation classique généralisée par *-n* fonctionne de façon satisfaisante dans la majorité du domaine, et qu’il vaut mieux s’y tenir, en acceptant que les quelques prononciations “hors norme” disparaissent, faute d’être transmises naturellement par les locuteurs habituels.

Reste néanmoins la question des mots grammaticaux que j’ai écartés des considérations générales. Il y a d’abord l’indéfini *un* qui fait l’objet de six cartes de l’ALG (VI, 2485 à 2490) selon qu’il se trouve devant un *t-*, un *g-*, un *l-*, un *h-*, un *a-* ou *es-* de *estiu* {été}, et de son composé *degun* {personne}. C’est donc quelque peu différent suivant le contexte phonétique, mais cela reste cohérent avec le traitement général du *-n* dans les zones définies plus haut; donc avec aussi quelques discordances en zones girondine et lomagnole. Comme il s’agit d’un mot bien isolé et d’emploi fréquent, l’apprentissage de sa prononciation ne devrait pas trop souffrir de la graphie englobante *un*.

Enfin, il faut faire une place à part aux trois mots grammaticaux que la graphie occitane écrit *arren*, *quauquarren* et *taben*. Sans doute parce que de grand usage, ils ont perdu toute trace de *-n* dans de très vastes zones qui par ailleurs prononcent la finale *-en* *-[ɛɲ]*. Cette graphie *-en* ne peut donc être “englobante”, et la seule possible est **arré**, donc le composé **quauquarré**, et **tabé**; avec évidemment les variantes irréductibles **arren** et **taben** pour les zones réduites où justement on prononce *[ta'beɲ, ar'reɲ]* : en gros, une bande centrale du Gers allant jusqu’au Haut-Comminges pour *taben* et Comminges pour *arren* (ALG IV, 1551 et 1346).

**En finale atone**, dont ne parlent pas les grammairiens occitanistes, le *-n-* étymologique est

aujourd'hui muet partout; mais il réapparaît en dérivation. Or si « *colhon* [...] fig. sot, imbécile » justifie son *-n* qu'on ne prononce pas par le dérivé « *colhonada*, badinerie, plaisanterie, sottise, bévue; maladresse. » (Alibert, *Dic.*), on voit pas pourquoi le même Alibert écrit « *ase*, m. *Ane* [...] *asenada*, ânerie, bévue. » : le *-n-* de 'asinu' est oublié, pour revenir dans le dérivé. J'estime donc que la cohérence du système classique (cf. p. 241) exige les graphies *àsen* {âne}, *òmen* {homme} (dim. *omenet* {petit homme}; dér. *omenadye* {hommage}); mais suivant l'adage de droit *summum jus, summa injuria* {pousser le droit jusqu'aux extrêmes conduit à l'injustice}, on ne notera pas ce *-n* en l'absence de dérivés où il réapparaît : 'imagine' > *imadye*, car les dérivés gascons sont sans *-n-* (*imadyat* {imagé}), un mot comme *imayinar* {imaginer} venant directement du latin 'imaginare'.

### Le *-n(s)* final

Contrairement à ce qui s'est passé pour le *-n-* intervocalique latin devenu notre "n caduc", lorsque l'étymon est en *-nd-* (unde, quando, retondus) ou en *-nn-* (annus, Johannem), le *-n* final s'entend [n] dans tout le domaine gascon (sauf "contaminations" analogiques). Pour prendre un exemple sur lequel Coromines (1990) s'est fort bien expliqué, *pan* se dit [pa] ou [pãŋ] selon les lieux s'il s'agit du « pain », et [pan] en tous lieux s'il s'agit d'un « pan » de mur (cf. ma note v° PAA in Lespy, 1887, selon ma réédition).

Le problème est d'ailleurs le même en occitan standard (même s'il ignore les réalisations en [ŋ]). Rendant compte du *Dic.* de J. Taupiac de 1977, R. Teulat (1979, p. 63) estimait qu'« il aurait fallu noter à chaque fois le *-N* prononcé. Par ex. *ban(n)* contre *pan*, sans aucune notation. » Donc le noter de façon extra-orthographique, ce qui aurait obligé le lecteur à se reporter au dictionnaire pour savoir si le *-n* s'entend ou non, et qui plus est à un dictionnaire dans l'ordre du français. Une autre solution est celle de J. Taupiac (2001, p. 103) qui dresse des listes (non exhaustives) de mots relevant de l'une ou l'autre prononciation. On voit d'emblée le côté pratique !

Il y a bien la solution catalane : tandis que l'occitan termine de la même façon *gascon* {gascon} [gas'ku] et *segon* {second} [se'gun], le catalan oppose *gascó* à *segon*. On en trouve une application chez Alibert, dont le *Dic.* donne le substantif « **pataló**, m. Lourdaud. » à côté de l'adjectif « **patalon**, adj., lourdaud. » (v° *pata*) et plusieurs dérivés en *-on-* de « **rocó**, onomatopée du cri du pigeon » : *roconar*, *roconada*, *roconament*, *roconaira* et même la variante « **rocon**, Reseda luteola, Donezan. » Incohérence du Maître, erreurs... probablement. Mais comme tout lapsus, elles témoignent d'un problème véritable que ses disciples occitans ne savent résoudre que par des listes d'exceptions à apprendre par cœur.

On a vu, p. 210, que J. Boisgontier avait jugé inutile de distinguer à l'écrit les deux *-n* du gascon, car le Gascon qui connaît sa langue n'en a pas besoin et l'étranger s'y reconnaîtra par l'étymologie latine. Mais que fera le Gascon d'aujourd'hui qui veut réapprendre une langue qu'il n'entend plus et le non-Gascon qui n'a pas appris le latin, ou qui rencontre un mot d'étymologie inconnue ? Je n'en voudrai que l'exemple de *Le gascon de poche* : comme signalé p. 216, le mot "vulgaire" écrit *con*, que tout autochtone sait dire [kun] est donné pour [koû] (p. 65) (A.P.I. [kũ]), alors qu'on sait bien que ce mot ne saurait rimer avec *gascon*, correctement prononcé [gaskoû] (p. 5).

Pourtant, il y a un siècle, l'abbé Césaire Daugé avait déjà proposé *-n* pour *-/n/* et *-ñ* pour *-/ŋ/* (ou Ø là où il est muet)... Et l'abbé Dambielle, maître aimé du jeune Ismaël Girard, les notait respectivement par *-n* et *-ŋ*. Car la solution catalane qui supprime tout *-n* ne peut aller pour le gascon dont on vient de voir qu'une bonne partie du domaine prononce [ŋ] en finale.

Comme P. de Garros et Coromines, et selon le principe **G** d'Alibert (cf. p. 238) je propose donc *ond* {où}, *quand*, *ann* {an}, *Yann /Jann* {Jean} opposés à *can* {chien}, *hen* {foin}...

En cela, je ne suis pas isolé puisqu'on a pu lire dans le magazine de l'I.E.O. *Occitans !* n° 89, p. 6 : « Article *escrich* par [...] *Fabian*, [...], *Ioann*, *Simon* e *Vivian* » du collège de Saint-Affrique. » Dans *La Cabreta* n°178 de février 2005, p. 9, Alan Bròc écrit *brenn* {son (de blé)}, etc.

Aux 6<sup>èmes</sup> personnes des verbes, le *-nt* étymologique aboutit à *-[n]* même là où il s'entend *[nt]* dans les autres mots comme *la hont* {fontaine}. Aussi est-on contraint de le noter analogiquement par *-nn*, comme chez Garros et Coromines : *que càntann* {ils chantent}, *que serann* {ils seront}.

Mais en dérivation, bien entendu, le *-nn-* et le *-nd-* se réduisent à *-n-*, selon l'évolution normale de la langue : *Yann*, *Yana*; *grand*, *grana* etc.

Comme pour *-rs*, le groupe final *-ns* se lit par *-[s]* seul ou *-[ɲs]* : *los hens* -> *[lus hes]*. Pour entendre *-[ɲs]*, il faut rétablir un *-t-*, très généralement étymologique : *avantz*, (<'ab + ante' + s "adverbial"), *dentz* (<'de + intus'), *xentz* (<'(e)xemptos' selon Bouzet et Lalanne, p. 49)... Et suivant la règle très simple adoptée pour le gascon d'Aran, le son *-[ts]* est noté par *-tz* lorsqu'il ne s'agit pas d'un pluriel. On n'écrira donc pas *Laruns*, comme *diluns*, mais *Laruntz*, selon l'ancien usage. Les anciens faisaient de même, sans souci d'étymologie, avec *antz* {ans} <'annus'.

### Le -r final

Le problème est posé en quelque sorte par *Le gascon lèu e plan* de M. Grosclaude, p. 19 : « Le R final ne se prononce pas. » Or, p. 106, on lit *la tor* {tour}, qui se prononce normalement *[tur]* comme en français (cf. Palay). De fait, telle est bien la prononciation sur la cassette d'accompagnement du livre, mais encore faut-il l'avoir et l'écouter attentivement pour découvrir que soit la règle de la p. 19, soit la graphie *tor* est en défaut.

Or la graphie *torr*, utilisée en gascon par Pey de Garros et naguère par le grand linguiste catalan Coromines, est dans la ligne de *ferr*, *verr* cités en exemple par les fameuses *Leys d'amor* (édition de J. Anglade (1919 – T. II, p. 44-45), ce traité de grammaire et de rhétorique promulgué à Toulouse en 1356 (cf. p. 36); on y lit en effet ceci à propos de la lettre *r* (les **gras** sont de moi) :

« Petit so e suau fay *r* entre doas vocals, et en fi de dicio, com *cara*, *onor*; e cant en aquels locz sona fort e aspramen, deu esser doblada, coma *terra*, *guerra*, ***ferr***, ***verr***, jaciaysso que *[f° 75 r°]* pauzar doas consonans unas meteyshas en fin de dictio sia contrari al lati. **Pero nos conve segre nostre romans, que mantas vetz sona estiers que·l lati no fay.** En lo comensamen sona aspramen, coma : *ramels*, *resplan* e *riu*. »

« *r* est faible entre deux voyelles et en finale, comme dans *cara*, *onor*; lorsqu'elle est forte et âpre dans ces positions, elle doit être doublée comme dans *terra*, *guerra*, ***ferr*** {fer}, ***verr*** {aujourd'hui, forme aranaise, pour *verrat*, *vèrri* ou *vèrro*, mâle de la truie}, quoique noter deux consonnes en fin de mot soit contraire à l'usage du latin. Mais **il convient que nous suivions** [la phonologie de] **notre roman, qui souvent résonne autrement que le latin.** Elle est forte à l'initiale, comme : *ramels*, *resplan* et *riu*. »

Je propose donc d'adopter ce **-rr**, qui pour *torr* et bien d'autres mots comparables est conforme à l'étymologie et oppose bien ce mot à la finale en *-[tu]* de *autor*, *pastor* {auteur, pasteur}. En restant dans le manuel de M. Grosclaude, on traitera de même *abòr* {automne}, p. 64 et *pipèrs* {piments}, p. 89<sup>32</sup>). Cela évitera le renouvellement de l'erreur de *Le gascon de poche* déjà signalée

<sup>32</sup> Par contre, aucun des deux locuteurs ne prononce le *-r* de *hèr* (pp. 95, 101 et 116), comme constaté dans l'ouest gascon (ALG II, 488).

p. 216 : *pipèr* {piment} y est donné avec la prononciation [pipè] (p. 89).

Il faut y ajouter les mots savants et les gallicismes (*èr* {air}, pp. 64 et 152, *escarturs* {écarteurs}, p. 122 et *bonur* {bonheur}, p. 132<sup>33</sup>), bien que rien n'en soit dit non plus p. 119 lorsque le gallicisme *motur* {moteur} (-r prononcé) est opposé à *motor* (-r muet) « qui correspond mieux aux exigences de la langue ». Or on ne peut traiter ces mots que de façon **analogique** comme l'ont parfaitement senti les anciens en leur donnant des dérivés en -rr- comme *menturrèr*, *fierretat* {mensonge, fierté}...; d'où les graphies analogiques que je propose : *èrr*, *escarturr*, *bonurr*, *cancèrr* {cancer}, *esperr* {espoir}.

Mais en syllabe atone, le *r* simple de l'étymon, devenu final et amuï, n'est plus noté s'il ne réapparaît pas en dérivation, *a fortiori* si celle-ci l'ignore : *senhe* {seigneur} (dim. *senhet*), *maye / mage* {plus grand} (fém. analogique *maya / maja*); mais *líber* {livre}, *liberet* {livret}.

Le groupe final -rs pose le même problème : il se lit par -[s] seul : *los devers* {les devoirs} -> [luz de'βes]. Pour entendre -[rs], on notera analogiquement -rrs : *divèrrs* {divers}; les anciens ne procédaient pas autrement quand ils terminaient la préposition *vertz* {vers} < 'versus' par un -tz analogique.

### Le -d final

Ici, c'est bien plus délicat : sans qu'on sache trop pourquoi, le -d étymologique devenu final est tantôt prononcé [t] (*nud* {nu}, et en certains lieux, *pèd* {pied}, *lèd* {laid}, *goad* {gué}) tantôt muet (*grad* {degré}, et dans la majeure partie du domaine, *pèd*, *lèd*, *goad*). Sans logique évidente, les auteurs occitanistes écrivent *pè* et *lèd*. Avec plus de rigueur, je propose de noter toujours -d (*pèd*, *lèd*) sauf si le -d est muet partout et sans dérivation (*la fe* {foi} < fidem); il faut alors préciser les lieux où il est muet.

### -t/ final, variante de /ts/, noté par -t (5<sup>èmes</sup> personnes notamment)

*L'application...* traite la question des 5<sup>èmes</sup> personnes en gascon par un alinéa dont *La réforme...* n'a pas l'équivalent pour l'occitan :

« Le tz final des 2<sup>ème</sup> pers. du pluriel des verbes et le ts final provenant de c, ti latins sera représenté par -tz : anatz, hasètz, dromitz, portàvatz, patz, prètz, crotz, perditz. »

Dire que « tz final [...] sera représenté par -tz » est une tautologie ! En réalité, il faut supposer qu'Alibert a voulu écrire « Le son tz... », comme dans les alinéas voisins, le son s, le son k... Or c'est encore une erreur, car précédé ou nom de la sourde [t], -z s'assourdit en [s], donc en 5<sup>ème</sup> personne des verbes ou dans les noms cités, le son final est toujours /ts/, soit ts selon la machine à écrire de 1952.

Mais alors, quand la 5<sup>ème</sup> personne s'achève en -[t] et non -[ts], cette règle ne s'applique pas, et l'on retombe dans la notation générale par -t : *anat* [vous allez] et *dromit* [vous dormez] tout comme les participes passés *anat* [allé] et *dromit* [dormi], la prononciation étant rigoureusement la même, et le principe B voulant une notation phonétique des mots de formation populaire.

On peut pourtant faire observer que parmi les principes de *La réforme...* que *L'application...* entend appliquer au gascon, le principe G de rétablissement des consonnes finales amuïes ou altérées (cf. p. 238) est illustré entre autres exemples par « *anatz*, *patz*, *disètz* ». Mais tous ces exemples sont languedociens et ne s'appliquent pas "juridiquement", au gascon; bien au contraire, quand

<sup>33</sup> Et peut-être *fièrs*, p. 143, encore qu'on ne sache trop, même en tendant l'oreille, si le -r- est prononcé par la locutrice.

*L'application...* indique des formes qu' « on choisira, autant que possible, pour l'usage littéraire » parce que estimée « les plus conformes à l'évolution normale de la langue et les mieux conservées », la finale *-tz* n'y figure pas, comme on peut le vérifier en Annexe XIII, p. 406.

Au demeurant, Alibert, ceux qui l'ont assisté et Séguy (cf. p. 154) à qui le texte de *L'application...* fut soumis auraient pu avoir des scrupules à rejeter les formes en *-[t]* des 5<sup>èmes</sup> personnes, car la carte 1627 de l'ALG V montre que sont celles d'une bonne moitié du domaine, et la plus éloignée du domaine languedocien.

Ce phénomène a déjà attiré l'attention des linguistes, au moins depuis Jean Passy (1904, p. 69), et en dernier lieu, à ma connaissance, de Thomas Field dans une intéressante contribution à *l'Hommage à Jacques Allières* (2002, pp. 101-108).

Jean Passy y voyait une réduction de *-[ts]* issu de *'-tis'* latin, et Rohlfs (1977, 213) suppose une analogie avec la perte du *-s* de *'cantamus'* > *'\*cantamu'*. Mais P. Bec (1968, pp. 196-7), écarte cette hypothèse, estimant que la même réduction aurait dû toucher également « dans les mêmes parlers, des mots comme *buts, parts, kruts* (< VOCE, PŮTEU, CRŮCE) »; il constate au contraire que c'est en *-[t]* que se réduisent ces mots « devant une cons. dentale [...]. D'ailleurs, il semble bien que le *-tz* désinentiel tende à se simplifier par perte de son élément occlusif plutôt que de son élément spirant », donc *[ts]* > *[s]*. Le domaine gascon aurait donc eu des finales en *-[t]* « par une différenciation morphol. remontant aux origines. », de telle sorte qu'« à la phase romane, le gasc. aurait ainsi rejoint l'a. cast. et l'a. port.: *cantades, avedes, dormides.* »

Et tout en mentionnant que « Cette désinence se retrouve en gévaudanais (dès le XIII<sup>e</sup> s.), cf. RONJ., III, pp. 138, 59 et ALIBERT, *Gr. Occ.*, p. 105 », il estimait « qu'elle est, en gros, spécifique du seul gascon. » Il en donnait par ailleurs l'extension approximative telle qu'on pouvait alors l'apprécier par l'ALG II, 401 «vous avez un beau...» et ce qu'en disaient Rohlfs, Ronjat, Passy et Lespy, tout en comptant sur la publication prochaine de l'ALG V pour en savoir plus.

C'est fait depuis 1971, puisque j'ai pu en citer plus haut la carte 1627. À la p. 227 du Fascicule 2, J. Allières propose sa propre réflexion sur l'origine de ce phénomène; dans une longue note, il rapproche « le *-t* au lieu de *-ts* à la pers. 5 de la forme que prend généralement en Gascogne le continuateur de la géminée latine *-LL* en finale romane. » Il rappelle alors que « A. Martinet s'était demandé (*Économie des changements phonétiques*, 11.25, p. 277, note 47) si ce *-t* n'héritait pas d'un ancien *-ts* dont l'élément sifflant final aurait été interprété comme une marque de pluriel : à *\*kas'tèts* (cf. le type *kas'tète* au SE), de CASTELLU, se serait alors substitué dans la majeure partie du domaine gascon l'actuel *kas'tèt* ». Il cite alors plusieurs exemples qui appuieraient l'hypothèse de Martinet et ajoute : « Si tous ces substantifs et adjectifs ont été effectivement “corrigés” par ablation du *-s* de *\*-ts*, un *\*-ts* de pers. 5 n'aurait-il pu être entraîné par la vague ? » Un nouveau rapprochement avec les 3<sup>èmes</sup> personnes en *-[t]*, *[kret, kat, bet]*, des verbes *créder, càder, véder* {croire, tomber, voir} suivant une même répartition géographique donne « une image globale [...] selon laquelle un certain foyer de “gasconnité” se situerait dans les Pyrénées-Atlantiques, groupant des terminaisons en *-t* d'origine variée mais toutes issues d'un *-ts* conservé ailleurs. »

Coromines (1992, p. 126) y voit plutôt une réduction « conditionnée par des faits de phonétique syntaxique » en s'appuyant notamment sur l'ALG III, 908 “fermez (la porte)” où il est patent que devant l'article *la*, avec ou sans assimilation, le *-[t]* s'étend bien au-delà du domaine que lui reconnaissent les cartes 401 et 1627.

Th. Field préfère mettre en avant le témoignage des textes bigourdans et béarnais où les finales ne sont qu'en *-tz* jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., laissant supposer que la perte du *-s* est relativement récente.

Quoi qu'il en soit des origines et des causes, les éminents spécialistes du gascon que sont Bec et Allières voient dans ce *-[t]* des 5<sup>èmes</sup> personnes un trait spécifique du gascon. Or curieusement, je n'ai pas su trouver mention des prononciations gasconnes en *-[t]* ou *-[s]* chez la plupart des grammairiens occitanistes du gascon : ni P. Bec dans un ouvrage antérieur, de 1959; ni R. Darrigrand (1969-1), qui ne mentionne même pas le digramme *-tz*, tout en faisant de l'opposition *cantats* {chantés} à *cantatz* {vous chantez} un exemple du caractère « fonctionnel » de la graphie classique (p. 6); ni le même (1974); ni encore le même et M. Grosclaude (1976); ni ce dernier (1977); ni A. Hourcade (1986); ni A. Blanchi et A. Viaut (1995); ni M. Grosclaude et G. Narioo (1999), ces deux derniers ouvrages étant pourtant spécialisés sur les conjugaisons. Le *Civadot* (cf. p. 159) est à ma connaissance le premier ouvrage “grand public” à mentionner l'amuïssement du *-z* du *-tz* final des 5<sup>èmes</sup> personnes : « *que cantatz* (ce *z* est généralement muet en Béarn) » (p. 21), ce qui est redit p. 27; comme l'ouvrage ne vise que le Béarn, c'est honorable. Comme auteurs de grammaires, J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau (cf. p. 167) abordent le sujet, mais ils n'ont apparemment pas consulté l'ALG ni lu P. Bec, car on lit seulement, p. 24 : « La prononciation [ts] du groupe final -TZ caractéristique de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel se réduit parfois à [t] (Béarn en particulier) » : le « parfois » temporel trompe, car c'est dans l'espace que se fait le partage, et bien au delà du Béarn (sans ses vallées); la Bigorre notamment, où exerce le premier auteur, prononce massivement [t].

Tout cela pour dire qu'avec d'aussi maigres indications, la graphie *-tz* aura vite fait disparaître une prononciation gasconne caractéristique qui affecte la moitié du domaine...

Cependant, l'exemple de l'orthodoxie... et du bon sens comme de la fidélité à la langue nous a été donné par J. Séguy et X. Ravier (cf. p. 154). Comme eux, j'écrirai donc *qu'anat*, *que dromit*.

Corrélativement, on écrira *adixat/adeixat* dans les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées qui prononcent en *-[t]*, *adixatz/adeixatz* dans le reste du domaine (ALG III, 1064); on ne voit pas en effet au nom de quoi on unifierait la graphie de ce pluriel, alors qu'on admet parfaitement d'écrire *adiu* ou *adieu* selon les lieux (ALG III, 1063), la zone de *adieu* étant au demeurant bien plus réduite que celle de *adixat*.

De même, les réalisations locales en *-[t]* de mots généralement prononcés en *-[ts]* sont des “variantes irréductibles” qui ne pourront être notées valablement que par *-t*; c'est d'abord le cas de *ditz* {il dit} prononcé [dit] sur un bon quart du domaine (ALG V, 1874 : nord du Béarn et de la Bigorre, nord des Landes, ouest et sud du Gers, Bazadais et Néracais); et aussi de *dètz*, *prètz*, *votz* et autres, prononcés [dɛt] (ALG VI, 2389), [prɛt] et [but] etc. (Palay : en Bigorre et Gers, *dèt*, *prèt*, *bout*, etc.); ils auront pour variantes *dit*, *dèt*, *prèt* et *vot*, etc.

### **-s/ final des 5<sup>èmes</sup> personnes noté par -s ou -tz ?**

Le même raisonnement vaut pour les zones réduites où les 5<sup>èmes</sup> personnes sont en *-[s]*, puisque la notation par *-tz* n'est prévue que pour *-[ts]*; la règle est que *-s* note *-[s]*, mais « lorsque *s* sourd provient de [...] *tj* latin[s], on le note, selon les cas, par *ç* ou *ç* » (cf. annexe XIII, p. 407); la marque des 5<sup>èmes</sup> personnes venant de ‘-tis’ latin, ce serait donc *-ç* qu'on devrait écrire : *qu'anaç*, *que dromiç*; je doute que cela convienne aux intéressés, qui préféreront sans doute le *-s* banal : *qu'anàs*, *que dromís*; cependant, comme *-[s]* est une simplification de *-[ts]*, le noter par *-tz* serait envisageable, car cela ne risquerait guère d'altérer la langue de ces endroits; aux usagers de décider.

**-/ts/ final noté par -tz ou -ts, selon les cas**

Ceci précisé, je ne vois pas d'inconvénient à ce que -/ts/ final soit écrit -tz dans les conditions fixées par *L'application...* Pourtant, le critère d'emploi n'est pas simple; certes, pour les 5<sup>èmes</sup> personnes, il est grammatical, donc facile à mettre en œuvre; mais recourir à l'étymologie pour les autres cas n'est pas à la portée de tous.

Bien plus simple est la règle incluse dans les normes officielles aranaises, adoptées sur proposition d'une commission où siégeaient plusieurs Français (cf. p. 158) :

« 23. **tz** [...] en position finale s'entend comme **ts** [ts] : **auetz, ditz, prêtz** (*vous avez; dites; prix*). On n'utilise la graphie **ts** en position finale que lorsqu'elle correspond au pluriel d'un mot terminé en **t** : **auets, dits** (*avets, dits*). »

C'est donc écarter la référence à l'étymologie et revenir au principe **B** de *La réforme...* de graphie phonétique des mots de formation populaire; n'étant plus que grammaticale, la règle est à la portée de toute personne qui veut écrire.

Il faut pourtant affiner cette règle, car au pluriel de mots en **-t**, il faut ajouter :

– les formes brèves de la 2<sup>ème</sup> personne de quelques verbes : la plus connue est *que pòts* pour *que pòdes* {tu peux}; mais il y a aussi *que dits, que plats* pour *que dises, que plases* {tu dis, tu plais}, homophones de la 3<sup>ème</sup> pers. *que ditz, que platz*; est ainsi célèbre — et mal orthographié d'ordinaire — le vers de la chanson *Rossinholet* :

<i>Que't plats e que t'encantas</i>	{Tu te plais et tu t'enchantes
<i>Auprès de ta mieitat.</i>	Auprès de ta moitié

Ces formes en **-ts** s'opposent ainsi aux formes en **-tz** des 3<sup>èmes</sup> personnes de verbes en /ts/ :

– d'étymon latin en '-cere' ou 'quere' : 'conducere' > *condúser, que condutz*; 'coquere' > *còser, que còtz*; 'dicere' > *díser, que ditz*; 'jacere' > *yàser / jàser, que yatz / jatz*; 'nocere' > *nòser, que nòtz*; 'placere' > *plàser, que platz*; 'tacere' > *tèser, que tètz*<sup>34</sup>;

– ou d'étymon latin en '-dere', par analogie, du fait de l'identité des terminaisons d'infinitif en *-ser* en occitan et dans le gascon des régions de contact, jusqu'au Vic-Bilh; ce sont des formes moins répandues que les précédentes, et moins que les formes en **-d**, correspondant à l'infinitif en *-der* et rappelées ici pour les deux premiers verbes (cf. ALG V, 1847, 1851, 1864) : 'cadere' > *càder, que cad* ou *càser, que catz*; 'credere' > *créder, que cred* ou *créser, que cretz*; 'fodere' > *hòser, que hòtz*; 'prurire' > '\*prudere'<sup>35</sup> > *prúder, que prutz*; 'ridere' > *arríser, qu'arritz*; 'sedere' > *sèser* (en 2 points seulement de l'ALG IV, 1546), *que sètz*; 'videre' > *véser, que vetz*. S'y rattache *que cotz*, du verbe *cóser* {coudre}, issu, lui du latin 'consuere' (cf. R. Darrigrand, 1974, p. 130).

La graphie aranaise en **-tz** étendue à l'ensemble gascon concerne donc finalement :

– les mots déjà écrits ainsi : les 5<sup>èmes</sup> personnes des verbes en -[ts], et divers mots issus de *c* ou *ti* latin (*alavetz, arraditz, crotz, dètz, que ditz, lutz, patz, perditz, que platz, prêtz, putz, soritz, vitz, votz...*) {alors, racine, croix, dix, il dit, lumière, paix, perdrix, il plait, prix, puits, souris, vis, voix}; plus d'autres plus rares, *cautz* {chaux (en Bazadais)}, *hautz* {faux} (ALG II, 339), *heutz* {fougère}, graphie de B. Manciet, et des mots en **-rtz** prononcé en [rts] ou en [rs] selon les lieux : *dimartz* (< dies **Martis**) {mardi}, *martz* (< **martius** [mensis]) {mars}...

<sup>34</sup> Forme supposée; en face de *carar*, très majoritaire et de *taisar* dans le nord du domaine, l'ALG IV, 1597 ne signale *tèser* que dans une étroite bande du gascon maritime, de Bayonne à Vielle-St-Girons; mais le mot manque au *Palay* et même à *Que parlam* (cf. p. 172) alors que Mistral le mentionnait comme béarnais (mais vu de Maillane...).

<sup>35</sup> Forme populaire supposée par l'italien *prudere*, probablement par dissimilation.

– les 3<sup>èmes</sup> personnes analogiques de l’indicatif présent (et 2<sup>ème</sup> de l’impératif) des verbes en -s- d’étymon latin en -d- : *que vetz, qu’arritz...*, opposées aux 2<sup>èmes</sup> brèves homophones *que veds, qu’arrids...*

– les invariables en -t + [s] adverbial, adverbes en -ment principalement; on en compte quelque 140 dans le *Lespy*, plus nombreux que les formes sans -[s] : *amagadamentz, amigaumentz, amorosamentz, amplementz*, etc. {en cachette, amicalement, aimablement, amplement} et aussi *avantz, avantz-ger, de noeitz* {avant, avant-hier, de nuit};

– les autres invariables en -[ts], tels que *dedentz / dehentz, dentz / hentz, sentz / xentz, xetz / xètz* {dedans, dans, sans};

– les gérondifs en -[ns] du nord-ouest des Landes et de la Gironde de rive gauche (ALG V, 1753) : *en aimantz, en escriventz, en sortintz* {en aimant, en écrivant, en sortant};

– les mots techniques adoptés en l’état : *hèrtz, quartz* (le *quars* catalan se lirait [kwas], comme *las mars* {les mers}), etc.

– et des toponymes, *Basatz* et de nombreux noms pyrénéens notés en -tz dans les textes anciens de la meilleure époque, pouvant correspondre à un suffixe basque en -[ts] (Grosclaude, 1991, p. 378) : *Aràmitz, Berdetz, Biarritz, Gurtz, Jòèrtz, Laruntz, Lhèrtz, Pietz, Sendètz, Vernadètz*.

#### **/dz/ et /ts/ intervocaliques notés respectivement par -dz- et -ts-**

En languedocien (et en provençal, à en juger par le *Trésor du Félibrige*) les mots achevés par -tz dérivent en [z] noté par -s- : *crotz*, “croix” prononcé [kruts] donne [kru'za], donc *crozar*; il en est de même pour les pluriels dits sensibles : *patz, pases, prêtz, prèses, crotz, crozes* (Alibert, *Gramatica*, p. 51). C’est sans doute la raison pour laquelle *La réforme...* n’aborde pas le sujet, qui ne pose pas de problème.

Mais en gascon, Palay nous donne *crotzà*, et les occitanistes, *crotzar* (Darrigrand, 1969; *Civadot*, 1984; Narioo & autres, 2003) pour une prononciation qui reste à deviner — j’y reviendrai —, ce dont Alibert ne dut avoir connaissance, de telle sorte que *L’application...* n’en dit rien non plus; de même, J. Taupiac dans *La prononciation normalisée du gascon* (1963). *Comment écrire le gascon* de R. Darrigrand (1969) ne fait qu’effleurer le sujet : il indique que les lettres de l’alphabet gascon « peuvent se combiner en (...) tz (*crotzar* : croiser) » (n°1) et que « le “s” sonore (...) après consonne est noté “z” (...) dotze : douze » (n° 19); mais ensuite, rien sur tz dans les paragraphes 23 à 33 consacrés aux « Groupes de consonnes », ce qui laisse penser que tz se prononce toujours [tz], y compris en finale ! Le *Civadot*, nous l’avons vu plus haut, traite de tz en deux endroits, (p. 21) en spécifiant bien la prononciation -[ts] du -tz final, en dehors des 5<sup>èmes</sup> personnes; mais il ne dit pas non plus comment on prononce à l’intervocalique, comme dans *crotzar* {croiser}.

Or malgré ce que laisse entendre R. Darrigrand, [tz] est exclu, parce que imprononçable sans effort particulier, du fait de l’assimilation naturelle des sonorités; ce sera donc [d̥z] ou [ts]; mais lequel ? Comme la graphie moderne de l’*Escole Gastou Febus* connaît le même problème, c’est à travers la somme que représente le *Palay* qu’on a le plus de chance d’apercevoir la solution. Je renvoie donc à l’étude qui en est faite au chapitre suivant, p. 326 sqq. dont les premières conclusions sont confirmées par le peu qu’en donne l’ALG (p. 327).

Ici, je pousserai l’investigation à travers nos anciens textes, première référence de la pensée de la réforme “alibertine” (cf. p. 234). Or ces textes présentent la même hésitation que les Félibres

pour noter ces affriquées qui, au demeurant, sont rares.

Il faut déjà éliminer la rencontre d'un *-t* final et d'un *s-* initial de parties de mot composé, comme *Montsaunés* ou *Labatsus* (Luchaire, 1881, p. 17) ou, chez un moderne, *pòtsarrada* {lèvr-serrée, "pincée"} (J.-L. Lavit, *Zocalfar* !).

De même, sont probablement en [ts] les noms basques, le plus souvent notés pertinemment par *-ts-* : contra, *Daradzu* (Luchaire, p. 78); mais *madone Metsen Ysalguere* (Luntz, p. 144), *Hetse* (*ib.*, p. 147) qui s'identifie à Ahetze, fief de la commune basque d'Odiarp selon les éditeurs; ou encore *Metssague /Metsague*, dans un acte du notaire de Navarrenx de 1385 (P.N.-P.G. n° 184, 1-2/1998, p. 6).

Pour le reste, on trouve souvent *-tz-* pour les nombres *dotze*, *tretze* et *setze* ainsi que *detzau* {dixième} selon la *scripta* toulousaine et catalane, mais aussi *-dz-* selon la prononciation et l'étymologie, notamment chez le notaire vicomtal Bernat de Luntz : *dodze*, *tredze* et *sedze* et aussi, le titre *empadziment* {acte mettant fin à une dissension entre familles ayant entraîné plusieurs morts violentes} (p. 53).

La confirmation de l'hésitation graphique se trouve par exemple dans les variantes des mêmes dérivés de *patz* {paix} dans l'article 5 du *For d'Ossau (Les fors anciens de Béarn*, éd. par P. Ourliac et M. Gilles) : *padsee*, *patser*, *paser*, *patzort*.

Chez les auteurs modernes, les adeptes de la graphie classique usent très généralement de *-tz-*, sans que l'on sache davantage comment prononcer. Est cependant significatif le constat qu'on peut faire avec *Lous très gouyats de Bordebielhe* de Palay et sa transcription classique par R. Darrigrand, l'auteur averti de *Comment écrire le gascon* (cf. p. 157) : Palay avait écrit une fois *doutsene* (p. 34), quatre fois *doudzene* {douzaine} (pp. 39, 67, 101 et 104); Darrigrand fait l'inverse, une fois *dodzena* (p. 122) et quatre fois *dotzena* (pp. 72, 78, 175 et 179) ! D'autres, et non des moindres (Séguy, cf. p. 150, Narioo, Manciet...), usent aussi de *-dz-* pour *dodze*, *tredze* et *sedze*.

Pour *-[ts]-*, rare, on a vu P. Bec écrire deux fois, pp. 172 et 217 de ses *Contes de l'Unic* (1977), un ambigu *batzarra* {bagarre}, mot probablement venu du basque, où le *-tz-* garde sa valeur basque; mais il s'est "corrigé" dans *Sebastian* (1980), avec *batsarra*, p.110. Cette graphie semble faire maintenant l'unanimité.

Estimant que la graphie doit être au service de la prononciation et lever toutes les hésitations, je conclus à la notation générale de /dz/ et /ts/ intervocaliques respectivement par *-dz-* et *-ts-* : *crodzada*, *pudzar* {puiser}... comme *dodze*, *eudze* {yeuse}..., et *batsarra*, *batsacar* {ressasser, saccager}; le passage de *dètz* à *dedzau* s'inscrit en effet dans la même logique que celui de *aimat* à *aimada*. Et, bien sûr, pour les formes non-affriquées, /z/ sera *-s-* entre voyelles et /s/, *-c-* o *-ç-* : *crozar*, *puzar*, *Croselhas* (Grosclaude, 1991, p. 161), *paceria* {accord de paix}, *viçar* {visser} (et non *viszar* à la française comme dans le *Civadot* et chez G. Dulau, qui écrit cependant *desviçar*).

Mais la solution phonologiquement correcte, facile à écrire et facile à lire, Roger Lapassade l'avait donnée spontanément avec « **crodzan** » dans *Aspa*, poème inédit du 3 janvier 1982; c'est le cadeau qu'il avait offert en février aux participants du stage de béarnais de Bedous en Vallée d'Aspe, le premier que je suivis :

Lo camin que ns he' mustra, e tanben lo tropèth  
 Lo camin on se croizan en un saunei de hum  
 Lo monge, lo sordal, lo pastor, lo romieu,

« Le chemin nous enseigne, et aussi le troupeau. Le chemin où se croisent, en un songe fumeux, le moine, le soldat, le berger, le pèlerin... »

### Peut-on conserver la lettre *x* en dehors de sa valeur [ʃ] ?

On ne peut aborder cette question sans rappeler les principes A et B d'Alibert dans *La réforme...* (pp. 234 et 235 ci-dessus) : le premier base la graphie « sur l'emploi des mêmes notations empruntées en grande partie à notre ancienne langue » et le second entend conserver « la graphie d'origine des mots savants grecs ou latins », tout en remplaçant 7 graphèmes latins issus du grec par des graphèmes “modernes”. Or l'« ancienne langue » gasconne a réutilisé la lettre *x* avec la valeur [ʃ] qu'elle avait acquise dans le latin parlé : ‘axis’ > èx {essieu} (cf. plus haut, p. 266), tandis que la langue écrite des clercs et des scribes se chargeait de mots que l'on dit “savants”, avec des *x* gardant plus ou moins leur valeur primitive : *examina*, *taxa* etc. Mais déjà, pour éviter les confusions, on voyait apparaître des graphèmes tels que *cx* pour garantir la prononciation [ks] : *Acx* {Dax}, *tacxan* {taxèrent} (For d'Aspe, art. 11), *vecxat* ou *becxat* {accablé} (Testament Abbadie, 1484), *relacxar* {relâcher}, *becxations* {vexations} (*Un baron béarnais*, v. 1505), etc.

Il est donc légitime de penser que si Alibert avait vraiment connu le gascon et l'histoire de son écriture, il aurait à la fois consacré la valeur [ʃ] de *x*, au lieu d'aller chercher le très rare *sh*, et le remplacement du savant *x* par son équivalent *cs* ou autre, comme celui du savant *ph* par *f* etc.

Et quand j'écris « équivalent *cs* ou autre », c'est parce que la question de la prononciation gasconne du *x* “savant” est loin d'être évidente. En languedocien, à en croire Alibert (*Gram.* p. 27), la réponse est simple : « Le groupe *cs* ou *x* est prononcé *ts* : *exemple*, *diccionari* (*etseuple*, *ditsiunari*). »; remarquons au passage que l'exemple *diccionari* présente le groupe *cc* pour illustrer *cs*, ce qui n'est pas très rigoureux, et montre que *cc* devant *e* ou *i* est rendu comme *cs*.

Mais en gascon le plus authentique, la prononciation [ks] existe bel et bien; c'est celle que choisit J. Taupiac (1963, p. 12) pour la « prononciation normalisée » de *-cs*, en contraste avec *-[ts]* du languedocien; au sein des mots, il suffit pour s'en convaincre de lire chez Arnaudin *bacsa* {cesser, s'arrêter}, *lecsoun* {leçon}, *nicséyre* {nécessité, besoin}, *relacsa* {ralentir, relâcher}, *tracsa* {croiser (les jambes)} et *tricsa* {bondir, gambader}, que J. Miró transcrit fidèlement *bacsar*, *lecçon*, *nicsèira*, *relacsar*, *tracsar* et *tricsar*. De même chez Palay, qui écrit *d'Acs* {Dax}, *arredicsè* {ensemble de racines}, *bacsà*, et surtout les mots “savants” *accedà* {accéder} (*accès*, *accessible*, *accessioû*, *accessòri*, *inaccessible*), *accelerà* {accélérer} (*acceleracioû*, *acceleratou*), *accén* {accent} (*accentuà*, *accentuacioû*), *acceptà* {accepter} (*acceptàble*, *acceptacioû*), *accidén* {accident} (*accidentat*), *baccî* {vaccin} (*baccinà*, *baccinacioû*, *rebaccinà*), *Occitâ* ou *Ouccitàn*, *succedà* {succéder} (*succedàn*, *succedanât*, *succès*, *successibilitat*, *successible*, *successioû*, *successòri*, *successoû*), plus tous les mots en *x* devant voyelle cités plus loin p. 285.

L'ALG nous confirme [ks] en finale : *dimèrcs* ne se prononce nulle part en *-[ts]*, et [dimèrks] est bien affirmé dans le sud-ouest des Landes (III, 1040); et si la carte de synthèse VI, 2217 montre bien des finales *-cs* (*hoecs* {feux}) en *-[ts]* dans le tiers est du domaine, voisin du languedocien, il

n'y en a aucune dans les deux-tiers restants. C'est là un exemple de la solidité des consonnes finales qui caractérise le gascon dans l'ensemble d'oc (Bec, 1973, p. 18).

Mais l'existence de ce [ks] n'empêche pas un traitement particulier du *x*, et spécialement dans le préfixe latin *ex* devant voyelle. Certes, M. Grosclaude (1977) n'en dit rien dans les règles générales de prononciation (pp. 19-20), et le *Mémento grammatical* (cf. p. 167) est on ne peut plus succinct « **X** [kz] devant voyelle ou [s] devant consonne. » (p. 24), avec pour seuls exemples *exemplari* et *extraordinari*, tous deux relevant du cas particulier de *ex* -. Voyons donc ce qu'il en est :

**Devant consonne**, la **norme** est [s], comme l'a bien vu le *Mémento* avec *extraordinari*, à l'exception cependant du traitement du préfixe *ex* devant /s/. En fait, on ne rencontre *x* que **devant occlusive sourde** (*c* valant [k], **qu**, **p** et **t**) : *excusar*, *expausar*, *exterior*; c'est donc [s], contre [ks] en français soutenu. Cela n'est pas nouveau, puisque les *Fors anciens de Béarn* usent fréquemment de l'expression *test de for generau*; {texte de for général} et titrent l'art. 37 du For général : *Rubrica e test suus camiis* {Rubrique et texte sur les chemins}. Mais les *Fiches de grammaire...* donnent les deux prononciations pour *ex*-, « [es / eks] <sup>2</sup> » avec le renvoi (2) : « Prononciation savante » (p. 39). Comme on peut supposer que « savant » est plus valorisant, le gascon “relevé” devient une succursale graphique et phonétique du français; vaut-il alors la peine de l'apprendre ? Pourtant, Lespy notait avec pertinence (*Grammaire*) :

« 167. — On dit aussi (influence de l'écriture et de la prononciation fr. de *ex* : — *A maa dextre*, à main droite, *expert*, expert, *expleyt*, exploit, *expausa*, exposer, *explica*, expliquer; mais on entend plus souvent et l'on écrit comme on prononce: *destrau*, cognée, *espert*, *espleyt*, *espausa*, *esplica*; et, pareillement : — *escouminy*, excommunication, *escusa*, excuser, *espudi*, détester, *estene*, étendre, *estreges*, se retirer, etc., etc. »

Il est vrai que, selon Niedermann (1931, 1940, n° 101), cette évolution de la prononciation remonterait au latin dit vulgaire, et quand Lespy voit dans la prononciation en [ks] une influence française, il méconnaît la prononciation « négligée » du français qui, elle aussi, élimine le [k], comme le remarquait encore Niedermann :

« Remarque.—Il est curieux de retrouver la même réduction du groupe *k + s + occlusive sourde* à *s + occlusive sourde* dans la prononciation négligée du français actuel, où *excuse*, *expliquer*, *exprès*, *extraordinaire* sonnent souvent *escuse*, *espliquer*, *esprès*, *estraordinaire*. »

En tout cas, par sa graphie en *es-* dans ces cas-là, Mistral montrait que tous les parlers d'oc ont prolongé l'évolution du latin parlé en rejetant tout [ks] devant occlusive sourde : *escavacioun*, *escoumpta*, *escusa*, *espedi*, *espleita*, *espourta*, *estermi*, *tèste*, *pretèsta*, etc.

**L'exception**, c'est le préfixe *ex* devant *ce* ou *ci* et devant *s* : [eks], sauf peut-être [ets] sur les marges voisines du languedocien, voire à Bayonne; les graphies de Palay ne laissent aucun doute sur [eks] : *excedà* {excéder} (*excedàn*, *excedén*), *excelà* {exceller} (*excelàn*, *excelance*), *excepcioû* {exception} (*excepcioùnàu*, *exceptà*), *excès* (*excessiù*), et a fortiori *excità* {exciter} (*excitàble*, *excitaciòû*) en raison de la graphie phonétique *sureccità* sur la quelle je reviendrai (p. 331); de même les quatre entrées en *exc-* du Lespy. Quant aux *Fiches de grammaire...*, elles donnent les deux prononciations, sans les localiser, avec les exemples *excès*, *excellent* et *exsudar*.

**Devant voyelle ou final**, la **norme** est [ks], avec l'exception du traitement du préfixe *ex*. En témoignent les nombreuses graphies anciennes rappelées plus haut : *Acx*, *tacxan*, *vecxat* ou *becxat*, *relacxar*, *becxations*... On ne peut évidemment y voir une influence du français, mais seulement de la prononciation “normale” du latin, car il s'agit surtout de mots “savants”, mais de même phonologie

que les “populaires” *arredicsè*, *bacsa* mentionnés p. 283, et encore plus des suivants, dont la prononciation en [ks] ressort à l’évidence des graphies de Palay : *circounflècçè* ou *-flèxè*, *flucs* ou *flux* (*fluccioû* ou *fluxioû*), *relacçà* ou *relaxà* {relaxer} (*relacçè* [sic] ou *relaxè*), *retacçà* ou *retaxà* {re-taxer} (*retacçasioû* [sic] ou *retaxacioû*). Pourtant, les *Fiches de grammaire...* ne donnent que [ts] dans les deux exemples *luxúria* et *luxè* (pp. 33 et 35), selon le traitement languedocien. Cela doit pourtant être assez rare; dans les *Coundes biarnés* de Yan Palay, père de Simin, on lit « Que fitssén lou menu » {ils fixèrent le menu} dans *La ribote a boû counde*, mais « que serèy ficsat » {je serai fixé} dans *Lou Curè de Seroû e lou mounye*, et aussi « yenuflecsioûs » {génuflexions} dans *Lou curè de Sèdze e lou talhur*. Lespy donne *letsoun* {leçon} pour la région de Bayonne; ce serait une variante du *lecsoun* d’Arnaudin, plus au nord dans le domaine; et chez Rectoran († 1952), les prénoms bayonnais *Alètsandre*, *Alètsis* et *Félits*; mais *Que parlam !* (1996) transcrit phonétiquement par *x* français celui de *anexa* (p. 82) et de *boxa* (p. 124). On en reste donc avec la norme [ks], ici comme en finale, avec la possibilité de [ts] en certains endroits.

**L’exception**, c’est encore le préfixe *ex*, [edz] : « **Examen**. Prononcez bien “edzamén” » (Grosclaude, 1977, p. 49). Les *Fiches de grammaire d’occitan gascon normé* (cf. p. 170) donnent également la prononciation [egz] (et non [kz] du *Mémento* !), mais le seul exemple *exercici* est en [dz] (p. 35); [gz], prononciation française, n’est pas recommandable pour un gascon authentique.

Que faire donc pour la **graphie** ? L’affectation de *x* au rendu multiséculaire de /ʃ/ et la complexité de sa “bonne” lecture en gascon authentique nous empêchent de lui donner d’autres valeurs. Il apparaît à l’évidence que s’impose l’abandon de cette lettre généralement biphonématique, comme à ses origines grecques, et de la remplacer par les graphèmes exprimant directement ses valeurs actuelles. C’est le plus sûr moyen d’éviter la francisation de la prononciation par des lecteurs peu familiarisés avec la parole vivante et authentique.

Mais ce n’est là qu’avancer sur une voie ouverte depuis longtemps par les maîtres que furent par exemple Camélat, Girard ou Alibert : en 1895, Camélat annonçait le tirage de *Et piu-piu dérame laguta* (1895) en « 20 **edzemplàris** sus papè luzen, 180 **edzemplàris** sus papè tintat. »; quand Girard titrait un article « L’**etzemple** dos Catalans » (*Lo Gai Saber*, n° 19, Set.-Oct. 1922, pp. 236-239), c’est parce que *tz* lui paraît mieux exprimer le /dz/ de la prononciation que le *x* étymologique conservé par le français; quand Alibert (suivant probablement les Catalans) nomme « **icsa** » la lettre *x* (*Gram.* p. 8), faisant d’elle une des rares à ne pas figurer dans son propre nom, c’est parce que *ixa* pourrait être lu [iʃœ] au lieu de [iksœ]; en 1967, les occitanistes de *Per noste* eux-mêmes titraient « UN **EDSEMPLÈ** DE TEXTE DE DROLLA » (cf. Annexe XVI, p. 419), avec un *ds* curieusement opposé au *tz* de Girard pour un même /dz/, mais peu importe...; enfin, en 1995, les *Fiches de grammaire...* plusieurs fois citées, écrivent « **icsa** », comme Alibert (p. 21).

Le résultat est résumé dans le tableau suivant :

	Cas général	Préfixe “ex”
Devant consonne	<b>s</b> : escusar, espausar, tèste, estraordinari	<b>c</b> devant [s] : eccès, eccitar ecsudar
Devant voyelle	<b>cs / cc</b> : ficsar, tacsar, circonflecse, aucsiliari	<b>dz</b> : edzauçar, edzemple, edzilar

Certes, on aboutit ainsi à deux *espiar* homographes et homophones, pour “regarder” et “expier”; mais pourquoi cela serait-il plus gênant que les deux *colar* {couler et coller} ou les deux *despèner* {dépendre et dépenser} et autres : le contexte lève vite le doute. Quant au reproche de s’écarter des langues romanes voisines, ce n’est guère pertinent : les Italiens, héritiers directs de Rome, écrivent comme ils prononcent *esclusione, espressione, esteriore* etc.

Pour les mots savants ou étrangers avec /ks/ à l’initiale, ils sont si rares et de champ sémantique si étroit, réservés à des spécialistes, qu’on peut hésiter sur la solution la meilleure : *Csercès, csilofène* sont aussi possibles que *csarda* en français, *czar* en français et en portugais, *tsar* encore en français et en catalan, etc. Mais *Xerxès* et *xilofène* seront de toute façon prononcés correctement par les historiens et les chimistes qui en usent.

En tout cas, pour traduire le mot anglais passé au français “fax”, *fac* n’est qu’un retour au latin ‘fac simile’, et le verbe *facsar* en découle; pourtant, Narioo et autres ont choisi *fax, faxar*, mais, comme Rapin, l’étymologiquement correct *equinòcci* {équinoxe}.

Enfin, pour rassurer ceux qui trouveraient tout cela d’une audace excessive, voici quelques exemples pris chez les adeptes de la graphie classique occitane :

Alibert (*Dic.*) : *esclamar, escusar, expandir, espausar, experiència, espèrt, espurgar, estasi, estrèm...*;

La rédaction de *Per noste : la Hera-Espausicion* (P.N. n° 26, 9-10/1971, p. 19).

Robert Darrigrand, grammairien, dans l’adaptation graphique de *Lous tres gouyats de Bordelhe* de Simin Palay, 1974 : *espèrts*, p. 68; *esplicacion*, p. 128; *escusat*, p. 159.

Roger Lapassade : *experiencia* (P.N. n° 9, Nadau 1968, p. 27); *clacson, Sonque un arríder amistós*, 1975, p. 116.

Philippe Martel, historien : *test* {texte} (*Estudis occitans* n° 8, 2<sup>ème</sup> sem. 1990, p. 16).

Jean Sibille : *refleccion* (*Estudis Occitans* n° 10, 2<sup>ème</sup> Sem. 1991, p. 26).

Éric Gonzalès : *estremonciat* (*Reclams*, Oct.-Déc. 1997, p. 27).

Jean Salles-Loustau, alors président de l’*Institut occitan* de Pau : *esprimir* (lettre du 19 avril 1999 jointe au *Bulletin* de l’Institut).

Michel Grosclaude : *experiencias, esprimer* (P.N. n° 1, 6/1967, p. 20); *esplics* (P.N.-P.G. n° 197, 3-4/2000, p. 18); après avoir écrit *explics* dans *Lo gascon lèu e plan*, 1977);

Gilbert Narioo : *anglò-sacson* (P.N. n° 17, 3-4/1970, p. 6), *Alecsandre* (P.N. n° 24, 5-6/1971, p. 3), *bocsur* (P.N. n° 25, 7-8/1971, p. 8), *estraterrestra* (P.N.-P.G. n° 199, 7-8/2000, p. 10).

Gérard Gouiran, professeur à Montpellier : *estremista* (*Aquò d’aquí*, Mars 2001, p. 3).

Philippe Biu, aujourd’hui président de l’*Escòla Gaston Febus* : *estraordinari* (P.N.-P.G. 206, 9-10/2001, p. 3).

*Escòla Gaston Febus* : *estraordinari* (Convocation pour l’assemblée du 13 mars 2002).

Jean-Pierre Darrigrand, président de *Per noste : esplic(s)* (2 oc.). (P.N.-P.G. n° 213, 11-12/2002, p. 11).

Jean Fay, majoral du Félibrige, professeur en retraite : *esplica* (*La Cabrera* n° 160, p. 5), *espression* (*ib.*, n° 167, Fév. 2003, p. 2).

En outre, dans les noms de communes, M. Grosclaude (1991) a opportunément remplacé par *-cs* le *-x* des noms officiels : *Artics, Ausencs, Berencs, Bererencs, Morencs, Navarrencs...* Par

contre, Ch. Rapin semble un adepte de l'*x* savant si l'on en juge par un survol rapide de son *Dictionari francès-occitan* : *Ajax* {Ajax}, *Ax* {Ax-les-Thermes}, (choix d'Alibert lui-même, *Gram.* pp. XX et 262); mais il ignore "Dax", écrit *Dacs* en graphie classique gasconne.

### Le suffixe **-[as]** : **-as** ou **-aç** ?

Selon *L'application...* le suffixe augmentatif et péjoratif **-[as(e/o)]** est traditionnellement noté par **-as** (), alors que l'étymon '-aceu' justifierait **-aç**; on s'en tiendra à cette tradition, tout en faisant observer qu'elle occulte la prononciation particulière de Bethmale et ses environs, qui oppose *s* [s] à *ç* [θ], tout comme le castillan le *s* [s/ʃ] à *z* [θ]; ainsi [bu'rraθo] relevé à Bethmale pour la "toile pour battage" (ALG II, 301) devrait s'y écrire *borraça* selon l'étymologie, et non *borrassa* qui y sera lu fautivement [bu'rroso].

### **/z/** intervocalique normalement noté par **-s-**

L'ancienne langue était assez vacillante quant à l'usage de *s* ou *z* pour noter le son /z/ entre voyelles. On peut néanmoins observer que le *z* a été quasi systématiquement utilisé, au moins à l'origine, en remplacement d'un *c* devant *e* ou *i* ou d'un *d* étymologique; selon Bec (1970, p. 526), le son aurait été d'abord /dz/ pour *c*, /θ/ pour *d*, avant de se simplifier en /z/. Pour *s* étymologique (primitivement sifflant), il serait passé d'emblée à /z/ simple. Ainsi, *cader(e)*, *cicer(em)* ont donné *càzer* "tomber", *cézer* "petit pois", tandis que, malgré la sonorisation du /s/ en /z/, *rosa*, *casa* conservaient leur orthographe ou passaient à *rose*, *case*. Et c'est par confusion que l'on a pu écrire *caze* ou encore *loze* (du latin *lausa*, transcrit du gaulois).

Le français a régularisé son orthographe, à l'origine parallèle à celle d'oc, tout en conservant des exceptions : *bizarre*, *Alsace*, *antiseptique* etc. En gascon, si l'on excepte les cas où l'étymologie fait noter /s/ par *c* ou *ç*, le Félibrige a tout régularisé : /s/ est noté *s* à l'initiale ou après consonne, *ss* entre voyelles; /z/ est noté *z* à l'initiale et après consonne, *s* entre voyelles.

Quant à la "réforme occitane", nous savons que les documents de l'I.E.O. de 1950-52 avaient décidé de même, sauf « dans les mots grecs », que l'on noterait par **-z-**, avec les exemples *trapèzi*, *zòna*, *analizar*, *sizigia*, *escandalizar* (cf. Annexe XIII, p. 407). Près d'un quart de siècle plus tard, une décision de 1975 supprimait l'exception (cf. p. 158), avec confirmation en 1985 (*ib.*, p. 410) et en 1989 (*ib.*, p. 412, point n° 22).

C'était mettre fin à une difficulté orthographique sans justification phonétique, et qui dérogeait à la mesure générale de notation simplifiée des mots d'origine grecque ou latine, selon le principe **B** de *La réforme...* : « **ch, k, ph, rh, th, y, ti**, [...] seront remplacés par **c** ou **qu, f, r, t, i, c.** »

Mais on a vu que cela avait déplu à quelques "savants", bien loin des préoccupations de ceux qui essaient d'enseigner l'orthographe "occitane" (p. 197). Le schisme qui en sortit aboutit au recul de l'I.E.O. et à une volte-face totale du responsable du *Secteur de linguistique*, J. Taupiac (p. 200).

En fait, ce changement va plus loin que les normes de 1950-52, puisque l'exception est étendue aux mots arabes (*azard*, *azur*, *azimut*), à ceux de la famille oghouz ou turque (*azèri*) et plus généralement à tout mot qui a un *z* d'origine comme l'allemand *nazí*.

Dans *Occitans!* n° 82 de janvier 1998, J. Taupiac essayait de le justifier par un souci d'« unité panlatine », qui va bien plus loin que l'unité avec le seul catalan. Mais comme professeur d'espagnol, il savait bien que le castillan ne prononce pas le *s* de *precisar* comme le *z* de *realizar*.

Voici par exemple un tableau comparatif que F. Beigbeder avait établi comme contribution au n° 11 de *Ligam-DiGaM* qui réagissait au retour du z :

Catalan	Italien	Castillan	Portugais	Anglais	Français	Allemand
organitzar	-izzare	-izar	-izar	-ize	-iser	-isieren
ddz	ts	θ	z	z	z	z
organització	-izzazione	-izacion	-ização	-ization	-isation	-isation
ddz	ts	θ	z	z	z	z
analitzar	-izzare	-izar	-isar	-yse	-yser	-ysieren
ddz	ts	θ	z	z	z	z
anàlisi	-alisi	-álistis	-áliste	-alysis	-alyse	-alyse
z	z	s/f	z	z	z	z

Ces langues se divisent donc en 2 groupes :

- 5 de graphie phonétique, avec correspondance univoque<sup>36</sup> entre graphie et prononciation :
  - 3 avec deux graphèmes pour deux prononciations différentes, le catalan (tz - s pour [ddz - z]), l'italien (zz - z pour [ts - z]) et le castillan (z - s pour [θ - s/f]);
  - 2 qui n'ont qu'un graphème s pour une prononciation unique [z], le français et l'allemand;
- 2 seulement de graphie étymologique, avec deux graphèmes z et s pour une seule réalisation [z], le portugais et l'anglais.

La référence étymologique est donc nettement minoritaire, car elle est source de difficultés même pour une langue couramment parlée et étudiée; d'ailleurs les Américains rejoignent partiellement le premier groupe en écrivant *to analyze* comme *to organize*.

Ainsi, en « s'alignant sur les autres langues néolatines » par la “préconisation” de la graphie *realizar*, J. Taupiac et le C.L.O. **s'alignent sur la lettre**, et non sur la méthode, sur l'esprit des graphies catalane, italienne, castillane et même française ! Mais pour les mots comme *analisar*, *paralisar*, et à l'inverse de ce qu'avait fait Alibert, **ils renoncent** à suivre les voisins catalans, italiens et espagnols qui ont tous un z, pour s'aligner sur le portugais et le français, pour ne parler que des langues romanes.

En réalité, l'« unité panlatine » n'est qu'un faux prétexte pour taire le seul motif qui justifie à la fois *realizar* et *analisar*, c'est **recours à l'étymologie**, comme en portugais seul.

Ainsi se justifie aussi l'extension nouvelle de la “réforme” à tous les mots, populaires ou savants, d'étymon en z : *azard*, *azardós*, *azur*, *azèri*, *azimut*. Pour les autres langues, voici encore un tableau établi par F. Beigbeder :

Catalan	Italien	Castillan	Portugais	Anglais	Français	Allemand
atzar	azzardo	azar	azar	hazard	hasard	?
atzur	azzurro	azul	azul	azure	azur	azurblau
azimut	azimut	azimut/acimut	?	?	azimut	azimut

Certes, il n'y a que le français *hasard* qui s'écrive par **-s-**, tous les autres étant notés par **-z-**, **-tz-** ou **-zz-**, mais avec en général une prononciation différente de celle qui résulterait d'un **-s-**. Donc, une fois de plus, les langues voisines se retrouvent avec les caractéristiques déjà notées

<sup>36</sup> Cependant, l'italien prononce [ts] les zz de *sicurezza* et de *razza* “race” mais [dz] celles de *spruzzatore* ou de *razza* “rayée” !

d'une **majorité** qui ont une **graphie phonétique**, pour qui le z est nécessaire pour noter la prononciation effective.

Cela entraîne les graphies *magazin* (cat. *magatzen*, de l'arabe; cf. P. Bec dans *Racontes d'una mòrt tranquilla*, 1993), *zizania* (cat. *zitzania*, de hébreu), etc... Un mot comme *gasa* {gaze}, qui pourrait être un emprunt à l'arabe *qazz* "bourre de soie", s'écrit *gasa* en catalan et en espagnol; de fait, le Dic. de Narioo et autres l'écrit ainsi, peut-être pour se démarquer du français ? Voilà de beaux jours pour les études byzantines, beaucoup d'énergie perdue pour d'autres actions, et bien des erreurs à prévoir de la part de ceux qui s'essaient à écrire.

De fait, une anecdote témoigne de la difficulté à appliquer cette norme : dans le n° 6 de *Ligam-DiGaM*, p. 25, j'avais signalé ce que je considérais comme une erreur de la part de P. Bec, qui, adepte du -z-, avait écrit *anquilosats* à la p. 73 des *Racontes...* déjà cités; il me fit gentiment remarquer que c'était moi qui me trompais, *anquilòsi* se traitant comme *analisi*; je le reconnus et m'en excusais dans le numéro suivant, p. 35; et voilà que quelque temps après, je trouvais *anquilozada* à la p. 82 du même ouvrage. Certes, il suffit d'une seconde d'inattention pour laisser échapper une faute que seuls les spécialistes décèleront; mais quand les meilleurs se trompent, qu'en sera-t-il des scripteurs ordinaires, qui ne connaissent du grec ni l'alpha, ni l'oméga ? Cela rappelle la parole de Jésus dans l'Évangile (Luc 11, 46) : « À vous aussi, légistes, malheur, parce que vous chargez les gens de fardeaux insupportables, alors que vous-mêmes ne touchez pas à ces fardeaux d'un seul de vos doigts ! »

Voici donc quelques "fautes" et inconséquences relevées au hasard d'articles de la revue *Per noste-Païs gascons* dont les dirigeants se rallièrent instantanément à la décision du C.L.O. (fautes imputables aux auteurs, peut-être, mais plus sûrement aux "réviseurs" de la rédaction) :

Dominique Bidot-Germa, professeur des écoles : *Bizanci* (2 fois), *bisantin*, *bisantina*; *organizacion*, *cristanisacion*, *islamizat* (n° 192, 5-6/1999, pp. 3,4); Sèrgi Javaloyès, écrivain : *descentralizators*, *organizats* (*ib.*, p. 15); Anonyme : *Vocabulari especializat* (n° 198, 5-6/2000, p. 6); Charlotte Vaisse, institutrice en retraite : *paralizanta* (*ib.*, p. 19); G. Narioo, lexicographe : *magasin* (n° 204, 7-8/2001, p. 11); *paralitzar*, *paralizant* (n° 217, 7-8/2003, pp. 7 et 13); *Los Menestrèrs gascons* : *organisan* (*ib.*, publicité, p. 11).

Bien entendu, la confusion n'est pas propre à la Gascogne; ainsi, Jean Fourié, majoral du Félibrige, *paralizat* (*Lo Gai Saber*, n° 485, 2002, p. 284); Jean Fay, autre majoral : « L'emplèu qué se *generalisa* de mai en mai de la grafia *normalizada* » (*La Cabreta*, n° 167, Fév. 2003, p. 2); Fèlic Daval : *romanisada*, *colonizacion* (*L'Esquilon*, n° 77, automne 2003, pp. 5 et 7).

Certes, dira-t-on, il y a les lexicographes pour montrer le chemin; mais la plupart n'ont guère fréquenté le latin, encore moins le grec, et ils trébuchent jusque dans leurs dictionnaires.

Christian Rapin, qui n'est pas de ceux qui se trompent facilement, a dû subir ce changement de cap alors qu'il avait déjà publié deux tomes (de A à D) de son *Dictionnaire français-occitan*; il écrit donc, dans le "Portisson" {préambule} du tome 3 E-G (1999), que faute de pouvoir tout rectifier, il avait « pris le temps de corriger la graphie des verbes en -izar et de leurs dérivés »; pourtant, un examen rapide de ce tome ne m'a permis d'en trouver que cinq en -izar : *evangelizar* (mais juste au-dessus, *evangelisaire*, *evangelisacion*), *fanatizar*, *fiscalizar*, *formalizar* et *fossilizar*; et par contre, seize en -isar : *egalisar* (*egalisacion*); *estatarisar*; *eterisar* (*eterisacion*); *eternisar*; *europaïsar*; *exorcisar*; *familiarisar*; *favorisar*; *feminisar* (dans l'exemple, *interiorisat*; *feminisacion*); *fertilisar*

(*fertilisable, fertilisant, fertilizacion*); *fonicionarisar, francisar (francisacion); fraternisar; generalisar (generalisable, generalisador, generalisacion)*; et, que l'on m'excuse, *sodomisar* (v° enculer).

Le dictionnaire des Hautes-Pyrénées *Atau que's ditz* (cf. p. 175) note bien par -z- cinq « substantifs grecs ou arabes » (*azòt, azur, azard, orizont, ozòn*) mais conserve en -s- ses 22 mots d'origine grecque en -[iza]- : (*ar*)*realisar, (ar)regularisar, (ar)reorganizacion, autorisar, batisar, civilisacion, civilisat, colonisacion, decentralisacion, desmoralisar, generalisar, immobilisar, materialisar, mobilisar, naturalisar, organisaire, organisar, organisator, pulverisar, senhalisacion, sensibilisar, utilizar, vaporisar*.

Fait heureusement contraste le *Dic.* de Narioo & autres (cf. p. 185), probablement en raison de la connaissance du grec ancien qu'avait M. Grosclaude (il a traduit du grec au gascon l'Évangile de St Matthieu, 1995) et qu'a du grec moderne G. Narioo (il a travaillé plusieurs années en Grèce). Un survol m'a montré qu'il est très bon dans l'ensemble. Je n'ai décelé que quelques "ratés" : *catequisar, catequisacion, fascisant, fascisacion, fascisar* (si à *realisme* correspond *realizar, catequisme, fascisme* semblent justifier le z dans les mots en [iza] apparentés); alors que *atisar, avisar, balisar, expertisar, flordelisat* sont probablement justifiés, mais qui comprendra ces subtilités ?

La conclusion de cette critique, je la laisse à un occitaniste du Vaucluse, dans une contribution préparatoire à l'Assemblée générale de l'I.E.O. de 2002 :

« Un exemple typique de régression : écrire *realizar* et *precisar* : la différence de graphie n'est pas justifiée par l'occitan, qui ne fait pas la différence phonétique entre [s] et [z]. Si j'avais la place ici, je pourrais faire la démonstration du caractère ubuesque de cette réforme. » (Gilles Fossat, "Per un vam {élan} novèu : un occitan viu {vivant}, una grafia modèrna", *Occitans !* n° spécial A.G. 2002, p. 19).

Et en élevant le débat, je fais mienne cette remarque sensée de R. Teulat :

« Si l'occitan [pour nous, le gascon] est autonome épistémologiquement, il faut élaborer sa graphie de façon autonome. Cela ne veut pas dire que nous ne devons pas tenir compte des choix des autres langues romanes, mais il n'y a pas de raisons d'en privilégier une sur l'autre, le français sur l'italien, l'espagnol sur le portugais. (...) Pour l'orthographe, la culture occitane [pour nous, gasconne] a, dans sa tradition, tous les moyens nécessaires. » (*Estudis occitans*, n° 10, 2<sup>nd</sup> sem. de 1991, p. 7)

De fait, je n'ai guère trouvé de *-izar* dans la tradition gasconne. Les *Récits d'Histoire sainte* (Lespy et Raymond, 1876-77), dont la langue date du début du XIV<sup>e</sup> s., comptent 18 *-isa-* et seulement 4 *-iza-* (surtout dans *prophetisar* et composés et *baptisar*, et aussi *escandolisatz* et *martirisatz*). S'y ajoutent les exemples anciens du *Dic.* de Lespy, tous en *-isa-* et la plupart antérieurs à 1500, début d'une influence française grandissante; en voici quelques-uns :

*Fòrs de Bearn* (manuscrit du XV<sup>e</sup> s.) : *L'ordenance sie publicade ab botz de trompe cum se an acostumat far las uques e preconisations.*

*Un baron béarnais au XV<sup>e</sup> s.* (pièces d'archives réunies et publiées par V. Lespy et P. Raymond) : *Aixi marterisat... lo fe meter au fontz de la torr.*

*Stil de la justicy deu pays de Bearn* (1564) : *Procez criminal civilisat*, mais aussi *inbentorizatz* et *inventarizade*.

Avant de conclure ce long paragraphe, je dois rappeler que J. Allières, dans le volume V de l'ALG, a conservé le z entre voyelles dans les usages anciens (cf. p. 153) : substitué à -d- : *crézer, vàzer...*; à -c- : *dízer, còzer*. Cela a l'avantage de signaler que le mot ainsi prononcé en [z] se réalise en [d] en d'autres points de l'espace gascon; par exemple, *auzèth, dízer* indiqueraient au Béarnais

que le Commingeois ou le Médoquin disent *audèth, déder* (ALG VI, 2102); et *crézer, vàzer* indiqueraient à l'Armagnacais que le Béarnais et le Bigourdan disent *créder, vàder* (d°, 2105). Mais je ne crois pas opportun d'introduire aujourd'hui cette complication que l'I.E.O. lui-même a toujours évitée.

Ma conclusion pratique est donc d'en rester au *-s-* intervocalique de l'I.E.O. de 1975. Mais pour les mots d'emprunt, il n'y a pas d'obstacle à ce que l'usage leur préfère le *-z-* d'origine, surtout si le français l'a lui-même gardé : *azur, horizon, nazí...* : ça ne pose aucun problème d'écriture, encore moins de lecture !

## X – Les signes diacritiques

Comme bien des langues, le gascon modifie la valeur de certaines lettres par des signes additionnels. Un seul concerne une consonne, la cédille qui donne au *c* la valeur de [s] devant *a, o* ou *u*; il n'y a rien à en dire de particulier. Les autres signes affectent les voyelles, les accents et le tréma.

En outre, des accents sont parfois utilisés sans aucune valeur phonétique.

### Les accents graphiques

*L'application...* prévoit l'**accent aigu** qui ne sert qu'à marquer un *e, i, o* ou *u* tonique dans les conditions rappelées p. 242. Il joue le même rôle pour le *a*, mais en ferme le timbre en [o]; en fait, il n'y a guère que vers l'est montagnard que l'on a des finales toniques en *-iá* [jo]; quant à [pɔ] {peur}, certains l'écrivent *páur*, seul mot gascon de l'espèce, alors que de bons auteurs et grammairiens comme R. Darrigrand l'écrivent normalement *pòur*; je fais de même (cf. p. 298).

Pour le *a* tonique non altéré, il ne reste donc plus que l'**accent grave** : *que serà* {il sera}. Cet accent va aussi marquer l'ouverture du *è* et du *ò*, en même temps que leur caractère tonique.

De ce fait, *L'application...* n'a plus rien pour noter un [o], voire un [ɛ] non tonique, comme en parler noir. Je propose donc l'accent circonflexe dans ce cas; ainsi, à Bayonne, on écrira *cômuns, drôguista* (cf. p. 247); en Grande-Lande, *acêirar* (cf. p. 250).

### Le tréma

Pour la graphie de l'occitan, *La réforme...* prescrit l'emploi du *h* des mots latins, quoique muet, « quand il sépare deux voyelles en hiatus [...]. Dans tout autre cas, on se sert du tréma : *fâina, taïc, diürn, roïna*. ». Mais la règle donnée pour le gascon par *L'application...* est curieusement modifiée : « Pour indiquer que deux voyelles forment deux syllabes distinctes, on marque la syllabe tonique du tréma : *laïsa, roïna, diürn, poëma*. » Les exemples sont à peu près les mêmes, mais on voit que le tréma est réservé aux voyelles toniques, ce qui ne manque pas de poser de sérieux problèmes de lecture dans les autres cas. Seul fait expressément exception le groupe *ue* : lorsqu'il « ne forme pas une diphtongue, on marquera *u* d'un tréma : *prüèr*. » Or pour ne citer qu'eux, les auteurs du *Civadot* ont ignoré cette restriction malheureuse et noté des trémas hors de la tonique : *poësia, poëtessa, preïstoric, reünion, reünir* et *saiüquèr*. Mais Narioo & autres (cf. p. 187) ont laissé sans tréma des voyelles en hiatus que l'usager sans références orales risque fort de mal interpréter : par exemple, comment distinguer *oe* valant [ue] dans *coexistir* (coexister), *aeroeslissader* (aérogliste) du même *oe* valant [we] dans *boeita* (boite), *doëla* (douelle), *hoet* (fouet) ou *joen* (jeune) ?

Il convient donc de rappeler ici un intéressant article *Règlas d'emplec del tremà* de 1975, par

lequel Roger Teulat explicitait les deux rôles du tréma, soit disjonction, soit conjonction, ou plutôt disjonction-conjonction :

– disjonction, sur une voyelle qui en suit une autre, en rompant la signification habituelle du groupe, dont chaque voyelle sera prononcée séparément (diérèse) :

fai	{hêtre}	[faɪ]	faïna	{fouine}	[fa'ino]
auca	{oie}	[aʊkə]	aüca	{il hue}	[a'ykə]
crei	{il croit}	[creɪ] (creire)	crèi	{je crée}	['krei]
oelha	{brebis}	['weʎə]	poësia	{poésie}	[pue'ziə]
conduire	{conduire}	[kun'duɪre]	atribuïr	{attribuer}	[atriby'i]
			tuï	{je tue}	['tyi]

– disjonction-conjonction, sur le *u* des groupes *qu* et *gu*, pour indiquer qu'il n'est plus seulement un auxiliaire de la consonne, mais qu'il doit se prononcer avec la voyelle, [ ] devant *e* et *i*, [w] devant *a* — du moins dans ce que l'auteur appelle l'occitan référentiel :

quatre	{quatre}	['katre]	eqüator	{équateur}	[ekwa'tur]
aquí	{ici}	[a'ki]	aqüicòla	{aquicole}	[akɥi'kələ]
guidar	{guider}	[ɣi'da]	lingüïsta	{linguiste}	[liŋ'gɥistə]
pague	{qu'il paie}	['paye]	bilingüe	{bilingue}	[bi'liŋgɥe]
			fém. bilingüa		[biliŋ'gwə]

Tous ces exemples sont d'occitan "référentiel", donc languedociens, même si plusieurs sont valables en gascon; mais selon le *Civadot*, seul semble-t-il à donner cette indication, p. 28, *gü* et *qü* se prononcent toujours par [gw], [kw]. On manque toutefois de repères pour ces mots savants et Y. Vidal (2002, pp. 39 et 174) donne [gw] pour *bilingüisme* et [gɥ] pour *lingüïstica*...

Une règle additionnelle d'écriture a été formulée depuis 1975, c'est que l'accent prime le tréma et *a*, le cas échéant, le même effet disjonctif : *païs* {pays} se dit [pa'is], tandis que *païs* se lirait ['pais]; de même, *Loïs* {Louis}, tandis que son féminin se note *Loïsa*; et *poèta* se lit [pu'eto]. C'est une règle catalane dans la logique du système.

On observera que [kwa] est noté *qüa*, alors que les Gascons, qui sont les premiers intéressés, négligent souvent ce tréma, comme on a pu le voir p. 270.

Et aussi que la règle selon laquelle, dans *poèta*, la diérèse est marquée par l'accent de *è* ne peut fonctionner en gascon où ne manquent pas les *oè* prononcés [wɛ]; le *Palay* en compte quelque 250, tels que : *doèla* {douve de tonneau}, *taxoèra* {trou de blaireau}, etc. Et le problème existe aussi en languedocien, selon ce qu'écrit Ph. Carbonne, *Lo Gai Saber*, n° 482, 2001, p. 139; plaidant plutôt pour une graphie qui serre autant qu'on le peut la prononciation, il opte pour le tréma que d'aucuns voudraient supprimer :

« Ainsi, nous distinguons *coeta* {petite queue}, avec *oe* [we] (une seule syllabe pour les deux lettres) de *poësia*, avec *oë* [u+e] (deux syllabes pour deux lettres), comme nous distinguons *caut* {chaud} (au [aɥ]) de *ataït* {cercueil} (au [a+y]). Chacun sait que *la coeta de la oelha* {brebis} es pas *la poësia de Roèrgue*.

« L'ambiguïté demeure pour les mots en *oè*. Ainsi *oèst* [wè] et *poèta* [u+è].

« Il faudrait peut-être les graphies *oe / öe // oè / öè* ? »

De tout cela et d'une étude fouillée des hiatus et diérèses en gascon (Lafitte, 1995-1), j'ai

essayé de théoriser l'affaire en partant de la distinction entre voyelles “fortes” et voyelles “faibles”.

Les voyelles **fortes**, demeurent toujours des voyelles : **a, e, è, ò** en première ou seconde position; **o** en seconde seulement, sauf devant un autre **o**; elles se prononcent toujours en diérèse, sans qu'il soit besoin d'un tréma : *graar* {grainer}, *que grae* {qu'il graine}, *aerमार* {dépérir}, *averaèr* {noisetier}, *aòrta* {aorte}, *que graa* {il graine}, *aolha* {brebis}, *crear* {créer}, *que cree* {qu'il crée}, *heèra* {fenaison, fenil}, *geòda* {géode}, *cadea* {chaîne}, *geografe*, *cooperar*.

Les voyelles **faibles** sont les seules à pouvoir former diphtongue, mais pas nécessairement; ce sont **u** et **i** en première ou seconde position, **o** en première seulement :

- en finale (le *-s* éventuel n'étant pas pris en compte) elles forment diérèse sans besoin de tréma, si l'accent tonique n'est pas noté ailleurs : *la soa* {la sienne}, *ambigua* {ambigüe}, *qu'ayue* {qu'il mette sous le joug}, *qu'envie* {qu'il envoie}, *vesia* {voisine}; mais *gràcia* ['grasjo] {grâce};

- ailleurs, sans tréma, elles forment diphtongue, dite ascendante si la faible est la première (*baloard* {boulevard}, *quand*, *boeu* {bœuf}, *yoenn* {jeune}...), descendante si la faible est la seconde (*locau* {local}, *que beu* {il boit}, *oEU* {œuf}; *praube* {pauvre}, *vòuta* {voute}, *aiga* {eau}...); si les deux sont faibles, c'est la première qui reste voyelle (*nuit* [nyit], *cuit* [kyit], formes des Landes, *xiular* {siffler} [ʃiɥ'la], *poirit* {pourri} [puj'rit], *arroi* {rouge} [a'rruj]).

- cependant **oi** vaut [wi] en syllabe atone : *que hàrgoi* {je forge} [ke 'hargwi], *hoiscalh* {hous-sine} ; oistiti {ouistiti} ; de même **oi** en syllabe tonique : *hoích !*, {fft !}, *hoïsta* {houssine}, *a hoïn-da-hoanda* {en surabondance}; **-ii** tonique, propre aux désinences verbales de 1<sup>ère</sup> personne, ne fait diphtongue qu'au parfait en *-i* (*que sentii* {je sentis} [sen'tiï]); partout ailleurs, il fait diérèse *-[i]*, sans tréma : *qu'envii* {j'envoie}, *que sii* {que je sois}, *que mii* {je mène}; posttonique, il fait diphtongue ascendante : *que càmbii* {je change} [ke 'kambji].

Mais si dans ces cas il y a diérèse, le **tréma** (ou l'accent aigu de tonicité) sera mis **sur la voyelle faible** pour inhiber sa tendance à se muer en semi-voyelle pour former diphtongue : *flaiïta* {flute}, *airós* {irascible}, *païs* {pays}, *arreüt* {qui a le dos fort}, *ateïsme* {athéisme}, *söador* {sonneur}, *pöema* {poème}, *pöesia* {poésie}, *pöeta* {poète}, *cöerent* {cohérent}, *buscalhööt* {petite brindille}, *gremilhoüt* {grumeleux}, *qu'avoï* {j'avoue}, *engrüadye / -dge* {égrenage}, *lüèc* {lunatique}, *düelista* {duelliste}, *suïcide*.

Le groupe **ui** se dit [yi], ou [ɥi] en élocution rapide; il s'oppose au groupe **üi** prononcé [wi], qu'on ne trouve dauedans des mots savants après **q** ou **g** : *ambigüitat* comme *acüitat* et *continüitat*, opposés à *aqüicòla* et *lingüistica*.

Enfin, quand on a affaire avec trois voyelles consécutives (toujours une forte entre deux faibles), il faut les considérer deux à deux : dans *oEU* {œuf}, *oe*, puis *eu*.

### Les accents sans valeur phonétique

On a déjà vu que *L'application...* prévoyait d'écrire *-ía* la finale en hiatus résultant de la chute d'un *-n-* intervocalique : *haría* {farine} < 'farina', pour la distinguer « de la finale *-ia* primaire » de *espia*, *sia*, *dia*, *poesia*; et aussi que les auteurs du *Civadot*, puis du *Narioo et autres* avaient écarté cette règle, dont ils ignoraient semble-t-il la justification (pp. 161 et 187). Je la reprendrai en graphie moderne, p. 315, en étendant sa portée, mais ici, en graphie classique, je ne vois pas l'intérêt d'y revenir. Exit donc l'accent aigu sur ce *i*.

*L'application...* prévoyait également un accent aigu ou grave sur « les voyelles appartenant à

des mots dont l'image graphique peut prêter à confusion, surtout aux yeux des non-Gascons »; et de donner trois séries d'exemples, *hén* {il fend} / *hen* {ils firent} (en oubliant *hen* {foin} !), *món* {monde} / *mon* {=} et *tà* {pour} / *ta* {=}, avec un « etc. » final qui n'a jamais fait l'objet d'un complément officiel. J'estime que c'est là amusement de grammairiens, car celui qui comprend le sens, rarement ambigu, n'a pas besoin de diacritiques, et celui qui ne le comprend pas risque fort de ne pas connaître non plus le codage de ces diacritiques; au demeurant, sans doute pour se démarquer du français ou des Félibres, les occitanistes n'ont jamais jugé utile d'opposer la préposition *à* au verbe (*il a*). Et en français, combien savent opposer *sûr* à *sur*, ce dernier pouvant être la préposition ou l'adjectif ? Je conclus donc à l'inutilité de ces accents.

## XI – Les mots composés

L'écriture des mots composés fait l'objet du second principe énoncé p. 240; je m'en tiens à la "philosophie" des règles données par Alibert dans un article publié par la revue *Oc* en 1957. Mais vouloir donner des règles détaillées peut aboutir à de longues énumérations de cas, comme l'a fait M. Grosclaude aux pp. 25-28 du dictionnaire de Narioo et autres (cf. p. 186), qui représentent plus de deux pages de la présente thèse; c'est valable pour éclairer le lecteur sur la ligne de conduite des lexicographes, mais beaucoup trop touffu et complexe pour l'utilisateur ordinaire de la langue.

C'est avec ces considérations à l'esprit que je vais donner ici les règles que j'applique dans l'échantillon de dictionnaire orthographique en Annexe XXIII. J'y reprends, à peu de chose près, les règles exposées dans l'introduction de mon édition du *Lespy* en 1998, pp. I-26 et 27.

### La norme

La norme est l'écriture en un seul bloc, sans espace ni signe graphique : *lo sococ* {crépuscule}, *malhevar* {obtenir, accorder main-levée}; *adixatz* {au revoir}, *alavetz* {alors}; *detira* {de suite}, *permor* {à cause de}, *sonque* {seulement}, *sustot* {surtout}, *tabé* {aussi}, *totun* {pourtant}.

Cependant, l'écriture distincte des composants, liés alors par un trait d'union et, éventuellement, des apostrophes notant élisions ou aphérèses, s'impose dans deux séries de cas, pour des raisons sémantiques ou du fait du système d'écriture et de lecture.

### 1<sup>ère</sup> série d'exceptions, pour des raisons sémantiques

Dans ces cas, la clarté veut que l'on mette en relief les composants :

- en présence de la préposition *de* ou de la conjonction *e* : *pèd-de-gat*, *cap-e-cap*;
- dans l'expression des nombres : *dètz-e-sèt*, *trenta-tres*, *cent-vint-e-dus*; c'est la sage règle adoptée par l'Académie française en 1990;
- si le mot forme une véritable phrase dont le sens propre reste sous-jacent au sens figuré de l'ensemble : *un hè-te'm-enlà*, *escota-si-plau*, *un minya-quand-n'a*;
- si le mot est formé par la juxtaposition de deux éléments de même nature sémantique ou de sonorité identique ou voisine, comme : *bascò-bearnés*, (*diccionari*) *francés-gascon*, *lo duc-rei*, *ua conferéncia-debat*, *un shord-mut*; *vira-bara*, *nhirgo-nhargo*, *ziga-zaga*;
- si, au pluriel, des composants autres que le dernier s'entendent avec la marque du pluriel : *un gat-esquiròu*, *dus gats-esquiròus*;
- pour les composés formés, bien souvent par les auteurs eux-mêmes, à partir de préfixes

comme *casi-*, *no-*, *pseudò-*, *sos-*, *suber-* ou *super-*, *iper-*, *ex-* (= précédemment), *vice-...* : *casi-unanimitat*, *no-violèncià*, *pseudò-mèdyè* / ...-mèdge, *ex-molhèr*, *vice-ministre*.

Mais les mots lexicalisés obéissent à la règle générale : non seulement ceux formés avec les préfixes ci-dessus (*nodigas*, *pseudonime*, *soslòctenent*, *sosprefèt*, *sostièner*, *suberhòs*, *supermercat...*), mais encore tous ceux dont les composants ont perdu toute référence à leur sens propre, ad-verbales et prépositions notamment : *detira*, *decap*, *darenlà* (cf. en français *dorénavant*), comparables à *davant*, *darrèr*.

## 2de série d'exceptions, pour des raisons liées au système d'écriture et de lecture

Lorsque la fusion des éléments en un seul mot modifierait la prononciation des lettres finales ou initiales devenues intérieures, ou imposerait une modification orthographique non souhaitée, la bonne prononciation sans analyses complexes appelle l'écriture séparée des composants, qui seront lus comme des mots indépendants. C'est le cas de :

- *a* final et posttonique d'un premier élément; *ala-bat* [alœ/o'bat] et non *alabat* qu'on serait tenté de lire [ala'bat] comme *acabat* [aka'bat]; préférant suivre Séguy (cf. p. 151), je m'écartere sur ce point de la ligne générale occitaniste, d'Alibert aux choix précités de M. Grosclaude, que j'avais suivie dans le *Lespy*; je m'en explique au paragraphe suivant;

- *i* ou *u* initiaux d'un second élément si l'élément qui précède s'achève par une voyelle, pour maintenir la prononciation en deux syllabes : *anti-imperialista* et *prò-imperialista*, *intra-uterin*, etc. Toutefois, avec les préfixes *co-*, *pre-* et *re-*, on a recours au tréma : *preïstorian*.

- *b*, *g*, *d* finals : *sud-oèst* [sy'twès] et non *sudoèst* [su'dwès];

- *c* final devant *e* ou *i* : *pic-escorcèr* [pikeskur'se] et non *picescorcèr* [piseskur'se];

- *nd*, *nt*, *rd*, *rt*, *rn* finals : *grand-pair* [gran'pai] et non *grandpair* [grant'pai]; *avant-yer* / *avantger* [aβan'je] distinct de *avantyèr* / *avantger* [aβant'je] (cf. ALG III, 823); *Sent-Avit*<sup>37</sup>, *Sent-Goenh*; *nòrd-oèst* [nor'wès] et non *nòrdoèst* [nord'wès]; *horn-cauciar* [hurkaɥ'sia] et non *horncauciar* [hurncaɥ'sia]; mais *tardarriba* prononcé effectivement [tarda'rriβo];

- *r* final : *yer-passat* [jepa'sat] et non *yerpassat* [jerpa'sat]; mais *arrèhilh*, *arrèpèd*, le *-r* final de *arrèr* n'étant plus noté; et aussi *paibon*, pendant d'*arrèhilh*;

- *r* initial : *iberò-romanica* [iβerɔrruma'nik] et non *iberòromanic* [iβerɔruma'nik];

- *s* initial : *vira-sou* ['βiro'su] et non *virasou* [βira'zu];

- il en est de même pour *-th* provenant d'un *-ll* latin devenu final; il ne peut donc être lui-même que final : *còth-arroi*; *bèth-lèu*; mais l'adaptation phonétique et graphique donne *ballèu*.

*arrèhilh* et ce dernier exemple *ballèu* montrent que cela ne fait pas obstacle aux adaptations graphiques qui pourront à terme aboutir à la fusion en un seul mot.

## Le *a* posttonique au sein d'un mot composé

Très généralement, la première partie d'un mot composé est traitée phonétiquement comme un mot indépendant; si elle s'achève par un *-a* étymologique celui-ci sera prononcé comme tout autre *a* posttonique; il y a, bien sûr des exceptions, mais on peut y voir sans doute la rémanence d'une prononciation ancienne, dont l'évolution a été bloquée par la perte de vue de la composition et donc de l'autonomie de la première partie.

<sup>37</sup> La *Grammaire* de Lespy (n° 124) nous rappelle que le *-t* de *Sent* s'entend devant voyelle, par exception à la règle générale d'amuïssement en finale *-nt*.

Un exemple topique est donné par l'ALG IV, 1136 "dosses", ces quatre premières planches à écorce adhérente que l'on enlève d'abord lorsqu'on équarrit un tronc; cela aboutit à mettre le tronc "hors écorce", "hors peau", d'où le nom *hore-pèth* (classique *hòrapèth*) donné à ces planches dans plus de la moitié sud-est du domaine. L'explication qui précède montre que l'interprétation du mot en deux parties, préposition + substantif, n'est pas évidente; et pourtant, les informateurs ont à peu près partout traité *hore* comme un mot isolé, et respecté la "règle" d'apophonie (cf. Annexe XX). Quelques exceptions : à Mazerolles et à Grenade-sur-Adour, en zone [œ], on a prononcé [o] comme à 20 km à l'est; à Lasseube, Oloron et Bedous, en zone [o], [a] comme 15 km à l'est; et de même pour cinq ou six autres points, restés sans doute sur l'ancienne prononciation en [a]. Le même constat résulte de la carte IV, 1122 qui isole la prononciation de la finale de *ayga* du composé *aiga-de-vita* ou *-de-via* {eau de vie}.

On en aura confirmation avec les surnoms des doigts dans les comptines des grand-mères (ALG III, 598 et 599 : *tranxa-lard*, *conda-bien*, *cròca-pan*, *cura-salèr*, *lèca-topin*, *mata-pedolhs* etc.) {tranche-lard, compte-bien, croque-pain, cure-assiette, lèche pot, tue-poux}, ou encore avec des noms du mendiant ou du chemineau (III, 570 : *amassa-per-eth*, *pòrta-biaças*, *passa-camins*) {ramasse-pour-soi, porte-besaces, passe-chemins}, du bancal et du cagneux (614 et 615)...

Palay a massivement noté les premières parties de ces mots par *-e*, suivant sa pratique générale, en n'écrivant par *-o* ou par *-a* que les formes propres aux régions qui prononcent ainsi; et il a réuni les deux parties par un trait d'union, ne pratiquant que très rarement la soudure; il a aussi noté parfois les diverses formes; par exemple :

*alebàt*, *ale-bàt* et aussi *àla-bat*; *àlo-bat-tè* (G.) [ce dernier à lire plutôt « *àlo-bat* ou *àlo-bàtè* » !] — *aluque-hoec* et *alùco-hoécs*; *alucò-hour* (G.) — *birabén*, *bire-bén* — *bole-Marie* et *bolo-haubèt*, *bolo-mario* — *casse-hàmi* et *càssò-hàme* (G.) — *cornaclin*, *corne-clet*, *corno-clitch* (*de*) et *corno-clin* — *pourgalane*, *pourgue-lane* etc.

On voit d'emblée que *alebàt* sera lu [al'e'bat], qui veut dire "blessé" et non [alœ/o/a'bat], "qui bat de l'aile", nom d'un pouillot et d'un gobe-mouches (F. Beigbeder, 1986, pp. 86-87); alors qu'en deux parties, *ale-bàt* sera lu partout correctement moyennant la convention de lecture habituelle. Qu'on se place dans le système classique ou dans le moderne, en effet, aucune convention "mécanique" de lecture ne permet de traiter une lettre intérieure comme si elle était finale ou initiale; ce traitement suppose donc qu'on a d'abord compris le mot et qu'on est capable de l'analyser, ce qui est loin d'être le cas de la grande majorité de ceux qui essaient de retrouver le gascon.

En l'état sociolinguistique actuel de la langue, il est tout-à-fait illusoire de prescrire la soudure en ajoutant « Chacun des mots entrant en composition conserve son accentuation propre » (M. Grosclaude, *ib.*). Car si Alibert (1957) veut que l'on écrive *barba-ros* pour bien prononcer le *r-*, cela suppose que le lecteur n'aura pas su identifier le mot *barba* dans une graphie *barbaros*; alors, comment pourra-t-il en prononcer correctement le *-a* final ? À identité de problème, solution identique. C'est bien ce qu'avait fait Séguy dans l'A.L.G. IV paru en 1966 (cf. p. 151), et c'était aussi le choix de R. Teulat (1979, p. 62) rendant compte du *Dic.* de Taupiac de 1977 :

« Nous sommes pour *barba-gris* contre T.[aupiac] *barbagris* (v° barbon) et pour *ta-pa-nas* contre T. *tapanàs* (v° cache-nez). Nous sommes pour *cap-leugièr*, *cap-levar* contre T. *capleugièr* (267) et *caplevar* (71). Tout cela en raison de prononciations incorrectes possibles : [tapanas, kapléba] au lieu de [taponas, calléba]. »

### Et les “pseudo-composés” ?

Faudra-t-il faire de même pour les “pseudo-composés” évoqués en Annexe XX ? Je n’ai que *Pentacouste* (Palay) comme exemple, mais sans doute doit-il y en avoir d’autres ; on a vu qu’il était *Pentocousto* pour Dupleich et Cénac-Moncaut, en zone [o]; en zone [œ], Arnaudin et le Dr. Dubos l’écrivent *Pentecouste* en Grande Lande, G. Dulau lui donne la prononciation [pente'custœ] en Bazadais, et Y. Vidal [penta'cöstœ] sur le Bassin d’Arcachon — son *Pentacòsta* avec [ɔ] est apparemment une erreur ou une altération locale récente sous l’influence du français, tous les grands lexicographes (Mistral, Lespy, Alibert, Palay) ne connaissant que [u]. Pour ce mot, comme pour ses semblables éventuels, il serait absurde de les écrire en deux parties. Je ne vois donc d’autre solution que de leur appliquer les normes générales du système, et d’indiquer la prononciation irrégulière dans les entrées de dictionnaires.

## XII – Corrections diverses

### La négation *no*

Cette négation sera ainsi notée *no*, conformément à tous nos anciens textes, à la prononciation observée dans tous le domaine gascon (ALG VI, 2396 et 2397) et en accord avec le catalan.

### L’affirmation *ò*

Rares sont les occasions de rencontrer « o » dans les anciens textes gascons, qui sont surtout juridiques, sans récits de conversations propices à l’emploi de cette particule. Font heureusement exception les *Récits d’Histoire sainte en béarnais*, parvenus à nous par un manuscrit estimé antérieur à 1425. Mais une étude philologique serrée permet à leurs éditeurs Lespy et Raymond (1876-77) de dater le texte de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (p. XX), donc pas loin de la mort de Dante (1265-1321) qui a popularisé l’expression « langue d’oc »; or pas un seul « oc » dans notre texte, mais plusieurs occurrences de « o »; ainsi, p. 28 : « Cum ne anaben, trobaben masipes que anaben a l’aygua, et demanan si ere aqui la propheta. Et dixon eres “**O**, o, anatz tantost et trobar l’atz [...]” » {Comme ils cheminaient, ils rencontrèrent des jeunes filles qui allaient puiser de l’eau et leur demandèrent si le prophète était là. Elles répondirent « Oui, oui, allez vite, vous le trouverez [...] »}. J’en ai aussi trouvé trois occurrences successives dans un acte de 1422 du notaire de Navarrenx (AD-P.A. E 1600 f<sup>o</sup> 129 v<sup>o</sup>) publié par Amédée Cauhapé (P.N.-P.G. 177, 12/1996, p. 8); est rapporté un dialogue par lequel deux compères simulent un mariage pour abuser d’une femme; ils posent la question rituelle à l’homme et à la femme : « Lad. Condessine dixo que o, mas a bertat eg no dixo de o, mas que fase los semblants que eg abe diit que o [...] » {Ladite Condessine dit oui, mais en réalité, lui ne dit pas oui, mais il faisait semblant d’avoir dit oui [...]}.

*ò* a donc perdu sa consonne finale depuis au moins 500 ans, et si Alibert admet les deux graphies *ò* et *òc*, il place *ò* en premier et n’use que de lui dans ses exemples (*Gramatica*, p. 225, *Dic.*). De même, J. Taupiac qui notait *òc* dans son *Dic.* de 1977 ne retient plus que *ò* dans celui de 1992. C’est sans doute au français que l’on doit la graphie *oc*, alors qu’aucune règle ne permet de déclarer muet son -c qui s’entend toujours ailleurs : *yòc* / *jòc* {jeu}, *lòc* {lieu}, etc. Certes, le *ò* affirmatif est homographe de l’interjection *ò* ! Mais à l’oral, l’intonation suffit à les distinguer; et à l’écrit, la confusion, déjà acceptée par Alibert et Taupiac, peut être évitée par la présence du point d’exclamation après l’interjection.

### La “peur” : *pòur*

[pɔ̃] {peur} est écrit le plus souvent *paur* à la suite d’Alibert, ou parfois *páur*, pour marquer la fermeture du [a] en [ɔ̃]; cela se justifie évidemment par l’étymologie (< ‘pavorem’), encore que le principe B d’Alibert l’écarte « en principe » pour les mots de formation populaire; mais cela permet aussi la relation avec les dérivés *pauruc*, *espaurir* etc. Cependant, si ces derniers se prononcent bien en [ã], *paur* est un hapax de *au* valant [ɔ̃]; certes, cela ne fait qu’une exception à mémoriser... mais le résultat n’est pas garanti; qu’il suffise de rappeler que les auteurs bayonnais de *Que parlam* (note 3, p. 69) croient que *paur* se prononce *paou*, donc [pã].

Or le gascon connaît le phénomène inverse de *ov* latin devenu [ã], et cela de façon beaucoup plus systématique, alors que le languedocien a gardé [ɔ̃] : ‘novus’, ‘novem’ > *nau*; ‘Jovis dies’ > *diyaus* /*dijaus*; ‘cophinum’ > *càven* (“ruche”), etc. Et personne n’a jamais trouvé anormal de consacrer cette prononciation par *au*, contre *òu* en languedocien.

J’estime donc que *pòur* est la seule graphie classique conforme aux principes de 1950. C’est celle de J. Ségué dans l’A.L.G. (cf. p. 155); elle a été employée par R. Darrigrand, expert en graphie classique du gascon (*Contes deus monts e de las arribèras*, édités avec Jacques Boisgontier, 1970, 1978, pp. 18, 78; édition des *Psalmes* d’Arnaut de Salette en 1983, pp. 10, 44, 52, 173); c’est aussi la graphie de J. Monestier contrôlé par J. Boisgontier dans le *Florilège des poètes gascons du Médoc*, 1975, p. 78; de J.-L. Lavit dans l’*Armanac gascon 1985*, p. 36; de M. Pujol dans *Tu e jo*, P.N.-P.G. n° 207, 11-/12/2001, p. 12 etc. Coromines, qui ne note pas les *-r* amuïs, écrit *pòu*. En outre, *pòur* est la graphie la plus proche de *por* judicieusement choisi par les auteurs de *Que parlam* pour rendre le [pu] de Bayonne et du “parler noir” (p. 173 ci-dessus), tandis que rien ne permet de retrouver le *pou* d’Arnaudin-Boisgontier dans les graphies *páur* / *paur* de Joël Miró.

**Le démonstratif *acò*** (Pour mémoire : voir p. 272)

**Les interjections *a ! ba ! bò ! e ! ò !*** (Pour mémoire : voir p. 269)

### L’adverbe [en'kwɛrœ/o] : *encoèra*

L’adverbe correspondant à “encore” français se prononce [en'kwɛrœ/o] sur près des trois quarts du domaine et s’écrit *encoere* ou plus rarement *encoera* dans tous les textes anciens quand ils n’usent pas de la forme notée *encare* ou *encara* que l’est gascon partage avec le languedocien, ou de la forme bigourdane *encore* ou *encora* (ALG II, 276). Or les auteurs occitanistes ont adopté une graphie bien inutilement compliquée, *enquèra*, peut-être pour la rapprocher de *enquèra* limousin, mais en l’éloignant des deux autres formes gasconnes et de la languedocienne et en créant un hapax avec la combinaison *què*. Au demeurant, rien ne permet de justifier un *qu* dans ce mot d’étymologie incertaine.

La graphie normale de /we/ étant *oe* (cf. p. 251), le bon sens rejoint la tradition en écrivant ce mot *encoèra*.

### L’adverbe [[aw]tan] ou [[aw]ta] et ses composés

Dans *Lo gascon lèu et plan*, M. Grosclaude (1977, p. 40) donne cette règle :

« <b>tant</b>	devant une voyelle	Prononcer « tann »	<b>tant aganit</b>	<i>Si avare</i>
« <b>tan</b>	devant une consonne	Prononcer « tâ »	<b>tan beròi</b>	<i>Si joli</i> »

Une première évidence découle des exemples : « devant une voyelle » ou « devant une consonne » ne se vérifie que devant adjectif ou adverbe (ou locution adverbiale). Mais le doute m'était venu d'un [tân] devant consonne dans une phrase cueillie à Luxey en Grande Lande par l'enquêteur de l'ALG et rapportée dans la carte VI, 2408 "autant que" : « n œs pas tân bœròj kumœ » {ce n'est pas aussi joli que}; et énonçant la règle qui réserve *tâ* [sic] devant consonne, Palay concédait : « Cette particularité s'observe moins dans le Gers et les Landes que dans le Béarn et la Bigorre. » (v° **tâ, tan**). J'avais aussi lu des [tan] devant consonne dans la première édition (1895) de *Et piu piu dera me laguta* de Camélat, écrite en parler d'Azun (Bigorre). Une étude de 16 pages (Lafitte, 2002-2) m'a permis d'y voir plus clair.

La clé de la compréhension du régime de cet adverbe m'a paru dans l'usage latin qui oppose généralement *tam*, adverbe affectant un adjectif ou un autre adverbe, à *tantum*, adverbe qui affecte directement le verbe. De fait, la consultation de Bouzet et Lalanne (1937), V. Väänänen (1981), P. Bec (1970) et Coromines (1990) m'a amené à conclure que notre [ta] ou [tan] d'une part, et [tan] d'autre part étaient respectivement les continuateurs de *tam* et *tantum*, jusque dans leurs emplois.

Quant à la forme prise en languedocien par le continuateur de *tam*, les grammairiens mentionnent tous des prononciations en [ta] et [tan], ce dernières même devant consonne (Alibert, Bec, Chatbert, 1983).

J'ai poursuivi mon enquête dans quelques textes anciens, en me limitant toutefois aux emplois de type *tam*, car ceux de type *tantum* ne posent aucun problème de prononciation : [tan] partout (sauf altération du timbre de la voyelle dans certains parlers). Et de fait, pour les emplois de type *tam*, on trouve [tan] même devant consonne. Même chose chez des auteurs languedociens modernes, et aussi dans les quelques textes d'autres régions d'oc que j'ai pu consulter.

Pour le gascon, j'ai consulté grammaires et dictionnaires, les textes anciens assez nombreux dont je dispose, puis des auteurs contemporains, car 50 ans après les enquêtes de l'ALG, qui ne traitent pas le sujet, je ne pouvais envisager une enquête de terrain.

Le résultat, c'est que [ta] existe même devant voyelle (peu d'occurrences toutefois) et [tan] même devant consonne, mais aussi que la "règle" énoncée par M. Grosclaude fonctionne, plutôt chez les auteurs situés sur une sorte de diadème en périphérie du domaine : Bas-Adour, Grande Lande, Médoc, Bordeaux, Langon, Nérac, Lomagne, Couserans, Comminges et Val d'Aran. Avec des exceptions et du polymorphisme. Cela se vérifie même chez les auteurs d'obédience occitaniste, comme R. Lapassade, P. Bec, G. Narioo, le groupe de chanteurs *Los de Nadau* (prononciation du disque).

Et sauf accident, tous les auteurs écrivent les composés *tabé*, *tapoc*, *(au)talèu*, *(au)ta plan*, le [ta] initial étant intégré au mot composé.

À ces emplois doivent correspondre des graphies adaptées. Pour [tan] en emploi de *tantum*, pas de problème : *tant*. Mais dans les emplois de *tam*, [ta] et [tan] sont des proclitiques, qui font corps avec l'adjectif ou l'adverbe affecté; normalement, *tam* aurait dû aboutir à [ta] comme *jam* à [ja] (Väänänen); mais comme pour 'cum' > *con* en espagnol, il y a eu « conservation de la nasale finale sous la forme d'un -n. » (Bec); avec néanmoins des [ta] sans aucune nasalisation, comme en témoigne Bernat de Luntz quand il écrit *ta*, même devant voyelle, et non *taa* comme *maa* < 'manu'.

Dès lors, on ne peut lire *tan* [tã] ni *tant* [tan] comme le voudrait la "règle" de M. Grosclaude,

qui ne joue que pour des mots autonomes; en finale de proclitique, le *-n* de *tan* est intérieur et ne peut s'amuir en Béarn et Bigorre ni se vélariser en [ŋ] dans les Landes et le Gers; de même, le *-t* de *tant* ne peut s'amuir. La seule graphie logique dans le système est **ta** pour le premier, comme chez B. de Luntz, et **tan** pour le second : *un ta beròì mainadye* {un si joli enfant} [ta be'rɔ̃j... ] à Pau, *ua tan beròja gojata* {une si jolie jeune fille} [tam be'rɔ̃ʒo... ] à Laruns.

Il en est de même des composés [ta'be/ta'beŋ, ta'pɔk/ta'paʊk, ta'lɛy... ] qu'on ne peut écrire que *tabé/tabèn* (cf. ALG IV, 1551), *tapòc/tapauc*, *talèu*. Remarquable est en effet le parallélisme de traitement de **tabé** dans les trois langues voisines, chacune avec sa phonologie propre :

gascon :	<i>tabé</i>	= <i>ta</i>	(< tam)	+ <i>bé</i>	(< ben(e))
catalan :	<i>també</i>	= <i>tam</i>	(= tam ou < tan < tam)	+ <i>bé</i>	(< ben(e))
provençal :	<i>tamben</i>	= <i>tam</i>	(= tam ou < tan < tam)	+ <i>ben</i>	(< ben(e))

Dans son dernier manuel didactique, *70 clés pour la formation de l'occitan de Gascogne* (2000-1), M. Grosclaude a adopté l'hypothèse étymologique de Bouzet (1937), grand inspirateur de l'ouvrage : « **tanben** : tam bene, aussi »; et, bien sûr, il en fait autant pour « **tapauc|tapòc** : tam paucum, non plus », tout en changeant le début de *tan-* à *ta-*, comme je le préconise; peut-être avait-il lu ma « Note J. L. » au mot **TABEE** de ma réédition du Lespy (1998)...

**La finale de *tabé*, *arré*** (Pour mémoire : voir p. 274)

### La préposition *a* ou *ad*

C'est chose connue que la préposition *a* peut prendre la forme **ad** devant voyelle, tout comme ses composés *enta*, *entad*; *ta*, *tad*. Mais les grammairiens ne semblent pas y porter grande attention : ils usent des deux formes, mais sans commentaire : Bouzet (1928 et 1963); J.-P. Birabent et J. Salles-Loustau (1989, p. 68); Hourcade (1986, p. 129). M. Grosclaude (1977, p. 60) paraît être le seul à préciser la chose : « Devant les démonstratifs, les pronoms personnels et les indéfinis commençant par une voyelle, les prépositions **à**, **tà**, **entà** deviennent **ad**, **tad**, **entad**. »

Certes, malgré les apparences, ce n'est pas une règle absolue, mais peu importe ici, puisque nous traitons de graphie. Or si les auteurs en graphie classique écrivent le plus souvent *ad*, il n'est pas rare de lire aussi *a-d*, peut-être parce que le *d* était pour Palay une épenthèse euphonique (voir plus loin, p. 336) : Lapassade, dans *Sonque un arríder amistós : Los joens de uèi lo dia non cranhen mei ad arren ni ad arrés*. (p. 7) {les jeunes d'aujourd'hui ne craignent plus rien ni personne}; *e la maison de Guilhamet non devè arren a d'arrés*. (p. 126) {et la maison de Guilhaumet ne devait rien à personne}; ou encore R. Darrigrand dans la transcription de *Los tres gojats de Bòrdavielha*, sans doute influencé par Palay : *La tèsa [...] qu'esté tà-d'eth* (p. 91) {la thèse fut pour lui}; *n'an pas paur a d'arren* (p. 123) {ils n'ont peur de rien}, mais 9 lignes plus bas, *non servivan ad arren* {ne servaient à rien}.

Or Coromines rattache explicitement *ad* à l'étymon latin 'ad' (cf. Väänänen, 1981, p. 69) tout en constatant que l'aranais n'en use que devant des pronoms en *a-* (1990, p. 187). C'est donc bien **ad**, **tad**, **entad** qu'il faut écrire en toute logique.

**La préposition *enta*, *ta*** (Pour mémoire : voir p. 243)

### L'article défini de la montagne

*L'application...* d'Alibert n'en dit rien, on s'en doute, et ce sont les grammairiens gascons qui nous le présentent. Le premier dans le temps est sans doute P. Bec dans sa *Petite nomenclature morphologique* de 1959 : *eth* et ses composés *ath*, *deth*, *peth*, *tath* au masculin, *era* et ses composés *ara*, *dera*, *pera*, *tara* au féminin plus *-s* au pluriel.

Et, miracle, la liste était la même chez le Félibre J. Bouzet (1928), qui est toutefois plus riche en composés et mentionne les formes masculines en *er* devant voyelle : « *er-omi*, *er-aulhè*, *er-oustau*, *er-ourdi*, *er-aute*, etc. » (avec un étrange trait d'union) et plus classiquement les composés *der' aulhè*, *darrèr' oustau*, *entar' ourdi*, *der' omi* et *dencàr' aute cop*. Mais il mentionne aussi *en(s)*, *ena(s)* comme composés de *en* + article, où, en fait, *en* signifie à la fois "en" et "en le" et où *ens*, *ena* et *enas* réduisent l'article à sa seule finale.

Inutile d'en citer d'autres, tous sont d'accord. Avec toutefois cette particularité, qu'à part Bec, tous ces auteurs sont Béarnais et même quand ils visent le gascon en général dans le titre de leur ouvrage (Darrigrand 1969-1, Grosclaude 1977), ils semblent s'en tenir aux formes béarnaises.

Une exception, à ma connaissance : le regretté Georges Ensergueix (Jòrdi Deledar, 1995) dans sa *Grammaire des parlers couserannais* publiée par l'I.E.O.-Ariège, qui ouvrait la porte sur des formes écrites plus proches de la prononciation. Mais il ne faisait qu'introduire en Couserans ce qu'on trouvait déjà dans les ouvrages didactiques aranais comme Ané Brito, 1989 : si le singulier est le même, *eth/er*, *era*, le pluriel *es*, épïcène, remplace *eths*, *eras*. Et les contractés suivent : *as*, *des*, *enes*, *pes*, *entàs*, *tàs*.

De fait, les cartes 2425 à 2482 du volume VI de l'ALG vont nous éclairer sur la réalité de la langue :

- pour l'article masculin singulier isolé :
  - devant consonne, on entend très généralement [e] + le doublement de cette consonne à laquelle le *-th* virtuel s'est assimilé) (2425 à 2432); sauf devant *h-* où l'on entend [et] [etj] (2433); **eth** convient donc comme graphie englobante;
  - devant voyelle, c'est [er] ou [ed] ou [edj] (2434); **eth** et **er'** conviennent donc encore;
- pour l'article masculin pluriel isolé :
  - devant consonne sourde, on entend [es] et devant consonne sonore et *l-*, [ez], sauf dans la zone est qui vocalise le *-s* en [i], [e] (2435 à 2441); devant *h-*, [es] ou [ez] suivant les lieux (2442), avec quelques points en [eh] et [ets]; le **es** aranais convient donc pour la grande majorité des lieux, étant entendu qu'en certains autres, le *-s* en se lit [i] ou [h]; et **eths** se verra limité aux quelques points qui disent [ets];
  - devant voyelle, c'est [ez] ou [edz] selon les lieux (2443 à 2445); **es** et **eths** conviennent donc ici aussi, le [ts] de *eths* se sonorisant naturellement en [dz] devant voyelle.
- pour l'article féminin singulier isolé :
  - devant consonne, c'est partout [era] (2446 et 2447), contrairement à Grosclaude, 1977, p. 133, qui mentionne aussi « *ére*, *éro* »; donc **era**, sans problème;
  - devant voyelle, c'est [er] ou [era], dans ce dernier cas en hiatus avec la voyelle qui suit (*era ombra*, [era 'umbro]), ou provoquant son aphérèse (*era 'scola* [era 'skolo] (2448 à 2450); **era** et **er'** conviennent donc encore;

– pour l'article féminin pluriel isolé : devant consonne sourde, on entend [eras], [eres] ou [es] suivant les secteurs, et devant consonne sonore et *l-*, [eraz], [erez] ou [ez], sauf dans la zone est qui vocalise le *-s* en [i], [erai] (2451 à 2457); devant *h-*, [eras], [eres] ou [ez] suivant les lieux (2458); et devant voyelle, [eraz], [erez] ou [ez] (2459); si donc *eras* convient pour [eras], il faut noter *eres* et *es* ailleurs, ce *es* étant, nous l'avons vu, officiel en Aran.

– pour les formes contractées, les cartes 2460 à 2482 ne changent rien à la réalisation de l'article proprement dit, de telle sorte que les graphies habituelles sont confirmées ou changées ou complétées dans les mêmes conditions que pour les formes isolées.

En résumé, à la suite de Georges Ensergueix, je propose ceci (le formes *maigres* sont des variantes irréductibles, les formes soulignées sont celles où je m'écarte des habitudes actuelles, hors d'Aran, bien sûr) :

Masculin		Féminin	
singulier	pluriel	singulier	pluriel
<i>eth, er'</i> + voy.	<i>es, eths</i>	<i>era, er'</i> + voy.	<i>eras, eres, es</i>
<i>deth, ath, peth, en</i>	<u><i>des, as, pes, enes</i></u>	<i>dera, ara, pera, enaderas,</i>	<i>aras, peras, enas</i>

*der', ar', per', en* + voy *deths, aths, peths, ens* *der', ar', per', en* + voy *deres, ares, peres, enes*  
*des, as, pes, enes*

#### Le pronom “réduit” de la 5<sup>ème</sup> pers. : *v, ve* ou *vs, vse*, selon la prononciation

*L'application...* est très laconique sur le sujet, à peine effleuré au paragraphe final sur l'enclise; son objet est de dire comment le pronom enclitique se relie au mot support, non de fixer les formes de ce pronom, pleines ou asyllabiques : c'est là une affaire de grammaire gasconne, non d'un recueil de normes orthographiques de 8 pages demi-format. Aussi ne trouve-t-on qu'un exemple de *ns*, devant voyelle (*que'ns espera* [sic, sans accent grave]; {il nous attend}), et un de *vs*, devant consonne (*ne'vs vei pas* {il ne vous voit pas}); la “norme” ne dit donc rien de *vs* ou *v* devant voyelle, ni de la forme revocalisée *ve*; on reste donc logiquement dans l'application du principe général B de l'écriture phonétique des mots de formation populaire.

On a vu p. 166 que la graphie *que vs'apena* {vous chagrine} au lieu d'un habituel *que v'apena* avait été approuvée par J. Salles-Loustau, qui en avait profité pour proposer de généraliser ce *vs*, par symétrie avec *ns* de la 4<sup>ème</sup> personne.

Or *que vs'apena* était localement justifié par [ketsa'peno] supposé sous le *qu'ézt apéno* original de l'*Anthologie populaire de l'Albret*, prononciation attestée là par l'ALG VI, 2239; mais cette même carte montre que la prononciation est par [b] ou [p], sans la moindre trace de [s] ou de [z], en Béarn, Bigorre, dans le sud des Landes et le Bas-Adour, là où la 4<sup>ème</sup> personne se réduit à [s] (sauf montagne béarnaise [ns] et bigourdane [nze]); donc *que v'apena* rend bien ces prononciations majoritaires. Ce n'est que dans une petite zone sur les confins des Landes, du Gers et du Lot-et-Garonne qu'apparaît une prononciation de la 5<sup>ème</sup> personne en [dze], justiciable d'une graphie *vse*. Et de même, la carte 2240 montre que la revocalisation en position postverbale se fait en [be/bø] ou [pe/pø], sans nulle part aucune trace de [s] ou de [z].

L'« usage » auquel *que vs'apena* dérogeait judicieusement pour l'Albret répond donc à un besoin de la zone sud que devait avoir en vue R. Darrigrand, quand il a amorcé l'introduction de la graphie classique en Béarn; il donne d'ailleurs deux versions de la norme dans les éditions 1974 de

ses deux ouvrages :

– dans *Comment écrire le gascon*, pp. 31-32, il ne connaît que des formes « à une seule consonne », avec un seul exemple, *que'v trompatz*;

– dans *Initiation au gascon*, il donne, p. 39, « 'nse - 'ns - ns' » d'une part et « ve - 'vs - v' » d'autre part et, p.41, les exemples *aidatz-nse*, *que'ns trobam*, *que'ns aima*, *estujatz-ve*, *ne'vs parli pas* et *ne v'aima pas briga* (devant voyelle, l'appui se fait ici sur le verbe qui suit); c'est aussi le choix de M. Grosclaude : *vos*, *ve* et *vs*, *v* (1977, 71); *que'vs vau condar* / *que vau condà'vs* (ib. 78).

Généraliser la forme *vs* ou *vse* comme le suggérait J. Salles-Loustau créerait donc un sérieux problème de lecture en Béarn et dans son voisinage. C'est malheureusement ce qu'a réalisé le *Mémento grammatical du gascon* que cet auteur a co-signé trois ans plus tard (cf. p. 167) avec des explications bien complexes sur la prononciation de ce *vs* et de la forme resyllabisée *vse*...

J'estime au contraire que là où la 5<sup>ème</sup> personne se réduit à [b / be] ou [p / pe], il faut s'en tenir à la norme de R. Darrigrand dans *Comment écrire le gascon* : en forme asyllabique, **v** **seul**, qu'il soit suivi de consonne ou de voyelle : *que'v trompatz* comme *que'v agrada* et **ve** en forme revocalisée : *estujatz-ve*; mais là où la 5<sup>ème</sup> personne s'entend [ts] c'est évidemment le *vs* qui s'impose.

On remarquera enfin que ma graphie des exemples suit le *que'ns espera* de *L'application...*, en reliant le pronom au mot qui précède, non au verbe qui suit, comme P. Bec (2000) devait le rappeler et expliquer dans *Tres punts de grafia* {Trois points de graphie, celui-ci étant le troisième}.

### XIII – Quand la graphie change la langue

J'ajoute ici la correction de quelques graphies occitanistes qui en fait changent la langue.

#### Le produit de 'nf' latin : *h* (*cohóner*, *ihèrn*...)

Parmi les mots où la graphie classique fait se rencontrer *n* et *h*, il faut sans doute faire une place à part à ceux qui, issus depuis longtemps de formes latines du vocabulaire religieux, ont vu le groupe originel *nf* se résoudre en /h/ simple, que la graphie médiévale a longtemps noté *f* :

'confundere' > *cohóner*;

'confessare' > *cohessar*; 'confessionem' > *cohession*;

'infernum' > *ihèrn*.

Dans l'ancien gascon, certes, les graphies du type *confessar* {reconnaitre, avouer} n'étaient pas rares, mais sans doute par étymologisme de la part des scribes latinisants; ceux-ci, néanmoins, témoignaient aussi de la prononciation contemporaine quand ils notaient *coffessa*, *coffessas* (*Fòr général de Béarn*, art. 31 et 236), *cofessa* (*F. d'Auloron*, art. 22) et *cofrayrie* (*Coutume de St-Sever*, n° 107). Pey de Garros et Arnaud de Salette le confirment en écrivant *cohession*, *cohon* (*Églogues* 6, v. 162 et 7, v. 33), *cohonuts*, *-etz*, *-a* etc. (Salette, Ps. 6, 20, 25...).

Le conteur Yan Palay (1848-1903) a fait rire des générations avec *La Couhessiou de Casaus-sus* (*Coundes biarnés*, 1900). Son fils Simin, le lexicographe, ignore les formes en *counh-* mais donne *couhessà* (Bouzet de même), *couhî*, *couhî* et *couhoûne* {confesser, confin, confire, confondre}. L'ALG II, 227 "borne" ne signale aucune nasalisation dans [ku'hiŋ], en usage dans la plus grande partie du Gers; de même, la carte IV, 1395 "confit" dans [ku'hit], tandis que [kun'fit] se rencontre aussi bien que [ku'fit]. A. Viaut (1992, p. 129) écrit *con.hronta* (et dérivés) ce qui se prononce [ku'rũntœ]. P. Bec enfin, qui écrivait *con.hin* (*Contes de l'Unic*, 1977, p. 15) et *con.hessar*, *con.honèva*... (*Lo hiu tibet*, 1978, pp. 51, 200), note judicieusement *cohonèvan* dans les *Racontes*

*d'ua mòrt tranquilla* (1993, p. 21).

N'oublions pas en effet que la "norme" ne peut être que *cohóner*, puisque c'est cette forme que *L'Application...* donne en exemple à la p. 4. Mais trois lignes après, inconséquente, elle donne *in-hèrn* {enfer} comme exemple de graphie de ce qui se prononce [nh], alors qu'il s'agit là, vraisemblablement, d'une réfection savante de ce qui est [ihèr] dans la langue courante; c'est du moins ce dont témoigne *ihèr* chez Lespy et Palay... et dans le fameux *Sermon du Curé de Bidéren*.

Réfections savantes et bien contestables aussi que « confit|con-hit [kũ'hit] », « confir|con-hir [kũ'hi|kun'hi] », « con·hins » « con·hóner » et « con·hessar » que l'on trouve dans le *Dic.* de Narioo et autres; certes, la prononciation est indiquée pour les deux premiers, mais sans cohérence, comme on le constate, et plus grave, en désaccord avec l'ALG qui a noté dans la moitié nord-ouest du domaine [kũ'fit] et [gũ'fit] avec nasalisation, mais dans l'autre moitié, [ku'fit] et [ku'hit], sans aucune nasalisation, nulle part ce que porte le *Dic.* ! Quant aux autres mots en *con.h-*, l'usager ne saura rien de leur prononciation et fera entendre un "néo-gascon" que les locuteurs naturels dénonceront comme de l'« occitan »...

Dans un souci d'authenticité et de simplicité, je recommande donc *cohessar*, *cohession*, *cohin*, *cohir*, *cohóner*, *cohrontar* et *ihèrn*.

### “Un autre, une autre”

En gascon, le masculin comme le féminin se disent le plus souvent [y'ɲaʊte], l'est prononçant le féminin en [-aʊto]. Mais les adeptes de la graphie classique répugnent généralement à écrire cette forme de la parole vive, probablement par honte du gascon face au mépris de l'occitan languedocien<sup>38</sup> qui ne l'a pas. Ainsi, M. Grosclaude, 1977, p. 29 :

« **un aute, ua auta.** Attention, dans bien des régions, ces deux mots se prononcent avec une mouillure. On prononcera alors *uniaoute* ou *niaoute* »

La seule occurrence de notation classique que j'ai rencontrée est de l'auteur bigourdan J.-L. Lavit, dans *Pelot* (1195, p. 2) : *Dançant un còp dab l'un, dab nhoute en tot seguir.* {Dançant une fois avec l'un, avec un autre tout de suite après.} Sur le fond, j'estime qu'il a raison, car on ne peut interdire l'écrit à une forme si répandue. Mais alors, comment la noter ?

Le [ɲ] n'est sans doute que la mouillure du -n de l'article indéfini *un*, épicène en l'occurrence, par élision du -a au féminin; tout comme les parlers de l'ouest n'amuissent pas le -n- de *plena*, féminin de *plen* {plein}, mais le mouillent en *plenha*. Nous avons donc grammaticalement *unh* + *aute*. Je pense que pour la clarté, la fusion n'est pas souhaitable et je préfère écrire ***unh aute***, et cela pour les deux genres à l'ouest, avec le féminin *unh auta* à l'est. On pourrait certes imaginer de noter *unh' aute/a* au féminin, pour marquer l'élision du -a de *unha*; mais je n'ai aucune attestation de *unha*, *unhe* ou *ugne*), y compris dans les textes anciens; c'est sans doute une fausse bonne idée.

Quant à la forme apocopée [ɲaʊte], on l'écrira ***'nh aute*** avec *'nh auta* féminin à l'est.

### *Las Pireneas*

Dans les écrits occitanistes gascons, on trouve *Pireneas*, *Pirenèas*, les deux féminins pluriels et *Pirenèus*, masculin pluriel. *Pireneas* est le choix de M. Grosclaude (1977, p. 64) et du *Civadot*

<sup>38</sup> Cf. Henri Jeanjean (1992) : « Ce que certains ont appelé le centralisme ou même "l'impérialisme languedocien" en matière politique se retrouve dans le secteur culturel [...] On va se moquer des accents et des particularismes gascons ou auvergnats. "Il n'est bon bec qu'à Paris" se retrouve transformé en "il n'est bon bec qu'à Béziers, ou à Montpellier.»

(1984) d'après Palay, mais en ajoutant : « mais la forme la plus correcte semble être : *Pirenèus m. pl.* ». En fait, cette forme est celle de Mistral (sans le -s du pluriel en provençal) et du languedocien, attestée par exemple par le *Vocabulari ortografic* d'Alibert (1935), et issue probablement du latin 'Pyrenaei montes'. Mais il s'agit en tout état de cause d'un mot savant qui implique une vision globale de la chaîne, alors que les montagnards n'ont pas de nom général. Il n'est donc pas impossible que le féminin [mun'taɲœ/o], largement populaire, ait permis l'acclimatation gasconne du "Pyré-nées" féminin des géographes et touristes français de jadis.

Il est certain qu'en gascon, la langue parlée n'utilise que du féminin pluriel, avec le dernier *e* fermé, au voisinage de *n*, donc [pire'neœ/os] écrit **Pireneas**. C'est cette forme, ou plus souvent son équivalent en graphie moderne, qu'on trouve chez les auteurs de mon corpus, depuis Hourcastrémé (fin du XVIII<sup>e</sup> s.), jusqu'au chanteur contemporain Marcel Amont (*èras Pirenèas* [sic], disque *M. A. canto en biarnés*, 1979); le nom même de l'*Escolo deras Pireneos* fondée en 1904 en témoigne.

La revue *Per nouste* écrivit *Pireneas* dès la première fois où elle donna l'adresse de R. Lapassade en gascon (n° 13, 9-10/1969, p. 2 de couverture) et continua pendant longtemps, au moins jusqu'à un communiqué du C.R.E.O. de Toulouse (n° 99, 11-12/1983, p. 20). Mais peut-être sous l'influence des rédacteurs du *Civadolot* — je pense particulièrement au théoricien M. Grosclaude —, le n° 129 (11-12/1988), justement consacré à ces montagnes, était intitulé *Pyrenèus*, vite rectifié en *Pirenèus*. Une mode occitaniste s'est donc établie en marge de la langue vivante, tandis que les auteurs qui possèdent bien la langue gardent *Pireneas*, comme Robèrt de Labòrda (R. Darrigrand), *Reclams*, 5-6/1984, p. 86; A. Peyroulet (*Que l'aperavan Colorado*, 1989), etc. Et surtout le *Dic. des Hautes-Pyrénées, Atau que's ditz*, 1998, p. 8, remarqué par son attachement à la langue vivante. **Pi-reneas** est donc, en graphie classique la seule forme gasconne authentique.

### L'année : l'*anada*

Par méconnaissance de la langue parlée ou alignement servile sur le languedocien, la plupart des auteurs occitanistes écrivent *annada* pour "année". Même P. Bec, transcrivant *Béline de Camélat*, a écrit *annada* (Chant III, v. 419), pour *anade*, rimant avec *anade* {allée} (v. 420) du verbe *anar*. Pourtant, le gascon dit [a'nadœ/o] dans la plus grande partie du domaine (ALG I, 100), la forme [an'nadœ/o], limitée à une bande de quelque 40 km le long de la Garonne, étant manifestement due à l'influence du languedocien. Or même dans cette langue, qui réduit les géminées latines suivant la tendance générale des langues d'oc, il est probable qu'il s'agit là d'une réfection savante à partir d' 'annata' latin. Ici encore, la fidélité à la langue dicte la graphie **anada**.

\* \*  
\*

Voilà donc achevé un toilettage rigoureux de la graphie classique d'Alibert pour la rendre plus fidèle au gascon et permettre aux enseignants comme aux élèves de retrouver les prononciations authentiques.

D'aucuns estimeront qu'on n'a pas à décrire tous les parlers dans leur infinie variété, et que tout ce travail est vain, œuvre d'un de ces « inévitables et impénitents bricoleurs de l'orthographe » que dénonçait naguère Patrick Sauzet (2000, p. 53). Mais il déclarait aussi qu' « il faut former des

enseignants compétents » (*ib.* p. 58) : comment les former sans références orales, avec des textes dont la graphie trahit souvent la parole ? À moins de considérer que l'« occitan » est une langue morte comme le latin, et qu'il suffit d'une circulaire ministérielle pour définir la prononciation qui aura cours dans les écoles, collèges et lycées et universités. Mais alors, j'y reviens encore, mieux vaut enseigner le latin !

Et puisque sa communication avait pour titre « Réflexions sur la normalisation linguistique de l'occitan », comment normaliser une langue si on ne sait pas ce qu'elle est vraiment, et quelles en sont les formes les plus répandues, « les plus conformes à l'évolution normale de la langue et les mieux conservées », pour parler comme Alibert dans *L'application... ?*

Mais malgré tout, pour fidèle qu'il peut être désormais, le code pour retrouver l'oral demeure celui d'une graphie savante et archaïque, donc difficile à apprendre, alors qu'on a si peu d'heures pour enseigner. Le linguiste occitan Roger Teulat n'a-t-il pas écrit : « Alibert pensait sa réforme pour le petit nombre, pour les écrivains, et guère pour l'enseignement et l'utilisation quotidienne. » ? (1985, p. 21). Alors, il reste à utiliser les réflexions de ce chapitre pour définir maintenant une graphie moderne non moins fidèle, mais bien plus pédagogique.

## Chapitre V

### Pour une graphie “moderne” améliorée

#### I – Généralités

##### L’arrière-plan “idéologique”

Nous avons vu au chapitre III combien la graphie classique occitane était subordonnée à une idéologie extra-linguistique (cf. p. 226). Je pense qu’on pourrait me faire le reproche d’agir moi-même en fonction d’une idéologie différente, mais tout aussi discutable. Alors, autant l’avouer tout de suite en exposant l’arrière-plan “idéologique” de ma démarche.

Dès mon entrée en “occitanisme” en 1982, j’ai ressenti une méfiance instinctive à l’égard de tout ce qui me semblait “politique” ou tout au moins “extra-linguistique” dans le discours occitaniste. En particulier, même si j’ai un moment cru au mythe de la “colonisation” du Midi par les Francs venus du nord, je n’ai jamais pu épingle à ma veste ou coller sur ma voiture une croix de St-Gilles, devenue l’emblème occitaniste : c’était à mon sens une nouvelle “colonisation” du Béarn et de la Gascogne, cette fois par les “Septimaniens”. J’acceptais facilement tout ce qui marquait la parenté des parlers et des coutumes du Midi, mais refusais tout ce qui aurait occulté les différences entre Béarn et Gascogne d’une part, et les autres provinces du Midi d’autre part, différences qui bien souvent rapprochaient les Gascons des voisins d’outre-Pyrénées.

À cette première méfiance s’est bientôt ajoutée mon expérience d’“apprenant” d’abord, puis d’enseignant du gascon : comme exposé au même chapitre III, p. 230, les défauts de la graphie dans la notation de la parole vivante rendaient très aléatoire l’authenticité de l’oral de celui qui n’avait que l’écrit occitan pour se repérer. Et je me suis vite aperçu que ce système était irréformable de l’intérieur, car les occitanistes en faisaient un absolu au service d’une finalité politique.

Cela m’a confirmé dans le rejet de toute considération extra-linguistique pour aborder l’étude de la langue de mes pères et la définition de la graphie la plus appropriée pour son service. [Six lignes sur mes convictions personnelles que le jury a estimé n’avoir pas leur place dans une thèse]

Aussi n’ai-je jamais pu m’accomoder de l’idéologie anti-française si souvent portée par le discours occitaniste, au point que je puis dater le début de ma rupture d’avec l’occitanisme du jour de l’été 1992 où j’ai eu en mains le *Diccionari de mila mots* de J. Taupiac; qu’on en juge par trois exemples de cet ouvrage, pourtant manifestement destiné aux jeunes enfants :

– au mot *causa* : « S’il n’y a presque pas d’occitan à la télévision, le gouvernement français en est la cause. »;

et, sans hésiter devant l’anachronisme des mots « Occitans » et « Languedociens » au XIII<sup>e</sup> s.,

– au mot *aimar* : « Il y a sept cents ans, les Occitans et les Français ne s’aimaient pas »;

– au mot *lengadocian* : « Les Languedociens n’ont pas oublié qu’ils eurent à souffrir des Français, il y a sept cents ans ».

Mon idéologie, c'est donc cela : servir le mieux possible la langue de mes aïeux, comme richesse culturelle de la Gascogne et de la France, sans autre contrainte que la rigueur scientifique et le souci de l'efficacité.

Or cette efficacité doit considérer les besoins des deux "populations" d'usagers de la langue gasconne d'aujourd'hui : les locuteurs naturels, familiers de la lecture et de l'écriture du français, mais souvent "analphabètes" dans leur langue maternelle, et les "apprenants", élèves des écoles, collèges, lycées et universités, ou adultes désireux d'apprendre cette langue, eux aussi généralement bien formés à la lecture et à l'écriture du français, mais souvent dépourvus de références pour la langue vivante parlée. La visée est donc à la fois "populaire" et "pédagogique".

Enfin, ne voulant en aucune manière « faire du passé faire table rase », j'entends tenir « compte des efforts réalisés dans ce domaine par l'école occitane », comme Charles Samaran (1963, 1965, p. 115) aurait souhaité que Palay l'eût fait dans son édition 1961 du *Dictionnaire*. Et je me compte dans cette "école occitane", de telle sorte qu'une grande part des études exposées dans le précédent chapitre en vue d'améliorer la graphie classique du gascon va servir dans les pages qui suivent, et d'abord dans la définition des principes généraux.

### Principes généraux

Comme pour la graphie classique, il me paraît utile d'explicitier les principes généraux que j'entends appliquer. Mais avant, je voudrais citer André Sarraïl (1980, p. 23) :

« De cette histoire de 70 ans de notre vieille *Escole* nous pouvons tirer au clair les principes qui l'ont conduite pour établir la graphie.

« a) *Noter le mieux possible la prononciation;*

« b) *Simplifier la graphie;*

« c) *Respecter l'unité dans la variété des parlers et la variété dans l'unité;*

« d) *Un seul souci : aller au peuple et se faire comprendre par lui. »*

À la réflexion, le dernier principe d) doit être le premier : la graphie d'une langue vivante est faite pour le "peuple" des locuteurs, d'où l'étude sociolinguistique de la première partie de cette thèse. De là découlent les principes a) et b); et le c) vient tempérer l'aspiration à la simplicité, car il faut respecter la langue dans son unité et sa variété.

Avec les principes que je vais proposer maintenant, je me sens dans une totale continuité avec cette tradition de l'*Escole*, dont le réalisme n'est pas le moindre mérite. Les deux premiers sont les mêmes que pour la graphie classique DiGaM (pp. 240-241); le troisième et le quatrième sont la mise en œuvre des principes a) et b) de Sarraïl avec au second alinéa du quatrième une technique de mise en œuvre du c), en prévoyant de noter des lettres localement muettes : essentiellement le *-n* final, vélaire en certains endroits, muet en d'autres, suivant une cartographie bien définie. Ces principes rompent donc avec la référence principale au passé médiéval que faisait la graphie classique, tout en conservant du passé les solutions spécifiques qui ont fait leurs preuves. Le cinquième principe, enfin, explicite et généralise la référence à l'étymologie, déjà admise par la graphie moderne, comme moyen de faciliter l'intelligence de l'écrit, et donc encore de servir le "peuple".

1.— Les mots simples sont notés à l'état isolé, sans tenir compte des modifications qu'ils peuvent subir au contact les uns des autres ou par suite de l'adjonction de *s* au pluriel.

L'écriture peut cependant noter l'élision, certaines aphèreses et diverses modifications qui affectent surtout les mots grammaticaux.

2.— Les mots composés s'écrivent normalement d'un seul tenant; ils constituent en effet un tout sémantique appelé à perdre tout renvoi au sens primitif de leurs composants, avec même des adaptations phonétiques reflétées par la graphie.

Par exception et tant que ces adaptations phonétiques et graphiques ne sont pas intervenues, leurs composants s'écrivent distinctement, mais liés par un trait d'union et, éventuellement, des apostrophes notant élisions ou aphérèses, soit pour des raisons sémantiques, soit pour des raisons liées au système d'écriture et de lecture.

3.— L'orthographe s'appuie principalement sur les conventions d'écriture familières aux Gascons du XXI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire celles du français.

Néanmoins, les phonèmes qui n'existent pas en français sont notés suivant des conventions propres au gascon, voire partagées avec d'autres langues voisines, langues d'oc notamment, en continuité avec la pratique des anciens.

4.— Ne sont en principe notées que les lettres qui se prononcent.

Toutefois, la recherche d'une graphie commune à l'ensemble gascon peut conduire à des notations conventionnelles dites "englobantes" qui comportent des lettres prononcées dans une partie du domaine et muettes ailleurs.

5.— Un même son peut être noté par des lettres différentes en fonction de l'étymologie, ce qui facilite souvent la compréhension du mot par référence à ses correspondants d'autres langues, français principalement, qui s'écrivent suivant la même étymologie.

### Aperçu des améliorations proposées

J'ai l'impression de me trouver dans la même situation qu'Arnaut de Salette : il ne s'agit pas d'inventer un système d'écriture du gascon, mais d'apporter quelques améliorations à un système existant et qui a largement été utilisé. Adopté par l'*Escole Gastoû Febus* en 1900-1905 et amélioré par Bouzet et Palay, puis retouché quelque peu par MM. Moreux et Puyau, ce système révèle néanmoins quelques défauts que j'ai signalés tout au long de l'étude historique du chapitre I<sup>er</sup> : confusion en *-e* atone final de ce qui, dans la moitié est du domaine, se prononce soit [e], soit [o] : *la lèbe* [l'ɛβe], *que's lhèbe* [kɛβo]; double graphie de *-n* instable, *gascoû* et *gascoun*, triple graphie *chabèque*, *thabèque* et *tchabèque*; *j* considéré comme graphie englobante pour [j] et [ʒ]...

Il marque aussi quelques hésitations dans l'application du dernier principe ci-dessus. Ainsi, bien que la référence à l'étymologie soit sous-jacente, le choix entre *c* ou *ç* d'une part, *s* ou *ss* d'autre part, n'est pas toujours clair; si Palay écrit *red* {froid} < 'frigidu' (cf. p. 139), MM. Moreux et Puyau choisissent *rét* suivant la prononciation (p. 183), ce qui le coupe de *redoulic*. J'estime que la simplicité exige la rigueur dans l'application des principes, car la fantaisie et l'arbitraire obligent à mémoriser des quantités d'exceptions, et l'état de la langue n'a pas besoin de trainer ce boulet.

## II – L'accent tonique

Comme en système classique (p. 243), les clitiques (articles, prépositions, pronoms faibles... et autres mots grammaticaux) sont évidemment dépourvus d'accent d'intensité, dit "tonique", parce qu'ils font corps avec le mot d'appui, seul accentué. Tous les autres mots de deux syllabes et plus en ont une plus forte que les autres, voire deux pour certains composés, et la bonne compréhension entre locuteur et auditeur exige que l'accent d'intensité soit mis à la bonne place.

Compte tenu du choix de *e* comme voyelle posttonique issue de *a* étymologique et de la notation par *ë* du [e] posttonique (voir plus loin, p. 312), la règle est que l'accent est sur l'avant-dernière syllabe d'un mot dont la dernière contient un *e* ou un *ë* (paroxyton), et sur la dernière si c'est une autre voyelle (oxyton); et si malgré la présence de cette autre voyelle en finale, l'accent doit être sur l'avant-dernière (paroxyton), celle-ci porte un accent écrit. Ce qui implique que dans tout paroxyton avec une voyelle autre que *e* ou *ë* en dernière syllabe, la voyelle de l'avant-dernière doit être marquée d'un accent écrit; et que tout /e/ en dernière syllabe doit être marqué d'un accent aigu. En outre, pour faciliter la lecture, sans que cela soit indispensable, le /e/ tonique suivi d'un *e* ou d'un *ë* portera l'accent aigu : *l'alée* {l'allée}, *que crée* {il crée, ind.}, *que créé* {qu'il crée, subj.}; c'était déjà la solution de Sarrail (1980, p. 31) et a fortiori de l'*Escole* dont les règles de 1900 et 1905 voulaient l'accent sur tout *e* tonique.

Exemples :

– paroxytons comportant un *e* ou *ë* en dernière syllabe : *que cantes*, *que cante*, *que canten* {tu chantes, il chante, ils chantent}; *que cantès*, *que cantë* etc {que tu chantes, qu'il chante, etc.} (subjonctif présent); *lou pebë* {le poivre}, *la lèbë* {le lièvre}; *la praubë hemne* {la pauvre femme}; *que's lhève* {il se lève}; *que's lhèvë* {qu'il se lève}; *cabë*{être contenu}; *entenë* {entendre};

– paroxytons comportant une voyelle autre que *e* ou *ë* en dernière syllabe : *ûn òmi* {un homme}; *un brouxàmi* {un sortilège}; *que cãnti* {je chante}; *que sãbi* {je sais}; *que dïsi* {je dis}; *l'àsou* {l'âne}; *qu'aymàvet(z)* {vous aimiez}, *que vouloùssët(z)* {que vous voulûtes}; *Yèsus...*

– oxytons : *canta* {chanter}, *lou brana* {le terrain couvert de bruyère}; *que se'n ana* {il s'en alla}; *lavadé* {lavoir}; *countén* {content}; *vaquè* {vacher}; *que sabèn* {ils savaient}; *lou serên* {la fraîcheur humide du soir}; *lou camîn* {le chemin}; *que sabi* {je savais}; *audi* {écouter}; *aco* {cela}; *Yelos* {Gélos, banlieue de Pau}; *que sabou* {il sut}; *madu* {mur}; *ûn individu* {=}; *ûn devantau* {un tablier de devant}; *lou nivèu* {le niveau}; *l'estiù* {l'été}; *lou hilhòu* {le filleul}; *l'array* {le rayon}; *au demiey* {au milieu}; *lou cerisèy* {le cerisier, nord-gascon}, *beroy* {joli}; *arrouy* {rouge}; *lou Luy* {le =}; *lou limac* {la limace}; *capvath* {en bas}; *sourelh* {soleil}; *qu'aymam* {nous aimons}; *que canteran* {ils chanteront}; *ûn averân* {une noisette}; *augan* {cette année}; *souvén* {souvent}; *lou cân* {le chien}; *praubin* {"pauvre chéri"}; *ûn baloûn* {un ballon}; *que saboun* {ils surent}; *lous esclops* {les sabots}; *un tenor* {=}; *lou retour* {le =}; *ûn pegas* {un grand sot}; *lagagnous* {chasseux}; *esberit* {éveillé}; *pegot* {petit sot}; *aygassut* {insipide}...

On constate aisément que mis à part les paroxytons de la seconde série qui nécessitent une explication, le lecteur français placera d'emblée la syllabe accentuée au bon endroit.

### III – Les phonèmes vocaliques simples

#### Généralités

La graphie moderne utilise les voyelles de l'alphabet latin avec la valeur originelle, à l'exception du *e* comme on le verra de suite, et du *u* devenu [y] en gallo-roman d'oc comme d'oïl, entraînant de part et d'autre l'adoption du digramme *ou* pour noter [u].

#### Le produit du *a* latin posttonique

Le *a* latin posttonique — donc très généralement en finale —, aboutit à une assez grande variété de sons difficiles à retrouver si la graphie n'est pas suffisamment appropriée; en témoignent trois articles de *Per noste-Païs gascons*, en 1994-95 :

– le plus long est celui de J.-L. Landi (1994) qui situe bien le problème que même les maîtres rencontrent pour connaître et enseigner la “bonne” prononciation, tant s’accordent mal les ouvrages et revues qui en traitent; et de soulever la délicate question de la standardisation éventuelle; il penche lui-même pour la prononciation en  $[-o]$ , car elle est « majoritaire en Gascogne » et encore plus « dans l’ensemble occitan », « l’une des originalités de la langue occitane confrontée à ses sœurs romanes limitrophes (français, catalan, castillan, piémontais, italien) » et « permet de bien marquer l’opposition entre masculin et féminin ».

– J.-M. Puyau (1994) n’est pas de cet avis, car il entend dépasser le cadre étroit de l’ensemble occitan : la prononciation en  $[\œ]$  rapproche le gascon du catalan et du portugais, avec qui il partage d’autres traits que n’ont pas les autres langues d’oc; et de terminer ainsi :

« Je ne vois vraiment pas au nom de quelle raison majoritaire — lorsqu’on se prétend défenseur de “minorités linguistiques”, cela semble contradictoire, voire étrange — il faudrait privilégier davantage le  $[o]$  que le  $[\œ]$  dans le domaine gascon. [...] »

« Du point de vue didactique, j’irai même plus loin en faisant remarquer que la réalisation  $[\œ]$ , même correctement prononcée, reste plus accessible, plus adaptée à l’apprentissage et entraîne vraiment beaucoup moins d’erreurs d’accent tonique que la prononciation  $[o]$  grossièrement schématisée en  $[o]$  fermé, qui sera tellement plus apte à attirer un accent tonique parasite d’influence française. »

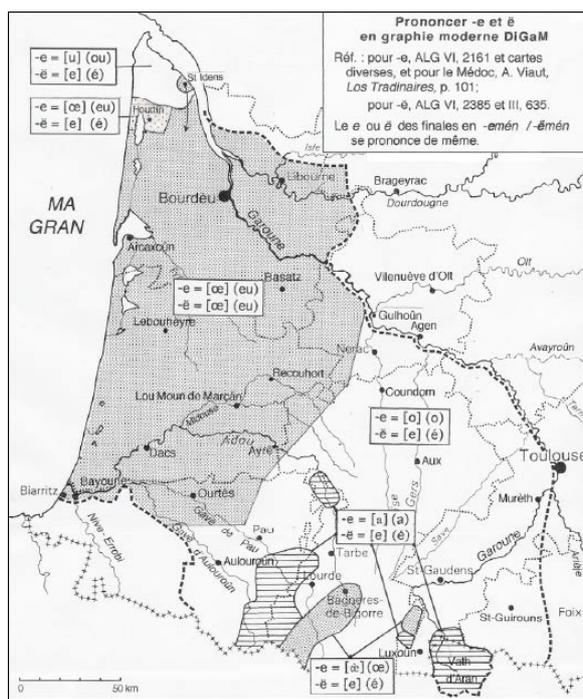
– P. Haure-Placé (1995), enfin, « pense aussi qu’il ne faut pas privilégier une prononciation » et donne un riche inventaire des variations de prononciation des  $a$  posttoniques d’une même phrase en divers endroits de la Gascogne.

Sans aller aussi loin, la carte de synthèse 2161 de l’ALG VI donne une bonne idée d’ensemble de la prononciation du  $a$  posttonique : en gros, c’est  $[\œ/\ə]$  dans la moitié nord-ouest du domaine et  $[o]$  dans la moitié sud-est, la limite étant sensiblement la fameuse « diagonale Aiguillon (647) - Artix (685) » (Allières, ALG V, 1665; mais géométriquement parlant, c’est plutôt une bissectrice !), limite que l’on retrouve pour bien d’autres faits linguistiques gascons. Mais il y a des zones d’exception. Pour les cerner le mieux possible, je me suis fié à Alain Viaut (1998, p. 101) pour la pointe du Médoc, qui prononce  $[u]$ ; et pour les zones pyrénéennes qui prononcent  $[a]$  ou  $[\œ]$ , j’ai fait, pour 18 points, un relevé des données des 11 premières cartes de l’ALG I portant sur des mots féminins en gascon (l’homogénéité des relevés en chaque point m’a dispensé d’aller au-delà de 11); et pour 4 points ajoutés lors de l’enquête complémentaire en vue de l’ALG IV, j’y ai ajouté le relevé de 11 cartes de ce volume, avec également des résultats très homogènes en chaque point.

La carte que j’ai pu dresser, en page suivante, montre aussi la prononciation du  $-e$  « doucement fermé » de Lespy, objet du prochain paragraphe. Pour ce qui est du produit du  $a$  posttonique, cette carte diffère quelque peu de celle de M. Grosclaude (1986-1, p. 25) quant aux zones en  $[a]$ , et surtout à celles en  $[\œ]$  qu’il a omises, sans doute parce qu’en cours de passage à  $[o]$ ; mais il a inclus au sud-est de l’espace gascon le point 782 S (Labastide-de-Sérou), qui est languedocien.

Les zones en  $[a]$  et  $[\œ]$  ne sont plus que des réduits de l’ancienne prononciation, le  $[o]$  venu probablement du Languedoc tendant à la supplanter, et d’abord dans les villes comme Lourdes et Bagnères-de-Bigorre où il l’emporte. Déjà, dans les *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes*, fruit d’enquêtes de terrain réalisées de 1957 à 1960, X. Ravier relevait (pp. 193-4) une tendance à passer à  $[-o]$  du fait du prestige de la prononciation urbaine; « l’enquête [à Betpouey, limitrophe de Barèges, en 1957] fait ressortir que la finale féminine y est en pleine mutation : on entend  $a/o$  atone (avec majorité de  $o$ ) chez un sujet de 40 ans, presque toujours  $o$  chez un autre sujet de 15 ans. De

même à Gavarnie [...] ». Par ailleurs, si les onze cartes de l'ALG I relevées donnent à Barèges la quasi exclusivité du [œ] et un seul [a], son nom est noté [ba'retjɔ] sur la carte IA. Les cartes de l'ALG IV qui notent les données recueillies par X. Ravier dans cette même période constatent cette évolution; mais aussi des nuances; ainsi, Lesponne et Laborde, points 696 E et 696 S ajoutés pour cette enquête complémentaire, ont leurs propres noms notés en [a] et les prononciations relevées sont en [a] tendant vers [o], alors que le premier pouvait être situé en zone [œ] et le second en zone [o]. C'est dire qu'à moins d'une enquête de terrain village par village, les cartographies ne peuvent être qu'approximatives... et évolutives.



Pour noter cette voyelle atone, le **-e** me semble s'imposer :

- il représente directement la prononciation d'une bonne moitié du domaine;
- il est également atone en français, ce qui évite les erreurs d'accentuation à la lecture, comme le faisait remarquer J.-M. Puyau;
- il a été utilisé dès les premières chartes gasconnes;
- comme par les premiers écrivains de la zone qui aujourd'hui prononce en [o] (Bertrand Larade, André Du Pré...);
- il a été consacré par l'*Escole Gastou Febus* dans ses normes de 1905 : *l'aygue, las arroses, que cante; la daune e la gouje...*
- et comme pour montrer que cela ne rebute pas les lecteurs de la zone "o", *La Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes) du 28 décembre 2004 titrait un article « Passejade de la Saint Jean », ce que la majorité des locuteurs des Hautes-Pyrénées prononce [pase'zaðo].

### Le /e/ posttonique

Née dans l'ouest gascon qui réalise ce /e/ en [œ/ə], donc comme le produit du *a* posttonique, la graphie traditionnelle, maintenue par l'*Escole Gastou Febus*, le note de même par **-e**. Or l'est oppose les deux réalisations, [e] d'une part, [o] ou rarement [a] de l'autre (carte ci-dessus); mais l'ambivalence du graphème *e* n'était pas jadis un problème quand la langue était sur toutes les lèvres; visant néanmoins ceux qui « en dehors de notre pays [...] s'intéressent à nos dialectes » (cf.

p. 136), Palay avait résolu le problème en notant un point sous le *e* : *utilē*.

Or ce signe diacritique, sans valeur orthographique, est devenu indispensable de nos jours; de telle façon que son oubli par Palay — ou le typographe — dans le mot « carce » a abouti à la graphie \**carça* {prison} dans le *Civadot* dont les auteurs ne devaient guère user de ce mot recherché (on dit [pre'zũ]) ni encore moins pratiquer le latin 'carcer'. Plus grave encore, le "futur du passé" noté traditionnellement en *-re* a été transcrit en *-re* alors que la prononciation réelle est en [a/o/e] et appelle *-ra* en graphie classique, comme J. Allières l'avait bien vu dans l'ALG V, 1616 : *vengora* et 1684; (cf. J. Allières, 1997 et P. Bec, 2002).

Mais ce point inférieur de l'alphabet des linguistes ne se trouve pas dans les polices utilisées couramment par les traitements de texte. Je propose donc le *ë*, caractère sans autre affectation en gascon (voir p. 332) :

– il n'est pas inconnu en français, bien que résiduel : seulement après *o* et valant [e] ou [ɛ] selon sa position : [e] dans *canoë*, *foëner* et *foëneur*, [ɛ] dans *noël*, *foëne* et l'omniprésent *Citroën* (alors qu'existent les variantes *foéner*, *foéneur* et *foène* et qu'un *e* simple fait l'affaire dans *coefficient* et *coexister* [e] comme dans *coercition* [ɛ]...);

– il n'est pas non plus totalement nouveau en béarnais, puisque selon Louis Lacaze (*Les imprimeurs et les libraires en Béarn*, Pau, 1884) cité par R. Darrigrand (in Fondeville, 2002, p. 7), la première édition de la *Pastorale* de Fondeville de 1763 était intitulée :

*La /Pastourale/ deu/ Paysaà/ qui cèrque méstièè à son hilh, chens/ ne trouba à son grat./ Pèsse divértissènte et connègude èn Béarn,/ ainsi què d'autès oubratgès deü medich authou. En qoate actes/ Per mousoü Fondeville de Lescar./*

Bien sûr, il aurait fallu écrire aussi « qoatè actès », mais ce précédent est sans équivoque.

En syllabe finale, le *e* pourra donc revêtir cinq formes, *e*, *ë*, *é*, *è* et *ê* :

2, toujours posttoniques, *e* et *ë* :

<i>counten</i>	[kuntoen] ou [kuntõn]	ils comptent	indicatif
<i>countën</i>	[kuntoen] ou [kuntën]	qu'ils comptent	subjonctif

3, toujours toniques, *è*, *é* et *ê* :

<i>countèn</i>	[kun'ten]	ils comptèrent	
<i>countén</i>	[kun'ten]	content	adjectif
<i>serên</i>	[se're] ou [se'rën]	serein (humidité du soir, rosée) (cf. p. 325).	

### Révision du suffixe *-amén* généralisé par Palay

Comme rappelé p. 249, le gascon a deux sortes de mots en *-mén*, correspondant aux mots français en *-ment*, tous de formation "savante" : des adverbes de manière dérivés d'un adjectif au féminin et des substantifs; lorsque le radical de ces derniers est un verbe en *-a-*, on aboutit à des mots de même allure que les adverbes : *gauyousamén*, *cambiamén* {joyeusement, changement} (voir Annexe XX).

À l'instar des suffixes *-adoù* et *-adé* dont le *a* se réalise en [e] ou [ʔ/Ø], Palay s'en est tenu à la notation du « *a* étymologique ». Ici, pourtant, la mutation vocalique est d'une autre nature, car elle affecte un *a* posttonique dont la réalisation se répartit dans l'espace comme celle du *-e* des mots simples tels que *hemne* {femme} ou *arrose* {rose} et non comme celle du *a* de *-adoù* et *-adé*.

Palay aurait donc dû noter ce son par le *e* de *hemne* et *arrose*, donc écrire *gauyousemén* et

*càmbiemén*, en précisant que ce *e* se prononce comme le *-e* de ces mots féminins, donc [o] dans la presque moitié est du domaine, ce qui n'arrive jamais au *a* de *-adoù* et *-adé*. C'est ma proposition.

Mais bien évidemment, resteront notés par *-amén* les quelques mots qui sont en *-ament* en français et qu'aujourd'hui le gascon prononce partout en [a] comme signalé dans l'Annexe : *firamén*, *ligamén*, *temperamén*, *testamén*.

Pour les deux douzaines de dérivés de substantifs en *-emén* évoqués dans l'Annexe, dont la prononciation s'aligne sur le français, il faut distinguer :

– ceux qui se prononcent en *-[a'men]*, qu'on continuera à écrire ainsi, sans problème; c'est le cas, à mon sens, de *foundamentàu*; *sacramentàu*, *sacramentalemén*, ou mieux, *sacramentaumén*; *testamenta*, *testamentàri*, *testamentarimén*, *testamentè,-re*;

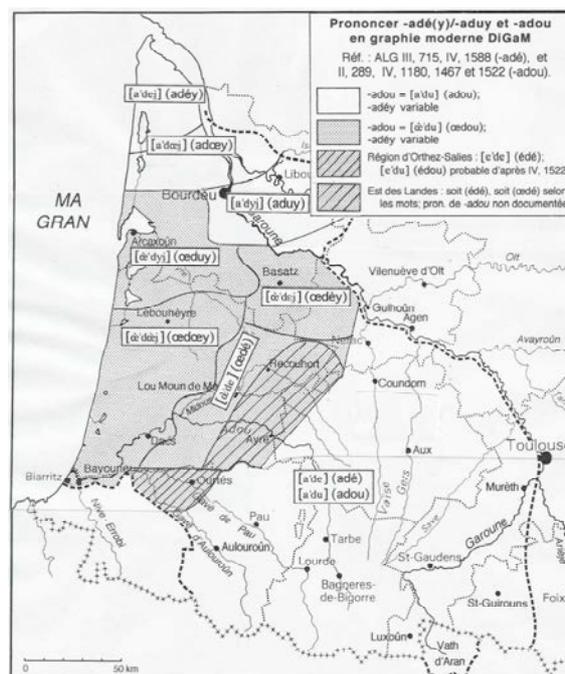
– ceux qui se prononcent en *-[œ'men]*; je ne vois d'autre solution que de les écrire en *-ement* et de préciser dans les articles des dictionnaires que le *e* devant *ment* se prononce [œ]; il s'agit à mon sens de *ournementa*, *ournementacioûn*; *parementa*; *parlementa*, *parlementàri*, *parlementè,-re*; *passementa*, *passementè*, *passenterie*; *reglementa*, *reglementàri*, *reglementarimén*, *reglementacioûn*, *reglementayrè*; *sacrementadou*, *sacrementàri*, *sacrementat,-ade*.

Enfin, on notera par *ë* le /e/ des adverbes dérivés d'adjectifs en *-e* dans les régions où ceux-ci sont épiciènes (*simplëmén* [simple-men]) et pour les mots d'étymons en *-e-*, comme *elëmén* etc.

Et la carte de la p. 312 suffira à régler la prononciation de ces *-emén* et *-ëmén*.

### Confirmation des suffixes *-adou* et *-adé* de Palay

En revanche, on peut parfaitement conserver les graphies "englobantes" en *-adoù* et *-adé* de Palay pour les dérivés verbaux prononcés *-[a'du]* et *-[a'de]* à l'est et *-[œ'du]* et *-[œ'de]* ou *-[ø'du]* et *-[ø'de]* à l'ouest — sauf à supprimer l'accent grave de la première, donc *-adou* —; et ajouter la variante irréductible *-aduy* pour la région d'Arcachon et de Bazas; la carte ci-après situe géographiquement ces réalisations :



### La voyelle *e* en “parler noir”

La question du *e* en parler noir ayant été clarifiée au titre de la graphie classique (pp. 249-250), il est aisé de transposer les solutions en graphie moderne.

Le *-e* remplaçant dans cette graphie le *-a* posttonique de la graphie classique, on n’a plus que *e*, *é* et *è* que le parler noir réalise ainsi : *e* et *é* toniques en [œ], *è* en [e], *e* prétonique en [ø], *e* posttonique en [œ/ə]. Réciproquement, on notera :

– [œ] tonique par *e* ou *é* dans les conditions habituelles : *hemne* {femme}, *vedë* {voir}, *dén* {dent}, *servén* {servant}, *serpén* {serpent}, *tendén* {cependant}, *seberdén* {surdent}, *héns / hén* {dans}, *dehén* {dedans, l’intérieur}, *bastimén* {bâtiment}, *urousemén* {heureusement}, etc.

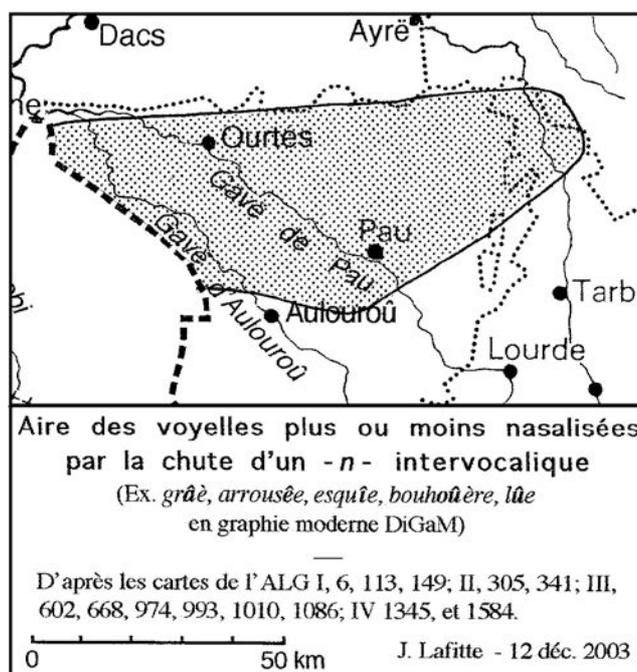
– [e] tonique par *è* : *acèy* {acier}, *lèbè* {lièvre}, *vedèn* {voyant}, *bernat-pudèn* {punaise des bois}, *cregnènce* {crainte}, *pacienènce* {patience}, *calhiuèt* {petite cheville}, *paloumèt* {russule}, etc.

– [e] prétonique de même, mais en mettant un accent sur la tonique pour lever toute ambiguïté : *acèyrà* {aciérer}.

– [ø] prétonique par *e* : *le vertat* {la vérité}, *estau* {maison}, *servìci* {service}, etc.

### Les voyelles nasales intérieures

La chute du *-n-* intervocalique entraîne une nette nasalisation de la voyelle qui le précède dans la zone grisée de la carte ci-dessous : nord du Béarn et jusqu’à la pointe de la Bigorre (Labatut-Rivière pour un seul mot, *plêa*, ALG IV, 1345 “remplir”; mais ce point a été rajouté pour le volume IV — l’enquêteur principal X. Ravier est né à 5 km de là —, de telle sorte qu’on ne peut tirer de conclusion négative pour les autres mots étudiés). Ailleurs, cette nasalisation a dû logiquement exister<sup>39</sup>, mais a fini par disparaître totalement.



*L'Application...* avait prévu le rappel généralisé de la chute du *-n-* dans le groupe final *-ia* par un accent aigu sur le *í* :

« La finale *-ia* [...] portera un accent sur le premier élément (*-ía*) chaque fois qu'il s'agira d'une diphtongue formée après la chute d'un *n* intervocalique; on la distinguera

<sup>39</sup> Cf. Bec (1968), I, pp. 37-48.

ainsi de la finale *-ia* primaire : *haría, vesía, amía* (langued. : farina, vesina, amena) à côté de : *espia, sia, dia, poësia*. »

Outre qu'il s'agit d'une diérèse et non d'une « diphtongue », on remarque qu'il n'est fait aucune allusion à une quelconque nasalisation rémanente, ce qui explique sans doute que rien ne soit prévu pour les autres voyelles; en revanche, l'institution d'accents diacritiques par l'alinéa suivant pour éviter de « prêter à confusion, surtout aux yeux des non-Gascons » laisse penser que ce *-ía* n'avait pas d'autre but. Quoi qu'il en soit, ignorant semble-t-il l'origine de cette notation, les auteurs du *Civadot* (cf. p. 161) l'ont abandonnée en 1984 avec l'explication suivante :

« 4. — **Faut-il écrire : cosia ou cosía ?**

« L'habitude s'était prise en Béarn d'écrire avec un accent aigü sur le **i** (í), les mots **haría, cosia, vesia, garía**, etc. L'accent aigü indiquant la chute d'un **n** « intervocalique » et la persistance d'une prononciation nasillée. Nous avons décidé de ne pas mettre cet accent. Deux raisons : la première c'est qu'il se serait agi d'une graphie très locale car la prononciation nasalisée de ce **i** n'existe guère qu'en Béarn; la seconde, c'est que, pour être conséquents, il nous aurait fallu mettre le même accent sur bien d'autres mots présentant la chute du **n** « intervocalique » (**ua, lua...**). » (p. 21).

Et M. Grosclaude a maintenu cet abandon, avec la même explication, dans le *Dictionnaire français-occitan (gascon)* qu'il a préparé avec G. Narioo (*Avant-propos*, p. 32, § 6).

En revanche, dans leur *Dictionnaire français-béarnais*, MM. Moreux et Puyau (2002) ont entendu noter par un accent circonflexe les voyelles nasales, mais seulement « en syllabe dominante », c'est-à-dire tonique; donc *harîe*, “farine”, mais aussi *hê*, “foin”.

Pourtant, curieusement, une “remarque” ajoute : « Pour les *é* et *è* nasalisés, comme on ne peut mettre deux accents sur la même voyelle, il faut choisir de transcrire soit la nasalisation (*hê, aberoê*) soit le timbre (*hé, aberoè*) »; or *aberoè* n'a jamais eu de *-è* nasalisé, puisqu'il s'agit du suffixe issu de ‘-ariu’; et je ne vois pas de mot gascon achevé par un [ɛ̃].

Effectivement, l'ALG I, 113, “noisette; noisetier” a relevé [aβerũ'ɛ̃] (en quatre syllabes) à Gélos, Arette et Nay, ce qui m'a d'abord fait supposer que *\*aberoê* serait le résultat d'une analyse phonétique défectueuse qui aurait attribué au [ɛ̃] la nasalisation du [ũ].

Mais, la remarque rapportée plus haut est suivie d'une seconde qui n'est pas moins surprenante : « La séquence *oa* est parfois nasalisée; en ce cas l'accent circonflexe n'a été noté que sur le *a* : *esdeyoâ* (“déjeûner”). »

Cette dernière indication nous donne sans doute la clé du “mystère” : il n'y a pas d'analyse phonétique défectueuse, mais un problème technique de graphie; du fait du lien établi entre accent circonflexe et syllabe tonique, on ne peut le mettre que sur le *-a* qui est tonique, alors que l'amuïsement du *-r* de l'infinitif n'a jamais nasalisé la voyelle qui le précède ! C'est bien ce que confirme l'ALG III, 720, “petit déjeuner” qui a relevé [esdejũ'a] (en quatre syllabes) à Cabidos et à Sedzère<sup>40</sup>.

J'ai donc recherché systématiquement toutes les occurrences de voyelles nasalisées dans ce dictionnaire, ce qui a confirmé mon intuition et plus encore montré l'importance numérique des mots touchés par cette nasalisation toujours vivace. Je rapporte donc ici ces occurrences (le (è) suivant certains mots signale une variante en *-è*, qui renonce à noter la nasalisation); mais je place avant la référence des cartes de l'ALG qui ont enregistré la prononciation nasalisée dans la zone en question, avec la graphie moderne cohérente que je pourrais proposer :

<sup>40</sup> L'abbé Justin Laban, qui fut l'enquêteur pour l'ALG du point Sedzère dont il est originaire, était aussi dans l'équipe qui a assisté les auteurs du *Dictionnaire*.

*a* nasalisé : ALG I, 113, “noisette; noisetier”, *aurâê*; II, 305, “grenier”, *grâê*. — Dictionnaire : \**aberaê* (è), \**graê* (è);

*e* nasalisé : ALG I, 149, “résine”, *arrousêe*; II, 341, “faner”, *hêya*; III, 602, “échine”, *rêe*; 668, “chaux”, *causêe*; 1086, “pleine”, *plêe*; IV, 1345, “remplir”, *plêa*. — Dictionnaire : *arrousêe*, *bêe*, *causêe*, \**empleâ*, \**estreâ*, *lendêe*, \**pleâ*, *rousêe*;

*i* nasalisé : ALG I, 149, “résine”, *arrousîe*; III, 602, “échine”, *esquîe*; 668, “chaux”, *caucîe*; 974, “farine”, *harîe*; 993, “voisine”, *besîe*; IV, 1345, “remplir”, *plîa*; 1584, “mener”, *mîa*. — Dictionnaire : \**acounziâ-s-en*, \**arremouliâ*, *arrousîe*, *bacîe*, \**bequiâ*, *besîe*, *causîe*, *cousîe*, *empliâ*, *esquîe*, \**gariât*, *garîe*, *harîe*, \**hiâ*, \**miâ*, *parguîe*, \**pliâ*, *rousîe*, \**saliê* (è);

*ou* nasalisé : ALG I, 6 “taupinière”, *bouhoûere*; 113, “noisette; noisetier”, *augroûa*; *aurouê*, *aberoûê*, *aberoûere*; IV, 1226 “émoussé”, *esmouxoûat*. — Dictionnaire : \**aberoê* (è), \**aberoêre* (*dén*) (è), \**ahitoâ*, \**arristoâ*, \**ayulhoâ-s*, \**boutoâ*, \**broutoâ*, \**cammaysoê* (è), \**carboâ*, \**carboâde*, \**cussoât,-âde*, \**desapicoâ*, \**desgroâ*, \**despicoâ*, \**deyoâ*, \**esdeyoâ*, \**esgroâ*, \**garrapoâ*, \**picoâ*, \**soâ*, \**tapoâ*, *toûe* (*la*);

*u* nasalisé : ALG III, 1010 “lune”, *lûe*. — Dictionnaire : \**deyuâ*, \**esdeyuâ*, *eslûere*, \**pruê* (è).

Mais l’ALG n’a relevé aucune trace de nasalisation dans les cartes VI, 2491 à 2493 “une”; ni a fortiori dans la carte III, 768 “panier”, la forme *paè* étant inconnue dans la zone qui nasalise.

On peut remarquer que le report de l’accent circonflexe sur le *a* tonique final n’est pas limité à la « séquence *oa* », puisqu’on le trouve avec *e* (*estreâ*), *i* (*acounziâ-s-en*), et *u* (*deyuâ*). Et *eslûere* est un heureux hapax qui transgresse le lien entre accent circonflexe et syllabe tonique et permet une lecture parfaite [esly’erə/o]. Mais ce mot supposerait *lûe* et \**pruê*, *prûe*.

Finalement, cela nous pose trois questions :

– peut-on ignorer un traitement phonétique tout à fait normal en gascon et conservé dans une zone réduite, mais non négligeable ? Je ne le pense pas, d’autant que l’aire du phénomène est aussi celle où s’est développé le béarnais “classique” qu’adoptèrent la plupart des Félibres de l’*Escole Gastou Febus* tout comme M. Grosclaude dans sa méthode *Lo gascon lèu e plan* (1977). Mais il convient de ne pas en limiter la reconnaissance à la seule voyelle *i*.

– si l’on accepte de le noter, comment le faire ? L’accent aigu ne peut convenir, car il marque une syllabe tonique, ce qui n’est pas le cas pour un nombre important de mots. L’accent circonflexe peut convenir, à condition de ne jamais en faire une marque de tonicité, ce qui est parfaitement réalisable en graphie classique comme en graphie moderne. À cet égard, il convient de rappeler que ce fut le choix de Salette, dont témoigne cette liste tirée de Darrigrand (1983, p. 275), les “fractions” indiquant le n° du Psaume et celui du verset : « *amirôâá*, 18/1; *carbôéra*, 21/9; *dejûâá*, 35/6; *em-berêadas*, 64/3; *emplêâá*, 69/10; *plêa*, 73/11; *arrêa*, 69/10; *lûa*, 72/3; *arêa*, 78/14; *grâolhas*, 78/23; *sôâá*, 92/2; *matîada*, 92/1 ». Et c’est aussi le choix occasionnel de P. Bec (1968, I, p. 40) qui écrit *lûa* comme aboutissement final de l’évolution phonétique supposée à partir de ‘luna’ latin.

– faut-il pour autant en faire la graphie “normale” de ces mots ? Non, si l’on considère qu’il s’agit d’un phénomène d’aire réduite dans le domaine; c’est une variante, pour la zone qui nasalise, comme le *-u-* intervocalique en est une pour celle qui le prononce [w]. Mais peut-être bien que oui, si l’on considère que de noter la perte du *-n-* peut être un clin d’œil de reconnaissance pour les Gascons dégasconisés aussi bien que pour les non-Gascons.

L’exemple de Salette, celui fugace de P. Bec, et l’heureuse initiative de MM. Moreux et

Puyau me conduisent donc à proposer ceci : que la nasalisation de la voyelle précédent un *n* intervocalique amuï soit effective ou qu'elle ait disparu, on marque la voyelle par un accent circonflexe, sans effet sur la place de l'accent tonique ni sur l'ouverture du *ê*; ce marquage systématique se justifie par le souci d'unité du gascon et aussi par celui de faciliter l'intelligence du mot pour les Gascons dégasconisés et les non-Gascons.

### Autres problèmes de voyelles

Les promoteurs de la graphie moderne ne poursuivant pas d'autre but que d'écrire pour être lus le plus facilement possible sans se couper pour autant des traditions, les autres améliorations à l'écriture des voyelles proposées au chapitre précédent s'avèrent inutiles en graphie moderne.

Ainsi, l'article défini féminin prononcé [lø] a toujours été écrit *le*; les futurs et conditionnels des verbes en *-a* prononcés [e] ou [œ/ø] ont été écrits par *e* : *que canterèy, que canteri*.

Et dans les autres cas de mutation en [e] ou [œ/ø] d'un *a* étymologique prétonique, pas de problème, puisque la graphie moderne les a toujours notés par *e*.

Un mot toutefois de l'*y* voyelle : comme la graphie classique, la graphie moderne ne l'utilise pas : *la fisique; las Pirenées*. Une exception : le pronom/adverbe *y*, qui est aussi conjonction "et" en Aspe et Barétous : *Toque y se gauses* {Touches-y si tu oses, devise des vicomtes de Foix-Béarn}. *Eth pay y 'ra may* {le père et la mère}. On le rencontre aussi dans le parler d'Aire, mais là, seulement, et pas toujours, devant un mot commençant par *e* : *plume y estoupe* (plume et étoupe). Cet usage remonte aux plus anciens textes, peut-être pour donner plus de visibilité à ce monographe. En outre, le fait que lui corresponde *j* dans certains parlars (Ossau, Aire...) justifie sa notation par *y* : *que y a ?* devient *que j'a ?* {qu'y a-t-il ?}.

## IV – Les diphtongues

Paradoxalement, c'est la graphie moderne qui a conservé la notation médiévale des diphtongues gasconnes, non seulement *oe* ou *oè* pour [we/wɛ] et *goa* pour [gwa] que je propose de rétablir en graphie classique (cf. p. 251), mais aussi *quo* pour [kwa] et l'*y* pour glide de *ay, ey* etc. : *hoec, encoèra, goari, pay, meysouïn, ley, que serèy, beroy, la nuyt* (Landes).

Elle a néanmoins innové pour [wi], et sans le secours des règles, car avant même 1900, les écrivains le notaient *oui*, notamment pour les gallicismes *oui* {=}, seul employé dans le cadre du vouvoiement, *reyoui* {réjouir} et ses composés (p. ex. Eugène Larroque, *Noces de village*, 1895, p. 13). Pourtant, les règles de 1900, puis de 1905, n'ont envisagé que [wa] et [we] (règles n° 14 puis n° 16) écrits *oa* et *oe*; il est vrai que noter [wi] par *oi* aurait provoqué trop de lectures en [wa], à la française, et *oui* aurait dû être officialisé; mais ne rien dire n'était pas très courageux, alors qu'en 1905, la diérèse de *oui* était signalée en note, suggérant l'usage du tréma; on y reviendra, p. 332.

## V – Les phonèmes semi-consonantiques

### Le /w/ intervocalique

Noté par *u* dès les règles de 1905 (cf. p. 125), le /w/ intervocalique ne pose aucun problème en graphie moderne : on continuera à le noter par *-u-*, comme en graphie classique d'ailleurs.

### Le yod semi-consonne initial, postconsonantique ou intervocalique : y ou j ?

Les normes de l'*Escole Gastou Febus* de 1900 puis de 1905 prévoyaient *j* là où l'on dit [ʒ] et *y* en Béarn qui dit [j], donc sans rechercher une "graphie englobante". Pourtant, Palay avait donné sa préférence à la notation par *j* sur le *y*, sauf pour les mots censés n'exister que dans des endroits où la prononciation par [j] justifiait la graphie particulière *y*. Rappelant ce choix de Palay p. 254, j'ai finalement montré que *j* ne pouvait être graphie englobante couvrant les deux prononciations, et que les principes mêmes de la graphie classique voulaient *j* pour ce qui se dit [ʒ] et *y* pour ce qui se dit [j]. Il en est a fortiori de même en graphie moderne, et il faut en rester aux règles de 1900-1905.

## VI – Les phonèmes consonantiques palatalisés

### /ʒ/ devant *e, i* : *g* ou *j* ?

La question ne semble pas avoir effleuré les auteurs des normes de l'*Escole Gastou Febus*..

Chez Alibert, qui se réfère sans cesse à l'étymologie pour noter [s] par *c* ou *ss*, il n'en est plus question — ou presque — pour noter [ʒ] ou [j] : ce sera *g* devant *e* et *i*, *j* partout ailleurs : *getar* < 'jactare', *màger* < 'major', *jòia* < 'gaudium' etc. D'où des alternances dans les paradigmes verbaux : *que mingi*, *que minjas*, etc. Mais à la différence des Italiens, \**Gèsus* lui a paru trop audacieux, d'où *Jèsus*, et toutes sortes de mots dits savants, comme *majestat* opposé à *màger*, *injeccion* à *getar* etc. Ce qui aurait pu être simple finit encore par être compliqué !

Palay, lui, a usé du *g* et du *j* devant *e* et *i*, mais il ne semble pas avoir eu de doctrine très sûre :

« Devant *e* et *i*, [...] dans la majorité des cas, nous avons respecté la tradition relativement à l'emploi du *g* étymologique; on ne devra pourtant pas être surpris si de nombreuses exceptions sont faites, pour plus de simplicité, à cette règle. » (*Dic.*, p. XI)

On ne voit pas où est la simplicité, quand on se donne une règle, puis quand on l'écarte lorsque l'occasion se présente, sans dire pourquoi; c'est encore plus flou que la référence d'Alibert au caractère "savant" du mot.

Le principe de la graphie étant phonétique, j'estime donc que *j* doit être la règle pour [ʒ], mais que dans le même esprit qui fait choisir entre *c* et *ss* selon l'étymologie, on lui substituera *g* lorsque l'étymologie en *g* est évidente, ou, en onomastique, lorsque la tradition l'a solidement établi : 'gens' > *la gen*, *lous gendarmes*, *lou generau*, *lous gentius*...; 'agere' > *agen*, *agèncie*...; 'regere' > *lou regen*, *lou regimen*... Donc *minja* : *que minji*, *que minjes*... *que minjam*, *que minjat(z)*... Et bien sûr 'Aginnum' > *Agen*, mais aussi le *Gers*, quoique sans étymon certain en *G-*.

### Écrire /ɲ/ : *nh* ou *gn* ?

Parlant d'Arnaud de Salette, M. Grosclaude (1983, p. 297) a cru pouvoir dire : « contrairement à la tradition constante de l'écrit occitan et béarnais, il graphie le son de "n mouillé" avec le digraphe français *GN* et non *nh*. ». C'était ignorer notamment la *Charte de Herrère* de 1278 qu'il citait pourtant quatre pages plus haut et dont on reparlera bientôt.

Il est exact, pourtant, que *nh* a été très employé par l'ancienne langue gasconne et béarnaise. Cela ne posait pas de problème quand le son [h] était noté par le *f* étymologique latin (*fite* {borne, limite} prononcé *hite*), alors que seuls quelques mots savants avaient gardé la prononciation latine en *f* (*familhe*, *fe* {foi}, *foo* {for}...). Donc [enhur-na] {enfournier} s'écrivait *enforma(r)*, sans confusion possible. Mais aujourd'hui, on est obligé d'écrire le *h* distinct du *f* : *hemne* {femme}, mais

*familhe*; donc *enhourna* risque fort d'être lu "egnourna". Certes, en graphie classique, *L'application...* a prévu que le gascon, seul à posséder des *h* que l'on prononce, insèrerait un point entre *n* et *h* : *en.hornar*. Mais ce n'est que du replâtrage dans un système conçu sans penser au gascon, et ce « point intérieur » perturbe tous les tris alphabétiques des programmes informatiques courants.

C'est donc en tenant compte de ce problème que dès 1900, conseillés par le grand romaniste Édouard Bourciez, les Félibres de l'*Escole Gastou Febus* ont préféré **gn** : *aragne* {araignée}, *besougn* {besoin}... De même, le Pr. Henri Gavel (cf. p. 142) reconnaissait que « la question de la transcription de l'*n* mouillée est une de celles où la sagesse commande de ne pas chercher une unité absolue. » (1942, p. 15) et concluait au maintien de *gn* en gascon (*ib.* p. 31).

Était-ce là du "succursalisme" français ? Pas du tout, car s'il est un son qui a connu dans toutes les langues romanes une grande variété de notations, c'est bien celui-ci : *ñ* en castillan, *ny* en catalan, *nh* en portugais et en occitan, *gn* en français et en italien... Cela tient au fait qu'ont convergé sur ce son diverses combinaisons latines : *gn* dans *agnus*, *ni* dans *senior*, *ne* + voyelle dans *vinea* et que toutes ces combinaisons ont servi dans les langues romanes, jusqu'à ce que l'une l'emporte, et pas partout la même !

Ainsi, en béarnais, nous avons le témoignage de la *Charte de Herrère*, un des six textes les plus anciens dont nous ayons l'original (Cheronnet, 1978); dans ce texte daté du 21 novembre 1278, on peut lire *seignor* (33 occurrences), *seignor*, *segner* (3 occ.), *compagna* (2 occ.), *compagnie*, *pegneras*, *pegneres*, *pegnerar*, *bigne* et *segnau*.

Voici encore quelques témoignages bigourdans pris dans des extraits du *Cartulaire de Bigorre* présentés, dans la revue *Pyrénées* (n° 212 du 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, pp. 409 et 406) par X. Ravier, qui en prépare l'édition critique : dans la pièce LVII, datée vers 1114, *lignage* et *seignor* (4 occ.); dans celle qui dans l'édition portera le n° LXXII, brève charte de 1256, *Agnes*, *Seignor* et *Mosegner*, mais aussi *senhor*, *Domenhe* et *linhadge*.

M. Grosclaude en avait pris conscience, car trois ans après sa communication du Colloque *Salette*, il devait donner une vision tout à fait correcte de ces faits d'écriture. Dans son ouvrage de 1986, p. 19, il s'appuie sur la *Charte de Herrère* (qu'il date il est vrai de 1290, au lieu de l'exact 1278 noté p. 8), et conclut sans ambages :

« Est-il bien nécessaire de préciser qu'il serait puéril d'attribuer la graphie *gn* de [ɲ] à l'influence du français, au 13<sup>o</sup> s ? Il s'agit tout simplement de l'adoption toute naturelle de la graphie latine étymologique. »

Aujourd'hui donc, pour les raisons retenues par H. Gavel, mais aussi parce que l'identité de graphème avec le français que chacun sait lire et écrire est un avantage décisif, je conclus pour le maintien de **gn** en graphie moderne.

Se pose il est vrai le problème de la lecture de la quinzaine de mots que Palay note par *-gn-* en précisant qu'on doit les prononcer par *g-n* : *clignà* {incliner}, variante de *clinà*, *endigne* {indigne} (mais, curieusement, ni *digne* ni ses dérivés directs), *estagnà* {stagner}, *regnà* {régner} (mais « on prononce aussi *ren-nà* »), *sangnà* {saigner} (« que l'on prononce [aussi] *san-nà* »); et *sangnère* {grande effusion de sang; tuerie}, variante de *sannère*; et enfin *signè* et toute sa famille : *signà* {signer}, variante de *sinnà*, *assignà* {assigner}, *counsignà* {consigner} et *counsigne*, *ensigne* {signe, marque} et *enter-signà* {échanger des signatures}.

Mais l'existence des variantes en *-nn-*, témoins de la tendance naturelle à assimiler [gn] en [nn], et le silence sur la prononciation de *digne*, et de bien d'autres mots en *-gn-*, laisse penser que la tendance lourde de la langue est de prononcer ces mots à la française, donc par [ɲ]. Je ne pense pas qu'il faille s'en préoccuper plus que Palay ne le fit : on continuera à les écrire par **-gn-** en rappelant qu'ils se prononcent par [gn], tout comme le font les lexicographes français pour *agnostique*, *stagnant*, *stagnation*, *stagner* etc.

### Le /ʃ/ et la consonne réalisée par [ʃ, tʃ ou tʃ] selon les lieux

Le schéma de la p. 260 montre la grande complexité des sons palatalisés, issus de phonèmes latins ou français (mots d'emprunts) dans un grand enchevêtrement d'origines et de convergences. La graphie moderne n'a pas plus de recette que la graphie classique pour les noter simplement.

La graphie fébusienne a utilisé le *ch* français pour noter tous les /ʃ/, mais a dû recourir à *tch* et *th* pour noter /tʃ/ et /tʃ/. L'avantage est une lecture immédiate des deux premiers; mais le gros inconvénient est qu'un même mot sera noté de trois façons différentes sur le domaine, même si Palay a donné la préférence à *ch* : *picharre*, *pitcharre* et *pitharre* {dame-jane} (cf. Palay, v° *th.*).

Comme pour Palay, donc, comme pour la graphie classique, **ch** me paraît la moins mauvaise solution, pourvu évidemment que cette graphie soit véritablement englobante, c'est-à-dire se réalise géographiquement suivant les zones de la carte de la p. 263.

Et pour ce qui est [ʃ] même dans les zones en [tʃ] ou [tʃ], c'est encore *x* que je préconise, sans *i* ni *y* muet pour le précéder, avec le même corollaire de remplacer *x* par sa valeur phonétique dans ses autres usages actuels (p. 283) : *xens* {sans}, *dexa* {laisser}, *que counex* {il connaît}; *pex* ou *peyx* {poisson}, selon que l'on prononce [peʃ] ou [peɪʃ].

Malgré mon souci d'éviter les conventions d'écriture et de lecture trop éloignées de celles du français, aucune autre solution ne me paraît préférable : choisi pour sa valeur englobante qui n'est pas un avantage négligeable pour l'unité de la langue, *ch* a trois valeurs selon les zones; *sh*, facile à lire, certes, rompt avec la tradition millénaire et la parenté avec le catalan et le portugais, pour ne pas dire avec le basque qui a pris le *x* au gascon ou à l'ancien castillan; et il pose le problème des mots où *sh* se lit [ʃ], donc l'échappatoire du point intérieur. Je mise donc sur l'intelligence des Gascons et leur attachement à la tradition, eux qui lisent sans problème apparent les toponymes *Mirepeix* ou *Azereix*, le titre du roman d'Éric Gonzalès *Arantxa*, et tout récemment, le nom *Xarnege* d'un groupe de chanteurs que présente *País gascons* (n° 225, 1-2/2005, pp. 18-20).

Au demeurant, Lespy nous donne au mot **GRÈUCHE** {grenouille} deux vers du poète béarnais Narcisse Laborde (1835-1885) où s'opposent *ch* à réalisations variables [ʃ, tʃ ou tʃ] et (*i*)*x* valant uniquement [ʃ] : « *L'u préfère a l'angèle, au peix, Grèuche ou sèrp que l'aute espudeix*. L'un préfère à l'anguille, au poisson, Grenouille ou serpent, que l'autre repousse de dégoût. »

### /esʃ/ ou /eʃʃ/ : faut-il une notation particulière ?

Au mot **echalà**, Palay écrit : « *C. eschalà. (\*)* », l'astérisque renvoyant à la note suivante :

« Certaines régions en Big[orre], G[ers] et L[andes] irrégulièrement réparties, d'ailleurs — Aire, Aucun, Samatan, etc. — élident *s* dans les mots qui, ailleurs, possèdent le préfixe **es**; considérant cette suppression de *s* comme une exception, nous prions qu'on se reporte, pour les mots où elle pourrait exister, aux mots-types commençant par **es**. »

De fait, il ne donne que 29 entrées en *ech-* lu [eʃ], dont 18 peuvent être considérées comme

des variantes de *esch-*, et c'est près de 300 entrées qu'on trouve plus loin en *esch-* lu [esʃ], un bon nombre présentant des variantes en *ech-* non mentionnées à leur place alphabétique. La « forme grammaticale régulière » est donc pour Palay celle en *esch-*, l'autre, une dérivée :

« **es** — En de nombreux lieux gascons, répartis de çà, de là, **s** tombe seulement devant la chuintante: *echemià* = *eschemià*, et devant la spirante : *efourçà* = *esfourçà*. Ces diverses formes phonétiques, sauf exception, dans le Dictionnaire, sont ramenées à la forme grammaticale régulière **es**. »

Mais ce point de vue exprimé dès l'édition de 1932 est démenti par les enquêtes de l'ALG effectuées à peine quelque 20 ans plus tard. En effet, ce n'est guère que dans la moitié est du Béarn que l'on retrouve les prononciations en [eʃʃ], parfois en 1 ou 2 points seulement, plus quelques points sporadiques dans le Gers ou la Bigorre : I, 53 “courtilière”, [eʃʃarro] (1 point); II, 312 “houe”, [eʃʃat/-ađo] (2 points); 447 “essaim”, [[eʃʃami/-mẽn] / [esʃami]; III, 765 “essuie-mains”, [eʃʃuʔa'de]; 815 “averse”, [eʃʃala'ʔas/-ʔat]; 936 “sèche”, [eʃʃuʔo] (2 points); IV, 1101 “éboulement”, [eʃʃu] / [esʃu] (2 points); 1104 “précipice”, [eʃʃerbiʔa'de] (1 point); 1376 “purin”, [eʃʃer(k)] (2 points).

Or les deux dictionnaires locaux en graphie classique notent toutes ces formes par *eish-* lu [eʃ]; par exemple, le *Civadot* (Béarn) traduit “essaim” par *eishami*; et “purin” par *eishèr(c)*; pour les Hautes-Pyrénées, *Atau que's ditz...*, *eishami*, *eishame*, *eishèrc* (pourtant, -c muet partout).

En revanche, MM. Moreux et Puyau ont estimé devoir noter spécialement cette prononciation par *esch*, comme Palay, ce qui touche une vingtaine de mots sur quelque 4 200 (cf. p. 184); mais, curieusement, ils traduisent “purin” par *echèr*, malgré les deux points béarnais [eʃʃer(k)] de l'ALG.

On les comprend, puisqu'ils n'ont voulu faire qu'un dictionnaire français-béarnais, et se sont appuyés sur des enquêtes limitées à l'est du Béarn. Mais puisque les Bigourdans de Tarbes, très attachés aux formes locales, se sont contentés de la graphie englobante *eish*, les Béarnais de Pau devraient pouvoir en faire autant une graphie par *ech* — ou, à mon gout, par *ex* — sans faire obstacle à une prononciation locale par [eʃʃ] ou [esʃ] : il suffit de le mentionner en délimitant la zone.

## VII – Les autres phonèmes consonantiques

### Le son /b ou β/ : faut-il utiliser le v ?

Laissons H. Gavel (1942, p. 32) exposer son point de vue :

« Là où *b* et *v* sont restés distincts, la question de la graphie est toute résolue : il n'y a qu'à se conformer à la prononciation. Dans le domaine gascon, où les deux sons étaient confondus à l'initiale dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard, l'habitude s'est établie d'écrire uniformément *b*, sauf exception pour l'ancien *u* intervocalique là où il a conservé le son *w* : on l'écrit alors *u* : *auem*, *haues*, etc... Il n'y a pas lieu de modifier ces habitudes graphiques qui ne sont que la constatation de particularités caractéristiques du gascon.

« La question du *b* et du *v* ne se pose donc, pratiquement, que pour la partie ouest du Languedoc, où les deux sons se trouvent confondus. Malgré l'incontestable difficulté qui doit en résulter, il est souhaitable que dans cette région on s'efforce d'observer l'ancienne distinction graphique entre *b* et *v*, afin que dans l'écriture le languedocien occidental présente à peu près le même aspect que le languedocien oriental, ce qui augmentera l'unité de la langue écrite. Sans doute ce sera assez souvent l'occasion de fautes d'orthographe, pour lesquelles il faudra montrer quelque indulgence, en faveur de la bonne intention. »

Puis A. Sarraïl (1980, p. 49) :

« Le *v*, certainement, oh oui ! Dans un mot nouveau comme *abiacioû* il n'a pu prendre pied. Jamais, je pense, au nom d'une soi-disant normalisation, on ne nous forcera à

prononcer ou à écrire *v* à la place de *b*. Le durcissement du *v* en *b* est le fait le plus caractéristique de l'évolution de notre parler et il est témoigné par les écrits les plus anciens. Adopter le *v* serait défigurer et trahir notre langue. Au moment où elle est tant menacée, nous ne pouvons le faire. »

Gavel a raison d'estimer que l'unité du gascon écrit n'a pas besoin de distinguer *v* de *b*, comme c'est le cas du languedocien. Sarrail est plus sujet à caution; emporté par la passion, sans doute par réaction au mépris des "normalisateurs" pour les félibres et leur graphie, il redoute une obligation tout à fait invraisemblable et confond écriture et parole : les Espagnols écrivent *v* et prononcent comme *b*, pourquoi pas leurs voisins Gascons ? Les Anciens ont usé d'une lettre que les éditeurs notent par un *v* moderne, mais qui devait bien souvent se prononcer [w] entre voyelles, même en Béarn; et si la prononciation en [β] est un trait du gascon, il est vraisemblable qu'elle n'est pas première entre voyelles, ayant remplacé un [w] primitif (Lafitte, 2003-1).

Quoi qu'il en soit, plus de soixante ans après Gavel et vingt-cinq après Sarrail, la langue est devenue trop peu familière à la plupart pour que la distinction entre *v* et *b* à l'écrit ne puisse les aider à la compréhension, comme bien d'autres choix graphiques. Car si elle complique l'acte d'écriture, elle représente le plus souvent un repère "idéographique" non négligeable : *vaque* rappelle mieux "vache" que *baque*; et pour la prononciation de *v* en [β], la familiarité assez générale des Gascons avec l'espagnol devrait la faciliter : ce n'est pas sur *v* = [β] que trébuchent ceux qui lisent aujourd'hui la graphie classique. Au demeurant, cette opposition d'après l'étymologie est du même ordre que celle de *c* ou *ç* à *s* ou *ss* déjà admise par l'*Escole Gastou Febus* et, avantage secondaire mais non négligeable, elle peut faciliter la lecture du gascon par les habitués d'autres langues d'oc qui font cette distinction.

Je recommande donc d'opposer *v* à *b* dans les mêmes conditions qu'en graphie classique.

### Le son /h/

La graphie moderne du gascon a connu les hésitations de l'*Escole Gastou Febus* sur la notation de *h* muets étymologiques (cf. pp. 122 et 124). Mais Palay a complètement écarté cette notation dans son *Dic.*, au moins en principe (cf. p. 138). Il a en effet écrit les interjections *ah !*, *eh/èh !* et *oh !*, réminiscences probables du français. Évidemment, ces *-h* muets sont à supprimer, comme en graphie classique (p. 269).

### Faut-il noter le *h* initial amuï devant *r* ou *l* ?

La notation par un accent circonflexe des voyelles intérieures nasalisées, même dans les zones où elles ne le sont plus, répond à un souci de faciliter l'intelligence des mots aux Gascons dégasconisés et aux non-Gascons (p. 315). Cette même préoccupation me conduit à examiner un autre cas de notation exceptionnelle de lettres amuïes.

On sait en effet que les mots latins commençant par *fr-* ou *fl-* ont abouti à des mots gascons en *r-* et *l-* : 'formaticu' > 'fromaticu' > [rru'madje]; 'flagellu' > [la'jet]. Écrits *roumadgè* et *lagèth*, ces deux mots sont certainement moins parlants à quelqu'un qui ne pratique pas le gascon couramment que *hroumadgè* et *hlagèth*, car on sait vite que le *h* gascon correspond très généralement à un *f* en français ou dans une autre langue d'oc.

Or sur ce point, nous avons l'exemple de Palay; non pas qu'il ait opté pour une notation systématique de ce *h-*, mais parce qu'il l'a admis pour six mots en **hl-** (*hlàcà*, *hlamà*, *hlamisso*, *hlàyro*,

*hlou* et *hlourì*, v° *eslourì*), huit entrées en **hr-** (*hrèbè*, *hrebè*, *hroudyo* ou *hrùdye*, *hroumén*, *hroumi-gue*, *hrust* et *hrut*), plus, dans le *Supplément* posthume, *hraquèro*, pris chez Ader, trois autres mots en variante d'entrées en *fr-* (*hrèchou*, *hrute* et *hrut*) et enfin, en corps de mot, *ahrountà*, *ahroundà* (v° *arrountà*).

En fait, il s'agit là de *h-* qu'on entend en certains lieux, comme l'explique Palay aux préambules des lettres H et R :

« Dans quelques parlers béarnais et gascons, l'*h* provenant de *f* a disparu, au commencement des mots, lorsqu'elle était suivie d'un *r* : *ray* = *hray*, *rèchou* = *hrèchou*, *roumàdjè* = *hroumàdje*, etc., [...].

« [...] Dans d'autres mots, l'*r* initiale provient du *fr*, par l'intermédiaire d'un stade *hr*, encore perceptible dans les parlers de la Haute-Bigorre; ex. : *ret*, froid (latin, *frigidum*); *hret*, *herét* en Hte-Bigorre; *fret* dans le Gers et en Basse-Bigorre. »

Néanmoins, qu'on l'entende ou non, ce *h-* est une aide à la reconnaissance visuelle du mot, et j'estime qu'il vaut mieux l'écrire systématiquement, qu'on l'entende ou non.

### Le son /k/

Devant *e* et *i*, ce phonème s'écrit par **qu**, devant *a* et *o* par **c**, ou pour quelques mots, par **qu** d'après l'étymologie; c'est comme en graphie classique, et je renvoie aux p. 269 à 272, étant observé cependant que plutôt que d'abuser de *qu* étymologique, les auteurs en graphie moderne lui ont souvent préféré le *c*, comme dans *cauque* {quelque}; Séguy lui-même a écrit *quaucun*, *quaucòm*, *quaucarren*, *quauca causa* (ALG VI, 2071) en graphie classique (cf. p. 150).

Pour [kwa] dans ces mêmes mots, nous avons **quoa** depuis des siècles : *quoan*, *quate*...

En finale, [k] est la prononciation courante du *-g* étymologique, que ce soit après voyelle ou après consonne (en fait, *n* ou *r*) : 'fagu' > *hag* {hêtre} prononcé [hac] en Béarn (ALG I, 152); 'longus' > *lounç* {long} [lũnk]; 'largus' > *larg* {large} [lark]. Après voyelle, ce *-g* aboutit aussi à [ʃ] en certains lieux, Haut-Comminges et Couserans notamment; donc *hag* s'y lit [haf]. Il y a donc lieu de conserver le *-g* à l'écrit, c'est dans ce cas une bonne "graphie englobante".

Mais ce *-g* étymologique est difficile à repérer; seule une dérivation en [j] ou [ʒ] peut donner des quasi certitudes sur ce point : *hag* > *hayede* ou *hagede* {hêtraie}. Alors que le Palay compte nombre de mots en *-g* d'étymologie inconnue ou dont le *-g* ne peut être dû qu'à une dérivation en [ʃ] : *remplég* {emploi} à cause de *remplega* {remployer}, mais l'étymon 're + implicare' est en *c*; *encarg* {charge, imputation} à cause de *encarga* {imputer} < 'in + caricare'. Donc, dans tous les cas, si l'étymon est incertain, on notera le /k/ final par **-c**.

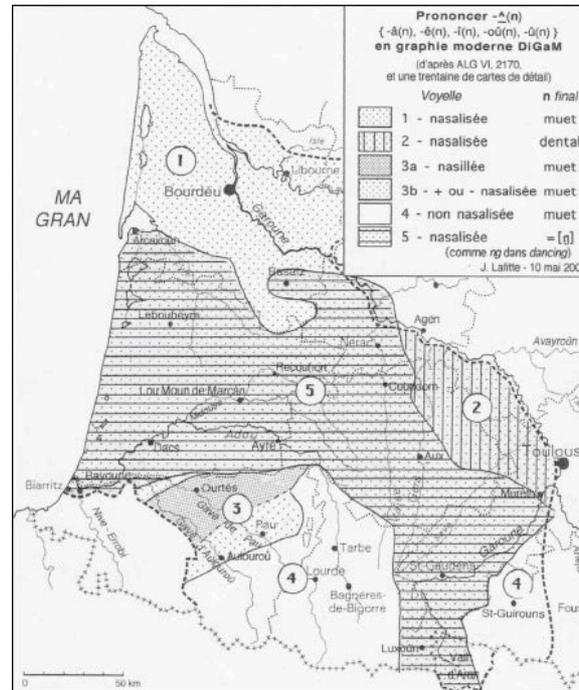
Enfin, comme Sarrail (1980, p. 49), je ne vois pas pourquoi exclure un usage limité du **k** :

« Pour le *k*, banni, c'est autre chose. Comment allons-nous écrire les mots comme *kilo* (et ses composés), *kangourou*, *kiste* et tant de mots d'origine étrangère ou savante ? Le dictionnaire de Palay ne le dit pas. Nous sommes donc obligés de réhabiliter le *k*, qu'on le veuille ou non. »

### Le *n* "caduc", de Ø à [ŋ] en gascon

On a vu pp. 273 à 276 que le latin a légué au gascon deux sortes de *-n* en finale : le plus fréquent, c'est un *-n* dit caduc, car s'il se vélarise en [ŋ] dans une grande partie du domaine en nasalisant la voyelle précédente, un peu comme en provençal, il s'amuït ailleurs, comme en languedocien, tout en nasalisant plus ou moins la voyelle, voire en la nasillant, dans l'ouest du Béarn, ce qui

dessine 5 zones principales dans le domaine (cf. p. 273 et carte schématique ci-dessous); plus rare est un /n/ dental, généralement issu d'un étymon en *-nn-*, *-nt-* ou *-nd-*. Et l'on a vu comment la graphie classique pouvait opposer visuellement ces deux *-n* dans le cadre de son grand principe de rétablissement des consonnes étymologiques amuïes en finale.



En graphie moderne, les règles de l'*Escole Gastou Febus* ont assez mal traité le problème; Palay s'en tirait bien pour les zones 3 et 4, en n'écrivant pas le *-n* et en marquant la voyelle d'un accent circonflexe, sauf pour le *e* : *lou hé*, et non *lou hê*; mais pour le reste du domaine, lorsqu'un mot lui était propre, Palay le notait par *-n*, sans plus, tout comme lorsque le *-n* est dental.

La situation de la langue ne permet plus cette ambiguïté; je propose donc de noter partout l'accent circonflexe sur la voyelle devant le "*-n caduc*"; ainsi, l'absence d'accent circonflexe signale visuellement un *-n dental* : *lou pan* {pan (de mur)} [lu pan] s'oppose à *lou pâ(n)* {le pain} [lu pã ou lu pãŋ]. Cela s'applique aussi au *ê*, qui sera toujours fermé [e] et plus ou moins nasalisé [ẽ] : *serên* [se're] ou [se'rẽŋ] {serein, humidité du soir}.

Faut-il aller plus loin et noter toujours le *-n caduc*, même muet, comme le fait la graphie classique ? On sait que les troubadours et les scribes médiévaux ne l'écrivaient que lorsqu'il s'entendait — d'où le qualificatif de "*caduc*" — et que les Catalans ne l'écrivent pas au singulier où il est muet. C'est la solution de l'*Escole Gastou Febus* depuis plus de 100 ans, consacrée par l'irremplaçable Palay. Et cela résout le problème, marginal il est vrai, des mots à *-n caduc muet* dans les zones 1 (gironde) et 2 (lomagnole) tandis que d'autres sont vélarisés, selon les mots (cf. p. 274).

Mais cela crée deux graphies pour les mêmes mots, qui partagent le domaine en deux grands ensembles. Alors, on peut raisonner de deux façons contradictoires :

– au plan théorique : puisqu'on a déjà les oppositions irréductibles *v/u* et *y/j*, plus *d/s* (*vedë/vesë* {voir}; *ausèth/audèth* {oiseau}), *lou/le/eth*, *la/le/era*, *die/your* ou *jour* {=}, etc., « on n'en est pas à une opposition près et on reste sur le système de l'*Escole* et de Palay »; ou « l'écrit est bien assez morcelé, il ne faut pas maintenir cette autre cause de fractionnement »;

– au plan pratique : écrire le *-n* après une voyelle déjà munie d'un accent circonflexe change

peut-être un peu les habitudes des rares scribes, mais n'est pas difficile; mais pour la même raison, cela n'apporte aucune information de plus au Landais ou à l'Armagnacais qui sait déjà prononcer [kar'bũŋ] ce qu'il voit écrit *carboû* dans un texte béarnais ou bigourdan.

J'avoue mon embarras. La seule cohérence du système moderne qui a pour principe de n'écrire que ce qui se prononce milite pour le statu quo : on écrit *pâ* {pain} si le *-n* est muet, *pân* là où il est vélaire, opposé à *pan* {pan (de mur)} avec *-n* dental. Le besoin d'unité gasconne plaide par contre pour une entorse au principe, en écrivant *pân* même si le *-n* est muet.

C'est ce dernier choix que je fais personnellement, mais c'est l'usage qui tranchera.

### **/dz/ et /ts/ intervocaliques notés respectivement par -dz- et -ts-**

C'est là une question déjà traitée dans le cadre de l'amélioration de la graphie classique (pp. 281-283), mais sur la base d'un renvoi à ce chapitre-ci, car les occitanistes ont sur ce point reconduit les pratiques ambiguës des Félibres de l'*Escole Gastou Febus*.

Il s'agit tout d'abord des dérivés des mots en *-ts* comme *crouts* {croix}, ce mot et ses dérivés ayant justement servi à poser le problème, probablement pour être des plus usuels.

Palay écrit en effet *croutzà*, et les occitanistes *crotzar*, pour une prononciation qui reste à deviner, car [tz] est imprononçable sans effort particulier, du fait de l'assimilation naturelle des sonorités; ce sera donc [dz] ou [ts]. Et la perplexité demeure avec l'article « **croudsà**; v. — Graphie incorrecte de *croutsà*. V. ce mot et suivants. »; en fait, et comme cela arrive parfois chez Palay, c'est un renvoi dans le vide, car on ne trouve que **croutzà** et des dérivés en *-tz-* ! Le problème reste entier.

Cela permet du moins de soupçonner Palay de n'avoir pas de certitude sur la graphie, comme le confirme un étude systématique des dérivés de mots en *-ts* dans le Dictionnaire :

- *bits* ou *bit* {vis} : *bissà, desbissà*;
- *bouts, buts, bout* {voix} : *boutsine, -ote, -asse, -oùyře* (G.).
- *couts, cout* {coyer} : *coutsà*;
- *crouts* {croix} : *bèc-croutsà; croudsà, -ét; crosèo* (Arm.; Supplément); *croutsà* (v° *croudsà*), *-et* (As.; Supp.); *croutzà, -ade, -adé, -re, -amén, -ejà, -éo, -ét, -ilhà, -ilhoà; descroudsà, -àdjẽ, -amén; entercroudsà* (ou *entercroudzà*); *encroutsadure, encroutsilhà, -ilhoà; entercroudsà, -àdjẽ, -amén; entercroudzà; mâ-croudsade*;
- *dèts* ou *dèt* {dix} : *dètsàu, dètsée*;
- *douts* ou *douds* {source} : *doutsà, doudsà; doudsilh, -à, -ét, -oun; endoudsilhà; dousilh, ét*;
- *luts* {lumière} : *ludsà* (v° *lugarnà*); *lutsà, -erà* (L.), *-inà* (Lom.), *-ade* (G.), *-è(y), -ejà, -èrno, -ète, -ine, -ote; lusì, -ejà, én, -te, -erejà, -erét, -èrno, -ide, -idére, -où, -ò(u)*;
- *narìts* {narine} : *narìtsou, -so* (Lav.);
- *nouts* {noix} : *noutsè*;
- *pats* {paix} : *apadsà* (v° *calmà*); *apatsà, -augì, -iugà, -amén; apasaubì* (Arm.), *apassauguì* (L.), *apasimà* (N.E. du Gers); *empadsamén; pasible; patserie* (dérivé de *patz*, avec la caution de Coromines, v° *pats*); *passerie* (variante du précédent que Palay rattache à tort au *passàdjẽ* {passage} de marchandises et troupeaux...);
- *pedits, pedèt* {ongle su sabot des mammifères} : *peditsère*;
- *prèts* ou *prèt* {prix} : *presà, -àble, -ade, -àt, -ade, -àyře*;
- *puts, pouts* {puits} : *espudsà* (Arm.); *pudsà, -ge* [fém.; erreur probable pour *pusàdjẽ*, masc.],

-atè, -àyrè; *pusà* (L., au sens restreint de prendre de l'eau dans ses chaussures), *pusòc*, -òt; *putsà*, -ade, -adoù, -re, -àyrè, -è; plus, peut-être, *empoudsacar* (Lav.), "faire tomber dans la boue" (< *pouts*, forme du Lavedan, ALG III, 930), mais Palay y voit un dérivé de « *pout*, pâte, bouillie ».

Nous remarquons d'emblée :

– de nombreuses dérivations non-affriquées, certaines en [s] rendu par -ss-, beaucoup plus en [z] rendu par -s-; deux dérivent sans doute directement du latin, *lusir* (< *lucere*) et *presar* (< *pretiare*); *pasible* pourrait être une adaptation du français *paisible* dérivé de *pais* au XII<sup>e</sup> s.; les autres, *croussè*, *apasaubi*, *apasimà* et *pusà* (et dérivés) représentent le mode de dérivation du languedocien, comme je l'ai rappelé p. 281; ces formes sont les seules pour les dérivés de *prêts* et *vits*, et en concurrence avec les suivantes pour les dérivés de *crouts*, *luts*, *pats* et *puts*;

– les dérivés à formes affriquées se partagent en graphies -ts- (partout) et -ds- (partout, sauf pour *bouts*, *couts*, *dèts*, *narits*, *nouts* et *pedits*); ceux de *crouts* en ont même huit en -tz- et un en -dz- (*entercroudza* présenté comme variante de -dsà).

Il n'est guère concevable que ces graphies différentes expriment une égale dispersion des réalisations, d'autant plus que rares sont les localisations particulières de telle ou telle forme. La clé de l'affaire, nous l'avons sans doute dans un paragraphe d'A. Sarraïl, 1980, p. 53 (cf. p. 156) :

« Parfois, le s dur qui siffle à la fin de mots comme *pats*, *bouts*, *puts* s'adoucit en z dans les dérivés. On doit écrire :

« *apatsa*, *boutsine*, *putsa*.

« Mais Palay parfois hésite et nous trouvons avec un z, *croudza* et tous les mots de la même famille de *crouts*. »

C'est à croire que Sarraïl avait une édition particulière du *Palay*, puisqu'on n'y trouve aucun *croudza*... De plus, n'ayant pas nos moyens de recherche, il semblait limiter l'hésitation de Palay à la famille de *crouts*. Il nous apprend du moins que la graphie fébusienne conserve la terminaison *ts* quand s'y ajoute un suffixe, mais en change la valeur phonétique normale en un [z] affriqué, donc [dz], alors que, selon le paragraphe précédent, pour écrire « s doux (rose) [...] on emploie le z [...] dans le mot, après une consonne. Ex. quatorze, quinze. ».

Sans chercher davantage, nous devons donc considérer que les graphèmes affriqués intervocaliques de Palay valent normalement [dz], et que les formes "hérétiques" *tz*, *ds* et *dz* condamnées par Sarraïl ne sont qu'une tentative pour mieux l'exprimer que le *ts* "officiel". C'est probablement ce que Palay a voulu dire en qualifiant *croudsà* de « graphie incorrecte de *croutsà*. ».

Mais ces graphèmes n'ont-ils pas parfois une autre valeur ? J'en ai recherché toutes les occurrences à travers le Dictionnaire et j'en ai exposé les résultats dans *Ligam-DiGaM* n° 6 d'octobre 1995, p. 40. Je n'en donne ici que la conclusion :

Outre les dérivés de -ts, se prononcent en [dz] la majorité des *ts*, *tz*, *ds* et *dz* intervocaliques du *Palay*, sauf une trentaine qui doivent se lire en [ts] et une douzaine où l'hésitation demeure. Mais ce ne sont pas des mots de tous les jours... sinon, on ne se poserait pas la question !

Sans doute est-ce aussi la raison pour laquelle l'ALG ne semble pas s'être beaucoup intéressé à ces mots; deux cartes au moins confirment quand même ces conclusions: sur les "marges", en quelque sorte, la carte "fausset" (II, 502) a relevé [du'zi(ʎ)] dans l'Entre-deux-Mers et [du'ziʎ] près de Toulouse, le mot étant essentiellement languedocien; mais ce [z] sonore laisse supposer une

éventuelle forme affriquée sonore en [ù]. Plus “gascon” est le témoignage de la carte “carrefour” (III, 780); certes, une grande partie du domaine a des mots comme *quoaate camîns*, *crouts de camîns* ou *cayrehourc*, mais le sud des Landes, le Béarn et la Bigorre principalement, ont des dérivés de *crouts* :

- [kru'zadœ] (*crousade* / *crosada*) vers Bayonne, en Chalosse et en Marensin;
- [kru'dzadœ/ɔ] (*croudzade* / *crodzada*) ou [krudœ'men]/[krudɔ'men] (*croudzamén* / *crodzament*) pour la majeure partie de cette région;
- en sept points, de surprenantes variantes en [krutz]- (*croutz-* / *crotz-*) de prononciation difficile (sourde + sonore).

Les adeptes de la graphie fébusienne ont les mêmes hésitations graphiques que Palay et leur étude n'éclairerait pas davantage la question.

En conclusion, les dérivés de *-tz* se prononcent très généralement *[-dʒ-]*, parfois *[-z-]*, plus rarement encore *[-s-]* ou même *[-ts-]*. Et pour ces mots, comme pour tous ceux où se rencontrent ces sons, la cohérence de la graphie moderne appelle une stricte notation phonologique.

Pour la graphie, ma conclusion est la même qu'en graphie classique, p. 282 : notation générale de */dz/* et */ts/* intervocaliques respectivement par *-dz-* et *-ts-* : *croudzade*, *puɔza* {puiser}... comme *doudzë*, *eudzë* {yeuse}..., et *batsarre*, *batsaca* {ressasser, saccager}; le passage de *dètz* à *dedzau* s'inscrit en effet dans la même logique que celui de *aymat* à *aymade*. Et, bien sûr, pour les formes non-affriquées, */z/* sera *-s-* entre voyelles et */s/*, *-c-* ou *-ç-* : *crousa*, *pusa*, *Crouselhes*, *pacerie* {accord de paix}, *viça* {visser}.

### **Le son /s/ : notation par *s* (ou *ss*) ou par *c* (ou *ç*) ?**

Les règles de 1900 et 1905 de l'*Escole Gastou Febus* mentionnaient la valeur [s] de *c* devant *e* et *i*, tout comme la notation de [s] par *s* dans les mêmes conditions qu'en français, mais ne donnaient aucune indication sur le choix entre *s* et *c*. Celles de 1905, en tout cas, excluaient expressément le *ç* devant *a* et *o*; c'est Bouzet, nous l'avons vu, qui l'a réintroduit, et Palay a suivi.

Et curieusement, Palay qui se référait assez souvent à l'*étymologie* dans ses choix entre lettres de même valeur (cf. p. 139) ne semble pas avoir noté de critère pour *s* ou *c*. Mais il était certainement étymologique, puisque seul l'étymon ‘cicer’ peut expliquer que Palay ait écrit que *sèsç* est une « Mauvaise graphie de *céseç*, pois. »; et les exemples de graphies en *c* donnés par les règles de 1900 et 1905 ont la même justification : *cébe* {oignon}, *cèu* {ciel}, *cibade* {avoine}, *boucî* {bouchée}.

En finale, cependant, ces règles et Palay ne connaissent que *-s*, alors que la graphie classique use de *ç* pour les mêmes raisons étymologiques.

On a même vu p. 183 que MM. Moreux et Puyau ont renoncé à toute norme sur ce point : la notation de */s/* « peut être laissée à l'appréciation de chacun car une solution uniformisante heurterait trop les habitudes. » mais écarté eux aussi le *-ç* en finale, au risque d'inconséquences en dérivation : *bras*, *abrassa*... mais *braçalét*.

Même si la pratique de la graphie classique n'est pas exempte d'erreurs par méconnaissance de l'étymologie, j'estime que sa norme est préférable au laisser-aller, donc à la fantaisie et à l'arbitraire, les dictionnaires orthographiques étant faits pour lever les doutes des scripteurs. On notera donc par *c* le */s/* issu d'un *ce* ou *ci* ou *ti* latin, voire d'un *chi* comme pour *braç* < ‘brachium’. Au

demeurant, cela ne bouleversera pas ce qu'on trouve déjà dans le *Palay*.

Et comme en graphie classique, on admettra l'exception traditionnelle des **suffixes en -as, -is, et -os**, notés par -s quoique issus des latins '-aceu', '-iceu' et '-oceu' : *aygas* {grande flaque d'eau}, *embrouxadis* {sortilège}, *cabos* {chabot}. Néanmoins, comme je l'ai fait observer p. 287, cette graphie occulte la prononciation particulière de Bethmale et ses environs qui oppose s [s] à ç [θ]; ainsi, la "toile pour battage" y est prononcée [bu'rraθo] (ALG II, 301) et pourra donc s'y écrire *bourrace*.

### Le son /t/ final

Après consonne (*c, n, r*, ou *s*), le -*t* étymologique est très généralement muet; conformément au principe selon lequel « Toutes les consonnes doivent être prononcées » (Palay, *Dic.* p. XI), on ne doit donc pas écrire ce -*t* dans les parlers qui ne le font pas entendre, bien qu'il réapparaisse généralement dans les dérivés : *lou bos*, *la houn*, *la cour*, *l'ahourès* {le bois, la fontaine, la cour, le pacage dans les bois}; mais bien entendu, on l'écrit dans les parlers où il s'entend : *la hount*, *la court* etc.

Il en est de même du -*d* étymologique qui est généralement muet même après voyelle, et qui néanmoins peut s'entendre [-t], en Médoc notamment : dans ce cas, on écrira -*d*, malgré les règles de 1900 et 1905, qui donnaient la préférence à -*t*, mais selon le choix explicite de Palay (cf. pp. 139 et 309) : une fois encore, la référence à l'étymologie pour le choix entre graphèmes n'est pas une prétention savante, mais un moyen de faciliter l'intelligence de l'écrit : *hred* [rret] rappelle mieux "froid" que le purement phonétique *ret*. On écrira donc *pè* ou *pèd* {pied} ([pɛt] en Aspe), *goa* ou *goad* {gué, lavoir} ([gwa] à St-Sever et Hagetmau, [gwat] à Pomarez - ALG III, 715), *nud* {nu}, *hred*; *bor* ou *bord* {=}, *droullard* {grand adolescent, augm. de *drollè*}, *hengard* {hangar} etc.

### Écarter x des emplois autres que /ʃ/

Comme en graphie classique, c'est un corollaire de l'affectation de *x* à la notation de /ʃ/. Mais le *x* a toute une histoire dans la graphie moderne, et il me paraît opportun de la rappeler.

Lespy était favorable à l'emploi de *x* pour noter /ʃ/ et des Félibres de la fin du XIX<sup>e</sup> s. en avaient usé. Mais cela parut trop loin du français appris à l'école et les Félibres y renoncèrent rapidement. Cette lettre fut donc purement et simplement supprimée de l'alphabet proprement béarnais selon les règles adoptées par l'*Escole Gastou Febus* en 1900 :

« Les signes *z, x, v* ne sont employés que pour écrire des noms propres; le signe *k* ne l'est pas du tout. »

Pourtant, les règles de 1905 allaient réintégrer cette lettre dans l'alphabet, et le *z* avec elle :

« Le béarnais a toutes les consonnes de l'alphabet français, à l'exception du *k* qui n'est jamais employé et du *v* qui ne s'écrit que dans les noms propres. »

Il était précisé en outre :

« 31. L'*x*, telle qu'elle est articulée dans le mot français « fixe » se fait entendre, suivant la remarque de Lespy (Gram. n° 165 et Dict. tome II page 353), dans les mots : *examina*, *exercici*, *exi*, *bexa*, etc. Elle figure, avec cette articulation, dans des textes divers que cet auteur cite soigneusement au cours de son dictionnaire. Bien que la prononciation populaire ne concorde pas toujours avec ces indications, il a paru à la commission que les différentes nuances : *cs, gz, ts, tz, dz*, devaient être uniformément rendues par *x*, dans les mots qu'on vient d'énumérer. De la sorte, chaque dialecte prononcera à sa guise et l'orthographe restera invariable. »

Ainsi, l'éminent romaniste qu'était le Pr. Édouard Bourciez, signataire des normes de 1900, avait fort bien senti que la phonologie du béarnais n'avait pas besoin de cette lettre qui, du moment

qu'on renonçait à lui faire noter le son /ʃ/, n'avait sa place que dans des mots étrangers, pour rendre une prononciation elle-même étrangère. Or le gascon accueillait de plus en plus de mots français, surtout pour dire les idées abstraites et les techniques modernes, et le *x* y était très présent, notamment par le préfixe latin *ex-*. C'est ce qu'exprime la référence que les rédacteurs des normes de 1905 font à Lespy, dans sa *Grammaire* et son *Dictionnaire*; or le mot « fixe » cité est ignoré de la langue ancienne, et il vient du français avec sa prononciation française.

Mais ces rédacteurs sont bien conscients eux aussi de ce que la prononciation populaire, fidèle à la phonologie autochtone, n'est pas celle-là, que Lespy, professeur au Lycée de Pau, devait considérer comme supérieure. Renonçant à analyser le problème et à le traiter véritablement, ils tournent le dos au principe d'une notation généralement phonétique et même à celui de la conservation de la langue autochtone, et adoptent la graphie française en recourant à l'esquive que les tenants de la graphie classique pratiqueront plus tard tant et plus : on écrit tous pareil, et chacun prononce comme il en a l'habitude. Nous remarquons au passage que le recours à la « graphie englobante » n'est pas une invention d'Alibert...

Mais revenons au problème : on cite quatre mots béarnais, *examina*, *exercìci*, *exi*, *bexa*, puis les diverses prononciations du *x* de ces mots : *cs*, *gz*, *ts*, *tz*, *dz*. Cela n'est pas sérieux ! Déjà, « *tz* », sourde + sonore, n'existe pas en pratique, c'est [ts] ou [dz].

Et Lespy (*Dictionnaire*), repris par les normes de 1905, était dans l'erreur en donnant [ks] du français « fixe » comme prononciation du *x* de *examina*, *exercìci*, dont on a vu, p. 285, que c'est [dz]. Il se trompe encore plus pour *exi* et *exilh*; en effet, il ne donne lui même, à sa place alphabétique, que « Exir », avec majuscule suivie de minuscules, selon sa façon conventionnelle d'écrire les mots de l'ancienne langue qui n'existent plus dans la langue moderne. Or dans l'ancien béarnais, *exir* ne se prononçait pas [e'ksi[r]], mais [e'ʃi[r]], comme *eixir* en catalan moderne, ou *eishir* que J. Allières a entendu dans les parties les plus conservatrices des vallées pyrénéennes, du Lavedan au Couserans (ALG V, 1895 et 1896). De même pour *exilh*, comme la graphie *eshilhade* {exilée} l'atteste à l'entrée EXILHA, graphie dont le *sh* est chez Lespy un hapax orthographique.

On voit par là que par faute d'analyse, les « normalisateurs » de 1905 sont passés à côté du problème et ont adopté une lettre sans en définir la valeur, tout en passant pour préoccupés de l'unité graphique par dessus la variété des prononciations : or celle-ci ne varie pas selon les parlers gascons, mais selon les voisinages phonétiques ou l'étymologie, comme nous l'avons vu pp. 283-285. Mais il faut rendre ici hommage à André Sarrail (cf. p. 156) qui avait fort bien vu la chose : p. 61, après avoir décrit la prononciation identique à la française dans ses trois configurations, il ajoute :

« b) Cette prononciation est la savante. Mais, en réalité, elle se réduit souvent à :

« – *s* devant une consonne : Ex. : *tèste*, *estèrne*.

« – *dz*, devant une voyelle : Ex. : *edzamen*, *edzémphe*.

« – *t*, devant *ce* ou *ci* : Ex. : *etcès*, *etcita*.

« Le dictionnaire, lui-même, donne: *edsamen*, *Nabarrens*, *esclusioû*, *escusa*, *espousicioû*, *escouminya*, etc.

« Il serait très facile de mettre un peu d'ordre dans cette mélasse et de supprimer l'*x*, comme l'ont fait les Provençaux et les Italiens. Nous n'aurions qu'à le remplacer par *s*, *t*, et *dz*, ainsi que nous venons de le dire et qu'il se prononce le plus souvent.

« Mais la Commission de 1905 a pensé qu'en gardant le *x* prononcé à la fantaisie de chaque région, la graphie y gagnerait en simplicité. »

Certes, je garde mes conclusions de la p. 284 sur *exce-*, *exci-* et *exs-* pour lesquels j'estime que la prononciation est en [ks] et non en [ts]; et entre Sarrail qui affirme « *etcita* » et Palay qui écrit « *sureccita* », je fais davantage confiance à Palay, d'autant qu'aucun des dictionnaires qui donnent des graphies phonétiques ne témoigne de telles prononciations. J'observe aussi que ses citations du « dictionnaire », celui de Palay, sont approximatives : il y a bien *edsemplàri* et *edséمله*, mais ni *edsamen*, ni *edzamen...* et Palay écrit *escouminjà*. Mais pour le reste, je lui donne entièrement raison, le travail de la Commission de 1905 me paraissant bien trop léger sur ce point.

Au demeurant, Palay, qui se refusait à être normatif (cf. *Dic.*, p. 1007, P.S.) et qui sentait bien la faiblesse de la règle de 1905, a sérieusement flotté dans ses graphies : parfois, il a noté le *x* et écrit *countèxte*, *extrajudiciàri*, *pretextà*, *pretèxte*, *textè* et *textualamén*; mais il donnait la variante « *estrajudiciàri* » et notait à *pretextà* « on prononce aussi *pretestà* »; mais le plus souvent, il a noté *s* : *escusà*, *esplicà*, *estèrne*. Par contre, pour /ks/ devant voyelle ou final, il a aussi usé de *-cs-* (ou *-cc-* devant *e/i*), avec parfois *-x-* en variante, comme on a pu le voir p. 283.

Pour mettre de l'ordre comme le souhaitait Sarrail, on aura donc, en graphie moderne comme en classique :

	Cas général	Préfixe “ex”
Devant consonne	<b>s</b> : <i>escusa</i> , <i>espausa</i> , <i>tèstè</i> , <i>estraourdinàri</i>	<b>c</b> devant [s] : <i>eccès</i> , <i>eccita</i> <i>ecsuda</i>
Devant voyelle	<b>cs / cc</b> : <i>ficsa</i> , <i>tacsa</i> , <i>circounflècsè</i> , <i>aucsiliàri</i>	<b>dz</b> : <i>edzauça</i> , <i>edzemplè</i> , <i>edzila</i>

### III – Les signes orthographiques

Ce titre entend couvrir les signes diacritiques comme les accents et le tréma, et les signes secondaires sans valeur sémantique ou phonétique, comme le trait d'union et l'apostrophe.

#### Les accents

Comme on l'a vu pp. 121 et suivantes, l'*Escole Gastou Febus* avait dès 1900-1905 défini l'emploi des accents sur les voyelles :

L'accent **aigu** notait la fermeture et le caractère tonique du *é*, l'accent **grave** marquait le caractère tonique de *à* et *î*, ce même caractère et l'ouverture du *è*.

L'accent **grave** sur *ò* et *ù* distinguait la diphtongue *òu* du digramme vocalique *ou* et la diphtongue *ùu* (parlers landais) d'une survivance des voyelles doubles de l'ancienne graphie.

Enfin, l'accent **circumflexe** marquait la nasalisation légère des voyelles *â*, *î*, et *û* due à la perte d'un *-n* final; prévu également pour le *e* en 1900, il avait été écarté en 1905 de crainte d'une confusion avec le *ê* ouvert français; il n'était pas prévu pour le *ou*, c'est Palay qui devait l'introduire par son Dictionnaire en 1932 (cf. p. 138). Cet accent disparaissait avec le rétablissement du *-n* dans les parlers “gascons” qui prononçaient cette consonne.

On sait en revanche que la graphie classique a choisi l'accent aigu pour le *í* et le *ú* dont on veut marquer le caractère tonique, sans doute pour être homogène avec le *ó* (= [u]), puisque

l'accent grave de ò change le [u] en [o] ou [ɔ]; mais le à tonique a bien un accent grave, puisque á prend d'autres valeurs que [a] (cf. p. 291).

Cela ne me paraît pas mériter de longues dissertations, encore moins des débats idéologiques. Pour la graphie moderne du XXI<sup>e</sup> siècle, je ne vois pas de raison de changer ce qui fut adopté il y a cent ans et qui a fort bien fonctionné; au demeurant, la règle n° 12 de 1905, qui donnait en exemples « *armàri, calhabàri, bìci, liri, memòri, glòri, òli, flùbi, bürri*, etc. [...] *sàpou* (crapaud), *càssou, pimbou* (thym), *bòlou, trùcou* (sonnailles) », se justifiait elle-même en se référant à la pratique des Provençaux et à celle « introduite par nos meilleurs écrivains. » J'y ajouterai un argument technique : nos claviers français ont tous un ù, plus facile à taper de ce fait qu'un ú.

C'est également à l'instar d'autres langues d'oc (provençal, languedocien, limousin) que la règle n° 5 décidait d'écrire sans accent la conjonction *e* et poursuivait : « Il n'y a pas de raison non plus pour accentuer l'*e* de monosyllabes tels que : *que, me, te, se, pe, de, ne, en*. » Bien sûr, je propose de continuer, sauf à noter *qué* le relatif fort et l'interrogatif : *Nou sap pas qué disè. Qué vos ?* {Il ne sait que dire. Que veux-tu ?}.

Mais cette confirmation de pratiques plus que séculaires ne fait pas obstacle aux quelques modifications que j'ai proposées pour l'emploi de ces signes, notamment en rendant inutile la notation systématique du é tonique en dehors de la dernière syllabe (cf. p. 310) et en élargissant l'emploi de l'accent circonflexe (pp. 315-318 et 325).

### Le tréma valant accent sur ě

Je ne pouvais en parler au paragraphe précédent, nominalement consacré aux accents, mais j'en traite sans désespérer, car ce tréma que je propose sur le ě joue bel et bien le rôle d'un accent de timbre ([e] ou [œ/ə] selon les régions) et de tonicité, ou plutôt d'atonie, si l'on me permet cette acception phonétique. Je n'ai rien ajouter à ce qui est dit p. 313, sauf peut-être que le paragraphe suivant montre que ě n'existe pas dans le traitement des diérèses et disjonctions après *gu* ou *qu*.

### Le tréma, signe de diérèse

Pour la graphie classique, *L'application...* ne dit pas grand chose du tréma (cf. p. 291), mais elle en parle. En revanche, les règles de *L'Escole Gastou Febus* de 1900 n'en disent rien, et celles de 1905 l'évoquent à peine en note de renvoi au sujet de « formes, comme *que soui* (je sonne), *que deyoui* (je jeûne), où l'*i* se détache de l'*ou*. Peut-être cette particularité serait-elle mieux rendue par un tréma sur l'*i*. ». Bouzet (1928) n'en parle pas, mais donne *traïdou* {traitre} en exemple p. 51.

Palay n'en parle pas non plus dans l'*Avertissement* relatif à la graphie de son *Dic.*, tout juste une phrase au préambule de la lettre U : « Dans les cas, très rares, où il ne doit pas être muet, *u* est surmonté d'un tréma : *güélh* (œil, vers la Barousse). », sans préciser pour autant que ce *ü* sera prononcé [w] (ALG III, 584) et en oubliant qu'il écrit régulièrement [gwe]- par *goe-*.

Sarrail (1980, p. 43), lui, ne mentionne le tréma qu'accidentellement, pour l'écarter dans la notation des diphtongues et le réserver « pour quelques cas rares où les voyelles sont prononcées séparément, et qui doivent être distinguées d'une diphtongue composée des mêmes lettres. Ex. *flaiüte, Poeylaiün*, à distinguer de l'*au* de *Pau*. » C'est bref, mais bon.

Néanmoins, Palay use couramment du tréma dans le cours du *Dic.* : 46 entrées avec un *ü*, mais aussi 73 en *i* après voyelle (35 *ai*, 3 *ei*, 3 *oi*, 21 *oui* et 11 *ui*) et 3 en *ë*. Or une étude attentive

de ces graphies, somme toute peu nombreuses, montre vite que faute d'une réflexion globale sur la question, cet usage du tréma est anarchique et renseigne assez mal sur les prononciations réelles. Par exemple, il donne *lagüe*, *laguë* et *laiüe* {lagune}, la variante en *-uë* étant inutile et peu rationnelle comme on le verra bientôt; *oëne* {vanneau}, localisé en Gascogne maritime, se dit [wœnœ] selon Arnaudin qui l'écrit *ouene*, comme *ouelh* {œil}, donc en 2 syllabes et non 3 comme le supposerait le tréma de *oëne*; Palay aurait donc dû le noter *oene*, comme *oelh* {œil}. De même, pour les quelque 80 mots ou formes en *oui*, *ouï* ou *ouï*, la coexistence, pour les mêmes mots, de variantes en *oui* ou *ouï* et d'autres en *ouï* fait douter de la diérèse ou de la synérèse.

Il convient donc de s'appuyer sur la distinction entre voyelles “fortes” et voyelles “faibles”, seules ces dernières pouvant perdre leur valeur vocalique et former diphtongue avec une autre voyelle (cf. pp. 291 à 293).

Les voyelles **fortes**, demeurent toujours des voyelles : **a**, **e**, **é**, **è** en première ou seconde position, **ou** également, sauf devant *i*, et **ë** et **o** en seconde position seulement; elles se prononcent toujours en diérèse, sans qu'il soit besoin d'un tréma : *grâa* {grainer}, *que grâë* {qu'il graine}, *aerma* {dépérir}, *averâê* {noisetier}, *aorte* {=}, *que grâe* {il graine}, *aoulhe* {brebis}, *crea* {créer}, *que créë* {qu'il crée}, *hêère* {fenaison, fenil}, *geode* {géode}, *cadêe* {chaine}, *geougrafë* {géographe}, *enfeouda* {inféoder} (Palay : *enfëoudà*, avec tréma superflu, heureusement absent dans *feoudalitat*, *feoudàu*), *cououpera* {coopérer}, *la soûe* {la sienne}.

Les voyelles **faibles** sont les seules à pouvoir former diphtongue; ce sont **u** en première ou seconde position, **i** et **o** en première seulement, et **ou** devant *i*; avec une place à part pour **y** qui ne peut que former diphtongue, en première ou seconde position :

- en finale (le *-s* éventuel n'étant pas pris en compte), **u**, **i** et **ou toniques**, suivies de *e*, *ë* ou *i* (dans ce cas, notés **ù**, **ï**, **ouï**), forment diérèse sans besoin de tréma : *cadûe* {chacune}, *qu'ayue* {il met sous le joug}, *qu'envië* {qu'il envoie}, *veste* {voisine}; *qu'enviï* {j'envoie}, *que sùï* {que je sois}, *que mûï* {que je mène}; *que coue* {elle couve}, *qu'avouë* {qu'il avoue}, *que soûï* {je sonne}; mais *grâcie* [grasjo] {grâce}, *que câmbii* {je change} [ke 'kambji], *que hàrgoui* {je forge} [ke 'har-gwi].

- ailleurs, elles forment normalement diphtongue, dite “ascendante” si la faible est la première : *luét* {leur}; *youga* {jouer}; *espia* {regarder}; *vielh* {vieux}; *baloar* {boulevard}, *quoan* {quand, combien}, *boè* {bouvier}, *yoén* {jeune}...; *couic !* {cri aigu d'un animal} [kwik]; “descendante” si la faible est la seconde : *loucau* {local}, *que beu* {il boit}, *voute* {voute}, *aygue* {eau}, *beroy* {joli}...; si les deux sont faibles, c'est la première qui reste voyelle : *nuyt* {nuit} [nyit], *cuyt* {cuit} [cyit], *bùu* {bœuf} [byu], formes des Landes, *xiula* {siffler} [xiu'la], *pouyrit* {pourri} [pu'rit], *arrouy* {rouge} [a'rruj]; *que sentiy* {je sentis} [sen'tij].

Mais si dans ces cas il y a **diérèse**, le **tréma** sera mis **sur u, i, voyelles faibles** pour inhiber leur tendance à se muer en semi-voyelle pour former diphtongue : *flaiüte* {flute}, *arrëüt* {qui a le dos fort}, *gremilhoüüt* {grumeleux}, *düeliste* {duelliste}, *süicidë*; et des mots savants comme *düacidë*.

Pour **o**, la question ne se pose pas, puisqu'en diérèse on note **ou** : *pouème*.

Dans le groupe **ouï**, le tréma est sur **i** dans selon un usage qu'il paraît difficile de contrarier : *ouïde* {ouïe en Barège-Lavedan} (*ouïdo* chez Palay et chez Massourre, 2003, p. 451 : [u'iðo]). De même, par habitude et pour éviter une lecture française, on notera le tréma sur **ï** dans *aiïrous* {irascible}, *ateïsmë* {athéisme}, *païs* {pays} etc.

Toutefois, si la voyelle devant recevoir le tréma doit par ailleurs porter un **accent circonflexe** marquant l'effacement d'un *n* qui la suivait, on ne note que cet accent : *engrûadyë* / *engrûadgë* {égrenage}, *lûèc* {lunatique}, *lagûe* {lagune}.

Le groupe **uï** se dit [yi] en deux syllabes, ou [ɥi] en une seule, en élocution rapide; il s'oppose au groupe **üi** prononcé [wi] qu'on ne trouve que dans des mots savants après **q** ou **g** : *ambigüitat* comme *acuïtat* et *countinüitat*, opposés à *aqüicole* et *lingüistique*.

### Le tréma dans les groupes *qü*, *gü*

Palay ignore totalement le groupe *qü* qu'on trouve dans le mot savant *aqüicole*; il use de quatre fois de *gü*; il vaut [gy] distinct de la voyelle qui suit dans *argüà* {arguer} et *güèc* ou *züèc* {pinson des Ardennes}; mais il vaut aussi [gw] dans *güèlh* déjà cité, cacographie dans le système, pour *goèlh* {œil} et probablement aussi dans *agüelhade*, variante « peu usitée » de *agulhade* {aiguillon}, si peu que l'ALG II, 387 ne l'a rencontrée nulle part.

Depuis des siècles, pour [gw] et [kw], le gascon a *go* (*argoeyt* {guet}), *co* (*coelhë* {cueillir}) ou *quo* (*quoan* {quand, combien}), suivant l'étymologie. Donc inutile d'aller chercher des graphies en *gü*, *qü*, sauf sans doute pour les mots savants qui permettent de faire de gros dictionnaires mais ne hantent pas les œuvres contemporaines : *aqüicole*, *lingüistique*.

Quant aux mots comme *argüà* et *güèc*, la règle générale d'écriture des dièses en *u* suffit. Reste le cas de mots comme l'adjectif féminin *ambigüe* {=} où le tréma sur l'*u* est indispensable.

### Les accents sans valeur phonétique

Bouzet (1928) donnait la règle suivante à la p. 8 :

« *b* L'accent peut servir à distinguer des monosyllabes qui s'écrivent de la même façon. Dans ce cas il faut mettre l'accent sur celui qui a le rôle le plus important dans la phrase et que par conséquent la voix détache plus nettement. On écrira ainsi :

« de	(préposition)	que dé	(qu'il donne)
« a	(préposition)	à	(il a)
« se	conjunct. si ou réfléchi	sé — lou sé	le soir ou le sein.
« ma	adjectif possessif	la mà	la mer ou la main
« la	article	la là	la laine »

Sarrail (1980, pp. 31, 35) inversait la règle du *à* / *a* pour retrouver celle du français, et citait l'usage du *é* landais {est}, distingué de la conjonction. Je ne reviendrai pas sur les bizarreries de la règle de Bouzet, déjà signalées p. 136. Mais tout cela ne peut que me conforter dans l'opinion que j'exprimais p. 294 sur ce genre de diacritiques :

C'est une complication inutile, car celui qui comprend le sens, rarement ambigu, n'a pas besoin de diacritiques, et celui qui ne le comprend pas risque fort de ne pas connaître non plus le codage de ces diacritiques. En revanche, je tiens à l'accent circonflexe proposé p. 318 pour marquer la perte d'un *n* intervocalique, même dans la plupart des parlars où il ne s'accompagne plus d'aucune nasalisation, car il est une aide à la reconnaissance des mots et donc l'intelligence du sens.

### Liaison des pronoms

Ce titre est celui du § V. des règles de l'*Escole Gastou Febus* de 1905 :

Quand le pronom précède un verbe commençant par une voyelle ou le pronom *y* ou *en*, il perd

sa voyelle et se joint au verbe ou au pronom par une apostrophe : *Nou m'aymat pas; que ns'arribe ûn malur; que m'y estàqui; que m'en trùfi* {Vous ne m'aimez pas; il nous arrive un malheur; je m'y attache; je m'en moque}.

C'est sensiblement la même règle qu'a adoptée Alibert demi-siècle plus tard dans *L'application...*; toutefois, P. Bec a fait valoir qu'avec les pronoms des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> personnes, le rattachement se fait à l'énonciatif qui précède; d'autre part, les grammairiens occitanistes préfèrent la forme *ne* à la forme *en*, pourtant la plus étymologique (< 'inde'), mais différente du français; ce qui donne, pour deux des exemples ci-dessus : *que'ns arribe ûn malur; que m'y estàqui; que me'n trùfi*.

Dans les autres cas, le rattachement se fait par trait d'union, que le pronom reste entier ou soit élidé : *You-m vau lheba; you la-m goardàvi; aco nou-m plats; que-s cau estuya; si-t plats; que-v vouleri vedë; que-v pagarèy* {Je vais me lever; je me la gardais; cela ne me plait pas; il faut se cacher; s'il te plait; je voudrais vous voir; je vous paierai}.

Pour l'I.E.O., c'est une apostrophe qu'on utilise dans ce cas, du fait de la perte de voyelle du pronom, encore que ce ne soit pas du côté de la voyelle élidée que se place l'apostrophe; au lieu de l'orthodoxe *que la'm goardavi*, la logique voudrait *que la-m' goardavi*.

Mais peu importe : apostrophe ou trait d'union ? J'avoue n'avoir pas d'opinion. Les scripteurs attachés à une graphie la considèrent comme la meilleure, et sur ce point, les arguments rationnels me manquent. Donc laissons faire le temps... ce n'est pas cela qui gênera la compréhension ou la bonne prononciation.

## IX – Les mots composés

Les règles orthographiques de l'*Escole Gastou Febus* de 1905, comme de 1900, ne disent rien de l'écriture des mots composés. Bouzet (1928, pp. 13-14 et 17) s'est contenté d'en inventorier les diverses catégories, d'après leur composition et de donner les règles de leur pluriel, sans plus. Courriades (1951, p. 13) ne donne que ces règles.

Sarraïl n'aborde la question qu'à propos du trait d'union (1980, p. 67), et comme Bouzet, fait l'inventaire des catégories de mots composés, suivant leurs éléments. Mais pour la graphie, il fait un constat très juste, pour ensuite baisser les bras :

« Il y a beaucoup de liberté, ou d'hésitation, dans la graphie de ces mots. Parfois on écrit avec le trait d'union, parfois sans trait d'union, parfois en un seul mot. Vous trouvez dans le dictionnaire : *enter- ayde, enter hèste, enterdus; en-deça* ou *en deça*.

« Nous ne nous disputerons donc pas sur ce point. »

Sans doute a-t-il raison de ne pas en faire un *casus belli*, ou tout au moins un sujet de disputes, mais dans la mesure où le gascon est une langue comme les autres, avec grammaires et dictionnaires, il n'est peut-être pas déplacé d'essayer de définir la règle de conduite du grammairien ou du lexicographe. C'est ce que j'ai essayé de faire à propos de la graphie classique, en faisant remarquer que les problèmes étaient évidemment les mêmes en graphie moderne, et qu'ils appelaient les mêmes solutions de principe. Je renvoie donc aux pp. 294 à 297.

## X – Corrections diverses

Cette sorte de parallélisme entre l'étude de la graphie classique et celle de la graphie moderne me conduit à ouvrir ici aussi une section « Corrections diverses ». Mais on peut étendre à l'ensemble du dictionnaire ce que Sarraïl disait des mots composés : « Il y a beaucoup de liberté, ou d'hésitation, dans la graphie [...] ». De telle sorte que ce serait perdre du temps de critiquer les graphies hésitantes ou incohérentes, tant il y en a, au sein même du *Palay*. Je me bornerai donc à deux mots d'usage courant, sur lesquels la graphie classique achoppe elle aussi.

### La préposition *a* ou *ad*

Au mot *à*, préposition, *Palay* écrit ceci :

« Quand il précède un mot commençant par une voyelle (en général un pronom ou un adverbe), *à* est souvent suivi de *d*, (*à-d ét*, *dinqu'à-d ét*) par euphonie et pour éviter un hiatus.

« Dans le Gers et en certaines parties des Landes, *à* est suivi de *n* (*digat-l'at à-n ét*). C'est donc à tort que l'on écrirait *ad et*, *an ét*. »

C'est à mon sens confondre deux faits linguistiques d'origine différente : si l'on ne peut donner au *n* du Gers et des Landes d'autre origine qu'un besoin euphonique, il est peu douteux que *ad* est la forme latine conservée devant voyelle parce que le *-d* s'y prononçait sans effort (cf. Coromines et Väänänen cités p. 300).

Donc en graphie moderne comme en classique, c'est **ad**, **tad**, **entad** qu'il faut écrire en toute logique, mais par contre le [n] qu'on entend après *a* dans le Gers et les Landes se note non moins logiquement **a-n**, comme l'écrit *Palay* : *digat-l'at a-n eth* {dites le lui, à lui}.

### “Un autre, une autre”

Si les auteurs en graphie classique évitent de noter à l'écrit ce qui se prononce le plus souvent [y'naʁte] ou même [ʁnaʁte], avec à l'est le féminin en -[aʁto], les auteurs en graphie moderne l'écrivent sans complexe... mais aussi sans trop de cohérence. Pour les raisons théoriques et pratiques exposées p. 304 au sujet de la graphie classique, j'estime que la graphie moderne doit retenir **ugn autë** pour les deux genres à l'ouest, et avec le féminin *ugn aute* à l'est.

Quant à la forme apocopée [ʁnaʁte], elle sera **'gn autë** avec *'gn aute* féminin à l'est.

## XI – Variantes et tolérances

Les propositions qui précèdent tendent à mettre en place un système orthographique cohérent valable pour l'ensemble des parlers gascons, moyennant l'effort que demande à chacun l'utilisation, à l'écrit et à la lecture, de certains graphèmes “englobants” qui ne représentent son parler propre qu'au prix de conventions différentes de celles du français bien connu de tous, mais qui ont l'avantage d'être les mêmes sur tout l'ensemble gascon; par exemple, *ch* qui se lit [ʃ], [tʃ] ou [tj] selon les lieux (cf. carte, p. 263).

Néanmoins, ces graphies “englobantes” ne sont pas toujours possibles, et l'on a vu que le /w/ entre voyelles ne pouvait se rendre que par *u*, alors qu'on écrira *v* pour le même mot là où la prononciation est [β]; de même, /j/ ne peut être rendu que par *y* et /ʒ/ par *j*. Il s'agit de “variantes irréductibles” qui font partie du système.

Mais il faut aussi prendre en compte le point de vue de bien des locuteurs qui connaissent surtout leur parler local et sont peu disposés à l'effort d'apprentissage d'une graphie englobante valable pour un ensemble gascon qu'ils appréhendent mal. Dans la mesure où leurs besoins de communication ne dépassent pas les limites de leur parler propre, on ne voit pas au nom de quel principe supérieur on pourrait leur reprocher de préférer une graphie de proximité, débarrassée des contraintes posées par les graphies englobantes.

Certes, on pourra déplorer l'« esprit de clocher » si facilement dénoncé par les promoteurs de la graphie classique « normalisée » qui permet une lecture à travers tout l'espace d'oc. Mais il ne faut pas se voiler la face : si la lecture d'un texte en graphie classique est facile dans ces conditions, elle ne permet jamais au lecteur de Nice de savoir comment parle celui qui a écrit à Limoges, et même lu à la mode de Nice, le texte comportera sans doute bien des mots ou formes que le Niçois ne comprendra pas sans recourir à un dictionnaire. C'est pourquoi, par exemple, l'hebdomadaire occitaniste *La Setmana* est écrit presque en totalité en languedocien utilisé comme *koinè*, mais de fait réservé à un lectorat militant, tandis que le mensuel *Plumalhon* que le même éditeur destine aux enfants paraît en trois versions, gasconne, languedocienne et provençale, parce que l'unité graphique ne suffit pas pour une communication « panoccitane ».

Pour revenir à notre problème gascon, il doit être clairement affirmé que l'usage d'une graphie unitaire n'est en rien une obligation qu'une autorité quelconque imposerait aux scripteurs, mais un moyen proposé aux écrivains qui souhaitent étendre leur lectorat à l'ensemble gascon. En revanche, dans l'état actuel de la langue gasconne et béarnaise, celui qui écrit pour ses amis, lettres personnelles — acte militant, rompant avec le “tout français” de l'écrit — ou billets dans la presse locale, doit se sentir libre de le faire selon ce qui lui paraît le plus opportun.

C'est pour l'aider dans ses choix que le système que je propose s'assortit de **tolérances**, selon les parlars gascons. Et de même que tout parler a droit à l'écriture, tout scripteur a droit au choix de sa graphie. Ce n'est que d'une telle liberté que pourront se dégager les solutions les plus communément acceptées, susceptibles d'être consacrées comme normes d'une langue retrouvée; de même que les choix morphologiques et lexicaux ne pourront se faire que sur la base d'une connaissance très large des pratiques réelles, librement et authentiquement exprimées.

### Les variantes irréductibles

Il s'agit donc de graphies différentes des mêmes mots, chacune correspondant à une prononciation locale, parce qu'il est impossible de donner en chaque lieu une règle qui permettrait d'y lire convenablement une graphie unique : quand à Tarbes on écrit par un même *v* les mots *qu'avèvi*, *avança*, *devèrzè*, *traverse* prononcés [w] et *avengude*, *avoucat*, *cavale*, *chivau* prononcés [β], on imagine l'effort de mémorisation que l'on impose à celui qui apprend la langue; c'est peut-être pire encore à Bazas, selon Dulau (1994), si l'on écrit par un même *j* (ou *g* devant *e* et *i*) les mots *avantadjè*, *avantadjous*, *viadja*, *didjaus*, *angè*, *arrenja*, *minja*, *counjèyt*, *granje*, *monjè*, *iranje*, *goujat* prononcés [j] et *coungela*, *coungestioûn*, *counjuga*, *enjure*, *enjustè*, *escounjura*, *venja*, *ajaca*, *ba-jard*, *cuje*, *dejà*, *edzigi*, *bouja*, *gouje* prononcés [ʒ].

La lettre *v* sera donc le graphème d'un /β/ issu d'un *b* ou d'un *v* intervocaliques latins, et *u* sera le graphème du /w/ qui lui correspond pour certains mots dans la vaste zone qui réalise ce /w/ intervocalique; ces mots en *u* sont les variantes irréductibles de ceux en *v* (cf. p. 252 à 254 et 318) : *haue* ou *have* {fève}.

De même, *y* sera le graphème de /j/ et les lettres *j* et *g* (devant *e* et *i*) ceux de /ʒ/, les mots en *j* ou *g* étant des variantes irréductibles de ceux en *y* (cf. pp. 254 à 260 et 319) : *yoen* ou *joen* {jeune}.

### Les tolérances

J’emploie ici le mot “tolérance” au sens que lui donne *Le Petit Robert* 1997 : « *Tolérance orthographique, grammaticale* : liberté de ne pas appliquer la règle stricte, dans certains cas. » Il s’agit donc ici de graphies qui sont hors du système proposé, alors que les variantes ci-dessus en font partie; ces tolérances ne constituent pas un système cohérent, pensé comme un tout, mais consistent en pratiques le plus souvent prises ponctuellement au français, seul écrit couramment, sans vue d’ensemble de la langue en un même lieu, encore moins de la diversité gasconne.

Si j’en parle cependant en appendice à la description d’un système, c’est pour dire à ceux qui en usent qu’ils en ont parfaitement le droit, que l’essentiel est ce qu’ils écrivent et ce que leur écrit laisse transparaître de la langue parlée qu’ils connaissent d’héritage. Et aussi pour les y aider, pour leur éviter quelques incohérences qui pourraient fausser la transmission de la précieuse parole.

La plupart des “tolérances” valent pour l’ensemble du domaine :

1 – [β/b] continuent à être noté uniquement par *b* : *lou baquè que cantabe* {le vacher chantait}, au lieu de *lou vaquè que cantave*;

2 – pas d’accent circonflexe sur la voyelle précédent un *n* disparu : *la harie, la cadée* {la farine, la chaîne}, au lieu de *la harê, la cadêe*;

3 – *ch* pour noter [ʃ], donc *tch* pour [tʃ] et *th* pour [tj] : *la chabèque, tchabèque* ou *thabèque* {la chouette}, *ûn charman gouyat* {un charmant jeune homme}, au lieu de *la chavèque, ûn xarman gouyat*;

4 – point n’est besoin dès lors d’éliminer le *x* : *examén, expausa, excita, fixa* {examen, exposer, exercice, fixer}, au lieu de *edzamén, espausa, eccita, ficsa*;

5 – *h* initial muet non noté devant *l* et *r* : *louri, ray, roumén* {fleurir, frère, froment}, au lieu de *hlouri, hray, hroumén*;

6 – [t] final toujours noté par *t* : *nut, caut* {nu, chaud}, au lieu de *nud, caud*;

7 – [k] final toujours noté par *c* : *hac* {hêtre}, au lieu de *hag*,

8 – [s] final toujours noté par *s* : *bras* {=}, au lieu de *braç*;

9 – préposition *à* avec accent, au lieu de *a*.

Mise à part la notation du *x* qui risque d’entraîner des prononciations à la française, ces “tolérances” ne peuvent gêner que la compréhension par des personnes peu habituées au gascon, mais ce n’est pas le genre de lectorat auquel s’adressent ceux qui en usent.

Au contraire des précédentes, les quatre dernières tolérances que j’envisage ne concernent chacune qu’une partie du domaine :

10 – le *-e* issu d’un *-a* latin posttonique peut être remplacé :

– par *-o* dans la majeure partie du sud-est du domaine; dès lors, il faut inverser la règle sur la place de l’accent tonique quand la syllabe finale est en *o* : elle est atone, et on doit la

marquer d'un accent grave quand elle est tonique : *la hemno, acò* {la femme, cela}, au lieu de *la hemne, aco*.

- par *-a* dans les zones de cette partie sud-est qui le prononcent [a] faible; dès lors, il faut inverser la règle sur la place de l'accent tonique quand la syllabe finale est en *a* : elle est atone, et on doit la marquer d'un accent grave quand elle est tonique : *la hemna, que serà* {la femme, il sera}, au lieu de *la hemne, sera*.

11 – corrélativement, les mots en *-emén* seront écrits :

- en *-omén* dans la majeure partie du sud-est du domaine : *urousomén* {heureusement}, au lieu de *urousemén*;
- en *-amén* dans les zones de cette partie sud-est qui le prononcent [a] faible : *urousamén*;

12 – [e/œ] posttonique noté par *-e* au lieu de *ë* dans la moitié nord-ouest du domaine qui le prononce comme le produit de *-a* posttonique noté de même : *la lèbe* {le lièvre}, au lieu de *la lèbë*;

13 – le “n caduc” n'est pas noté dans les zones qui l'amuïssent (1, 3 et 4 de la carte p. 325), et la voyelle qui le précède peut ne pas porter l'accent circonflexe si elle n'est pas du tout nasalisée : *gascoû* ou *gascou* {gascon} au lieu de *gascoûn*; mais dans la zone 5 qui le vélarise, il paraît important de conserver l'accent circonflexe, à la différence de ce que faisait Palay, pour distinguer le *-n* vélarisé de celui qui est dental : *augan, lou paysân qu'a hèyte ue boune recolte* {cette année, le paysan a fait une bonne récolte}.

La “tolérance” n° 10 risque de tromper le lecteur non averti sur la place de l'accent tonique, qu'attire le *o* ou le *a* en finale, suivant l'usage du français. Et la tolérance n° 13 demande néanmoins une certaine discipline pour opposer le *-n* vélaire au *-n* dental. Sous ces réserves, ces quatre dernières “tolérances” ne nuisent pas à la prononciation, elles augmentent seulement le fractionnement de la langue écrite.

Et ces treize “tolérances” rejoignent pour la plupart la pratique de Palay. L'essentiel demeurant que ceux qui parlent puissent écrire, et transmettre leur savoir aux jeunes générations. L'école et l'édition feront le reste.



## Chapitre VI

### Bilan

#### Généralités

Le chapitre III posait la question « Graphie “classique” ou graphie “moderne” ? » et montrait les erreurs qui étaient à la base de la graphie classique et la condamnaient à l’échec; d’où l’invitation à choisir la graphie moderne.

Néanmoins, le chapitre IV a ouvert des voies pour améliorer la graphie classique tant que l’Éducation nationale n’aura pas estimé devoir recommander la graphie moderne. Et le chapitre V, bien plus court, a proposé des améliorations à cette dernière.

Encore plus court, le présent chapitre voudrait maintenant peser les deux systèmes mis en état de mieux rendre la langue gasconne et d’en faciliter l’enseignement.

Le plus simple est de présenter en synopsis l’exposé systématique de toutes les règles orthographiques des deux systèmes, allégées néanmoins de la plupart de leurs justifications. Ces règles, rédigées comme celles de l’*Escole Gastoû Febus* en 1905 ou de *L’application...* en 1952, sont exposées en Annexe XXII : en colonnes synoptiques quand elles diffèrent, sur toute la largeur de la page quand elles sont les mêmes (sans égard toutefois aux exemples, donnés là en graphie moderne, étant précisé que dans le document normal de la graphie classique, ils sont évidemment écrits dans cette graphie). Et l’échantillon de dictionnaire de l’Annexe XXIII en illustrera la mise en œuvre.

#### Points de divergence

Bien entendu, la différence majeure apparaît dès les principes : on fait du médiéval en classique, même si les graphèmes ont changé de valeur en 700 ans, c’est l’homme du XXI<sup>e</sup> s. qui devra s’adapter; alors qu’en moderne, on fait du contemporain, la graphie se plie aux besoins de l’homme de ce siècle. Cela se traduit par le principe 2 du classique, alors que le 4 du moderne prescrit de n’écrire que ce qui se prononce, évitant d’avoir à calculer à partir de l’oral ce qui doit être rétabli bien que disparu ou changé depuis longtemps, puis à partir de l’écrit, ce qui doit en être tu ou lu selon des conventions inhabituelles.

Concrètement, cela fait choisir en classique le *a* comme voyelle “féminine” posttonique, alors qu’elle a quasiment disparu de l’oral, tandis que le domaine se partage pour l’essentiel entre /’/ et /o/. Certes, en ne privilégiant ni /’/ ni /o/ par ce choix étymologique, on évite les querelles; mais avec *e* qui laisse l’accent tonique à sa place pour tout Français, la graphie moderne sauvegarde quelque chose d’essentiel pour la langue parlée, avec toute la légitimité que confère à cette lettre son emploi largement majoritaire dans tout l’ancien gascon.

Poursuivant son archaïsme, la graphie classique opte pour *o* médiéval, qui valait /o/ comme en latin et dans la plupart des langues romanes modernes, mais qui est aujourd’hui /u/ dans les langues d’oc; cela, pour refuser le *ou* français, anachroniquement considéré comme un emprunt à la langue dominante, alors que l’ancien gascon l’avait adopté en toute indépendance quand il en avait eu besoin pour distinguer /o/, /u/ et /y/, et que la graphie moderne a simplement continué un usage bien établi. Théoriquement, certes, il n’y a pas de problème, puisque *ò* note /o/ et *o*, /u/; mais en pratique, que d’erreurs de lecture ! et le sentiment d’un écrit étranger quand on est confronté à un texte en graphie classique. [suite p. 343]

## Parabole de l'Enfant prodigue

(St Luc — Chapitre 15, 11-20)

Traduction en langue béarnaise du texte français de la *Bible de Jérusalem*, Éditions du Cerf, 1981

par René Canton, *Lous Ebanyèlis (La boune Noubèle)* - 1994

### Graphie classique I.E.O.

“Un òmi qu'avè dus hilhs. <sup>12</sup> Lo mei joen que digó a son pair : “Pair, balha'm la part de fortuna qui'm revien.” E lo pair que'us partatgè lo son ben. <sup>13</sup> Chic de dias après, aplegat qui avó lo son ben, lo hilh lo mei joen que partí ta un pèis luenhèc e que i esperdiciè lo son ben en viver hens lo cascantèr.

<sup>14</sup> “Quand avó tot despenut, ua grana hamièra que surviengó per aqueth parçan e que comencè a sentir la hrèita. <sup>15</sup> Que s'anè méter au servici d'un deus abitants d'aquera contrada, qui l'enviè hens los sons camps guardar los pòrcs. <sup>16</sup> Qu'averé plan volut pleà's lo vente de las carobas qui los pòrcs e minjavan, mes arrés ne'u ne dava. <sup>17</sup> Que's digó lavetz enter eth medish : “Quandes de vailets deu men pair an pan en abondèr, e jo que soi ací a perir de hami. <sup>18</sup> Que voi partir, anar decap au men pair e dise'u : Pair, qu'èi pecat contre'u Cèu e envèrs tu; <sup>19</sup> ne meriti pas mei d'estar aperat lo ton hilh, tracta'm com un deus tons vailets.” <sup>20</sup> Que partí donc e que se'n anè decap a son pair.

### Graphie classique DiGaM

“Un òmi qu'avè dus hilhs. <sup>12</sup> Lo mei yoenn que digó a son pair : “Pair, balha'm la part de fortuna qui'm revien.” E lo pair que'us partadyè lo son ben. <sup>13</sup> Chic de dias après, aplegat qui avó lo son ben, lo hilh lo mei yoenn que partí ta un pèis loenhèc e que y esperdiciè lo son ben en viver henz lo cascantèr.

<sup>14</sup> “Qüand avó tot despenut, ua grana hamièra que surviengó per aqueth parçan e que comencè a sentir la hrèita. <sup>15</sup> Que s'anè méter au servici d'un deus abitants d'aquera contrada, qui l'enviè henz los sons camps goardar los pòrcs. <sup>16</sup> Qu'averé plan volut pleà's lo vente de las carobas qui los pòrcs e minyàvann, mes arrés ne'u ne dava. <sup>17</sup> Que's digó lavetz enter eth medix : “Qüandes de vailets do men pair ann pan en abondèr, e yo que soi ací a perir de hami. <sup>18</sup> Que voi partir, anar decap au men pair e dise'u : Pair, qu'èi pecat contre'u Cèu e envèrrs tu; <sup>19</sup> ne meriti pas mei d'estar aperat lo ton hilh, tratta'm com un dos tons vailets.” <sup>20</sup> Que partí donc e que se'n anè decap a son pair.

### Graphie moderne DiGaM.

“Ûn òmi qu'avè dus hilhs. <sup>12</sup> Lou mey yoén que digou a soûn pay : “Pay, balhe-m la part de fourtune qui-m revién.” E lou pay que-us partadyè lou soûn bèn. <sup>13</sup> Chic de dies après, aplegat qui avou lou soûn bèn, lou hilh lou mey yoén que parti ta ûn pèys loegnèc e que y esperdiciè lou soûn bèn en vivè hens lou cascantè.

<sup>14</sup> “Quoan avou tout despenut, ue grane hamièra que surviengou per aqueth parçân e que coumencè a senti la hrèyte. <sup>15</sup> Que s'anè metè au servici d'ûn deus abitans d'aquere countrade, qui l'enviè hens lous soûns cams goarda lous porcs. <sup>16</sup> Qu'averé plân voulut pleas lou ventè de las caroubes qui lous porcs e minyaven, mes arrés ne-u ne dave. <sup>17</sup> Que-s digou labéts enter eth-medix : “Quoandès de vayléts dou mên pay an pân en aboundè, e you que souy ací a peri de hami. <sup>18</sup> Que vouy parti, ana decap au mên pay e disè-u : Pay, qu'èy pecat countrè-u Cèu e envèrs tu; <sup>19</sup> ne meriti pas mey d'esta aperat lou toûn hilh, traite-m coum ûn dous toûns vayléts.” <sup>20</sup> Que parti dounc e que se-n anè decap a soûn pay.

### Graphie moderne E.G.F.

“U òmi qu'abè dus hilhs. <sup>12</sup> Lou mey yoen que digou à soû pay : “Pay, balhe-m la part de fourtune qui-m rebién.” E lou pay que-us partadyè lou soû bé. <sup>13</sup> Chic de dies après, aplegat qui abou lou soû bé, lou hilh lou mey yoen que parti ta û pèys loegnèc e que y esperdiciè lou soû bé en bibe hens lou cascantè.

<sup>14</sup> “Quoan abou tout despenut, ue grane hamièra que surbiengou per aquet parsâ e que coumencè à senti la rèyte. <sup>15</sup> Que s'anè méte au serbici d'û deus abitans d'aquere countrade, qui l'embie hens lous soûs cams goarda lous porcs. <sup>16</sup> Qu'averé plâ boulut pleas lou bénte de las caroubes qui lous porcs e minyaben, mes arrés ne-u ne dabe. <sup>17</sup> Que-s digou labets enter et-medich : “Quoàndes de baylets dou mé pay an pâ en aboundè, e you que souy ací à peri de hami. <sup>18</sup> Que bouy parti, ana de-cap au mé pay e dise-u : Pay, qu'èy pecat còuntre-u Cèu e embèrs tu; <sup>19</sup> ne meriti pas mey d'esta aperat lou toû hilh, traite-m coum û dous toûs baylets.” <sup>20</sup> Que parti dounc e que se-n anè de-cap à soû pay.

Divergence mineure sur l'emploi de l'accent circonflexe; je l'introduis, faute de mieux, en classique, pour noter /o/ et plus rarement /ε/ atones, car ce phonème a été oublié par les pères de la graphie gasconne de l'I.E.O. En moderne, il est confirmé dans son rôle de marquage d'une nasalisation, même très atténuée, voire disparue; d'où son extension comme témoin un *n* intervocalique disparu, et comme diacritique du *-n* vélaire distingué du *-n* dental.

Divergence encore par l'emploi de *y* comme glide en moderne, suivant un usage remontant au Moyen âge, et toujours présent en onomastique (cf. *Palay, Nay, Moustey, Brassempouy...*), alors que le *i* provençal et italien demande un apprentissage particulier.

Divergence sur le repérage de l'accent tonique : le système classique est en gros celui de l'espagnol, y compris pour les 6<sup>èmes</sup> personnes des verbes, par référence à la dernière lettre (abstraction faite de *-s*), consonne ou voyelle; le moderne s'aligne sur le français, en ne regardant que la voyelle de la dernière syllabe, et en faisant de *e/è* la voyelle toujours atone : sans autre apprentissage que de repérer l'accent écrit éventuel sur la pénultième, le lecteur le moins attentif met l'accent au bon endroit.

Pour les consonnes, le *gn*, qui n'est pas plus importé du français que le *ou*, évite le problème des mots en *nh* prononcé [nh] (*enhornar*) comme l'avait souligné H. Gavel. Et surtout, n'écrire que les consonnes que l'on prononce est inhabituel pour le Français lettré, mais bien pratique pour lire correctement le gascon : pour l'immense majorité des Gascons, *La Setmana*, c'est [la setma'na]; et les prendre pour des imbéciles ou des rustres ne fait pas gagner un seul nouvel ami à la cause d'oc. Quant aux infinitifs prononcés en *-[r]* comme en castillan !

### Points de convergence

Pourtant, la graphie moderne a bien des points communs avec la classique, soit que le retour à des graphèmes de l'ancienne langue gasconne méconnus par l'I.E.O. rapproche celle-ci de la première, qui leur était restée fidèle, soit qu'il m'ait paru intéressant d'adopter dans la moderne des solutions nouvelles introduites par la classique. Sans compter *lh*, *th* adoptés depuis longtemps par les félibres, même si le *th* se limitait à l'ouest béarnais.

Parmi les premiers, *oe* pour /we/ et *x* pour /ʃ/ sont les plus remarquables.

Parmi les seconds, il y a d'abord le *-n* instable noté systématiquement, dans un souci d'unité gasconne, avec la voyelle qui précède dotée de l'accent circonflexe, qui le distingue du *-n* dental; et *ch* comme graphie englobante pour /ʃ/, /tʃ/ et /tj/, rendant nécessaire un graphème réservé au /ʃ/ pangascon, le *x* en l'occurrence; enfin, le *h* devant *l* et *r* initiaux, dont Palay usait cependant pour les parlers où il s'entendait.

C'est là, je crois, ce que Samaran aurait souhaité chez Palay, tenir « compte des efforts réalisés dans ce domaine par l'école occitane » (cf. p. 308).

### Un exemple concret en synopsis

Pour illustrer concrètement ces divergences et convergences, je n'ai rien trouvé de mieux que de présenter sur la page de gauche l'incontournable parabole de l'*Enfant prodigue* en quatre graphies : classique de l'I.E.O., classique et moderne DiGaM telles que je les propose ici, et moderne de l'*Escole Gastoû Febus* pratiquée par René Canton, félibre auteur (et éditeur, 1994) de la traduction béarnaise à partir du texte français de la *Bible de Jérusalem*.

Cette comparaison n'appelle pas beaucoup de commentaires; en revanche, je suis à peu près certain du résultat si l'on donne ces textes à lire à des Gascons ordinaires, qui n'ont qu'une vague connaissance de la langue, mais que l'École de la République a bien formé à la lecture du français.

Plus prosaïquement, voici quelques chiffres sur les lettres accentuées de cette parabole.

### Statistique des lettres accentuées

Dans la Parabole de l'Enfant prodigue (environ 750 lettres) :

Voyelles accentuées	Classique I.E.O.	Classique DiGaM	Moderne DiGaM	Moderne E.G.F.
à	1	2	1	6
â			3	3
é	3	3	8	10
è	17	17	17	17
ê			5	
ë			6	
í	4	4		
ì	5	5	2	2
ó	3	3	1	1
ò				1
ù			12	11
û		2		
ü				
Total	33	36	55	51

Entre les deux graphies classiques, DiGaM a un *à* de plus que l'I.E.O. pour une 6<sup>ème</sup> personne (donc achevée par *-n*) mais paroxytonique, donc traitée suivant la règle générale des paroxytons achevés par consonne; et deux *ü* pour *Qüand* et *Qüandes* prononcés [kwa]; en réalité, le tréma est bien prévu par la norme de l'I.E.O., mais les occitanistes gascons ne l'appliquent pas.

La graphie moderne DiGaM a un *û* de plus que celle de l'E.G.F., à cause d'un *Û* majuscule, non noté par R. Canton. Et ces 12 (ou 11) *û* sont dus à l'article indéfini *ûn* à *-n* "instable", vélaire ou muet. Il y a accord entre les modernes sur *â*, mais non sur *ê* que l'E.G.F. a renoncé à noter, bien qu'il soit nasalisé comme *â* ou *ouû*... Pèsent lourd, de toute façon, les voyelles à accent circonflexe, mais elles règlent deux problèmes : surtout, l'opposition entre finales en *-n* nasal et *-n* vélaire, sans avoir à marquer les premières par un *-nn* étymologique ou analogique; et accessoirement, le rappel systématique du *-n-* intervocalique amuï, qu'il nasalise ou non la voyelle qui le précédait.

Enfin, une part de la surcharge dans la graphie moderne DiGaM tient au *ë*, rançon du maintien du *-e* de 700 ans d'écrit gascon pour ses avantages intrinsèques rappelés plus haut, *-e* dont Sarrail regrettait l'élimination occitaniste quand il écrivait à l'abbé Saint-Bézar, Armagnacais : « Je regretterai l'*e* béarnais si joli, si facile, et qui mettait d'accord Béarn, Bigorre et Landes... et même l'Armagnac. » (lettre du 17 janvier 1965, *Reclams* n° 9-10/1981, p. 138). Mais aujourd'hui, sans ce *ë*, comment celui qui ne connaît pas naturellement la langue distinguerait-il le /e/ du /œ/ ou /o/ ?

Reste à savoir maintenant ce qu'en penseront les amis de la langue gasconne, ceux qui la parlent et voudraient pouvoir l'écrire sans trop de peine, et ceux qui voudraient bien l'apprendre, mais sans trop de complications.

## Épilogue

Au terme de ce travail où j'ai mis tout mon savoir-faire et ma conviction au service de la langue gasconne de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, j'éprouve un sentiment de satisfaction non moins que de reconnaissance envers ceux qui m'ont précédé, mais aussi de gêne, voire de déception. Mais conscient du sérieux que j'ai apporté à cette tâche, j'ose conclure sur une note d'espoir.

De satisfaction, on s'en doute, pour avoir étudié en profondeur, assimilé — du moins je le crois — et exprimé par écrit un grand nombre d'aspects de la langue gasconne de mes pères, à laquelle j'ai consacré la majeure partie de mon "temps libre" depuis plus de vingt ans.

De reconnaissance ensuite, à l'égard de tous ceux qui, depuis plus d'un siècle, ont œuvré pour cette langue sans autre récompense que le sentiment du devoir accompli. Comment aurais-je pu lire autant de textes sans ces auteurs attentifs à écrire une langue venue des siècles lointains et qui imprégnait tout leur être ? Comment aurais-je pu étudier ses formes et ses sons sans ces œuvres immenses que sont le *Dictionnaire* de Simin Palay et l'*Atlas linguistique de la Gascogne* de Jean Séguy et de ses collaborateurs ? Et tout simplement, comment aurais-je pu m'y initier sans Roger Lapassade et ses amis occitanistes qui m'ont accueillis dans les stages de béarnais ?

Mais aussi de gêne, car l'approche rigoureuse que j'avais de la langue par formation intellectuelle, et peut-être par propension naturelle intime, m'a fait découvrir la gangrène d'à-peu-près et même d'erreurs qui affecte le discours ordinaire sur cette langue. Quand on s'est engagé sans barguigner pour une cause exaltée par des gens respectables, on n'a aucun plaisir à découvrir qu'on a été trompé par ces gens qui avaient eux-mêmes été trompés. Et je n'ai aucun gout pour jouer les Saint-Just.

Cependant, j'ai la conviction qu'on ne construit rien de solide sur le sable de l'erreur, et c'est pour sauver ce qui peut l'être encore que je me suis résolu à exposer ce que j'avais vu, pour aider dans leur démarche ceux qui veulent vraiment éviter la perte définitive de la langue gasconne.

Et c'est là qu'est ma déception. Certes, on ne vit pas pendant plus de vingt ans dans l'environnement d'une langue et de ses partisans sans se rendre compte de sa décadence accélérée. Mais en ouvrant par une approche sociolinguistique ce qui ne devait être d'abord qu'une réflexion technique sur l'orthographe, j'ai dû me rendre à une évidence qu'on n'ose jamais regarder en face dans le rangs des militants : la langue gasconne a joué un grand rôle social au Moyen âge, mais comme toutes les autres langues d'oc, elle a "raté" l'entrée dans les temps modernes, et c'est une illusion de croire qu'on pourra rattraper un retard de six ou sept siècles.

On a cru qu'elle était victime du mépris des "franchimans" et qu'une action psychologique bien menée mettrait fin à « la honte » subie de ce fait, selon le mot de François Bayrou, alors président du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques, dans un discours célèbre en béarnais qu'il fit à Pau, ès-qualité, le 25 octobre 2003. Il est vrai que Garros prenait déjà parti pour « *La causa damnada / De nosta lenga mesprezada* » (cf. p. 36). Mais le mépris ne naît pas d'une génération spontanée; pour les langues, il vient de celui qui, en parlant une autre, occupe une situation sociale

supérieure. Et la situation sociale, elle est le résultat de la capacité de chacun d'utiliser les possibilités d'ascension qu'offre l'organisation de la société.

Or c'est un fait que les langues romanes du Midi n'ont jamais été celles d'un état unifié et fort, mais de provinces dont les comtes se disputaient facilement entre eux, quand ils ne se faisaient pas la guerre, et qui furent incapables de résister aux "Croisés" venus de France. Et très vite, ceux qui voulaient "réussir" ont compris que cela passerait par le français. De là, par exemple, l'absence de littérature de prestige en Béarn, selon la pertinente remarque de Paul Clavé (1980, p. 27) :

« ... des causes profondes avaient empêché l'apparition d'une littérature majeure. Au temps des troubadours, les vicomtes béarnais avaient été complètement éclipsés par les fastueuses cours environnantes : Poitiers, Limoges, Toulouse, Barcelone. Après la défaite de Muret (12 septembre 1213) et la ruine des seigneurs qui nourrissaient les troubadours, les esprits s'étaient tournés vers le Nord. Quand Gaston Phébus voulait écrire à ses sujets autre chose que de simples billets, il le faisait en français. L'influence française s'étendait de plus en plus. Malgré la faiblesse du pouvoir royal (guerre de Cent-ans, folie de Charles VI), l'idée que le roi défendait les faibles contre les entreprises des seigneurs guerriers et pillards faisait son chemin. Jeanne d'Arc, dite l'Armagnacaise, trouvera en Gascogne ses plus ardents compagnons. Les seigneurs de Béarn ne seront bientôt plus que les vassaux de la royauté française affermie par Charles VII. »

De nos jours encore, aucun de ceux qui "réussissent" et que les médias montrent tous les jours à la télévision ou dans les magazines, ne parle une langue régionale quelconque. M. Bayrou lui-même semble n'avoir jamais repris publiquement la parole en béarnais...

Πάντα ῥεῖ, {tout s'écoule} disait le philosophe grec Héraclite. Dans les années 40, j'ai suivi les processions des Rogations à travers les jardins des maraichers de Jurançon, aux portes de Pau; on invoquait la clémence de Dieu en chantant les litanies des Saints, avec le répons « Te rogamus, audi nos » {nous te prions, écoute-nous} que la malice béarnaise avait depuis longtemps détourné en « Arrougagne-t aqueth òs — Minye la car e dèxe l'os » {ronge cet os, mange la viande et laisse l'os}. Cela compta dans les premières "leçons" de béarnais que je reçus alors. Il n'y a que soixante ans de cela, et pourtant, que c'est loin ! Les champs sont devenus lotissements, litanies et processions sont d'un passé révolu... Alors, pour entendre des gamins parodier les répons en béarnais...

C'est donc avec la plus grande modestie qu'il nous faut envisager l'avenir de notre vieille langue, et tout faire pour ne pas rebuter ceux qui seraient tentés de la retrouver.

Voilà pourquoi je l'enseigne bénévolement depuis plus de quinze ans, et pourquoi je me suis tellement préoccupé de la rendre aussi accessible que possible. Mes travaux sur la graphie n'ont pas eu d'autre but. Mais voilà que je risque fort de m'entendre dire que j'ai fait un bien long parcours dans une forêt embroussaillée pour me retrouver à deux pas de mon point de départ.

Effectivement, mes débuts dans la langue de mes pères se firent dans la graphie de l'*Escole Gastoù Febus* d'avant 1984, du temps où elle était encore béarnaise et gasconne. Et voici qu'après plus de vingt années de militantisme et d'études, pour la plupart dans le cadre de l'*Institut d'études occitanes*, je me retrouve à préconiser une graphie qui n'est que celle de ces débuts, avec les améliorations apportées par Palay et tenant « compte des efforts réalisés dans ce domaine par l'école occitane », selon le vœu de Charles Samaran rappelé p. 308.

Travail inutile ? Je ne le pense pas, pourtant. Car, à ma connaissance, c'est le premier ouvrage qui ne se contente pas de donner des règles de graphie, mais en expose les problèmes, l'histoire des solutions déjà apportées, et conclut par des règles soigneusement justifiées. En particulier, les

quatre-vingt-douze pages d'histoire de la graphie gasconne n'avaient encore jamais été écrites. Et personne n'avait jusqu'ici passé au *sedas* {tamis} autant de textes gascons dans les différentes graphies, ni regardé d'aussi près autant de cartes de l'ALG pour appuyer des propositions sur autre chose que des considérations théoriques ou des rêves idéologiques.

Or ces travaux ont montré — du moins je l'espère — qu'instinctivement, tous ceux qui ont écrit le gascon au cours des siècles ont cherché à représenter la langue de leur temps, avec ses changements phonétiques naturels, tout en usant souvent de graphèmes transmis par les générations précédentes. Et le Félibrige gascon, l'*Escole Gastoû Febus* de 1905, puis ses auteurs du XX<sup>e</sup> s., se sont inscrits dans cette continuité.

En revanche, tout en prônant une attitude scientifique qui a poussé à relire les anciens — je m'y suis conformé avec conviction —, « l'école occitane » s'est inscrite dans une stratégie de rupture, qui, à bien des égards, rappelait le fameux slogan communiste « du passé faisons table rase ». Or le passé à oublier, c'était le passé proche, car l'« avenir » de cette école n'était que la résurrection d'une langue, d'une graphie, voire d'une société mythique qui aurait été celle du XII<sup>e</sup> siècle méridional.

Là, on était en plein romantisme, sans la moindre analyse de l'état des langues d'oc du XX<sup>e</sup> s., encore moins des attentes des populations du Midi. Et contre tout réalisme, non seulement on bannissait de l'École l'écrit des Félibres, dont on avait ridiculisé la graphie, mais encore on effaçait le nom même des langues du Midi et de leurs locuteurs pour ne parler plus que d'« occitan ». Tout le contraire de ce que faisaient Basques, Bretons et Corses, pour ne citer que des locuteurs de langues de France. Les noms de personnes eux-mêmes n'échappaient pas à l'« épuration », Pey de Garros (c'est ainsi qu'il signait ses œuvres) devenait Pèir de Garròs, et Palay, Palai : le vieil *y* de la langue gasconne était interdit, tout comme le *w* de la langue kurde en Turquie (mais pour entrer en Europe, la Turquie ne l'interdit plus, selon un reportage télévisé du 2 août 2004 sur France 5).

C'était donc accumuler les erreurs psychologiques, qui n'ont pas peu contribué à la désaffection des locuteurs pour leur propre langue, bannie de l'école qui enseignait comme « occitan » quelque chose qui ne ressemblait que de loin à leur parler et qu'on ne pouvait lire. Et cette erreur s'est renforcée par le fait que le seul *Dictionnaire* complet et fidèle du gascon contemporain, celui de Palay, se trouvait périmé à cause de sa graphie, sans qu'on pût ou qu'on sût le remplacer par un outil d'égale valeur.

Si mon travail doit avoir quelque utilité, ce sera donc d'avoir fait apparaître l'impérative nécessité de regarder les choses en face et de pratiquer, ici aussi, une *real politik*, car « Il vaut toujours mieux tenter de s'approcher de la réalité que de nourrir des mythes. » (P. Sauzet, 2000, p. 41).

Pourtant, j'ai un peu le sentiment du naufragé qui vient de lancer son appel de détresse dans une bouteille jetée à la mer. Certes, je pense que je serai lu par quelques uns de ceux pour qui j'ai écrit, qui par amour d'une langue ancestrale ou même simplement par conscience professionnelle se préoccupent de la transmission de cette langue.

Mais combien m'entendront ? Et plus encore, combien en tireront des actes en vue d'améliorer cette transmission, de la rendre à la fois plus facile et plus fidèle ?

Or parmi les moyens de maintenir une certaine connaissance de la langue, et malgré que j'en aie mentionné le peu d'efficacité pratique, l'enseignement public est sans doute celui qui touche le

plus de personnes. Mais c'est un monde très hiérarchisé, et il est à craindre que les plus zélés et les plus consciencieux des maitres ne soient découragés de prendre les initiatives qui s'imposent si elles n'ont pas l'aval de la hiérarchie. Quand on sait que les allègements orthographiques approuvés par l'Académie française en 1990 restent ignorés de la plupart des enseignants, on imagine le sort de toute idée novatrice dans ce milieu.

Pourtant, le retour à une graphie gasconne plus pédagogique et plus proche de l'oral ne devrait pas mobiliser contre lui *Le Monde*, *Le Figaro*, Bernard Pivot et autres défenseurs de la « pureté » orthographique... Et l'on ne peut imaginer que les hauts responsables de l'enseignement des langues d'oc par l'École laïque de la République aient fait leur l'idéologie occitaniste, comme celle qui fit falsifier le texte de Lapassade donné en “dictée occitane” (cf. p. 79), et encore moins l'idéologie anti-française précédemment évoquée (p. 307).

Alors, estimant que les fonctionnaires de la République ont encore le sens de la fidélité à ses idéaux tout autant que le souci de l'efficacité, j'ose espérer.

10 mai 2005

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles et ouvrages (329 titres)

- (1776). *Fables causides de La Fontaine en bers gascons* (suivies d'un *Dicciounariot* de 446 entrées), Bayonne, 284 p.
- (1890). *Archives municipales de Bordeaux - Livre des Coutumes*, Bordeaux, LIII + 798 p.
- (1892). *Archives municipales de Bayonne - Livre des Établissements*, Bayonne, 546 p.
- (1934). Un manifest - Desviacions en els conceptes de llengua i de Pàtria, *Oc*, n° 16-17 de Genier-Abril 1934.
- (1950). *La réforme linguistique occitane et l'enseignement de la langued'oc*, Toulouse : I.E.O., 12 p.
- (1952). *L'application de la réforme linguistique occitane au Gascon*, Toulouse : I.E.O., 8 p.
- (1972). *L'occitan au baccalauréat - Fascicule gascon*, Bordeaux, 40 p.
- (1988). *La Coutume de Saint-Sever (1380-1480)* éditée par Michel Maréchal et Jacques Poumarède, Paris, 139 p.
- (2001). *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, École des Chartes, Paris. Fasc. I, 175 p.
- (2003). *Dossier langue occitane* joint au numéro de Décembre 2003 - Janvier 2004 de *Lettres Aquitaines*, 28 p. format A3.
- Aci Gasconha (1996). *Que parlam*, Bayonne, 280 p.
- Alibert, Louis (1923). *Le lengadoucian literari*, Tolouse, 2 + 50 p.
- Alibert, Loïs (1935, 1976). *Gramatica occitana*; 2<sup>ème</sup> éd., Montpellier, 532 p.
- Alibert, Louis (1943). Origine et destin de la langue d'oc, *Le Génie de l'homme d'oc et l'homme méditerranéen*, Marseille : Cahiers du Sud, pp. 17-25.
- Alibert, Louis (1951). La langue d'oc, *Annales de l'I.E.O.*, 1951, pp. 41-59.
- Alibert, Louis (1957). La grafia dels mots composats en occitan, *Oc* n° 203, 1957, pp. 47-49.
- Alibert, Louis (1958). *Lexique des gallicismes corrigés / Glossari dels gallicismes corregits*, Toulouse : I.E.O., 16 p.
- Alibert, Louis (1966, 1980). *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*; 2<sup>ème</sup> éd., Toulouse : I.E.O. 1980, 699 p.
- Allières, Jacques (1997). Note sur le "futur du passé" en gascon moderne, *Estudis occitans* n° 21, 1<sup>er</sup> sem. 1997, pp. 19-20.
- Amiel, Philippe (s. la dir. de) (1989). *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette, 1266 p.
- Amont, Marcel (2001). *Comment peut-on être Gascon !*, Anglet : Atlantica, 201 p.
- Ané Brito, Manuela et Ané Sanz, Jovita (1989). *Escriuer en aranés*, Vielha, Aran, 66 p.
- Anglade, Joseph (1921). *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc*, Paris : C. Klincksieck, 448 p.
- Arenas, Cynthia (1999). *La pratique du Béarnais dans la région de Salies-de-Béarn, Orthez, Artix, Pau et de 16 autres communes environnantes*, Mémoire de Maîtrise, Université de Toulouse-Le Mirail [d'après Moreux, 2001].
- Arnaudin, Félix (1844-1921) (2001). *Dictionnaire de la Grande-Lande*, édition établie par Jacques Boisgontier († 1998) et présentée par Joël Miró, Bordeaux, 2 tomes, XLVI - 524 et 714 p.
- Audoyer, Michel (2003). L'estandard, principis e realitat, *Lo Gai Saber* n° 491, automne 2003, pp. 444-449.
- Aymerich I Lemo, Silvia (1995). Irlanda, una leçon a aprèner [... apprendre], traduit du catalan par G. Narioo, *Per Noste - Païs gascons* n° 168, Mai-Juin 1995, pp. 3-5.
- Baddeley, Susan et Biedermann-Pasques, Liselotte (2003). Histoire des systèmes graphiques du français (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) : des traditions graphiques aux innovations du vernaculaire, *La linguistique*, vol. 39, 1/2003.
- Barthés, Henri (1987). *Études historiques sur la "langue occitane"*, St-Geniès-de-Fontedit, 1987, 462 p.
- Bayrou, François (1993). *Lo proclam de Pau* (discours en béarnais devant les associations de défense et de promotion de la culture béarnaise, gasconne et occitane au Parlement de Navarre, le 25 octobre 1993), *Ligam-DiGaM* n° 2, pp. 27-35.
- Bec, Pierre (1952) *Rapport* présenté devant le Conseil d'Études de l'I.E.O. à Toulouse le 6 Janvier 1951, *Annales de l'I.E.O.* 11, pp. 45-52.
- Bec, Pierre (1956). Sur la graphie du gascon, *Annales de l'I.E.O.*, pp. 25-28.
- Bec, Pierre (1959). *Petite nomenclature morphologique du gascon*, Toulouse : I.E.O., 32 p.
- Bec, Pierre (1963). *La langue occitane*, Paris : P.U.F., Que sais-je ? 128 p.
- Bec, Pierre (1968). *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans*, Paris, 2 tomes, 376 p. et 31 cartes.
- Bec, Pierre (1970-1971). *Manuel pratique de philologie romane*, 2 tomes, Paris, 570 + 658 p.

- Bec, Pierre (1972). Per una dinamica novèla de la lenga de referéncia, *Annales de l'I.E.O.*, 4<sup>ème</sup> série, tome II, n° 6, pp. 39-61.
- Bec, Pierre (1973). *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, 220 p.
- Bec, Pierre (1997). *Le siècle d'or de la poésie gasconne (1550-1650)*, Paris, 430 p.
- Bec, Pierre (2000). Tres punts de grafia, *Per Noste-Païs gascons* n° 197, 3-4/2000, p. 2.
- Bec, Pierre (2002). Note sur le futur du passé en gascon, *Hommages à Jacques Allières*, Toulouse, t. I, pp. 73-80.
- Beigbeder, Francis (1986). Ausèths - Les noms gascons des oiseaux sauvages. Orthez : *Per noste et Tarbes : Nosauts de Bigòrra*, 160 p.
- Berry, André (1948/1997). *L'œuvre de Pey de Garros poète gascon du XVI<sup>e</sup> siècle*, éditée par Philippe Gardy et Guy Latry, Bordeaux, 1997, 264 p.
- Berry, André (1961). *Anthologie de la poésie occitane*, Paris, LXI - 318 x 2 + 10 p.
- Berthaud, Pierre-Louis (1951). La loi relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux, *Lo Gai Saber* n° 237, genier-fevrier de 1951, pp. 243-255.
- Berthaud, Pierre-Louis (1975). *Glossari gascon ancian dau Medòc* « établi d'après les notes de Pierre Louis Berthaud par Jean Monestier » et annexé au *Florilège des poètes gascons du Médoc*, Bordeaux, 46 p.
- Bianchi, André et Viaut, Alain (1995). *Fiches de grammaire d'occitan gascon normé*, Bordeaux, 156 p.
- Birabent, Jean-Pierre et Salles-Loustau, Jean (1989). *Mémento grammatical du gascon*, Pau, 152 p.
- Bladé, Jean-François (1879, 1976). *Proverbes et devinettes populaires recueillis dans l'Armagnac et l'Agenais*, Paris : Champion, 1879; reprint Marseille : Laffitte, 1976, 236 p.
- Bladé, Jean-François (1881-82, 1967). *Poésies populaires de la Gascogne*, Paris : Maisonneuve, réimprimé 1967; 3 tomes, 362, 383 et 435 p.
- Blanchet, Philippe (1994). Problèmes méthodologiques de l'évaluation des pratiques sociolinguistiques en langues "régionales" ou "minoritaires" : l'exemple de la situation en France, *Langage et société*, 69, pp.93-105 [d'après Moreux, 2001].
- Blanchet, Philippe (2003-1). Contacts et dynamique des identité culturelles : les migrants italiens en Provence dans la première moitié du XX<sup>e</sup> s., *La France latine* n° 137, pp. 141-160.
- Blanchet, Philippe (2003-2). Le dossier du CAPES d'occitan-langue d'oc 2003, *La France latine* n° 137, pp. 217-238.
- Boisgontier, Jacques (1994). Graphie et lecture du gascon in *Contes populaires* de Félix Arnaudin, pp. XXII-XXVI.
- Bonnemason, Jean (1993). *Les langues de France*, Mouans-Sartoux : P.E.M.F., 48 p.
- Bonnemason, Janòt (2003) *Ninete bajole... comptines, jeux et dits gascons du Béarn*, Pau : Princi Negue, 92 p.
- Boschung, Paul et Frick, Michael (1985) Les organisations occitanistes in A. Kristol et J. Wüest, 1985, pp. 137-154.
- Bourdieu, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire - L'économie des échanges linguistiques*, Paris : Fayard, 245 p.
- Bouzet, Jean (1928). *Manuel de grammaire béarnaise*, Pau, 96 p.
- Bouzet, Jean et Lalanne, Théobald (1937). *Du latin au gascon*, St-Vincent-de-Paul, 82 p.
- Bouzet, Jean (1963). *Syntaxe béarnaise et gasconne*, Pau, 63 p.
- Boyer, Henri, 2003. Petits "calandrons" devenus grands... , *Langues et Cités*, n° 2 de Septembre 2003, p. 7.
- Brasquet, Gérard (1978). *Mouvement des idées politiques en Gascogne chez les écrivains de langue d'oc depuis 1870*, Orthez : Per noste, 2 + 94 p.
- Broc, Alain (2003). Respectar la lenga, *Lo Gai Saber* n° 491, automne 2003, p. 449.
- Brunel (Clovis) (1926 et 1952). *Les plus anciennes chartes en langue provençale - Recueil de pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> s.*, Paris, 1926, 499 p.; Supplément, 1952, 275 p.
- Bustos, Joan (1990). "Eras quan verdèyar... Un descort trobadorenc i la noció difusa del gascò com a lengatge estranh", *Reclams*, març 1990, pp. 24-26.
- Camélat, Miquèu (Michel) (1967). *Letres causides à Andrèu Pic*, présentées par M. Saint-Bézar, Pau, 123 p.
- Carbonne, Philippe (2003). Post scriptum, *Lo Gai Saber* n° 488, 2003, pp. 390-1.
- Casaboune, Yulien de, (1926). *Esprabes d'amou*, Pau : Marrimpouey, 139 p.
- Catach, Nina (sous la direction de) (1974) *La structure de l'orthographe française*, Actes du Colloque international CNRS de 1973, Paris : Didier, 205 p.
- Catach, Nina (1978; 3e éd. 1988) *L'orthographe*, Que sais-je ? n° 685, 128 p.

- Cerbide, Ricardo (2003). Comentarios lingüísticos al becerro antiguo de Leire (siglos X-XII) y a la documentación del priorato de Artajona (1100-1150). *Lengua Romance en textos latinos de la Edad Media - Sobre los orígenes del Castellano escrito*, Hermógenes Perdigüero Villareal ed., Burgos, 277 p.
- Cerquiglini, Bernard (1999). *Les langues de la France - Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication*. 17 p.
- Cerquiglini, Bernard (2002). *La diversité des pratiques linguistiques : richesse d'un patrimoine national*. Synthèse du Séminaire de l'observatoire des pratiques linguistiques du 20 février 2002. *Langues et Cité*, n° 1, Octobre 2002, pp. 4-5.
- Certeau (de), Michel, Julia, Dominique et Revel, Jacques (1975). *Une politique de la langue*. Paris, réédité *Folio histoire*, 2002, 472 p.
- Chambon, Jacques (2001). *La langue d'oc*, texte d'une "Vidéo-K7" publié par *L'Esquilon*, bulletin du Centre culturel occitan du Rouergue, n° 69, Été 2001
- Chambon, Jean-Pierre et Greub, Yan (2002). Note sur l'âge du (proto)gascon, *Revue de linguistique romane*, n° 263-264, Juillet-Décembre 2002, pp. 473-495.
- Chambon, Jean-Pierre (2003). *Introduction à la linguistique occitane*, polycopié du C.E.R.Oc-Sorbonne, Paris, 20 p.
- Chanet, Jean-François (2000). La question des langues régionales, *L'Histoire* n° 248, Sept. 2000, dossier "L'aventure du français", pp. 52-59.
- Chaplain, Éric (1997). *Diccionari Gascon-Français, Dictionnaire Français-Gascon suivant les parlars maritimes*, Belin-Beliet, 164 p.
- Chaplain, Éric (2002). *Dictionnaire Gascon/Béarnais - Français*, ancien et moderne, Pau, 296 p.
- Chatbèrt, Ramon (Chabbert Raymond) (1983). *Questions de lenga*, Albi, 177 p.
- Cheronnet, Bernard (1978). La charte de peuplement de Herrère (1278) : aux origines de la puissance des Lescun, *Revue de Pau et du Béarn*, n° 6 de 1978, pp. 217-247.
- Cheronnet, Bernard (1984). Trois chartes d'Ossau, *Bulletin des Archives des Pyrénées-Atlantiques*, n° 5, 1984).
- Choffrut-Faure, Patric (1996). Viure le bilingüisme – *Aquò d'aquí*, n° 104, mai 1996, p. 6
- Civada (La) - Per Noste (1984). *Petit dictionnaire Français-Occitan (Béarn)*, Pau-Ortès, 133 p.
- Clavé, Paul (1980). *Prosateurs béarnais*. Pau : Marrimpouey - Orthez : Per noste, 634 p.
- Clerc, Estève (2002). Creacion d'un sector Joinessa, *Camins d'Estiu* n° 85, Prima de 2002, p. 30.
- Comitat dera lengua (1998). *Atau que's ditz ! Dictionnaire français-occitan (Gascon des Hautes-Pyrénées)*, Tarbes, 145 p.
- Coromines, Joan (1990). *El parlar de la Vall d'Aran, Gramàtica, diccionari i estudis lexicals sobre el Gascó*, Barcelona, 773 p.
- Courouau, Jean-François (1995). *André Du Pré, Pouesies gascoues (1620), edicion critica*, Toulouse, 147 p.
- Courouau, Jean-François (1999). *Bertrand Larade, La Margalide gascoue et Meslanges (1604), édition critique*, Toulouse, 452 p.
- Courriades, Joseph (1951). *Éléments de grammaire béarnaise*, Pau, 61 p.
- Cousteix, J., Hinard, F. et Weinberg, R. (1975). *Initiation au latin 5<sup>e</sup>*, Paris, SOCODEL.
- Cuzacq, René (1950). *Généralités sur la langue gasconne et le gascon des Landes*, Mont-de-Marsan : Jean Lacoste, 79 p.
- Dardy, Léopold (abbé) (1891). *Anthologie populaire du Labrit*, réédition en graphie classique occitane par Andriu de Gavaudan, Albi : I.E.O. Òut-e-Garona, 1984 - 1986, 2 tomes, 558 + 475 p.
- Darrigrand, Jean-Pierre (2002). Quelques traits psychologiques - Essai de quelques explications sur la montée des idées du F. N., *Per Noste-Païs gascons* n° 213, 11-12/2002, pp. 11-14.
- Darrigrand, Robert (1969-1). *Comment écrire le gascon*, Orthez, 40 p.
- Darrigrand, Robert (1969-2). Les Psaumes en langue Béarnaise au XVI<sup>m</sup>e Siècle, *Per Noste* n° 14, Setémer-Octobre 1969, pp. 3-4 ter.
- Darrigrand, Robert (1969-3). Passéi per la Vath d'Aran, *Per Noste* n° 15, Novémer-Décémer 1969, pp. 5-7.
- Darrigrand, Robert (1974). *Initiation au gascon*, Orthez : Per noste, 304 p.
- Darrigrand, Robert et Grosclaude, Michel (1976). *Grammaire abrégée du gascon, - Béarn, sud Gascogne*, Orthez : Per noste, 1 + 39 p.
- Darrigrand, Robert (1983-1) (Coordination par) *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, VIII + 386 p. + 16 planches illustrées.
- Darrigrand, Robert (1983-2). Remarques sur la langue des Psaumes, *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, pp. 271-284.

- Darrigrand, Robert (1984). Version béarnaise du Catéchisme de Calvin par Arnaud de Salette (1583), *Henri de Navarre et le Royaume de France, 1572-1589*, S.S.L.A., Pau, pp. 149-170.
- Darrigrand, Robert (2002). Voir Fondeville.
- Dauzat, Albert (1955). Quelques aspects de la langue de Mistral, *Recueil de travaux offerts à Clovis Brunel*, Paris, p. 327 sqq.
- Deguillaume, Colette et Amrane Éric, Langues parlées en Aquitaine : la pratique héritée, *Le Quatre pages - INSEE Aquitaine* n° 110, Septembre 2002.
- Deledar, Jordi (1995). *Grammaire des parlersouserannais*, Loubières : I.E.O. Ariège, 2 + 64 p.
- Delpa, Claude (1979). L'époque des invasions et des royaumes barbares. *Histoire de l'Occitanie*, Paris : Hachette, pp. 54-109.
- Dinguirard, Jean-Claude (1976). Note sur le [C] gascon, *Via Domitia*, XIX, pp. 35-36.
- Dompmartin-Normand, Chantal (2002), Collégiens issus de *Calandreta* : quelles représentations de l'occitan ?, *Langage et société* n° 101, sept. 2002.
- Druon, Maurice (1971). *Les rois maudits - 5, La louve de France*, Cité d'après le *Livre de poche*.
- Dubos, Dr. Jean-Pierre (1984). *Vocabulaire patois en usage à Sanguinet (entre Born et Buch)*, Sanguinet, 336 p.
- Dulau, Guy (1994). *Lexique alphabétique Français-gascon (Bazadais)*, Bazas : Bazas Art Culture Tradition, 351 p.
- Dumonteil, Jacques, et Cheronnet, Bernard (1980). *Le for d'Oloron, édition critique*. Oloron, 188 p.
- Estieu, Prosper — Voir Occitanie, Jean d'.
- Fabra, Pompeu (1941, 1984). *Grammaire catalane*, Paris : Les belles lettres, X + 132 p.
- Field, Thomas (2002). La désinence de la personne 5 en gascon pyrénéen, *Hommage à Jacques Allières*, vol. 1, pp. 101-108.
- Fondeville, Jean-Henri (2002). *Calvinisme de Bearn/ Divisat en siex ecloges*, Édition critique par Robert Darrigrand, 374 p.
- Fontan, François (1969, 2002). *La nation occitane - Ses frontières, ses régions*. Réédition 2002 dans *Lo Lugarn-Lou Lugar* n° 81, Ivèrn 2002.
- Fossat, Gilles (2002) Per un vam {élan} novèu: un occitan viu {vivant}, una grafia modèrna, *Occitans!* n° spécial A.G. 2002, p. 19.
- Fourié, Jean (1994). *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc*. Paris, 358 p.
- Fourié, Jean (1995). A l'entorn d'un cinquantenari. La S.E.O. precursor de l'I.E.O. *Estudis occitans* n° 18, 2<sup>nd</sup> Sem. 1995, pp. 13-37.
- Furer, Jean-Jacques (1996, 1999). Graubünden, von der Dreisprachigkeit zur deutschen Einsprachigkeit (?) Eine traurige Ausnahme in der Schweizer Praxis, in *Studis Romontschs. Beiträge des Rätoromanischen Kolloquiums (Gießen/Rauischolzhausen, 21.-24. März 1996)*, Wilhelmsfeld : Gottfried Egert Verlag, 1999, pp. 1-76, cité d'après le compte-rendu de Victoria Popovici, in *Revue de linguistique romane*, n° 267-268, 7-12/2003, p. 533.
- Gardy, Philippe (1983). Situation linguistique et littéraire d'un écrivain béarnais contemporain d'Arnaud de Salette : Bernard du Poey, *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, pp. 327-344.
- Gardy, Philippe (1996). La télévision régionale en occitan : du sujet à la langue, *Langues d'Aquitaine*, sous la direction d'A. Viaut, Bordeaux : M. S. H. A., pp. 267-283.
- Garnier, Guiu (1996). Bilingüisme... , *Aquò d'aquí* n° 104 - Mai 1996, pp. 4-5.
- Garros, Pey (1567). *Poesias gasconas*, Toulouse : Colomes, 90 p.
- Gavel, Henri (1926). Introduction à la réédition des *Poesias gasconnes* de Julien Larrebat, Paris : Honoré Champion, pp. 1-57.
- Gavel, Henri (1942). *Recommandations concernant la Graphie à utiliser pour l'Enseignement facultatif de la Langue d'oc*, Toulouse, 36 p.
- Giordan, Henri (1977). Occitan vs Langues d'oc, Culture subalterne et culture dominante. *Annals de l'Institut d'estudis occitans*, 5<sup>ème</sup> série, n° 1, pp. 130-139.
- Giordan, Henri (1982). *Démocratie culturelle et droit à la différence*, Paris : La Documentation française, 108 p.
- Girard, Ismaël (1922). L'etemple dos Catalans, *Lo Gai Saber*, Sept.-Oct.1922, pp. 236-239.
- Girard, Ismaël (1942). *Anthologie des poètes gascons d'Armagnac, d'Astarac, de Lomagne, d'Albret et de Bas-Comminges*, Auch, 100 p.
- Gorochategui Curruca, Joaquin (1984). *Estudio sobre la onomástica indigena de Aquitania*, Bilbao, 384 p.
- Gougau, Henri (1996). Interview par Christian Lagarde, *Lo Gai Saber* n° 461, Printemps 1996, pp. 192-193.

- Granièr, Sèrgi (2002). Dictionnaire occitan-français (languedocien) de Christian Laux, *Lo Gai Saber* n° 484, 2002, pp. 214-218.
- Grosclaude, Michel (1969). Comment je suis devenu occitaniste, *Per Noste* n°15, Novèmer-Decèmer 1969, pp. 3-4.
- Grosclaude, Michel (1977). *Lo gascon lèu e plan*, Paris : Omnivox International, 203 p.
- Grosclaude, Michel (1979). *Le Béarn : Témoignages sur mille ans d'Histoire*, Orthez, 121 p.
- Grosclaude, Michel (1980). L'occitan que pot tot diser [... peut tout dire], *Per Noste - Païs gascons* n°79, Julhet-Aost 1980, pp. 5-6.
- Grosclaude, Michel (1981). *Une leçon sur les troubadours*, Orthez, 32 p.
- Grosclaude, Michel (1983). Remarques sur l'orthographe des "Psalmes de David metuts en rima bernesa" d'Arnaud de Salette, *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, pp. 287-301.
- Grosclaude, Michel (1986-1). *La langue béarnaise et son histoire - Étude sur l'évolution de l'occitan du Béarn*, Orthez, 142 p.
- Grosclaude, Michel (1986-2). *La Gascogne - Témoignages sur deux mille ans d'Histoire*, Orthez, 176 p.
- Grosclaude, Michel (1988). Es « Saumes de David » per Arnaud de Saletas, in *Es Gascons e era musica*, Vielha (Val d'Aran, Espagne), pp. 63-70.
- Grosclaude, Michel (1991). *Dictionnaire toponymique des communes du Béarn*, Pau, 416 p.
- Grosclaude, Michel (1993). L'estat de la lenga occitana en Bearn abans l'anexion deu Bearn a la França in *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international de l'A.I.E.O., Victoria-Gasteiz, 22-28 aout 1993*, pp. 783-790.
- Grosclaude, Michel (1995). La refòrma protestanta e la lenga occitana - II -L'exemplaritat deu cas biarnés, *Per Noste - Païs gascons* n° 167 de Mars/Avril 1995, pp. 5-6.
- Grosclaude, Michel et Narioo, Gilbert (1999). *Répertoire des conjugaisons occitanes de Gascogne*, Orthez et Pau, 160 p.
- Grosclaude, Michel (2000-1). *70 clés pour la formation de l'occitan de Gascogne*, Orthez et Pau, 80 p.
- Grosclaude, Michel (2000-2). L'Occitanie oubliée, *Per Noste - Païs gascons* n° 199 de Juillet/Aout 2000, p. 1.
- Grosclaude, Michel et Le Nail, Jean-François (2000-3). *Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, Tarbes, 348 p.
- Guillaumie, Gaston (1948). Jasmin et le gascon, in *Mélanges en l'honneur d'Henri Gavel*, Toulouse, pp. 39-45.
- Guillourel, Hervé et Sibille, Jean (sous la direction de) (1993). *Langues, dialectes et écriture (Les langues romanes de France)*, Paris, 318 p.
- Haure-Placé, Pèir (1995). Les avatars de -a atone, *Per noste-Païs gascons* n° 170, 10/1995, p. 13.
- Hourcade, André (1986). *Grammaire B éarnaise*, Oloron : Los Caminaires, 1986, 360 p.
- Hourcade, André (1990). *Dictionnaire bilingue des expressions gasconnes*, Oloron : Los Caminaires, 1990, 246 p.
- (Hourcastrémé, Pierre) (1796). *Les Aventures de messire Anselme, chevalier des loix*. Paris, An IV de la République, 4 tomes; les œuvres béarnaises sont au t. III, pp. 35-47.
- I.E.O., Comission de normalisacion filologica (1979). *Document de trabalh de l'estiu de 1979*, 48 p.
- Jaurion, Jean et Viaules, Serge (1984). Inventari de las colleccions "A tots" et "Messatges", *Occitans !*, supp. au n° 13, pp. 32-35.
- Javaloyès, Sèrgi / Serge (1999). Calandreta qu'a vint ans, e doman ?, *Per Noste - Païs gascons* n° 192 de Mai/Junh de 1999 - pp. 13-16.
- Javaloyès, Sèrgi / Serge (2004). Envahisseurs, la Chronique de Sèrgi Savaloyès, *La République des Pyrénées*, 22 mai 2004, p. 39.
- Jeanjean, Henri (1992). *De l'utopie au pragmatisme ? (Le mouvement occitan 1976-1990)*, Perpignan : Lo trabucaire, 211 p.
- Kalinine-Bourthoule, Nicolas (1983). Psautier français, Psautier béarnais, similitudes et différences, *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, pp. 131-152.
- Kremnitz, Georg (1973). Per un estudi de la codificacion lingüística, *Obradors*, 2, nouvelle série, été 1973, pp. 55-63.
- Kremnitz, Georg (1992). Langue littéraire et langue parlée en occitan, *Langues, dialectes et écriture (Les langues romanes de France)* sous la direction de Guillourel H. et Sibille J. (cf. ci-dessus) pp. 240-246.

- Kristol, Andres M., et Wüest, Jakob Th. (éds) (1985). *Drin de tot. Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaise*, Bern, Lang, VII + 323 p.
- Laborde-Balen, Louis (2002). Michel Grosclaude (1926-2002) : ce Lorrain devenu un maître de la linguistique béarnaise et gasconne, *Pyrénées* n° 212, 4/2002, pp. 411-417.
- Lafitte, Jean (1995-1). Iatus, diftongas e dierèsis, *Ligam-DiGaM*, n° 4, gèr de 1995, pp. 29-43.
- Lafitte, Jean (1995-2). Escriver [ʃ] en gascon, *Ligam-DiGaM*, n° 5, julhet de 1995, pp. 8-48.
- Lafitte, Jean (1996, 2003). *Langue d'oc 1996 – Où en sommes-nous ?*, Hors-série n° 3 de *Ligam-DiGaM*, 2<sup>ème</sup> éd. 2003, 24 p.
- Lafitte, Jean (1996, 1999). *Le gascon, langue à part entière et le béarnais, âme du gascon*, Hors-série n° 4 de *Ligam-DiGaM*, 2<sup>ème</sup> éd. 1999, 56 p.
- Lafitte, Jean (1997). Quelles normalisations pour le Gascon ?, *Actes du XVIII<sup>e</sup> Congrès A.I.D.L.C.M. de Huesca*, 23 au 27 juillet 1997, pp. 41-44.
- Lafitte, Jean (1998). La graphie du béarnais chez Vastin Lespy, *Actes du colloque de Pau*, 10 et 11 octobre 1997, 149-173; et aussi *Ligam-DiGaM* n° 10, avril 1998.
- Lafitte, Jean (1999). xc, xp, xt latins > sc, sp, st gascons, *Ligam-DiGaM*, n° 14, Octobre 1999, pp. 39-45.
- Lafitte, Jean (2000-1). òc ou ò ?, *Ligam-DiGaM*, n° 15, Avril 2000, pp. 46-47.
- Lafitte, Jean (2000-2). Tornar ta la nòrma : escade-s'i, *Ligam-DiGaM*, n° 16, Octobre 2000, pp. 43-44.
- Lafitte, Jean (2000-3). *10 ans au service du gascon - DiGaM*, Hors-série n° 8 de *Ligam-DiGaM*, 48 p.
- Lafitte, Jean (2002-1). Gascon blos : qu'avem a har ?, *Ligam-DiGaM*, n° 19, Avril 2002, pp. 31-32.
- Lafitte, Jean (2002-2). De l'advèrbi [(aw)tan] o [(aw)ta], *Ligam-DiGaM*, n° 19, Avril 2002, pp. 33-48.
- Lafitte, Jean (2002-3). Louis Alibert et le gascon, *Hommage à Jacques Allières*, vol. 1, pp. 153-164.
- Lafitte, Jean (2002-4). 'fl-' > esl, ehl, -hl, *Ligam-DiGaM*, n° 20, Octobre 2002, pp. 27-32.
- Lafitte, Jean (2003-1). Le [w] intervocalique gascon, *Ligam-DiGaM*, n° 21, Avril 2003, pp. 9-28.
- Lafitte, Jean (2003-2). Traitement gascon deu suficse latin '-aria', *Ligam-DiGaM*, n° 21, Avril 2003, pp. 29-37.
- Lafitte, Jean (2003-3). Écrire [u] en gascon, *La France latine*, n° 137, pp. 195-213.
- Lafitte, Jean (2003-4). Concilier les graphies ?, *Ligam-DiGaM*, n° 22, Octobre 2003, pp. 36-45.
- Lafitte, Jean (2004-1). De + lo = ? – Que + lo = ?, *Ligam-DiGaM*, n° 23, Avril 2004, pp. 15-20.
- Lafitte, Jean (2004-2). Qu'o parlèi dos mens chepics, *Ligam-DiGaM*, n° 23, Avril 2004, pp. 37-40.
- Lafitte, Jean (2004-3). Puns de grafie, *Ligam-DiGaM*, n° 23, Avril 2004, pp. 41-42.
- Lafitte, Jean (2005). De ix (ou ish) à x (ou sh) seul, *Ligam-DiGaM*, n° 25, Avril 2005, pp. 39-45.
- Lafont, Robert (1968). La vision du gascon écrit chez Pey de Garros - Colloque sur Pey de Garros et son temps, *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1968, pp. 405-415.
- Lafont, Robert (1970). *Renaissance du Sud*, Paris, 310 p.
- Lafont, Robert (1971). *L'ortografia occitana - sos principis*, Montpellier, 85 p.
- Lafont, Robert (1973). *Lettre ouverte aux Français d'un Occitan*, Paris, 213 p.
- Lafont, Robert (1974). *Anthologie des Baroques occitans*, Avignon, 1974, 295 p.
- Lafont, Robert (1980). *Mistral ou l'illusion*, Energues, Valderiès (Tarn), 348 p.
- Lafont, Robert (1983-1). Situation de la langue d'Arnaud de Salette, *Actes du colloque "Arnaud de Salette et son temps"* tenu à Orthez du 16 au 18 février 1983, pp. 373-383.
- Lafont, Robert (1983-2). *Éléments de phonétique occitane*, Energues, Valderiès (Tarn), 64 + III p.
- Lafont, Robert (1983-3). Linguistique, *Amiras* n° 6, oct. 1983, pp. 71-81.
- Lafont, Robert (2000). Ma langue à couper, *Septimanie* n° 5, Oct. 2000, p. 6.
- Lafont, Robert (2001). Per pas s'enconilhar [Pour ne pas se blottir comme un lapin], *Lo Gai Saber* n° 480, 2001, pp. 35-36.
- Lagarde, Christian (2002). Per una critica occitan(ist)a profitosa, *Lo Gai Saber* n° 486, 2002, pp. 312-315.
- Lamuela, Xavier (1990). Lo caractèr simbolic de las convencions graficas e l'identitat aranesa, *Actes du Colloque de la Section française de l'A.I.E.O.* de Septembre 1986, p. 161.
- Lamuela, Xavier (1991). Joan Coromines antinormista, *El País* du 3 janvier 1991.
- Lamuela, Xavier (2002). La langue catalane, ses variétés pyrénéennes, *Pyrénées* n° 212, 4/2002, pp. 391-398.
- Landi, Jean-Luc (1994). À propos de la prononciation du gascon, *Per noste-Païs gascons* n° 161, 3-4/1994, pp. 5-6.
- Lapassada, Rogèr (1969). Philadelphie De Gerde, *Per Noste* n° 14, Setémer-Octobre 1969, pp. 5-6.
- Lapassada, Rogèr (1971). Prepaus sus Camelat, *Per Noste* n° 24, Mai-Julh 1971, p. 2.

- Lapassada, Rogèr (1975-1). *Sonque un arríder amistós*, Orthez : Per noste, 173 + 16 p.
- Lapassada, Rogèr (1975-2). Lo vent dens las paginas, *Per noste* n°51, Novémer-Décémer 1975, p. 17.
- Lartigue, Philippe (1992). *Petit atlas linguistique de la Grande Lande*, Chez l'auteur, Biscarosse, photocopié, Vol. I. Atlas, 174 p.; Vol. II, Enquête, 6 + 250 p.
- Lartigue, Philippe (1996). Lo gascon negue, parlar de la mar, *Ligam-DiGaM*, n° 7, Avril 1996, pp. 19-20.
- Lartigue, Philippe (1998). *Les racines de la langue gasconne*, Belin-Beliet : Princi néguer, 50 p.
- Lartigue, Philippe (2004). *Le vocalisme du gascon maritime dit "gascon noir"*, mémoire de D.E.A. de sciences du langage, Toulouse -Le Mirail (inédit), 150 p.
- Latrubesse, Jean-Paul (1974). Enquête béarnaise, *Per Noste* n° 42, Mai-Juin 1974, pp. 7-9.
- Latrubesse, Jean-Paul (1995). Professor d'occitan : un testimoniatge, *Reclams* n° 4/5/6, 1995, pp. 65-69.
- Leclercq, Jean-Marc (2004). *Le gascon de poche*, Chennevières-sur-Marne : Assimil, collection Évasion, 196 p.
- Le Nail, Jean-François (2003). Ventes annuelles de pâturages en Vallée de Barège au XV<sup>e</sup> siècle, *Mélanges offerts à Xavier Ravier*, pp. 183-211.
- Lespy, Vastin (1880). *Grammaire béarnaise*, Paris : Maisonneuve, IV + 520 p.
- Lespy, Vastin et Raymond, Paul, (1876-77) éditeurs. *Récits d'Histoire sainte en béarnais, traduits et publiés pour la première fois sur le manuscrit du XV<sup>e</sup> s.* Tome I, 7-LXXI-250 p. - Tome II, 7-VII-384 p.
- Lespy, Vastin et Raymond, Paul, (1887). *Dictionnaire du Béarnais ancien et moderne*, Montpellier; réédition par Jean Lafitte, Belin, 1998, 36 - XII - 614 p.
- Lleal, Coloma (1990). *La formación de las lenguas romances peninsulares*, Barcelone : Barcanova, 383 p.
- Luchaire, Achille (1879). *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, XII - carte - 373 p.; reprint Slatkine, Genève, 1973
- Luchaire, Achille (1881). *Recueil de textes et glossaire de l'ancien dialecte gascon*, Paris, XVIII - 208 p.; reprint Slatkine, Genève, 1973
- Luntz, Bernat (1371-1376) édité par Tucoc-Chala, Pierre et Staës, Jacques (1996). *Notaire de Prince - Le registre de Bernard de Luntz, notaire de Béarn sous Gaston Fébus*, Pau, 200 p.
- Manciet, Bernard (1989-1). La Gascogne, une certaine reconquête, *Estudis occitans* n° 6, 2<sup>nd</sup> Sem. 1989, pp. 31-34.
- Manciet, Bernard (1989-2). *L'enterrament a Sabres*, Garein : Ultreia, 435 p.
- Maréchal, Michel et Poumarède, Jacques (1988). *La coutume de Saint-Sever (1380-1480)*, Paris, 140 p.
- Martin, Jean-Baptiste (2000). Graphies du franco-provençal : bref état des lieux, in Actes du Colloque Codification des langues de France, 31 mai 2000, pp. 77-83.
- Massourre, Jean-Louis (2003). *Le Gascon haut-pyrénéen - Vallées de Luz, de Barèges et de Gavarnie*, Villeneuve-sur-Lot : Ego, 520 p.
- Miró, Joël (2001). Note sur la graphie occitane in *Dictionnaire de la Grande-Lande de Félix Arnaudin*, T. I, p. XXXVII.
- Mistral, Frédéric (1882 et 1886). *Lou Tresor dóu Felibrige ou Dictionnaire Provençal-Français*, 2 tomes, réédité par Jean-Claude Bouvier, Aix-en-Provence, 1983, 47 + 1198 et 1165 p.
- Mistral, Frédéric (1941). *Discours de Mistral*, Aix-en-Provence, 269 p.
- Monestier, Jean (1975). *Florilège des poètes gascons du Médoc*, Bordeaux : Escole Jaufre Rudel, 134 p. dont 46 p. de *Glossari gascon ancian dau Medòc* (cf. Berthaud, Pierre-Louis).
- Monestier, Jean (1980). Pour une Charte culturelle occitane, *Courrier français* du 10 octobre et *Per Noste-País gascons* n° 83, març/abriu 1981, p. 15.
- Montaigne, Michel (1580, 1588). *Essais*, in *Œuvres complètes*, Paris : Gallimard, 1962.
- Morà, Pèir / Mora, Pierre (1994). *Diccionari occitan-francés segon los parlars de Gasconha - Dictionnaire occitan-français selon les parlars gascons*, Bordeaux : Princi Negre, 245 p.
- Moreux, Bernard (éd.) (1989). *Langues en Béarn*, Pau, Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour n° 13, et Toulouse, Presse de l'Université du Mirail, 288 p.
- Moreux, Bernard, et Moreux, Colette (1989). *La transmission du béarnais en milieu rural aujourd'hui*, dans Moreux 1989, pp. 235-256.
- Moreux, Bernard (2001). Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentations, *Actes du colloque « Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France »*, La France latine, nouvelle série n° 133, 2001, pp. 75-115.

- Moreux, Bernard et Puyau, Jean-Marie (2002). *Dictionnaire français-béarnais*, Pau, 200 p.
- Narioo, Gilbert (1988). Pro pishotejat ! [Mot-à-mot, “Assez uriné à moitié !”, ce qui n’est pas vulgaire, précise l’auteur, mais correspond au français “Assez lanterné, tergiversé, tourné autour du pot”], *Per Noste-Païs gascons* n° 127-128, juillet/octobre 1988, p. 1.
- Narioo, Gilbert (2002). Trenta ans a Per Noste dab Miquèu Grosclaude, *Per Noste-Païs gascons* n° 210-211, mai/aost, pp. 1-8.
- Narioo, Gilbert, Grosclaude, Michel et Guilhemjoan, Patric (2003). *Dictionnaire français-occitan (gascon)*, tome A-K, Orthez, 522 p.
- Nelli, René (1978). *Mais enfin qu’est-ce que l’Occitanie ?*, Toulouse, 205 p.
- Niedermann, Max (1931, 1940). *Précis de phonétique historique du latin*, nouveau tirage, Paris : Klincksieck, XVI + 279 p.
- Occitanie, Jean d’ (1921). La chaîne est renouée, *Lo Gai Saber* n° 9 - Janv.-Feb. 1921, pp. 1-5.
- Palay, Simin (1932-34). *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, Pau, 2 tomes. Réédité en un volume par le C.N.R.S., 1961, 1980, 1054 p.
- Palay, Simin (1958). “Lou dret dou cap d’obre” [Le droit du chef-d’œuvre] *Reclams*, Gen.-Heu. 1958, pp. 2-3.
- Pasquini, Pèire (1983). Lo Felibritge : problèma d’una istòria, *Amiras* n° 6, oct. 1983, pp. 3-13.
- Passy, Jean (1904). *L’origine des Ossalois*, Paris : Bouillon, XVI + 170 p.
- Pédegert, Félix (1892). *Lous Bers gascouns*, Bordeaux : Féret, 1892, 114 p.
- Pepissaire, S. (1980). Compte-rendu de Miquèla Lama, Ieu coneissi un païs, *Aicí e Ara*, n° 7, mai 1980, pp. 49-50. [S. Pepissaire = “espepissaire”, celui qui épluche, regarde de près]
- Per noste (≈ 1979). *Responsas a Jan lo pèc*. Orthez, 25 p.
- Per noste (1981). *L’esquira, vocabulari basic illustrat*, Orthez, 216 p.
- Philadelphie de Gerde (Claude Duclos, ép. Riquier) (1930). *Eds Crids - Les Harangues*, Toulouse-Paris, 187 p.
- Pic, Andreu (André) (1976). *Proses e pousesies*, présentées par M. Saint-Bézar, Pau, 202 p.
- Popovici, Victoria (2003). Voir Furer, Jean-Jacques, 1996, 1999.
- Pujol, Michel (2001). “Môrta o viva ?” [Morte ou vivante ?], *Occitans !* n° 102, Sept.-Oct. 2001, p. 15.
- Pujol, Michel (2002). “Aqueth mau que nos rosegà...,” [Ce mal qui nous ronge...], *Occitans !* n° 106, Mai-Juin 2002, p. 18.
- Pujol, Michel (2003). “Parla patoes, que trabalharàs !” [Parle patois, tu travailleras !], *Occitans !* n° 109, Janv.-Fév. 2003, p. 16.
- Puyau, Jean-Marie (1989). Le concept de langue et le discours régionaliste : le cas du béarnais et du gascon, dans Moreux 1989, pp. 87-106.
- Puyau, Jean-Marie (1994). Quelques commentaires au sujet de l’article «A propos de la prononciation du gascon » de Jean-Luc Landi (Païs Gascons n° 161), *Per noste-Païs gascons* n° 163/164, 7-10/1994, p. 2.
- Quint, Nicolas (2000). Le marchois : problèmes de norme aux confins occitans, in *Actes du Colloque Codification des langues de France*, 31 mai 2000, pp. 63-76.
- Ravier, Xavier et Séguy, Jean (1959 et 1960; 2<sup>ème</sup> éd. 1978). *Poèmes chantés des Pyrénées gasconnes*, Paris : CNRS, 201 p. Ces poèmes, découverts par X. Ravier dans les années 50, ont d’abord été publiés en 2 fascicules en 1959 et 1960, puis réédités en un seul en 1978.
- Ravier, Xavier (1965). “Le poète chansonnier Marcellin Castéran et son poème Mayourau de Nistos”, *Via Domitia*, XI, 1965, pp. 79-185
- Ravier, Xavier (1986). *Le récit mythologique en Haute-Bigorre*, Aix-en-Provence : Édisud-CNRS, 310 p.
- Ravier, Xavier (2002). Sur les registres linguistiques du Cartulaire de Bigorre, *Pyrénées* n° 212, 4/2002, pp. 399-410.
- Rey, Alain (1992). *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 2 tomes, XXII - 2387 p.
- Rézeau, Pierre (éd.) (2001). *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles : De Boeck-Duculot, 1140 p.
- Rivière, Vinçent [sic] (2002). Vous avez dit patois, comme c’est bizarre ! *Camins d’Estiu* n° 85, Prima de 2002, pp. 4-5.
- Rohlf, Gérard (1937, 1977). *Le Gascon, Études de philologie pyrénéenne*, 3<sup>ème</sup> éd. Tübingen : Niemeyer - Pau : Marrimpouey, 10 + 259 p.
- Saint-Bézar, Abbé Marcel (1961). A prepaus dou “Dicciounàri”, *Reclams*, Novembre 1961, pp. 166-172.

- Salette, Arnaud de (1483, 1983). *Psalmes de David metuts en rima bernesa*; réédition en graphie occitane par R. Darrigrand, Orthez, 1983, LIII - 289 p.
- Sallenave, Yves (1998). Quelle langue pour quelle culture... et pour quoi faire ? *Per noste - País gascons* n° 187, Juillet/Aout 1998, p. 2.
- Salles-Loustau, Jean (1986). Critique de la réédition par Andriu de Gavaudan (André Bianchi), en graphie occitane, de l'*Antologia populara de Labrit* de Léopold Dardy, *Reclams*, Septembre 1986, pp. 199-200.
- Salles-Loustau, Jean (1990). Per un diccionari, *Reclams*, Mars 1990, pp. 30-31.
- Salles-Loustau, Jean (1995). "Les enfants bilingues sont meilleurs", interview par Véronique Meynard, *L'Éclair*, 15 mars 1995.
- Salvat, Joseph (1963). *Philadelphie de Gerde*, Toulouse : Privat, 245 p.
- Samaran, Charles (1933). Poésies gasconnes du XIV<sup>e</sup> siècle récemment découvertes, *Revue de Gascogne* n° XXVIII-1, janvier-février 1933, pp. 97-105.
- Samaran, Charles (1953). Les coutumes inédites de Corneillan (Gers), *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1951-52, pp. 331-356.
- Samaran, Charles (1963, 1965). Compte-rendu du Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes de Simin Palay, Paris, C.N.R.S. 1961, *Journal des savants*, repris in *Reclams de Biarn e Gascogne*, n° 5-8/1965, pp. 113-115.
- Sans Socasau, Jusèp Loïs (1995). L'occitan en Aran : enquèsta sus la lenga e l'identitat, *La Setmana* n° 16, 7 septembre 1995.
- Sarrail, Andrèu/André (1980). *Comment écrire le gascon-béarnais moderne - La grafie de l'Escole Gastoû Febus oey lou die*, Pau, 75 p.
- Sarrieu, Bernard (1924). La graphie de la Langue d'Oc et la langue commune d'Occitanie, *La Revue méridionale*, VI, 1, 15 mai 1924, pp. 46-60.
- Sarrieu, Bernard (1977). *Morceaux choisis*, St-Girons, 360 p.
- Sauzet, Patric (1990). La grafia es mai que la grafia, *Amiras* n° 21, 1990, p. 35-46.
- Sauzet, Patric (1996). La lenga foncciona, *Occitans !* n° 74, Juil.-Aout 1996, p. 18.
- Sauzet, Patric (2000). Réflexions sur la normalisation linguistique de l'occitan, in *Actes du Colloque Codification des langues de France*, 31 mai 2000, pp. 39-60.
- Scaravetti, I. (1979). La lectura de Belina. Un ritme solari... *Per noste - País gascons* n° 71, Mars/Avril 1979, pp. 8-9.
- Séguy, Jean (sous la direction de) (1954-1973). *Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne* (ALG), 6 volumes, Toulouse; 2524 cartes et textes.
- Séguy, Jean (1966). *Atlas linguistique de la Gascogne* - Avant-propos du volume IV, Toulouse, 37 p.
- Sibille, Jean (1990). Note sans titre sur l'accentuation des 6<sup>èmes</sup> personnes verbales, *Estudis occitans* n° 8 - 2<sup>nd</sup> sem. 1990, p. 37.
- Sibille, Jean (1996). Lo gascon dialècte occitan o lenga a part entiera : es que la question a un sens, *Estudis occitans* n° 20 - 2<sup>nd</sup> sem. 1996, pp. 38-40.
- Sibille, Jean (1997). Gascon, occitan : per n'acabar [pour en finir], *Estudis occitans* n° 22 - 2<sup>nd</sup> sem. 1997, pp. 31-38.
- Sibille, Jean (2000-1). Écrire l'occitan : essai de présentation et de synthèse, in *Actes du Colloque Codification des langues de France*, 31 mai 2000, pp. 17-37.
- Sibille, Jean (2000-2). *Les langues régionales*, Paris, 128 p.
- Sibille, Jean (2003). L'occitan, in *Les langues de France*, sous la direction de Bernard Cerquiglini, textes rassemblés par Jean Sibille et Michel Alessio, pp. 173-198.
- Solèr, Clau (2004). Le rhéto-romanche en Suisse - Bilinguisme et diglossie : problèmes et propositions, *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 16, juin 2004, pp. 15-26.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1963). *La prononciation normalisée du gascon*, Orthez : Per noste, 20 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1966). L'occitan blos, *Letras d'Oc* n° 7, 3e sem. 1966, p. 13.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1977). *Pichon diccionari francés-occitan*, Montauban : I.E.O., Section de Tarn e Garona, 302 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1984). *Normalisacion grafica e normalisacion lingüistica*, Laurenç (34) : Servici de difusion de l'I.E.O., 48 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1988). *La grafia de l'occitan : cambiar o cambiar pas ?* Montauban : Secteur de linguistique de l'I.E.O., 24 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (1992). *Diccionari de mila mots*, Toulouse : Collègi d'Occitania, 496 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (2001). *L'occitan modèrne*, Montauban : I.E.O., 127 p.
- Taupiac, Jacme/Jacques (2002). Grafia e sintaxi en occitan de Gasconha, *Ligam-DiGaM*, n° 20, Octobre de 2002, pp. 15-16.

- Teulat, Roger (1975, 1995). Règlas d'emplec del tremà, *C. L. O.* n° 2, Junh 1975, pp. 49-50 et *Ligam-DiGaM* n° 4, Gèr de 1995, pp. 16-18.
- Teulat, Roger (1979). Compte-rendut de Jacme Taupiac, *Pichon diccionari francés-occitan*. I.E.O. Seccion Tarn e Garona 1977 (302 p.), *C. L. O.* n° 8, Junh 1979, pp. 58-64.
- Teulat, Roger (1985). *Uei l'occitan*. I.E.O. Sector recèrca, 157 p.
- Teulat, Roger (1982). Memòri sus las innovacions graficas, *C. L. O.* n° 12, Octòbre 1984, pp. 51-2.
- Teulat, Roger (2000). Las variants de l'occitan federal, *Lo Gai Saber* n° 478, 2000, pp. 493-498.
- Teulat, Roger (2001-1). *Pèire d'Alvèrnhe. Textes presentats e tradusits per Rogièr Teulat*, Aurillac : Lo Convisse, 101 p.
- Teulat, Roger (2001-2). Per un occitan modèrne, *Lo Gai Saber* n° 483, 2001, pp. 184-190.
- Teulat, Roger (2004). Per una lenga viva, *Lo Gai Saber*, n° 492, 2004, pp. 85-90.
- Tucoc-Chala, Pierre et Staës, Jacques (1996). Voir Luntz.
- Ubaud, Josiane (2000). Pron de la mòrt ! [Assez de la mort !], *Occitans !*, n° spécial A.G. 2000, supplément au n° 97, setembre-octòbre de 2000, pp. 14-15.
- Väänänen, Veikko (1981). *Introduction au latin vulgaire*, 3<sup>ème</sup> éd. Paris : Klincksieck, XXI + 273 p.
- Vergés Bartau, Frederic (1991). *Petit diccionari castelhan-aranés (occitan)-catalan-francés e aranés (occitan)-castelhan-catalan-francés*, 6 035 entrées aranaises, 350 p.
- Vernet, Florian (1999). Systématisation et pragmatisme dans l'enseignement de l'occitan, *Lenga e país d'Òc*, n° 34, 1<sup>er</sup> Sem 1999, pp. 12-16.
- Viaut, Alain (1987). *L'occitan gascon en Catalogne espagnole - Le Val d'Aran*, Bordeaux, 194 p.
- Viaut, Alain (1992). *Flor de vinha*, Bordeaux, 266 p.
- Viaut, Alain (1998). *Écrire pour parler - Los Tradinaires*, Bordeaux : M.S.H.A., 331 p.
- Vidal, Yolande (2000). *Dictionnaire Gascon-Français, Le parler du Bassin d'Arcachon et des environs*, Bordeaux : Les Dossiers d'Aquitaine, 287 p.
- Vidal, Yolande (2002). *Dictionnaire Français-Gascon, Le parler du Pays de Buch*, Bordeaux : Les Dossiers d'Aquitaine, 318 p.
- Wüest, Jakob (1993). Haut-Béarn et Couserans : deux enquêtes sociolinguistiques in *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès international de l'A.I.E.O.*, Victoria-Gasteiz, 22-28 aout 1993, pp. 935-942.
- Wüest, Jakob Th. et Kristol, Andres M. (éds., 1993). *Aqeras montanhas. Études de linguistique occitane : Le Couserans (Gascogne pyrénéenne)*, Tübingen : Francke.

## Revues (18 titres)

- Aici e ara* (1979-1983), revue trimestrielle indépendante, Montpellier.
- Annales de l'Institut d'études occitanes / Annals de l'Institut d'estudis occitans* (1948-1978).
- Amiras / Repères* (1982-1990), revue d'études occitanes fondée par R. Lafont, Montpellier.
- Camins d'Estiu*, revue trimestrielle de l'*Escòla occitana d'estiu*, 47340 Hautefage-la-Tour.
- Éclair (L')*, quotidien de Pau; pages centrales communes avec *La République des Pyrénées*.
- Éducation et sociétés plurilingues* (1996- ), Centre d'information sur l'éducation bilingue et plurilingue (CIEBP), Aoste, Italie.
- Estudis occitans* (1986-1998), revue semestrielle d'échanges et de recherche de l'Institut d'études occitanes, Paris.
- France latine (La)* (1949- ), organe des Amis de la France latine, CREDILIF, Université Rennes 2 Haute Bretagne, Rennes.
- Lettres Aquitaines*, publication du Centre régional des Lettres d'Aquitaine, Bordeaux.
- Ligam-DiGaM* (1993- ), *Cahiers de linguistique et de lexicographie gasconnes*, Fontenay-aux-Roses.
- Lo Gai Saber* (1923- ), *Revista de l'Escòla occitana*, Aureville (Haute-Garonne).
- Occitans !*, (1981- ), *Revista culturala*, bimestriel de l'Institut d'études occitanes, Carcassonne.
- Per nouste* (n° 1 à 8, 1967-1968), *Per noste* (n° 9 à 73, 1968-1979), *Per noste-Païs gascons* (n° 74 à 205, 1979-2001), *Per noste-Païs gascons* (n° 206 à 218, 2001-2003), *Païs gascons* (depuis), bulletin bimesadèr de las seccions Bearn Gasconha de l'Institut d'estudis occitans, Orthez.
- Pyrénées - Bulletin pyrénéen*, Pau.
- Quasèrns de lingüistica occitana*, Q.L.O. (n° 1 à 10, 1974-1981), puis *Casèrns de lingüistica occitana*, C.L.O. (n° 11 et 12, 1982-1984), Beaumont, Puy-de-Dôme.
- Quatre pages - INSEE Aquitaine (Le)*, Bordeaux.
- Reclams de Biarn e Gascogne* (1897-Février 1984), puis *Reclams*, organe de l'*Escole Gastoù Febus* (1896-1996), puis *Escòla Gaston Febus*, Pau.
- République des Pyrénées (La)*, quotidien de Pau; pages centrales communes avec *L'Éclair*.

## **TABLE DES ABRÉVIATIONS et SIGLES**

ALG - Atlas linguistique (et ethnographique) de la Gascogne sous la direction de Jean Séguy.

C.L.O. - Casèrns de lingüistica occitana. Voir aussi Q.L.O.

C.L.O. - Conselh de la lenga occitana.

DiGaM - Dictionnaire du Gascon Moderne

E.G.F. - Escole Gastoû Febus, puis Escòla Gaston Febus

I.E.O. - Institut d'études occitanes

P.N. ou P.N.-P.G. ou P.G. - Per nouste / Per noste / Per noste-Païs gascons / Per noste-Païs gascons  
/ Païs gascons

Q.L.O. - Quasèrns de lingüistica occitana devenus sur la fin Casèrns etc. Voir C.L.O.

S.E.O. - Société d'études occitanes

## TABLE DES AUTEURS ET PERSONNAGES CITÉS

- Abadie, A. Ph. : 104  
Ader, Guilhem : 63, 115, 324  
Al Cartero, voir Lacoarret  
Alibert, Louis : 13 à 15, 18, 20  
à 22, 27, 54, 65, 66, 71, 75,  
78, 86, 87, 90, 129, 139,  
140, 142 à 147, 150 à 155,  
160, 161, 163, 166, 168,  
170, 178, 180, 181, 186,  
187, 197 à 199, 210 à 212,  
226 à 230, 233, 234, 238,  
241, 242, 245, 251, 253,  
257, 262, 264 à 272, 275 à  
278, 281, 283, 285 à 288,  
294, 295, 297 à 300, 305,  
306, 319, 330, 335, 378,  
381, 382, 391 à 393, 405,  
419, 422, 424, 427, 429 à  
431, 434 à 436, 443, 444,  
447, 450, 451  
Allègre, Claude : 29  
Allières, Jacques : 2, 17, 38,  
70, 77, 148 à 151, 153 à  
155, 171, 215, 242, 267,  
272, 278, 279, 290, 311,  
313, 330, 379, 380, 412, 444  
Amont, Marcel : 19, 303  
Amrane, Éric : 59  
Anglade, Joseph : 14, 15, 36,  
99, 130, 131, 133, 27, 378  
Appel, Carl : 378  
Arenas, Cynthia : 49  
Arette, Alexis : 203  
Arnaudin, Félix : 74, 170, 178  
à 181, 191, 202, 216, 230,  
242, 245, 249, 250, 265,  
283, 285, 297, 298, 333,  
419, 431, 437, 442, 444 à  
446, 449  
Arneodo, Sergio : 220  
Ascoli, C. I. : 91  
Astié, Éric : 70  
Astros, Géraud d' (abbé) : 37,  
106, 115, 392, 431  
Aubanel, Théodore : 135  
Audoyer, Michel : 69, 72  
Aymerich I Lemo, Silvia : 66  
Baldinger, Kurt : 18, 19, 34,  
378, 379  
Baldit, Jean-Pierre : 230  
Balladur, Édouard : 52  
Banniard, Michel : 92, 109  
Barère de Vieuzac, Bertrand :  
55  
Baron, Louis : 115  
Bartas, Salluste du : 115  
Barthés, Henri : 126, 206  
Baudorre, André : 123  
Bayrou, François : 52, 53, 67,  
345, 346  
Bec, Pierre : 11, 13, 14 à 19,  
21, 22, 24, 38, 46, 83, 86,  
99, 103, 106, 115, 135, 144,  
147, 158, 161, 162, 167,  
170, 181, 197, 200, 213,  
215, 219, 221, 227, 229,  
237, 238, 244, 252, 261,  
263, 265 à 267, 269 à 274,  
278, 279, 282, 284, 287,  
289, 299, 301, 303, 305,  
313, 315 (note), 317, 335,  
379, 412, 422, 431, 434, 447  
Bec, Serge : 214, 219, 415,  
417  
Bédout, Gérard : 115  
Beigbeder, Francis : 288, 296,  
431, 443  
Bellaud de la Bellaudière,  
Louis : 116  
Belloc, Claude : 445  
Benuziglio, François-Xavier :  
46  
Bernadau, Pierre : 37  
Bernos, Michel : 50  
Berry, André : 36, 106, 107,  
115, 116  
Berthaud, Pierre-Louis : 31,  
100, 266  
Bétérous, Paule : 202  
Bianchi, André (ou Andriu de  
Gavaudan) : 39, 70, 74, 165,  
178, 215, 247, 248, 252,  
279, 434  
Bidermann-Pasques, Liselotte :  
242  
Bidot-Germa, Dominique :  
112, 289  
Birabent, Jean-Pierre : 167, 169,  
175, 189, 213, 214, 244,  
248, 253, 258, 279, 300, 380  
Biu, Philippe : 286  
Blanc, Jean-François : 23  
Blanchet, Philippe : 7, 58, 64,  
73, 206  
Blasco Ferrer, Eduardo : 380  
Boisgontier, Jacques : 163,  
178, 179, 181, 202, 210,  
213, 245, 249, 250, 275,  
298, 445  
Boissière, Pierre : 82  
Bonnemason, Jean : 9, 47, 68,  
203  
Bordeu, Théophile de : 116  
Boschung, P. : 23, 43, 208  
Bourciez, Édouard : 120, 142,  
256, 259, 320, 329, 377,  
378, 445  
Bourdieu, Pierre : 33, 75, 94,  
422  
Bouzet, Jean : 43, 76, 134 à  
136, 138, 142, 147, 156,  
157, 164, 181, 191, 244,  
276, 299 à 301, 303, 309,  
328, 332, 334, 335, 390,  
419, 441  
Boyer, Henri : 68  
Brasquet, Gérard : 78  
Broc, Alain : 69  
Brunel, Clovis : 5, 102  
Buesa Oliver, Tomás : 18, 242,  
379  
Bustos, Joan : 99, 234  
Calmette, Pierre : 90  
Camélat, Michel : 65, 74, 76,  
78, 79, 84, 123, 134, 135,  
138, 165, 201, 214, 215,  
232, 254, 257, 285, 299,  
305, 390, 426 à 431  
Camproux, Charles : 83, 379  
Cantalausa : 211  
Canton, René : 203, 343, 344  
Carbonne, Philippe : 32, 51,  
74, 200, 220, 243, 292  
Carcopino, Jérôme : 65, 142  
Carles, Serge : 412

- Carnot, Sadi : 38  
Caseboune, Yulien : 56, 202, 203  
Casteret, Jean-Jacques : 204  
Castet, Jean (abbé) : 77  
Catach, Nina : 195, 210, 219, 229, 236, 242  
Cauhapé, Amédée : 297  
Cazalets, Marc : 56, 116 (note), 389  
Cénac-Moncaut, Justin, Édouard : 266, 297, 392, 431, 437, 440, 441, 443, 444, 446  
Cercamon : 19  
Cerquigliani, Bernard : 5, 29 à 31, 95  
Certeau, Michel de : 37, 55  
Chabaneau, Camille : 18  
Chadeuil, Michel : 47, 87  
Chambon, Jacques : 65, 95  
Chambon, Jean-Pierre : 17, 20, 24, 27, 57, 58, 61, 63, 74, 75, 83, 197, 201, 227, 228, 237, 380  
Chanet, Jean-François : 86  
Chapduelh, voir Chadeuil  
Chaplain, Éric : 158, 195, 245, 263, 448  
Charles VI et VII : 346  
Chatbèrt, Ramon : 230  
Cheronnet, Bernard : 36, 255, 320  
Choffrut-Faure, Patrick : 56  
Cierbide, Ricardo : 92, 242  
Clavé, Paul : 346  
Collet, E. : 203  
Condó Sembeat, Joseph (abbé) : 77  
Conord, Jean : 221  
Coromines, Joan : 8, 152, 153, 155, 169, 191, 243, 260, 275, 276, 278, 298 à 300, 326, 336, 430, 437  
Cortète de Prade, François de : 116  
Courouau, Jean-François : 103, 105, 112, 115  
Courriades, Joseph : 142, 143, 156, 191, 244, 335  
Cousteix, Hinard et Weinberg : 28  
Couture, Léonce (abbé) : 378  
Cros, Estève : 393  
Cubaynes, Jules (abbé) : 42  
Daignan du Sendat, Louis (abbé) : 104, 105  
Dalbera, Jean-Philippe : 30  
Dambielle, Honoré (abbé) : 132, 275  
Dante : 228, 297  
Dardy, Léopold (abbé) : 39, 165, 166, 212 à 214, 248, 434, 446  
Darichon, Charles : 214  
Darrigrand, Jean-Pierre : 26, 186, 286  
Darrigrand, Robert : 27, 37, 78, 81, 107, 109, 115, 146, 157, 159, 160, 163, 166, 186, 191, 195, 206, 213, 215, 230, 235, 238, 244, 245, 247, 261, 262, 264, 269, 279 à 282, 286, 291, 298, 300 à 303, 305, 313, 317, 397, 432, 434  
Dastros, voir Astros (d')  
Daugé, Césaire (abbé) : 39, 76, 123, 203, 214, 215, 232, 275, 432 à 435  
Daulon, Louis : 202  
Dauzat, Albert : 23, 28, 228  
Daval, Félix : 289  
Deguillaume, Colette : 59  
Deixonne, Maurice : 25, 31 à 34, 39, 65, 143, 147, 226 (note), 391, 426  
Delalenga, Carles : 230  
Delmas, Jean : 95  
Delpastre, Marcelle : 44  
Delpla, Claude : 41  
Denoix de Saint Marc, Renaud : 32  
Désazars de Montgaillard, Marie, Louis (baron de) : 126, 128  
Descartes, René : 86  
Despourrins, Cyprien : 116, 164  
Desrozier, Peir : 145, 251  
Dinguirard, Jean-Claude : 151  
Domp martin-Normand, Chantal : 67  
Druon, Maurice : 36  
Dubos, Jean-Pierre (Dr.) : 297, 437, 444, 448, 449  
Dugay, Dominique : 116  
Dulau, Guy : 45, 170, 180, 256, 258, 263, 282, 297, 337, 431, 437, 441, 442, 444, 446, 448  
Dupleich, Jean-Jacques, Prudence : 297, 431, 437, 440, 441, 443, 444, 446  
Dupreuilh, G. : 203  
Dutech, Hubert : 204  
Eple, Jean-Michel : 83  
Escarpit, Robert : 25  
Estalens, Jean-François d' : 202  
Estieu, Prosper : 122, 126 à 130, 133 à 135, 154, 206  
Eygun, Jean : 172  
Estiou, Jean d', voir Vignes  
Fabra, Pompeu : 265, 447  
Fauché, Jean-Édouard : 437  
Favier, Jean : 33  
Fay, Jean : 286, 289  
Fénié, Jean-Jacques : 207  
Fernández-Cuadrench, Jordi : 80 à 82  
Ferré, Jean-Paul : 64, 207  
Field, Thomas  
Foix, Vincent (abbé) : 109 (note), 202, 404 (note), 437  
Fondet, Claire : 232  
Fondeville, Jean-Henri : 37, 112, 116, 246, 313  
Fontan, François : 229  
Fossat, Gilles : 211, 237, 238, 290  
Fossat, Jean-Louis : 202, 267 (note)  
Fourié, Jean : 32, 289  
Fournier, Marcel : 25  
Frick, M. : 23, 43, 208  
Furer, Jean-Jacques : 91  
Gaillard, Auger : 116  
Ganuchaud, Nathalie : 70  
Gardy, Philippe : 36, 37, 70, 94, 106, 197  
Garnier, Guiu : 57

- Garros, Jean de : 115  
 Garros, Pey de : 8, 16, 36, 106, 107, 109, 114, 115, 140, 143, 151, 191, 241, 276, 303, 345, 347, 392  
 Gassion, Jacob de : 115  
 Gaston Fébus (Phébus) : 63, 104, 160, 439  
 Gaube, Élodie : 391  
 Gavaudan, Andriu de (voir André Bianchi)  
 Gavel, Henri : 77, 99, 120, 141, 142, 182, 191, 212, 227, 267, 320, 322, 323, 343  
 Gerde, Philadelphie de : 54, 133, 154, 221  
 Giacomo, Bernard : 411  
 Gieure, Mgr. : 76, 390  
 Gilles, Monique : 282, 394  
 Giordan, Henri : 24, 29, 30, 33  
 Girard, Ismaël : 78, 115, 129, 133, 134, 139 à 142, 210, 221, 242, 245, 275, 285  
 Gonzalès, Éric : 72, 224, 238, 248, 249, 286, 321  
 Goudelin, Pierre : 116  
 Gougaud, Henri : 63, 92, 207  
 Gouiran, Gérard : 286  
 Grangé, Jean-Marie (abbé) : 160  
 Granier, Serge : 84  
 Grégoire de Tours : 109  
 Grégoire, Henri (abbé) : 37  
 Greub, Yan : 17, 20  
 Gric de Prat, voir Romefort  
 Grosclaude, Claudette : 388  
 Grosclaude, David : 81, 200, 201, 218  
 Grosclaude, Michel : 5, 13, 19, 25 à 27, 29, 40 à 45, 47, 48 (note), 50, 63, 75, 78, 79, 81 à 83, 87, 94, 101, 107, 108, 110 à 114, 119, 146, 157 (note) à 159, 162, 163, 168, 172, 175, 185 à 187, 189, 195, 200, 213 à 217, 221 à 223, 226, 228, 244 à 247, 252, 258, 268 à 270, 276, 279, 281, 282, 284 à 286, 290, 294 à 296, 298 à 301, 303 à 305, 311, 316, 317, 319, 320, 384, 388, 393, 395, 396, 399, 419, 422, 423, 434, 441, 444, 447  
 Gross, M. : 441  
 Guilhemjoan, Patric : 186, 214, 215, 232, 426, 432 à 436  
 Guillaumie, Gaston : 19  
 Guillourel, Hervé : 147  
 Habib, David : 217  
 Haby, René : 24, 29, 32, 33, 66, 69  
 Hagège, Claude : 28  
 Hammel, Étienne : 197  
 Hatoulet, Jean : 117  
 Haure-Placé, Pierre : 311, 439  
 Héraclite : 346  
 Hergé : 64  
 Hervieu, Bertrand : 59  
 Homère : 5, 95, 225  
 Hondelatte, Georges : 203  
 Hourcade, André : 17, 19, 38, 71, 95, 163, 164, 167, 191, 244, 248, 258, 269, 271, 279, 300  
 Hourcadut, voir Larroque E.  
 Hourcastrémé, Pierre : 37, 54, 116, 305  
 Jaurion, Jean : 23  
 Javaloyès, Serge : 47, 67, 73, 75, 81, 216, 289  
 Jeanjean, Henri : 304 (note)  
 Jeanne d'Arc : 346  
 Jeanroy, Alfred : 378  
 Jeantet, Maurice : 67  
 Jecic, Fabrice : 232  
 Kalinine-Bourthoule, Nicolas : 93, 108  
 Kirsch, Fritz Peter : 30  
 Kremnitz, Georg : 63, 64, 67 (note), 69, 198, 200, 207, 211, 219  
 Kristol, Andres M. : 11, 43, 57 à 59, 63, 80, 84, 87, 90, 113, 205, 207, 208, 211, 214, 379  
 Laban, Justin (abbé) : 316 (note)  
 La Fontaine, Jean de : 116  
 Labarrère, André : 53, 205, 217  
 Laborde, Jean-Baptiste (abbé) : 138, 257, 390  
 Laborde, Narcisse : 321  
 Laborde-Balen, Louis : 40, 223  
 Lacaze, A. : 123, 128  
 Lacaze, Louis : 313  
 Lacoarret, Léonce (Dr.) dit Al Cartero : 122, 123, 196, 203  
 Lacoste, Jean : 202  
 Lacoste, Sylvain : 123  
 Lafont, Robert : 11, 15, 16, 23, 24, 27, 34, 38, 59, 63, 72, 81, 83, 90, 95, 106 à 108, 110 à 115, 118, 135, 145, 196 à 198, 200, 201, 224, 229, 241, 268, 379, 395, 399  
 Lafore, Marguerite : 222  
 Lafore, Pierre-Daniel : 120, 121  
 Lagarde, André : 69, 147, 392  
 Lagarde, Christian : 63, 84  
 Lagouarde, Régine : 419  
 Lalanne, Jean-Victor : 28, 39, 123, 203  
 Lalanne, Théobald (abbé) : 43, 46, 276, 299  
 Lalaude, Alain : 203  
 Laliman, Jean-Pierre : 247, 252  
 Lamolère, Sylvain : 116  
 Lamuela, Xavier : 91, 169, 200, 211, 412  
 Lang, Jack : 33  
 Lanot, Maurice (abbé) : 202, 203  
 Lapassade, Roger : 41, 42, 44, 55, 57, 78, 79, 82, 94, 135, 206, 207, 209, 214, 215, 218, 223, 230, 270, 271, 282, 286, 299, 300, 305, 345, 348, 385, 418, 448  
 Laporte-Castede, Georgette : 203  
 Larade, Bertrand : 105, 112, 115, 312  
 Larosière, Jacques de : 98  
 Larrebat, Justin : 267  
 Larrey-Lassalle, Serge : 89  
 Larroque, Eugène, dit Hourcadut : 122, 318  
 Lartigue, Philippe : 103, 250, 255, 377

- Lassalle, Jean : 445  
 Lasserre, Jean-Jacques : 88  
 Latrubesse, Jean-Paul : 48, 49, 66, 69, 71, 207, 215  
 Latry, Guy : 47, 70, 106  
 Latry, Marie-Claire : 46  
 Lauzin : 115  
 Lavit, Jean-Louis : 209, 282, 298, 304  
 Laxague, Félix : 68  
 Le Nail, Jean-François : 102  
 Leroy-Ladurie, Emmanuel : 47  
 Le Sage, Daniel : 116  
 Lespinay, Charles de : 29, 31  
 Lespy, Vastin-Désiré : 8, 18, 38, 64, 114, 116 à 122, 125, 150, 164, 169, 176, 183, 191, 231, 240, 242, 244, 246, 259, 260 (note), 269, 270, 272, 275, 278, 281, 284, 285, 290, 294, 295, 297, 300, 304, 311, 321, 329, 330, 390, 397, 437, 444  
 Lodge, Anthony : 18, 19, 380  
 Luchaire, Achille : 18, 20, 38, 100 à 103, 259, 282, 378, 440, 444, 446, 447  
 Manciet, Bernard : 44, 221, 270, 271, 280, 282  
 Marcabru : 19  
 Marguerite de Navarre : 106  
 Martel, Charles : 41  
 Martel, Philippe : 197, 268, 286  
 Marti, Claude : 56  
 Martinet, André : 18, 278, 380  
 Marty, J. : 18  
 Marty, Robert : 80, 412  
 Massartic, Pierre : 425  
 Masson, Fernand : 202  
 Massourre, Jean-Louis : 202, 333  
 Mazure, A. : 117  
 Méaule, Pierre : 181, 431, 437, 442, 450  
 Merger, Tédéric : 206  
 Mézeray, François Eudes de : 210  
 Miró, Joël : 170, 178 à 181, 209, 210, 216, 230, 245, 250, 265, 283, 298, 431  
 Mistral, Frédéric : 19, 22, 23, 26, 38, 39, 47, 74, 76, 77, 81, 85, 86, 93, 94, 116, 126, 127 à 130, 133, 144, 146, 153, 157 (note), 176, 182, 186, 198, 212, 219, 225, 228, 229, 257, 280 (note), 284, 297, 305, 391, 392, 397, 416, 424, 430, 431, 441, 442, 444, 448, 451  
 Mitterand, François : 205  
 Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit : 86  
 Monestier, Jean : 25, 298, 392  
 Montaigne, Michel : 37  
 Mora, Pierre : 46, 157, 245, 448  
 Moreux, Bernard : 49, 50, 52, 58, 59, 68, 69, 94, 181, 189, 191, 244, 309, 316, 317, 322, 328  
 Mouly, Charles : 64, 207  
 Moureau, Pierre : 195, 431, 437  
 Nagore, Francho : 379  
 Narioo, Dominique : 206  
 Narioo, Gilbert : 40, 42 à 45, 56, 66, 68, 71, 73, 81, 87, 94, 95, 143, 155, 167, 172, 175, 178 (note), 183, 186, 191, 213, 215, 227, 232, 238, 243, 245, 247, 263, 265, 268, 270, 271, 279, 281, 282, 286, 289 à 291, 293, 294, 299, 304, 316, 391, 392, 430 à 436, 441, 444, 448  
 Navarrot, Xavier : 116  
 Nelli, René : 32  
 Ngom, Malik : 393  
 Nicole, Pierre : 404  
 Niedermann, Max : 284, 439  
 Orionaa, Marilis, voir Dominique Narioo  
 Ourliac, Paul : 282, 394  
 Palay, Simin : 6, 14, 21, 22, 39, 47, 72, 74, 76 à 79, 109 (note), 112, 123, 124, 126, 127, 129, 131, 133, 134, 136 à 139, 142, 143, 146, 152, 155 à 157, 164, 166, 171, 176, 180, 183, 184, 185, 188, 191, 194, 197, 201, 202, 215, 221, 238, 242, 244, 246, 248, 249, 254 à 257, 259, 265, 266, 268, 269, 276, 279, 280 (note), 281 à 286, 292, 296, 297, 299, 300, 304, 305, 308, 309, 313, 314, 319 à 329, 331 à 334, 336, 339, 343, 345 à 347, 379, 382, 388, 390 à 393, 397, 419, 422, 428, 431, 433, 437, 439 à 444, 446, 448, 449, 457 à 459  
 Palay, Yan : 109 (note), 188, 285, 303  
 Paloumet, Geneviève : 441  
 Palu-Laboureu, Denis : 28  
 Pasquini, Pierre : 85, 197  
 Passy, Jean : 255, 256, 278  
 Pédegert, Félix : 116, 117, 191, 401, 404 (note)  
 Peletier du Mans, Jacques : 107  
 Péliesson, Henri : 122  
 Perbosc, Antonin : 122, 126 à 131, 133, 134, 154, 206, 393  
 Perez : 115  
 Pessemesse, Pierre : 30, 56  
 Pétain, Philippe : 65  
 Peyrefitte, Alain : 5  
 Peyroutet, Albert : 305, 426, 458  
 Pic, André : 76, 134, 135, 138, 254, 257  
 Pivot, Bernard : 218, 348  
 Planté, Adrien : 123  
 Poey, Bernard du : 36, 37  
 Polge, Henri : 20  
 Ponsolle, Jules et Yvonne : 131  
 Popovici, Victoria : 91  
 Praviel, Armand : 133  
 Pré, André du : 115, 312  
 Privat, Édouard : 133  
 Ptolémée II : 9  
 Pujol, Michel : 50, 56, 86, 92, 207, 263, 298  
 Puyau, Jean-Marie : 50, 181, 189, 191, 244, 309, 311, 312, 316, 318, 322, 328

- Rabelais, François : 212
- Raimbaut de Vaquèiras : 99, 234
- Rapin, Christian : 188, 286, 287, 289, 392, 412
- Rauzier, Yves : 82
- Ravier, Xavier : 17, 70, 141, 148 à 151, 153 à 155, 202, 244, 245, 247, 251, 258, 264, 272, 279, 311, 312, 315, 320, 412, 433
- Raymond, Paul : 8, 101, 104, 117, 272, 290, 297
- Rectoran, Pierre : 77, 285, 437
- Révol, Joseph et François : 203
- Rey, Alain : 98, 229, 397, 430
- Rézeau, Pierre : 81
- Rifaut, Aldjia : 263, 448
- Rivière, Vincent : 72
- Rohlf, Gerhard : 14, 15, 71, 152, 202, 261, 278, 378, 379, 737, 440
- Romefort, Roger (Dr.) dit Gric de prat : 203, 445
- Romieu, Maurice : 70, 74, 200
- Ronjat, Jules : 28, 39, 83, 132, 278
- Ros, Joan : 145, 251
- Roumanille, Joseph : 198, 219
- Rouquette, Max : 31
- Roux, Jean : 266
- Roux, Joseph (abbé) : 122, 126
- Saboly, Nicolas : 116
- Saint-Bézar, Marcel (abbé) : 123, 160, 344
- Saint-Guilhem, R. : 28
- Salette, Arnaud de : 27, 37, 93, 104, 105, 107 à 115, 118, 119, 158, 160, 163, 191, 206, 222, 229, 247, 298, 303, 309, 317, 319, 320, 392, 395 à 400
- Sallenave-Péché, Yves : 89, 214
- Salles, Isidore : 120, 122, 203, 391
- Salles-Loustau, Jean : 6, 19, 28, 30, 65, 67 à 70, 89, 165 à 168, 175, 189, 191, 202, 213 à 215, 232, 244, 248, 253, 258, 279, 286, 300, 302, 303, 380, 426, 427, 431, 432, 434 à 436, 446
- Salvat, Joseph (abbé) : 128, 133, 135
- Samaran, Charles : 102, 110, 272, 308, 343, 346, 379
- Sans Socasau, Josèp Loïs : 61
- Sarpoulet, Pascal, Jean-Marie : 62, 70
- Sarrail, André : 99, 120, 138 (note), 139, 155 à 157, 182, 184, 191, 202, 308, 310, 322 à 324, 327, 330 à 332, 334 à 336, 344
- Sarrieu, Bernard : 77, 126, 131 à 133, 196, 221
- Sauzet, Patrick : 22, 30, 54, 61, 68, 70, 75, 87, 148, 198, 200, 201, 233, 268, 305, 347
- Scaravetti, I. : 84
- Séguy, Jean : 11, 16, 17, 77, 141, 147 à 155, 164, 178, 191, 245, 247, 251, 258, 259, 262, 263, 265 à 267, 270, 272, 278, 279, 282, 295, 296, 298, 324, 345, 429, 430, 432, 435, 441, 448, 450
- Séré, Daniel : 252
- Sibille, Jean : 27 à 29, 52, 84, 95, 147, 201, 229, 258, 286
- Simoni, Marie-Rose : 30
- Solèr, Clau : 91
- Stich, Dominique : 258
- Sumien, Dominique : 200
- Taupiac, Jacques : 23, 45, 47, 71, 150, 158, 161, 163, 166, 167, 171, 177, 197 à 200, 210, 229, 235 à 237, 241 à 243, 248, 252, 253, 256, 258, 268, 270 à 272, 275, 281, 283, 287, 288, 296, 297, 307, 379, 392, 411, 412, 421, 448
- Teulat, Roger : 7, 14, 84, 163, 178, 199, 200, 211, 213, 228, 232, 233, 235, 238, 240, 243, 245, 270, 275, 290, 292, 296, 306, 410, 411
- Trautmann, Catherine : 29
- Turon, Micheline : 28
- Ubaud, Josiane : 22, 198
- Väänänen, Veikko : 74, 299, 300, 336
- Vaisse, Charlotte : 289
- Verdié, Antoine, dit Mèste Verdié : 116, 230, 445
- Vergés Bartau, Frederic : 45, 258, 264, 437, 448
- Vernay, Henri : 202
- Verne, Jules : 64
- Vernet, Florian : 72
- Viaules, Serge : 23
- Viaut, Alain : 46, 52, 55 (note), 70, 158, 178, 197, 215, 245, 248, 254, 279, 303, 311, 437, 446, 449, 450
- Vidal, Yolande : 40, 46, 170, 171, 205, 263, 292, 297, 431, 437, 441, 444, 446, 448, 449
- Vigneau, Bernard : 437, 445
- Vignes, Henri, dit Jean d'Estiou : 202
- Villon, François : 212
- Vilotte, Jean : 51
- Voltaire, Jean-Marie Arouet dit : 98, 233
- Walter, Henriette : 380
- Wartburg, Walther von : 229
- Wüest, Jakob Th. : 11, 43, 57 à 59, 63, 80, 84, 87, 90, 113, 205, 207, 208, 211, 214, 379
- Zink, Gaston : 397

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire</b> .....	3
<b>Prologue</b> .....	5
Mon itinéraire personnel.....	5
Le projet <i>DiGaM</i> .....	6
De <i>DiGaM</i> à une thèse de doctorat ?.....	7
<i>DiGaM</i> et la graphie classique .....	7
Retour à la graphie moderne .....	8
Plan .....	10
Une remarque de fond : sur la place du Béarn dans ce travail.....	10
Trois remarques de forme .....	11
<b>Chapitre préliminaire - La langue gasconne</b> .....	13
Le domaine linguistique gascon .....	13
Langue ou dialecte ? Pourquoi je me suis posé la question.....	13
Le témoignage des linguistes occitanistes.....	14
... et des linguistes indépendants, français et étrangers.....	18
Derrière ces avis : la distance linguistique en schéma et statistique .....	20
La réalité des actions linguistiques.....	22
Le témoignage des libraires.....	22
L'autonomie du gascon, un obstacle pour l'expansion occitaniste.....	23
Le refus occitaniste.....	24
Refus curieusement repris dans le rapport du Pr. Bernard Cerquiglini de 1999..	29
Le faux prétexte juridique.....	31
Mais le refus occitaniste n'est peut-être pas définitif .....	34
<b>Première partie - Situation sociolinguistique du gascon</b> .....	35
<b>Chapitre I<sup>er</sup></b> - La représentation de la langue chez les Gascons et Béarnais.....	36
I – Aux temps passés.....	36
II – Le temps de Félibres.....	38
III – Le tournant de 1951 : le gascon vu par l'occitanisme .....	39
La « langue occitane » entre à l'école.....	39
Le gascon renommé « occitan de Gascogne » .....	40
L'influence de Michel Grosclaude .....	40
La schizophrénie de l'occitanisme gascon.....	43
Le résultat : confusion dans les titres, confusion dans les esprits .....	45
IV – Aujourd'hui : le regard des locuteurs.....	48
L'enquête béarnaise de 1974 (J.-P. Latrubesse, 1974).....	48
Les enquêtes départementales et régionale des années 1990 (B. Moreux, 2001)	49
Quelques exemples pris sur le vif.....	51
Même en Val d'Aran.....	52
V – Et le regard des autres ? .....	52
<b>Chapitre II</b> - La pratique de la langue par les Gascons et Béarnais .....	54
I – Du Moyen âge au milieu du XX <sup>e</sup> siècle .....	54
II – Qui parle encore gascon ? .....	55
Des témoignages.....	55
Les enquêtes linguistiques d'avant 1999 .....	57
L'enquête INSEE-INED de 1999 (C. Deguillaume et É. Amrane, 2002).....	59

III – De quoi parle-t-on en gascon ?.....	62
IV – Et donc, où en est l’écrit gascon ?.....	63
<b>Chapitre III - La transmission artificielle : l’enseignement.....</b>	<b>65</b>
L’école, espoir suprême et suprême pensée.....	65
Une école alibi ? .....	67
Une fausse panacée ? .....	68
Un doute : les enseignants sont-ils compétents ? .....	71
Une autre façon de voir le rôle de l’École ? .....	75
<b>Chapitre IV - Les institutions qui militent pour la langue .....</b>	<b>76</b>
I – Le Félibrige gascon.....	76
L’ <i>Escole Gastou Febus</i> .....	76
L’ <i>Escolo deras Pirenéos</i> .....	77
L’ <i>Academie gascoune</i> .....	77
L’ <i>Escole Jaufré Rudel</i> .....	77
L’ <i>Escole Simin Palay</i> .....	77
II – L’occitanisme gascon.....	77
L’ <i>Institut d’études occitanes</i> .....	77
L’association <i>Per nouste</i> , puis <i>Per noste</i> .....	78
L’association <i>Aci Gasconha</i> .....	79
Les autres associations gasconnes se réclamant de l’I.E.O.....	80
L’ <i>Institut occitan</i> de Pau, puis de Billère.....	80
L’aliénation “occitane” .....	80
III – D’autres perspectives ? .....	82
L’ <i>Institut béarnais et gascon</i> .....	82
Appel aux jeunes ?.....	82
IV – Vitalité intellectuelle .....	83
Une linguistique d’amateurs militants .....	83
L’I.E.O. et les études occitanes .....	83
V – Se serait-on trompé ? .....	84
Des institutions peu efficaces.....	84
Une erreur “stratégique” : l’élitisme bourgeois du Félibrige.....	85
Erreur poursuivie par l’élitisme bourgeois de l’occitanisme .....	86
VI – Le résultat : peu nombreux, les militants sont isolés.....	86
Des militants non reconnus par le peuple des locuteurs .....	86
Un monde politique qui pratiquement les ignore .....	88
<b>Chapitre V - Y a-t-il un avenir pour des langues “régionales” ?.....</b>	<b>90</b>
Victimes de la modernité .....	90
L’illusion de l’officialisation.....	90
Il faut des langues à l’échelle du monde... ..	92
... et tournées vers l’avenir .....	93
L’intuition féminine ? .....	94
Les perspectives qui nous restent .....	94
<b>Deuxième partie – Écrire le gascon aujourd’hui .....</b>	<b>97</b>
<b>Chapitre I<sup>er</sup> - Historique des graphies du gascon .....</b>	<b>98</b>
1 - Prologue : Graphies modernes et graphies classiques.....	98
2 - Le Moyen âge .....	99
La prétendue « graphie des troubadours » .....	99

La scripta “béarnaise”, même loin du Béarn.....	99
Le graphème <i>e</i> pour <i>a</i> étymologique, témoin d’un particularisme phonétique....	101
Les grands traits de la “scripta béarnaise”... et gasconne .....	103
3 - Cent-un proverbes anonymes (vers 1500).....	104
4 - Pey de Garros.....	106
5 - Arnaud de Salette.....	107
Un auteur bien étudié.....	107
Salette grammairien.....	108
Le contenu de l’ <i>Advertissement</i> .....	109
L’aboutissement de <i>-a</i> posttonique chez Salette .....	110
Le passage à /u/ de l’ancien <i>o</i> fermé.....	111
Les options orthographiques de Salette .....	113
Salette, homme de la graphie moderne.....	114
6 - Du XVI <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle.....	115
7 - L’abbé Félix Pédegert (1809-1889) .....	116
8 - Vastin-Désiré Lespy (1817-1897).....	117
Les principes de la graphie selon Lespy .....	117
Les signes diacritiques .....	118
La notation des voyelles et diphtongues .....	119
La notation des consonnes .....	119
Réception et devenir de la graphie de Lespy.....	119
9 - L’ <i>Escole Gastou Febus</i> .....	120
I - Règles de 1900 .....	120
La genèse.....	120
Les principales nouveautés.....	121
La suite.....	122
II - Règles de 1905.....	123
Le chantier est rouvert .....	123
Les changements.....	124
Ce que j’en retiens d’important.....	125
10 - La graphie des “Trovadors” .....	126
I - L’échappée classique de Simin Palay (1909-1921) .....	126
II – L’ <i>Escole moundino</i> et l’ <i>Escòla occitana</i> de Toulouse .....	128
1921 : <i>La chaîne est renouée</i> (P. Estieu) .....	128
1922 : <i>L’etzemple dos Catalans</i> (I. Girard).....	129
1923 : <i>Le lengadoucian literari</i> (L. Alibert) .....	129
III – Bernard Sarrieu et l’ <i>Escolo deras Pirenéos</i> .....	131
IV – Philadelphie de Gerde (vers 1930).....	133
V – Camélat et les <i>Trovadors</i> .....	134
11 - Jean Bouzet et son <i>Manuel de grammaire béarnaise</i> (1928) .....	135
12 - Simin Palay et son <i>Dictionnaire</i> (1932).....	136
De la notation des consonnes finales amuïes .....	136
Palay et les problèmes pendants.....	138
L’apport de Palay.....	139
13 - Les Règles orthographiques de la <i>Société d’Études Occitanes</i> (1942) .....	139
14 - Les <i>Recommandations</i> du Pr. Henri Gavel (1942) .....	141
15 - Les <i>Éléments de grammaire béarnaise</i> de Joseph Courriades (1951) .....	142
16 - La graphie du gascon selon l’I.E.O. (1952).....	143
Un premier texte pour « la langue d’oc » (1950) .....	143
Un second texte pour le gascon (1952).....	144
Deux textes parallèles de même valeur juridique.....	145

Les 8 principes d'Alibert pour la graphie .....	146
Les règles orthographiques du gascon.....	146
Appréciation .....	147
Et l'« épuration de la langue » ?.....	148
17 - La graphie classique “modernisée” par Jean Séguy et son “école”.....	148
Quelques phonèmes consonantiques .....	149
Trois phonèmes vocaliques.....	151
Traitement des mots composés.....	151
Révision de choix à base étymologique.....	152
Accents graphiques.....	153
Enclise des pronoms .....	153
Solutions diverses.....	154
18 - La graphie de l' <i>Escole Gastoû Febus</i> vue par André Sarrail (1968).....	155
Un ouvrage pédagogique .....	155
Le grand principe : on n'écrit que ce qui se prononce.....	156
L'apport de Sarrail.....	157
19 - La graphie “occitane” appliquée au gascon par R. Darrigrand (1969).....	157
20 - Les modifications de la graphie classique de l'I.E.O. en 1975.....	158
21 - La graphie “occitane” du gascon d'Aran (1983) .....	158
22 - La graphie classique du gascon selon <i>La Civada - Per noste</i> (1984) .....	159
Présentation .....	159
De quelques orientations linguistiques à conséquences orthographiques.....	160
Les orientations orthographiques.....	160
Les nouveautés orthographiques .....	161
À l'épreuve des mots du dictionnaire .....	161
23 - Le communiqué de l'I.E.O. de 1985.....	162
24 - L'apport d'André Hourcade à la graphie classique (1986).....	163
25 - Une critique d'ouvrage par Jean Salles-Loustau (1986).....	165
26 - Le document de l'I.E.O. de juillet 1989.....	166
27 - L'apport du <i>Mémento grammatical du gascon</i> (1989).....	167
28 - La graphie classique du gascon d'Aran selon Joan Coromines (1990).....	169
29 - Les <i>Fiches de grammaire d'occitan gascon normé</i> (1995).....	170
30 - <i>Que parlam</i> , ou l'application de la graphie classique à Bayonne (1996).....	172
31 - Le “Conseil de la langue occitane” et ses “preconizacions” de 1997.....	174
32 - L'apport de <i>Atau que's ditz</i> (1998) .....	175
33 - La graphie classique du gascon selon <i>DiGaM</i> (1998).....	176
34 - La II <sup>ème</sup> série de “Préconizacions” du C.L.O. (Déc. 1998).....	177
35 - Les deux graphies du Dictionnaire d'Arnaudin (2001).....	178
La graphie moderne d'Arnaudin régularisée par J. Boisgontier .....	178
La graphie classique ajoutée par J. Miró.....	179
36 - La graphie moderne selon B. Moreux et J.-M. Puyau (2002) .....	181
Les origines .....	181
Les orientations pour la graphie .....	182
Les principes de la graphie.....	182
Les innovations.....	184
37 - Le « gros » dictionnaire Français-Gascon de <i>Per noste</i> (A-K, 2003).....	185
De trois auteurs, qui est le premier ? .....	186
La graphie selon l' <i>Avant-propos</i> de M. Grosclaude.....	186
Un alphabet qui innove .....	187
La réalité des graphies, au fil des pages.....	188
Conclusion .....	190

Tableau comparatif.....	191
<b>Chapitre II - Sociolinguistique des graphies du gascon .....</b>	<b>193</b>
I – De la confusion dans la désignation des graphies.....	193
Une “étude de texte” pour essayer d’y voir clair.....	193
Quant à faire passer pour “moderne” la graphie “classique” .....	195
II – Du pouvoir normatif en matière de graphie.....	195
Aucune graphie n’a pu être légalement “adoptée” par l’Éducation nationale .....	196
La graphie félibréenne de l’ <i>Escole Gastou Febus</i> ou graphie “fébusienne” .....	196
La graphie occitaniste selon l’I.E.O.....	197
Dans les faits, la confusion.....	197
Un mal profond.....	198
Le <i>Conseil de la langue occitane</i> et ses “preconizacions”.....	199
Le vide actuel .....	200
Le problème de l’« autorité » .....	201
III – La graphie moderne dans le monde gascon.....	201
Les auteurs de la renaissance félibréenne .....	201
Les nouveaux auteurs et l’édition contemporaine.....	202
La graphie moderne dans la presse .....	203
Une collectivité publique se nomme officiellement en graphie moderne.....	205
Et un auteur de dictionnaire lance son <i>Adichats</i> moderne !.....	205
Quant aux commerçants.....	205
IV – La graphie classique dans le monde gascon.....	206
Une graphie « adoptée par la grande majorité des Occitans » ?.....	206
Des articles de presse dont la graphie rebute les non initiés.....	207
Une édition limitée par l’étroitesse du lectorat .....	207
Et un commerce peu enclin à afficher en graphie classique .....	207
Des panneaux de signalisation mal reçus par la masse.....	208
Un rejet général d’une graphie sentie comme étrangère.....	208
V – La graphie classique, un rêve éveillé de lettrés.....	209
Une graphie élitiste destinée d’abord aux universitaires ?.....	209
Une graphie qui ignore les besoins des locuteurs.....	211
... malgré bien des mises en garde .....	212
En fait, une graphie aux règles “secrètes”.....	213
Une écriture réservée de fait aux enseignants.....	214
Et pourtant, même les “maitres” affichent des “fautes” de graphie... ..	214
...et les dictionnaires, leurs hésitations et leurs désaccords.....	216
...tandis qu’une grande maison d’édition affiche des “fautes” de lecture.....	216
Quant au scripteur ordinaire.....	217
Une gageure : la « première dictée occitane » à Orthez (31 janvier 2004).....	218
Premières conclusions.....	219
Et si l’enseignement redécouvrait la graphie moderne ? .....	219
<b>Chapitre III - Graphie “classique” ou graphie “moderne” ?.....</b>	<b>221</b>
I – Comment l’orthographe classique a-t-elle été introduite ?.....	221
Les premiers adeptes de la graphie classique.....	221
Le rôle essentiel de <i>Per nouste</i> .....	221
Un article de Michel Grosclaude (1967).....	222
Un document officiel (1972).....	223
Des règles de lecture lacunaires, voire erronées.....	223
D’étonnantes justifications du choix orthographique.....	224

Un choix idéologique, sans référence pédagogique .....	226
II – Les défauts congénitaux de la graphie classique de l’I.E.O.....	227
L’erreur de linguistique diachronique.....	227
L’erreur de linguistique diatopique .....	228
Le résultat : une graphie inutilement compliquée .....	229
... et où l’on ne retrouve plus la parole.....	230
Un test : deux œuvres des années 1930 rééditées en graphie classique.....	232
Objectivement, la graphie moderne s’impose.....	232
<b>Chapitre IV - Pour une graphie “classique” vraiment gasconne.....</b>	<b>233</b>
I – Comprendre et réviser les principes classiques .....	233
Principe A : recours aux graphèmes de l’« ancienne langue ».....	234
Principe B : graphie « phonétique », graphie « d’origine » .....	234
Principe C : les mots sont « notés à l’état isolé » .....	236
Principes D et E : recherche de la « graphie englobante ».....	236
Principes F et G : rétablissement de consonnes étymologiques.....	237
Principe H : choix de graphèmes suivant l’étymologie .....	239
II – En tirer les principes classiques de DiGaM .....	240
III - L’esprit de mes propositions concrètes .....	241
IV - L’accent tonique .....	242
Le cas général.....	242
Les clitiques.....	243
V - Les phonèmes vocaliques simples .....	243
Généralités.....	243
<i>o</i> pour noter /u/, et non <i>eu</i> ou <i>e’u</i> , voire <i>uu</i> .....	243
<i>ô</i> pour noter /o/ non tonique .....	245
<i>e</i> pour noter les /e/ féminins posttoniques de la montagne .....	247
<i>e</i> pour noter /e/ ou /œ ≈ ø/ prétonique du futur et du conditionnel des verbes en <i>-ar</i> .....	247
<i>a</i> pour noter /a/ ou /œ ≈ ø/ prétonique des suffixes <i>-ador</i> et <i>-ader</i> .....	248
<i>e</i> pour noter /e ≈ œ/ issu d’un <i>a</i> prétonique, dans tous les autres cas.....	248
<i>a</i> pour noter /œ ≈ ø/ ou /o/ posttonique du suffixe <i>-ament</i> .....	249
La voyelle <i>e</i> en “parler noir” .....	249
VI - Les diphtongues.....	251
<i>oe/oè</i> pour noter /we/ ou /wɛ/, et non, selon les cas, <i>ue/uè</i> ou <i>oe/oè</i> .....	251
<i>oa</i> pour noter /wa/ dans tous les cas (hormis après <i>q</i> , <i>qua</i> ; cf. p. 271).....	251
VII – Les phonèmes semi-consonantiques .....	252
/w/ intervocalique noté par <i>-u-</i> .....	252
Le devenir du <i>yod</i> roman .....	254
Un graphème unique est-il possible pour /j/ et /ʒ/ ? .....	256
Avec <i>j</i> pour /j/ et /ʒ/, la “réforme occitane” continue Palay.....	257
Pour un retour aux sources : <i>y</i> = [j] .....	258
VIII – Les phonèmes consonantiques palatalisés .....	260
Occlusives palatales généralement issues de <i>-ll</i> latin : /tj/ ou /tʃ/ ou dépalatalisé en /t/ .....	261
La palatale affriquée /tʃ/ et ses réalisations en [tj] ou même [ʃ].....	262
La chuintante /ʃ/ : un seul graphème pour /ʃ/ pangascon.....	264
La chuintante /ʃ/ : le <i>i</i> des graphèmes <i>ish</i> (ou <i>ix</i> ) en question.....	264
La chuintante /ʃ/ : le graphème gascon, <i>sh</i> ou <i>x</i> ? .....	265
Palatales affriquées généralement issues de <i>-tic-</i> ou <i>-dic-</i> latins : /dj/ ou /dz/.....	267
IX –Autres phonèmes consonantiques .....	267

Le son /h/.....	267
Le son /k/ en général et en finale.....	269
Le son /ka/ issu du latin <i>qua</i> .....	270
Le son /ko/ issu du latin <i>quo</i> .....	271
Le devenir du -n dit “instable” ou “caduc” et sa notation.....	273
Le -r final .....	276
Le -d final.....	277
-/t/ final, variante de /ts/, noté par -t (5 <sup>èmes</sup> personnes notamment) .....	277
-/s/ final des 5 <sup>èmes</sup> personnes noté par -s ou -tz ?.....	279
-/ts/ final noté par -tz ou -ts, selon les cas .....	280
/dz/ et /ts/ intervocaliques notés respectivement par -dz- et -ts-.....	281
Peut-on conserver la lettre x en dehors de sa valeur [ʃ] ?.....	283
Le suffixe -[as] : -as ou -aç ? .....	287
/z/ intervocalique normalement noté par -s- .....	287
X – Les signes diacritiques.....	291
Les accents graphiques.....	291
Le tréma.....	291
Les accents sans valeur phonétique .....	293
XI – Les mots composés .....	294
La norme.....	294
1 <sup>ère</sup> série d’exceptions, pour des raisons sémantiques .....	294
2 <sup>nde</sup> série d’exceptions, pour des raisons liées au système d’écriture et de lecture .....	295
Le a posttonique au sein d’un mot composé .....	295
Et les “pseudo-composés” ?.....	297
XII – Corrections diverses.....	297
La négation <i>no</i> .....	297
L’affirmation <i>ò</i> .....	297
La “peur” : <i>pòur</i> .....	298
Le démonstratif <i>acò</i> (Pour mémoire : voir p. 272).....	298
Les interjections <i>a ! ba ! bò ! e ! ò !</i> (Pour mémoire : voir p. 269).....	298
L’adverbe [en'kwærø/o] : <i>encoèra</i> .....	298
L’adverbe [[aw]tan] ou [[aw]ta] et ses composés .....	298
La finale de <i>tabé, arré</i> (Pour mémoire : voir p. 274).....	300
La préposition <i>a</i> ou <i>ad</i> .....	300
La préposition <i>enta, ta</i> (Pour mémoire : voir p. 243) .....	300
L’article défini de la montagne.....	301
Le pronom “réduit” de la 5 <sup>ème</sup> pers. : <i>v, ve</i> ou <i>vs, vse</i> , selon la prononciation ...	302
XIII – Quand la graphie change la langue.....	303
Le produit de ‘nf’ latin : <i>h</i> ( <i>cohóner, ihèrn...</i> ) .....	303
“Un autre, une autre” .....	304
<i>Las Pireneas</i> .....	304
L’année : <i>l’anada</i> .....	305
<b>Chapitre V - Pour une graphie “moderne” améliorée.....</b>	<b>307</b>
I – Généralités .....	307
L’arrière-plan “idéologique” .....	307
Principes généraux.....	308
Aperçu des améliorations proposées.....	309
II – L’accent tonique.....	309
III – Les phonèmes vocaliques simples.....	310
Généralités.....	310

Le produit du a latin posttonique .....	310
Le /e/ posttonique .....	312
Révision du suffixe <i>-amén</i> généralisé par Palay .....	313
Confirmation des suffixes <i>-adou</i> et <i>-adé</i> de Palay .....	314
La voyelle <i>e</i> en “parler noir” .....	315
Les voyelles nasales intérieures .....	315
Autres problèmes de voyelles .....	318
IV – Les diphtongues .....	318
V – Les phonèmes semi-consonantiques .....	318
Le /w/ intervocalique .....	318
Le <i>yod</i> semi-consonne initial, postconsonantique ou intervocalique : <i>y</i> ou <i>j</i> ? .....	319
VI – Les phonèmes consonantiques palatalisés .....	319
/z/ devant <i>e, i</i> : <i>g</i> ou <i>j</i> ? .....	319
Écrire /p/ : <i>nh</i> ou <i>gn</i> ? .....	319
Le /ʃ/ et la consonne réalisée par [ʃ, tʃ ou tʃ] selon les lieux .....	321
/esʃ/ ou /eʃʃ/ : faut-il une notation particulière ? .....	321
VII – Les autres phonèmes consonantiques .....	322
Le son /b ou β / : faut-il utiliser le <i>v</i> ? .....	322
Le son /h/ .....	323
Faut-il noter le <i>h</i> initial amuï devant <i>r</i> ou <i>l</i> ? .....	323
Le son /k/ .....	324
Le “n caduc”, de ø à [ŋ] en gascon .....	324
/dz/ et /ts/ intervocaliques notés respectivement par <i>-dz-</i> et <i>-ts-</i> .....	326
Le son /s/ : notation par <i>s</i> (ou <i>ss</i> ) ou par <i>c</i> (ou <i>ç</i> ) ? .....	328
Le son /t/ final .....	329
Écarter <i>x</i> des emplois autres que /ʃ/ .....	329
VIII – Les signes orthographiques .....	331
Les accents .....	331
Le tréma valant accent sur <i>ë</i> .....	332
Le tréma, signe de diérèse .....	332
Le tréma dans les groupes <i>qü, gü</i> .....	334
Les accents sans valeur phonétique .....	334
Liaison des pronoms .....	334
IX – Les mots composés .....	335
X – Corrections diverses .....	336
La préposition <i>a</i> ou <i>ad</i> .....	336
“Un autre, une autre” .....	336
XI – Variantes et tolérances .....	336
Les variantes irréductibles .....	337
Les tolérances .....	338
<b>Chapitre VI - Bilan</b> .....	341
Généralités .....	341
Points de divergence .....	341
La parabole de l’ <i>Enfant prodigue</i> en quatre graphies .....	342
Points de convergence .....	343
Un exemple concret en synopse .....	343
Statistique des lettres accentuées .....	344
<b>Épilogue</b> .....	345

<b>Bibliographie</b> .....	349
Ouvrages et articles.....	349
Revue .....	358
<b>Tables</b> .....	359
Table des abréviations et sigles .....	359
Table des auteurs et personnages cités.....	360
Table des matières .....	365
Table des illustrations.....	374
<b>Annexes</b> .....	377
Pour mémoire : voir liste dans le Sommaire, pp. 3 et 4.	

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Les “cercles” de l’intercompréhension selon Anthony Lodge .....	19
Les traits communs entre occitan, catalan et gascon (schéma) .....	21
Graphique de rapprochement du <i>Palay</i> et de l’ <i>Alibert</i> .....	21
La “Gasconha” n’est pas l’“Occitania” (d’après <i>Aquò d’Aquí</i> ) .....	34
L’occitanisme en Béarn : les anciens et la relève (photos de presse).....	34
-[w]- et -[β]- en gascon (carte) .....	253
Aboutissement gascon de <i>yod</i> roman (carte).....	255
Réalisation de <i>ch</i> (carte).....	263
L’Occitanie <i>Qu’es acò ?</i> (couverture de <i>Via domitia</i> n° 24).....	272
Trois vers autographes de Roger Lapassade .....	283
Prononcer <i>-e</i> et <i>-ë</i> en graphie moderne DiGaM (carte).....	310
Prononcer <i>-adé(y)/-aduy</i> et <i>-adou</i> en graphie moderne DiGaM (carte).....	312
Aire des voyelles plus ou moins nasalisées par la chute d’un <i>-n-</i> intervocalique (carte).....	313
Prononcer $\text{^-}(n)\{ \text{-â}(n), \text{-ê}(n), \text{-î}(n), \text{-ôû}(n), \text{-û}(n) \}$ en graphie moderne DiGaM (carte).....	325
Le domaine linguistique gascon (carte) .....	377
Publicité “Pâté Lou Gascoun” .....	414
Auto-collant “Aci que parlam biarnés” .....	414
Dictionnaires gascon d’aire limitée avec notation fiable de la prononciation (carte).....	438
V-[j] en gascon (carte).....	449

## Sociolinguistics and writing of Gascon today

### SUMMARY

In order to give to the Gascon an orthography meeting with the needs of today, this work studies first these needs (Ist part), then tries to define the written form (IInd part).

The Gascon is first situated among the romance languages : according to many linguists, it is a complete language, not a simple variety of an abstract "Occitan".

This opinion is confirmed by a specific Gascon and Bearnaise consciousness affirmed through the centuries, wich takes the « Occitan » as « another language ». But the Gascon is not transmitted in the family since the fifties and is use is today limited to a rural milieu. Therefore, his transmission relies mainly on the educational system, which is not without weakness, notably because of a "gap" existing between the living language and the language teach in used handbooks.

Therefore, one will look for an orthography more able for that transmission. One starts from a review of Gascon writing from Middle age up to now, with, since the XIXth century, an opposition between two mains systems, the modern one and the classic. To be clearer, it is about the way they are understood by the Gascon society, and the circumstances which led, after 1968, to the substitution of a medieval "classic" orthography instead of the "modern" and popular one, in use until then. One show the divorce between the teachers, generally "classics", and the others lettered in Gascon, rather "moderns", and subsequently the potential readers who are the speakers of the language.

In concrete terms, two chapters will to propose improvements to the two systems; first of all to the "classic", to make it closer to the Gascon phonology, accordingly with its own princips; but it remains elitist and non-pedagogic; then to the "modern", to improve the few defects that its definition of 1900-1905 has tolerated in a period where the writers and the readers spoke fluently the Gascon language.

A partial lexicon (A & B-V letters, about 5 000 words) exemplifies these propositions.

# Situation sociolinguistique et écriture du gascon aujourd'hui

## RÉSUMÉ en français

Visant à doter le gascon d'une graphie répondant aux besoins contemporains, ce travail étudie d'abord ces besoins (Ière partie), puis essaie de définir la graphie (IIème partie).

Le gascon est d'abord situé parmi les langues romanes : selon de nombreux linguistes, c'est une langue à part entière, et non une simple modalité d'un "occitan" abstrait.

Ce point de vue est confirmé par une conscience identitaire gasconne et béarnaise affirmée depuis des siècles, qui considère aujourd'hui l'« occitan » comme une « autre langue ». Mais la transmission familiale du gascon a cessé depuis les années 50 et sa pratique est maintenant limitée au milieu rural. Sa transmission repose donc surtout sur l'enseignement, qui n'est pas sans faiblesses, dues notamment à une coupure entre la langue vivante et celle des manuels en usage.

On va donc rechercher une graphie plus apte à cette transmission. On part d'une revue de l'écriture gasconne du Moyen âge à nos jours, qui, depuis le XIXe s., voit s'opposer deux grands systèmes, le moderne et le classique. On montre alors la façon dont ils sont vécus dans la société gasconne, et les circonstances qui ont conduit, après 1968, à substituer une graphie classique médiévale à la graphie moderne populaire en usage jusque là; d'où un divorce entre les enseignants, généralement "classiques", et les autres lettrés en gascon, plutôt "modernes", et a fortiori les lecteurs potentiels que sont les locuteurs.

Concrètement, deux chapitres proposent alors les améliorations à apporter aux deux systèmes; au classique d'abord, pour le rendre plus fidèle à la phonologie gasconne, selon ses propres principes; mais il reste élitiste et antipédagogique; au moderne ensuite, pour pallier les quelques défauts que sa définition de 1900-1905 avait tolérés, en un temps où ceux qui écrivaient et lisaient parlaient couramment la langue.

Un lexique orthographique partiel (A, B-V) de quelque 5 000 entrées illustre ces propositions.

---

## TITRE en anglais

**Sociolinguistics and writing of Gascon today**

---

## RÉSUMÉ en anglais

Se reporter à la page 3 de couverture (verso de la présente)

---

## DISCIPLINE

**Sciences du langage**

---

## MOTS-CLÉS

gascon - béarnais - occitan - sociolinguistique - phonétique historique - phonologie - graphie

---

## INTITULÉ ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE :

CREDILIF (EA ERELLIF 3207), Université de Rennes 2, Place du Recteur Henri Le Moal, CS 24307, 35043 Rennes Cedex